



**HAL**  
open science

# PARCOURS, EXPÉRIENCES, PROJETS : RÉCITS DE VIE DE MIGRANTS OUEST-AFRICAINS À NOUADHIBOU (MAURITANIE)

Anne-Laure Counilh

► **To cite this version:**

Anne-Laure Counilh. PARCOURS, EXPÉRIENCES, PROJETS : RÉCITS DE VIE DE MIGRANTS OUEST-AFRICAINS À NOUADHIBOU (MAURITANIE). Géographie. Université de Poitiers, 2014. Français. NNT : . tel-01259435

**HAL Id: tel-01259435**

**<https://shs.hal.science/tel-01259435>**

Submitted on 20 Jan 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Poitiers  
U.F.R. Sciences Humaines et Arts  
Département de Géographie

PRES Limousin-Poitou Charentes, France Centre-Atlantique Université  
Ecole Doctorale Sociétés et Organisations n° 256  
Laboratoire MIGRINTER UMR 7301

**PARCOURS, EXPÉRIENCES, PROJETS :**  
**RÉCITS DE VIE DE MIGRANTS OUEST-AFRICAINS**  
**À NOUADHIBOU (MAURITANIE)**



Thèse pour l'obtention du Doctorat en Géographie  
Présentée et soutenue publiquement le 18.12.2014 par

**Anne-Laure COUNILH**

**Sous la direction de Patrick Gonin,  
Professeur des Universités, Université de Poitiers**

**Membres du jury :**

Patrick Gonin, Professeur des Universités, Université de Poitiers, Géographe  
Laurence Ossipow-Wüest, Professeure, Haute École de Travail Social, Genève, Anthropologue  
Olivier Pliez, Directeur de Recherche, CNRS, Géographe  
Denis Retailé, Professeur des Universités, Université Bordeaux III, Géographe  
Dominique Royoux, Professeur Associé, Université de Poitiers, Géographe

**Image de couverture :**

Oumar Ball, *Sandales vertes*,

Aquarelle, Nouakchott, 2011

(avec l'aimable autorisation de l'auteur)

Université de Poitiers  
U.F.R. Sciences Humaines et Arts  
Département de Géographie

PRES Limousin-Poitou Charentes, France Centre-Atlantique Université  
École Doctorale Sociétés et Organisations n°256  
Laboratoire MIGRINTER UMR 7301

Thèse pour l'obtention du Doctorat en Géographie  
Présentée et soutenue publiquement le 18.12.2014

**PARCOURS, EXPÉRIENCES, PROJETS :  
RÉCITS DE VIE DE MIGRANTS OUEST-AFRICAINS  
À NOUADHIBOU (MAURITANIE)**

**Anne-Laure COUNILH**

**Sous la direction de Patrick Gonin,  
Professeur des Universités, Université de Poitiers**

**Membres du jury :**

Patrick Gonin, Professeur des Universités, Université de Poitiers, Géographe  
Laurence Ossipow-Wüest, Professeure, Haute École de Travail Social, Genève, Anthropologue  
Olivier Pliez, Directeur de Recherche, CNRS, Géographe  
Denis Retailé, Professeur des Universités, Université Bordeaux III, Géographe  
Dominique Royoux, Professeur Associé, Université de Poitiers, Géographe



*Pour Joseph, Ousmane et tous les autres qui, comme eux, « cherchent la route » d'une vie meilleure, qu'ils soient considérés plus humainement...*



# Sommaire

Sommaire.....	7
Note sur la transcription .....	9
Remerciements.....	11
Avant-Propos : Histoire d'un parcours, histoire d'un sujet, histoire d'un terrain .....	13
Introduction. Récits de parcours, expériences migratoires et politiques sécuritaires :	
Confrontation des pratiques et enjeux d'échelles .....	17
<b>Partie 1. Politiques migratoires et enjeux mauritaniens .....</b>	<b>35</b>
<b>Chapitre 1. Le contexte saharien : du nomadisme aux migrations transsahariennes.....</b>	<b>41</b>
1. Migrations ouest-africaines, migrations transsahariennes, espaces de circulation.....	44
2. Passé nomade, mobilités contemporaines et urbanisation : un contexte mauritanien en évolution.....	66
<b>Chapitre 2. Les politiques migratoires européennes : conséquences mauritaniennes....</b>	<b>101</b>
3. Les questions migratoires : reflet d'une crispation croissante des rapports Nord-Sud(s) ?.....	107
4. Du traitement communautaire aux négociations bilatérales entre États.....	122
5. D'un appareil législatif peu contraignant à l'émergence d'une politique migratoire en Mauritanie.....	131
<b>Chapitre 3. Nouvelles mobilités en Mauritanie : évolution du rapport à l'espace.....</b>	<b>151</b>
6. La « mondialisation migratoire » : quelques jalons d'un cadre théorique pour l'analyse des parcours, expériences et projets migratoires ouest-africains à Nouadhibou.....	155
7. Méthodologie de la recherche et terrain d'enquête .....	165
8. Parcours, Expériences et Projets : migrations et renouvellement des pratiques .....	187
<b>Partie 2. La complexification des itinéraires migratoires : des parcours construits « pas à pas » aux projets sans cesse « renégociés » .....</b>	<b>203</b>
<b>Chapitre 4. Parcours. Diversité et complexité du rapport à l'espace-temps.....</b>	<b>205</b>
9. Retracer les parcours : une approche cartographique.....	208
10. Dessiner les récits .....	228
11. Parcours et étapes : (re)construction des itinéraires.....	242

<b>Chapitre 5. Expériences. Perspectives interactionnistes et point de vue de l'autonomie....</b>	<b>251</b>
12. L'aventurier : entre revendications individualistes et appartenances collectives.....	254
13. Les référentiels spatiaux dans l'expérience migratoire .....	283
14. Anthropologie de la mobilité, ontologie du mouvement.....	301
<b>Chapitre 6. Projets. Entre attente et itinérance, une redéfinition perpétuelle .....</b>	<b>321</b>
15. Les projets racontés.....	325
16. Du projet à sa réalisation .....	345
17. Le projet migratoire comme vecteur d'analyse des parcours .....	361
<b>Partie 3. Transition et ancrage. Les migrants dans la ville .....</b>	<b>371</b>
<b>Chapitre 7. Transiter. Récits migratoires et pratiques spatiales en ville .....</b>	<b>375</b>
18. Récits et représentations : les réalités contrastées des migrations à Nouadhibou .....	378
19. Le transit migratoire en question .....	392
20. Réinterroger le thème de l'insertion urbaine à l'aune de la réflexion sur le transit ...	405
<b>Chapitre 8. Cohabiter. Transition et insertion, la ville comme échelle du changement ?..</b>	<b>423</b>
21. Renouvellement du regard sur la présence étrangère à Nouadhibou.....	426
22. Le renouvellement des marqueurs spatiaux de la présence étrangère.....	436
23. Rue mondialisée et coprésence.....	446
Conclusion.....	457
Bibliographie .....	469
Annexes.....	511
Lexique des mots étrangers.....	533
Liste des acronymes.....	535
Table de figures.....	539
Table de matières.....	543

# Note sur la transcription

La Mauritanie est un pays plurilingue. Ses populations aux origines diverses parlent différentes langues et se réclament d'une culture propre. Six langues se côtoient quotidiennement en Mauritanie : le soninké, le *pulaar* et le wolof<sup>1</sup> sont parlés dans la région du fleuve Sénégal<sup>2</sup> ; le *hassâniyya* est parlé à l'est, au sud, au centre et au nord du pays ; le français et l'arabe sont enseignés à l'école et sont les langues de travail. Dès l'indépendance, la politique linguistique a fait l'objet d'une attention particulière et depuis lors elle est perpétuellement au cœur d'enjeux de pouvoir majeurs. Dans les premiers textes, le français et l'arabe coexistaient en tant que langues officiellement reconnues. Depuis 1991<sup>3</sup>, les langues nationales sont le *pulaar*, le soninké, le wolof (qui ont été transcrits en caractères latins) et le *hassâniyya* ; l'arabe est la langue officielle ; le système scolaire est bilingue en français et en arabe. L'arabe et le *hassâniyya* sont en relation de diglossie : elles coexistent et chacune est employée dans une variété de fonctions sociales définies. Le *hassâniyya* a un usage plus populaire dans les situations courantes (dans la rue, au marché, à la maison) alors que l'arabe est utilisé dans les situations plus formelles (Jiddou, 1995). De nombreux toponymes sont issus du *hassâniyya*.

La transcription des termes issus des différentes langues mauritaniennes, visibles en italique dans le texte, a été faite selon les règles suivantes :

- Les noms d'origine étrangère répertoriés dans *Le Petit Robert de la Langue Française* sont utilisés tels quels (Nouadhibou, Zouérate, Dubaï, razzia, oued, émir, etc.)

- Pour les noms des personnes, c'est la graphie commune qui est conservée (Mariem mint Mouknass, Ahmed ould Daddah, etc.)

- Pour tous les autres mots issus de l'arabe, du *hassâniyya* (et plus marginalement du *pulaar*, du soninké et du wolof) nous préférons la transcription phonétique à la translittération de l'écriture arabe.

- Pour les voyelles : *e* à la valeur du français [é] ou [è] ou [e], *u* de [ou] ; *a*, *i*, *o* et les diphtongues *w* et *y* ont leur valeur normale. Les voyelles longues sont signifiées par un accent circonflexe.

- Pour les consonnes, s'ajoutent aux lettres simples les phonèmes suivants : ch (chems), gh (ghayer), kh (khayma), th (thlâte), dh (dhikr), zh (bizhân), q (qâbila), ‘ (‘ayn).

- Le tréma exprime la liaison entre l'article et le nom et le redoublement de la consonne pour son accentuation.

- Les noms communs figurant dans le texte en italique, renvoient à un lexique des mots étrangers (p. 533).

---

<sup>1</sup> Langues classées par les linguistes dans le groupe Niger-Congo de la famille Niger-Kordofanienne (Jiddou, 1995, p. 36)

<sup>2</sup> Traditionnellement, le wolof est plutôt parlé au Sud-Ouest et le soninké en bordure du fleuve à l'Est, le *pulaar* est réparti de façon plus homogène dans les régions côtières du fleuve Sénégal.

<sup>3</sup> Ordonnance du 20 juillet 1991



# Remerciements

*Entre ici et là-bas, entre Nouadhibou, Poitiers et bien d'autres lieux, de nombreuses personnes m'ont apporté leur soutien et ont permis à ce travail de voir le jour, malgré la vie nomade que je lui ai imposée.*

*Je tiens avant tout à exprimer ma gratitude à Patrick Gonin, mon directeur de thèse, pour avoir suivi l'ensemble de mon projet, de l'allocation de thèse à la soutenance. Merci d'avoir su trouver un équilibre entre liberté et encadrement. Merci d'avoir laissé divaguer mes lectures vers des horizons ouverts et d'avoir soutenu le projet d'un si long terrain. Merci pour vos conseils avisés.*

*Pour le temps passé à Poitiers, je tiens à remercier très chaleureusement toute l'équipe de Migrinter qui m'a soutenue, m'a offert un cadre de travail d'une grande qualité et m'a confié des responsabilités qui m'ont beaucoup appris sur les métiers de l'enseignement et de la recherche. Merci à mes collègues de Migrinter : Hélène, Marie, Carole, Linda, Mickaël, Pascaline, Zhipeng, Céline, Olga, Kévin, Claire, Victoire et tous les autres.*

*Je tiens également à remercier Brigitte Dumortier, mon ancienne directrice de master à l'Université Paris IV, qui m'a poussée vers la recherche, vers l'équipe de Migrinter et vers Patrick Gonin pour me permettre de faire une thèse dans d'excellentes conditions intellectuelles et matérielles. Merci également à Sébastien Boulay pour son érudition, sa gentillesse et ses relectures. Merci aux membres du jury d'avoir accepté d'évaluer mon travail.*

*La Mauritanie fut le lieu où mon travail a pris vie et nombreux sont ceux qui y ont contribué. Pierre Labrosse, ancien conseiller du directeur de l'IMROP, qui m'a accueillie à Nouadhibou : Merci pour sa générosité, son écoute, sa sagesse et son humour. Tous les mauritaniens et expatriés qui m'ont guidée à travers la ville, le pays et qui ont écouté mes nombreuses questions : les chercheurs de l'Imrop, le personnel des ONG et de l'Alliance française, les acteurs de la société civile mauritanienne et les officiels de Nouadhibou. Parmi eux une pensée plus particulière pour Lemjed Ould Amar, Ousmane Ba, Ousmane N'Gaidé et Adabi Ould Khteira qui ont partagé avec moi leur vision éclairée de la société mauritanienne.*

*Un immense remerciement va à ceux qui font l'âme de ce travail : les migrants rencontrés à Nouadhibou et ailleurs sur les routes d'Afrique de l'Ouest. Sans eux cette thèse n'aurait aucune valeur. Mes pensées vont plus particulièrement à Joseph Kacou Kado et à Braïma Mané, qui plus que des intermédiaires et des facilitateurs, ont été des amis.*

*Pendant ce terrain mauritanien, Hachem Al-Hacheme et Pablo Paz Verastegui n'ont jamais laissé mon esprit se reposer avec leurs incessantes conversations et réflexions sur l'histoire et la société mauritanienne. Merci pour vos esprits curieux et vos blagues en hassaniya. Un grand merci à Marie Guingot pour avoir partagé des moments ordinaires et extraordinaires à Nouadhibou, dans le désert, et sur les routes du Mali et du Sénégal.*

*Une pensée encore à ceux qui ont bravé la peur des alertes orange du Ministère des Affaires Étrangères pour venir découvrir ce pays qui me tient tant à cœur : Viviane, Jean-François, Jeanine, Jean-Pierre, Bastien, Claire, Lucile et Johannes.*

*Merci à ceux qui sont restés de fidèles amis malgré la distance et les errances liées à la thèse et qui m'ont soutenue à chaque fois que j'en ai eu besoin : Claire pour l'efficacité de ses relectures, Maité pour ses conseils philosophiques, Anne, Maria et les anciens de Fustel de Coulanges. Je remercie ma famille pour son très patient et indéfectible soutien. Un immense merci à Clément qui a su m'encourager, me soutenir, me supporter et à sa famille pour son aide précieuse en cette fin de thèse.*

*Ce périlleux exercice de remerciement n'est certainement ici que très mal exécuté et je m'excuse auprès de toutes celles et ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'aboutissement de ce travail et que j'ometts de citer. Qu'ils acceptent mes remerciements sincères pour leur collaboration.*



# Avant-Propos : Histoire d'un parcours, histoire d'un sujet, histoire d'un terrain

*« Pas plus que l'individu n'est seul dans le groupe et que chaque société n'est seule parmi les autres, l'homme n'est seul dans l'univers. Lorsque l'arc-en-ciel des cultures humaines aura fini de s'abîmer dans le vide creusé par notre fureur ; tant que nous serons là et qu'il existera un monde – cette arche ténue qui nous relie à l'inaccessible demeurera, montrant la voie inverse de celle de notre esclavage et dont, à défaut de la parcourir, la contemplation procure à l'homme l'unique faveur qu'il sache mériter : suspendre la marche, retenir l'impulsion qui l'astreint à obturer l'une après l'autre les fissures ouvertes au mur de la nécessité et parachever son œuvre en même temps qu'il clôt sa prison ; cette faveur que toute société convoite, quels que soient ses croyances, son régime politique et son niveau de civilisation où elle place son loisir, son plaisir, son repos, sa liberté ; chance, vitale pour la vie, de se déprendre et qui consiste – adieu sauvages ! adieu voyages ! – pendant les brefs intervalles où notre espèce supporte d'interrompre son labeur de ruche, à saisir l'essence de ce qu'elle fut et continue d'être, en deçà de la pensée et au delà de la société : dans la contemplation d'un minéral plus beau que toutes nos œuvres ; dans le parfum, plus savant que nos livres, respiré au creux d'un lys ; ou dans le clin d'œil alourdi de patience, de sérénité et de pardon réciproque, qu'une entente involontaire permet parfois d'échanger avec un chat »*

Claude Lévi-Strauss, *Afrique Ambiguë*, 1955, p. 497

Introduire ses recherches, les situer, c'est aussi parler de soi. Or, comme le remarquait justement Jacques Lévy, « les chercheurs hésitent à parler d'eux-mêmes. Ils craignent, non sans raison, de sortir de leur compétences et de sombrer dans un narcissisme ennuyeux » (Lévy, 1995). Il est pourtant désormais admis que la subjectivité du chercheur fait partie de la construction de son objet de recherche. C'est donc en tentant d'éviter l'écueil d'un « narcissisme ennuyeux » que je souhaite restituer brièvement dans cet avant-propos les conditions qui m'ont conduite à mener ces recherches dont je livre le résultat à travers cette thèse.

Ma rencontre avec la discipline s'est faite par la géographie culturelle : la thématique d'un concours sur la géographie des religions m'a guidée une année durant dans l'espace des représentations, les temporalités du sacré et du profane, la géographie des croyances et celle des pratiques religieuses. Le choix de poursuivre ma licence de Géographie à l'Université de Paris IV est donc apparu très logique. Pourtant, après une année consacrée à la géo-histoire de Paris, à l'épistémologie de la post-modernité ou à l'approche culturaliste des villes nordiques, mon goût de l'ailleurs n'était pas encore satisfait et j'ai souhaité me tourner vers les problématiques de développement au sein d'un master intitulé « mondialisation et dynamique spatiale dans les pays du sud » avec l'option d'un parcours orienté sur « les aires culturelles musulmanes ». Si depuis cette époque, ma vision du monde en terme d'aires culturelles a largement été remise en cause, mon intérêt pour cette zone géographique n'a pas diminué. Les enseignements de mes professeurs sur la dimension spatiale de l'islam, notamment à travers les travaux de Xavier de Planhol, ou sur l'aménagement des villes du Moyen-Orient n'ont fait qu'amplifier un intérêt né quelques années plus tôt, lors d'un voyage dans l'Atlas marocain. Dès mon entrée en première année de master, j'entretenais donc le projet de retourner au Maroc pour y effectuer un terrain de recherche. Peu à peu, ma directrice de recherche<sup>4</sup> m'a fait remarquer l'encombrement du Maroc comme terrain de recherche pour les géographes français et m'a poussée à ouvrir mes horizons vers le Sud, tout en entretenant mon vif intérêt pour les questions de développement. C'est alors qu'un de mes professeurs a mentionné au détour d'une indication bibliographique, l'ouvrage de Jean-Robert Pitte issu de sa thèse de doctorat sur la création ex-nihilo dans les années 1960 de la ville-capitale de la Mauritanie, Nouakchott (Pitte, 1977). Ma directrice s'est empressée d'exhumer des armoires de l'université un exemplaire de ce texte pour me le donner. La lecture de cet ouvrage s'est immédiatement trouvée connectée à un souvenir fugace et plein de mystères sur Nouakchott. Quelques années auparavant, au retour d'une mission de bénévolat en Guinée, mon avion avait fait escale à Nouakchott pour prendre des passagers. La vision du tarmac par les hublots balayé par le sable et le poussière me laissait une impression mystérieuse. L'environnement intellectuel de cette première année de master ainsi que la reconstruction de ce souvenir, le vif désir d'ailleurs et des discussions avec ma directrice de recherche sur le choix de la thématique et du terrain de ma recherche de master dans l'éventualité d'une thèse ont achevé de me

---

<sup>4</sup> Brigitte Dumortier, alors Maître de Conférence en Géographie à l'Université Paris-Sorbonne

convaincre de la nécessité que j'avais de travailler sur la Mauritanie. Après quelques lectures, le pays m'apparut rapidement emblématique des changements urbains dans les pays du Sud et marqué du particularisme de la dimension culturelle de « traits d'union » entre plusieurs cultures. Tout cela me semblait digne d'un grand intérêt. J'envisageais alors un terrain anticipé dès l'été 2006 entre les deux années de master, suivi d'un autre terrain lors du quatrième semestre de master, consacré à une étude des problématiques urbaines dans une optique culturaliste à Nouakchott. Je découvris quelques semaines plus tard, m'attachant à approfondir mon étude bibliographique, les travaux de DEA d'Armelle Choplin sur Nouakchott, et qui, je ne tardais pas à l'apprendre, écrivait une thèse sur le sujet les problématiques urbaines de la capitale mauritanienne. Je décidais alors de poursuivre des recherches bibliographiques élargies sur Nouakchott et entreprenais de trouver un stage dans une ONG ou dans la coopération pour mieux appréhender la réalité spatiale de Nouakchott et y trouver une problématique plus précise pour mon mémoire de master. Après de difficiles recherches et quelques négociations, j'obtins la confirmation d'une ONG Nouakchottoise qui s'occupait de problèmes de développement (pêle-mêle de formation, de ramassage des ordures, de droits de femmes) de mon accueil dans le 5ème arrondissement de la capitale mauritanienne pour l'été 2006. Quelques mois plus tard, je reçus l'appel d'un chercheur souhaitant me rencontrer et discuter d'une éventuelle possibilité d'aller en Mauritanie pendant l'été 2006 pour y mener une enquête. Comblée à l'idée de pouvoir effectuer un « vrai » stage de recherche, je trouvais une amie pour me remplacer au sein de l'ONG auprès de laquelle je mettais engagée. J'essayai d'obtenir la possibilité d'un séjour à mi-temps sur les deux villes : Nouakchott et Nouadhibou, mais la réponse était catégorique, je devais consacrer mon étude à une monographie de la ville de Nouadhibou, il s'y produisait, paraît-il, une affluence inhabituelle de migrants ouest-africains et l'on voulait que je m'attache à en savoir un peu plus sur la question. Ma directrice de recherche me félicita d'avoir saisi l'opportunité et rassura mes craintes sur le sujet de la recherche en m'affirmant que la thématique était intéressante. Une fois mes examens terminés et mes vaccins contre les maladies tropicales mis à jour, je prenais l'avion à destination de Nouakchott puis de Nouadhibou avec pour tout bagage, la consigne de tenir un journal de bord de mes enquêtes et observations et le numéro de téléphone d'un biologiste français en mission à Nouadhibou qui devait m'héberger dans les premiers temps de mon séjour. À la sortie de l'avion, commença à s'écrire une autre histoire, celle de mes différents terrains de recherche, qui, s'échelonnèrent jusqu'en février 2011, me permettant de passer au total près de deux années à Nouadhibou.



# Introduction

Récits de parcours, expériences migratoires et politiques sécuritaires.

Confrontation des pratiques et enjeux d'échelles

*« Les migrations touchent tous les pays, et les mythes et les préjugés que font naître leurs conséquences n'en épargnent aucun. Ainsi, on croit à tort que les migrants sont une charge, alors qu'en réalité ils apportent beaucoup à leurs pays d'accueil. Travailleurs, ils apportent des compétences. Entrepreneurs, ils apportent des emplois. Investisseurs, ils apportent des capitaux. Dans les économies avancées et émergentes, ils jouent un rôle indispensable dans l'agriculture, le tourisme et le travail domestique. Souvent, ce sont eux qui prennent soin des membres les plus jeunes ou les plus âgés de la société.  
(...)»*

*Les États ont, certes, le droit souverain d'administrer leurs frontières. Ils ont, aussi, le devoir de se conformer aux obligations qu'ils ont contractées en droit international. Or, en vertu du droit international des droits de l'homme, tout être humain, sans discrimination aucune et quels que soient sa nationalité ou son statut officiel, peut jouir de ses droits fondamentaux. Aucun migrant ne devrait être envoyé là où il risque d'être torturé. Aucune migrante ne devrait rester privée de soins, notamment en matière de procréation. Aucun enfant migrant ne devrait être privé de l'école.*

*Les droits de l'homme ne sont pas un acte de charité ni une récompense que l'on attribue à celui qui respecte les règlements d'immigration. Les droits de l'homme sont la prérogative inaliénable de tous les êtres humains, y compris 214 millions de migrants et leurs proches. »*

Ban Ki-Moon, *Discours d'inauguration de la Journée Internationale des Migrants*, 2011.



*Nouadhibou, au cœur d'un événement migratoire*

Petite ville d'à peine plus de 100 000 habitants, isolée au nord de la côte Atlantique mauritanienne, Nouadhibou est pourtant loin d'être inconnue de la presse, des baroudeurs européens, des aventuriers africains. Ces dernières années, les pirogues au départ de ses côtes vers les îles Canaries ont largement contribué à sa médiatisation en tant que ville de migrants. Pourtant, depuis sa création au début du XX<sup>ème</sup> siècle, Nouadhibou a toujours été animée par les mobilités. Créée et construite par des étrangers européens et africains, dynamisée ensuite par les activités halieutiques employant majoritairement des étrangers ouest-africains, aujourd'hui, la ville fait face à un renouveau de sa population étrangère. L'histoire des circulations à Nouadhibou est liée à une position à l'interface de routes maritimes et terrestres reliant l'Europe et l'Afrique, le nord et le sud du Sahara, faisant de la ville un carrefour à la fois géographique, économique et social. Suite à un jeu d'évolutions de logiques territoriales et politiques à l'échelle de l'Europe, du Maghreb et de l'Afrique de l'Ouest, Nouadhibou est soudain devenu le port d'embarquement de quelques dizaines de milliers de migrants africains (majoritairement) à destination de l'Europe. Nouadhibou a donc fait face entre 2005 et 2007 à ce que l'on pourrait appeler un « événement migratoire »<sup>5</sup>. La logique de l'événement, rejoignant les mécanismes de la construction du mythe, celle-ci s'est peu à peu entourée d'un champ sémantique spécifique : « clandestins », « *baragas* », « transit », « pirogues ». Toutes sortes de noms ont été donnés aux embarcations – pirogues, *pateras*, *cayucos* – qui partaient des plages de Nouadhibou pour arriver aux îles Canaries. Cette migration, auparavant peu prise en compte, est soudain devenue visible. Le nombre de personnes concernées avait augmenté mais surtout des questions humanitaires se posaient avec l'accroissement du nombre de personnes noyées ou qui arrivaient en mauvaise santé aux îles Canaries. En outre, la question de l'avenir (économique, juridique, social) des personnes qui étaient parvenues à atteindre les côtes canariennes devenait de plus en plus pressante. Largement relayée par la presse, cette situation est devenue un véritable événement migratoire, pourvu de qualités herméneutiques. L'aventure comme volonté de tenter sa chance sur les pirogues a progressivement revêtu le caractère de l'acharnement et du désespoir au fur et à mesure de sa constitution en événement. Le *mbëkké*<sup>6</sup>, le *Barça* ou *Barsaq*<sup>7</sup>, ou encore le *Dem ba dè*<sup>8</sup> constituent le vocabulaire qui marque

---

<sup>5</sup> À la même époque, s'essoufflaient les départs des plages du Sahara Occidental, de plus en plus surveillées par les autorités marocaines, et partaient les premières pirogues des côtes sénégalaises.

<sup>6</sup> Cette expression renvoie au bélier qui donne des coups de corne contre quelque chose. Chez les pêcheurs Lébou, le *Mbëkké* renvoie au poisson qui, pris dans le filet, essaie de s'échapper à travers les mailles. Appliqué aujourd'hui, au départ en pirogue depuis les côtes sénégalaises, le *Mbëkké* renvoie à la tentative désespérée de partir en Europe après la mise en place des opérations conjointes de surveillance des frontières maritimes. (Voir Ndione, 2008 ; Fall, 2008).

le tragique de la situation en confrontant l'obligation (ressentie, imaginée, ou réelle selon les cas) de migrer vers l'Europe à l'impossibilité de s'y rendre par un autre moyen que celui, très dangereux, de la traversée en pirogue. L'événement devient ainsi une source de sens à l'échelle du monde et un élément de structure des expériences individuelles (Quéré, 2006), notamment à travers la reconfiguration des projets migratoires. Traiter de l'émergence des départs en pirogue vers les îles Canaries permet d'envisager le phénomène comme une discontinuité, suscitant de l'émotion pour les acteurs, les politiques, la presse, la société civile en Afrique et en Europe. La réponse des institutions à une discontinuité passe par sa normalisation, apportant ainsi une justification à des opérations militaires et à la mise en place de moyens colossaux pour enrayer les phénomènes migratoires. Une fois la situation humanitaire réglée, c'est-à-dire la diminution des départs depuis les côtes ouest-africaines, donc des arrivées aux îles Canaries et des morts par noyade, l'émotion retombe et l'événement est attribué au passé. Pourtant les dynamiques géographiques, économiques, politiques et sociales qui constituent à la fois les causes qui ont conduit à l'événement et les conséquences qui en sont issues, sont quant à elles toujours actives et la compréhension du phénomène reste à peine effleurée.

### *De la portée heuristique d'une monographie*

Face à l'évolution globale du paradigme migratoire marqué par le renforcement de certaines frontières, la Mauritanie endosse un statut particulier. En effet, alors que le Maroc, la Tunisie ou le Sénégal sont désignés et reconnus à la fois comme des pays de départ et des pays de transit, la Mauritanie est reconnue uniquement comme un pays de transit (Streiff-Fénart, Segatti, 2012). L'événement migratoire des départs en pirogue (2005-2007), renforcé par l'histoire cosmopolite de la ville, lui confère le statut emblématique de « ville de transit » traversée, peuplée, habitée de « migrants en transit ». Le transit est omniprésent dans la presse et la littérature scientifique sur Nouadhibou. Rarement défini, il présente et décrit des liens entre migrations et politiques, entre migrations et espaces, entre migrations et sociétés. Le premier constat marquant, et qui suscite l'interrogation, est celui de l'émergence soudaine de

---

<sup>7</sup> L'expression est soumise à différentes interprétations. Leurs sens et leurs origines se mêlent sans doute. *Barça* ou *barsaq* viendrait du *Wolof* et signifierait simplement « Barcelone ou la mort ». Le mot *Barsaq* employé seul renvoie au mot arabe *barsakh* signifiant « entre-deux » ou « zone intermédiaire ». Dans le *Coran* (sourate *Al-Rahmân* 55.19-21), il désigne la rencontre de deux eaux, saumâtre et douce, qui ne se mélangent pas. Dans ce cas, l'utilisation de l'expression *Barsaq*, ne désignerait pas une tentative périlleuse de rejoindre l'Europe en embarquant sur les pirogues mais seulement l'aventure entreprise par les aventuriers et la situation de coprésence dans les espaces où leur mobilité connaît un temps d'immobilité, comme à Nouadhibou. Les différences d'interprétation viennent des différences de contexte entre le Sénégal, d'où partent majoritairement des Sénégalais, et la Mauritanie, où séjournent (et dont certains partent également) majoritairement des étrangers ouest-africains. D'autre part le contexte temporel, ante - et post - opérations *béra* joue également un grand rôle.

<sup>8</sup> Signifie littéralement « partir ou mourir » en *wolof*.

cette « célébrité » de Nouadhibou liée au goût de l'opinion publique pour le sensationnalisme. L'histoire de la ville permet de s'interroger sur les fantasmes et représentations ainsi générés. La ville, décrite comme envahie de candidats au départ, ne correspond pas à la réalité vue et vécue sur le terrain. Le second constat est celui de la coexistence de deux populations distinctes de migrants : ceux qui ne font que passer, ceux qui viennent pour travailler. Nouadhibou est alors décrite comme une nasse, un cul-de-sac, donnant ainsi l'idée que les étrangers encore présents dans la ville sont bloqués (Choplin, 2010). Le transit correspondrait alors à un état spatial flou entre un espace de départ et un espace d'arrivée. La ville de transit serait une sorte d'espace de rétention d'où les migrants souhaitent partir mais qu'ils ne peuvent pas quitter (Brachet, 2007). Pourtant, au fil du temps passé à arpenter les quartiers de migrants et à discuter avec eux, la distinction entre transit et installation semble difficile à établir. Entre ceux qui veulent partir, mais pas tout de suite, ceux qui sont ici depuis de nombreuses années mais souhaiteraient pouvoir dès qu'ils en auront l'occasion, ceux qui ne savent pas et ceux qui changent d'avis chaque semaine, la problématique des migrations de transit à Nouadhibou semble poser de plus en plus de difficultés. Ces approches théoriques floues et politisées du transit confrontées à une réalité de terrain complexe, multiple mais fluide, établissent une sorte de rupture du sens. J'ai alors voulu approfondir ma compréhension de ces phénomènes pluriels que chercheurs et institutions décrivent sous le mot de transit. Interroger une réalité sensible face à laquelle les mots manquaient pour qualifier, décrire et comprendre. À Nouadhibou, ce constat appelle à poser la question des effets sociaux et spatiaux des politiques migratoires européennes à l'échelle locale. À travers une approche ethnographique et monographique basée sur des récits de vie migratoire, j'ai retracé les parcours des migrants, cherché à comprendre leurs expériences et je me suis interrogée sur la manière dont se construisent et se modifient leurs projets migratoires. Au cours des enquêtes, les notions de parcours, d'expériences et de projets migratoires ont permis de mieux comprendre l'usage souvent inadapté du mot transit pour qualifier tous les types de mobilités intermédiaires que l'on peine à décrire. Ces précautions à manier la notion de transit appraissent d'autant plus importantes dans un contexte socio-politique globale où le mot est souvent utilisé pour qualifier les migrants en vue de créer des catégories utiles à justifier le durcissement des politiques migratoires. L'évolution historique et géographique des mobilités africaines ne correspond pas à cette vision manichéenne et catégorielle de la circulation des personnes. Elle se définit au contraire par la perméabilité des catégories, la coexistence des situations et la complexité des espaces-temps. Au-delà de ces implications politiques et juridiques à l'échelle internationale, la création de catégories de migrants a également des conséquences sociales et spatiales sur les territoires traversés (à l'échelle locale comme à l'échelle nationale). L'étude de ces évolutions permet de mettre en valeur les effets des politiques migratoires sur les espaces locaux dont elles sont l'objet. La monographie de la situation transitoire des migrants à Nouadhibou permet d'approfondir la compréhension de phénomènes plus globaux tels que l'évolution des pratiques de mobilités en lien avec l'évolution restrictive des cadres juridiques de la mobilité à l'échelle mondiale entre Nord et Sud(s).

Dans cette démarche compréhensive, il est apparu particulièrement important de situer l'étude des mobilités des migrants rencontrés à Nouadhibou. Revenir dans un premier temps sur l'histoire des mobilités dans le Sahara nomade permet de comprendre les logiques territoriales mauritaniennes. De la même façon, l'histoire des mobilités en Afrique de l'Ouest permet de situer les parcours, les expériences et les projets des migrants actuels entre continuité et ruptures dans les pratiques de mobilités sur le temps long. En effet, alors que la vision contemporaine et politisée du transit réintroduit une opposition forte entre espaces de départ et espaces d'arrivée impliquant une vision segmentée de la mobilité, l'histoire des migrations en Afrique de l'Ouest et au Sahara permet de mieux comprendre comment les mobilités peuvent être envisagées de manière continue à l'échelle de la vie d'un individu et comme élément de perpétuation du groupe ou de la famille. Brosser rapidement le portrait de la constitution de la Mauritanie permet de situer le contexte particulier de pays, qui s'est toujours développé de manière quelque peu différente de ses voisins et qui l'est encore aujourd'hui de par ses caractéristiques géographiques, démographiques, urbaines, économiques et politiques (Chapitre 1). Aujourd'hui, dans l'espace migratoire qui se déploie de l'Afrique de l'Ouest à l'Europe de l'Ouest, la Mauritanie est considérée comme un espace de transit (et non un espace de départ) par les pays européens, retrouvant ainsi la place de zone tampon que la France lui avait attribuée pendant la période coloniale. Un des objectifs de cette thèse étant de comprendre l'effet des politiques migratoires européennes sur les espaces locaux à l'extérieur des frontières de l'Europe (et qui font l'objet d'opérations spéciales et de négociations bilatérales ou multilatérales), la présentation et l'examen de la mise en place de politiques migratoires communes à l'échelle européenne et de leur application sur des territoires extra-européens constituent un préalable nécessaire à la démonstration (Chapitre 2). La notion de contexte (historique, géographique et politique dans ce cas) s'impose car elle permet de saisir la permanence et l'ancrage des phénomènes dans des temporalités longues d'une part, et de préciser les évolutions récentes des structures qui encadrent les phénomènes étudiés d'autre part. Ainsi, une fois les contextes détaillés, les questions conceptuelles et méthodologiques de la thèse peuvent être exposées. La présentation de la problématique et de la méthodologie s'accompagne de la mise en contexte dans un environnement réflexif et thématique plus global, celui des études sur les migrations (Chapitre 3). En effet, l'analyse des récits illustrant des parcours singuliers ne prend sens qu'avec l'appréhension d'un contexte théorique préalable, c'est précisément à ce moment que les phénomènes révèlent des logiques plus globales que celles des parcours individuels. La première partie de la thèse consiste donc à asseoir les bases qui permettent de construire le renouvellement de la réflexion autour du « transit ». Dans la deuxième partie, la première étape de la réflexion consiste à retracer les itinéraires des migrants jusqu'à Nouadhibou en observant la façon dont les étapes se lient entre elles, se succèdent, se chevauchent à partir d'enquêtes et de récits biographiques sur les parcours migratoires (Chapitre 4). La dimension ethnographique de la méthodologie de recueil des données permet de s'intéresser de manière approfondie à la compréhension de l'expérience migratoire (Chapitre 5). Plaçant ainsi le migrant au cœur du processus de mobilité,

l'étude des mécanismes de prise de décision individuelle et leur inscription dans des contextes collectifs sont au centre d'une réflexion sur le projet migratoire (Chapitre 6). La compréhension des mobilités à partir des trois éléments clés que sont les parcours, les expériences et les projets permet de s'interroger sur la pertinence de l'utilisation du qualificatif de transit pour désigner les espaces, les situations et les migrants eux-mêmes dans une troisième et dernière partie. Les apports de l'anthropologie anglo-saxonne et des *Forced Migration Studies* invitent alors à approfondir la réflexion sur le caractère performatif de la notion de transit (Chapitre 7). Enfin, ces analyses amènent à prendre en compte la forme subtile de tension entre mobilité et immobilité qui se traduit à Nouadhibou par des situations de transitions prolongées. La ville se fait ainsi laboratoire de l'étude du changement urbain à l'aune des pratiques de mobilités des migrants ouest-africains à travers la notion de coprésence et la prise en compte de la rue comme espace d'interactions (Chapitre 8) (Berthomière, 2012).

### *L'Afrique au cœur d'un monde migratoire en pleine évolution*

*« 'Clandestins', 'sans-papier', sont des mots ou des expressions qui font un sort à part à certaines catégories d'immigrés, mais, contrairement à ce que suggèrent ces mots et expressions, leur existence est souvent connue officiellement. Simplement, elle n'est pas reconnue. Les clandestins se distinguent d'abord des autres immigrés par le déni dont leur existence est l'objet. La catégorie générale de l'immigration est d'ailleurs tout entière atteinte par cette précarité de statut. La qualité d'immigré 'officiel' n'est pas une assurance absolue contre le basculement dans la clandestinité : un visa de tourisme a une durée limitée, une carte de séjour aussi, les lois sur l'immigration peuvent changer en fonction de la conjoncture politique et économique. » (Augé, 2009, pp. 45-46).*

Les migrations deviennent donc l'un des grands paradigmes sociétaux de ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle (Simon 2008a ; Simon, 2008b). Comme ce pu être le cas auparavant dans l'histoire, elles sont l'objet de fantasmes et de prédictions alarmistes cristallisant les peurs sociales et instrumentalisant des velléités nationalistes ensommeillées. Pourtant les mobilités humaines sont au cœur des dynamiques géographiques depuis plusieurs siècles, elles ont permis l'enrichissement culturel comme le développement économique des pays aujourd'hui les plus riches et contribuent dans bien des espaces au renouvellement des populations. Les migrations peuvent se lire à toutes les échelles et permettent de comprendre l'évolution des relations internationales comme l'évolution interne des sociétés, de l'État aux espaces urbains (Withol de Wenden, 2013). Dans cette étude de cas, les changements à l'échelle locale et les grandes évolutions internationales interagissent pour produire un ensemble de nouvelles

pratiques et représentations à Nouadhibou, en Mauritanie et dans les parcours des migrants ouest-africains.

À l'échelle mondiale, l'ONU recensait en 2013 quelques 232 millions de migrants internationaux. Si ce chiffre augmente par rapport aux années précédentes, le nombre de migrants a ralenti sa progression depuis 2007. Depuis la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle les migrations Sud-Nord ont fortement augmenté mais, encore en 2013, le nombre des migrations Sud-Nord restait inférieur à celui des migrations Sud-Sud souvent moins prises en compte par les études et les médias. À l'échelle mondiale, la tendance à la féminisation et à l'augmentation des qualifications des migrants s'installe en revanche durablement (OCDE, 2013). En Europe, la question des migrations extra-européennes a pris beaucoup d'importance depuis les années 1980, d'abord en provenance du Sud puis en provenance de l'Est. Aujourd'hui, les politiques migratoires européennes se construisent autour d'une logique protectionniste et sécuritaire de l'espace interne aux frontières européennes. En France, le débat public, comme la recherche, s'est fortement penché sur les migrations en provenance d'Afrique du Nord et aujourd'hui d'Afrique de l'Ouest. Le mythe d'une invasion (Bigo, 1991 ; Bocquier, 1998 ; Haas, 2007) est relayé par des médias et des politiques qui ne prennent que rarement en compte la complexité et la diversité des mobilités dans les pays du Sud. Cette analyse relève d'une vision fracturée des rapports Nord-Sud(s) (Retailé, 1997 ; Gervais-Lambony ; Landy, 2007), d'une différenciation d'accès à la mobilité, facilitée pour certains, entravée pour le plus grand nombre. Étudier la situation des migrants ouest-africains à Nouadhibou est un des moyens de mettre en lumière ces phénomènes. La construction d'obstacles aux mobilités en provenance du Sud a entraîné des processus sociaux et spatiaux inédits dans des espaces où jusqu'alors les mobilités s'effectuaient sans attirer l'attention des politiques, des chercheurs ou des médias. La question des conséquences des politiques migratoires européennes sur les mobilités au Sud est centrale au questionnement de cette thèse. Les études sur les mobilités transsahariennes ont commencé sur le Sahara central par le biais de chercheurs étudiant les circulations, le nomadisme, les espaces désertiques (Grégoire, Schmitz, 2000 ; Pliez, 2002 ; Marfaing, Wippel, 2004). Peu à peu, les migrations ont retenu toute l'attention des chercheurs (Bredeloup, Pliez, 2005 ; Brachet, 2007) puis les zones géographiques d'étude se sont élargies et les migrations en provenance d'Afrique ont pris de l'importance à travers de nombreux colloques, publications et programmes de recherches (ANR MITRANS, MIPRIMO, projet MAFE de l'Ined, Programme MIMED entre autres). Dans cette thèse, ce sont les migrations en provenance d'Afrique de l'Ouest qui retiennent plus spécifiquement mon attention. À travers les étapes particulières que représentent Nouadhibou et la Mauritanie dans les parcours des migrants ouest-africains, l'ambition de cette thèse est de remettre en question la notion de transit à l'interface du local (pratiques migrantes à Nouadhibou et interactions socio-spatiales à l'échelle locale) et du global (dispositifs réglementaires de la migration, structures politiques, spatiales, sociales nationales et internationales).

### *La Mauritanie, un pays aux mobilités enracinées dans l'Histoire*

Afin de comprendre de manière approfondie la situation de Nouadhibou à l'échelle locale, il paraît en premier lieu important de retracer le contexte historique des migrations sahariennes et ouest-africaines d'une part et l'histoire du contexte mauritanien d'autre part. L'importance des mobilités en Mauritanie s'explique à la fois par leur ancienneté liée à la tradition nomade mais aussi par la position géographique et politique du pays, à la charnière entre deux mondes. Dans les années 1960, la Mauritanie était qualifiée de trait d'union entre le « *trab-el-bidan* » et le « *trab-es-sudan* » le pays des blancs et le pays des noirs. Les événements de 1989<sup>9</sup> ont rappelé que la position de trait d'union est aussi celle de ligne de front entre des populations en lutte pour leur obtenir la place qu'ils estiment légitimes au sein de la société. Aujourd'hui, la confrontation soudaine des pays en développement avec une économie mondialisée entraîne une reconfiguration des rapports entre les pays et les sous-ensembles régionaux à l'échelle mondiale. La Mauritanie est un pays historiquement animé de mobilités multiples, dont la nature, les origines et les modalités ont évolué au fil du temps. La composition multiculturelle de sa population ajoute encore à cette diversité. Indépendant depuis 1960, le pays se compose d'à peine plus de 3 millions d'habitants qui se répartissent sur la superficie du territoire dont environ un million dans la capitale Nouakchott et plus d'un million dans les régions riveraines du fleuve Sénégal. L'émigration mauritanienne est donc peu visible étant donné le faible nombre d'habitants. Pourtant les Mauritaniens sont d'actifs émigrants dans la sous-région et dans les pays arabes mais également en Europe et en Amérique du Nord. Les évolutions des réglementations migratoires à l'échelle internationale amènent progressivement des changements socio-politiques et juridiques qui font évoluer la place du pays dans ses relations avec ses voisins de la sous-région et avec les pays européens.

La Mauritanie se construit progressivement à travers des interactions marchandes, explorations et conquêtes des populations nomades du Nord et populations de pasteurs et d'agriculteurs du Sud depuis le II<sup>ème</sup> siècle. Les relations culturelles entre le Maghreb, l'Afrique saharienne et subsaharienne connaissent un développement significatif à partir du VII<sup>ème</sup> siècle. Le commerce transsaharien joue alors un grand rôle dans la structuration de la société nomade et les villes-relais ont marqué l'histoire du territoire au gré des contextes historiques : Aoudaghost, Oualata, Ouadane, Atar, Tichit, Tidjikja. Aujourd'hui, la population se compose de trois grands groupes : Négro-mauritaniens, Maures et *haratin*. Les Négro-mauritaniens, aussi appelés « gens du fleuve<sup>10</sup> » du fait de leur origine géographique, incluent des populations issues des ethnies *Haalpularen*, Soninke, Wolof et Bambara<sup>11</sup>. Peuls et Toucouleurs, forment la

---

<sup>9</sup> Heurts ethniques entre la Mauritanie et le Sénégal. Pour plus de détails, voir Chapitre 1, p. 89.

<sup>10</sup> Fait référence au fleuve Sénégal.

<sup>11</sup> Depuis le VIII<sup>ème</sup> siècle, ces peuples se succèdent se rattachant à différents grands royaumes et empires (Ghana, Mali, Songhai, Jolof, Waalo, Fouta Toro) fondateurs de l'histoire ouest-africaine.

base *haalpularen* de la société mauritanienne, population aujourd'hui très nombreuse et en expansion de Rosso jusqu'à la région du Gorgol (ainsi qu'à Nouakchott et dans les villes industrielles). Les Wolofs constituent le peuplement traditionnel du delta du fleuve Sénégal en aval de Rosso. Les Soninkes forment une communauté puissante et largement majoritaire dans la région du Guidimakha. Depuis les sécheresses des années 1970, ces groupes ont massivement émigré vers les gros centres urbains et/ou économiques (Nouakchott, Nouadhibou, Zouérate) et vers le Sénégal, mais ils composent encore aujourd'hui la majorité de la population dans les régions du fleuve. Les Maures sont des populations d'ascendance arabo-berbère qui se réclament généralement d'une certaine « bédouinité », revendiquant la langue *hassaniyya*. Originaires des régions centrales et septentrionales de la Mauritanie, ils ont été placés au pouvoir par les colonisateurs au moment de l'Indépendance. Enfin, les populations *haratin*, également appelées « Maures Noirs », sont les anciens esclaves des Maures, issues d'ethnies négro-africaines, elles font intégralement partie de la structuration sociale traditionnelle de la société maure. La période coloniale a consisté en une « pacification » visant à sécuriser les terres agricoles des rives du fleuve Sénégal en les préservant des *razzia* des tribus maures. Les colonisateurs s'efforcent de sédentariser le plus possible les populations nomades pensant que l'immobilité des hommes faciliterait le contrôle des territoires. Si l'histoire des mobilités a animé le territoire mauritanien au fil des siècles, il est difficile de parler d'émigration ou d'immigration en Mauritanie avant la fin des années 1950 qui marqua progressivement l'autonomie territoriale du pays par rapport au Sénégal. D'une part, les populations négro-mauritaniennes ont longtemps vécu sur des terres situées de part et d'autre du fleuve Sénégal qui marque aujourd'hui la frontière entre les deux pays. D'autre part, les populations maures, qu'elles pratiquent un nomadisme d'élevage transhumant ou de commerce caravanier, se souciaient peu des frontières coloniales tracées sur les cartes de l'AOF.

À partir de l'Indépendance, la construction d'une économie nationale attire des travailleurs migrants de la sous-région. Les logiques d'immigration régionale s'inscrivent dans la continuité des pratiques précoloniales, les populations voisines immigrant en Mauritanie au gré des contextes et des opportunités. Les populations sahraouies au nord (se mêlant souvent à la population nationale et difficilement repérables dans les statistiques) sont largement supplantées aujourd'hui par l'immigration sénégalaise, malienne et guinéenne. Cette immigration régionale de travail, s'est rapidement imposée à l'époque de la construction du pays dans les années 1960 lorsque l'exploitation du minerai de fer et la construction des villes ont marqué l'histoire du développement du pays. Aujourd'hui, ces populations de travailleurs immigrés régionaux se sont diversifiées à la fois dans leurs origines et dans leurs projets migratoires. La temporalité et la spatialité des migrations en Mauritanie ont évolué en lien avec la littoralisation des itinéraires migratoires transsahariens visant à contourner les législations restrictives concernant l'entrée des étrangers extra-communautaires dans les pays européens. C'est ainsi que Nouadhibou est devenu en 2005 un des ports de départ des pirogues de

migrants irréguliers à destination des îles Canaries. Cette situation a entraîné une forte répression sur les étrangers ouest-africains en Mauritanie. La peur du migrant clandestin et la confusion systématique avec les travailleurs immigrés a été renforcée par le laxisme des contrôles aux frontières, la non-application des lois sur l'immigration et le travail en Mauritanie et surtout par les communications alarmistes de la presse locale et européenne. Le pays compte un nombre assez restreint d'immigrants venant des pays du Nord : une partie d'entre eux, essentiellement européens et américains, sont engagés dans la diplomatie, la coopération et le développement. Les activités industrielles du pays sont un autre moteur de l'immigration des pays du Nord en Mauritanie. Jusque dans les années 1960, la Miferma<sup>12</sup>, exploitant d'importantes mines de fer au Nord du pays, employait en majorité des travailleurs européens. Aujourd'hui, c'est le secteur de la pêche (à Nouadhibou essentiellement) qui attire le plus de travailleurs et d'investisseurs étrangers. Les Espagnols et les Chinois sont les plus nombreux mais on compte également des ressortissants des pays de l'Est, d'Amérique du Sud et d'Asie du Sud-Est. Les populations immigrées d'origine maghrébine occupent majoritairement les secteurs de la diplomatie, de la restauration rapide et de l'ingénierie. La communauté libanaise est quant à elle plus restreinte que dans d'autres pays d'Afrique, elle se cantonne principalement à la ville de Nouakchott dans les secteurs du commerce et de la restauration.

À partir des années 1950-1960, on peut également identifier des flux d'émigration des Mauritaniens vers les autres pays (Lericollais, 1975 ; Schmitz, 1994). Pendant ces années, les destinations de ces mobilités obéissent à des filières qui se construisent en fonction de logiques d'appartenance ethnique. Les Soninkés de Mauritanie, tout comme leurs voisins maliens et sénégalais construisent des réseaux durables de migration de travail en France puis dans d'autres pays d'Europe. Les Toucouleurs (*baalpularen*) migrent vers le Cap-Vert dans les années 1970. Les Wolof entretiennent principalement leurs réseaux migratoires avec les différentes régions sénégalaises (où la population Wolof est majoritaire à l'échelle nationale). Enfin, l'émigration maure est essentiellement composée par les commerçants qui perpétuent en l'adaptant la pratique du commerce transsaharien vers les pays au sud de la Mauritanie. Boutiquiers, transporteurs, intermédiaires, bijoutiers s'installent au Mali, en Côte d'Ivoire, en Gambie, en Guinée (on note encore aujourd'hui à Bamako et à Saint-Louis des quartiers de boutiquiers maures) mais surtout au Sénégal où ils profitent de l'économie arachidière jusque dans les années 1970<sup>13</sup>. Jusque dans les années 1990, l'émigration mauritanienne a bénéficié de la concurrence entre les blocs de l'Ouest et de l'Est, permettant à de nombreux étudiants d'être formés dans les pays soviétiques (essentiellement pour des formations d'ingénieurs et techniciens des travaux publics, des formations en liens avec les métiers de la mer et des

---

<sup>12</sup> Mines de fer de Mauritanie, entreprise nationalisée en 1974 et devenue la SNIM (Société Nationale Industrielle et Minière de Mauritanie).

<sup>13</sup> Sur l'émigration mauritanienne et sénégalaise, voir entre autres Amselle, 1976 ; Dubresson, 1975 ; Manchuelle, 2004 ; Timera, 1996.

formations scientifiques poussées en biologie, physique, géologie). Les années 1990 marquent un tournant. Les « événements de 1989 » y contribuent fortement. Les tensions ethniques liées aux déséquilibres de la répartition des pouvoirs et aux mécontentements vis-à-vis des politiques linguistiques sont récurrentes entre les populations maures et négro-mauritaniennes. Aujourd'hui, l'effectif des Mauritaniens résidents à l'étranger est évalué par le Ministère Mauritanien des Affaires Étrangères à 250 000 personnes dont plus de la moitié résiderait en Afrique de l'Ouest. L'émigration mauritanienne régionale s'inscrit en continuité des logiques de proximité présentées précédemment, sa redistribution s'effectuant au gré de l'évolution des conflits en Afrique de l'Ouest. L'Europe représente une destination privilégiée des émigrés mauritaniens, notamment la France (20 000 émigrés) et l'Espagne (8000 émigrés). Ces deux pays (et dans une moindre mesure les autres pays européens) sont des destinations de travail mais également des destinations privilégiées par les étudiants et les réfugiés. La faiblesse numérique de l'émigration mauritanienne (liée à la petite taille de la population nationale), explique en partie la désignation de la Mauritanie comme pays de transit et non comme pays de transit et d'émigration de la part des institutions européennes de gestion des migrations.

### *La Mauritanie face au durcissement des politiques migratoires européennes*

*« Stocks and flows of Irregular migration, by definition, are impossible to measure. Instead there are more or less politicised guesses and estimations. According to various estimates the level of irregular immigration in the EU is between 4-8 million, plus up to 9 million in the Russian Federation and some hundred thousand in Turkey, Ukraine and other European non-EU countries. Their proportion of the immigrant populations ranges from a 2 per cent (Sweden) to 15 per cent (Germany). Annually, around 300,000 thousand people are prevented from illegally entering EU territory, this represents around 0.1 per cent of all international arrivals. »*

(Düvell, 2006, p. 3)

Depuis une dizaine d'années, la Mauritanie assiste et participe au renforcement progressif des frontières extérieures de l'Union Européenne. Le pays a d'abord été associé aux pays du Maghreb dans le dialogue euro-méditerranéen mais depuis 2006 et l'arrivée aux îles Canaries de plusieurs milliers de migrants ouest-africains ayant embarqués au port de Nouadhibou, la coopération entre l'Union Européenne et la Mauritanie s'est intensifiée. Des accords bilatéraux signés avec l'Espagne en 2003 et complétés en 2006 permettent une coopération effective pour la lutte contre l'émigration à partir de la Mauritanie à travers des dons de matériels, des activités de formation et un soutien logistique et humain coordonné par l'agence FRONTEX. Cette gestion externalisée des frontières par l'Union Européenne a d'importants effets sur les pays du Sud. En effet, dans le cadre de ces coopérations, le Parlement mauritanien a approuvé en 2008 et 2009 un nouveau texte de loi relatif à l'entrée et

au séjour des étrangers et au droit d'asile en Mauritanie intégrant les nouvelles problématiques migratoires insufflées par l'Union Européenne. Le caractère normatif de ce texte le rend pour l'instant difficilement applicable dans le contexte mauritanien pourtant le gouvernement tient à montrer son engagement dans le partenariat avec l'Europe à travers quelques actions ponctuelles fortes comme le rapatriement au Sénégal d'un millier de migrants et travailleurs irréguliers en avril 2012. À travers les nouvelles problématiques de l'immigration, le pays se confronte à des questions comme celles de sa modernisation sociale et du vivre ensemble des différentes communautés qui y sont installées. Parallèlement, la mondialisation entraîne une évolution des logiques migratoires jusqu'alors concentrées dans l'émigration de travail vers les pays du Nord. Ainsi, une logique de réseaux de migrations (réguliers et irréguliers) se greffe sur les relations déjà existantes entre les régions mauritaniennes émettrices de flux migratoires et les pays du nord anciennement demandeurs de main-d'œuvre. Aujourd'hui, les étudiants et les travailleurs saisonniers constituent une importante partie de l'émigration mauritanienne vers des pays du Nord de plus en plus diversifiés (même si l'Espagne et la France restent des destinations privilégiées). Enfin, les flux temporaires à destination des pays arabes concernent des mobilités étudiantes, touristiques et religieuses. Si l'Arabie Saoudite attire chaque année de nombreux Mauritaniens pour le *hadj*, des pays comme la Turquie, l'Égypte, le Maroc ou les Émirats Arabes Unis deviennent des destinations de plus en plus privilégiées des Mauritaniens pour les migrations de loisirs, d'affaires ou d'étude. Les pays du Golfe comptaient 24 000 émigrés mauritaniens en 2005, majoritairement installés aux Émirats Arabes Unis pour une immigration de travail temporaire. D'autres destinations plus atypiques accueillent de petites communautés d'émigrants mauritaniens. C'est notamment le cas de l'État du Kentucky aux États-Unis, où se sont installés des réfugiés rejoints par leur famille élargie, et la Chine, où certains Mauritaniens officient comme intermédiaires pour développer les affaires entre les deux pays.

La littoralisation des migrations transsahariennes suit une évolution abondamment analysée par les chercheurs. Suite à la difficulté croissante qu'imposait la traversée du Sahara central et face au renforcement des dispositifs sécuritaires sur les côtes marocaines, des points de départs sont apparus progressivement sur les côtes atlantiques avec pour destination l'Espagne (le même phénomène a pris de l'ampleur sur les côtes tunisiennes à destination de l'Italie). Les départs ont commencé depuis les côtes atlantiques du Maroc et du Sahara Occidental<sup>14</sup> suite à la difficulté croissante de rejoindre l'Europe par Ceuta et Mellila. Les départs se sont décalés vers le Sud d'abord vers Agadir puis depuis les ports de pêche des côtes sahariennes (Laayoune, Tarfaya, Dakhla). La coopération croissante du Royaume du

---

<sup>14</sup> Le Sahara Occidental est un territoire dont le statut est ambigu puisqu'il est voué à voter son autodétermination depuis 1974. Le référendum est sans cesse repoussé et n'a toujours pas eu lieu. Le Royaume du Maroc, à travers des mouvements de population et des politiques de développement de ses régions désertiques administre *de facto* cette région qu'il considère faire partie de son territoire. Nous ne prenons pas position sur ce débat mais nous emploierons le terme de Sahara Occidental car géographiquement les mobilités et les pratiques des migrants s'y déroulent différemment de celles du Maroc urbain.

Maroc avec l'Europe sur les questions de gestion des flux migratoires entraîne une surveillance accrue des côtes marocaines. Par ailleurs, la faible importance de la pêche artisanale dans cette zone et le déclin relatif des activités de pêche sur les côtes du Sahara occidental laissent de moins en moins de possibilités aux migrants candidats à la traversée vers les îles Canaries. En outre, à cette époque (la première moitié des années 2000), les migrants qui souhaitaient tenter une traversée vers les îles Canaries depuis les côtes du Sahara Occidental venaient de traverser le Sahara Central ayant rejoint la Libye ou l'Algérie avant de s'apercevoir que les possibilités de migration au Maroc via Ceuta et Mellila s'avéraient difficiles. Ils redescendaient alors vers le Sud pour tenter leur chance vers les îles Canaries. La littoralisation des itinéraires migratoires n'en était alors qu'à son premier stade. Sur fond d'une pratique résiduelle de migrations clandestines via les chalutiers mauritaniens allant en réparation à Las Palmas conjuguée à un contexte social favorable et au dynamisme de la pêche artisanale, un itinéraire par le Sud s'imposa comme une nouvelle route migratoire vers l'Europe. Les logiques migratoires Sud-Nord et Sud-Sud interagissent alors de plus en plus. Nouadhibou, le port d'embarquement de ces migrations, est une ville dont l'importance économique est connue dans la région. L'assimilation de ces migrations aux migrations transsahariennes pose cependant un problème de définition, puisqu'une grande partie du Sahara est contournée par la mer pour arriver directement sur des territoires européens (les îles Canaries). La République Islamique de Mauritanie est considérée à la fois comme un pays saharien traversé par des flux de migrants qui tentent une aventure<sup>15</sup> vers le Nord (au même titre que le Niger par exemple) mais aussi comme un espace de rétention, puisqu'étant la dernière barrière avant l'Europe, au même titre que les pays du Maghreb. Cette ambivalence de la place de la Mauritanie est entretenue par l'histoire de son territoire, marquée à la fois par les mobilités nomades sahariennes, celle des pasteurs sahéliens, celle des royaumes médiévaux d'Afrique de l'Ouest et plus récemment par les mobilités ouest-africaines liées à la colonisation et aux indépendances. Les mobilités qui traversent le pays et s'arrêtent ou se poursuivent à Nouadhibou sont ainsi très compliquées à qualifier, tout autant que le rôle et le statut du territoire traversé, qui reflète une situation « d'entre-deux » (Gonin, 1997).

*Les récits de vie migratoire comme matériel d'analyse pour la compréhension des mobilités*

La comparaison avec les pays du Maghreb vient certainement du fait que beaucoup d'études sur les migrations vers l'Europe se concentrent sur la rive Nord du Sahara. Les thématiques de recherches sont alors développées en fonction de ce contexte particulier de

---

<sup>15</sup> Ce terme a une place importante dans notre travail, nous y reviendrons plusieurs fois au fil du texte pour le définir et en préciser la portée. Pour l'instant, retenons ici que le caractère aventureux de ces migrations implique une forte incertitude géographique et temporelle de la mobilité engagée par ces migrants.

nouvelles formes d'immigration et du renouvellement de l'altérité dans les sociétés maghrébines. Trop souvent encore la question des migrations est posée à travers une opposition entre espaces de départ et espaces d'arrivées (Simon, 2002). La Mauritanie, de par sa diversité géographique, ethnique, sociale, est à la fois pays de départ et d'arrivée, pays où l'on rentre et d'où l'on part. Ce statut est souvent flou dans les mots des migrants interrogés. Cette absence de définition constitue le moteur des interrogations sur le statut des étapes, les parcours, les expériences et les projets des migrants. À travers des méthodes plurielles inspirées de traditions géographiques et ethnographiques, cette thèse cherche tout d'abord à retracer les parcours des migrants jusqu'à Nouadhibou. Face à une réalité de terrain compliquée par l'afflux des médias, des organisations humanitaires, des ONG et des chercheurs pendant la période d'intensification des départs en pirogue, il m'est apparu nécessaire d'inscrire ma démarche méthodologique dans un temps long. C'est au travers de 40 récits de vie migratoire, 72 enquêtes biographiques accompagnées d'un questionnaire sur les pratiques spatiales, 9 entretiens ressources et une enquête auprès des acteurs de la pêche (notamment un questionnaire auprès de 35 entreprises de pêche et de transformation des produits halieutiques) que je démêle la notion de transit tout au long de ce texte. Les deux années passées sur le terrain m'ont permis d'appréhender le contexte d'une ville en mouvement et d'une situation migratoire à la fois inscrite dans une histoire longue et dans la temporalité immédiate de l'événement. Prendre le temps de s'immerger sur le terrain m'a permis de recueillir des témoignages plus authentiques<sup>16</sup>, parmi les 40 entretiens, j'ai pu revoir plusieurs fois 11 personnes dont 6 à des occasions très régulières. Ce temps de l'immersion m'a aussi permis de recruter les personnes enquêtées hors des réseaux classiques sollicités pour documenter cette « nouvelle » immigration à Nouadhibou, que sont notamment la Mission Catholique, l'ONG APEAH (qui a réalisé les premières actions autour de l'immigration à Nouadhibou) et les Présidents des communautés nationales d'étrangers. Pour autant, il a été important de rencontrer ces acteurs qui participent activement à l'accueil et à l'insertion des populations ainsi que d'autres acteurs institutionnels comme certains services municipaux, certains services consulaires et d'autres acteurs plus informels comme les gérants de restaurants et les commerçants, qu'ils soient Mauritaniens, Ouest-Africains, Européens ou Asiatiques. L'histoire de la ville est indispensable à la compréhension des logiques socio-spatiales de l'insertion des migrants dans la ville, j'ai donc également rencontré certains témoins de l'évolution de la ville présents depuis les années 1960 (Mauritaniens comme anciens expatriés aujourd'hui revenus à Nouadhibou). Pour sortir du contexte très local de la ville, j'ai eu la chance de pouvoir effectuer quelques observations décentrées dans le reste du pays (notamment à Nouakchott et dans l'Adrar) mais aussi dans les pays voisins de départ et de transit (notamment au Sénégal et au Mali) ainsi que des observations aux frontières Nord et Sud du Pays (à Guergérat, à Rosso et le long du fleuve Sénégal). Après cette longue phase d'immersion dans le quotidien des migrants en mobilité, c'est à travers leurs mots que j'ai

---

<sup>16</sup> notamment dans un contexte où la rémunération des enquêtés n'était pas rare, parfois sollicitée par les enquêtés, entraînant dans certains cas une standardisation des discours.

souhaité interroger la notion de transit. Le triptyque Parcours, Expériences, Projets constitue l'arsenal théorique de mon exploration du « transit ». En attachant une attention particulière à la dimension temporelle des parcours, je cherche à mieux comprendre les logiques de continuité dans la mobilité des jeunes ouest-africains rencontrés à Nouadhibou à travers l'étude des parcours migratoires. L'analyse des structures spatiales qui forment la continuité des parcours amène également à s'interroger sur le contenu du vécu des migrants pendant leur parcours. L'étude des interactions sociales pendant la mobilité (ou l'immobilité) permet de mieux comprendre comment les parcours se construisent dans la continuité des récits de vie en articulant l'analyse autour de la notion d'expérience. Aborder les mobilités par les expériences migratoires permet d'envisager une lecture à travers les acteurs et les intentionnalités (De Gourcy, 2005 ; Ma Mung, 2009 ; De Gourcy, 2013 ; Piguët, 2013) en s'intéressant à la complexité des pratiques spatiales de mobilité. Le recueil des expériences de et dans la mobilité amène à observer des formes de coopération et d'association particulières qui ne se concrétisent que dans la précarité du mouvement. Ce parti-pris s'inscrit dans la tendance à la déconstruction disciplinaire et dans une approche compréhensive.

*« [...] there is no singular or absolute truth ; but multiple « truths » and « stories ». The task of explanation therefore becomes one of discourse analysis and deconstruction, of revealing the discursive structures, ideological beliefs and textual strategies that we use, consciously or unconsciously, to establish the context and persuasiveness of our different knowledge claims »*

(R. Martin, 1994 in B. Elissade, Hypergéomé).

Cette perspective amène la thèse à se confronter à sa propre situation dans une posture relativiste qui pose bien des interrogations face à l'incommensurabilité des théories scientifiques (Feyerabend, 1989, p. 338). C'est avant tout dans une approche fortement marquée par le travail de terrain et qui s'articule autour de la parole des migrants que s'inscrit mon travail. Ancrer la réflexion dans la quotidienneté et la matérialité du terrain est une manière de contourner certaines tendances contemporaines au relativisme. La thèse n'échappe pourtant pas aux effets de mode (aussi pertinents que certains d'entre eux puissent être) et attache une grande importance à lire les temporalités à travers les parcours et les expériences de migrants. Après s'être appuyée sur les parcours et les expériences, la réflexion se poursuit autour des projets migratoires. En rebondissant sur les approches de l'autonomie abordées au gré des expériences migratoires, l'approche du projet migratoire permet d'adopter une position à la fois descriptive et heuristique pour comprendre les mobilités. Mais c'est également dans la compréhension des représentations des migrants (celles qu'ils ont d'eux-mêmes et celles qu'ils souhaitent renvoyer) et dans leur rapport à l'espace que la notion de projet se révèle être un puissant outil d'analyse.

Le triptyque parcours, expériences et projets migratoires amène donc à décrire et à comprendre les pratiques de mobilités des migrants ouest-africains (jusqu') à Nouadhibou en se concentrant sur les récits des migrants et sur les enquêtes biographiques. L'importance de placer les migrants eux-mêmes comme acteurs principaux de cette mobilité n'est plus à démontrer. Pourtant, ils ne sont pas seuls acteurs de leur mobilité, en tant que celle-ci est définie, contrainte, poussée par des conditions extérieures (Ma Mung, 2009), influencée par un contexte (GRAB, 1999 ; GRAB, 2006 ; De Gourcy, 2005a ; De Gourcy, 2013). De manière concrète, il est important de présenter la situation des migrants à Nouadhibou et les structures d'accueil qui permettent de faciliter l'arrivée et l'installation dans la ville. L'effet de mode des problématiques migratoires a joué sur la multiplication des ONG présentes sur le terrain. La société civile stéphanoise<sup>17</sup> s'est activement emparée des questions migratoires ces dernières années. La situation de la ville contribue à interroger la notion d'événement migratoire et sa portée sur les actions des institutions locales, nationales et internationales et de la société civile ainsi que sur la situation des migrants à l'échelle locale. Cette réflexion permet d'approfondir les interrogations sur l'insertion des migrants à Nouadhibou, en revenant sur la tension entre espace vécu et espace investi. À travers une approche par l'habiter et les pratiques spatiales, la notion de transit est interrogée pour proposer une approche plus compréhensive et plus proche de la réalité quotidienne de migrants. Les différents aspects de l'insertion des migrants en ville activent le jeu des interactions et amènent à s'interroger sur ce que change leur présence. En proposant d'observer attentivement à la fois les pratiques de mobilités à l'échelle des parcours migratoires et les pratiques urbaines des migrants en interaction avec celles de la population locale à l'échelle de Nouadhibou, cette thèse propose de livrer un exemple des mécanismes qui procèdent au développement des mobilités dans un contexte de contraintes fortes et de ressources faibles.

---

<sup>17</sup> L'adjectif « stéphanois » qualifie ce qui se rapporte à la ville de Nouadhibou. Il vient du nom colonial de la ville : Port-Etienne. C'est une formulation d'usage qui sera employée tout au long de ce texte. L'adjectif issu du nom colonial est resté dans le langage courant car aucun adjectif du type "nouadhibouite" par exemple n'a été formé pour remplacer l'ancienne formulation. Une des explications pourrait être la domination de la langue *bassaniya* à Nouadhibou et en Mauritanie, dans laquelle on n'utilise pas d'adjectif dans la même forme qu'en français (le *bassaniya* utilisera par exemple la formulation *ebel Nûadibû* pour désigner les « gens de Nouadhibou »).



## Partie 1.

# Politiques migratoires et enjeux mauritaniens



Le paradigme<sup>18</sup> de la mobilité propose la vision d'un monde aux frontières effacées et caractérisé par la vitesse des circulations, par des médias de haute technologie, la multiplication des réseaux, la simultanéité des espaces-temps. La mobilité, entendue comme telle, serait alors une caractéristique majeure de l'époque contemporaine dans la conception d'un monde globalisé<sup>19</sup> avec des économies et des sociétés où les technologies de pointe occupent une grande place et où la rapidité caractérise les actions des personnes, la labilité des pratiques et la diffusion des innovations. Dans ce schéma, on opposerait d'un côté des sociétés développées, très mobiles (au sens d'une mobilité caractérisée par sa vitesse, sa « multi-directionnalité ») et des sociétés moins développées, où le niveau de développement ne permettrait pas le même accès aux technologies support de cette mobilité rapide. Ces sociétés en développement seraient alors grossièrement considérées comme moins/peu/pas mobiles. Cette non-mobilité supposée, étant souvent envisagée dans une version extensive incluant un certain immobilisme des structures économiques et sociales et des pratiques<sup>20</sup>, serait à la fois cause et conséquence des problèmes de développement. La mondialisation, aux yeux des macro-économistes, renforce les différences entre pays développés et pays en développement, les supports de la mondialisation excluant *de facto* les pays les plus démunis de la compétitivité des marchés internationaux (Hugon, 2005b). Les différences face à la mobilité se reflètent également dans les différences de temporalités des sociétés face à celles la mondialisation<sup>21</sup>. En 2010, Hugon écrivait que « *le temps de la mondialisation (compétitivité, ouverture, adaptation aux nouvelles données, etc.) n'est pas celui du développement économique (en termes de mise en place d'institutions, de construction des marchés, de progrès durables de productivité) ni celui des trajectoires socio-historiques des sociétés africaines (construction des États et des nations, redéfinition des frontières et double légitimation externe et interne des pouvoirs)* » (Hugon, 2010b, p. 176). Pour autant, de nombreux économistes refusent de rejoindre les rangs des afro-pessimistes et recensent les évolutions des sociétés africaines en matières de santé ou d'éducation à travers les dynamiques urbaines, les logiques informelles, la démocratisation (Hugon, 2010a, p. 87-89) et les ressorts des mobilités. Si le constat d'une marginalisation économique de l'Afrique subsaharienne par rapport aux logiques de globalisation reste unanime, l'apport théorique en terme de régionalisation permet de renouveler l'analyse d'une Afrique en voie d'intégration (Mouhoud, 1995 ; Hugon, 2005a ; Hugon, 2005b). Cette vision du développement en Afrique subsaharienne permet d'envisager les phénomènes migratoires et les mobilités humaines de manière plus générale, comme un élément essentiel, à la fois indicateur et vecteur, des changements économiques et sociétaux

---

<sup>18</sup> Le terme est ici entendu dans sa définition kuhnienne, la mobilité y étant alors envisagée comme un ensemble de pratiques et de structures qui constituent un modèle cohérent de représentations du monde et d'interprétation de la réalité (Kuhn, 1983).

<sup>19</sup> Voir David Harvey, 1987, *The condition of postmodernity* et Edward Soja, 1989, *Postmodern Geographies*.

<sup>20</sup> Pour approfondir la réflexion sur le tribalisme contemporain en Mauritanie et sur la corruption en Afrique, voir Marchésin, 1992 ; Bayard, 2004.

<sup>21</sup> Les différences de temporalités renvoient surtout à des problématiques liées au développement et impliquant que les PED souffrent de l'absence ou de la mauvaise qualité des supports de la mobilité (au sens général de la mobilité des personnes, des biens et des idées). Voir Boulègue, 2003 et Koukoun, 2010.

internes dans les pays d'Afrique subsaharienne. Les mobilités sont également le reflet des relations politiques qu'entretiennent les États entre eux, au sein des différents espaces régionaux (UA, Cédéao, UEMAO) et internationaux (Euro-Med, Euro-ACP). Alors que dans l'acceptation d'un monde globalisé, le pouvoir appartient aux marchés économiques, dans une vision régionalisée du monde, le pouvoir dépend encore des États les plus puissants de la région, les autres États s'amarrant au dynamisme des précédents. L'apport explicatif de cette vision du monde ne va pas à l'encontre de celle d'un monde « entre-deux » qui mêle fonctionnement global et fonctionnement régional, où se croisent, collaborent et parfois s'opposent les pouvoirs des firmes et des États. Cette analyse permet de nuancer les notions de marge<sup>22</sup> et d'exclusion, souvent associées aux pays du Sud qui peinent à s'arrimer aux logiques du capitalisme financier. Elle permet d'inclure ces « marges » dans des ensembles, de les associer à d'autres logiques, d'autres temporalités, de comprendre l'expression de processus globaux sous des formes alternatives au modèle dominant. Cela permet d'envisager les mobilités comme des éléments essentiels des changements sociaux et spatiaux qui se produisent dans les villes des Suds, tout en cherchant à comprendre leurs spécificités.

Les mobilités, à différentes échelles spatiales et temporelles, font partie des systèmes économiques et sociaux des pays en voie de développement, que ce soit d'une manière traditionnelle (notamment à travers le nomadisme) ou plus contemporaine (migrations rurales-urbaines, circulations migratoires). En Afrique de l'Ouest, les mobilités sont anciennes, dans les sociétés nomades comme sédentaires. On en retrouve aujourd'hui à la fois des vestiges à partir desquels se construisent de nouvelles pratiques de mobilités, de nouveaux réseaux, et des systèmes migratoires originaux, souvent transnationaux, qui perdurent et permettent des fonctionnements économiques et sociaux parfois hors des normes des pays développés basés sur une mobilité rapide et technologique (le commerce à la valise par exemple). Aussi la réalité économique et sociale des mobilités des pays en développement est-elle peu à peu prise en compte par les pays développés, notamment à travers sa dimension politique (PNUD, 2009). Pendant la décennie développementiste des années 1980, les migrations sont considérées comme un moyen de soulager les charges dans les pays d'origine. Dans les années 1990, face au constat d'échec des politiques développementistes, la rhétorique des organisations internationales devient celle de la lutte contre la pauvreté. On commence alors à mettre en valeur l'apport des remises des migrants dans les pays d'origine. Peu à peu le caractère informel de ces transferts est considéré comme un manque à gagner par les organismes financiers internationaux. La décennie des années 2000 se présente alors comme celle de la normalisation des migrations internationales et celle du renforcement des cadres juridiques de la mobilité (Gonin, 2001 ; Gonin, 2010 ; Haas, 2010 ; Kotlok, 2010 ; Quiminal, 1991 ; Quiminal, 1994). Ce retournement épistémologique demeure très marqué dans le traitement politique des migrations en provenance des pays du Sud, il est beaucoup plus nuancé,

---

<sup>22</sup> En tant qu'espace trop éloigné du centre pour bénéficier des dynamiques positives qui en émanent (ces relations ne se déroulent pas nécessairement dans un cadre d'éloignement physique).

contrasté, voire contesté, dans la recherche et parfois les organisations internationales et les sociétés civiles (Gonin, Charef, 2005). L'ambiguïté des rapports entre Nord(s) et Sud(s) se lit ici à travers la complexité des rapports à la mobilité. Tantôt hyper-mobilité, tantôt immobilisation, parfois contrainte, parfois empêchée : la mobilité permet de mieux comprendre la situation des pays et des acteurs du développement économique, du changement urbain, des évolutions sociales dans les pays en développement qui n'ont accès qu'aux marges d'un monde globalisé. D'après Kinhide Mushakoji, « *la globalisation actuelle de l'économie politique internationale donne naissance à des sources 'd'insécurité humaine'*<sup>23</sup>, en particulier dans les réseaux de villes qui relient le Sud et le Nord » (Mushakoji, 2009, p. 33). C'est également la source du développement d'une mobilité à plusieurs vitesses, entravée pour certains, facilitée pour d'autres. À différentes échelles : urbaine, régionale, internationale, mais aussi à différents niveaux : économique, social, idéal, la mobilité est aujourd'hui un facteur de différenciation majeure entre les personnes.

Les migrations des Sud(s) vers les Nord(s) ne représentent qu'une infime partie de la planète migratoire, les migrations africaines à cette échelle sont marginales. Les immigrants africains dans l'OCDE sont 7,2 millions, aux États-Unis ils sont 1,2 millions et au Canada 300 000 (OCDE, 2009, p. 68). Les migrations africaines vers les pays du Nord ne représentent donc qu'environ 5% des 200 millions de migrants dans le monde (eux-mêmes correspondant à 3% de la population mondiale). La visibilité et la médiatisation des migrations africaines vers les pays du Nord tendent à occulter l'intensité des migrations intra-africaines et l'historicité des migrations en Afrique subsaharienne. En outre, la médiatisation (notamment en France) des migrations africaines vers l'Europe est disproportionnée par rapport à son importance numérique (Bocquier, 1998, Lessault, Beauchemin, 2009). Si l'Afrique de l'Ouest représente 50 % de la totalité des migrants africains, 80% des flux sont intra-régionaux et seulement 20% se dirigent à l'extérieur de la région et du continent (Founou-Tchingoua, 2008, p. 2). Parmi les pays du monde en développement, les pays d'Afrique comptent les taux d'émigration les plus faibles vers les pays de l'OCDE (Baude, 2008). Cet effet d'illusion est produite par le fait qu'un très petit nombre de pays accueille la plus grande partie des migrants de la planète (28 pays accueilleraient 75% des migrants, Simon, 2008a, pp 51-60). Si les historiens soulignent l'importance et la diversité des mobilités intra-africaines et l'existence d'une diaspora africaine qui s'établit de l'Europe à l'Asie et au Moyen-Orient entre l'Antiquité et le XVIème siècle (Knight, Talib, Curtin, 1980), ils considèrent néanmoins la traite atlantique, à partir du XVIème siècle, comme le plus important mouvement de migrations extra-continentales (Vansina, 1980). Aussi est-il nécessaire de préciser le cadre des mobilités à

---

<sup>23</sup> Le concept d'insécurité humaine (et son double, la « sécurité humaine ») est développé dans les années 2000 par des auteurs comme Mushakoji et Amin et par les organisations internationales. Il permet de situer la position des populations dans le contexte global de la situation et des relations internationales en terme de vulnérabilité et de risques. Dans la perspective plus précise de l'analyse des relations entre migration et (in)sécurité humaine, cette théorie envisage que les migrants sont exposés à un plus ou moins fort degré de risque selon la position de leur pays d'origine dans le système mondial. Ce risque évolue également au fil des parcours migratoires selon le niveau de développement, le régime politique et la stabilité des pays traversés.

la fois au Sahara et en Afrique de l'Ouest pour comprendre l'histoire et le contexte des migrations subsahariennes vers la Mauritanie. L'émergence de ces mouvements migratoires s'appréhende également en lien avec les espaces politiques, notamment européens dont l'influence est grande sur l'organisation actuelle des champs migratoires sub- et trans-sahariens.

L'histoire des migrations africaines et l'étude globale du contexte géographique des mobilités en Afrique de l'Ouest constituent des préalables à une focalisation sur le contexte mauritanien de l'arrivée ou du transit prolongé. Comprendre l'organisation spatiale, politique et sociale du pays permet de comprendre quels enjeux nationaux se tissent autour de la question migratoire. En exposant parallèlement l'histoire des mobilités sahariennes, le fonctionnement des systèmes migratoires ouest-africains et la construction politique de la République Islamique de Mauritanie, le Chapitre 1 permet de circonscrire le contexte historique, géographique et politique dans lequel émerge la situation migratoire actuelle de Nouadhibou. Héritière d'une longue histoire migratoire au Sahara et en Afrique de l'Ouest, les mobilités des migrants ouest-africains à Nouadhibou s'inscrivent également dans un contexte géopolitique renouvelé, celui de la coopération entre Union Européenne et États africains pour la gestion des migrations. Le Chapitre 2 détaille la naissance et le développement de cette coopération qui a abouti entre 2008 et 2010 à la mise en place d'un nouveau dispositif législatif relatif aux migrations en Mauritanie. Le Chapitre 3 permet de situer la réflexion dans un cadre conceptuel et réflexif au sein des études sur les migrations tout en introduisant les caractéristiques concrètes du cas stéphanois.

# Chapitre 1.

## Le contexte saharien : Du nomadisme aux migrations transsahariennes

*« Mon pays est une perle discrète  
Telle des traces dans le sable  
Mon pays est une perle discrète  
Telle des murmures de vagues  
Sous un bruissement vespéral  
Mon pays est un palimpseste  
Où s'usent mes yeux insomniaques  
Pour traquer la mémoire. »  
Ousmane Moussa Diagana,  
Notules de rêves pour une symphonie  
amoureuse, 1994*



Sans prétendre synthétiser une histoire longue et complexe des migrations en Afrique de l'Ouest et des circulations transsahariennes, il est nécessaire d'explicitier les différents contextes historiques qui dessinent le cadre des phénomènes migratoires abordés dans cette thèse. En effet, nous sommes confrontés d'emblée à plusieurs difficultés : celle de la superposition de champs migratoires qui ont évolué à la fois ensemble et séparément, et celle de l'étude de mobilités ancrées parallèlement dans des processus historiques et dans des logiques qui se construisent en temps réel – des migrations « en train de se faire ». Les espaces traversés par les mobilités étudiées sont multiples : ils se rattachent à des ensembles politiques différents (Afrique de l'Ouest, UMA, relations euro-méditerranéennes, rapport Nord-Sud). Les acteurs des circulations pratiquent ces espaces dans la continuité de leurs trajectoires migratoires, malgré les ruptures spatiales qui les marquent fortement. La mobilité des migrants africains de Nouadhibou est en partie issue d'un système complexe conjuguant migrations saisonnières, migrations-développement et circulations traditionnelles. Ces mobilités ont pris de l'ampleur en Afrique de l'Ouest à partir de la période coloniale et se sont développées dans les cinquante premières années des indépendances. Tout en s'inscrivant dans une histoire migratoire récente, les migrants de Nouadhibou entreprennent leur mobilité en cohérence avec des logiques de réactivation des mobilités transsahariennes plus anciennes. De manière plus générale, ces mobilités se déploient dans le contexte politique d'une opposition Nord-Sud qui s'exprime à travers la restriction des mobilités des habitants des pays du Sud vers les pays du Nord. Le recours à des concepts traditionnels d'analyse des migrations en géographie permet de structurer le débat autour de trois points : les migrations traditionnelles en Afrique de l'Ouest, les réseaux sahariens de mobilités et l'émergence progressive en Afrique Subsaharienne de ces « migrants mondialisés » qu'évoque Gildas Simon dans ces récents écrits (Simon, 2008a, 2008b). Dans un premier temps, la géo-histoire de l'Afrique nous poussera à faire des découpages qui ne correspondent pas à notre approche globale mais qui sont plus régionaux. Ainsi, l'histoire et la géographie des migrations ouest-africaines et des circulations transsahariennes ont évolué en parallèle et toujours en interactions, seulement la plupart des auteurs les décrivent séparément. Il existe des histoires et des géographies du Sahara et du Sahel, mais pas réellement de l'espace sahélo-saharien. De nombreux auteurs relèvent pourtant la cohérence de cet ensemble du point de vue des mobilités (Rettaillé, 1989 ; Marfaing et Wippel, 2004). Une préoccupation de clarté nous pousse donc à traiter d'abord séparément chacun des espaces afin de mieux comprendre comment fonctionnent ces systèmes migratoires historiquement polarisés par des logiques différentes, pour ensuite montrer l'évolution parallèle et les interactions des espaces sahariens et sahéliens et la constitution d'espaces continus de mobilité. Une synthèse des mobilités en Mauritanie fera suite à la présentation des systèmes migratoires ouest-africains et sahariens pour préciser le cadre des migrations africaines à Nouadhibou et son évolution à la lumière des récents épisodes migratoires médiatiques de 2005-2007.

## 1. Migrations ouest-africaines, migrations transsahariennes, espaces de circulation

Le cadrage historique des systèmes migratoires ouest-africains et sahariens permet de mieux comprendre la situation migratoire contemporaine d'un espace qui engloberait les pays du Maghreb, la bande saharienne occidentale, l'Afrique de l'Ouest et une partie de l'Afrique centrale<sup>24</sup>. Des difficultés économiques aux instabilités politiques, les facteurs sont nombreux dans le bouleversement contemporain des logiques migratoires. Les rapports politiques des pays du Nord à ces espaces et les différentes logiques de coopération internationale participent tout autant à l'émergence de ces nouveaux flux. L'évolution des logiques migratoires ne peut plus s'appuyer uniquement sur les outils d'analyse des migrations qui opposent strictement pays de départ et pays d'arrivée. De nouvelles approches sont nécessaires pour approfondir leur compréhension. L'introduction de la dimension temporelle, de la notion de transit, de parcours ou de trajectoires et enfin celle de projet migratoire permet donc de compléter les apports issus de l'analyse classique des systèmes migratoires en Afrique de l'Ouest en terme de flux et de stocks.

### 1.1. *Migrations et système migratoires*

#### 1.1.1. *Systèmes migratoires en Afrique de l'Ouest*

Avant l'époque coloniale, et plus encore avant les indépendances qui marquèrent la naissance des États-nations, les formations politiques ouest-africaines s'appuyaient sur un contrôle des hommes (organisés en royaumes ou en émirats) plutôt que sur un contrôle des territoires spatialement définis par des frontières. Ainsi, des formes politiques stables

---

<sup>24</sup> À partir de la régionalisation construite pour l'analyse par l'OCDE (OCDE, 2009, p. 19), nous considérons une zone étendue englobant à la fois des régions d'origine et des régions de transit puisqu'elles sont traversées par les mêmes populations dont les itinéraires se construisent au gré des opportunités et des contraintes dans les espaces traversés. Cette zone est construite pour notre analyse afin de pouvoir saisir les logiques des pratiques migratoires tout au long de la totalité des itinéraires. Elle recouvre à la fois les pays de la Cedeao (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte-D'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Léone, Togo) et du CILSS (Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel dont le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad font partie), mais également le Cameroun dont les logiques migratoires sont autant tournées vers le Nigeria (se rattachent par extension aux logiques migratoires ouest-africaines) que vers les pays d'Afrique centrale. La RDC, le Congo et l'Angola sont beaucoup plus tournés vers l'Afrique centrale et l'Afrique du Sud. Même si de façon marginale, on retrouve des migrants qui en sont originaires sur les itinéraires migratoires ouest-africains, ces trois pays ne seront pas inclus dans notre conception élargie de l'Afrique de l'Ouest. En revanche, la polarisation du système migratoire ouest-africain nous poussera à toujours considérer ensemble cette Afrique de l'Ouest élargie avec l'ensemble Maghrébin (Maroc, Tunisie, Algérie) et la Libye, ces quatre pays étant traversés par les mobilités originaires d'Afrique de l'Ouest et participant largement à la recomposition des logiques migratoires qui les animent.

pouvaient connaître des déplacements spatiaux de leur territoire via des extensions ou des déplacements à grande échelle au sens courant du terme. La première rupture dans cette organisation politico-spatiale a été marquée par les traites atlantique et arabe, dont les conséquences spatiales furent la création de zones de replis de la population, de zones de vide et de nouvelles routes migratoires (notamment transsahariennes). À partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, la colonisation européenne marqua de nouvelles divisions de l'espace à travers la création de frontières entre les différents grands empires issus de la Conférence de Berlin<sup>25</sup>, mais aussi et surtout, à une échelle régionale, par la création de nouveaux pôles d'attraction. Ce fut notamment le cas de plusieurs ports ouest-africains, qui devinrent autant de nouveaux bassins d'emplois concourant à la mise en place de mobilités nouvelles, tant sur un plan spatial que temporel. Le phénomène des *navétanes*<sup>26</sup> se développa au XIX<sup>ème</sup> siècle : ces migrants soninkés originaires de la haute vallée du fleuve Sénégal se déplaçaient jusqu'au bassin sénégalais de manière saisonnière pour travailler dans les plantations d'arachides. La présence des colonisateurs français en AOF a également suscité des vocations de marins et de militaires<sup>27</sup>, notamment pour une partie de la noblesse soninké, afin de lutter contre les incursions maures sur la rive gauche du fleuve Sénégal et d'engager la pacification des terres nomades de la rive nord. Pour Coquery-Vidrovitch (Coquery-Vidrovitch, 2005, p. 45), cet engagement militaire constituait un moyen rapide et efficace de gagner l'argent nécessaire à consolider, voire augmenter, sa position sociale dans le village d'origine (Manchuelle, 2004). Pour certains auteurs, la colonisation marqua la fin de la migration des peuples et le début des migrations de travail liées à la séparation des zones de mise en valeur et de production et des zones de réserves de main-d'œuvre (Amin, 1974). Si cela permet de retracer l'histoire du développement de l'Afrique à une échelle globale, de nombreuses études à des échelles plus fines permettent de voir que les causalités externes et les logiques internes s'entremêlent pour aboutir à la fois à une densité, une complexité et une multiplicité des mobilités à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'exemple du bassin du fleuve Sénégal est particulièrement intéressant puisqu'il met en valeur la non-linéarité des phénomènes migratoires dans cette partie du monde. Suite à une série d'éléments plus ou moins liés : des conflits internes, des conditions climatiques difficiles, les premières explorations coloniales militaires par la voie fluviale et la menace des *rezzia* maures, la moyenne et la basse vallée du fleuve Sénégal ont vu leur population largement diminuer au cours de la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'installation d'un gouvernement colonial à Saint-Louis, puis la progression de la colonisation (administrative) sur les rives du fleuve de 1890 à 1940, entraînèrent un repeuplement de la vallée, notamment sur sa rive droite (les troupes coloniales tentant de barrer la route des tribus guerrières maures). Ce repeuplement, d'abord

---

<sup>25</sup> En 1885, les différents pays européens se réunissent pour s'accorder sur le partage colonial de l'Afrique.

<sup>26</sup> Le mot *navétane* est dérivé du wolof *navet*, qui signifie saison des pluies. Selon Coquery-Vidrovitch (1992, p. 5) qui cite David (1980) le mot ne serait apparu qu'en 1920, même si le phénomène se développe dès les années 1830. Pour une autre interprétation, voir Pollet et Winter, 1971.

<sup>27</sup> Ce processus est différent du recrutement forcé des hommes des colonies dans les armées de la Première Guerre Mondiale.

fait des cultivateurs soninkés, fut bientôt accompagné par le retour de pasteurs peuls sur les rives du fleuve et leur installation de plus en plus au Nord (jusqu'à Mbout<sup>28</sup> selon Lericollais, 1975, cf. Fig. 1, p. 49). Au tournant des années 1940, les migrations se redéployèrent dans les grands bassins d'emplois, vers les villes du Sénégal, de Mauritanie et plus largement d'AOF et d'Afrique Centrale. Les Soninkés constituaient quant à eux la majorité d'un nouveau flux de main-d'œuvre vers les villes industrielles françaises (dans la période d'après-guerre jusqu'à la fin des années 1970). Selon, Lericollais (*op. cit.* p. 131-135), les destinations de migrations variaient selon les ethnies qui établissaient ainsi des filières migratoires plus ou moins stables. Les Soninkés migraient en France, les Toucouleurs au Cap-Vert. Si en effet, quelques filières migratoires spécifiques s'établissaient, d'autres logiques, plus diffuses, d'émigration rurale vers les principales villes d'Afrique de l'Ouest ont entraîné un large redéploiement des populations dès la période des indépendances.

L'idée de la migration comme moyen de diversification des ressources d'un groupe familial ou villageois est apparue très tôt en Afrique de l'Ouest (avec l'économie de traite selon Coquery-Vidrovitch, 1995). La rupture qui s'effectue à l'époque des indépendances se situe dans un recours de plus en plus important à la migration comme moyen de diversification des revenus, et par la généralisation des destinations de migration de plus en plus lointaines (Europe ou pays riches d'Afrique équatoriale puis Amérique du Nord, Asie, Afrique du Nord et Moyen-Orient aujourd'hui). On a pu distinguer dans un premier temps des migrations saisonnières et des migrations à long terme (Simon, 1992). Les premières venaient apporter une main d'œuvre agricole supplémentaire en saison des pluies ou au contraire permettaient d'acquérir un revenu complémentaire grâce à un emploi en ville pendant la saison sèche. La répartition de l'acquisition des ressources du groupe se faisait ainsi entre ville et campagne selon les saisons. La difficulté croissante à rassembler des ressources suffisantes, accrue dans les années 1970 par plusieurs vagues de sécheresse aux graves conséquences sur le monde paysan, incita des populations de plus en plus nombreuses à migrer vers les villes. Le passage d'une population rurale avant les indépendances à une population majoritairement urbaine dès les années 1980 continua de stimuler la mobilité des populations ouest-africaines. Dans une certaine mesure, l'accès à la ville facilite l'accès aux ressources de la mobilité et à ses mythes. À partir de cette période, les mouvements s'intensifient entre les grandes villes de la région et vers les pays extérieurs à la zone (bien que certains chercheurs constatent parallèlement un mouvement de repeuplement des campagnes (Beauchemin, 2000) – ce mouvement n'étant pas nécessairement paradoxal (différentes directions et natures de flux pouvant coexister). La crise des chocs pétroliers dans le milieu des années 1970 en Europe a marqué le ralentissement

---

<sup>28</sup> La ville de Mbout se situe actuellement dans le centre de la région du Gorgol en Mauritanie sur l'axe Kaédi-Sélibabi. La ville a été un des points de départ de la colonisation des terres intérieures de la Mauritanie dans la tentative de contrôler les tribus nomades jusqu'à Kiffa puis Tidjikja et Atar. La ville de Mbout, fief traditionnel de la tribu des Idaw'ich se trouve dans une vaste plaine inondable, arrosée par les deux affluents du Gorgol. À ce titre, elle a constitué une zone de prédilection pour la stratégie française de contrôle des territoires nomades par la colonisation agricole en s'appuyant sur des populations sédentaires de cultivateurs et d'éleveurs originaires de la vallée du fleuve Sénégal. (Voir Kamara, Leservoier, 2000).

des incitations à la migration en provenance des pays du Sud, puis progressivement une volonté d'endiguement. L'histoire du co-développement, notamment entre la France et le Mali à travers l'implication des politiques de primes au retour dans les années 1980, montre l'ambiguïté et le caractère versatile des positions politiques des pays du Nord vis-à-vis des migrations en provenance des pays du Sud (Gubert, 2008). Ces nouvelles difficultés à circuler entre les deux espaces migratoires ont entraîné une pérennisation de l'installation des migrants ouest-africains (d'abord en France, puis le phénomène s'est généralisé aux autres pays d'Europe). Les difficultés (administratives, juridiques, physiques, financières) croissantes à migrer vers le Nord entraînent une diversification des stratégies migratoires, mais également une multiplication des pays de destinations et un allongement de la durée des parcours. La dichotomie entre pays d'immigration et pays d'émigration est désormais caduque. Les pays européens les plus pauvres dans les années 1980 (l'Espagne et le Portugal par exemple) sont devenus attractifs pour les migrants nord puis ouest-africains. Depuis les années 2000, ce sont les pays du Maghreb qui sont considérés comme des pays de transit, dans un contexte où le temps de transit s'allonge jusqu'à se confondre avec les temporalités de la résidence. Mais peu à peu, ce sont tous les pays qui se situent sur les itinéraires migratoires qui sont susceptibles de devenir des pays de transit et d'immigration. C'est le cas aujourd'hui de la Mauritanie.

Des années 1970 jusque dans les années 2000, le système migratoire ouest-africain s'est structuré autour de trois pôles : le pôle Ghana-Côte d'Ivoire (culture du cacao), le pôle nigérian (pétrole) et le pôle sénégalais (commerce et culture de l'arachide). Ces migrations s'appuyaient alors sur des réseaux construits durant la période coloniale (Lalou, 1996, p. 353-359). En Côte d'Ivoire, la majorité des migrants (en provenance principalement du Burkina-Faso et du Mali) s'inscrivait dans des logiques de continuité avec les migrations forcées de la période coloniale en provenance de la Haute-Volta et du Soudan. Les pays frontaliers comme le Ghana, la Guinée et le Libéria complétaient le paysage migratoire jusqu'à la crise ivoirienne. Au Sénégal, le bassin arachidier attirait principalement des Bissau-guinéens, Maliens, Mauritaniens, Guinéens jusqu'au milieu des années 1990 avec le système des *navetanes* notamment. Enfin au Nigéria, c'est le boom pétrolier qui attira des migrants de toute la région, majoritairement des pays voisins et des pays anglophones. Pendant cette période, les dynamiques migratoires régionales pouvaient être analysées en différenciant trois systèmes : frontalier, tournant et tourné vers l'extérieur (Robin, 1992). Ainsi, les systèmes frontaliers sont des systèmes d'échanges, plus ou moins réciproques, entre pays frontaliers. Les déplacements qui en résultent ne sont pas uniquement des allers-retours entre les deux pays, mais constituent aussi des situations de double résidence, de circulation permanente ou encore d'alternance des lieux de vie. Les systèmes tournants sont composés par des ensembles de plus de deux pays dont les circulations s'influencent mutuellement : la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Burkina Faso par exemple (jusqu'en 2002 car la Côte d'Ivoire n'attire plus de migrants depuis le début du conflit ivoirien, elle est même devenue émettrice de flux de migrants et de réfugiés qui fuyaient les combats et maintenant la crise économique). Enfin, les systèmes tournés vers

l'extérieur, sont formés d'un pays principal émetteur de flux vers un ensemble de pays récepteurs, comme le Nigéria vers le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Ghana. L'analyse des migrations dans la période 1970-2000 au prisme de ces systèmes n'exclut pas le recoupement et l'influence des systèmes entre eux. En outre, les logiques migratoires orientées vers l'extérieur de la région (pays miniers et pétroliers d'Afrique Centrale, Europe et Amérique du Nord) ajoutent à la diversité des migrations ouest-africaines. Parfois ce sont des troubles ou des décisions politiques comme les heurts ethniques de 1989 en Mauritanie<sup>29</sup> ou l'*Alliance Compliance Order* au Ghana en 1969 qui ont entraîné ponctuellement des déplacements massifs de populations. Au Nigéria, la fermeture temporaire des frontières a été suivie en 1993 de l'expulsion de 1,5 millions d'immigrés<sup>30</sup>. Aujourd'hui, les logiques des systèmes migratoires évoqués précédemment existent toujours mais elles évoluent au gré des pôles d'attraction changeants. Par exemple, selon les évolutions de l'économie mauritanienne et les échos de la route migratoire vers les îles Canaries, les flux de migrants vers Nouadhibou sont plus ou moins importants. Les évolutions globales des relations internationales entraînent également l'apparition de nouvelles migrations (dans leur forme et leur destination). Les pays d'accueil européens ne sont plus les mêmes (l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne diversifient les pays de destinations privilégiées qu'étaient la France et la Grande-Bretagne). L'Amérique du Nord devient parfois plus attractive que l'Europe. L'Afrique du Sud, les pays pétroliers du Golfe arabo-persique et la Chine apparaissent comme de nouvelles destinations pour les migrations de travail et les mobilités commerciales. Les pays du Maghreb ne sont, quant à eux, plus seulement envisagés par les migrants subsahariens comme des pays de transit. Des pays comme la Mauritanie ou le Niger sont considérés par la Mauritanie comme des pays de transit. Enfin, certains anciens pays d'immigration, attractifs à l'échelle régionale comme la Côte d'Ivoire ou le Sénégal, deviennent des pays d'émigration à cause de crises politiques ou économiques.

---

<sup>29</sup> Cf. *infra* p. 89

<sup>30</sup> Depuis les années 1990, les expulsions massives d'immigrés dans les pays africains se multiplient : le Nigéria, le Gabon, la Côte d'Ivoire, la Zambie, le Cameroun, la Mauritanie et l'Afrique du Sud entre autres ont déjà adopté des mesures restrictives visant au refoulement d'immigrés subsahariens (Bredeloup, 1995).

Figure 1 – Carte générale de la République Islamique de Mauritanie



Source : Anne-Laure Counilh, 2013, relevés de terrain 2009-2011  
D'après Google Earth, 2011 et Carte Michelin Afrique Nord et Ouest, 2007

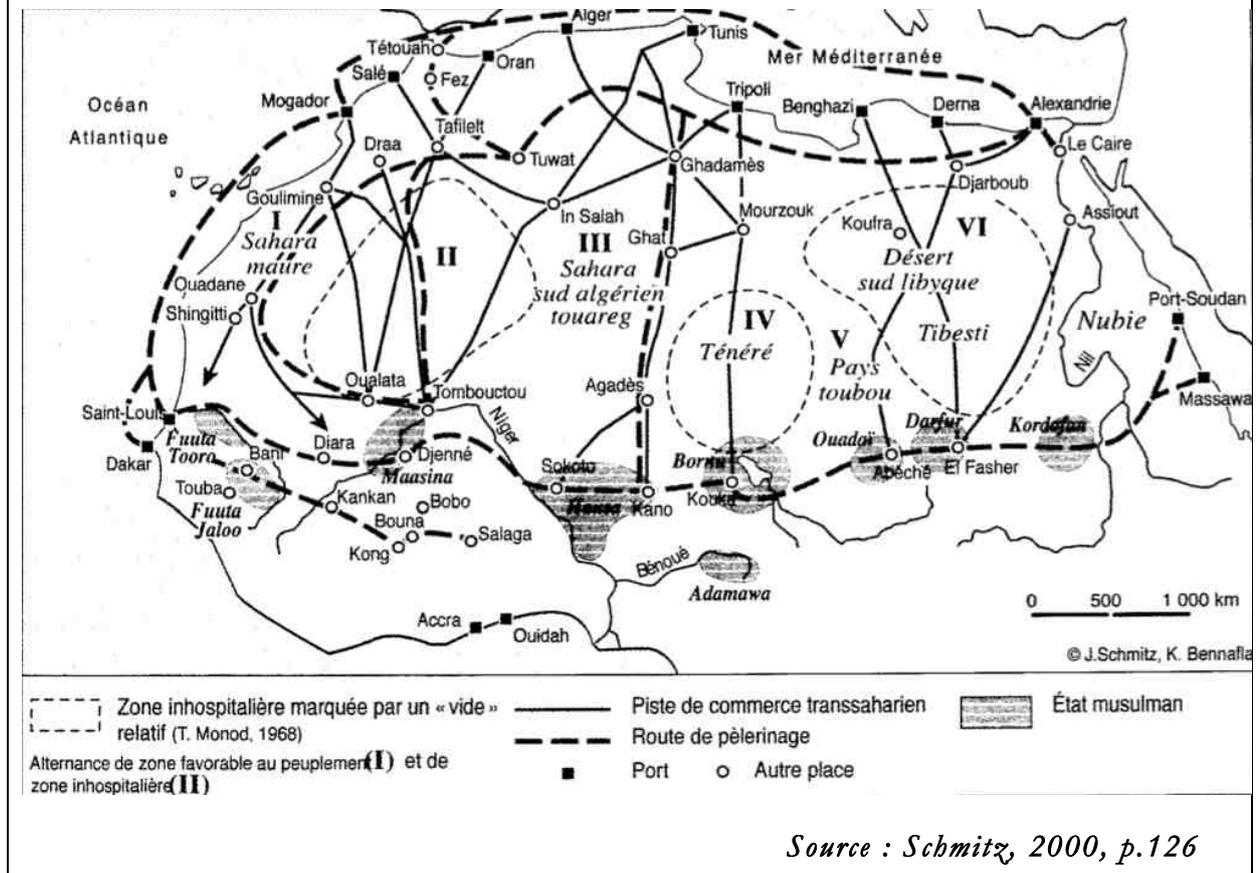
### 1.1.2. Structures spatiales traditionnelles en mobilités dans l'espace saharien

Au schéma traditionnel des circulations migratoires et de leur évolution en Afrique de l'Ouest, s'ajoute la mobilité particulière attribuée au monde nomade dans l'espace saharien. L'empreinte du nomadisme marque encore fortement les structures sociales et spatiales mauritaniennes. Elles ont donc un impact sur le développement des mobilités qui s'y déploient, influençant ainsi les parcours, les expériences et les projets des migrants ouest-africains rencontrés à Nouadhibou. Aussi, avant d'analyser comment les différents types de pratiques de la mobilité se conjuguent aux contraintes économiques et politiques, il est nécessaire de revenir sur les mythes et les réalités, les permanences et les évolutions du nomadisme saharien.

Les géographes qui s'intéressent au Sahara ont souvent repris le schéma de structuration spatiale établi par Théodore Monod (Monod, 1968 ; Pliez, 2002, Schmitz ; 2000). Une lecture méridienne selon des « fuseaux » alternativement vides et habités (« négatifs » et « positifs ») recoupe une approche réticulaire qui s'appuie sur les axes de la mobilité nord-sud à travers un réseau d'oasis et de villes-étapes (cf. Fig. 2, p. 51). Cette approche privilégie le rôle structurant des circulations à celui d'une approche zonale longitudinale issue des frontières climatiques. Pourtant l'espace saharien est un espace avant tout caractérisé par son aridité, avec des gradients concentriques décrivant des précipitations décroissantes en allant vers le centre (Le Houérou, 1990). Les biogéographes se sont accordés sur la variabilité des limites bio-climatiques et ont fixé les zones de transition à l'isohyète  $100 \pm 50$  mm en fonction de critères divers tels que la variabilité interannuelle des précipitations, le type de végétation, le type de sol, la végétation, le type de cultures, l'hydrologie (ces critères évoluant selon les études). Si cette acception du Sahara présente le désert comme une barrière naturelle, les biologistes et les géographes y reconnaissent pourtant un espace habité et animé. Ce dernier aspect nous intéresse particulièrement et nous amène à détailler la conception méridienne de Théodore Monod. Le Sahara serait donc constitué alternativement de bandes d'espaces (fuseaux) positifs et négatifs. Ces fuseaux sont alternativement des espaces de peuplement et des espaces de vides : des noyaux de peuplements (Maures, Touaregs, Toubous et Arabo-nubiens) sont séparés par des obstacles naturels (*erg*, *hamada*, *reg*) (cf. Fig.3, p. 52). Les réseaux de mobilités transsahariennes s'appuient en partie sur ces noyaux de peuplement mais traversent parfois certains espaces de vides pour se rejoindre sur des oasis qui servent de relais (Ghât ou Koufra par exemple). Les flux sont entretenus par les populations sahariennes qui sont loin d'être toutes nomades. C'est en effet « l'appartenance à un groupe réputé nomade qui fait 'le' nomade ; car parmi ces nomades, les sédentaires sont nombreux, sans doute majoritaires » (Retraillé, 1998b, p. 38). Si certains pratiquent un nomadisme lié au commerce ou à l'élevage, d'autres sont mobiles à des échelles beaucoup plus locales, notamment les pêcheurs et certains groupes de chasseurs (par exemple les *nemadi* de Mauritanie, (Fortier, 2004)) alors que dans bien des cas,

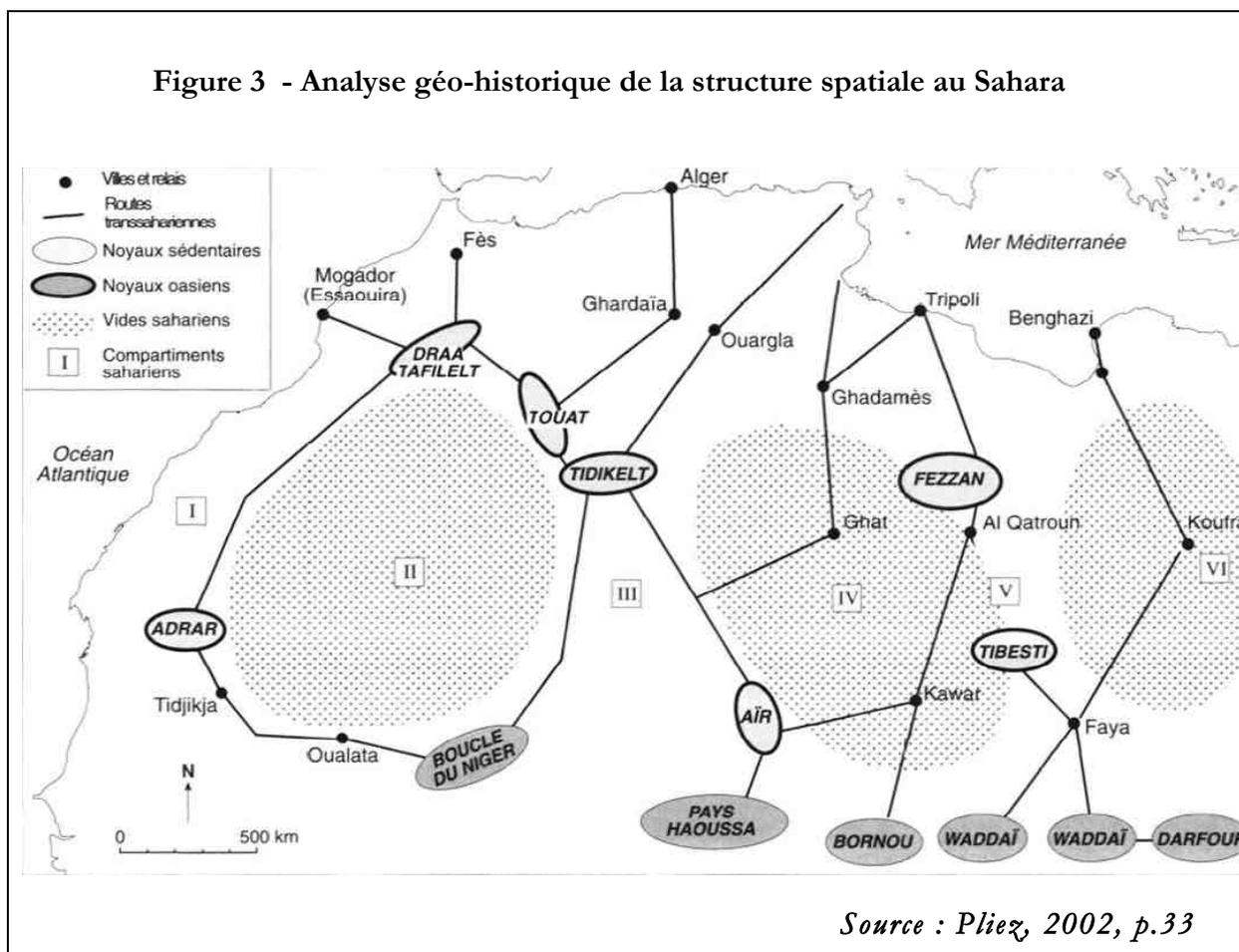
une partie du groupe reste à la tente (femme, enfants)<sup>31</sup>. Les noyaux de population saharienne constitueraient alors historiquement l'armature d'un espace vecteur entre des ensembles politiques et civilisationnels distincts au Nord et au Sud. L'hypothèse de l'existence d'un commerce transsaharien à l'époque romaine est contredite pour l'ouest du Sahara (Grégoire et Schmitz, 2000, p. 6) mais des récits du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. attestent des mobilités dans le Sahara central (Vanacker, 1979, pp. 49-50). Entre le IV<sup>ème</sup> et le XVI<sup>ème</sup> siècle, des ensembles politiques se sont structurés au Nord et au Sud et le Sahara a vu se développer des circulations liées au commerce et à l'islamisation. Les échanges se faisaient avec l'or, l'ivoire et les esclaves en provenance du Sud contre le sel, les armes, les tissus et l'artisanat du Nord. Les villes des franges nord et sud du désert jouaient le rôle de villes étapes où les voyageurs s'arrêtaient et se reposaient mais également de marchés où les biens étaient négociés et échangés. Ce pan de l'histoire saharienne a permis à de nombreux historiens et géographes de considérer le désert comme un trait d'union entre le monde arabe et le monde africain, invitant à nuancer la vision du Sahara comme un vide démographique et une barrière physique.

**Figure 2**  
**Histoire des canaux de circulations et des zones de peuplement au Sahara**



<sup>31</sup> Pour plus de détails sur les rapports entre nomadisme et mobilité, voir Rettaillé, 1998b, pp. 37-58.

Figure 3 - Analyse géo-historique de la structure spatiale au Sahara



L'émergence et le développement d'empires puissants sur la rive sud du Sahara (l'Empire du Ghana notamment), ainsi que les débuts de l'exploration européenne avec l'établissement de comptoirs portuaires en Afrique Occidentale, amorça un ralentissement des mobilités transsahariennes. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, on observa d'abord un glissement à l'Est des mobilités, notamment à travers le Sahara Libyen, face à la pénétration coloniale. Par la suite, l'arrivée des Italiens en Tripolitaine, puis en Cyrénaïque et dans le Fezzan finit par entériner le cloisonnement des populations sahariennes dans des zones de replis, dessinant durablement un clivage nord-sud. L'approche méridienne qui rendait dynamique la représentation d'un Sahara barrière, ne fit au contraire qu'en accentuer le morcellement lors de la décolonisation avec le dessin de frontières méridiennes qui donnèrent lieu à plusieurs conflits, entre États (Maroc et Sahara Occidental ou Libye et Tchad) ou au sein des États (insurrection des Touaregs du Niger et du Mali, des Toubous au Tchad). Ce morcellement du Sahara se trouve renforcé selon un gradient Nord-Sud de mise en valeur différenciée de territoires inclus au sein d'États plus riches et aux politiques volontaristes dans les pays du Maghreb. Cette fracture nord-sud se lit également, à la différence du réseau urbain, sur les deux versants du Sahara : les

pays du Maghreb ont créé ex-nihilo des villes pour faire office de centres administratifs dans le sud de leur territoire, ainsi que des routes goudronnées pour les relier au reste du territoire. En revanche, sur la rive subsaharienne, les routes se transforment en pistes à la vue des premières dunes et les vastes régions administratives sahariennes ont souvent des chefs-lieux le plus au sud possible. Les réseaux routiers sont alors marqués par une grande discontinuité physique, entravant la fluidité des mobilités. Pourtant, à partir des années 1990, naît l'idée d'un décloisonnement des espaces sahariens avec la coopération entre le Maroc et la Mauritanie pour l'achèvement de l'axe routier Tanger-Dakar, les projets de Kadhafi pour prolonger les routes de Sebha vers le Niger ou de Koufra vers le Tchad ou son initiative d'intégration régionale avec la COMESSA<sup>32</sup>. Ces anciennes routes transsahariennes, comme ces nouveaux projets, sont aujourd'hui réinterprétées par les migrants qui traversent le Sahara Central par le Niger (Brachet, 2009) et par ceux qui empruntent l'itinéraire littoral par la Mauritanie.

### *1.2. Instabilités politiques régionales, mondialisation et renouvellement des circulations*

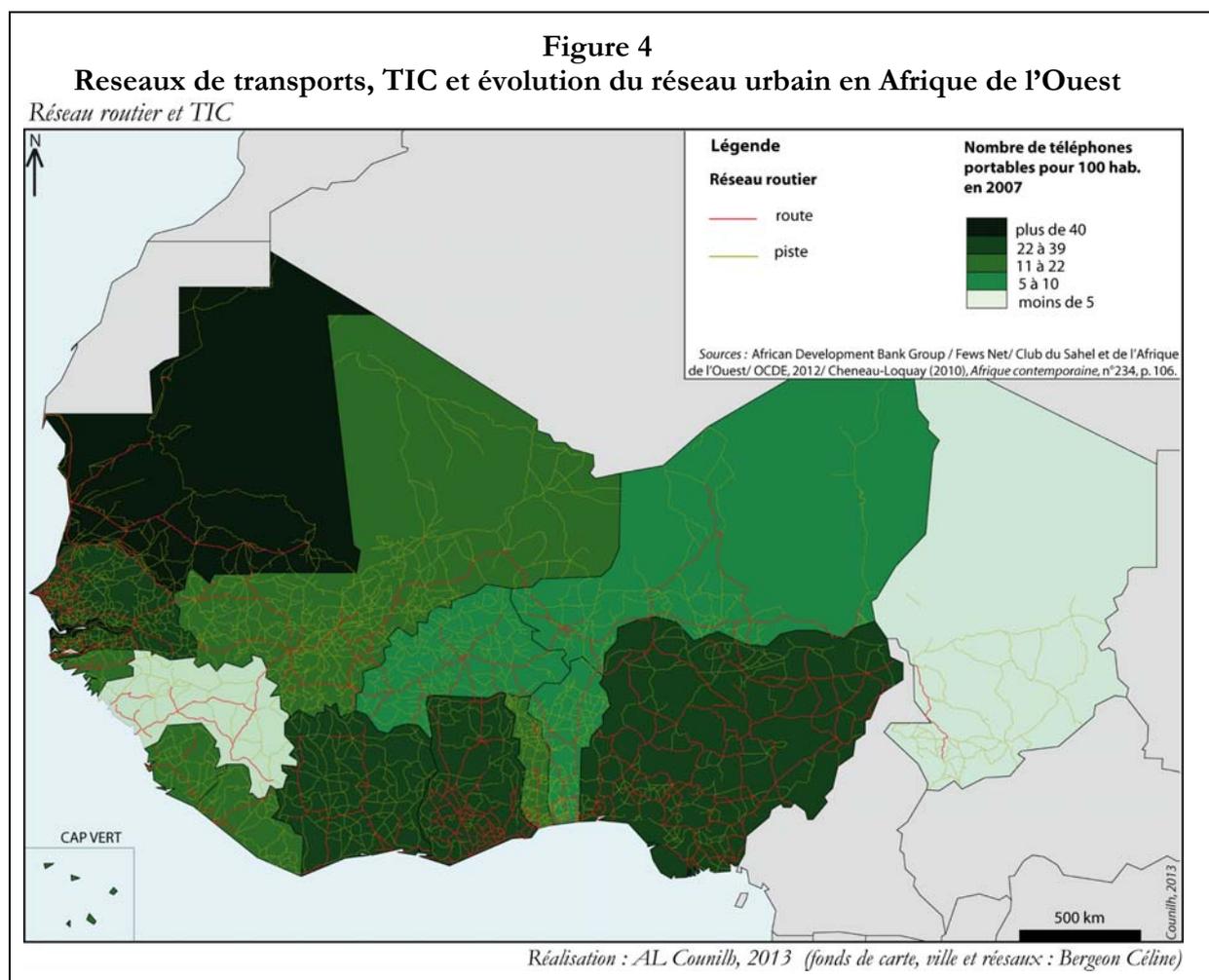
Les évolutions politiques et économiques qu'a connu le monde depuis les années 1970, ont profondément ébranlé les logiques des systèmes migratoires ouest-africains et transsahariens. Trois éléments structurels stimulent l'évolution des pratiques et des espaces migratoires : le développement d'un réseau de transports plus structuré, la diffusion de l'utilisation des médias, de technologies de l'information et de la communication (cf. Fig. 4, p. 54-55) et l'évolution de la trame urbaine (Ndiaye, Robin, 2010, p. 17). Des éléments contextuels tels que l'évolution de la situation économique des pays ouest-africains, l'éclatement de différents troubles politiques et sociaux ont également pu stimuler certains mouvements migratoires, requalifiant ainsi les logiques de mobilité décrites par les systèmes migratoires traditionnels en Afrique de l'Ouest. Depuis les chocs pétroliers des années 1970 et la mise en place des Programmes d'Ajustement Structurel qui ont suivi dans les années 1980, l'Afrique est considérée en crise. Afin de mieux comprendre les logiques migratoires à l'œuvre aujourd'hui en Afrique de l'Ouest et au Sahara, il est nécessaire de définir les mécanismes et les représentations de cette crise (ces crises ?) et de son rôle dans la recomposition du paysage migratoire ouest-africain.

---

<sup>32</sup> Communautés des États du Sahara et du Sahel, ancêtre de la Cen-Sad dont l'objectif est la création d'un espace de marché commun et de libre circulation.

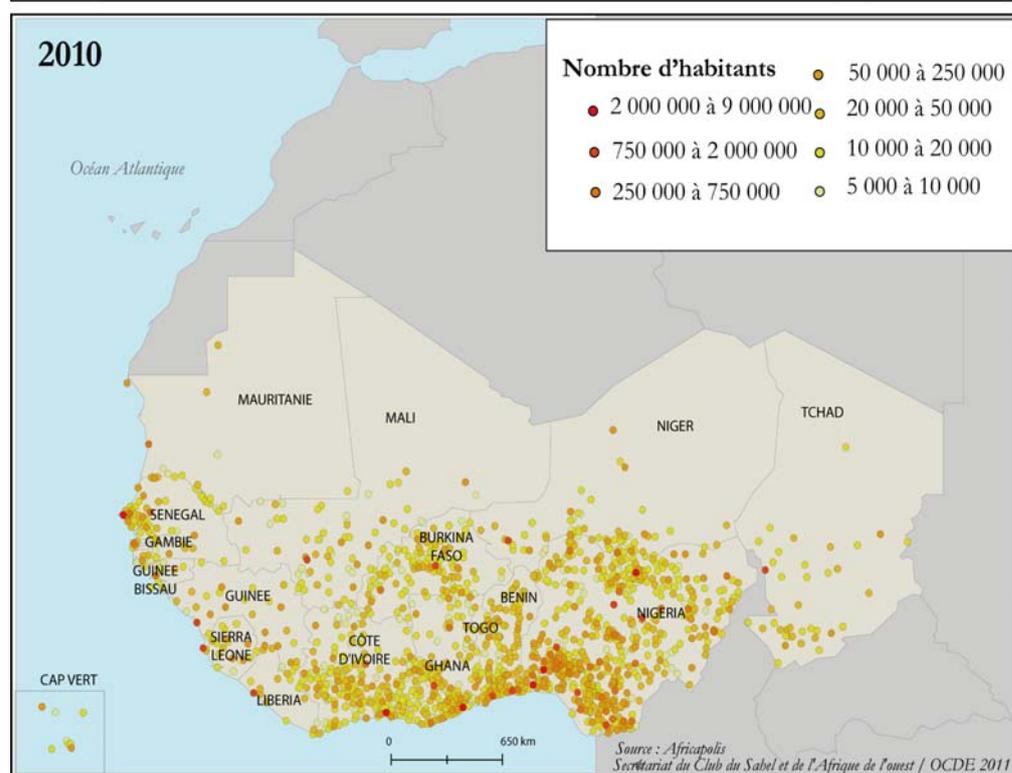
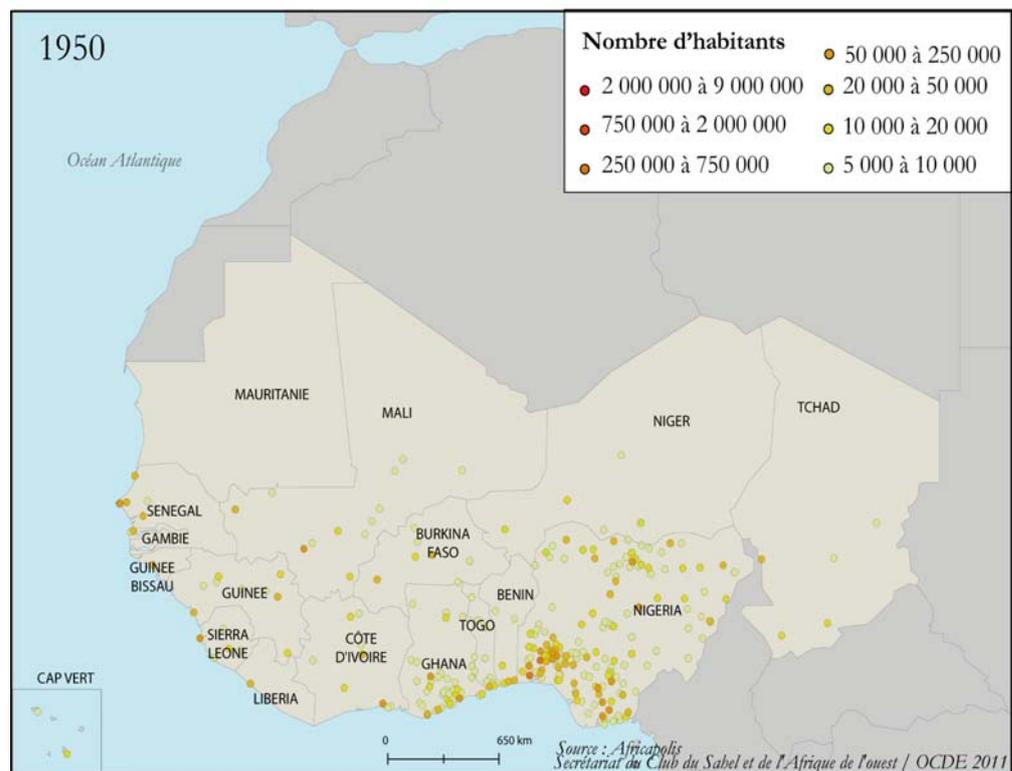
### 1.2.1. Crises politiques africaines et évolution des champs migratoires ouest-africains

L'image d'une Afrique de l'Ouest en crise perpétuelle est à la fois liée à des réalités tangibles et à des représentations fantasmées issues des pays du Nord. L'analyse de Coussy (Coussy, 1996, p. 12-14) crée trois catégories de crises réelles et imaginées : les crises de subsistance, les menaces de crise malthusienne et la crise d'insertion internationale. Les crises de subsistance sont globalement amorties par les aides internationales et les mouvements migratoires internes. D'autre part, la menace des crises malthusiennes a été déconstruite par de nombreux économistes suite aux théories catastrophistes et afro-pessimistes développées dans les années 1980 (Mathieu, Tabutin, 1996). En revanche, l'évolution des relations internationales a entraîné des recompositions importantes dans le fonctionnement économique, démographique et social des pays ouest-africains. Les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) ont favorisé un ralentissement de la production et contrairement à l'objectif initial, ils ont renforcé la dépendance vis-à-vis des économies occidentales. Cela s'est traduit au niveau micro-économique par une baisse du PNB, donc par la détérioration des conditions de vie des ménages.



**Figure 4 (suite)**  
**Réseaux de transports, TIC et évolution du réseau urbain en Afrique de l'Ouest**

*Réseau urbain en 1950 et en 2010*



Réalisation : AL Counill, 2013 (fonds de carte, ville et réseaux : Bergeon Céline)

L'imposition d'une diminution du rôle de l'État à travers la réduction des investissements publics a eu pour conséquences la suppression de nombreux emplois dans le secteur public, la diminution des dépenses dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des infrastructures. La libéralisation du taux de change et du marché monétaire, supposée prendre en compte les forces réelles du marché, a finalement entraîné une grave détérioration des conditions de vie du fait de la diminution des salaires (dans des contextes où l'indexation des salaires n'existe pas et où de nombreux emplois sont informels).

Ces mesures ont largement fragilisé les États ouest-africains, n'étant désormais plus en mesure de garantir des conditions de vie décentes à leurs citoyens, ceci entraînant localement de profondes crises sociales, parfois de violentes révoltes fragilisant encore la position de l'État. « *Ainsi les PAS, et donc les instances internationales, exacerbent, au moins à court terme, la pauvreté et les inégalités sociales. Ils mettent les États dans une situation délicate, celle de ne plus être les garants du bien-être de la population. Et celle de n'être plus qu'un État-policier* » (Lututala, 1996, p. 112). Les vagues successives d'exigences démocratiques puis de bonne gouvernance qui suivirent dans les années 1990 et 2000 entraînèrent des stratégies de récupération du pouvoir étatique. Les monopoles d'État des années 1970 ont laissé la place à ceux des entreprises privées dans les années 1980 puis finalement aux institutions internationales via les ONG, la société civile et la décentralisation. Les programmes de développement exécutés pendant cette dernière phase de la coopération internationale ont permis à certains territoires de sortir de la pauvreté en améliorant les conditions de vie et la représentation politique des habitants. Cependant, ces logiques, en continuant d'affaiblir la légitimité de l'intervention de l'État dans les programmes de développement, ont favorisé l'accroissement des différences économiques, démographiques et sociales entre les territoires et les populations à l'échelle locale, participant ainsi à la recomposition des logiques migratoires à l'échelle régionale.

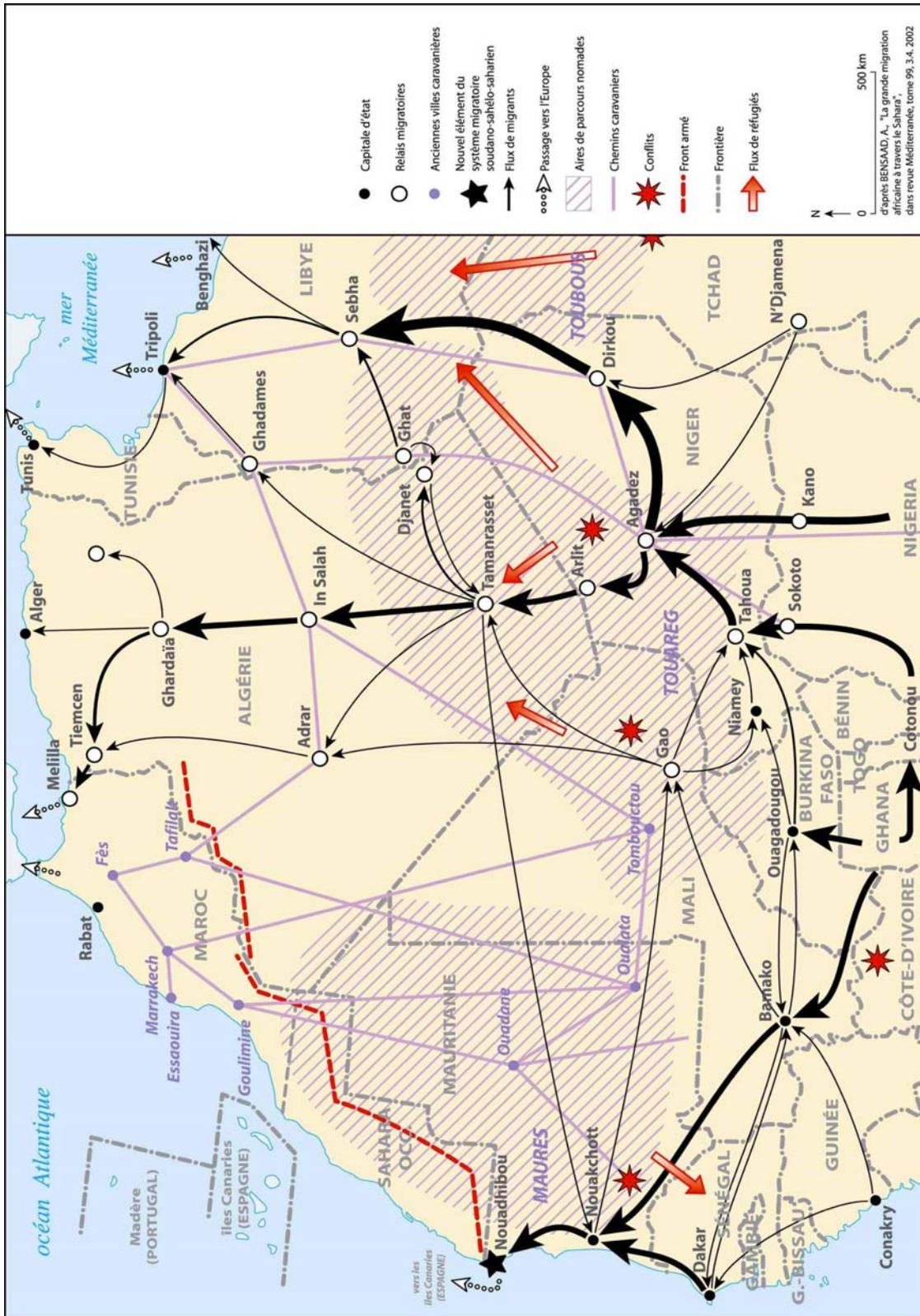
Face aux situations de crises politiques, économiques ou environnementales qui touchent les différents pays de la région depuis les années 1970, et suite à l'émancipation des logiques migratoires par rapport aux logiques coloniales de différenciation entre des régions réservoir de main-d'œuvre et des bassins d'emplois (villes et grandes régions agricoles), les réseaux migratoires ont évolué, entraînant l'émergence de mouvements de population différents des seules migrations saisonnières de travail. Les migrations sont de plus en plus diversifiées dans leurs origines, leurs destinations et leurs motifs car elles deviennent le fait d'acteurs décisionnaires. Le regard du chercheur a également évolué et l'étude des migrations abandonne peu à peu les approches typologiques et causales pour d'autres plus compréhensives laissant place à l'analyse de la complexité. En effet, suite à la crise économique mondiale des années 1970, l'évolution des relations internationales entre les pays du Nord et l'Afrique de l'Ouest, notamment à travers la restructuration des politiques économiques, oriente de nombreux chercheurs vers une approche plus individuelle des migrations. Dans cette optique, les premiers acteurs du renouvellement des mouvements

migratoires ouest-africains furent les agriculteurs et les pasteurs qui, à la fin des années 1960, migrèrent vers les villes pour faire face aux sécheresses. À partir des années 1980, les premiers flux massifs de réfugiés apparurent. « *Dans le même temps, l'action des migrants, des États et des passeurs se diversifie ; selon les lieux et les moments, leurs logiques se complètent ou s'opposent* » (Ndiaye, Robin, p. 23). La montée en puissance des migrations d'aventure<sup>33</sup> est expliquée à la fois par des facteurs endogènes (liés aux crises socio-politiques dans la région) et des facteurs exogènes (notamment la place centrale de l'Afrique de l'Ouest dans des réseaux de traite des êtres humains et son utilisation comme frontière externalisée de l'espace Schengen). La combinaison des deux facteurs contribue alors à « *l'émergence de nouveaux migrants, locaux ou extrarégionaux, et de nouvelles routes qui sont bien souvent en fait d'anciens itinéraires migratoires ou commerciaux réactivés* » (Ndiaye, Robin, 2010, p. 23). De nombreux autres auteurs vont dans le sens d'une réactivation des itinéraires migratoires transsahariens à travers les nouvelles formes de mobilité des migrants ouest-africains qui traversent le Sahara (Bensaad, 2009). Cette observation est en effet confirmée dans une perspective temporelle longue, puisque l'époque coloniale avait entraîné le déclin du commerce transsaharien en polarisant les relations commerciales autour des ports d'Afrique de l'Ouest. La période des indépendances n'a pas non plus favorisé le renouveau des circulations transsahariennes puisque les États se sont d'abord concentrés sur leur construction nationale. Pourtant, plusieurs auteurs nuancent l'hypothèse de la réactivation de ces itinéraires. En effet, si les circulations transsahariennes sont à nouveau nombreuses, elles sont animées par des logiques différentes et s'appuient sur des réseaux qui ne sont plus ceux de l'époque précoloniale (Pliez, 2002 ; Brachet, 2007). Les routes migratoires, les villes-relais et les carrefours ont évolué, des villes comme Arlit ou Nouadhibou constituent de bons exemples des nouvelles fonctions du relais dans les itinéraires transsahariens établis sur des villes nouvelles (Cf. Fig. 5, p. 58).

---

<sup>33</sup> Les notions d'aventure et d'aventurier nécessitent un approfondissement problématisé qui sera développé dans la suite du texte.

**Figure 5**  
**Les itinéraires transsahariens : permanences et ruptures au fil des siècles**



Source : Anne-Laure Counillb, Florence Bonnaud, 2007

Les facteurs endogènes (crises économiques ou politiques) cités par Ndiaye et Robin ont en effet contribué à l'émergence de nouveaux mouvements de population. La dégradation de la conjoncture économique à partir des années 1980 avec la mise en place des programmes d'ajustement structurel a bouleversé le fonctionnement économique des pays nouvellement indépendants. Les politiques d'ajustement structurels, qui correspondent au désengagement des États riches de l'aide au pays du Sud suite aux récessions liées aux chocs pétroliers successifs des années 1970, devaient théoriquement permettre un ajustement du marché de l'emploi en faveur du secteur informel et des PME-PMI grâce à la libéralisation de l'économie. C'est souvent l'effet inverse qui s'est produit :

*« Les analyses montrent au contraire une certaine rigidité (qui) a conduit à un accroissement sans précédent du chômage à Dakar, dans une moindre mesure à Bamako. L'assistance que les aînés apportent aux plus jeunes masque les effets les plus craints des programmes d'ajustement, et en occulte certainement la portée et les répercussions sur le quotidien des populations urbaines. L'ajustement attendu sur le marché de l'emploi s'est en effet opéré au sein des ménages, et les changements structurels vont concerner particulièrement les comportements démographiques et sociaux »* (Antoine, Bocquier, 1993, p. 3).

Dakar et quelques autres grandes villes qui constituaient des pôles d'attraction majeurs deviennent alors peu à peu des pôles d'émigration (Gonin, Robin, 2009 ; Bouilly, 2008). En outre, la crise ivoirienne<sup>34</sup> a eu des conséquences sur toute la région en terme de redéploiement des migrations. Par exemple, le recensement général de la population et de l'habitat de 2006 au Burkina Faso avait dénombré 610 805 retours de Côte d'Ivoire entre 1996 et 2006 (Ndiaye, Robin, 2010, p. 27). Les retours ne s'effectuent pas toujours dans les pays d'origine. La Guinée, la Mali et la plupart des pays de la région ont été touchés par les crises économiques et politiques qui ont secoué la Côte-d'Ivoire, le Nigéria et le Sénégal (les trois pôles attractifs du système migratoire ouest-africain post-indépendance). En outre, ces crises ont suscité des flux d'émigration en provenance de ces trois pays dans les pays voisins de la région, mais aussi à travers le Sahara et vers l'Europe ou les États-Unis. Pourtant le rapport entre crise économique et migration n'est pas automatique. Les principes de l'économie néo-classique voudraient que le développement économique limite l'émigration et donc *a contrario* que le sous-développement la stimule. Or de nombreux exemples contredisent ces théories (PNUD, 2009 ; Follana, 2006), montrant que ce ne sont pas les plus pauvres qui migrent et que la réalité recouvre une diversité de situations complexes qui rend difficile la généralisation du point de vue. Si les sécheresses ont entraîné des vagues d'émigration massives des espaces sahéliens de brousse vers les villes de la région (Lalou, 1996, p. 363), en revanche, dans les villes, la propension à migrer est plus grande pour les personnes d'éducation et de revenu moyen (Lessault, Mezger, 2009).

Un autre bouleversement des mouvements migratoires en Afrique de l'Ouest vient de l'augmentation du nombre de personnes contraintes à la mobilité pour des raisons politiques, économiques ou environnementales. En outre, la diminution de la capacité et de la volonté d'accueil dans les pays du Nord donne une visibilité forte aux mobilités des réfugiés et des demandeurs d'asile. L'émergence des flux de « réfugiés » en Afrique de l'Ouest demande quelques précisions à la fois sémantiques et contextuelles. Les guerres du Libéria et de la Sierra Leone, le régime totalitaire guinéen, la crise ivoirienne, la question sahraouie et bien d'autres encore ont participé de l'émergence de ces flux de réfugiés. Le monde recensait 5 millions de migrants économiques en 1958 et 35 millions en 1985, alors que le HCR assistait 17 millions de personnes en 1990 et 27 millions en 1995 (Pérouse de Montclos, 1998, p. 1). Les chiffres sont sujets à caution puisque l'appellation même de réfugié pose la question de l'arbitrage entre situation *de jure* et *de facto*. Le HCR a été créé en 1951 à la Convention de Genève dans le cadre de la Guerre Froide. En 1967, le protocole de New York, en élargissant la définition, a permis l'accueil des personnes venant des pays du Sud. « *La maîtrise des flux migratoires a alors pris le pas sur la question des droits de l'homme. On a surtout voulu éviter une « invasion » des réfugiés indésirables vers l'hémisphère nord* » (Pérouse de Montclos, 1998, p. 2). Le système de l'accueil et de l'octroi du statut de réfugié s'est bureaucratisé parallèlement à une évolution des politiques humanitaires vers l'assistance sur place (camp de réfugiés) ou la réinstallation dans des pays tiers et un interventionnisme « militaro-humanitaire » croissant dans les zones de conflits (Agiar, 2002)<sup>35</sup>. Ainsi le HCR assiste de plus en plus de personnes mais sans leur octroyer le statut de réfugié. Le traitement des demandes d'asile et la construction de la figure du réfugié se conforment à la vision occidentale de la gestion des mobilités (Clochard, Legoux, Schor, 2004). L'accueil des personnes réfugiées dans les pays du Nord est de plus en plus faible (Clochard, 2007), proportionnellement au nombre de demandeurs (exception faite de certains pays, nordiques notamment, (Doraï, 2010)). Le HCR, tout comme les agences locales qui sous-traitent la gestion des demandes d'asile, préfère souvent gérer la question sur place (construction des camps aux marges des zones de conflits) et tentent d'appliquer des politiques de relogement dans les pays voisins ou déqualifient bien souvent les demandes d'asile. Les mobilités issues des conflits en Afrique de l'Ouest engendrent alors des flux dispersés dans toute la région, selon les réseaux et les possibilités individuelles des migrants, qui se présentent comme réfugiés mais n'en ont que l'histoire et non le statut. Ces mobilités présentent des parcours très segmentés aux bifurcations nombreuses, faites de regroupement familiaux et de séparations, d'installations temporaires dans un pays, puis de déménagement soudain sur l'ouï-dire d'une opportunité de relogement dans un pays tiers aux conditions de vie meilleures. Ces périodes de mobilité sont avant tout caractérisées par de longues périodes d'attente et d'incertitude et par une grande précarité.

---

<sup>35</sup> C'est la naissance du concept d'ingérence humanitaire par Bernard Kouchner, illustré par l'opération *Life Sudan* en 1989.

### 1.2.2. *La zone sabélo-saharienne en crise*

L'intensité des mobilités au Sud du Sahara et la vision d'une Afrique de l'Ouest secouée par des crises multiples ont des conséquences sur les mobilités au Sahara et sur sa situation géopolitique à l'échelle internationale. La réactivation des migrations transsahariennes par des populations ouest-africaines date des années 1990, bien que sa médiatisation n'ait commencé que dans les années 2000 (Brachet, 2009, pp. 10-11) avec l'accroissement de la visibilité des populations subsahariennes dans les pays du Maghreb et l'arrivée de migrants clandestins sur les côtés méditerranéennes de l'Europe et en Espagne. Ce renouvellement a eu pour conséquences de raviver l'intérêt de l'Europe pour la rive sud de la Méditerranée. Le Sahara, longtemps considéré comme un grand vide, devient un nouvel enjeu pour les pays du Nord, à la fois objet de fantasmes et de crispations des relations internationales qu'il est essentiel de décrypter dans ce travail. Ce vaste territoire très peu peuplé fait donc l'objet de nouveaux enjeux locaux et mondiaux animés par des acteurs puissants (multinationales, États du Nord, AQMI<sup>36</sup>). Si pendant des années, la faible emprise territoriale et la porosité des frontières n'ont pas réellement posé de problèmes en matière de relations internationales (Lacoste, 2011), aujourd'hui, ces deux critères deviennent les raisons d'une lutte entre ces nouveaux acteurs pour la maîtrise des différents espaces sahariens (Cf. Fig. 6, p. 63). Hormis la France, dont la présence militaire et industrielle est renouvelée dans différents espaces sahariens et AQMI, dont l'action s'est renforcée et étendue, d'autres acteurs apparaissent dans la région. Les États-Unis ont, depuis 2002, imposé une présence forte pour des motifs militaires au lendemain du 11 septembre 2001. La Chine est également de plus en plus présente, au cœur d'enjeux économiques très importants, puisque le nombre de marchés qu'elle a remporté ces dernières années au Maghreb, au Sahara et au Sahel est croissant. Selon André Bourgeot et Emmanuel Grégoire (Grégoire, Bourgeot, 2011), l'importance de ces nouveaux acteurs s'est développée dans un créneau de relativement faible prétention territoriale sur les espaces sahariens. Sur la rive nord du Sahara, alors que les pays du Maghreb ont privilégié le développement de leurs territoires méditerranéens aux dépens des espaces sahariens, les printemps arabes déstabilisent aujourd'hui ce contrôle territorial déjà faible. Sur la rive sud, les pays qui bordent le Sahara font souvent partie des PMA (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad) et la faiblesse des États ne leur permet de contrôler ni les circulations, ni les

---

<sup>36</sup> *Al Qaeda* au Maghreb Islamique, cette organisation terroriste est issue de l'ancien GSPC (Groupement pour la prédication et le combat) fondé en Algérie en 1998 pendant la guerre civile. Son changement de nom en 2007 correspond à un élargissement de ses actions et une volonté de regroupement des sympathisants et combattants salafistes en Afrique du Nord, au Sahara et au Sahel. AQMI possède une base arrière au Nord du Mali. Entre 200 et 500 combattants obéiraient aux ordres de trois chefs Abou Zied, Yahya Djaoudi et Mokhtar Belmokhtar, répartis en trois *katiba*. L'organisation revendique de nombreux attentats et enlèvements d'occidentaux au Maghreb et dans les pays sahéliens. L'ensemble de ces actions vise à la construction d'un grand émirat saharien, dont le territoire s'étendrait du Sud-Ouest Algérien au Nord de la Mauritanie et du Mali jusqu'aux confins du Tchad (Bourgeot, 2011, p. 57).

frontières de ces immenses territoires<sup>37</sup>. L'émergence de flux de migrants (considérés comme clandestins mais qui ne le sont pas toujours) s'est greffée sur des logiques de réseaux de trafiquants focalisant l'attention des instances politiques européennes sur l'aspect illégal du phénomène, les amenant ainsi à des logiques croissantes de contrôle. Parallèlement aux trafics divers de drogues, de cigarettes et d'êtres humains (qui ont pris le relais des trafics d'esclaves, d'or et d'ivoire de la période précoloniale), l'émergence d'AQMI a cristallisé les tensions géopolitiques sur le Sahara. Des enjeux militaires de taille se mêlent aux prétentions occidentales sur les ressources pétrolières et minières (l'uranium du Niger, l'extension des prospections sur les champs gaziers et pétroliers au Sud de l'Algérie et au Nord du Mali (Gonin, Kotlok, Pérouse de Montclos, 2013), la recherche de métaux rares entre autres). En effet, la France et les États-Unis développent des politiques d'essais d'armement parallèlement à leur intervention croissante dans l'équipement et la formation des armées nationales des pays du Sahel (Bourgeot, 2011 ; Tisseron, 2011). Les enjeux financiers interviennent donc également dans la lutte contre AQMI, alors que du point de vue international, les pays du sud de la bande saharienne sont devenus zone rouge<sup>38</sup> et objet de la réalisation du fantasme occidental de la lutte contre le terrorisme<sup>39</sup>. Si les exactions d'AQMI sont réelles (enlèvements, attentats), l'intervention des puissances du Nord pour contrôler, voire stopper les mobilités dans cette nouvelle guerre du Sahara reflète des enjeux beaucoup plus larges que ceux de la lutte contre le terrorisme.

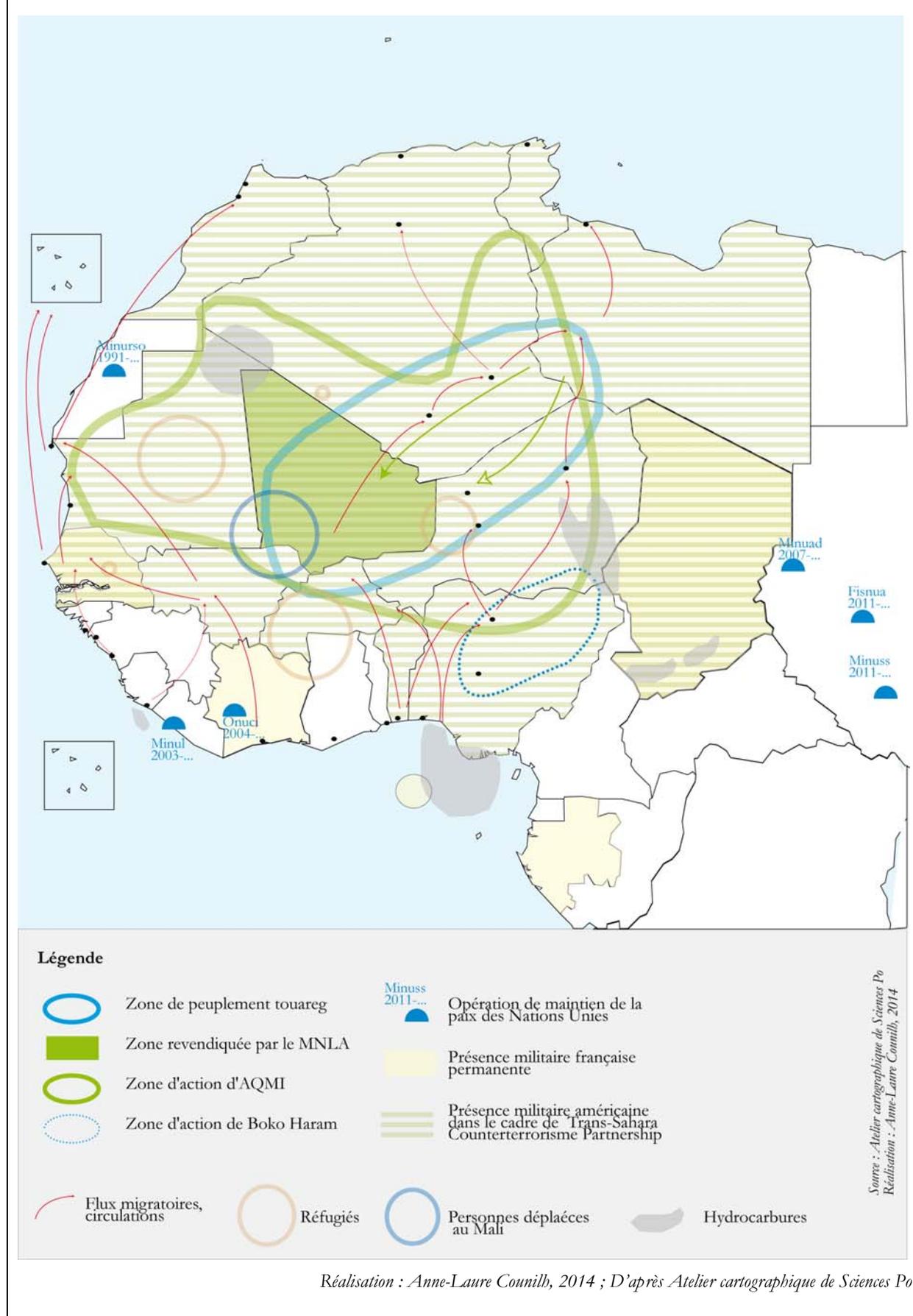
---

<sup>37</sup> Même si en Mauritanie notamment, la coopération avec l'Union Européenne sur le contrôle de l'immigration et la lutte contre le terrorisme a entraîné un renforcement du contrôle des territoires à l'Est du pays, zone très peu peuplée qui échappait traditionnellement au contrôle de l'État. Ce phénomène de renforcement du contrôle territorial et militaire a été largement accéléré depuis la guerre au Mali.

<sup>38</sup> Ces dispositions sécuritaires sont parfaitement illustrées par le nouveau rapport d'information sur la « Situation sécuritaire dans les pays de la zone sahéenne » publié par l'Assemblée Nationale française en mars 2012.

<sup>39</sup> Ce phénomène est entre autre illustré par le fleurissement d'une littérature mettant au centre de leur intrigue la menace terroriste dans les pays du Sahel, notamment Jean-Christophe Ruffin avec *Katiba* et Gérard de Villiers avec *Bienvenue à Nonakchott*. Ce type de roman prend la succession des romans d'espionnage impliquant KGB et CIA pendant la guerre froide.

Figure 6 – Enjeux stratégiques dans les régions sahélo-sahariennes en 2012



### 1.2.3. *Le reflet de la crispation des rapports nord-sud(s)*

L'enchevêtrement des crises économiques et politiques en Afrique de l'Ouest et des logiques sécuritaires et militaires au Sahara reflète la crispation des rapports nord-sud sur les questions du développement, de la différenciation des territoires et des mobilités.

*« L'époque actuelle se caractérise par le règne de l'impérialisme des firmes multinationales, se traduit également par l'intégration plus ou moins poussée des sociétés dominées à l'intérieur d'une économie capitaliste mondiale. Ce phénomène a pour effet d'accroître la mobilité du capital qui va s'investir partout où le taux de profit est maximal, mais également, ce qui est moins souvent reconnu, de favoriser la mobilité de la force de travail. Ces traits généraux se retrouvent en Afrique où l'on assiste à un accroissement des mouvements de population dont la tendance principale, mais non exclusive, débouche sur un processus de différenciation sociale moderne »* (Amselle, 1976, p. 9).

Ces propos que Jean-Loup Amselle tenait en 1976 ne sont pas encore tout à fait dépassés et ils permettent de comprendre en partie les logiques de mobilités contemporaines qui animent la région ouest-africaine. L'élargissement de l'espace idéal et de l'espace pratique des mobilités s'appuie sur différents supports : l'extension du réseau urbain et des réseaux de transports, la diffusion de l'information sur les routes migratoires et les possibilités de migrations et la facilitation des contacts entre les migrants et leur entourage resté au pays (grâce aux TIC). Ces évolutions techniques, déjà évoquées dans les paragraphes précédents, permettent un élargissement du champ des possibles pour les migrants potentiels, voire dans certains cas, une banalisation de la mobilité comme évolution logique dans les stratégies individuelles et collectives de maintien des ressources d'un groupe. La mobilité est considérée à la fois comme un sacrifice (quitter les siens), un rite de passage (se débrouiller seul) et une possibilité de développement (gagner plus d'argent, apprendre de nouvelles choses). La diversification des représentations liées aux mobilités mais également leur diffusion plus large, notamment à travers des structures institutionnelles (le ministère des Maliens de l'étranger par exemple) entraînent la diffusion des pratiques de mobilité. De nombreux auteurs mettent en avant l'importance des TIC dans le développement et la diversification des formes de mobilités en Afrique de l'Ouest. Le téléphone portable peut être considéré comme média et facteur déterminant de la construction des itinéraires à l'échelle individuelle. Par un mécanisme d'agrégation et par la reproduction des pratiques, il s'avère alors structurant pour des routes migratoires à l'échelle régionale. Une convergence entre réseaux de communication, infrastructures routières et représentations spatiales contribue à construire la cohérence globale des réseaux migratoires ouest-africains et transsahariens. La migration se construit parfois plus en fonction des différences à l'échelle locale que des différences à l'échelle globale. En effet, la comparaison par rapport à l'environnement immédiat et la société proche apparaît dans certains cas plus déterminante que les très grandes différences de richesses qui

existent à l'échelle mondiale. Cette approche permet de relativiser l'acceptation d'une migration du Sud motivée par les différences Nord-Sud et la construction de représentations toujours plus en opposition entre les pays du Nord et ceux du Sud. Ndiaye et Robin citent des propos qu'ils ont recueillis au Sénégal « *Dans notre zone, l'immigration à l'origine n'était que l'affaire d'une communauté qui sont les Manjaques. Ces derniers, avaient comme chemin l'avion avec visa. Mais ces derniers temps, la crise en Casamance, qui a entraîné la pauvreté dans les familles, avec une agriculture sans moyen, une pêche mourante obligea les autres ethnies à faire comme les Manjaques qui nous émerveillaient avec les belles constructions* » (Ndiaye, Robin, 2010, p. 25). Bien que ce témoignage évoque la dégradation des conditions économiques, comme déclencheur du départ en migration, la dernière partie est particulièrement éclairante. Cet exemple fait écho à différents travaux où les écarts de richesses sont constatés entre des familles comportant des migrants et d'autres n'en comportant pas. Les analyses en terme de migrations-développement, notamment au Maroc (Arab, 2009 ; Lacroix, 2009) ou au Mali (Gonin, 1997 ; Gubert, 2000 ; Lima, 2010) ont apporté des résultats riches et contrastés. Au Maroc, certaines zones ayant connu une émigration massive de travail vers la France dans les années 1970 présentent de forts contrastes en matière de développement par rapport aux zones voisines qui n'ont pas constitué les bassins de recrutement de la main-d'œuvre française de cette époque. Dans d'autres cas, au Mali par exemple, on constate l'absence d'investissement productif des revenus issus de la migration, ceux-ci agissent alors comme une assurance et une rente de situation pour les familles restées au pays, mais ne suffisant bien souvent pas à améliorer leur situation. Si du point de vue scientifique les analyses sont contrastées, du côté des acteurs, la migration est souvent vue comme un moyen d'améliorer sa situation, au moins symboliquement. Au Mexique, Frida Calderon-Bony relève les différences architecturales dans les maisons des migrants et leur différenciation par rapport aux autres maisons du village, celles-ci devenant à la fois symbole d'une réussite en migration mais aussi marquage de la présence-absence (Calderon-Bony, 2012). À l'échelle globale, beaucoup d'études montrent l'importance des remises de migrants dans le PIB des pays d'origine.

Les mobilités qui animent les espaces sahariens et sub-sahariens sont donc ancrés tant dans des processus historiques complexes que dans des logiques économiques et politiques contemporaines variées. Les systèmes migratoires sont multiples et obéissent à des logiques diversifiées et changeantes. Il est souvent difficile de situer la place et les logiques de l'acteur mobile au sein des différentes échelles et des nombreux facteurs qui interagissent. À l'échelle globale de l'ensemble ouest-africain élargi, les flux migratoires externes sont influencés par l'importance des mobilités internes, les mouvements de l'économie mondiale et les évolutions des politiques migratoires européennes. Au sein de cet ensemble, la Mauritanie fait figure d'élément mixte, aux appartenances identitaires, aux références historiques, aux partenariats politiques et économiques tiraillés entre nord et sud. Il est donc nécessaire de préciser ce contexte mauritanien entre passé nomade, mobilités contemporaines et urbanisation rapide.

## 2. Passé nomade, mobilités contemporaines et urbanisation : un contexte mauritanien en évolution

Dans un ouvrage récent, Anne-Marie Frérot a travaillé sur les imaginaires des Sahariens. Elle y déconstruit de nombreux clichés de l'imaginaire saharien (Frérot, 2011). L'image d'une nature hostile peuplée de barbares est récurrente dans la littérature coloniale et les anciens rapports militaires. Aujourd'hui, les représentations communes du désert oscillent entre une nature infinie peuplée d'habitants aux valeurs traditionnelles « authentiques » et un vaste espace difficilement maîtrisable, territoire de brigands à la solde de terroristes variés. Dans les deux cas et à des époques très différentes, les représentations exogènes du Sahara produisent une importante part de mythes. La Mauritanie n'échappe pas à ces regards à la fois fascinés, interrogatifs et effrayés (Counilh, 2012). Son histoire et sa géographie en ont été fortement marquées et le sont encore à certains égards.

Au début de la colonisation française, la Mauritanie n'a guère suscité d'intérêt pour les colons, préférant les terres humides des rives du fleuve Sénégal, plus adéquates à développer une économie de plantation que ce désert, à leurs yeux, stérile, et dont l'image mythique effrayait (Gravel, Chudeau, 1909). Pourtant, la Mauritanie a rapidement fasciné les explorateurs, scientifiques et colonisateurs. Aujourd'hui encore, le pays fascine le chercheur qui peine à comprendre à la fois la multiplicité et l'unicité de cette société pluriethnique. Le voyageur y assouvit sa quête de grands espaces et le politique y recherche brigands et mercenaires ou richesses minières. Les représentations de ce pays aux référents identitaires multiples sont souvent associées à celles d'une réalité hors du temps. La Mauritanie a souvent été l'objet de représentations contradictoires : pendant des siècles, elle fut traversée par les flux transsahariens qui suivaient les tracés caravaniers de Ouadane et Oualata vers le Maroc. Pourtant à l'aube de l'Indépendance, le futur président prononçait ces mots : « *La Mauritanie n'est plus ce vaste désert jadis si difficile à traverser et qui constituait entre le monde méditerranéen et l'Afrique noire une sorte de barrière que franchissaient mal les idées et les hommes* » (Ould Daddah, 2003, p. 5, extrait du discours d'Atar de 1957), s'inscrivant ainsi dans la vision européenne d'une Mauritanie coloniale qui assurerait la continuité de leur empire entre le Protectorat du Maroc (et par extension l'Afrique française du Nord) et l'Afrique Occidentale Française (Pitte, 1977, p. 3). Au-delà de toutes ces représentations faites de mythes et de contrastes, la Mauritanie s'inscrit dans une historicité bien concrète à travers les vagues de peuplement qui l'ont animée depuis le II<sup>ème</sup> siècle après J.-C., les différentes formes d'organisation politique, puis les changements démographiques, économiques et sociaux rapides qui intervinrent depuis la colonisation. Le pays, aux populations longtemps nomades et aux frontières floues, s'est transformé en État-nation et a subi depuis une cinquantaine d'années de multiples changements spatiaux et sociétaux. Tirillée à l'échelle nationale entre son rattachement aux pays du Maghreb ou à l'ensemble ouest-africain, sur le plan social, la Mauritanie se caractérise également par la diversité des référents identitaires de la population encore souvent attachée à

ses origines ethniques, tribales ou familiales. Comme le montre la suite du discours du futur premier président mauritanien de l'époque : « *Un lien de solidarité de plus en plus fort unit désormais tous les Mauritaniens, conscients d'appartenir à une même communauté de l'Atlantique au Soudan* » (Ould Daddah, 2003, p. 5), le sentiment d'appartenance à un seul et même pays demeure fort<sup>40</sup> (Choplin, 2006, p. 119), mais la pluralité des revendications identitaires oppose pourtant une société arabo-berbère dominante à une société négro-africaine dominée. Dans le contexte d'une économie en développement encore balbutiante qui alterne entre libéralisation des marchés et nationalisation des grandes ressources nationales, et celui d'un État souvent instable, la société est prise entre des logiques de modernisation et d'ouverture d'une part, et de l'autre, celle de replis identitaires et de conservatisme. La Mauritanie est confrontée à une ambivalence perpétuelle dans son histoire, sa géographie et ses évolutions socio-économiques. Cette partie s'appuiera sur une approche chronologique pour présenter le contexte d'un pays profondément marqué par la mobilité, sa structuration progressive en un État moderne à partir de la période coloniale et enfin le cadre contemporain d'une société jeune et en pleine effervescence. Afin de mieux comprendre à l'échelle nationale, l'inscription des mobilités qui traversent la Mauritanie, on s'attachera à mettre en valeur la spécificité du contexte de ce territoire. La faible population, la relative nouveauté de structures étatiques moderne et le multi-culturalisme, entre autre, font du pays un espace à part au sein de la région. Mieux définir les spécificités de la Mauritanie permet de comprendre la place et le traitement particulier du pays dans les processus de coopération pour la gestion des migrations avec l'Union Européenne.

### *2.1. Empreintes de la mobilité en territoire nomade : histoire du nomadisme et des échanges entre les deux rives du Sahara*

L'histoire de l'espace de l'actuelle République Islamique de Mauritanie se rattache à des logiques de peuplement décrivant à la fois les ensembles sahariens et les ensembles ouest-africains. Peu d'informations sont disponibles sur la préhistoire mauritanienne, le Sud du pays

---

<sup>40</sup> Les historiens du pays citent souvent l'Islam comme point commun à toutes les populations mauritaniennes et ferment de la nation, mais les pratiques sont historiquement très variées d'un groupe à l'autre, d'une tribu à l'autre, d'une caste à l'autre (précisons qu'on ne parle de caste que par analogie et non de façon structurante). Aujourd'hui, parler de l'Islam comme du ciment national nécessite quelques précisions. La religion agit certes comme une façon de rassembler la société. Elle marque l'espace et le temps pour tous les Mauritaniens, qui se reconnaissent à l'échelle globale comme bons musulmans par opposition à l'Afrique chrétienne ou au Maghreb dont ils estiment que les sociétés se laïcisent parfois trop. Pourtant à l'échelle individuelle des pratiques, on observe de grandes différences dans le rapport à la religion. Si la quasi-totalité des Mauritaniens sont croyants, d'un côté, certains prennent position pour un rapport plus intime à la religion, d'autres encore placent la foi loin devant la pratique, d'un autre côté, une partie de la population entretient un rapport plus radical et plus strict avec l'Islam. Mais pour la majorité, l'Islam ritualise le quotidien et oriente leur position morale sur la société et les pratiques individuelles (mariages, enfants, éducation, pratiques alimentaires, vestimentaires, etc.)

se rattache à la préhistoire de l'Afrique de l'Ouest dont les vestiges de poteries témoignent d'un peuplement à partir de l'Acheuléen<sup>41</sup> (Shaw, 1990, p. 646). Du côté Saharien, c'est aussi à partir de l'Acheuléen qu'on atteste une présence dans les oasis de l'Adrar grâce à la découverte de pointes de flèches (Hugot, 1990, p. 622) puis de peintures rupestres (notamment celles découvertes par Théodore Monod à différentes périodes de ses recherches). Beaucoup plus récemment, pendant les six derniers millénaires, le littoral nord mauritanien (de Nouadhibou au sud du Banc d'Arguin) fut fréquenté périodiquement pour la pêche et la collecte de bivalves et de gastéropodes afin de pallier les carences des périodes sèches de l'intérieur (Vernet, Tous, 2004). Le territoire actuel (cf. Fig.5, p. 58) recouvre en grande partie d'anciens territoires animés par les mobilités nomades de différentes populations d'origine arabe et/ou berbère selon les périodes. Seule la partie sud du pays a été occupée dans un premier temps par des populations d'agriculteurs sédentaires et de pasteurs nomades (de façon variable selon les périodes historiques) d'origine négro-africaine et souvent rattachés à d'anciens royaumes ancrés plus au sud. La différenciation sur l'origine ethnique des populations peut paraître surprenante, mais elle ne correspond pas à une vision essentialiste de la société mauritanienne, elle est seulement nécessaire pour permettre d'aborder de façon claire les processus historiques, sociaux et territoriaux qui ont abouti à la formation de l'État-nation dans sa version actuelle<sup>42</sup>. Si aujourd'hui, la mixité des populations s'établit dans une certaine mesure dans les rapports sociaux quotidiens des grandes villes, les enjeux identitaires sont encore forts, notamment à travers des luttes de pouvoir et des visions parfois opposées de l'histoire comme de l'avenir économique et social de la Mauritanie. En outre, les régions de l'intérieur et du fleuve sont encore marquées par une forte ségrégation ethnique. Ces précisions sont importantes car elles permettront de comprendre, au fil du texte, comment la nouvelle immigration d'origine ouest-africaine contribue à renouveler les rapports sociaux des Mauritaniens entre eux. Enfin, d'un point de vue scientifique, la littérature sur l'histoire du pays est, elle aussi, largement segmentée en fonction des différentes composantes de la population, l'histoire des tribus arabo-berbères étant souvent privilégiée, reflétant ainsi la particularité de la Mauritanie par rapport à ces voisins maliens, nigériens ou tchadiens chez lesquels les populations bédouines ont été marginalisées.

L'histoire du peuplement de la Mauritanie est difficile à reconstituer puisque jusqu'au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle, il s'agissait encore d'un territoire nomade. L'espace actuellement administré par la République Islamique de Mauritanie était donc parcouru et administré par

---

<sup>41</sup> Époque préhistorique qui s'étend de 600 000 BP à 300 000 BP selon les continents.

<sup>42</sup> « L'utilisation du terme 'ethnique', devenu courant dans les pays anglo-saxons, ne va pas encore de soi en France tant dans le langage courant, qui utilise le plus souvent le terme 'ethnie' comme un synonyme policé de 'race', que dans les sciences sociales qui semblent réserver l'utilisation des termes 'ethnie' ou 'ethnique' aux disciplines qui étudient les sociétés lointaines. Pourtant, dans nos sociétés modernes où le brassage de populations d'origines géographiques diverses est de plus en plus fréquent, l'adjectif 'ethnique', qui qualifie l'altérité culturelle ou nationale au sein d'un État-nation, est appelé à revêtir une importance grandissante. L'ethnisation des rapports sociaux exprime la préférence des acteurs à se définir par des références de type ethnique (nationales, culturelles, linguistiques) plutôt que par des références de type professionnel, de classe ou de voisinage, ainsi que leur tendance à élaborer des réseaux sur des bases ethniques, et une infrastructure spécifique (écoles, associations, commerces, presse, services...) plus ou moins complètes. » (Tabaoda-Leonetti, 1998, p. 58)

différents groupes, ne tenant pas compte des frontières actuelles. En outre, comme nous l'avons évoqué dans les paragraphes précédents, ces frontières en font un espace à cheval sur les territoires de sociétés qui se sont développées historiquement en parallèle, en interactions, en conflit mais pas ensemble. Cette problématique rejoint la question géographique traditionnelle des frontières coloniales, dont le découpage, souvent politique, est rarement en cohérence avec les territoires pratiqués par les différentes sociétés interagissant à une échelle pratique sur ces espaces. Le territoire de la Mauritanie recouvre à la fois le *trab-el-bidan* et le *trab-es-sudan* : le pays des blancs et le pays des noirs (Désiré-Vuillemin, 1979, p.67). Le découpage actuel de la population entre Maures et Négro-mauritaniens correspond à des histoires de peuplement différenciées, mais faites d'imbrications. La forte hiérarchisation d'une part, la segmentarité de la société de l'autre, mais aussi la multiplicité des origines et des référents identitaires rend extrêmement complexe le tableau de la « mosaïque mauritanienne » contemporaine (Schmitz, 1994, p.1).

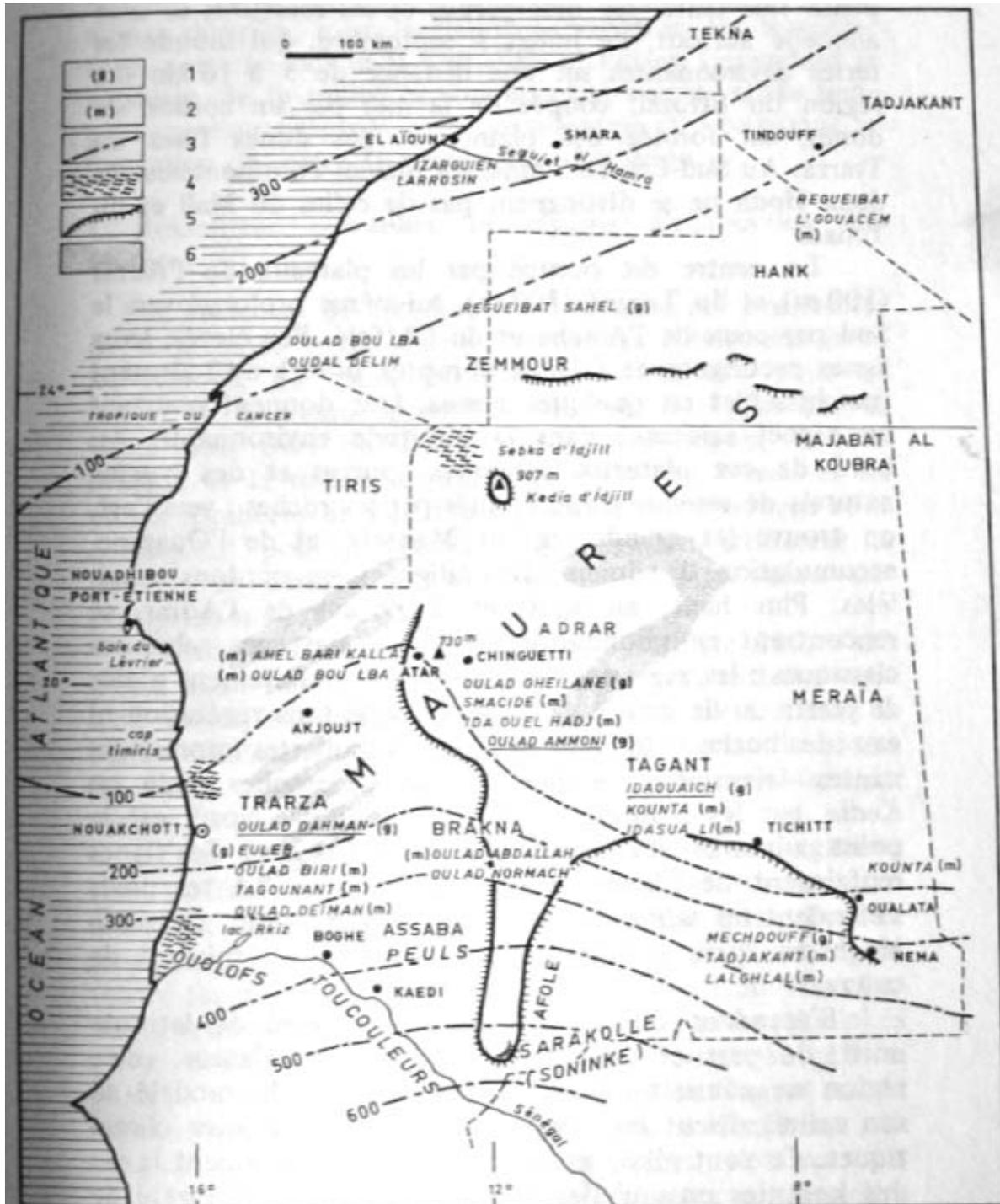
L'approche de l'histoire de la Mauritanie est toujours délicate en raison de ses diverses facettes, ainsi beaucoup de travaux sont critiqués pour leur approche monolithique d'un segment de l'histoire mauritanienne au détriment d'un autre. Dans la plupart des cas, c'est la société maure qui a la faveur des historiens de la Mauritanie, sans doute en raison de sa large majorité au pouvoir depuis l'indépendance du pays. Les recherches historiques ne font guère remonter l'histoire du peuplement avant les II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> siècles ap. J.-C. À cette époque, les Bafours, agriculteurs noirs, vivaient dans les oasis de l'Adrar et du Tagant et furent peu à peu repoussés vers le Sud par les sécheresses récurrentes et par la pénétration des Berbères Sanhadja. Ces chameliers nomades prirent possession de ces espaces, tout en profitant du commerce transsaharien à travers le prélèvement de taxes. Ils participèrent à la diffusion de l'islam à partir du VII<sup>ème</sup> siècle et furent des piliers de l'épopée almoravide du XI<sup>ème</sup> siècle. À partir du VIII<sup>ème</sup> siècle, les relations culturelles entre le Maghreb, l'Afrique saharienne et subsaharienne connurent « une régularité et un développement significatif » (Ould Cheikh, 2000, p. 29). À partir du XIV<sup>ème</sup> siècle, l'arrivée des Beni Hassan, des tribus guerrières d'origine arabe, entraîna la vassalisation des Sanhadja et leur retranchement vers le Sud (notamment au Tagant). Les Beni Hassan imposèrent leur langue, le *bassaniya*. Progressivement la société s'organisa autour de ces deux populations qui se partagèrent le pouvoir. Les Beni Hassan constituèrent la souche principale des tribus guerrières en haut de la pyramide sociale, et les Sanhadja, fondèrent en grande partie les tribus maraboutiques, les *zwaya*. La répartition des rôles sociaux et des pouvoirs se fit autour de ces deux catégories dont dépendaient des groupes tributaires : les forgerons, *zenaga*, et les griots, *igawen* d'une part, les esclaves, *abid*, et les affranchis, *barratin*, d'autre part. L'ensemble de ces populations réparties en différentes tribus et factions dirigées par les *bassan* et les *zwaya* forme aujourd'hui le segment « maure » de la société mauritanienne. Le commerce transsaharien et les circulations qui lui sont liées jouèrent un grand rôle dans la structuration de la société *bidan*. Même si différentes couches de la société bénéficiaient des droits liés au passage (Fortier, 2004), ce furent avant tout les *zwaya* et

les *hassan* qui profitèrent du trafic caravanier. Le principal système d'itinéraire occidental partait de Sijilmasa et Aghmat au Nord vers la vallée du Sénégal et Tombouctou. Les itinéraires se diversifiaient à chacune des extrémités (De Chassey, 1984 ; Ould Cheikh, 2000 ; Hugot, 1980) et les villes-relais ont évolué au gré des contextes historiques : Aoudaghost, Oualata, Ouadane, Atar, Tichit, Tidjikja (cf. Fig. 7, p. 71).

Le segment négro-mauritanien de la société contemporaine est principalement issu des différentes vagues de peuplement des rives du fleuve Sénégal. Depuis le VIII<sup>ème</sup> siècle, différents peuples s'y sont succédés se rattachant à différents grands royaumes et empires (Ghana, Mali, Songhaï, Jolof, Waalo, Fouta Toro) fondateurs de l'histoire ouest-africaine (Marchesin, 1992, p. 65). Peuls et Toucouleurs, forment la base *haalpularen* de la société mauritanienne, population aujourd'hui très nombreuse et en expansion de Rosso jusqu'à la région du Gorgol (ainsi qu'à Nouakchott et dans les villes industrielles). Les Wolofs, sont plus nombreux au Sénégal mais ils constituent le peuplement traditionnel du delta du fleuve Sénégal en aval de Rosso. Les Soninkés, forment une communauté puissante et largement majoritaire dans la région du Guidimakha. Partagée entre le Mali, le Sénégal et la Mauritanie, ce groupe est pionnier des migrations en France dans les périodes de l'après-guerre et des indépendances. Il constitue également une importante communauté des immigrants ouest-africains en Amérique du Nord (Timera, 2009). Son endogamie forte, la puissance de ses réseaux diasporiques et son engagement politique (même à distance) en fait un acteur fort de la scène politique. Enfin, une faible communauté d'origine Bambara était présente dans les régions du Hodh Es Chargui et du Hodh El Gharbi, elle a peu à peu été assimilée par les groupes *haratin* et *haalpularen*. Jusqu'à l'indépendance du pays, les populations négro-mauritaniennes se concentraient donc sur les rives du fleuve Sénégal (les échanges entre les deux rives étant permanents et les relations familiales s'établissent de part et d'autre du fleuve).

Certains textes ont tendance à opposer trop rapidement les populations négro-africaines sédentaires aux populations arabo-berbères traditionnellement nomades. Il faut prendre garde à ce genre de raccourcis car cela n'est historiquement exact ni pour l'un, ni pour l'autre de ces grands groupes qui constituent aujourd'hui la société mauritanienne. En effet, à l'époque précoloniale et jusqu'aux indépendances, on trouve chez les populations du fleuve des groupes sédentaires et des groupes semi-nomades (ceux qui pratiquent un élevage transhumant notamment). Les populations d'origine arabo-berbère comportent également des composantes sédentaires, notamment avec ceux que l'on appelle les *ksouriens*, ceux qui habitent et restent dans le ksar (Ould Khalifa, 1998, p. 462). D'autre part, il existe de très nombreuses nuances dans la mobilité des populations qualifiées d'emblée comme nomades (Fortier, 2004). Dans bien des cas, les femmes et les enfants restent au campement qui ne change de lieu qu'avec les saisons ; dans d'autres cas, les déplacements ne se font que dans un rayon d'une dizaine de kilomètres lorsque le campement est sale (Frérot, 2011). Seuls quelques groupes d'éleveurs et de chasseurs effectuent des déplacements de plusieurs centaines de kilomètres pendant plusieurs mois.

Figure 7  
Les zones d'implantations traditionnelles des principales ethnies et tribus maures



LEGENDE :

- 1) Tribu guerrière. 2) Tribu maraboutique, (souligné : Tribu d'un émir. 3) Moyennes pluviométriques annuelles. 4) Salines ou Sebkhha. 5) Escarpements, falaises (Dhar). 6) Sables (dunes fixes).

Source : De Chasse, 1984, p. 19

L'histoire de la Mauritanie est donc tissée de la rencontre entre plusieurs populations aux sociétés fortement hiérarchisées et marquées par l'islam. Le nomadisme imprègne la géographie du territoire et le fonctionnement de la société actuelle même s'il s'exprime à des degrés très variés, même s'il ne concerne pas toute la population et même s'il est devenu un référent identitaire avant d'être une pratique socio-spatiale caractéristique d'un genre de vie. En 2011, la République islamique de Mauritanie comptait 3 545 000 habitants (ONU, 2012) répartis dans 13 régions administratives (wilaya) peu ou prou issues d'anciennes territorialités tribales ou ethniques (cf. Fig. 1, p. 49). Alors qu'en 1965, encore 90 % de la population vivait en milieu rural, en 2000, ils n'étaient plus qu'environ 60 % (ONS, 2009, p. 24) (cf. Fig. 8, p. 72). En outre, la grande majorité de la population n'est plus aujourd'hui nomade. La sédentarisation ayant commencé à l'époque coloniale, entraînant de profonds changements sociaux et spatiaux, sur lesquels il est nécessaire de revenir avant d'aborder les aspects contemporains de la société mauritanienne.

**Figure 8 – Évolution des données de recensement en Mauritanie entre 1965 et 2012**

Date du recensement	1965	1977	1988	2000	2012
Population totale en millions	1,097	1,338	1,864	2,508	3,387
Dont population féminine (en %)	-	50,8	50,5	50,5	50,7
Population de moins de 15 ans (en %)	-	44	44,2	43,5	39,8
Population de 15 à 64 ans (en %)	-	52,2	51,9	52,9	56,8
Population de 65 ans et plus (en %)	-	3,8	3,9	3,6	3,4
Population urbaine (en%)	9,1	22,7	41	38	41,2*
Densité de la population (en hab/km <sup>2</sup> )	-	1,3	1,8	2,4	3*
Taux de croissance de la population (en%)	-	2,5	2,9	2,4	2,1*

*Source : ONS, Annuaire statistique 2006, 2010, 2013  
\*données prévisionnelles 2010*

## 2.2. *La Mauritanie, front pionnier de l'époque coloniale*

Le territoire ne fut pas unifié avant la colonisation française et encore à cette époque, les frontières étaient floues puisque le territoire était intégré à l'AOF et administré depuis Saint-Louis sur la rive gauche du fleuve Sénégal (fleuve traçant aujourd'hui la frontière entre les deux pays, (cf. Fig. 9, p. 75). Un bref historique des explorations européennes et de la pénétration coloniale permettra de retracer les évolutions de la société mauritanienne au cours du XX<sup>ème</sup> siècle et de mieux comprendre le fonctionnement social de l'actuelle République Islamique de Mauritanie.

La présence européenne fut assez rare avant la colonisation. Les Portugais découvrirent l'île d'Arguin en 1444, ce qui donna lieu à l'émergence d'un commerce fructueux entre Maures et Européens d'abord sur l'île puis à Marsa avec la création du comptoir de Portendick<sup>43</sup> (Pitte, 1977, p. 33). Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les Français, les Anglais et les Hollandais se sont disputés la possession de Portendick et de l'île d'Arguin pour développer le commerce avec les Maures ou au contraire l'affaiblir afin de favoriser celui du Sénégal selon les moments, mais les colons n'eurent jamais de véritable influence sur l'intérieur du pays à cette époque (Ould Cheikh, 1995). Portendick resta le principal fournisseur de gomme de l'Europe pendant tout le XVIII<sup>ème</sup> siècle. Sur un plan anecdotique, quelques explorateurs européens se sont également « perdus » sur ces terres sahariennes au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, notamment Mollien et ses compagnons après le naufrage de la « Méduse » en 1816<sup>44</sup> et Léopold Panet<sup>45</sup> qui fut l'un des premiers explorateurs du Sahara. Si la Mauritanie n'attirait pas les administrateurs coloniaux qui n'y voyaient qu'un désert dénué de potentiel économique, dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'idée d'une colonisation fut tout de même évoquée, notamment suite aux plaintes des commerçants saint-louisiens au sujet de l'insécurité liée aux tribus de la rive nord du fleuve (Marchesin, 1992, p. 73). Mais ce n'est qu'à l'extrême fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle que les colons français entreprirent de mener des expéditions depuis St-Louis au Sénégal jusqu'au nord de la Mauritanie à la frontière établie avec l'Espagne dans le traité de 1900<sup>46</sup>. C'est Xavier Coppolani, ancien résident en Algérie, arabophone et érudit de l'islam et du système tribal, qui fut chargé de ce que les administrateurs coloniaux appelèrent une « *pénétration pacifique* », dont le but fut d'abord (au moins jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale) de diminuer le pouvoir des tribus guerrières pour faire cesser les razzia. La

---

<sup>43</sup> Comptoir côtier situé à environ 30 km au nord de l'actuelle capitale, Nouakchott.

<sup>44</sup> Dans l'actuel Parc Naturel du Banc d'Arguin, la présence de forts courants marins et de très nombreux bancs de sable, émergeant seulement à marée basse, rend la navigation périlleuse.

<sup>45</sup> Né à Gorée au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, Léopold Panet est issu d'une famille métisse implantée depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle au Sénégal. Il parvint à relier St-Louis à Mogador en 1850, devenant alors le premier explorateur à traverser le Sahara Occidental. Ses récits de voyage sont consignés dans un ouvrage intitulé *Première exploration du Sahara occidental* (Panet, 1968)

<sup>46</sup> Traité signé en 1900 à Paris entre les représentants des Empires français et espagnols pour établir le partage des territoires sahariens côtiers.

Mauritanie devait alors devenir un état-tampon qui aurait protégé les intérêts économiques du reste de l'AOF (cf. Fig.9, p. 75). La pénétration fut menée progressivement, jusqu'aux années 1920<sup>47</sup>, en s'appuyant sur les tribus maraboutiques du Trarza, notamment sur l'autorité de Cheikh Saad Bou et de Cheikh Sidiya Baba<sup>48</sup>. Cette stratégie entraîna un renversement du rapport de force entre *ɣwaya* et *bassan* (tribus maraboutiques et tribus guerrières) établi en faveur des seconds depuis la guerre de Charr Bouba<sup>49</sup>. Le siège des tribus guerrières et leur immobilisation forcée (la colonisation ayant souvent consisté en une sédentarisation) entraînèrent de facto la diminution de leurs ressources presque essentiellement liées au système de *razzia*, mais également leur emprise foncière (Kamara, Leservoisier, 2007). En revanche, la coopération des tribus maraboutiques avec les colonisateurs, leur permit, grâce à la protection extérieure dont ils bénéficièrent désormais, de développer des activités agropastorales tout en continuant d'étendre leur influence spirituelle via l'islam. Les tribus guerrières furent progressivement soumises à l'armée coloniale : celle du Tagant en 1903, Adrar en 1908, Hodh en 1911. Des années 1920 à la veille de la Seconde Guerre Mondiale, les colonisateurs continuèrent de n'avoir que peu d'intérêt pour la Mauritanie. Les explorations s'étendirent vers le nord et sur les côtes atlantiques dans des buts essentiellement scientifiques et aventuriers. On note toutefois des découvertes qui suscitèrent l'intérêt : celle du site de rade de la baie du Lévrier, celle des gisements de Kedia d'Idjil (Bonte, 2001, pp. 43-46). Les seuls efforts coloniaux d'aménagements et d'investissements productifs se sont concentrés en ces deux lieux (hors les quelques forts militaires qui parsemaient le pays). Des missions d'administrateurs, de scientifiques et de militaires furent envoyées pour étudier les possibilités d'exploitation des ressources halieutiques puis y développer les bases d'une ville dans la baie du Lévrier qui devint le site de Port-Etienne<sup>50</sup>. Plus au Nord, c'est à partir de la base militaire installée à Fort Gouraud depuis 1933, qu'une mission scientifique localisa d'importants gisements de minerais de fer. Les autres noyaux de peuplement du pays ne bénéficièrent pas

---

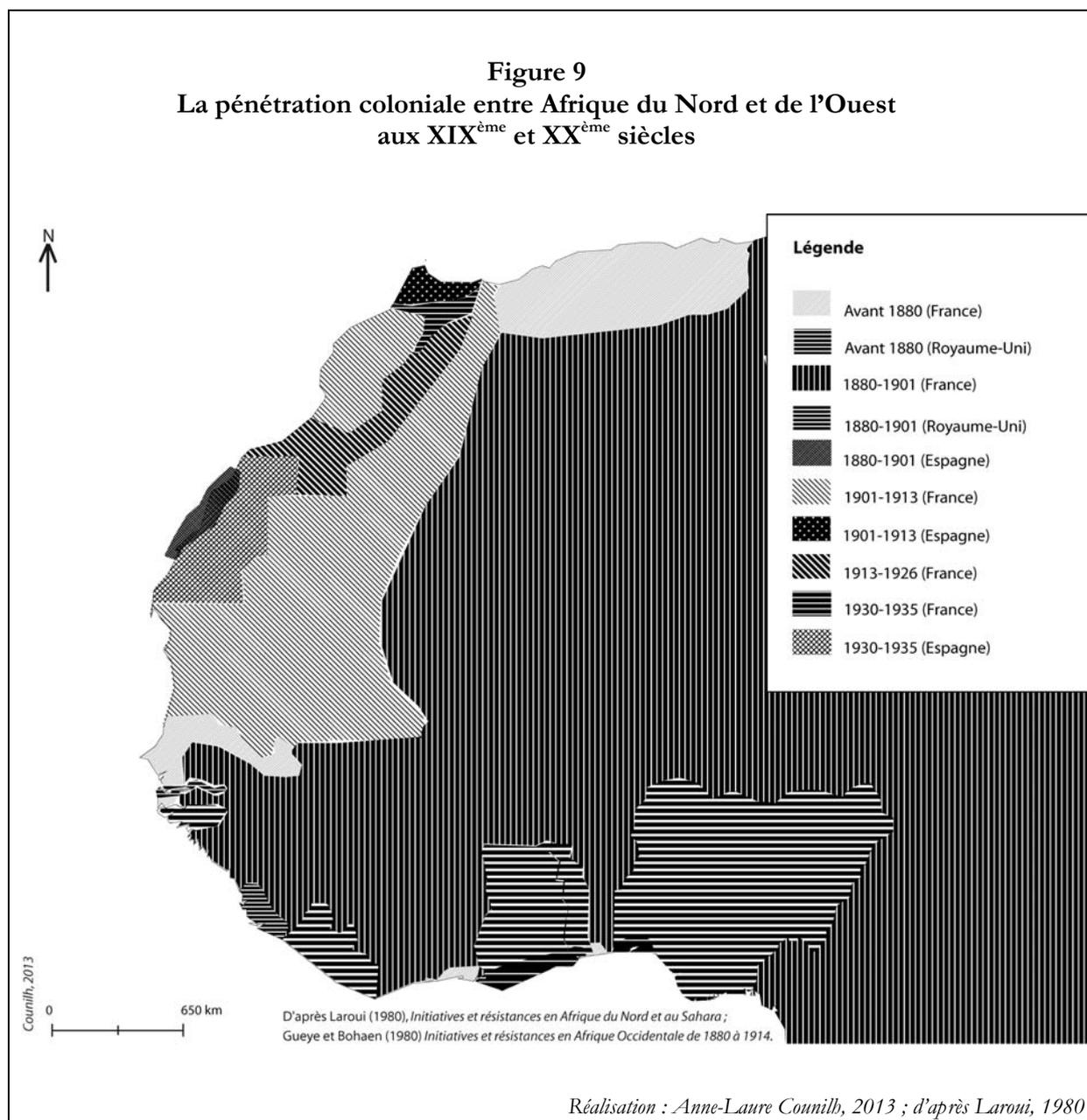
<sup>47</sup> La liaison avec le Sahara algérien fut réalisée pour la première fois en 1920.

<sup>48</sup> Cheikh Saad Bou était un leader politique et religieux né dans le Hodh en 1848, il avait une influence considérable dans la région du Trarza dans laquelle il passa une partie de sa vie. Cheikh Sidiya Baba était un intellectuel, un religieux, petit-fils de Cheikh Sidiya El K'bir, fondateur de la ville de Boutilimit. Homme politique et grand érudit, il était respecté par les colons français et avait également une grande influence sur les populations du Trarza.

<sup>49</sup> Charr Bouba vient du berbère *chorbobbih* qui signifie « *pousse le cri de guerre ! Révolte-toi !* ». Suite à l'émergence de comptoirs européens sur les côtes ouest-africaines, concomitamment à l'accroissement du pouvoir des Hassan qui prélevaient de plus en plus de taxes, les *Sanbadja* voient leurs ressources diminuer au cours du XVII<sup>ème</sup> siècle. Sous l'égide du chef religieux Nasr ed-Dine, ils se lancent dans une guerre, dite de Charr Bouba, contre les tribus Hassan (mais aussi plus au sud contre les populations négro-africaines des rives du fleuve). Cette guerre s'est déroulée entre 1644 et 1674. La défaite des *Sanbadja* marque la naissance de quatre émirats : celui du Trarza, celui de l'Adrar, celui du Brakna et celui des *Idaw'ich* (Tagant) et met fin aux tentatives d'instauration de royaumes théocratiques. Les *Sanbadja* se regroupèrent alors en tribus maraboutiques, *ɣwaya*, se consacrant à des activités religieuses et de commerce. Cette guerre de Charr Bouba instaure un clivage important entre les tribus d'origine guerrière et d'origine maraboutique, essentiel pour comprendre la stratification sociale et les rapports de force de la société mauritanienne contemporaine. (Dauré-Serfaty, 1993, pp. 50-51). Certains considèrent Charr Bouba, comme l'événement politique le plus important du territoire mauritanien au XVII<sup>ème</sup> siècle (Ould Cheikh, 1995, p. 29).

<sup>50</sup> Port-Etienne est le nom colonial de Nouadhibou.

vraiment d'investissements en infrastructures ou en personnels. Certaines villes virent s'ériger la construction de forts militaires et leur population ainsi grossir des colonnes de militaires aux côtés desquelles régnait un administrateur. Les villes des principaux émirats grossirent du fait de la sédentarisation forcée et des marchés naissants liés à la consommation des colonisateurs.



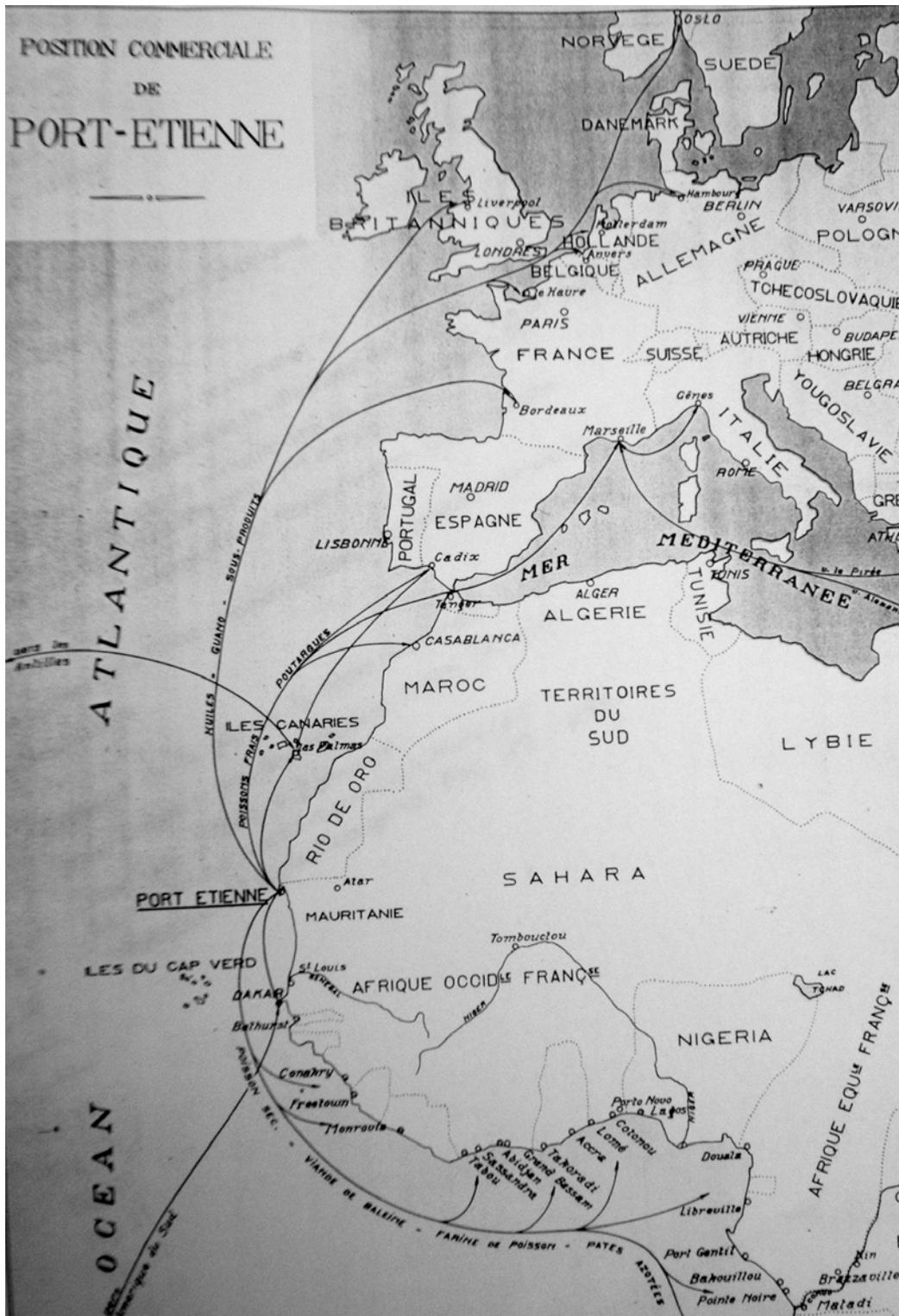
En outre, la rive droite du fleuve se repeupla, l'arrêt des *razzia* ayant mis fin à l'insécurité qui menaçait auparavant les pasteurs et les agriculteurs de la région, mais la plupart des villes se trouvait sur la rive gauche du fleuve (Richard Toll, Podor, *etc.*). Le site de Port-Etienne fit donc exception à cette absence généralisée de développement des infrastructures et de l'économie (Bonte, 2001, pp. 32-40). Figure de proue dans la naissance d'une économie moderne, il est intéressant d'approfondir l'histoire de ce centre économique à une époque où la plus grande partie du pays était encore nomade. Port-Etienne représente l'entrée les prémisses de la mise en place d'un État moderne et les débuts d'une sédentarisation choisie.

La baie du Lévrier, dans laquelle est actuellement située la ville de Nouadhibou (cf. Fig. 10, p. 77), a été remarquée car elle offrait une protection naturelle pour les navires, chose rare dans la région. En outre, les Européens s'intéressèrent à l'extraordinaire richesse halieutique des eaux entre Villa Cisneros<sup>51</sup> et Dakar et souhaitèrent l'exploiter conformément au fonctionnement de l'économie coloniale. Cependant, la création d'une ville commerçante en Mauritanie souleva des débats. Déjà au XVIII<sup>ème</sup> siècle, les installations de l'île d'Arguin furent plusieurs fois détruites car certains craignaient que cela ne fasse concurrence au commerce de Saint-Louis. Aussi, quelques scientifiques français entreprirent de persuader l'administration coloniale à développer les pêcheries sur les côtes mauritaniennes, menant plusieurs missions le long des côtes, par voies terrestres et maritimes. Gruvel et Chudeau, notamment, écrivirent plusieurs rapports et ouvrages concluant au bénéfice que tirerait l'administration coloniale de porter ses efforts sur la construction et l'aménagement d'infrastructures portuaires dans le nord du pays à l'abri de la baie du Lévrier. Leur persévérance porta ses fruits puisque jusqu'au début de l'exploitation des mines de fer de Kedia d'Idjil en 1963, les sociétés de pêcheries de Port-Étienne furent le principal catalyseur de l'économie du pays. Ainsi, dans un mélange de rivalité politique avec les Espagnols, de volonté de contrôle sur les tribus maures du nord, de développement économique, de recherche de profit, d'innovation technique, de recherche scientifique et d'esprit de découverte, les colons français construisirent peu à peu la ville de Port-Étienne avec une ambition parfois démesurée : « *Qu'on se garde de faire trop petit ; il faut faire grand, le plus grand possible avec des capitaux largement suffisants, de façon à tout utiliser* » (Gruvel cité par Krebs, s.d.).

---

51 Ancienne dénomination de la ville de Dakhla, aujourd'hui située au Sahara Occidental/Maroc.

Figure 10 - Position commerciale de Port-Etienne<sup>52</sup> à l'époque coloniale



Source : Krebs, sd [1931], planche XIII

<sup>52</sup> Port-Etienne était le nom de Nouadhibou à l'époque coloniale.

À sa création, la ville était habitée par des colons français, des tirailleurs sénégalais et quelques groupements de familles maures ayant installé leur campement autour de la ville coloniale. Dès le début de l'exploitation du poisson, la Compagnie coloniale des Pêches, créée en 1908<sup>53</sup> puis la Société Industrielle des Grandes Pêches qui prit sa suite en 1919, employaient des Canariens comme pêcheurs et ouvriers du bâtiment mais aussi des Sénégalais. En réalité, les Canariens étaient présents au large des côtes mauritaniennes bien avant cette époque, mais ne mouillaient pas dans la baie du Lévrier (Krebs, s.d.). Au départ, la création de la ville de Port-Étienne a été voulue comme un symbole de l'introduction de la modernité occidentale (Gruvel, 1909) dans un territoire colonisé afin de tirer profit de certaines de ses ressources. Dans un premier temps, les habitants du pays en furent totalement exclus. En fait, les colons français entraient difficilement en contact avec la population nomade du désert. Les écrits datant de l'époque coloniale montrent clairement la volonté des Français de sécuriser les points d'eau pour nouer des relations avec les tribus maraboutiques (en les protégeant des tribus guerrières). Peu à peu une population s'est sédentarisée autour de Port-Étienne et l'industrie des pêches s'est agrandie. La ville se composa ainsi d'emblée d'une population composite aux origines variées et la SIGP<sup>54</sup> construisit des bâtiments pour abriter ses travailleurs français, canariens, sénégalais et également pour quelques mauritaniens établis sur la presqu'île. Le site comprenait quelques bâtiments administratifs et militaires ainsi que des installations pour le salage et le séchage du poisson. Plusieurs explorateurs, scientifiques et militaires prédisaient au site un avenir de grand port mais l'hostilité de l'endroit en contraignait fortement le développement. Les faibles ressources naturelles et surtout l'aridité et la difficulté de l'approvisionnement en eau empêchaient le port de se développer. La faible densité de la région constituait également un obstacle au développement de la ville. « *Seuls quelques milliers de grands nomades peuplaient cette immense région, tirant du chameau et des transports qu'il effectue l'essentiel de leurs ressources. Ces activités n'étaient pas propices au développement urbain* » (Marbeau, 1965, p 178). De 1906 à 1939, la plupart des habitants étaient des militaires et des scientifiques français accompagnés de tirailleurs sénégalais et entourés de quelques tribus maures peu ou prou sédentarisées. Progressivement, s'ajoutèrent à ces effectifs, des pêcheurs espagnols et quelques négro-mauritaniens. La principale activité se concentrait autour de la SIGP<sup>55</sup>, de l'aéropostale et de l'administration. En 1939, Antoine de Saint-Exupéry écrivait :

---

<sup>53</sup> La Compagnie fit faillite peu de temps après du fait de la faiblesse des installations, du manque de débouchés des produits et de la concurrence des Portugais en Angola dont la main-d'œuvre était constituée d'esclaves.

<sup>54</sup> La société industrielle des grandes pêches est la première entreprise de pêche et de transformation du poisson qui s'est installée durablement à Port-Etienne. Elle joua un grand rôle dans la construction et les premiers aménagements de la ville.

<sup>55</sup> Les missions militaires et scientifiques ayant repéré le site avaient mis en avant la valeur d'abri de la baie mais également son exceptionnelle richesse halieutique. À cette époque en effet, les pêcheries françaises cherchaient de nouvelles zones de pêche pour pallier l'épuisement des ressources à Terre-Neuve. Le biologiste Abel Gruvel a eu un rôle majeur dans le développement des pêcheries à Port-Etienne dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle. (Cf. Debaz, 2005).

*« Situé à la lisière des territoires insoumis, Port-Étienne n'est pas une ville. On y trouve un fortin, un hangar et une baraque de bois pour les équipages de chez nous. (...) Et nous n'avons point à lutter contre d'autre ennemi que le silence, protégés avant tout par notre misère. Et Lucas, chef d'aéroport, fait, nuit et jour, tourner le gramophone qui, si loin de la vie, nous parle un langage à demi perdu, et provoque une mélancolie sans objet qui ressemble curieusement à la soif » (Saint-Exupéry, 1939, p. 112).*

L'endroit ressemblait alors plus à un front pionnier<sup>56</sup> qu'à une ville cosmopolite malgré les différentes nationalités de ses habitants. Il fallut attendre la création de la Miferma en 1952<sup>57</sup> et l'indépendance du pays en 1960 pour que Nouadhibou se transforme peu à peu en ville. De la même façon, les activités de la SIGP ne se développèrent réellement qu'à la fin de années cinquante, sous l'influence notamment de son directeur de l'époque Henri Bruno dont l'action en faveur du développement de la ville fut intense jusqu'à sa mort en 1965 (Bonte, 2001, p 36).

Pendant que Port-Etienne devient peu à peu une ville, les idées d'indépendance se diffusèrent un peu partout dans les territoires colonisés. La Mauritanie ne fit pas exception. La particularité de ce territoire administré depuis l'extérieur posa plusieurs problèmes spécifiques, notamment celui du choix d'une capitale. Après bien des hésitations entre Rosso, Atar et Nouadhibou, les administrateurs s'accordèrent avec les futurs dirigeants du pays pour créer ex-nihilo la ville de Nouakchott, future capitale d'État. Cet acte fondateur fut une importante prémisse de l'indépendance. Comme le souligne Jean-Robert Pitte, *« l'histoire de la décolonisation de la Mauritanie (...) est liée à la fondation de Nouakchott »* (Pitte, 1977, p. 9). Après 1945, la puissance économique de l'Europe fut amoindrie alors que les grandes puissances (États-Unis et URSS) et l'ONU se prononcèrent contre le colonialisme<sup>58</sup>. En Afrique, la guerre a laissé place à de nouvelles idées. La mobilisation des soldats africains sur les champs de bataille européens, le service de certains Africains en Asie où se développaient les mouvements indépendantistes les plus affirmés, et la déception face à l'absence de soldes, de primes et de récompenses de guerre amenèrent au renforcement des sentiments nationalistes et anticolonialistes déjà présents<sup>59</sup>. L'idée d'un « vivre mieux et autrement » (Suret-Canale, Boahen, 1980, p. 184) se développa chez les Africains de l'Ouest, alors que leurs élites aspiraient à faire reconnaître leurs droits et à jouer un rôle économique et politique dans leur

<sup>56</sup> L'expression a été citée par R.J. Harrison-Church dans le titre d'un de Ses articles *« Port-Etienne: A Mauritanian pioneer town »* (Harrison-Church, 1962, p 498).

<sup>57</sup> En 1952, ce sont surtout les prospections et les travaux à Kedia D'Idjil (mines de fer à proximité de Fort-Gouraud à l'époque, Zouérate aujourd'hui) qui ont eu lieu. Le développement des usines et du terminal minéralier à Port-Etienne ne se fera que quelques années plus tard (cf. *Infra*).

<sup>58</sup> En 1941, la Charte de l'Atlantique établit le « droit qu'a chaque peuple de choisir la forme du gouvernement sous lequel il désire vivre ».

<sup>59</sup> Les revendications et les activités nationalistes et anticolonialistes africaines avaient commencé dès l'instauration du système coloniale en Afrique de l'Ouest. Elles prirent de l'ampleur et se complexifièrent au fil des ans pour aboutir à de véritables revendications populaires après 1945.

société. Alors qu'au niveau économique, les pays de l'AOF paraissaient coûter de plus en plus cher au gouvernement français, celui-ci concentra ses investissements dans les productions agricoles d'exportation et les industries extractives (seulement à partir des années 1950). Face à un besoin de main-d'œuvre croissant et pour rentabiliser les investissements productifs, la métropole commença à développer les structures de santé et d'éducation dans les différents pays. À partir de 1947, dans l'optique d'une politique de restauration coloniale liée à la guerre froide, les relations sont moins au dialogue et l'objectif de rentabilité économique prime. Pourtant depuis 1945, quelques « sujets » africains avaient déjà pu élire des députés de leur pays qui représentaient l'AOF à l'assemblée. Dès 1946, ils obtinrent l'abolition du travail forcé et l'obtention de la citoyenneté dans les colonies. La création des partis politiques locaux dans ce contexte « assimilationniste » aboutit à la fondation du RDA (Rassemblement Démocratique Africain) sous l'égide de Félix Houphouët-Boigny. Parallèlement, la situation internationale se dégrada ainsi que la puissance de la métropole française vis-à-vis de ses colonies (défaite de Diên Biên Phu, indépendance de la Tunisie et du Maroc, début de la guerre d'Algérie). Cela amène le gouvernement français à reconsidérer les velléités d'indépendances des pays ouest-africains. La loi-cadre de Gaston Defferre en 1956 permit une semi-autonomie et l'établissement d'un conseil de gouvernement présidé par des élus africains. Des mouvements de plus en plus larges d'étudiants, puis d'ouvriers ; des syndicats soutenaient ces aspirations à l'indépendance, soutenues par le développement d'une littérature plus ou moins militante valorisant la singularité africaine depuis la création de la négritude par Léopold Senghor et sa diffusion par Aimé Césaire. La Guinée y accéda en premier, poussée par le mouvement syndicaliste de Sékou Touré en 1958. En 1960, neuf pays ouest-africains obtinrent à leur tour leur indépendance, la Mauritanie en dernier, le 28 novembre 1960.

### *2.3. Une société en construction : entre instabilités politiques et revendications sociales*

« *Marginalisée au sein du système colonial* » (Marchesin, 1992, p. 85), la Mauritanie ne commença à se préoccuper réellement des questions de politiques et d'indépendance qu'après 1945 dans la continuité de la collaboration entre l'élite traditionnelle et l'administration coloniale. Tout au long de ce chemin pour l'accession à l'indépendance, on remarque que le fonctionnement de la politique mauritanienne fut l'héritier des « *diverses formes de pouvoir plus ou moins centralisées que les sociétés maures et négro-mauritaniennes ont connu jusque là* » (Marchesin, 1920, p. 81). En 1946, pour la première fois, quelques Mauritaniens furent appelés à élire leur propre représentant aux élections législatives<sup>60</sup>. Horma Ould Babana fut élu, notamment grâce aux socialistes sénégalais qui soutinrent sa candidature auprès des électeurs de la région du fleuve. Il s'opposa rapidement à l'administration

---

<sup>60</sup> Jusqu'alors, le représentant de la Mauritanie était commun à celui de Sénégal.

française mais sans être porteur d'aucun vrai projet pour l'avenir de la Mauritanie (Marchesin, 1992, p. 89). Il perdit peu à peu ses soutiens et sa popularité décrut jusqu'à la perte des élections de 1951 contre Sidi El Mokhtar N'Diaye. Dans un premier temps, ce dernier sembla jouer le jeu du colonisateur par une inaction qui mena vers un retour à l'équilibre antérieur, mais dès 1955, les projets d'indépendance devinrent plus concrets, notamment sous l'influence de menaces extérieures. En effet, entre 1955 et 1960, les projets de l'OCRS (organisation commune des régions sahariennes) et du Grand Maroc provoquèrent la naissance d'une conscience d'État unifié en Mauritanie. La découverte de ressources minières dans tout le Sahara (notamment le minerai de fer et de cuivre en Mauritanie et le gaz en Algérie) suscita l'intérêt des États d'Afrique du Nord. En réaction, la France conçut le projet d'isoler les territoires sahariens des velléités de leurs voisins du nord et de l'incertitude de leur frange méridionale en les réunissant dans un seul et grand ensemble saharien. En 1957, Sidi El Mokhtar N'Diaye vota contre le projet d'OCRS à l'assemblée et la Mauritanie en fut officiellement exclue. Parallèlement, Allal El-Fassi et l'Istiqlal revendiquèrent peu à peu les territoires mauritaniens dans le projet d'un Grand Maroc s'étendant jusqu'au fleuve Sénégal. Face à la menace grandissante de l'armée de libération marocaine, la France et l'Espagne menèrent une coalition pour protéger les territoires mauritaniens. Dans le même temps, une partie de la population mauritanienne commençait à se politiser sous l'influence de la naissance des premiers partis politiques. Comme ailleurs en Afrique de l'Ouest, les jeunes, les étudiants, les ouvriers et les syndicats menaient le mouvement. L'Association de la Jeunesse Mauritanienne (AJM) fut le fer de lance des projets les plus novateurs et de l'éveil d'une conscience politique dès 1955. La création de plusieurs partis opposés reflétait « *les antagonismes entre tribus et entre confréries* » (Marchesin, 1992, p. 93-94). En 1957, les institutions prévues par la loi-cadre Defferre de 1956 furent mises en place et Mokhtar Ould Daddah devint vice-président du conseil. Avec une petite équipe qu'il avait formée, il affirma de plus en plus fermement sa volonté de mener le pays vers l'Indépendance. La capitale fut officiellement transférée de Saint-Louis à Nouakchott en 1958 et s'organisa autour de seulement quelques bâtiments administratifs (Ould Horma, 2006 ; Ould Mohamed Baba, 2006). Mais déjà, les élites négro-mauritaniennes s'inquiétaient de la place prépondérante prise par le segment maure au sein de cet embryon de gouvernement. Rapidement, Mokhtar Ould Daddah rectifia le tir en affirmant l'unité nationale dans ses discours à la veille de l'indépendance (Congrès d'Aleg en 1958). Les étapes institutionnelles de l'indépendance du pays s'échelonnèrent ensuite entre 1958 et 1960, commençant pour le vote du « oui » au référendum sur l'adhésion à la communauté des États français d'Outre-mer jusqu'à la proclamation solennelle d'indépendance le 28 novembre 1960 à Nouakchott, plaçant ainsi Mokhtar Ould Daddah, alors âgé de 36 ans, à la tête de la nouvelle République Islamique de Mauritanie. Il fut ensuite élu président de la république en 1961.

Mokhtar Ould Daddah fut à la tête de l'État mauritanien jusqu'en 1978, jouant un rôle fondateur dans la structuration du jeune État, dans lequel, plus qu'ailleurs, tout était à construire. Dans un premier temps, la construction nationale se structura autour de trois éléments : un président fort, une nouvelle capitale et une industrie naissante. Si la présidence de Mokhtar Ould Daddah à la tête de l'État mauritanien fut portée par la puissance coloniale déclinante, celui-ci sut rapidement s'imposer comme le chef unique de l'État. Son ambition de mettre en place un État moderne grâce à un volontarisme politique affiché se heurta au pouvoir des notables et des chefs traditionnels qui se firent la voix des défenseurs d'un parlementarisme opposé à la volonté centralisatrice du nouvel État. D'un point de vue politique, Mokhtar Ould Daddah organisa rapidement le regroupement des anciens partis politiques en un seul et même Parti du Peuple Mauritanien (PPM) dont il fut le secrétaire général. Les politologues voient en ce parti-État une volonté de faire taire l'opposition permanente des chefs traditionnels et de l'Assemblée nationale dans une aspiration unificatrice (Marchesin, 1992, p. 115). Le Président mauritanien parvint dans une certaine mesure au renforcement de la cohésion nationale face aux prétentions territoriales du Maroc qui lui permettent de rassembler derrière le PPM de nombreux jeunes nationalistes mauritaniens. Cependant le tribalisme demeure fort au sein du parti. Malgré des oppositions virulentes de la part des chefs de tribus ainsi que plusieurs conflits ethniques et sociaux, en l'espace d'une vingtaine d'années, Mokhtar Ould Daddah a réussi à mettre en place les bases d'un État moderne sur un territoire uniquement composé de chefferies traditionnelles jusque dans les années 1950. La fondation de Nouakchott et son aménagement jouèrent un rôle structurant : la capitale devait être le symbole de cet État nouveau. En tant que capitale, Nouakchott cumule une fonction centralisatrice (concentration de la population, de l'administration et de l'appareil bureaucratique) et une fonction idéologique, celle d'être le reflet de l'unité nationale<sup>61</sup> (Choplin, 2006). Dans la Mauritanie des années 1960, faire coïncider ces deux fonctions à Nouakchott relevait un défi de taille puisque la capitale a été créée *ex-nihilo* en 1958 suite au transfert des pouvoirs jusque là exercés depuis Saint-Louis au Sénégal. De nombreux témoignages écrits, photographiques et filmographiques attestent de cette histoire<sup>62</sup>. On y raconte une ville composée d'à peine quelques bâtiments en banco qui semblent à peine sortir du sable, des traités signés autour d'un verre de thé sous la *kbaima*. En 1962, à peine plus de 5000 habitants peuplaient la ville-capitale, mais à la veille du coup d'État (1978) qui fit tomber Mokhtar Ould Daddah, déjà plus de 130 000 habitants s'y étaient installés (Pitte, 1977). L'urbanisation s'est mise en marche parallèlement au développement d'une politique nationale qui instituait peu à peu un État moderne recherchant son indépendance vis-à-vis de l'ancienne puissance coloniale. C'est ainsi que dès 1963, le Président mit en place le « congrès de l'austérité » qui prévoyait de renoncer à la subvention que la France versait à la

---

<sup>61</sup> Pour des précisions sur la conception de l'État en Mauritanie, voir Marchesin, 1992, pp. 11-21.

<sup>62</sup> Voir les archives en ligne de TV Mauritanie.

Mauritanie chaque année. Ce type de décision politique est intimement lié au décollage industriel espéré par le pays suite à la découverte et à la mise en exploitation de ressources minières à l'intérieur du territoire. L'entreprise Miferma, qui exploitait le minerai de fer, est apparue comme le fer de lance d'une économie nationale en construction mais également le symbole d'une indépendance nouvelle et de la modernité de l'État naissant. Créée et gérée dans un premier temps par les Français, l'entreprise fut rapidement nationalisée et joua un grand rôle dans la construction nationale (Bonte, 2001 ; Audibert, 1991). La Miferma a été conçue comme un projet total et a joué un rôle capital pour le développement du pays mais également pour celui des deux villes de Zouérate et Port-Etienne/Nouadhibou qui sont présentées à cette époque comme les fleurons industriels du pays. L'histoire de la découverte du minerai remonte à la période coloniale, mais la mise en place de son exploitation fut plus tardive pour des raisons politiques et économiques. C'est en effet dès 1935 qu'une mission militaire permanente installée à Fort-Gouraud localisa, avec l'aide de scientifiques, des gisements de minerais de fer à Kédia D'Idjil (Fig.11, p. 84). Jusque dans les années 1950, quelques prospections furent effectuées mais aucune décision d'exploitation ne fut réellement prise. Ce n'est qu'en 1952, avec la création de la Miferma<sup>63</sup> que débuta véritablement l'exploration du gisement. En 1960, l'entreprise signa un contrat avec la BIRD<sup>64</sup> pour l'apport des capitaux complémentaires (Marbeau, 1965, p. 179). La décision de mise en exploitation fut immédiate. Pour l'exportation, le site de Port-Etienne fut préféré à celui de Villa Cisneros<sup>65</sup> pour des raisons géographiques et politiques<sup>66</sup>. La mise en place du complexe industriel se poursuivit jusqu'en 1963, date à laquelle les installations de Fort-Gouraud et de Port-Etienne furent inaugurées par Mokhtar Ould Daddah. L'envergure du projet et les moyens mis en œuvre pour sa

---

<sup>63</sup> Mines de Fer de Mauritanie, société française de droit mauritanien qui exploite le minerai de fer de Kédia D'Idjil au Nord de la Mauritanie et l'exporte par bateau via Port-Etienne. La Miferma, change de nom et devient la SNIM, Société Nationale Industrielle et Minière de Mauritanie après sa nationalisation en 1974. Les installations de Zouérate et Nouadhibou demeurent les mêmes et sont améliorées au fil du temps, en revanche le personnel expatrié européen de l'entreprise est peu à peu remplacé par des Mauritaniens à partir de cette date. Aujourd'hui encore, la SNIM est une des plus grosses entreprises du pays.

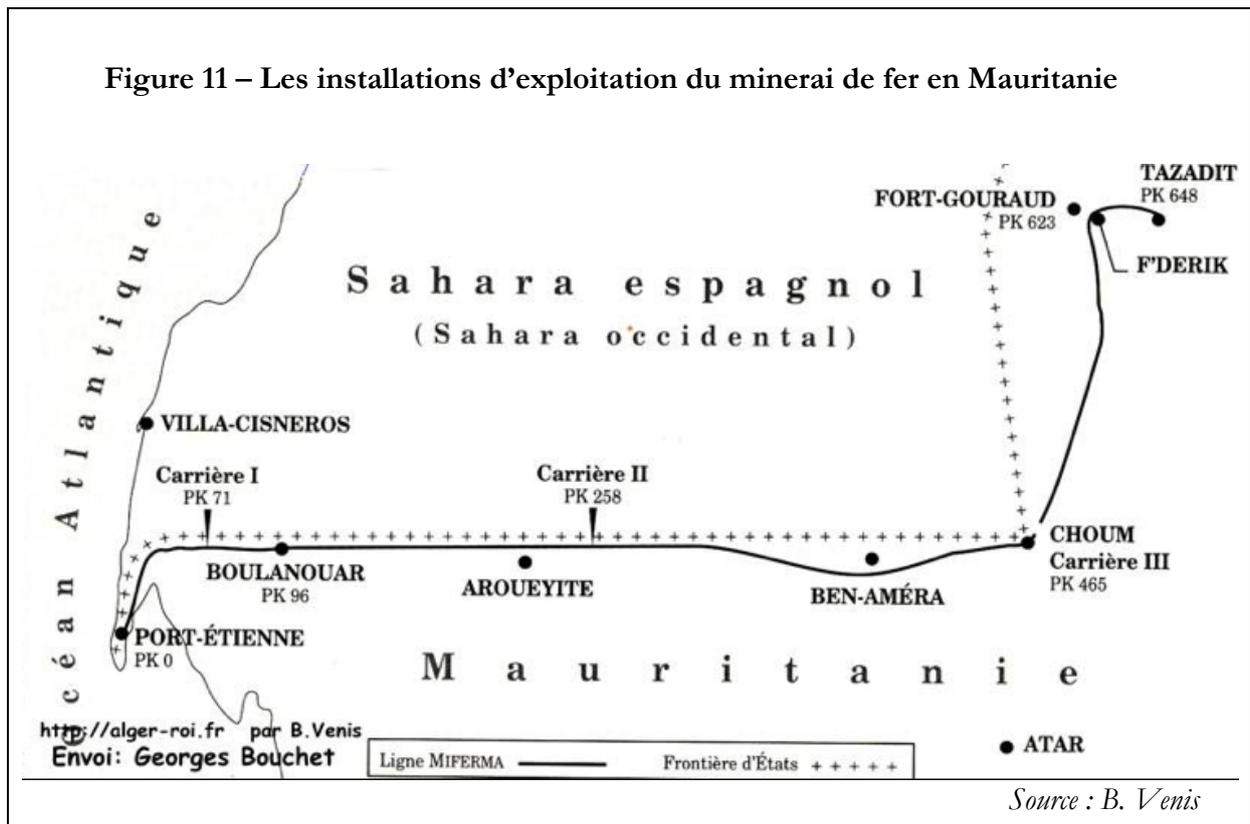
<sup>64</sup> Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, filiale de la Banque Mondiale créée à la fin de la Seconde Guerre Mondiale pour permettre aux pays dévastés et aux pays en développement de mettre en place des infrastructures et des industries aidant à réduire la pauvreté.

<sup>65</sup> Ancien nom de la ville de Dakhla à l'époque coloniale du Sahara Espagnol et du Río de Oro.

<sup>66</sup> « La baie du Lévrier présentait des fonds propres et nets, tandis que la rade de Villa Cisneros, obstruée par des bancs de sable, exigeait des travaux de dragage. On estimait que l'installation d'un port coûterait un million et demi de livres de plus à Villa Cisneros qu'à Port-Etienne ; mais l'évacuation par Port-Etienne en contournant le Río de Oro entraînerait un surcroît de travaux ferroviaires dont le coût serait encore plus élevé. [...] Au milieu 1954, une nouvelle série de négociations entre MIFERMA et les autorités espagnoles aboutit à la signature d'un protocole. Vinel le présenta au Conseil d'Administration qui ne se montra guère enthousiaste. Les Espagnols s'avéraient aussi chauvins que les Français. N'admettant pas qu'un chemin de fer traversant un de leurs territoires, fût-il désert, puisse appartenir à une société étrangère, ils exigeaient la constitution d'une société à majorité espagnole qui deviendrait propriétaire de la voie ferrée, dont la construction resterait pourtant à la charge de la MIFERMA, une société juridiquement mauritanienne. Ils prévoyaient, en outre, un assortiment de taxes suffisamment lourd pour réduire sensiblement l'avantage de Villa Cisneros sur Port-Etienne. [...] Le gouvernement français, sensible à l'évolution politique de la situation dominée par les revendications marocaines sur le Río de Oro, décide de procéder à l'étude d'une solution qui contournerait ce territoire pour aboutir à Port-Etienne. » (Audibert, 1991, pp 30-32)

réalisation ont bouleversé l'organisation de la région Nord du pays et le mode de vie de ses habitants. « *La mise en place d'un tel ensemble a entraîné une modification complète du milieu local et l'on peut estimer que l'évolution de Miferma conditionne en grande partie l'évolution même de la Mauritanie* » (Marbeau, 1965, p 175). Avec ses deux sites industriels et la construction de logements pour 10 000 personnes dans un pays majoritairement nomade et à peine indépendant, la Miferma fut appelée à jouer un rôle moteur dans le développement du pays et eut donc un impact majeur sur le développement urbain à Nouadhibou et à Zouérate. Le besoin de main-d'œuvre de l'entreprise des Mines de Fer de Mauritanie joua pour beaucoup dans l'évolution démographique rapide de la ville de Nouadhibou à cette époque. En outre, la Mauritanie fraîchement indépendante avait besoin de symboles forts et mit en avant Nouadhibou comme capitale industrielle symbole de l'avancée technologique et du décollage de l'industrialisation du pays. L'implantation du site industriel attira les populations nomades qui vinrent se fixer dans les environs à la recherche d'un travail. L'ampleur du projet entraîna un fort rayonnement et des populations étrangères vinrent également se fixer autour du noyau urbain naissant. La Miferma créa l'industrie et les villes industrielles en Mauritanie : Pierre Bonte évoquait un « *fait social total* » (Bonte, 2001, p. 7).

Figure 11 – Les installations d'exploitation du minerai de fer en Mauritanie



Ces éléments ne suffisent pourtant pas à fédérer la population mauritanienne. Rapidement les tensions ethniques entre populations maures et négro-mauritaniennes

s'ajoutèrent aux tensions entre le Président Mokhtar Ould Daddah et les chefs traditionnels. Alors que pendant la période coloniale, la grande majorité de la population maure s'était tenue à l'écart du colonisateur (et donc des administrations et institutions scolaires), les populations négro-mauritaniennes avaient pu profiter des infrastructures de la rive sénégalaise du fleuve, constituant ainsi le corps des fonctionnaires d'État à l'indépendance. Pourtant, à ce moment-là, les dirigeants coloniaux, encore influents, privilégièrent la prise de pouvoir par le segment maure de la société. Cette répartition assez stricte des rôles dans le nouvel État fut à l'origine de velléités des deux côtés : les Maures souhaitant avoir accès dans une plus large mesure aux postes de l'administration et les Négro-mauritaniens réclamant à juste titre une meilleure représentativité dans le gouvernement. Ces déséquilibres dans la répartition du pouvoir se cristallisèrent rapidement autour des questions linguistiques. Dès 1965, une loi instaura l'introduction du bilinguisme français-arabe dans l'enseignement. Cette loi suscita l'ire des responsables, des enseignants et des étudiants négro-mauritaniens qui y voyaient une tentative d'arabisation de la société mauritanienne. De violents affrontements eurent lieu à Nouakchott, à Nouadhibou et à Zouérate dans la fin des années 1960 malgré les tentatives de Mokhtar Ould Daddah de dépassionner le débat linguistique en faisant la promotion de l'appartenance à une double culture. Aujourd'hui encore, la politique linguistique est au cœur des enjeux ethniques en Mauritanie ; les grèves et les affrontements furent récurrents à ce sujet depuis l'indépendance. Malgré l'image positive d'un chef d'État au rôle de père fondateur d'une nation (Ould Haycen, 2009), Mokhtar Ould Daddah fut renversé par un coup d'État en 1978 suite à l'embourbement du pays dans la difficile guerre du Sahara Occidental. Jiddou Ould Saleck et Mohamed Khouna Ould Haidallah le renversèrent dans le calme et sans effusion de sang pour mettre en place un comité militaire de redressement national (CMRN) dont les trois buts étaient l'arrêt de la guerre, le redressement économique et la mise en place d'institutions démocratiques. Moustapha Ould Saleck fut d'abord à la tête du CMRN, mais rapidement Mohamed Khouna Ould Haidallah s'imposa comme seul gouvernant jusqu'au coup d'État de Maaouiya Ould Taya en 1984. Ce dernier mit en place un régime de plus en plus autoritaire jusqu'à son renversement par Ely Ould Mohamed Vall en 2005. Il instaura pour la première fois une transition démocratique visant à organiser des élections libres sous le regard sceptique des pays du Nord et des organisations internationales. En 2007, ces élections proclamèrent Sidi Ould Cheikh Abdallah président d'une Mauritanie nouvellement libre. Pourtant, ce nouveau président est rapidement critiqué et n'apparaît pas suffisamment fort pour tenir tête à ses opposants. En 2008, il est renversé par le coup d'État de Mohamed Ould Abdel Aziz, un général qu'il avait récemment limogé l'accusant avec d'autres de faire pression sur des membres de l'Assemblée pour prendre position contre lui. Encore une fois, la communauté internationale condamna la prise de pouvoir mais Mohamed Ould Abdel Aziz organisa de nouvelles élections. Il s'y présenta, non sans susciter un large débat, voire l'opposition

d'une partie de la sphère politique et des institutions internationales<sup>67</sup>, mais il remporta largement la victoire après une campagne électorale retentissante et devint officiellement Président de la République Islamique de Mauritanie le 5 août 2009.

La vie politique mauritanienne oscille donc entre des coups d'État pacifiques et de longues périodes de règne d'hommes politiques forts. Le tribalisme et les questions ethniques font débat depuis l'Indépendance et demeurent aujourd'hui au cœur des enjeux politiques mauritaniens, instrumentalisés au gré des ambitions et des buts de ceux qui dirigent le pays. Il est difficile de juger des incidences de cette histoire politique sur l'évolution économique de la Mauritanie depuis 1960. L'économie mauritanienne ressemble à celle des pays en développement et fait partie des plus défavorisées de la planète. En 2008, 42 % de la population<sup>68</sup> vivait en dessous du seuil de pauvreté estimé à 129 600 UM<sup>69</sup> (ONS, 2009b). Jusque dans les années 1970, l'économie mauritanienne était encore très liée à l'ancienne puissance coloniale. C'est à partir de ces années que le pays entama une politique de nationalisation des entreprises et des ressources exploitées sur son territoire. Cela concernait essentiellement les domaines des industries extractives et des industries halieutiques ; le minerai et le poisson étant les deux principales ressources de l'économie nationale. Malgré des tentatives de diversification des ressources et de ses partenaires économiques, la structure de l'économie mauritanienne est encore aujourd'hui très précaire. En 2005, les importations représentaient près de 50 % du PIB et concernaient avant tout des produits alimentaires et pétroliers alors que les principaux produits exportés (minerai de fer, produits halieutiques) représentaient 40 % du PIB<sup>70</sup>. Encore en 2008, les produits pétroliers représentaient un tiers de la valeur totale des importations et les produits alimentaires un quart. Les principales ressources restent le minerai de fer et le poisson qui constituent la majorité des exportations en valeur et sont en constante progression tout au long des années 2000 (ONS, 2009). La comptabilité nationale révèle donc un PIB composé à moitié par les recettes des exportations, cette structure montre un

---

<sup>67</sup> Les élections initialement prévues le 6 juin 2009 sont finalement reportées suite à un litige autour de la candidature de Mohamed Ould Abdel Aziz, auteur du coup d'État de 2008. Une réunion à Dakar le 4 juin 2009 réunit différentes institutions internationales (Union Africaine, Ligue Arabe, Union Européenne, Organisation Internationale de la Francophonie et ONU) suite à la demande des opposants à la candidature d'Aziz pour tenter de concilier les différents acteurs du problème. Finalement, après de longues négociations, l'accord de Dakar rouvre le dépôt des candidatures, reporte l'élection au 18 juillet, modère l'autorité de la junte au pouvoir pendant la transition et prévoit la démission symbolique du président déchu en 2008.

<sup>68</sup> Il faut préciser que le pays connaît tout de même des évolutions positives au cours des années 2000, puisque le seuil de pauvreté était de 51 % en 2000 (ONS, 2009).

<sup>69</sup> Le cours de la monnaie nationale, l'Ouguiya, varie toute l'année mais se trouve généralement entre 320 et 400 UM pour 1 euros. Le revenu annuel moyen qui correspond au seuil de pauvreté est donc d'environ 430 euros.

<sup>70</sup> En 2007, le PIB était de 2,6 milliards de dollars, soit 6 milliards de dollars en parité de pouvoir d'achat ; le PIB-PPA/hab. était de 1940 dollars en 2006. Le classement international de la Mauritanie est meilleur au regard du PIB que de l'IDH (PNUD, 2009).

fonctionnement extraverti caractéristique des économies désarticulées<sup>71</sup>. L'économie mauritanienne est grossièrement divisée entre un secteur économique archaïque (agriculture et élevage) et un secteur moderne (l'industrie minière et l'industrie de la pêche). Le premier secteur peine à satisfaire les besoins de la population alors que le second dépend largement de l'extérieur. Outre cette structure extravertie, la composition des importations montre une grande dépendance du pays vis-à-vis des importations de produits de base, essentiels à la survie de la population (produits alimentaires) et à celle des industries (produits pétroliers). Les partenaires économiques du pays sont très divers tant au niveau des importations et des exportations que des aides au développement. Mais ses partenaires principaux restent des pays du Nord : l'Union Européenne (la France est encore le premier partenaire économique de la Mauritanie), les États-Unis, la Russie et le Japon. Certains pays émergents deviennent cependant des partenaires majeurs : c'est le cas de la Chine, du Brésil (uniquement pour les importations), de l'Afrique du Sud et de la Turquie. Dès l'Indépendance, les relations économiques avec les pays asiatiques ont été intenses, symbolisées notamment par la présence de l'ambassade de Chine à Nouakchott dès les années 1960. Aujourd'hui, outre la Chine et le Japon, la Thaïlande, Singapour et la Malaisie apparaissent comme des partenaires de plus en plus importants. Enfin, la Mauritanie affiche son attachement culturel au monde arabe à travers des liens économiques importants avec le Maroc, l'Algérie et les Émirats Arabes Unis (dans une moindre mesure avec l'Arabie Saoudite, l'Égypte et la Tunisie). Enfin, les partenaires économiques de proximité sont également importants à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest avec une large prédominance des relations avec le Sénégal pour les importations et avec le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire pour les exportations. (Fig. 12 et 13, pp. 88-89).

---

<sup>71</sup> « Le concept de désarticulation indique que le critère principal n'est pas la pauvreté (conséquence et non cause) mais l'extraversion : au lieu de se renforcer, les secteurs se tournent le dos » (Delas, 2001, p. 457)

**Figure 12**  
**Origines des importations en Mauritanie par pays (en millions d'UM)**

*Légende : Seuls les pays en provenance desquels les importations sont les plus importantes sont surlignés pour chaque zone  
Bleu : pays du Nord ; Rouge : pays africains ; Jaune : pays émergents ; vert : pays du Maghreb*

Pays	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne	Rang
France	64894	67852	97930	135687	159981	105269	1
Italie	1459	1792	6843	16491	3824	6081,8	13
Espagne	4510	5979	9686	13984	19208	10673,4	9
Belgique	9982	9905	14017	16662	24060	14925,2	4
Allemagne	9945	8545	12081	14416	12433	11484	7
Finlande	23	10	5	159	34	46,2	40
Pays-Bas	2459	2436	6249	5607	30278	9405,8	12
Pologne	-	20	63	20	4	26,75	42
Portugal	253	109	1120	3923	3448	1770,6	27
Grèce	1789	2329	4200	5717	2119	3230,8	22
Angleterre	1506	83649	3502	15329	4145	21626,2	2
Autriche	0	116	57	0	81	50,8	39
Danemark	367	273	862	162	514	435,6	35
Norvège	17603	3384	1448	1933	764	5026,4	14
Suède	675	1136	451	955	1442	931,8	31
zone CFA	2625	3426	7385	19072	19544	10410,4	10
Côte d'Ivoire	782	583	1454	6254	1780	2170,6	25
Sénégal	1647	2593	5751	9099	5845	4987	15
Afrique du Sud	1071	1369	7422	3800	3914	3515,2	20
Algérie	887	1369	774	411	563	800,8	33
Arabie Saoudite	682	669	1450	1524	1850	1235	29
Australie	1910	508	1061	542	521	908,4	32
Brésil	8259	8449	17100	22236	17531	14715	5
Canada	93	599	665	395	499	450,2	34
Chine	4492	7506	16437	21339	19339	13822,6	6
Corée du Nord	20	20	33	64	72	41,8	41
Corée du Sud	73	28	70	197	87	91	36
Egypte	5339	3463	1385	2496	1395	2815,6	23
Emirats Arabes Unis	2163	2997	4764	7802	4561	4457,4	17
Inde	696	798	3379	2420	2150	1888,6	26
Indonésie	342	766	1121	2165	1444	1167,6	30
Japon	5770	6358	10326	12495	12870	9563,8	11
Liban	32	87	95	126	80	84	37
Malaisie	350	981	2579	5102	8156	3433,6	21
Maroc	1639	1613	2836	5665	6741	3698,8	18
Roumanie	63	2	2	58	3	25,6	43
Russie	6670	618	1808	2925	44364	11277	8
Singapour	991	1424	1622	4036	3776	2369,8	24
Taiwan	12	15	33	13	334	81,4	38
Thaïlande	3805	2364	2832	2877	12807	4937	16
Tunisie	526	1154	1821	2288	1852	1528,2	28
Turquie	859	4343	4880	3724	3860	3533,2	19
USA	11287	28697	15947	16578	12719	17045,6	3

Anne-Laure Counilh, 2012

Source : ONS, 2009

**Figure 13**  
**Destinations des exportations mauritaniennes par pays**  
**(en millions d'UM)**

*Légende : Seuls les d'exportation principaux sont surlignés pour chaque zone*

*Bleu : pays du Nord ; Rouge : pays africains ; Jaune : pays émergents ; vert : pays du Maghreb*

Pays	2004	2005	2006	2007	2008	Moyenne	Rang
Zone euro	72747	108820	128712	145220	176154	126331	1
Allemagne	13494	21521	23225	25892	32209	23268,2	4
Belgique	12497	20315	21918	19078	20035	18768,6	7
Espagne	14909	15811	19711	30870	26270	21514,2	5
Finlande	280	956	549	3368	1130	1256,6	16
France	19275	25885	29338	38144	64101	35348,6	2
Grèce	719	211	350	494	2523	859,4	19
Italie	11534	24048	31776	27088	28557	24600,6	3
Pays-Bas	7	2	1381	0	0	278	22
Portugal	30	66	460	283	1326	433	20
Pologne	3	0	30	4	0	7,4	36
Royaume-Uni	1841	2795	3170	8053	8714	4914,6	10
Suède	950	1469	1764	1481	1288	1390,4	15
Suisse	441	0	0	0	29117	5911,6	9
zone CFA	1062	1738	1030	1491	2321	1528,4	14
Bénin	9	13	25	0	3	10	34
Burkina Faso	0	0	0	0	0	0	39
Cameroun	75	0	7	0	7	17,8	31
Congo	31	1	0	0	7	7,8	35
Côte d'Ivoire	556	1335	763	1254	1393	1060,2	18
Sénégal	298	250	193	101	585	285,4	21
Togo	50	94	0	116	0	52	27
Autres	39	43	40	19	251	78,4	25
Algérie	3925	3706	2830	973	0	2286,8	12
Lybie	0	0	0	0	0	0	39
Maroc	39	133	98	25	121	83,2	24
Tunisie	74	5	6	39	128	50,4	28
Egypte	0	22	58	19	249	69,6	26
Turquie	34	18	7	0	8	13,4	33
Brésil	0	0	0	0	0	0	39
Chine	3054	2186	3262	17628	30595	11345	8
Corée du Nord	17	2	0	0	0	3,8	38
Corée du Sud	14	4	42	0	59	23,8	30
Etats-Unis	48	7	0	0	16	14,2	32
Ghana	406	872	1134	212	2708	1066,4	17
Guinée	30	2	118	2	93	49	29
Japon	23443	20364	21177	20661	21241	21377,2	6
Nigeria	1755	2584	2109	1143	1900	1898,2	13
Pakistan	0	0	0	0	0	0	39
Russie	789	1942	1408	4991	5136	2853,2	11
Taiwan	32	5	0	0	0	7,4	36
Thaïlande	355	78	0	0	0	86,6	23

Anne-Laure Counillh, 2012

Source : ONS, 2009

Après d'importants efforts, la balance commerciale est à nouveau positive ces dernières années<sup>72</sup> mais la capacité d'investissement du pays reste très faible. La Mauritanie fait partie des pays pauvres très endettés (PPTÉ) et reçoit à ce titre une aide versée par le FMI pour un allègement de sa dette depuis 2001 en contrepartie de l'application d'un programme stratégique de réduction de la pauvreté établi par l'organisation internationale. Ainsi, la plupart des structures économiques du pays sont subordonnées à l'extérieur. De la même façon la prospérité du secteur halieutique, pourtant largement bénéficiaire, est conditionnée par les accords de pêche passés avec l'Union Européenne<sup>73</sup>. En 2000, la Mauritanie comme la plupart des pays en développement a ratifié les Objectifs du Millénaire pour le Développement. En observant plus attentivement l'ensemble des indicateurs de développement, la Mauritanie se trouve dans une situation intermédiaire entre les États ouest-africains et les États maghrébins. À l'échelle internationale, la richesse du pays apparaît très faible, mais au regard de la faiblesse de la population<sup>74</sup>, le PIB par habitant corrigé en parité de pouvoir d'achat (PIB-PPA) apparaît à un niveau supérieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (cf. Fig.14, p.91). L'annonce en 2001 de la découverte de gisements de pétrole et de gaz a suscité d'immenses espoirs, mais rapidement l'exploitation s'est avérée peu rentable et le niveau de production annoncé n'a jamais été atteint (Augé, 2011). En revanche on peut noter ces dernières années une hausse remarquable de la production de cuivre et d'or. Le tourisme a également suscité de grands espoirs de 2005 à 2007, notamment dans la région de l'Adrar, mais les conditions géopolitiques internationales, l'agitation permanente de la menace terroriste par les médias et les gouvernements occidentaux, ainsi que des mesures « désincitatives » pour les voyagistes (mises en place par les gouvernements européens) ont réduit les apports de ce secteur à peau de chagrin. Malgré des tentatives de diversification des partenaires comme des ressources, le pays se trouve encore aujourd'hui dans une situation économique fragile polarisée autour des deux secteurs clés que sont les industries minières et les industries halieutiques. Si le pays fait figure de « mieux » dans la région, il reste cependant fortement soumis au bon vouloir d'investisseurs étrangers majoritairement réticents.

Les coups d'État successifs depuis 2005 ont entraîné la frilosité des partenaires économiques des pays du Nord. Le pays est donc passé d'une économie basée sur l'agriculture et l'élevage dans les années 1960 à une économie polarisée par les industries minières et la pêche d'une part, par la croissance continue du secteur tertiaire et des

---

<sup>72</sup> La balance commerciale est passée de moins 800 millions d'UM de déficit en 2005 à près de 189 millions d'UM excédentaire en 2008.

<sup>73</sup> Et de plus en plus avec la Chine, qui s'impose comme un nouvel acteur majeur dans ce secteur.

<sup>74</sup> À peine plus de 3 millions.

services<sup>75</sup> d'autre part. Ces évolutions de la structure économique reflètent des changements sociétaux majeurs qu'il est nécessaire de présenter brièvement afin de mieux comprendre les enjeux sociaux actuels en Mauritanie.

**Figure 14**  
**Indicateurs économiques et de développement en Mauritanie dans le contexte international et régional en 2007**

(Légende : Vert : voisins maghrébins ; Jaune : Mauritanie ; Rouge : Voisins ouest-africains – seuls les chiffre significatifs sont surlignés)

<b>Pays</b>	<b>Population</b> (millions)	<b>PIB</b> (milliards USD)	<b>PIB PPA</b> (milliards USD)	<b>PIB PPA/hab</b> en USD	<b>IDH</b>	<b>Classement</b> selon l'IDH
<b>France</b>	61,7	2589	2078	33674	0,961	8
<b>Etats-Unis</b>	308,7	13751	13751	45592	0,956	13
<b>Lybie</b>	6,2	58	88	14364	0,847	55
<b>Tunisie</b>	10,1	35	76	7520	0,769	98
<b>Algérie</b>	33,9	135	262	7740	0,754	104
<b>Maroc</b>	31,2	75	126	4108	0,654	130
<b>Ghana</b>	22,9	15	31	1334	0,526	152
<b>Cameroun</b>	18,7	20	39	2128	0,523	153
<b>Mauritanie</b>	3,1	2,6	6	1927	0,52	154
<b>Nigéria</b>	147,7	165	291	1969	0,511	158
<b>Togo</b>	6,3	2,5	5,2	788	0,499	159
<b>Bénin</b>	8,4	5,4	11,8	788	0,492	161
<b>Côte d'Ivoire</b>	20,1	19,8	32,6	1690	0,484	163
<b>Sénégal</b>	11,9	11,2	20,7	1666	0,464	166
<b>Gambie</b>	1,6	0,6	2,1	1225	0,456	168
<b>Libéria</b>	3,6	0,7	1,3	362	0,442	169
<b>Guinée</b>	9,6	4,6	10,7	1140	0,435	170
<b>Congo (RDC)</b>	62,5	9	18,6	298	0,389	176
<b>Burkina Faso</b>	14,7	6,8	16,6	1124	0,389	177
<b>Mali</b>	12,4	6,9	13,4	1083	0,371	178
<b>Sierra Leone</b>	5,4	1,7	4	679	0,365	180
<b>Niger</b>	14,1	4,2	8,9	627	0,34	182

Réalisation : Anne-Laure Counilh , 2012

Source : PNUD, 2009.

Le premier changement social constaté en Mauritanie depuis l'Indépendance est la sédentarisation et l'urbanisation de la population (désormais urbaine à plus de 45%<sup>76</sup>).

<sup>75</sup> Le tourisme a suscité de grands espoirs dans les années 2007, mais l'assassinat de 4 touristes français à Aleg en 2007, puis le classement de la Mauritanie en zones rouge et orange par le Ministère français des affaires étrangères et les transferts de responsabilité sur les voyageurs ont entraîné un arrêt quasi-total de l'activité depuis lors.

Cette évolution rapide et ces changements radicaux des modes de vie n'ont pas eu lieu sans quelques heurts, notamment liés à la composition pluriethnique de la population. Comme nous l'avons évoqué précédemment, des tensions sont apparues entre les populations maures et les populations négro-mauritaniennes dès les années 1960 sous la présidence de Mokhtar Ould Daddah, notamment à propos de la représentativité à l'Assemblée et au gouvernement et des politiques linguistiques. Le Président de l'époque avait su apaiser les tensions, mais les antagonismes étaient restés latents. Nous avons déjà présenté précédemment les origines de ces tensions, il est désormais nécessaire de revenir sur certains éléments ponctuels qui ont lourdement marqué l'histoire contemporaine de la Mauritanie et des Mauritaniens. Ce que l'on a appelé *a posteriori* « les événements de 1989 » méritent un développement afin de comprendre une partie de la complexité des rapports sociaux en Mauritanie. Le facteur colonial et le regroupement en un même territoire de populations différentes y contribuent et nous en avons déjà grossièrement restitué les enjeux historiques dans les paragraphes précédents. La société mauritanienne post-indépendance est en effet constituée de plusieurs groupes à la représentativité politique inégale. Entre 1960 et 1980, les Maures occupaient les postes importants à la direction du gouvernement et de l'armée. Les Négro-mauritaniens occupaient les postes administratifs de la fonction publique. Peu à peu depuis les années 1960, la mise en place d'une politique linguistique d'arabisation<sup>77</sup> avait permis de substituer progressivement cette bureaucratie d'origine *haalpularen*<sup>78</sup>. Une troisième catégorie est constituée par les *haratines*, anciens esclaves des Maures. Ils appartiennent à la culture Maure<sup>79</sup> et composent la couche la plus précaire de la population nouvellement urbaine. Les tensions croissantes entre ces différentes populations, attisées par des relations chaotiques entre la Mauritanie et le Sénégal se sont ajoutées à un climat économique et politique interne difficile. Il est important de garder à l'esprit que les événements de 1989 résultent des fortes imbrications sociales et identitaires entre les populations sénégalaises et mauritaniennes, les groupes maures et négro-mauritaniens. Les récits et les analyses qui en ont été faits furent souvent partisans, et même les chercheurs aux meilleures intentions peinent à pouvoir expliquer l'origine du conflit et les raisons précises de l'escalade de la violence en 1989. Nous tenterons donc ici de restituer les éléments principaux qui ont mené aux événements, en les décrivant puis en esquissant une analyse des conséquences sur la société mauritanienne des

---

<sup>76</sup> En outre, 1/3 de la population totale vit à Nouakchott.

<sup>77</sup> La réforme de 1966 rend l'arabe obligatoire dans l'enseignement, ce qui provoque de vives réactions de la part des élèves et des professeurs négro-mauritaniens qui y voient une tentative de négation de leur identité intellectuelle francophone et surtout une discrimination vis-à-vis d'une langue qu'ils ne pratiquent pas dans la sphère privée.

<sup>78</sup> En effet, en réalité, l'auto-appellation « Négro-mauritaniens » regroupe ceux qui se désignent aussi comme « les gens du fleuve », qu'ils soient d'ethnie *wolof*, *haalpularen* ou *soninké*. Les *haalpularen* sont largement majoritaires au sein de la population et l'étaient également au moment de l'Indépendance au sein de cette bureaucratie négro-mauritaniennne.

<sup>79</sup> Ils parlent le *bassaniya*, ils ont les mêmes coutumes et le même mode de vie que les Maures (rites, artisanat, structure de parenté, etc.) et font partie de la hiérarchie sociale maure.

années 1990 et 2000. Certaines analyses ont insisté sur l'aspect d'opposition entre « noirs » et « blancs » dans ce conflit souhaitant mettre en valeur une supposée situation d'*apartheid* en Mauritanie<sup>80</sup>. Les événements de 1989 dépassent largement la question de la couleur de la peau et s'inscrivent dans des logiques historiques anciennes (El Yassa, 2009). Le pouvoir en place à l'époque a posé, à tort, la question en terme de poids démographique et d'antériorité de la légitimité de l'occupation de l'espace (Santoir, 1990). En réalité, l'imbrication profonde des populations maures, négro-mauritaniennes et sénégalaises sur les territoires de la vallée du fleuve Sénégal remonte à une époque très ancienne. Depuis le X<sup>ème</sup> siècle, les Royaumes du Tekroul et du Ghana et la pénétration des berbères *Sanhadja*, les relations entre les différents groupes sont faites de coopération, de commerce mais aussi de prédation et de pression quant à l'utilisation des terres. Les mouvements de poussées de chacun des groupes tantôt vers le Nord, tantôt vers le Sud furent incessants. À partir du début du XX<sup>ème</sup> siècle, suite à l'action des colonisateurs français pour « pacifier » les territoires mauritaniens, les agriculteurs et pasteurs Peuls et Soninkés ont peu à peu repeuplé les deux rives du fleuve Sénégal. Cette situation perdura jusqu'aux premières années de sécheresse à la fin des années 1960 (Ould Cheikh, 1995, pp. 23-25) qui incita les pasteurs maures (comme ils le faisaient de façon ancestrale à chaque période de trop forte sécheresse) à mener leurs troupeaux se nourrir de plus en plus au sud, et notamment sur la rive gauche, désormais sénégalaise, du fleuve. Faisant également face à la sécheresse, les populations du fleuve se trouvent contraintes sur leur territoire traditionnel. En effet, les deux rives d'habitude complémentaires ne pouvaient plus satisfaire tous leurs utilisateurs potentiels. Au-delà de la dégradation des conditions climatiques, d'autres facteurs ont joué un rôle important. Les enjeux de la crise se sont cristallisés autour de trois types de facteurs : démographiques, fonciers et politiques. Nous avons déjà évoqué les facteurs démographiques, ils se résument dans la permanence des mouvements migratoires des différentes populations dans la région du fleuve. Comme les enjeux fonciers, ils ont été largement aggravés par la sécheresse que nous venons d'évoquer. Mais d'autres tensions territoriales préexistaient. Les questions de l'OMVS et des aménagements hydro-agricoles (mise en place de périmètres irrigués) s'ajoutaient à la réforme foncière mise en place entre 1983 et 1988. Celle-ci a ordonné la récupération par l'État de toutes les terres considérées comme inoccupées et l'abolition des droits coutumiers anciennement reconnus par l'administration coloniale. Les terres étaient alors administrées par la SONADER (Société Nationale de Développement Rural) qui souhaitait en privatiser le maximum afin de faciliter la réalisation de périmètres irrigués par le secteur privé. Ces lois n'apparaissaient pas aux yeux des populations du fleuve comme une simple réforme agraire mais comme

---

<sup>80</sup> C'est notamment le cas des FLAM, les Forces de Libération Africaines de Mauritanie, parti d'opposition mauritanien qui siégeait à l'époque du conflit à Dakar. Il prenait position contre le limogeage des généraux Toucouleurs après la tentative de coup d'État de 1987 et l'exclusion de l'armée de la plupart des officiers négro-mauritaniens qui a suivi. Le parti accuse le pouvoir Maure d'une oppression raciale et culturelle envers les populations noires.

une spoliation de leurs biens et un marquage supplémentaire de l'hégémonie maure<sup>81</sup>. En effet, les enjeux politiques sont forts, dès 1966, les élites négro-mauritaniennes ont écrit « le manifeste des 19 » pour réagir contre la décision du gouvernement d'imposer l'arabe dans l'enseignement. En 1986, « le manifeste du négro-mauritanien opprimé » lui fait suite en ajoutant à la lacune de représentativité politique, les injustices liées à la réforme agraire et aux limogeages dans l'armée et l'administration. Dès octobre 1988, une série d'incidents éclata entre cultivateurs sénégalais et mauritaniens sur les rives du fleuve. En 1989, des heurts se produisirent entre des Soninkés sénégalais et des Peuls mauritaniens. Les gardes-frontières intervinrent et deux personnes furent tuées. Cet événement suffit à mettre le feu aux poudres et immédiatement les représailles furent lancées à Dakar contre les boutiquiers maures. Cela entraîna à son tour le déclenchement des violences à Nouakchott, les Maures et les *Haratines* se faisant les auteurs de saccages des boutiques et de passage à tabac sur les populations négro-africaines qu'elles soient de nationalités mauritaniennes ou sénégalaises. Ces événements apparaissent donc comme « *un phénomène complexe puisant ses racines autant dans les déséquilibres écologiques, que dans la compétition économique, la lutte pour l'accès à la terre et la concurrence de nationalismes exclusifs* » (El Yassa, 2009, p. 2). Assez rapidement, la Mauritanie et le Sénégal organisèrent un pont aérien pour rapatrier leurs ressortissants respectifs, puis rompèrent toute relation diplomatique. La virulence des FLAM et la prise de position des médias (sénégalais majoritairement) jouèrent un rôle capital dans l'exacerbation du conflit et surtout dans son ethnicisation (Santoir, 1998). Dans un élan visionnaire, Charles Steward suggéra dès 1989 que « *le processus d'identification et d'exclusion de 'l'autre' avait aussi commencé mais dura plus longtemps ; les 'autres' étaient ceux qui ayant échappé au repérage des foules étaient restés, avec le problème de la définition de leur nationalité et du mélange de xénophobie et de paranoïa à l'égard des populations minoritaires de chaque pays* » (Stewart, 1989, p. 165), comme s'il avait entrevu la poursuite des exactions après 1989 et surtout celle des déguerpissements d'agriculteurs *haalpularen* de la rive droite du fleuve vers le Sénégal jusqu'en 1991. Les chiffres annoncés sont ceux de 160 000 personnes expulsées de Mauritanie (dont environ 60 000 qui se réclamèrent de la nationalité mauritanienne<sup>82</sup>) et 70 000 Mauritaniens expulsés du Sénégal. La question de l'après se posa rapidement, puisque dès 1992, la frontière mauritano-sénégalaise fut rouverte à Rosso et en 1993, de nombreux réfugiés au Sénégal firent part de leur souhait de retourner en Mauritanie. Depuis l'Europe, cette crise fut vue comme l'une des nombreuses crises africaines, expression des « ajustements » sociaux post-indépendance (Santoir, 1990). D'un point de vue géopolitique, certains y virent l'expression d'un nationalisme arabe naissant qui tentait d'évacuer toute

---

<sup>81</sup> Selon Abdel Wedoud Ould Cheikh, « *on a suggéré parfois que la réforme foncière codifiée par l'ordonnance de 1983, dans sa volonté proclamée d'individualiser la propriété de la terre, visait principalement à soustraire celle-ci au cadre collectif et hiérarchique tribal pour en ouvrir l'accès aux esclaves fraîchement émancipés. En pratique, elle a surtout permis à des notables et des hommes d'affaires maures, souvent originaires des régions septentrionales de la Mauritanie, d'acquérir de vastes domaines agricoles dans un espace auparavant principalement mis en valeur par des paysans négro-africains.* » (Ould, Cheikh, 1995, p. 26)

<sup>82</sup> Il faut ajouter à ces chiffres entre 10 000 et 15 000 personnes ayant trouvé refuge au Mali.

trace de la précédente domination (ici symbolisée par les populations francophones du fleuve) (Stewart, 1989). Quelques 30 000 à 35 000 réfugiés sont rentrés en Mauritanie dans la seconde moitié des années 1990 en dehors de toute organisation étatique, rendant ainsi la restitution des propriétés et des actes d'état civil plus qu'aléatoire. En effet, après le conflit, les associations de réfugiés revendiquèrent un retour organisé par l'État afin de pouvoir prétendre au rétablissement de leurs droits et propriétés, le gouvernement de Maaouiya Ould Taya s'y opposa allant jusqu'à nier l'existence de réfugiés<sup>83</sup>. Le rétablissement des relations diplomatiques avec le Sénégal aggrava encore la situation des réfugiés et surtout des chefs d'association et des leaders politiques (des FLAM notamment), car le gouvernement sénégalais fit la faveur au régime d'Ould Taya d'entraver la mobilité (géographique, sociale et économique) de ces personnes. Dans ce contexte particulier, les plus influents et les plus actifs des réfugiés bénéficièrent de l'asile politique en Europe et aux Etats-Unis d'où ils purent continuer à animer les FLAM et à médiatiser les revendications des réfugiés mauritaniens. Il leur fallut attendre 2005 et le coup d'État du général Ely Ould Mohamed Vall pour que la question soit prise en compte, même si celui-ci laisse à son successeur élu le soin de prendre en charge la question. Ainsi, en 2007, Sidi Ould Cheikh Abdallah reconnaît la responsabilité de l'État dans les événements de 1989 et promet un règlement du passif humanitaire avant même d'être élu. Le HCR et l'Agence Nationale d'Aide à l'Insertion des Réfugiés (ANAIR) coopérèrent avec les différents ministères pour mettre en place le rapatriement des réfugiés qui, malgré les craintes de la communauté internationale, se poursuivit après le coup d'État de Mohamed Ould Abdel Aziz en 2008. Aujourd'hui, des problèmes liés à l'accès à la citoyenneté, à la restitution des biens et à l'indemnisation des préjudices demeurent.

Les événements de 1989 marquent donc durablement la société mauritanienne moderne puisque les conséquences des tensions qui apparurent au lendemain de l'Indépendance se poursuivent encore aujourd'hui. Ils illustrent la complexité des rapports sociaux, des questions de l'altérité, des enjeux des représentations de l'autre et du partage des pouvoirs. Si d'un point de vue ethnique, la société est partagée en deux groupes qui semblent s'opposer, l'aspect multi-culturel de la population n'est pas le seul à entraîner une fragmentation sociale. En effet, la société mauritanienne est largement représentative des ruptures sociales qui se produisent dans les pays en développement en prise avec les logiques de la mondialisation économique. Une élite argentée et mondialisée s'oppose à la majorité de la population qui jongle entre une difficile adaptation à la modernité et une lutte pour sa survie quotidienne contre une économie qui l'exclut. À ce double antagonisme, s'ajoute la pression des extrémismes et du banditisme : le salafisme, les trafics en tout genre à travers le Sahara. La société mauritanienne, jeune d'à peine cinquante années, est tiraillée entre de multiples référents identitaires, obligée de composer entre influences extérieures et traditions millénaires. Si depuis l'Indépendance l'argument de

---

<sup>83</sup> Pour approfondir, cf. Fresia, 2009 et Fresia et Ciavolella, 2009.

l'islam est cité comme point commun entre les différentes populations mauritaniennes, aujourd'hui il reste un ferment social mais ne transcende plus les différences croissantes de mode de vie des Mauritaniens. Les différentes couches sociales de la population se tournent vers des références extérieures (américaines, arabes, africaines) ou au contraire réaffirment une identité traditionnelle qu'ils réinventent dans un contexte contemporain. Sébastien Boulay analyse cette dernière tendance à partir de l'évolution de l'usage de la *khaima*, la tente traditionnelle maure, et de la réinvention du rapport à la *badia*, la brousse, des anciens nomades aujourd'hui devenus citadins.

*« Même si le 'régionalisme' et le 'tribalisme' sont revenus en force dans les discours en Mauritanie, notamment dans le courant des années 1990 (Bonte, 1998b, p. 113), les citadins maures des "classes moyennes et supérieures", en mal de repères identitaires, dans un contexte de profondes mutations sociales héritées de la période coloniale et accélérées par les crises climatiques des années 1970 et 1980, ont en quelque sorte réinventé ou réaffirmé leur 'biçanité'<sup>84</sup> sur la base de deux fondamentaux de leur culture étroitement intriqués : d'une part, la langue, en référence à laquelle les Maures ont toujours défini leur appartenance à un groupe ethnique commun (Taine-Cheikh, 1990, p. 93), d'autre part, leur « bédoninité » (badâwa) revendiquée, autrement dit leurs origines nomades. » (Boulay, 2004).*

Ces références à un passé commun, une appartenance et une culture traditionnelle existent également chez les populations du fleuve. La mise en avant d'une culture traditionnelle *haalpularen* se greffe à des revendications identitaires fortes dans certaines régions du Sud et dans certains quartiers de Nouakchott. La force de ces revendications identitaires reflète une politisation croissante de la société mauritanienne (Ciavollela, 2009). Les évolutions sociales et identitaires dont nous parlons se fabriquent en ville, principalement à Nouakchott et à Nouadhibou. Ces tensions sont en fait celles de l'émergence d'une culture urbaine, dont nous interrogerons la formation plus longuement lors de l'analyse du changement social et urbain au prisme d'une nouvelle migration à Nouadhibou. Sous l'influence des TIC, à Nouakchott et à Nouadhibou comme dans les villes de pays voisins, une culture imprégnée de références extérieures se diffuse à travers les chaînes câblées, internet et les téléphones portables. Ce qui peut surprendre à la différence des pays voisins, c'est la diversité de ces références à l'échelle globale, notamment du fait de l'existence très marquée du biculturalisme. Dans les foyers, la télévision est assez présente et les films américains transmis par les chaînes du Golfe arabo-persique côtoient des reportages sur la vie traditionnelle en brousse dans l'est mauritanien, TV5 Monde partage l'audience avec des chaînes sénégalaises, des séries camerounaises et ne résistent pas à la déferlante romantique des *telenovelas*, enfin les chaînes d'information arabes côtoient la télévision saoudienne chez les plus religieux. La musique et les tenues

---

<sup>84</sup> Substantif formé à partir du mot *bidan* qui désigne les ethnies de cultures maures en *hassaniya* (maures et *haratines*).

vestimentaires reflètent également bien cette grande diversité culturelle. La musique peut être analysée comme témoin de revendications identitaires plurielles en Mauritanie. Elle se scinde grossièrement en deux : d'un côté, la musique maure, généralement chantée par des femmes érigées en symbole national (Maalouma mint Meyda) en faveur de l'union nationale du développement, de l'importance de l'éducation mais prenant également des positions politiques fortes<sup>85</sup> ; de l'autre, le rap, le plus souvent repris à son actif par de jeunes musiciens *haalpularen* qui revendiquent le même message que les chanteuses maures. Les différences s'établissent dans la langue : alors que les chanteuses maures ne chantent qu'en *bassaniya* (le musique est inspirée de la poésie traditionnelle *bassaniya*), les jeunes rappers chantent en français, en *pulaar* et en anglais (et, rarement, en *bassaniya*). Au niveau vestimentaire, les hommes qu'ils soient maures ou négro-mauritaniens passent du costume européen au costume traditionnel au gré des occasions. Pour les femmes, le changement est plus subtil : les Mauresques font importer leurs voiles de plus en plus loin et rivalisent entre elles par la provenance de leur sac à main et de leurs chaussures. Les habitudes des femmes négro-mauritaniennes sont plus diversifiées : la grande majorité d'entre elles arborent le traditionnel pagne et boubou parfois échangé contre un tee-shirt de friperie pour les tâches ménagères alors que les plus jeunes se promènent dans des jeans à paillettes importés du Sénégal ou de Chine. Enfin de temps à autre, elles portent le voile des mauresques (*melahfa*) tantôt pour des raisons religieuses, tantôt pour des raisons pratiques (lorsqu'elles sont peu habillées à l'intérieur de la maison, la *melahfa* constitue pour elles un vêtement pratique qui cache rapidement l'impudeur de la tenue domestique). Au-delà de ces apparences de la diversité culturelle mauritanienne, il existe de véritables différences de pratiques sociales, urbaines qui s'expriment dans l'habiter, les pratiques matrimoniales, les structures familiales, les mobilités régionales. La constitution d'un État moderne et ses implications sociales ont entraîné la transformation d'un espace où la répartition de la population était marquée par la discontinuité spatiale et le partage temporel de l'espace en un territoire fait de lieux de coprésence (entre les différents groupes ethniques). La conception du territoire de l'État ne correspond pas à la pratique quotidienne du territoire par les populations : la première s'attache à la surface, l'étendue, les limites et au pouvoir quand les différents groupes nationaux y pratiquent l'usage de différentes ressources dans des temporalités variées. La place importante prise par les villes (et surtout Nouakchott) constitue un des points centraux de ce changement. La ville impose la coprésence et la coprésence entraîne de nouvelles interactions (notamment frictions et conflits dans l'opposition des Maures et Négro-Mauritaniens dans leur rapport au pouvoir et au territoire). « *L'État, ses représentants, ses rouages, sont-ils suffisamment en prise avec la société pour légitimer la nouvelle conception de l'espace dit national, pour faire de la Mauritanie une nouvelle unité de la coprésence et dans le dépassement des identités ethniques ?* » (Retailé, 1997, p. 133).

---

<sup>85</sup> En 2009, les CD du nouvel album de Maalouma ont été saisis à Rosso car deux chansons critiquaient le pouvoir en place : *Les gens de principe* dénonçait la récurrence des coups d'État militaires, alors que *Unilateral* critiquait la volonté de Général Ould Abdel Aziz d'organiser le second tour des élections le 6 juin 2009 malgré le boycott des autres partis politiques et la réticence des organisations internationales.

Ces cinquante dernières années, la Mauritanie a subi de nombreux changements territoriaux, politiques et sociétaux. La pluralité des groupes qui y habitent pose les questions identitaires comme facteurs de tension permanente. L'apparente instabilité du pouvoir reproduit la domination d'un même groupe coup d'État après coup d'État, dans « *une forme de reconfiguration d'un même système de pouvoir dominé par l'armée et non par son bouleversement* » (Ciavolletta, 2009, p. 7). La structure économique est elle aussi incertaine, polarisée par deux secteurs d'exploitation des ressources primaires (minerais, ressources halieutiques). Pourtant, au regard du faible nombre d'habitants et de l'absence de conflit ouvert, le pays apparaît comme plus propice économiquement que plusieurs de ses voisins de la région.

À l'échelle globale, les puissances internationales oscillent entre accords économiques pour l'exploitation des ressources du pays (accords de pêche, licence d'exploration des potentiels champs gaziers et pétroliers) et mise au ban à cause du risque lié à une éventuelle présence d'AQMI dans les confins désertiques de l'Est du pays. Les coopérations en matière de politique internationale sont surtout des coopérations policières et militaires (trafics et terrorisme), elles se poursuivent sur les mêmes registres dans le champ de l'immigration. En effet, dès l'indépendance, la construction d'une nouvelle capitale, d'un nouveau port de pêche, la Miferma, la construction d'un pays nouveau attirait déjà une main-d'œuvre étrangère en provenance des pays voisins. Les Sénégalais, Maliens et Guinéens furent nombreux à venir travailler en Mauritanie depuis les années 1960. Les mouvements migratoires s'articulaient autour d'un système ouest-africain polarisé par différents pôles. La Mauritanie s'inscrivait, quant à elle, surtout dans les flux transfrontaliers et de proximité d'une immigration de travail, temporaire et faite d'aller-retours entre la Mauritanie et le pays d'origine au gré des besoins et des opportunités. La difficulté croissante imposée aux migrations de travail vers la France et l'Europe à partir des années 1980, la dégradation des économies ouest-africaines suite aux différents plans d'ajustement structurel et les différentes crises régionales qui ont touché les pays de la région ont abouti à une redistribution des flux. La Mauritanie est peu à peu devenue une destination privilégiée au niveau régional pour l'émigration de travail temporaire<sup>86</sup> et le transit migratoire. Dans les années 2000, les espoirs suscités par la découverte et la mise en exploitation de champs pétrolifères ont contribué à entretenir le mythe d'un pays « *où l'argent est facile* »<sup>87</sup> continuant d'attirer les migrants des pays de la région. Parallèlement à ces logiques internes, des éléments extérieurs ont également dopé l'attractivité migratoire du pays. Les politiques européennes liées à l'espace Schengen ont entraîné une sécurisation

---

<sup>86</sup> Cette expression n'est aujourd'hui plus très pertinente face à l'évolution des pratiques de mobilités comme des cadres d'analyse. Pourtant, dans le contexte évoqué ici, elle correspondait à une réalité historiquement située. Elle visait alors à être analysée en tant que telle de façon descriptive et non comme une catégorie normative.

<sup>87</sup> Phrase entendue au cours de nombreux entretiens.

croissante des frontières extérieures de l'Europe (en plus d'une restriction drastique de l'octroi des visas pour les ressortissants des pays en développement) poussant petit à petit les Africains souhaitant venir travailler un temps en Europe à employer des itinéraires longs et complexes pour pouvoir pénétrer en Europe par les brèches du système sécuritaire des frontières (Lampedusa, Ceuta, Melilla, îles Canaries, Chypre). Dans la seconde moitié des années 2000, la Mauritanie est alors apparue comme un nouveau pays d'immigration et de transit, décrite comme l'autoroute de migrants, souvent appelés « clandestins » à tort, vers l'Europe à travers la brèche que constituait le port de Nouadhibou vers les îles Canaries.



## Chapitre 2.

Les politiques migratoires de l'Union

Européenne :

conséquences mauritaniennes

*« Pirogues*

*Là*

*Remplies de la rumeur de la mer*

*Femme maure*

*Femme noire*

*Vagues qui s'évadent de mon cœur*

*Caravanes éphémères du songe d'or*

*Le sable dit à vos traces sa douleur*

*Oiseau de nostalgie*

*Échappé de la clameur Désolée de la  
terre*

*Battue de ma peau raidie*

*Dérobé à l'étoile filante*

*L'accalmie de vos lauriers rares*

*Pirogue noire*

*Pirogue maure*

*Emportez mon écume le vent se lève »*

*(Nouakchott, Tabar Bekri, 1989)*



Pourtant loin des frontières européennes, la Mauritanie fait l'objet d'un intérêt particulier de la part de l'Union Européenne dans la perspective du renforcement de ses frontières extérieures. Son histoire et sa géographie placent la Mauritanie en situation particulière dans ses rapports avec les pays européens face à l'évolution des politiques migratoires. Avec une population totale à peine supérieure à 3 millions d'habitants, son émigration est très peu visible à l'étranger, malgré son dynamisme. Aussi, la Mauritanie est-elle considérée par les pays européens uniquement comme un pays de transit et non comme un pays de départ, à la différence de ses voisins ouest-africains. La Mauritanie est donc rattachée aux pays du Maghreb dans le dialogue euro-méditerranéen visant à renforcer la coopération et la sécurité entre les deux rives de la Méditerranée. Les effets en Mauritanie sont nombreux tant par la présence policière et militaire européenne sur le territoire que par les évolutions juridiques à l'échelle nationale. L'étude du durcissement à l'échelle globale des politiques migratoires européennes permet de mieux comprendre ses impacts à l'échelle locale en Mauritanie.

À l'échelle régionale, Nouadhibou s'inscrit dans l'évolution globale des rapports entre l'Union Européenne et les différents pays d'Afrique de l'Ouest comme ville-relais sur une route migratoire vers l'Europe et un des lieux de cristallisation du durcissement des frontières extérieures de l'Union Européenne. La situation des migrants ouest-africains à Nouadhibou apparaît symptomatique des contradictions fréquentes entre des décisions politiques de fermeture des territoires des pays du Nord et des tentatives économiques et sociales d'ouverture dans les pays du Sud. Pourtant, le dynamisme des mobilités dans les pays du Sud marque l'importance de celles-ci sur les plans économique et humain à l'échelle mondiale et traduit l'émergence d'un nouveau rôle à jouer pour les espaces intermédiaires et périphériques sur l'échiquier international. Les pays du Maghreb, le Mexique<sup>88</sup> sont aujourd'hui clairement identifiés comme des espaces de transit des migrations vers les pays du Nord et parfois comme de nouveaux pays d'immigration pour des populations venant de pays moins développés. De nombreuses publications interrogent ce rôle émergent, les réactions sociales et les conséquences économiques et politiques face à ces nouvelles formes de migration. Cette question agite le débat dans les pays maghrébins en ranimant la vieille question du rapport de ces sociétés aux populations sahariennes et le souvenir de leur passé esclavagiste. Au-delà des débats soulevés par ces nouvelles situations de transit/immigration, l'Union Européenne a tenté d'aborder globalement la question en régionalisant différentes zones classées « *à risque migratoire élevé* » (cf. Fig. 15 et 16, pp. 105-106), en adoptant des mesures facilitant les interventions conjointes et extraterritoriales et surtout en créant des outils d'intervention pour contenir l'immigration hors de ses frontières. Les politiques migratoires de la plupart des pays européens tendent de plus en plus vers le modèle nord-américain de l'immigration choisie, du *brain drain*, du contrôle de l'immigration et de la surveillance renforcée des frontières. La

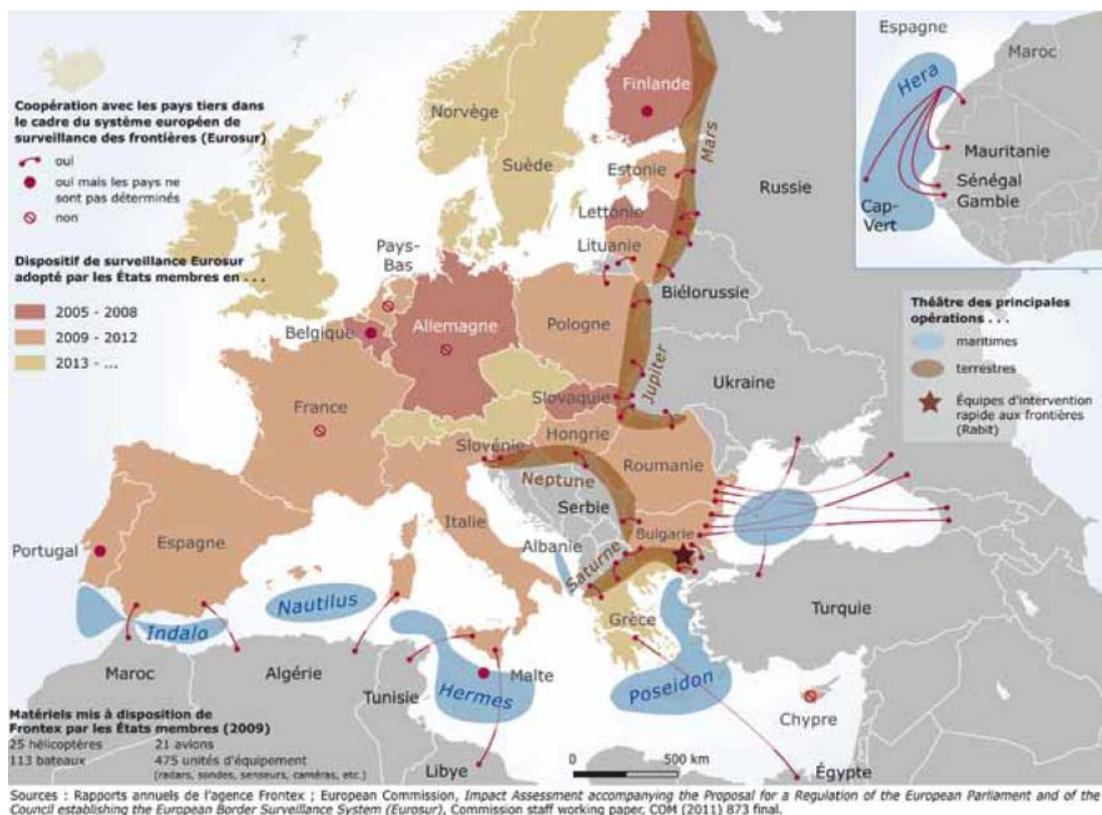
---

<sup>88</sup> Ces espaces sont cités à titre d'exemple, nous pourrions en citer d'autres comme le Liban et la Syrie (avant 2011) ou encore le Guatemala.

construction progressive de l'espace Schengen et la mise en place de la libre-circulation à l'intérieur des frontières européennes ont peu à peu entraîné le renforcement des dispositifs de surveillance et le durcissement des frontières extérieures de l'Union Européenne. Deux phénomènes majeurs en sont principalement issus : d'une part, un engorgement des points de passage traditionnels des migrants en provenance des pays du Sud et de l'Est et qui circulaient de façon saisonnière (les travailleurs saisonniers marocains dans l'agriculture espagnole par exemple) ; d'autre part, une « visibilité » et une stigmatisation accrues des passages frauduleux des frontières et des migrations dites « illégales » ou « irrégulières », justifiant des interventions de plus en plus « militaires ».

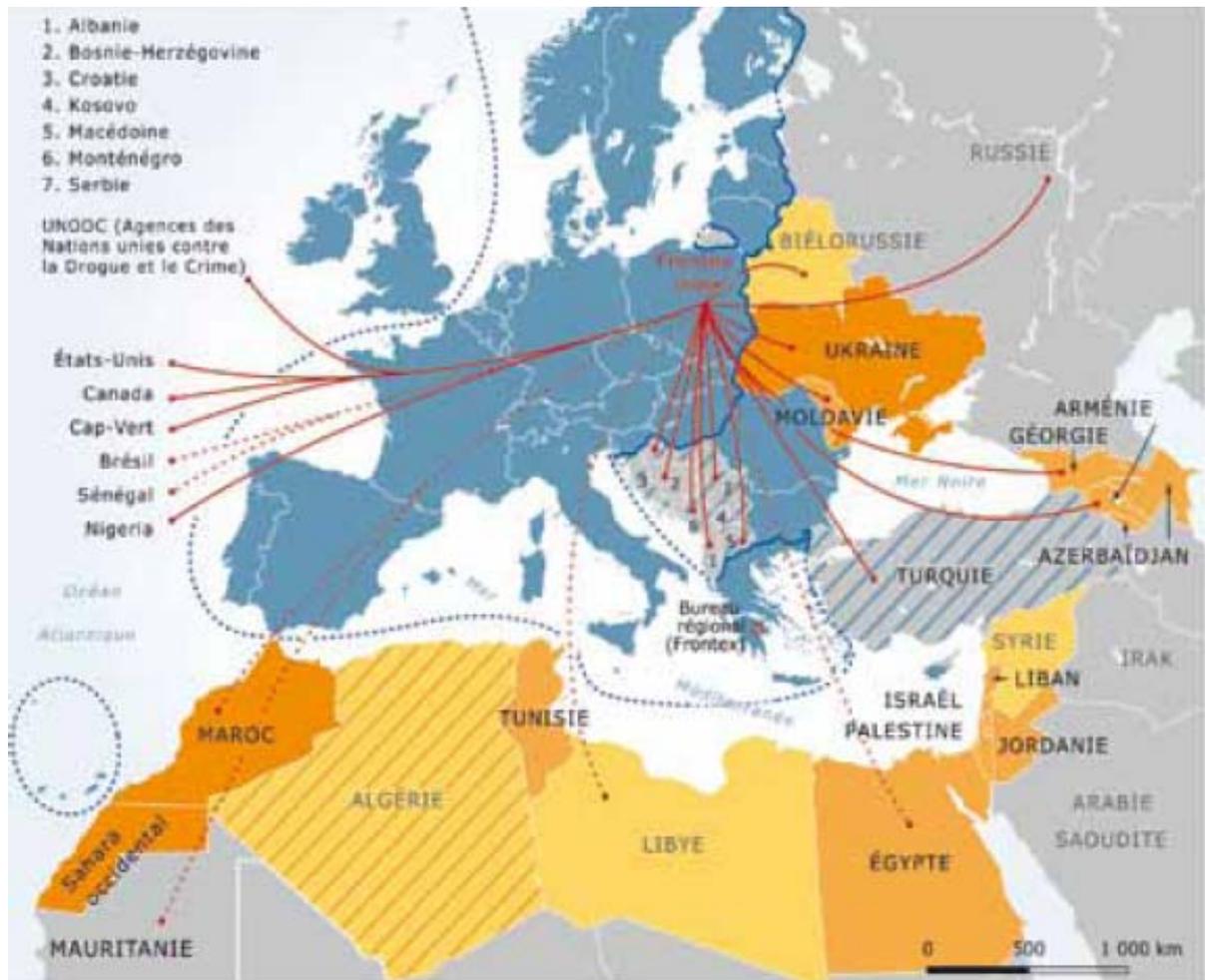
Nous replacerons à l'échelle internationale cette contradiction entre l'effacement de certaines frontières et le renforcement extrême de certaines autres. Cela permettra d'étudier ensuite les mesures prises par l'Union Européenne pour renforcer ses frontières extérieures et plus précisément les accords passés par le gouvernement espagnol avec la Mauritanie et le Sénégal pour la mise en place d'une surveillance renforcée dans les eaux internationales au large des îles Canaries et sur les côtes de ces deux pays. Enfin, nous expliquerons comment cet ensemble de réformes politiques européennes a insufflé la mise en place d'un nouvel appareil juridique spécifique aux migrations en République Islamique de Mauritanie, tout en questionnant sa pertinence et son efficacité. Ces variations autour des questions politiques qui encadrent la problématique centrale des migrations ouest-africaines vers Nouadhibou permettront également d'apporter quelques précisions sur les notions d'espace, de territoire et de frontière en filigrane dans ce chapitre.

**Figure 15**  
**Extension des dispositifs de Frontex**  
**en Union Européenne et hors Union Européenne**



*Source : Atelier cartographique de Sciences Po, consulté en 2013*

Figure 16  
Extension des dispositifs Frontex hors Union Européenne



	État de l'UE ou associé à l'UE	<b>Politique européenne de voisinage (PEV) / situation en avril 2012</b>	
	État candidat à l'entrée dans l'UE		Plan d'action adopté
	Espace Schengen		Plan d'action adopté, accompagné d'un « statut avancé » ou d'un accord renforcé
	<b>Frontex</b> Accord de travail ratifié		Plan d'action en cours de négociation
	Accord de travail en cours de négociation		Lien formel, sans accord spécifique

Notes : 1. Deux autres accords ont également été signés : l'un avec le Conseil des commandeurs aux troupes frontalières de la CEI (CIS Border Troop Commanders Council) et l'autre avec le Centre régional MAIRI dans les Balkans Occidentaux. 2. Des contacts informels ont également été pris avec les autorités d'Algérie, de Tunisie et de Chine ainsi qu'avec les services responsables du contrôle des frontières de plusieurs pays de l'ouest de l'Afrique : Gambie, Guinée-Bissau et Guinée (Conakry).

Sources : Union européenne, Frontex.

Source : Atelier cartographique de Sciences Po, consulté en 2013

### 3. Les questions migratoires : reflet d'une crispation croissante des rapports Nord-Sud(s) ?

Les nouveaux rapports de force issus de la mondialisation de l'économie ont entraîné l'évolution du rôle des frontières à l'échelle des États. Ces frontières sont à la fois plus ouvertes et plus difficiles à traverser. Cette nouvelle configuration a suscité un renouvellement de la réflexion sur les mobilités et les frontières, désormais envisagées à un niveau supranational. Il est nécessaire d'interroger ces approches nouvelles, leur pertinence et les conséquences qui en découlent.

La cristallisation de l'attention de certains pays (du Nord surtout) sur la protection de leurs frontières nationales est aujourd'hui beaucoup moins liée aux guerres qu'aux déplacements de population dans le cadre de migrations internationales. Depuis la renaissance des théories malthusiennes dans les années 1970, s'est progressivement construite l'idée de la nécessité d'une gestion stricte de la répartition des populations pour faire coïncider démographie, économie et ressources naturelles. Peu à peu, les mouvements de population liés à des conflits ou à des catastrophes naturelles ont amené à une réflexion visant à la restriction de l'accueil par les pays du Nord. Cette réflexion s'est ensuite étendue aux migrations de travail, puis à toutes les mobilités internationales non forcées en provenance de pays en développement qui se sont vues accoler des termes tels que « gestion », « risque migratoire », « menace du sud ». En effet, c'est à partir des années 1970 que l'immigration commença à constituer un enjeu politique majeur dans les pays développés. En Europe, ce sont principalement les migrations en provenance des pays du Maghreb, d'Afrique de l'Ouest et d'Europe de l'Est qui souffrent de cette stigmatisation. Pourtant, malgré l'agitation récurrente du spectre de l'immigration comme menace pour la sécurité nationale et l'économie des pays développés par de nombreux partis politiques, « *l'analyse statistique montre que le 'risque migratoire', des pays d'Afrique de l'Ouest vers l'Europe, est tout à fait minime, même en corrigeant la sous-estimation des chiffres officiels. En particulier, l'immigration en provenance d'Afrique de l'Ouest est négligeable non seulement par rapport aux migrations intra-européennes, mais aussi par rapport à la population européenne et à sa croissance naturelle* » (Bocquier, 1998, p. 3). En effet, dans les représentations des sociétés les plus riches, ce sont avant tout les migrations du Sud vers le Nord qui constituent un problème, c'est donc bien entre Sud et Nord, riches et pauvres que se cristallise cette fracture des mondes (ces « *fractures du monde* » Koop, 2007, p. 183). Pourtant, comme le démontre la plupart des démographes et des statisticiens, ces mouvements de population ne représentent pas une menace de déséquilibre démographique et sont numériquement négligeables par rapport à l'ensemble des populations mondiales et aux mobilités internationales ou internes dans les pays du Nord. Pourquoi celles-ci font-elles l'objet d'une stigmatisation si forte dans l'approche des mobilités au niveau des États et des organisations internationales ? La compréhension des mobilités à l'échelle globale nous permettra de mieux cerner l'évolution des approches « politiques » des migrations.

### *3.1. Migrations, inégalités et politiques migratoires à l'échelle internationale*

La question des frontières dans le contexte de la mondialisation est toujours porteuse de nombreuses contradictions. En effet, d'un point de vue de politique économique, la globalisation vise l'atténuation progressive des frontières. À l'échelle internationale, l'Organisation Mondiale du Commerce facilite la circulation des biens, des services et des capitaux entre les différents pays en essayant d'alléger les barrières douanières. De la même manière, plusieurs organismes régionaux facilitent la circulation des biens, services et capitaux au sein de leurs espaces respectifs de juridiction (Union Européenne, CEDEAO, *etc.*). À l'échelle régionale, la circulation des personnes est souvent facilitée de cette même façon à l'intérieur de ces différents espaces de juridiction (les exemples précédents de l'UE et de la CEDEAO s'appliquent également à la libre-circulation des personnes). Pour certains, il est bien plus facile de se déplacer maintenant que dans les années 1980, pour d'autres c'est devenu presque impossible malgré les progrès des moyens de transport et l'abaissement des coûts. D'où viennent ces inégalités ? La provenance des personnes, leur appartenance nationale et leur niveau économique forment les critères de détermination de la possibilité d'accès ou non à certains territoires. Le fondement de cette inégalité d'accès à la mobilité et aux territoires s'appuie avant tout sur le dessin d'une frontière immatérielle qui cloisonne les différents espaces : une frontière entre Nord et Sud. La perméabilité de cette frontière varie selon la direction et la nature des flux : les flux de personnes en provenance du Sud vers le Nord se confrontent à une forte imperméabilité de cette frontière idéale. À une libéralisation des circulations économiques s'est donc associée un contrôle, une sélection plus rigoureuse des flux migratoires. Cette contradiction participe d'un changement de paradigme dans les rapports entre pays du Nord et pays du Sud. En effet, la circulation des biens a entraîné la mise en concurrence brutale des pays pauvres et des pays riches, renforçant ainsi les déséquilibres existants. À l'échelle internationale, comme à l'intérieur des États, les inégalités augmentent. La mise à distance des populations des pays les plus défavorisés par des politiques d'immigration toujours plus restrictives et des logiques de contrôle extraterritorial toujours plus invasives par les pays du Nord ne permet en aucun cas d'aller vers un nivellement des écarts de richesse. La restriction de l'accès au « monde développé » pour les populations des pays en développement produit un déséquilibre entre l'être et l'avoir au Sud. Le développement des exportations et la libéralisation économique permettent un accès de plus en plus large aux biens de consommation courante mais également aux technologies de l'information et de la communication dans les pays du Sud. Parallèlement, les conditions de vie des habitants de ces pays ne semblent s'améliorer que très lentement (parfois même se dégrader, notamment dans le cas d'une partie des populations nouvellement urbaines) : une gestion urbaine saine, un accès facilité aux systèmes de santé, à l'éducation et à l'emploi ou encore des possibilités de choix de vie ne s'offrent guère qu'à de petites minorités privilégiées de ces pays.

Ces questions d'inégalités liées aux migrations ont longtemps été traitées de façon marginale par les organisations internationales. Les problématiques migratoires étaient généralement incluses dans des thématiques plus larges dépendant des différents programmes ou institutions des Nations Unies (PNUD, FNUAP, HCR, OIT la plupart du temps). L'OIM n'a qu'un statut d'observateur auprès des Nations Unies et le HCR traite spécifiquement la question des réfugiés. Pourtant dans les années 2000, la perspective change peu à peu et la question des migrations est plus largement prise en compte (l'importance économique des remises des migrants et la pression de certains grands groupes pour que ces flux passent par des canaux bancaires officiels n'y sont pas étrangères) (Gonin, Kotlok, à paraître ; Gonin, Kotlok, Lima, 2000). En 2003, une commission mondiale sur les migrations internationales a été créée en vue d'évaluer la pertinence de l'implication de l'ONU et celle de la création d'une nouvelle agence nationale spécifique. En septembre 2006, s'est tenu le dialogue de haut niveau sur les migrations internationales entre cette commission et l'ONU. Il s'en est suivi la décision de mettre en place un espace consultatif international formel entre les États, encadré par les agences de l'ONU concernées par les problématiques migratoires et le développement. Cette initiative poursuit celle de la création en 2003 du *Global Migration Group*, un groupe inter-institutions qui réunit les chefs de secrétariat de l'OIM, de l'OIT, du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme, de la CNUCED, du HCR, de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, du PNUD, du FNAP, et de la Banque Mondiale. Aujourd'hui, le nombre de ses membres a été élargi à seize, incluant l'UNESCO, l'UNICEF, les commissions régionales des Nations Unies, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, l'OMS et l'ONU-Femmes. Ce groupe a pour objectif de promouvoir une large application de l'ensemble des normes et instruments internationaux et régionaux pertinents relatifs à la gestion des migrations. La création de cet espace de réflexion et de médiation annonce un tournant dans l'approche des migrations à l'échelle internationale, amenant à plusieurs constats contrastés. D'une part, cet intérêt nouveau des agences internationales pour les questions migratoires est significatif d'un renouvellement des préoccupations internationales pour l'humain alors que la période précédant les années 2000 avait été marquée par une focalisation sur les questions économiques de libéralisation et les politiques sécuritaires (Debatie-Pelletier, 2006)<sup>89</sup>. D'autre part, l'approche globale adoptée en terme de gestion de flux et de contrôle des migrations contribue à relativiser largement ce penchant humaniste de l'ONU et, comme le montrent les

---

<sup>89</sup> En reprenant les thèses de Haas, 2010, Gonin, 2010a et Gonin, Kotlok, à paraître, on peut faire une lecture plus cynique de l'évolution de la position des organisations internationales. Pour résumer, cette position consisterait à reprendre la typologie établie par de Haas. De 1875 à 1975, on constate une relation globalement positive entre migration et développement. Entre 1975 et 1985, cette relation devient négative. Dans les années 1990, les migrants sont considérés comme des développeurs de leur pays d'origine et dans les années 2000, c'est l'argent du migrant et l'importance des remises qui sont mis en avant dans les approches du développement. A partir de 2010, il semblerait que le migrant soit assigné à développer son pays d'origine. La relation migration-développement apparaît comme une instrumentalisation des États visant à remplacer l'argent de l'aide au développement par les remises des migrants.

prérogatives du *Global Migration Group*, tend au contraire à rattacher les problématiques migratoires à trois thématiques récurrentes : la sécurité, les flux financiers et le développement comme solution pour stopper les flux. Pourtant, cette introduction d'une réflexion sur les migrations engendre une prise en compte croissante de la situation et de la parole des pays du Sud, comme le montra en 2006 l'ouverture d'une représentation de l'OIM à Rabat suite à un accord entre l'ONU et le Maroc<sup>90</sup>. Certains penseurs ont reproché à l'ONU à la fois de ne pas donner un statut plus officiel à l'OIM et de disséminer les questions migratoires dans une pluralité d'organismes internationaux dédiés à d'autres thématiques, pointant ainsi les lacunes en matière d'outils internationaux de gestion des migrations. Si les textes juridiques des Conventions internationales sur la protection du droit des travailleurs, des enfants, *etc.* intègrent déjà des aspects de protection des droits des migrants, les droits de l'Homme sont encore bien souvent bafoués tout au long des parcours migratoires des millions de personnes, notamment aux abords des frontières des pays du Nord. La réflexion sur des outils internationaux de gestion des migrations permet d'engager une discussion à l'échelle globale. Mais elle implique une généralisation du caractère normatif des différentes catégories de migrants établies lors du passage des frontières, celle-ci accentuant les inégalités entre les populations et l'épaisseur des frontières entre Nord et Sud.

### 3.2. *Sécurité extérieure aux frontières de l'Europe et politiques migratoires européennes*

Les pays de l'Union Européenne ont peu à peu mutualisé leurs ressources pour mettre en place un cadre administratif et juridique permettant de limiter et de sanctionner les entrées irrégulières sur leurs territoires et de refouler les personnes présentes sans titre de séjour dans les différents pays membres. Le renforcement des frontières extérieures de l'Europe a été mis en place à partir de la construction d'un espace de libre-circulation au sein de l'Union Européenne. La construction de l'espace Schengen et la création de l'agence FRONTEX (cf. Fig. 17, p. 121) sont au cœur des tendances européennes à la militarisation des frontières extérieures et à la surveillance des mobilités dans les espaces de départ. Nous détaillerons les représentations liées à différentes politiques migratoires stato-nationales pour comprendre comment le « *mythe de l'invasion*<sup>91</sup> » s'est construit, engendrant l'élaboration de législations restrictives, notamment avec la création de FRONTEX<sup>92</sup>. Le processus de création et les logiques de fonctionnement de FRONTEX reflètent l'importance du partenariat euro-méditerranéen dans la mise en place d'une gestion rationnelle et rationnée des flux migratoires

---

<sup>90</sup> L'intensité des relations entre le Maroc et l'ONU est cependant liée à une autre question : celle du Sahara Occidental.

<sup>91</sup> Expression empruntée au titre du rapport écrit par Hein de Haas pour l'Université d'Oxford sur les migrations irrégulières d'Afrique de l'Ouest au Maghreb et en Union Européenne. Cf. Haas, 2007.

en provenance d'Afrique du Nord et de l'Ouest vers l'Europe. En outre, nous verrons comment la mise en place de ces superstructures de gestion coopérative a suscité la participation de plusieurs pays dits « de départ » ou « de transit » dans le contrôle des migrations.

Au préalable, il semble utile de préciser le contenu sémantique du terme « politiques migratoires ». Cette expression, le plus souvent au pluriel, se révèle utile pour désigner à la fois un ensemble de structures et d'actions de nature et de degrés variés. De manière plus précise, les politiques migratoires désignent un ensemble de cadres législatifs et leurs applications relatifs à la circulation des personnes entre différents pays ou ensemble de pays (entrée, sortie, séjour, transit). S'y ajoutent : le niveau de reconnaissance des droits des étrangers, les formes de leur accès à la citoyenneté et à l'emploi à une échelle nationale ou supranationale, ainsi que l'ensemble des outils de gestion des migrations mis en place pour contrôler l'accès à ces territoires et les pratiques administratives et policières relatives à l'application des normes du cadre légal. Selon Berthomière et Senovilla (Audebert, Ma Mung, 2007, p. 19), la plupart des États européens se caractérisent par une législation stricte en matière d'immigration mais l'étude des pratiques administratives permet de distinguer deux types de pays, ceux qui font une application stricte des textes de loi (Allemagne, Hollande) et ceux qui en font une application plus souple, variant à la discrétion de chaque fonctionnaire, à la chance ou malchance de chaque migrant, à la particularité de chaque situation (en Espagne ou en Italie par exemple). Les premiers correspondent à d'anciens pays d'immigration, les seconds à de nouveaux pays d'immigration dont la législation en la matière est bien souvent plus récente. La tendance globale est cependant au durcissement des applications strictes du cadre législatif en matière de migration.

### 3.2.1. *Le « Mythe de l'invasion » et la « Menace du Sud »*

Dans *Le mythe de l'invasion : migration irrégulière d'Afrique de l'Ouest au Maghreb et en Union Européenne*, Hein de Haas estime que 65 000 à 120 000 Africains de l'Ouest entrent chaque année au Maghreb et que seuls 25 à 38 % d'entre eux poursuivent leur chemin pour entrer clandestinement en Europe. Au total environ 800 000 migrants ouest-africains sont enregistrés régulièrement en Europe (De Haas, 2007). Ce nombre est relativement modeste comparé à celui des étrangers maghrébins (2,6 millions) ou encore au nombre total d'immigrés dans les différents pays de l'Union Européenne. Ce constat nous amène à interroger les représentations produites par les médias et les discours politiques à l'aune de la terminologie utilisée. En effet, jusque dans les années 1980, on distinguait clairement des pays de départ et des pays d'arrivée/destination. Ceci permettaient d'associer quasi-automatiquement l'appartenance géographique d'origine d'une personne à son statut d'immigré ou d'émigré selon le pays dans lequel on le classifiait. Aujourd'hui, les lieux de départ, de transit et de destination

se confondent de plus en plus. La prolifération de qualificatifs négatifs accolés aux termes de migrant, immigrant, émigré, tels que clandestin, irrégulier, illégal recouvre une multitude de réalités divergentes et surtout se révèle imprécise ou fautive dans beaucoup des cas. De nombreuses études et les chiffres de l'immigration en Union Européenne montrent que la grande majorité des immigrants ouest-africains présents irrégulièrement sur son territoire y sont entrés de manière régulière et sont restés après l'expiration de leur visa ou de leur titre de séjour. Ce détail pourrait paraître anecdotique mais il est d'une grande importance puisque la principale image des migrants renvoyée par les médias met en avant la menace des populations ouest-africaines miséreuses qui viennent à « l'assaut » des côtes européennes pour d'abord y entrer puis y séjourner illégalement<sup>93</sup>. En outre, si la plupart des pays européens mettent en place des mesures pour limiter les séjours des immigrants ouest-africains<sup>94</sup> (circulaire Guéant, limitation du regroupement familial, règlement de Dublin II, mesures d'expulsions), une grande partie des moyens et des efforts de la politique migratoire européenne est tournée vers la surveillance des frontières et le renforcement des barrières sécuritaires aux points de passage les plus empruntés par les migrants ouest-africains pour se rendre en Europe (Ceuta et Melilla, côte atlantique du Maroc jusqu'au Sénégal, côte méditerranéenne de Libye et de Tunisie). L'expression « émigration illégale » illustre bien les rapports de pouvoir complexes qui se jouent entre pays du Nord et du Sud à travers la coopération (plus ou moins contrainte) pour la surveillance du « stock de migrants potentiels vers l'Europe » dans les pays de départ et de transit. En externalisant et en délocalisant la gestion de ses frontières, l'Union Européenne se permet de bloquer les flux avant qu'ils ne commencent, de stopper les parcours migratoires dont l'intention même de se rendre en Europe n'était pas encore clairement définie. Comme l'ont fait remarquer de nombreux auteurs (Escoffier, 2006, entre autres) conformément aux principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, chacun est supposé être libre de quitter le pays où il réside, rendant le couple « émigration-illégale » théoriquement contradictoire. Cette profusion de confusions sémantiques dans le vocabulaire médiatique, politique (et parfois scientifique également) s'appuie en partie sur un postulat de départ erroné mais malheureusement très répandu : celui d'un migrant miséreux chassé de son pays par la pauvreté, la famine et/ou la guerre. Dans l'opinion commune, un migrant ouest-africain en Europe est le plus souvent imaginé comme soit un étudiant, soit un réfugié. L'association de l'Afrique à la misère et l'assimilation du migrant africain au réfugié sont à l'origine de ce « *mythe de l'invasion* » évoqué précédemment. Certains courants de pensée ont également participé à la diffusion de telles idées, ainsi, à ses débuts, le club de Rome annonçait une rupture de l'équilibre entre démographie et environnement menant à un épuisement des ressources. Dès le début des années 1990, ce sont les migrants venus des pays du Sud qui cristallisèrent ces inquiétudes et le Club de Rome fit part de ses craintes de voir affluer les populations africaines aux portes de l'Europe suite aux famines et aux guerres qui eurent lieu sur le continent à cette

---

<sup>93</sup> La presse européenne alimente abondamment ces représentations.

<sup>94</sup> Et plus généralement de tous les migrants extra-communautaires, surtout ceux qui sont originaires de pays en développement.

période. Didier Bigo notait immédiatement la naissance de cette « *idéologie de la menace du Sud* » (Bigo, 1991) qui amènerait inmanquablement à des « *conséquences (...) lourdes pour l'avenir* » (Bigo, 1991, p. 1). En réalité, ce fantasme d'une invasion de l'Europe par les migrants du Sud fait partie d'une idéologie plus vaste construite sur une opposition bipolaire entre Nord et Sud. Tout en s'écartant de l'idée de développer ici une théorie hungtingtonnienne s'appuyant sur le choc des civilisations, il est utile de montrer de quelle logique épistémologique est née l'approche sécuritaire des migrations dans le discours idéologique des pays du Nord. Ne décrivant pas une réalité historique et n'ayant pas de valeur de vérité dans les rapports sociaux et géopolitiques à l'échelle mondiale, cette « *idéologie de la menace du Sud* » naît des cendres d'une conception bipolaire d'un monde divisé entre Est et Ouest, elle-même attisée par la guerre du Golfe au début des années 1990 et les fantasmes culturalistes qu'elle suscita. Cette idéologie se constitue dès cette époque comme un élément fort de la redéfinition des identités et de la perception de l'altérité dans les sociétés. L'ancienne rhétorique de l'opposition Est/Ouest est réutilisée pour désigner la menace qui se développe de l'autre côté d'une frontière idéale construite à partir d'une limite qui séparerait les pays riches au Nord et les pays pauvres au Sud. Cette menace est formée par un amalgame de plusieurs éléments : la menace peut venir des États (balistique, chimique, terroriste), des sociétés (démographie, VIH, pauvreté), de l'économie (informalité, culture de drogue, trafic, contrefaçons) ou des individus (migrants et réfugiés, aujourd'hui, terroristes). Le caractère multiforme de cette menace fantasmée donna naissance à une nouvelle forme de « *gouvernementalité*<sup>95</sup> » sécuritaire en Europe, remplaçant les formes classiques d'intervention militaire par la mise en place d'une surveillance et d'une suspicion accrue vis-à-vis des personnes extracommunautaires. Les politiques européennes actuelles de gestion des phénomènes migratoires en sont directement issues. Le but du système et des interventions sécuritaires est alors d'empêcher la « *contagion* », de contenir ce que les États du Nord définissent comme des dangers pour ses territoires et ses sociétés dans les zones dites « *à risques* »<sup>96</sup>.

Malgré le caractère fantasmé de cette menace venant du Sud, les mesures et les actions décidées au Nord sont bien réelles et ont des conséquences sur les réalités sociales dans les pays du Sud. Les politiques d'immigration des pays du Nord associent leurs politiques d'immigration, fondées sur le principe du rejet de la résidence de longue durée pour un

---

<sup>95</sup> Terme emprunté au titre d'un article de Didier Bigo : « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? » (Bigo, 1998).

<sup>96</sup> La désignation de ces risques dans les pays du Nord s'accompagne d'un renouvellement des pratiques développementalistes vers « *un certain discours « humanitaire » (qui) (...) justifie le maintien de l'aide non par nécessité du développement des pays africains, latino-américains et asiatiques, mais pour éviter que la marginalisation du continent africain par exemple ne soit une bombe à retardement dans les rapports Nord/Sud et ne débouche soit sur une dégradation sociale épidémique finissant par s'infiltrer au Nord avec les réfugiés que cela produirait, soit sur l'affrontement des deux blocs Nord/Sud.* » (Bigo, 1991, p. 3-4). La diminution de l'octroi du statut de réfugiés dans la majorité des pays européens, le développement de gigantesques camps de réfugiés surveillés par des forces militaires aux marges des zones de conflit et la multiplication des initiatives de relogement de demandeurs d'asile dans les pays voisins des zones de conflits (plutôt que dans des pays du Nord) illustre bien la démonstration de Didier Bigo.

ensemble de ressortissants de pays du Sud, à des politiques sécuritaires orientées vers le renforcement et la militarisation de ses frontières extérieures. En Europe, la construction de l'espace Schengen s'est « naturellement » prolongée par la mise en place d'espaces de réflexion et d'action pour la surveillance des frontières extérieures de l'Europe, apparaissant comme condition *sine qua non* de la libre-circulation à l'intérieur de l'espace européen. Le Partenariat Euro-méditerranéen, la Déclaration de Barcelone et les accords 5+5 ont largement contribué à la mise en place et au fonctionnement de l'agence FRONTEX dans ses prérogatives actuelles. Ces discussions européennes permettent de comprendre comment s'organise la surveillance des frontières européennes, comment la thématique de la gestion des migrations s'y intègre et pourquoi elle est rattachée aux questions sécuritaires.

### 3.2.2. *Le partenariat euro-méditerranéen*

Le Processus de Barcelone a été initié en 1995 entre les ministres des Affaires Étrangères des quinze États membres de l'UE<sup>97</sup> et quatorze pays méditerranéens partenaires<sup>98</sup>. Il établit, en s'appuyant sur la Déclaration de Barcelone, le cadre de la coopération entre les pays membres dans le contexte du partenariat euro-méditerranéen. Il s'articule autour de trois axes : le dialogue politique et sécuritaire visant à établir un espace commun de paix et de stabilité, la coopération économique et financière visant à améliorer le développement économique des pays de la rive Sud et à instaurer un système de libre-échange entre les pays prenant part au processus, enfin le volet social, culturel et juridique concerne le « *développement du capital humain, la promotion de la compréhension entre les cultures et les échanges au sein de la société civile* »<sup>99</sup>. La volonté de gérer les migrations de manière cohérente à l'échelle communautaire y apparaît assez rapidement aux côtés des questions de terrorisme dans l'axe politique du projet. Elle est confirmée par le sommet de Tempere en 1999, lorsque les États membres de l'Union Européenne décident de mettre en place une politique commune en matière d'asile et d'immigration. En 2005, le sommet de Barcelone a permis la mise en place d'un programme de travail sur cinq ans et d'un code de conduite euro-méditerranéen en matière de lutte contre le terrorisme. Les questions d'immigration y prennent alors une place plus importante en devenant le quatrième axe thématique du partenariat euro-méditerranéen. Une partie de ces nouveaux documents de travail est orientée vers le développement économique et social<sup>100</sup> dans les pays du Sud de la

---

<sup>97</sup> En 1995, ces quinze États membres étaient les suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni et Suède.

<sup>98</sup> En 1995, les pays méditerranéens partenaires étaient les suivants : Algérie, Chypre, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Turquie, Territoires palestiniens.

<sup>99</sup> Traduction de l'auteur depuis le texte anglais original : « *developing human resources, promoting understanding between cultures & exchanges between civil societies* » (Barcelona declaration, 1995, p. 7)

Méditerranée mais les questions de sécurité prennent une place croissante dans la coopération effective :

*« The countries of the Euro-Mediterranean partnership, guided by the principles and objectives of the Barcelona Declaration are united in the struggle against terrorism. The threat that terrorism poses to the lives of our citizens remains serious and terrorist attacks seriously impair the enjoyment of human rights. We remain determinate to strengthen co-operation and co-ordination to respond to this global challenge. Today, we reiterate our total condemnation of terrorism in all its forms and manifestations and our determination to eradicate it and to combat its sponsors »<sup>101</sup>.*

Le nouvel axe thématique consacré aux migrations aborde la question en terme de gestion des flux migratoires (« *managing migration flows* ») (Euromed, 2010). L'accent est mis sur la promotion des migrations légales parallèlement à la volonté de réduire significativement les « migrations illégales » (« *illegal migration* »), grâce à l'échange d'informations policières, judiciaires et douanières, à une surveillance accrue des frontières (coopération des autorités compétentes, apport financier et formation pour les pays du Sud), des mesures de coopération pour le développement dans les pays de départ et de transit, la facilitation des investissements et des remises dans les pays de départ. Ce nouveau programme de travail implique également deux autres aspects important dans la structure actuelle des relations entre pays du Nord et pays du Sud autour des flux migratoires. D'une part, les migrations y sont associées avec le grand banditisme et le trafic d'êtres humains : « *Reduce significantly the level of illegal migration, trafficking in human beings and loss of life through hazardous sea and border crossings. (...) the fight against human trafficking and related networks as well as other forms of illegal migration* » (Euromed, 2010). D'autre part, ce texte commence à émettre l'idée d'une coopération policière systématique et de la participation active des pays du Sud à la gestion des flux migratoires (c'est cette idée qui mènera à l'externalisation de cette gestion à travers les actions de FRONTEX et la mise en application des accords bilatéraux signés entre différents pays européens et leurs homologues du Sud).

Le dialogue 5+5 complète la coopération euro-méditerranéenne autour des questions de gestions des migrations. Il réunit cinq pays de la rive nord<sup>102</sup> et cinq pays de la rive sud<sup>103</sup> de la Méditerranée pour discuter de la coopération régionale, de la gestion des migrations et de la lutte contre le terrorisme. Le dialogue sur les migrations s'oriente dans le même sens que celui du Processus de Barcelone et de l'agence FRONTEX : il s'agit avant tout de stopper les flux illégaux et de réguler l'ensemble des flux selon une gestion comptable et managériale des mobilités humaines. Alors même que depuis les années 1980, la recherche en sciences

---

<sup>100</sup> Les questions environnementales sont évoquées mais peu présentes.

<sup>101</sup> Ce paragraphe est le premier du *Euro-Mediterranean Code of Conduct on Countering Terrorism* issu de la Conférence de Barcelone en 2005.

<sup>102</sup> L'Espagne, la France, l'Italie, Malte et le Portugal.

<sup>103</sup> L'Algérie, la Libye, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie.

humaines s'efforce de déconstruire les catégories pour adopter une vision plus proche d'une réalité migratoire plurielle et changeante, les institutions politiques européennes (et leurs partenaires du Sud sous leur influence) veulent essentiellement compter, qualifier, classer afin de maintenir un contrôle des flux. En 2010, le commissaire européen en charge de l'extension de l'Union Européenne, Stephen Foley, pensait qu' « *en matière d'immigration, il est essentiel de disposer d'une codification complète de l'immigration clandestine et d'une classification de l'immigration légale* »<sup>104</sup> et d'assurer les partenaires européens et maghrébins du Dialogue 5+5 « *qu'il existe un accord en la matière* ». Le Dialogue 5+5 s'aligne également sur la vision du Processus de Barcelone selon laquelle les migrants des pays du Sud sont à la merci du crime organisé, du terrorisme, des gangs de passeurs et du trafic d'être humains. Il est vrai que lors des parcours migratoires, les migrants se trouvent plus ou moins fréquemment dans des situations de grande précarité et que sur certains itinéraires (celui du Sahara central pour rejoindre la Libye ou l'Algérie notamment), ils ont recours ponctuellement aux services de passeurs. Les récits des jeunes femmes se livrant à la prostitution sous le joug d'une domination masculine exacerbée pour avoir une chance de poursuivre leur parcours côtoient ceux de jeunes hommes bloqués aux frontières du Sahara libyen ou cachés dans des forêts près des côtes marocaines. Pourtant, ces misères humaines dans la mobilité ne sont pas nécessairement attachées à la traite des êtres humains et la plupart des migrations en provenance du Sud du Sahara vers le Nord relèvent d'initiatives individuelles et de projets migratoires personnels<sup>105</sup>. Ceux-ci obéissent à des logiques qui se développent parfois à proximité des réseaux du crime organisé ou de traite des êtres humains mais sont loin d'en faire majoritairement partie sur la totalité des itinéraires. L'insistance tant des pays du Sud sur le mal développement comme cause de l'immigration que des pays du Nord à entretenir la représentation d'un migrant du Sud miséreux s'inscrit dans la théorie, pourtant contestée de longue date, du *push/pull*. Celle-ci postule que les mouvements migratoires résultent des différences de richesses et de développement entre les territoires en fonction de facteurs d'attraction (*pull*) et de facteurs de répulsion (*push*). Les personnes vivant sur des territoires paupérisés sont poussées hors de ceux-ci par les difficiles conditions de vie, alors même que les territoires de pays riches les attirent par les possibilités économiques et sociales qu'elles proposent. Cette théorie se calque sur les analyses microéconomiques de la consommation dans lesquelles les caractéristiques démographiques du consommateur sont données et où on étudie l'évolution de son comportement selon la variation de ses revenus et du prix de l'objet de consommation<sup>106</sup>.

---

<sup>104</sup> Déclaration tirée d'un article du journal *Magharebia* « Migration et lutte antiterroriste au menu du sommet ministériel 5+5 » du 20 avril 2010.

<sup>105</sup> Cette autonomie s'entend sans exclure une dimension collective du projet migratoire et un recours ponctuel à des réseaux ou des logiques relevant du domaine de l'illicite, ces différentes logiques se superposant dans une architecture complexe que nous expliquerons en détail tout au long de la partie 2.

<sup>106</sup> Ce postulat fonctionne également comme la deuxième hypothèse de la théorie des lieux centraux de Christaller (les agents économiques ont un comportement rationnel qui induit la minimisation du coût total pour le consommateur et la maximisation du profit pour le producteur). De la même façon, la rationalité supposée du consommateur invalide certaines pratiques dont les éléments de production ne sont empiriquement pas rationnels.

Ainsi la rationalité et l'autonomie du consommateur sont les déterminants du mécanisme. C'est ce qui rend cette théorie difficilement valide car le consommateur est rarement totalement autonome et encore moins rationnel. Il en va de même pour l'analyse classique des migrations en terme *push/pull*, elle postule la rationalité et l'autonomie des migrants potentiels, conditions qui dans la pratique ne peuvent être réunies. En effet, le migrant potentiel dispose rarement de l'ensemble des données qui lui permettent d'établir rationnellement un bilan exhaustif en terme d'avantage/coût des territoires de vie. En outre, son choix ne dépend jamais d'un comportement totalement rationnel puisque comme nous le démontrerons tout au long de la partie 2 de cette thèse, la part d'affect dans la décision de migrer et dans le choix de la destination est très importante. L'allongement des itinéraires migratoires entraîne inéluctablement la rencontre d'aléas, et une part importante de hasards et d'opportunités entre en compte dans la construction des parcours migratoires. La mise en place d'une coopération pour la gestion des flux migratoires semble venir d'une bonne intention visant à la protection des droits des migrants et à la diminution des drames liées aux migrations irrégulières (mort de migrants qui tentent de passer clandestinement les frontières par des moyens dangereux). Cependant, la construction de ces politiques migratoires s'appuie sur une vision partielle et réductrice des réalités des migrations dans les pays du Sud, entraînant *de facto* un accroissement des inégalités entre les pays et au sein des populations d'un même pays. Avec la normalisation et la systématisation des interventions aux frontières extérieures de l'Union Européenne, la mise en place de l'agence FRONTEX pousse ces inégalités encore plus loin, instaurant une externalisation de la gestion des frontières migratoires, elles-mêmes de plus en plus extra territorialisées.

### 3.2.3. Une gestion communautaire des migrations : l'agence FRONTEX

En octobre 2004, l'Union Européenne acte la création d'une agence européenne pour le management des opérations de coopération aux frontières extérieures des États membres de l'Union Européenne (*European Agency for the Management of Operational Cooperation at the External Borders of the Member States of the European Union*). FRONTEX est l'agence de l'Union Européenne créée par le règlement n°2007/2004 du Conseil de l'Union Européenne qui coordonne la coopération opérationnelle entre les États membres en matière de gestion des frontières extérieures de l'Union Européenne. Les actions de l'agence visent à renforcer la sécurité dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de gestion communautaire des frontières pour diminuer drastiquement les « migrations illégales », le trafic d'êtres humains et le grand banditisme. Le but de l'agence est d'uniformiser et d'améliorer les pratiques de contrôle des frontières mais également leur surveillance (bien souvent en amont de celles-ci).

---

Ces mesures de protection des frontières sont présentées comme une des conditions essentielles des possibilités de libre-circulation et de libre-échange au sein de l'espace européen mais également comme conditions de la garantie des libertés, de la sécurité et de la justice au sein de cet espace. Le texte de création de l'agence FRONTEX insiste sur l'harmonisation des pratiques sécuritaires à travers la coopération effective des différents pays sur l'ensemble des frontières extérieures. La mutualisation de la formation et des moyens et « l'analyse de risque » au niveau communautaire constituent également des points importants. Le texte évoque effectivement souvent les risques et les menaces constitués par les migrants irréguliers originaires des pays du Sud (l'expression employée dans le texte est la suivante : « *the third-country nationals illegally present in the Member States* »). La coopération avec Europol ainsi que l'indépendance administrative, technique et juridique et l'autonomie financière de FRONTEX (« *In order to guarantee the full autonomy and independence of the Agency, it should be granted an autonomous budget whose revenue comes essentially from a contribution of the Community* »)<sup>107</sup> apparaissent comme des points clés de l'organisation de la structure.

Depuis 2005<sup>108</sup>, FRONTEX concentre ses actions sur l'arrestation et le refoulement des migrants des pays du Sud mais également sur une surveillance accrue des frontières et des espaces situés au-delà des frontières extérieures des États membres, et qui selon les analyses menées par l'agence constituent des « risques » en terme d'immigration. Les résultats présentés dans la figure X sont évocateurs : FRONTEX chiffre une diminution drastique des arrestations aux frontières extérieures, impliquant selon l'agence une diminution des tentatives d'entrées illégales dans les territoires de l'Union Européenne. L'Agence propose également aux États membres et aux États signataires d'un accord avec FRONTEX (Danemark, Islande, Suisse par exemple) le déploiement rapide de forces d'intervention en cas de situation de « pression migratoire » urgente et exceptionnelle avec la création de forces d'intervention rapide : les RABITS (*Rapid Border Intervention Team*). Les autres actions sont menées à plus long terme : des opérations pilotes de surveillance et de gestion des flux sont mises en place dans les zones frontières avec l'objectif de devenir pérennes et des opérations conjointes permettent la collaboration des équipes de FRONTEX avec les gardes-frontières d'un ou de plusieurs pays demandeurs afin de mettre en place des interventions à moyen terme (vagues de refoulement, surveillance accrue et renforcement d'une zone frontière, opérations de retour conjointes).

Pour certains observateurs<sup>109</sup>, les opérations de l'agence nuisent grandement au respect des Droits de l'Homme dans les zones frontières qui « bénéficient » de sa surveillance. Il est

---

<sup>107</sup> Depuis sa création, le budget de FRONTEX est en continuelle augmentation : de 6,3 millions d'euros en 2005, il est passé à 42 millions en 2007 et à 87 millions en 2010 ! (Casella Colombeau, Charles, Clochard, Rodier, 2010, p. 5).

<sup>108</sup> L'agence a été créée en 2004 mais n'est devenue opérationnelle qu'en 2005.

<sup>109</sup> Chercheurs, acteurs de la société civile, associations et certains (rares) partis politiques.

nécessaire de revenir plus concrètement sur le type d'actions menées par l'agence FRONTEX et d'interroger ses pratiques de contrôle et de surveillance des deux côtés des frontières extérieures de l'Europe afin de dresser un bilan du fonctionnement de l'agence et de l'efficacité de ses opérations. Les moyens et les technologies utilisés par FRONTEX (radars mobiles, caméras thermiques, hélicoptères, navettes rapides, avions) semblent constituer de plus en plus une véritable « *force militaire de dissuasion* » (Casella Colombeau, Charles, Clochard, Rodier, 2010, p. 6) aux frontières extérieures de l'Union Européenne. Malgré les ajustements juridiques établis suite au Traité de Lisbonne en 2009, les prérogatives de FRONTEX et la répartition des responsabilités entre l'agence et les États membres dans les opérations de gestion des migrations demeurent floues. Ainsi, « *de plus en plus, celle-ci (l'agence Frontex) joue le rôle de « parapluie » pour des États membres qui ont tendance à privilégier la fermeté de la lutte contre l'immigration « clandestine » sur l'obligation qui incombe pourtant aux membres des équipes coordonnées par l'agence, aux termes de son règlement, 'de s'acquitter de leurs tâches dans le plein respect des droits fondamentaux et de la dignité humaine'* » (Casella, Colombeau, Charles, Clochard, Rodier, 2010, p. 7). Malgré les recommandations du Parlement européen faites à l'agence sur le respect des droits humains et notamment du droit d'asile lors des sauvetages en haute mer, de nombreux manquements ont été observés dans ce domaine. Un silence total se fait dans les chiffres annoncés du nombre de refoulement aux frontières quant à la présence de demandeurs d'asile, de personnes vulnérables et de mineurs isolés parmi ces effectifs. En effet, dans un certain nombre d'opérations, l'agence FRONTEX semble se substituer au HCR en décidant de la validité des demandes d'asile. En agissant de la sorte, elle bafoue le droit des demandeurs d'asiles potentiels au non-refoulement : régulièrement, l'agence rejette ces demandes et classe ces personnes comme de « faux demandeurs d'asiles ». De la même façon, les interventions de plus en plus courantes de l'agence dans les eaux territoriales (voire à terre sur les côtes atlantiques et méditerranéennes des pays du Sud) de pays non-membres contreviennent de façon flagrante au « *droit de toute personne de quitter tout pays* » (article 13.2 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1848) puisque les migrants potentiels sont immobilisés dans un des pays de transit ou même refoulés dans leur pays d'origine (souvent mal identifié d'ailleurs) avant même d'avoir tenté de quitter le pays dit « de transit » vers une destination européenne (Clochard, 2007).

Au niveau juridique, la mise en place de l'agence FRONTEX confronte en outre l'Union européenne à une difficulté d'identification des compétences des différents acteurs de la protection et de la surveillance des frontières, ainsi que des responsabilités dans le traitement des personnes arrêtées, refoulées et rapatriées. Ce problème est de taille, puisque, comme nous l'avons évoqué précédemment, le respect d'un certain nombre de droits fondamentaux est souvent mis à mal lors des opérations menées par FRONTEX. Ce phénomène est renforcé par l'autonomie administrative et juridique de l'agence. L'attribution des compétences et des responsabilités semble être faite au gré des circonstances de chaque opération (parfois pas du tout) et surtout rarement justifiée. La coopération de l'agence avec

des États tiers à travers la signature d'accords bilatéraux avec des États membres est entourée de la plus grande opacité concernant la nature des accords conclus et donc des prérogatives et des responsabilités de l'agence sur le territoire de l'État tiers. De manière globale, l'agence annonce inscrire ses opérations dans le respect des droits fondamentaux mais, en pratique, aucune disposition n'est réellement mise en place pour contrôler, soutenir et permettre le respect de ces droits, en outre, la structure de l'agence et le fonctionnement des opérations ne favorise en aucun cas la transparence des opérations ou la nature des collaborations, ni la justification de l'attribution des budgets, pas plus que l'identification claire des responsabilités ou la prise en compte des réalités du droit d'asile et du principe de non-refoulement.

### Figure 17 - Encadré sur Frontex

#### Définition :

FRONTEX est une agence de l'Union Européenne créée en 2004 par le règlement n° 2007/2004 du Conseil de l'Europe. L'agence a pour but de coordonner la coopération opérationnelle entre les États membres en matières de gestion des frontières extérieures et vise à renforcer la sécurité dans le cadre de la mise en œuvre des mesures communautaires de gestion des frontières. En pratique, l'agence apporte une aide tactique et logistique aux États membres (et les États non-membres demandeurs) pour mener des opérations de surveillance et de gestion des frontières. FRONTEX intervient comme une agence de conseil et d'expert pour garantir la mise en place de normes et de dispositifs communs, mais les États restent responsables de leurs frontières.

#### Historique :

**2002** : création d'un groupe d'experts qui travaillent sur la possibilité d'une gestion intégrée des frontières extérieures de l'Europe.

**2004** : Création de FRONTEX (suite à l'abandon du Programme de la Haye pour l'externalisation de l'Asile).

**2005** : Entrée en fonction de l'agence et inauguration de son siège à Varsovie.

**2007** : Création d'un réseau de patrouilles maritimes européennes.

#### Tâches principales :

**Analyse** : L'agence dispose d'un système de recueil des données sur la situation aux frontières extérieures de l'UE et d'analyse des risques en temps réel, dans le but de permettre une meilleure allocation des ressources.

**Coordination** : Sur la base de l'analyse des risques, FRONTEX propose aux États membres de participer à des opérations conjointes aériennes, maritimes et terrestres aux frontières extérieures de l'Union.

**Formation** : L'agence assiste les États membres dans le développement de standards communs de formation dans l'optique d'instaurer une politique de gestion intégrée des frontières (mêmes règles et même fonctionnement à chaque frontière extérieure)

**Faciliter l'achèvement des objectifs de recherche et développement** : FRONTEX sert de passerelle entre les différents gardes frontières et le monde de l'industrie afin de combler le fossé entre les avancées technologiques et les besoins des États.

**RABIT** : Pour les situations de crise aux frontières extérieures de l'Europe, l'agence met à disposition des États membres une force de réaction rapide (RABITs) composée d'un vivier de gardes frontières européens de différentes nationalités.

**Assistance** : FRONTEX assiste les États membres dans l'organisation des opérations communes de retour.

Source : Frontex, Conseil de l'Europe, règlement n°2007/2004

#### 4. Du traitement communautaire aux négociations bilatérales entre États

Pour renforcer leurs frontières, les États membres (souvent via FRONTEX) développent de nouveaux outils. Dans la conception classique du début du XX<sup>ème</sup> siècle, la souveraineté territoriale d'un État était définie par les frontières qui délimitent le cadre spatial de sa légitimité d'action. La création de l'Union Européenne entraîne l'évolution de cette conception spatialement étendue de la légitimité d'action à travers des entités d'action supranationales. Cette reconfiguration des espaces politiques « *affranchissant les rapports de pouvoirs des liens territoriaux et (en) les projetant sur une dimension toujours plus supra-territoriale* » (Cuttitta, 2007, p.62) s'accompagne de la mise en place de nouveaux outils de « gestion des flux migratoires » dont la légitimité s'applique à l'ensemble des frontières européennes et bien souvent au-delà. L'agence FRONTEX constitue l'outil communautaire principal de la gestion des frontières extérieures de l'Europe, pourtant ses modalités d'action se définissent souvent dans le cadre de relations bilatérales entre États communautaires et extra-communautaires. Ces relations se traduisent par des rapports d'inégalités dans les négociations et les actions aboutissent à l'externalisation de la gestion des flux. Le cas des accords bilatéraux entre l'Espagne et la Mauritanie constitue une illustration concrète de cette externalisation à travers les opérations HERA I, II et III menées sous l'égide de FRONTEX. Cet exemple permet d'engager la réflexion sur le sens théorique et les conséquences concrètes de l'externalisation de la gestion des frontières extérieures de l'Union Européenne, tout en présentant le cadre de la gestion externalisée des frontières en Mauritanie et ses manifestations dans la ville de Nouadhibou.

##### 4.1. *Les accords bilatéraux entre l'Espagne et la Mauritanie : retour sur les opérations HERA I, II, III*

Dans le cadre des opérations HERA, l'agence FRONTEX a mis en place une surveillance accrue des flux migratoires en provenance des côtes sénégalaises et mauritaniennes en direction de l'Espagne (îles Canaries) (cf.Fig.18, p. 124). L'agence se félicite d'avoir presque réduit à néant les tentatives de passages en direction des îles Canaries par la voie maritime et décide en 2009 de la pérennisation de l'opération afin de maintenir la fermeture de cette route migratoire.

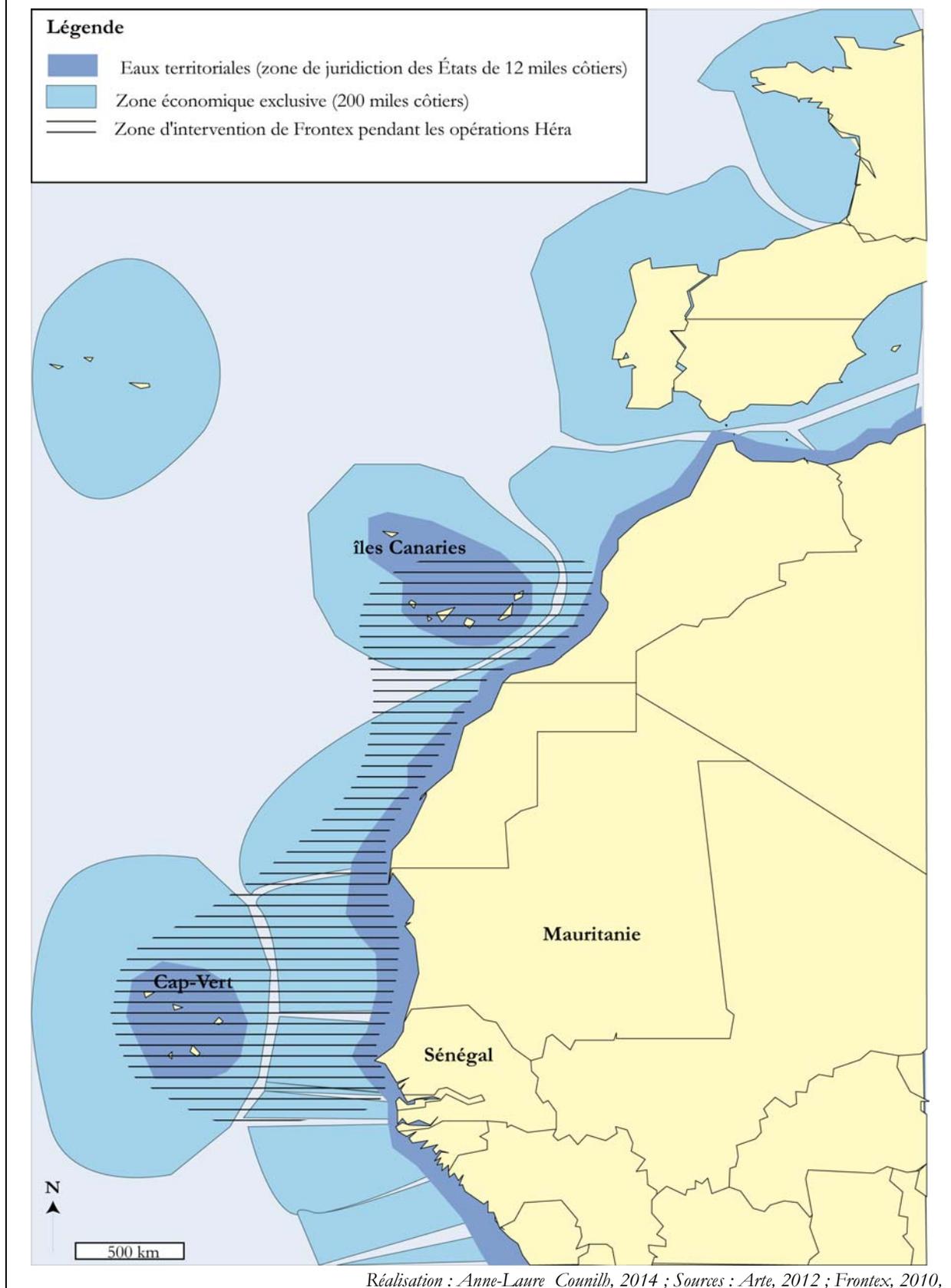
Les opérations HERA se sont déroulées en trois étapes : HERA I, II et III. Dès le début de l'année 2006, un rapport de l'agence FRONTEX soulignait l'émergence d'une importante route migratoire entre les côtes atlantiques africaines et les îles Canaries pour les entrées « illégales » sur le territoire européen. C'est ce rapport qui a initié le lancement de

L'opération conjointe dans cette zone en juillet 2006. HERA I s'articule autour de deux volets : d'une part, une enquête menée à partir d'une série d'entretiens auprès des migrants arrêtés aux îles Canaries sur la situation dans leur pays d'origine et les conditions de leur départ, ainsi que sur les déterminants et les conditions de leur voyage ; d'autre part, l'identification des migrants a permis leur refoulement dans leurs pays d'origine (ou bien souvent dans les pays de transit : Mauritanie et Sénégal, qui, suite à la signature d'accords de réadmission, ont du prendre en charge le rapatriement ou l'insertion des migrants refoulés des îles Canaries). L'opération HERA II fait directement suite à HERA I et se déroule en août 2006, la poursuite de l'enquête auprès des migrants sur l'organisation des trajets en pirogue a permis d'identifier des « passeurs »<sup>110</sup> qui ont été arrêtés au Sénégal, au Mali et en Mauritanie. Le bilan conjoint des opérations HERA I et II fait état de l'arrestation de 4953 migrants sur les côtes africaines et du rapatriement de 2507 d'entre eux. FRONTEX a consacré à ses opérations un budget de 3,5 millions d'euros et considère qu'elles se sont déroulées avec succès mais à la fin de l'année 2006, les départs de pirogues vers les îles Canaries se sont poursuivies (et même ont augmenté au début de l'année 2007). L'Espagne a donc fait à nouveau appel à l'agence pour l'aider à juguler l'arrivée de nouveaux migrants aux îles Canaries, ceci entraînant le lancement en août 2007 du projet HERA III sur le même principe que les deux opérations précédentes. À nouveau des experts européens se rendent sur place, aux îles Canaries, au Sénégal et en Mauritanie, afin d'identifier les raisons mais surtout les contextes, les modalités et les acteurs des départs en pirogue vers l'Espagne. La surveillance maritime et aérienne des côtes atlantiques mauritaniennes et sénégalaises est renouvelée et accrue avec plus de moyens techniques et humains. Le coût de cette opération est démultiplié : 2,75 milliards d'Euros. FRONTEX en tire un « bilan très positif » avec l'arrestation de 2020 migrants et le rapatriement de 1559 personnes, la baisse des arrestations impliquant selon l'agence une baisse des tentatives de départs et un tarissement du nombre de migrants traversant l'Atlantique pour entrer « illégalement » dans l'espace Schengen.

---

110 L'utilisation des guillemets signifie ici que les personnes qui ont facilité l'organisation des voyages sont loin d'être toutes des passeurs au sens fort du terme, impliquant une dimension criminelle, mais bien souvent des personnes ayant saisi une opportunité ponctuelle de s'enrichir un peu. Comme nous l'étudierons dans les chapitres suivants, souvent ce sont de simples pêcheurs, capitaines, ou propriétaires de pirogues qui organisent eux-mêmes les voyages et prennent le départ avec les autres migrants. Néanmoins, l'existence de quelques réseaux organisés de passeurs a été avérée, leur activité a consisté à organiser l'ensemble du voyage depuis le pays de départ. Quelques-uns d'entre eux ont été arrêtés au Sénégal, au Mali et en Mauritanie en 2006 et 2007. De nombreuses autres personnes se sont néanmoins enrichies grâce aux départs des migrants en pirogue vers les îles Canaries : ceux qui ont vendu leur pirogue au prix fort, un certain nombre de policiers sénégalais et mauritaniens, quelques facilitateurs dans les villes de départ (Nouadhibou, Nouakchott, St-Louis, Dakar, Casamance essentiellement).

Figure 18 – Eaux territoriales, ZEE et opération Héra :  
quelle légitimité d'action pour FRONTEX ?



On observe dans les opérations HERA un *crescendo* de l'ingérence de l'agence FRONTEX (et des gardes-frontières espagnols) sur les territoires mauritanien et sénégalais (cf. Fig. 18, p. 124) et un accroissement du non-respect des droits fondamentaux évoqués précédemment (principe du non-refoulement, interdiction de quitter un pays). En 2006, l'opération Héra I a consisté en un certain nombre d'arraisonnement de pirogues dans les eaux internationales ou espagnoles suivi d'un enfermement pour identification dans un centre de refoulement aux îles Canaries puis selon les cas, d'un refoulement vers la Mauritanie ou le Sénégal ou d'une régularisation en Espagne. Cette opération s'est accompagnée d'un important soutien financier et logistique aux gardes-frontières mauritaniens et sénégalais en hommes et en matériel. À Nouadhibou, ce soutien s'est traduit par le don de deux vedettes maritimes rapides et de quads pour la surveillance des côtes, le don d'un hélicoptère et d'un avion militaire, la résidence permanente d'un contingent de *Guardia civil* et de policiers espagnols, la mise en place d'un nouveau système radar et la formation des forces de l'ordre et des gardes-frontières mauritaniens. Par la suite entre 2007 et 2010, les arraisonnements des pirogues se firent de plus en plus dans les eaux territoriales mauritaniennes et sénégalaises puis les arrestations à terre, directement sur les plages d'embarquement des pirogues et dans les rues de Nouadhibou. De la même façon, l'agence FRONTEX se félicite d'avoir pu identifier des passeurs sénégalais et d'être allée à Dakar pour les arrêter et empêcher ainsi le départ de plus d'un millier de migrants potentiels (Casella Colombeau, Charles, Clochard, Rodier, 2010). Au printemps 2012, l'ingérence s'est faite croissante puisqu'avec l'appui de l'agence FRONTEX, les autorités mauritaniennes ont procédé au refoulement aux frontières sénégalaises et maliennes d'un millier de migrants résidant à Nouadhibou suite à des rafles dans les rues et dans les habitations des quartiers du centre ville où résident les étrangers africains<sup>111</sup>. Les autorités font état de personnes dont les permis de séjour et de travail n'étaient pas en règle<sup>112</sup> s'alignant ainsi sur les pratiques de refoulement au sein de l'Union Européenne alors même que l'application des normes du cadre légal de l'immigration et de l'entrée sur le territoire mauritanien était habituellement quasiment inexistante et laissée à la discrétion d'agents de l'État corruptibles pour quelques centaines d'Ouguiyas. Cet exemple nous montre qu'en plus de l'externalisation de sa gestion de flux migratoires, l'Union Européenne via l'agence FRONTEX pratique une déterritorialisation des opérations de

---

<sup>111</sup> Ce refoulement massif s'inscrit dans un élan de démonstration de la bonne volonté mauritanienne de s'inscrire dans les directives européennes en matière de migration. Suite à l'adoption en 2008-2009 d'un nouveau texte de loi relatif à l'immigration la mise en application de ces nouvelles dispositions très contraignantes était restée en suspens. Aussi pour démontrer son implication, le gouvernement a mis en place au printemps 2012, une obligation de carte de séjour (avec relevé d'empreintes et d'un coût de 30 000 UM/100 euros). La procédure a été très peu suivie par les migrants dont une partie a été rapatriée au Sénégal. En automne 2012, face au faible succès de l'inscription des migrants, il est annoncé que le recensement est obligatoire et la carte de séjour gratuite. Au début de l'année 2013, les cartes de séjour sont éditées et un communiqué annonce aux migrants un délai très court pour venir les retirer auprès de l'administration contre un paiement de 30 000 UM. De nombreuses cartes sont restées dans les administrations et les autorités ont lancé une série de rafles pour rapatrier hors du pays les migrants ne possédant pas de carte de séjour.

surveillance de frontières et par là même une extra-territorialisation de ses frontières migratoires bien au-delà des limites géographiques de ses frontières matérielles. En outre, la coopération étroite de l'Espagne avec la Mauritanie et la mise en place à Nouadhibou d'un centre de transit peut paraître étonnante dans un contexte où plusieurs organisations (dont la Cimade) ont dénoncé de façon récurrente la violation des droits de l'Homme et le mauvais traitement des migrants lors de leur arrestation ou de leur détention, ainsi que le comportement arbitraire et le racket exercé par les forces de l'ordre mauritaniennes auprès des étrangers ouest-africains.

D'après Ndiaye et Robin, le traitement *offshore* de la migration avec le déploiement de patrouilles de surveillance le long des côtes atlantiques africaines a renforcé la tendance à l'externalisation du contrôle des frontières de l'espace Schengen (Ndiaye, Robin, 2010, p. 33). L'Espagne a étendu les accords passés avec la Mauritanie et le Sénégal pour la surveillance des frontières à des accords pour une gestion « concertée » des flux migratoires passés avec la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, le Mali et le Nigéria. Cette coopération est complétée par la signature d'accords de réadmission entre les pays d'Afrique de l'Ouest et plusieurs pays européens. « *Cette évolution traduit l'importance croissante accordée par les États Schengen à la coopération bilatérale en matière de réadmission ou du retour forcé avec l'Afrique de l'Ouest* » (Ndiaye, Robin, 2010, p. 34). Les efforts de gestion communautaire de l'immigration annoncés par la mise en place de FRONTEX sont complétés par un traitement stato-national de la question migratoire en fonction des contextes spatiaux et temporels, de contraintes et des besoins ponctuels de chaque pays. Les accords bilatéraux entre l'Espagne et la Mauritanie d'une part, l'Espagne et le Sénégal d'autre part, concrétisés par les opérations HERA, ont normalisé la pratique de l'externalisation de la surveillance des frontières européennes sur des territoires d'États ouest-africains, cela permettant aux gardes-frontières européens d'arrêter les migrants africains (y compris les demandeurs d'asile) avant même qu'ils ne quittent le Sénégal ou la Mauritanie et dans bien des cas de les rapatrier (Carrera, 2007). Dans un second temps la pratique des arrestations et du refoulement des migrants est transmise aux autorités locales. Les conséquences spatiales sont bien visibles dans les espaces de départ ou de transit qui font l'objet de cette extra territorialisation des frontières. À celles-ci s'ajoutent des questions politiques sur la légitimité des interventions de FRONTEX sur les territoires mauritaniens et sénégalais et la mise en question de la souveraineté des États africains et leur marge de manœuvre dans ce type de collaboration.

L'émergence en Europe d'une nouvelle façon de considérer les frontières à travers la notion de frontière extérieure (et ses conséquences spatiales qui en découlent localement dans les pays du Sud) n'est pas l'unique aspect qui rend Nouadhibou d'un intérêt particulier pour une étude sur les mobilités. En effet, la dimension de ville-frontière est présente à Nouadhibou depuis sa création il y a un siècle. L'accroissement urbain et le poids économique

que la ville a peu à peu conforté au niveau national, en font la « deuxième » ville du pays<sup>113</sup>. La présence de moyens de transports variés (terre, air, mer) et la concentration d'utilisateurs de TIC, l'établissement de plusieurs représentations diplomatiques en font ce que Piermay définit comme une des « *nouvelles frontières technologique et politiques de l'Afrique* » (Piermay, 2005, p. 207). La ville de Nouadhibou se présente ainsi comme le lieu d'enjeux propres à la présence de la frontière, enjeux qui, même s'ils sont présents sur l'ensemble du territoire, apparaissent ici comme sous un verre grossissant. La frontière est un lieu de friction entre deux systèmes différents : ici ce n'est pas seulement la juxtaposition entre Mauritanie et Maroc que nous pouvons observer mais entre Mauritanie et Espagne et plus largement Union Européenne. La frontière est donc intégrée à la ville en tant qu'elle touche directement ses acteurs ordinaires (et institutionnels) à travers leurs pratiques de l'espace (et d'aménagement de l'espace). Les différentiels produits par les frictions entre plusieurs systèmes contigus à la frontière présentent à la fois des opportunités et des risques pour les acteurs. Ce n'est pas en soi le fonctionnement de la frontière qui nous intéresse ici. Nous profitons de son effet de cristallisation des dynamiques spatiales et de verre grossissant pour observer les phénomènes spatiaux liés aux mobilités : au niveau institutionnel, à travers les conséquences de la mise en friction de deux systèmes qui ne sont pas directement frontaliers ; au niveau géographique, à travers les pratiques de mobilité dans un système spatial où les inégalités sont exacerbées, influençant lourdement ces pratiques.

*« Nul doute que la frontière, lieu d'enjeux, soit caractérisée par des montages originaux. La juxtaposition de systèmes discordants crée de multiples différentiels. Ces derniers constituent des opportunités dont les acteurs sont susceptibles de se saisir en fonction de leurs compétences, mais au prix d'un risque qui fait que tout franchissement de frontières suscite chez le passeur une certaine insécurité. La frontière aigüise donc les inégalités entre les acteurs. »* (Piermay, 2005, p. 208)

Lieu d'enjeux, la frontière est aussi un lieu de cristallisation des différences entre des mondes lointains. Comme le montre la figure 19 illustrant la gestion externalisée des migrations à Nouadhibou, la disproportion entre les moyens de la mobilité des migrants du Sud et ceux des institutions et forces de l'ordre dédiés au contrôle de ces mobilités est criante. L'état de vétusté du Marine 1, sorte de boat-people, parti des côtes guinéennes avec à son bord des migrants du sous-continent indien et quelques migrants africains, expose un fort contraste avec la nouveauté et la technologie des vedettes maritimes données par l'Espagne au gouvernement maritanien pour effectuer les patrouilles de surveillance (cf. Fig. 19, p. 129). Le

---

<sup>113</sup> Ce qualificatif, tout comme celui de capital économique, est utilisé dans les conversations courantes en Mauritanie, autant par les marchandes de légumes que par les acteurs institutionnels du territoire. Il n'est pas basé sur des données statistiques précises (en effet, Nouadhibou, n'est plus depuis un moment la deuxième en terme démographique, ni la capitale économique). C'est plutôt un effet conjugué entre une population relativement importante à l'échelle du pays, un dynamisme économique fort proportionnellement au nombre d'habitants, la présence d'un port marchand et pétrolier en activité, le poids de la frontière faisant de la ville une interface avec le Maroc et l'Espagne, et le symbole d'une ville industrielle attachée à la SNIM qui en font cette « capitale économique », cette « deuxième ville du pays ».

centre de rétention, installé dans une école désaffecté, est également symptomatique du décalage entre des moyens énormes et des dispositions ultra-modernes aux technologies militaires d'un côté et la faiblesse de moyens matériels mobilisés par les migrants pour leur mobilité<sup>114</sup>.

---

<sup>114</sup> Pour approfondir sur ce sujet, voir les travaux de Frontexit, une campagne militante portée par des associations, des chercheurs et acteurs de la société civile au Nord et au Sud de la Méditerranée à l'initiative du réseau Migreurop. <http://www.frontexit.org/fr/>

## Figure 19 - La gestion externalisée des migrations par l'UE

Source : Anne-Laure Counillb, 2007-2010 ; APEAH, 2006



*Remorquages du Marine 1 (écboué dans les eaux frontalières) vers le port de Nouadhibou*



*Intervention des forces de l'ordre espagnoles auprès des passagers du Marine 1*



*Vedettes maritimes, dons du gouvernement espagnol pour la lutte contre les migrations*



*Centre de rétention où les migrants irréguliers sont enfermés avant leur rapatriement vers le Sénégal*

#### 4.2. *Nouadhibou : à la frontière de l'Espagne ?*

Depuis l'augmentation significative du passage d'étrangers subsahariens de Nouadhibou vers les îles Canaries, le gouvernement espagnol a placé la Mauritanie dans sa zone d'intervention prioritaire en matière de coopération au développement. Si les chiffres des passages n'ont fait que décroître depuis 2006<sup>115</sup>, la présence espagnole est toujours aussi forte dans la ville, rendant visible l'externalisation de la surveillance des frontières. La notion de frontière est pourtant depuis longtemps puisque Nouadhibou est une ville frontalière (c'est le seul point d'entrée routier en Afrique subsaharienne du côté ouest du continent) et puisque la ville s'est développée sur une presqu'île dont seule la moitié Est est mauritanienne. La notion d'une frontière dure est donc intégrée au paysage et à l'histoire de la ville. Contrairement à d'autres espaces mauritaniens où la frontière est transgressée quotidiennement<sup>116</sup>, à Nouadhibou, la présence de mines en fait une frontière assez imperméable et peu de ses habitants osent s'aventurer du côté ouest de la presqu'île. Pourtant, la mer constitue aujourd'hui une nouvelle frontière-barrière qui jusqu'à présent n'était pas entendue comme telle par les Mauritaniens. La ville a effectivement grandi en regardant vers la mer. Longtemps isolée du reste du pays du fait de l'absence de route, la ville fut d'abord créée pour être un comptoir de pêche, une escale portuaire, un terminal d'exportation du minerai. De ce fait, le rapport à la mer comme prolongement du territoire terrestre est très fort. La ville s'est développée grâce à la mer (activités d'exploitation halieutique, exportation minière) et a d'abord été peuplée par des gens de mer. La mer n'y a jamais réellement été considérée comme une frontière mais plutôt comme un prolongement du territoire, et il n'était pas rare que les pêcheurs exercent au-delà des eaux territoriales mauritaniennes (puisque'ils ont longtemps pêché et pêchent encore sans réels instruments de navigation)<sup>117</sup>. Le faible savoir-faire des Mauritaniens en matière de pêche à l'époque de la colonisation et de l'indépendance a entraîné la présence précoce à Nouadhibou de communautés immigrées de pêcheurs. Les tirailleurs sénégalais étaient présents dès 1910 (Chabé, 1910, p. 570), ensuite des communautés de Nigériens et de Ghanéens se sont installées dans le quartier de *Bountiya* pour produire et exporter du poisson séché depuis les années 1970. Aujourd'hui, l'augmentation de la présence étrangère, la rétention et le refoulement des migrants, et la criminalisation de la migration ont fait évoluer la représentation de la frontière à Nouadhibou. La sécurité des accès

---

<sup>115</sup> Cela vaut pour les chiffres annuels car la comparaison des chiffres mensuels répond à une autre logique, celle des saisons de la mère, des périodes de pêche (voir Robin, Ndiaye, Marie, 2011).

<sup>116</sup> Notamment dans les régions du fleuve Sénégal (Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimakha)

<sup>117</sup> La présence de nombreux bateaux étrangers (européens et asiatiques) et la modernisation des pratiques de pêche n'ont pas vraiment changé la donne malgré les tentatives du Ministère des pêches pour tenter de préserver les ressources halieutiques. Plusieurs patrons d'entreprises de pêche nous ont en effet confié le non-respect de la limitation de quotas, des zones de pêches et des périodes d'arrêt biologique et le laisser-faire des autorités mauritaniennes. Ce laxisme vis-à-vis de la transgression des zones réglementaires de pêche est d'autant plus choquant au vu des moyens mis en œuvre pour la surveillance maritime des frontières migratoires (la pêche étant l'autre domaine essentiel de la coopération entre l'Espagne et la Mauritanie).

aux différents ports a été renforcée, la présence des vedettes espagnoles de surveillance maritime intimidée, le nombre des ONG espagnoles et leur activité ont significativement augmenté, et malgré le ralentissement flagrant des départs en pirogue, un contingent d'une centaine de *Guardia civil* espagnols reste désormais installé en permanence dans la ville. Toutes les ONG espagnoles présentes comportent une composante migration dans leur programme et c'est la *Cruz Roja* espagnole qui se charge de l'assistance au centre de rétention<sup>118</sup> des migrants de Nouadhibou.

## 5. D'un appareil législatif peu contraignant à l'émergence d'une politique migratoire en Mauritanie

### 5.1. *Les migrations : une question marginale dans la législation mauritanienne jusqu'en 2008*

#### 5.1.1. *Une législation nationale orientée vers le droit des travailleurs migrants*

L'hypermédiatisation de la route migratoire maritime vers les îles Canaries et l'ampleur des opérations mises en place par FRONTEX ont peu à peu amené les Mauritaniens (sous la pression des institutions européennes et de l'Espagne) à réfléchir sur les dispositions législatives relatives aux migrations. La faible densité de population dans le pays, la faiblesse numérique de l'immigration et les niches économiques réservées aux migrants du fait des structures économiques et sociales traditionnelles (Bensaad, 2008, pp. 8-9) avaient jusqu'à présent peu incité l'État à une réflexion sur ses frontières en tant que barrières et éléments régulateurs des circulations humaines. Ainsi, le dispositif juridique relatif aux migrations en Mauritanie est resté très peu étoffé jusqu'en 2008 (cf. Annexe 1). Il reposait principalement sur quatre types de législations. Le premier régit la migration, le deuxième concerne l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, le troisième s'articule autour du statut personnel, instituant les droits économiques et politiques des travailleurs immigrés, et le quatrième instaure une protection pénale des droits reconnus aux étrangers. Le texte de référence sur le droit des étrangers est le décret 64-169 du 15 décembre 1964 (révisé en 1965) qui répartit les étrangers en trois catégories : les étrangers non immigrants, les étrangers immigrants privilégiés et les

---

<sup>118</sup> Le centre de rétention de Nouadhibou est une ancienne école dont la rénovation a été financée par le gouvernement espagnol. C'est en réalité un centre de transit : les migrants interceptés en mer y sont enfermés en attendant leur rapatriement en bus vers le Sénégal ou le Mali.

étrangers immigrants ordinaires<sup>119</sup>. Les ressortissants de certains pays du Maghreb (Algérie, Libye, Tunisie) ne sont pas soumis à la procédure des visas. Ceux des pays membres de la CEDEAO continuent de jouir des droits institués par la communauté en matière de circulation des personnes. *« Cette faveur n'étant pas consacrée par un texte juridique trouve sa justification dans la règle de réciprocité appliquée et tolérée par les autres États qui n'ont pas encore entériné irréversiblement le retrait de la Mauritanie »* (Ramdan, 2005, p.25). Les dispositions du décret 64-169 ont été actualisées et précisées par la loi n°017-2004 du 6 juillet 2004 portant sur le Code du Travail, prenant en compte les normes internationales et les droits fondamentaux du travail. Les autres conditions concernant les étrangers étaient donc assez limitées. Il n'existait pas de dispositions concernant la sécurité sociale des travailleurs immigrés, en revanche la loi mauritanienne leur reconnaît le droit d'appartenance à un syndicat, sans différence avec les travailleurs nationaux. Le statut personnel des immigrés est régi par le principe de territorialité des lois, supposant que toute personne présente sur le territoire national se soumette à la législation mauritanienne en vigueur. De la même façon, les étrangers établis en Mauritanie bénéficient des mêmes droits économiques et sociaux que les Mauritaniens : droit à la propriété, droit à l'exercice d'une activité professionnelle et à l'investissement et protection de la loi. *« Tout étranger qui se trouve sur le territoire national jouit pour sa personne et pour ses biens de la protection de la loi »* (Constitution du 20 Juillet 1991 de la RIM, Art. 21). Comme le stipule la Constitution mauritanienne, certaines dispositions juridiques placent les étrangers sous la protection de la loi. Cependant, aucune loi n'est propre à la protection du droit des migrants ou des travailleurs migrants. Cet aspect de la question migratoire est traité à un niveau supranational par l'intermédiaire des organisations internationales à travers la ratification de conventions.

#### *5.1.2. Textes et accords relatifs aux droits des migrants à travers les conventions internationales ratifiés par la Mauritanie*

La Mauritanie a ratifié plusieurs accords internationaux relatifs aux travailleurs migrants, avec l'OIT et l'ONU (cf. Annexe 3). À travers ces différents accords et conventions, le pays s'est engagé à accorder un certain nombre de droits civils et politiques aux étrangers circulant sur son territoire : la liberté et l'égalité des droits au travail, la liberté de circulation, l'interdiction de la torture, le respect des réglementations de l'OIT sur le

---

<sup>119</sup> La première catégorie est soumise à deux types de mesures selon que les personnes sont ou non ressortissantes d'un pays ayant passé une convention d'établissement avec la Mauritanie. Selon le cas, il est nécessaire ou non de présenter un visa consulaire mauritanien et d'être muni d'un billet de retour ou circulaire en plus d'un papier d'identité à l'entrée sur le territoire national. Les étrangers immigrants privilégiés bénéficient de dispositions qui facilitent leur installation dans le pays (droit d'entrée et de séjour soumis aux conditions suivantes : possession d'un passeport, d'un certificat de vaccination, d'un certificat médical attestant l'aptitude au travail, d'un extrait de casier judiciaire et d'un contrat de travail visé par le Ministère du Travail). Les étrangers immigrants ordinaires sont soumis aux mêmes conditions que les personnes ressortissantes de la catégorie précédente, mais un relevé d'empreintes digitales est également exigé et la carte de séjour ne leur est pas délivrée automatiquement.

travail, la liberté d'opinion, d'expression et de religion principalement. En signant ces accords, la Mauritanie fait preuve d'un volontarisme politique d'intégration et d'adhésion aux normes internationales. Cependant, un certain nombre de conventions n'ont pas été ratifiées marquant un retard de la Mauritanie en matière de législation internationale sur le droit des migrants. La juridiction nationale et les accords internationaux en matière de migrations sont en fait difficilement respectés ou appliqués, le contrôle de l'État sur le mouvement des personnes étrangères traversant le pays ou résidant sur son territoire étant assez faible. La porosité des frontières, l'important besoin de main-d'œuvre pour le travail domestique et la construction du pays (bâtiment, infrastructures) et parfois la corruption des autorités facilitent l'afflux non maîtrisé d'étrangers en situation non-réglementaire dans le pays<sup>120</sup>. Le contrôle des travailleurs migrants se fait à travers les bureaux de l'emploi de Nouakchott et Nouadhibou et par l'inspection du travail dans le reste du pays. Compte tenu de la faiblesse des moyens matériels et humains pour exercer les contrôles, la législation du travail des migrants est très peu respectée, voire inconnue de la plupart des employeurs nationaux et des étrangers employés. En 2004, les autorités ont dénombré 165 561 entrées régulières sur le territoire mauritanien, parmi lesquelles 1260 ont bénéficié de cartes d'étranger et 4 154 de visa de séjour<sup>121</sup>. En dépit de la faiblesse des moyens de l'État consacrés à la gestion des questions migratoires, la signature de traités et conventions internationaux est particulièrement importante, surtout au regard de la faiblesse de la juridiction mauritanienne vis-à-vis des étrangers jusqu'en 2008.

## 5.2. *Une question émergente à travers les relations extérieures*

La question de la modernisation des textes législatifs concernant les migrations en Mauritanie, n'est jamais apparue prioritaire pour les gouvernements mauritaniens qui se sont succédés depuis les années 1980. Depuis 2006, Ely Ould Mohamed Vall, Ahmed Ould Daddah puis Mohamed Ould Abdel Aziz, se sont investis dans la résolution du problème des réfugiés de 1989, mais l'attention des gouvernements s'attache surtout à des questions internes pour l'équilibre économique et social entre les différentes communautés nationales. L'investissement récent du pays dans le traitement des questions de migrations internationales est né d'une part, de la participation du pays à des ensembles supra-nationaux, d'autre part, du rapprochement avec le partenariat euro-méditerranéen. Dans les années 1960 à 2000,

---

<sup>120</sup> Souvent les étrangers en provenance des pays de la CEDEAO dispose d'un visa de trois mois à leur entrée dans le pays, mais peu d'entre eux font le nécessaire pour obtenir un titre de séjour une fois ce délais passé. Seuls les titulaires d'emplois stables (les professeurs par exemple) ou les migrants qui pratiquent des aller-retours entre la Mauritanie et d'autres pays sont en règle et informés sur les lois. En outre, le retrait de la Mauritanie de la CEDEAO est considéré comme temporaire par une partie des États ouest-africains et l'accueil des travailleurs immigrés se base avant tout sur un principe pratique de réciprocité plutôt que sur l'application stricte d'un cadre réglementaire.

<sup>121</sup> Les visas concernent surtout les ressortissants qui entrent sur le territoire par voie aérienne, donc essentiellement originaires de pays du Nord ou d'Asie.

l'intégration à différents ensembles supra-nationaux a eu pour but de faciliter la circulation au sein d'un espace institutionnel commun. À partir des années 2000, le rapprochement avec l'Union Européenne a entraîné progressivement la mise en place de dispositions facilitant le rôle de la Mauritanie comme nasse migratoire des mouvements en direction de l'Europe (de l'Espagne surtout). Au départ, le travail d'intégration entre États avait pour but de faciliter les circulations. Dans un deuxième, sous l'impulsion de l'Union Européenne, la coopération entre des États et des organismes multilatéraux s'est fixée comme objectif de filtrer les flux migratoires. Ces discussions ont finalement été suivies de négociations bilatérales entre la Mauritanie et l'Espagne dans le cadre desquelles ont été mises en place de nouvelles dispositions législatives nationales concernant l'immigration en Mauritanie.

### *5.2.1. Ensembles régionaux, coopération avec l'Union Européenne, libre-circulation et accords de réadmission*

S'étant retirée de la CEDEAO en 1999, le pays joue de plus en plus le jeu politique du Maghreb notamment depuis la constitution de l'UMA en 1989. Ayant cru au miracle du pétrole off-shore entre 2005 et 2010, il semble vouloir renvoyer une image officielle s'associant au monde arabe. Pourtant, le pays ne peut nier une double affiliation, à la fois politique, économique, démographique et culturelle, au monde arabe et à l'Afrique de l'Ouest. En effet, la Mauritanie côtoie tantôt ses voisins sahéliens à l'OMVS<sup>122</sup> et au CILSS<sup>123</sup>, tantôt ses voisins maghrébins et européens notamment avec sa participation au Dialogue 5 + 5<sup>124</sup>, et son intégration au partenariat Euro-méditerranéen<sup>125</sup>. La position charnière de la Mauritanie la confronte à des problèmes de développement spécifiques qui sont pour certains propres au Maghreb, pour d'autres à l'Afrique sahélienne, d'où son identité plurielle et ses orientations politiques multiples, parfois incomprises. Son adhésion à la Ligue Arabe lui permet d'obtenir le financement d'un certain nombre de projets de développement et d'entretenir des partenariats économiques intéressants (par exemple, l'envoi de travailleurs mauritaniens dans les pays du Golfe ou en Arabie Saoudite, les investissements des pays du Golfe dans l'immobilier à Nouakchott par exemple). Pourtant malgré une volonté visible d'appariement au Monde Arabe, le niveau de ratification des conventions initiées par la Ligue des États Arabes par la Mauritanie sur la protection des travailleurs migrants est quasiment nul. La réalité quotidienne des Mauritaniens est bien loin des rêves des élites maures du pays de faire de Nouakchott une Dubaï africaine.

---

122 Organisme de Mise en Valeur du fleuve Sénégal.

123 Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel.

124 Cette enceinte de dialogue politique informel entre les Ministres (généralement des Affaires étrangères et parfois de l'Intérieur) des dix pays riverains de la Méditerranée occidentale: les cinq pays de l'UMA (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) et les cinq pays de l'Union Européenne (Espagne, France, Italie, Malte, Portugal).

125 Notamment par sa participation au processus de Barcelone.

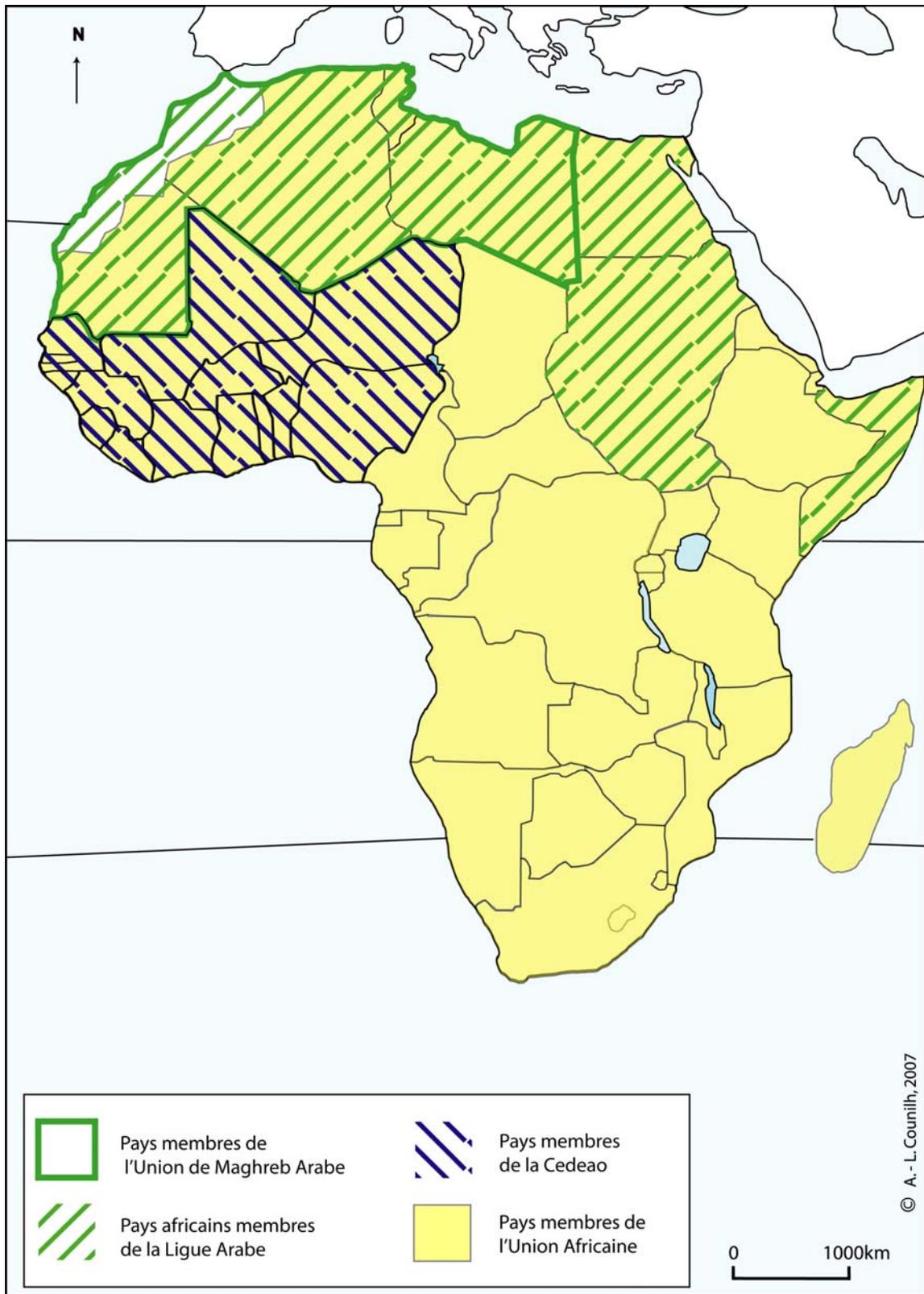
La Mauritanie est membre de l'OUA depuis 1963, de l'Organisation de la conférence islamique depuis 1969 et la Ligue des États Arabes depuis 1973. Son intégration à des ensembles supranationaux est une autre source de réglementation du séjour et de la résidence des étrangers dans le pays, notamment grâce à la mise en place de dispositions favorisant la circulation des personnes (cf. Fig. 20, p. 136). Ce genre de dispositions est mis en place soit par des accords multilatéraux, soit par des accords bilatéraux. Des accords bilatéraux ont été signés entre la Mauritanie et plusieurs autres pays visant à la protection réciproque des étrangers et à la facilitation de la circulation entre les deux pays (cf. Annexe 4). La Mauritanie est signataire de plusieurs traités régissant les droits des étrangers dans le cadre de l'intégration africaine. Mais c'est du côté de sa volonté d'intégration à l'Union du Maghreb Arabe que la Mauritanie renforce le plus son appareil législatif concernant la circulation des personnes, même si malgré l'acuité de la question migratoire dans les pays de l'Union maghrébine, aucune législation commune relative aux migrants n'est encore en vigueur<sup>126</sup>. Le règlement de la question passe par d'autres voies, notamment celle de l'Union Européenne, à travers le Partenariat euro-méditerranéen, le Processus de Barcelone et le Dialogue 5 + 5. Ce fut au départ dans le cadre de la sécurisation des relations méditerranéennes par la lutte contre le terrorisme et le trafic d'armes que l'UE s'intéressa à la gestion des flux migratoires en provenance de la rive sud de la Méditerranée. La gestion migratoire est désormais une question incontournable en Mauritanie depuis la création de FRONTEX<sup>127</sup> en 2004 et ses actions sur les côtes mauritaniennes entre 2006 et 2007. En décembre 2006, le conseil exécutif de la Commission Européenne réaffirmait son implication en encourageant *«les États membres à finaliser et à mettre en œuvre le cadre africain de concertation et de coopération pour une politique intégrée en matière de migration, en vue de prendre en charge les problèmes posés par ce phénomène et à en rechercher les solutions durables»* (Conseil exécutif de la Commission Européenne, 2006, p.1). Le Dialogue 5 + 5, au cœur de la coopération euro-méditerranéenne en matière de gestion des migrations internationales, intègre la Mauritanie au processus de gestion concertée des flux migratoires avec l'Union Européenne. La Déclaration de Tunis concrétise ce dialogue entre les différents ministères des Affaires Étrangères, en reflétant la volonté des États quant à l'adoption d'une réponse multilatérale pour un traitement des questions migratoires. Les Conférences de Rabat en 2003 et en 2006 ont entériné l'échange d'informations entre les pays concernés. Pourtant, c'est souvent dans des cadres bilatéraux que se concluent les accords.

---

<sup>126</sup> Notamment à cause des contentieux entre le Maroc et l'Algérie.

<sup>127</sup> FRONTEX est une agence de l'Union Européenne créée par le règlement n° 2007/2004 du Conseil, qui coordonne la coopération opérationnelle entre les États membres en matières de gestion des frontières extérieures, visant à renforcer la sécurité dans le cadre de la mise en œuvre des mesures communautaires de gestion des frontières.

Figure 20  
La Mauritanie dans la coopération régionale et internationale



Source : Anne-Laure Counilh, 2007

5.2.2. *Les accords bilatéraux de 2003 avec l'Espagne et la mise en place d'un nouveau cadre législatif en Mauritanie (2008 - 2010)*

Des accords de réadmission ont été passés entre la Mauritanie et la France, mais c'est avec l'Espagne que la République Islamique de Mauritanie entretient la coopération la plus étroite en matière de migration. En 2006, des documents ont été signés dans le sens d'un apport espagnol à la dotation de moyens matériels et financiers (vedettes maritimes de surveillance, hélicoptères, renfort policier à Nouadhibou notamment) pour lutter contre l'immigration. La signature d'un accord entre les deux pays le 25 juillet 2007 proposait de réguler les mouvements migratoires. L'accord prévoit des facilitations pour différents types de migration de travail. Cependant, les responsables des deux États affirment que le dossier qui motive leur rapprochement est celui de l'immigration clandestine vers les îles Canaries, intégré aux questions de sécurité. « Il [l'accord] fait suite à un autre accord de "réadmission" signé en juillet 2003, entre les deux pays et réactivé en mars 2006 suite à l'afflux massif d'immigrants subsahariens vers l'archipel des Canaries (Espagne), en partance des côtes mauritaniennes » (El Yassa, 2008, pp. 5-6).

L'accord signé en 2003 entre l'Espagne et la Mauritanie délimite le cadre du contrôle des flux migratoires entre les deux pays. Il prévoit la réadmission par la Mauritanie des ressortissants mauritaniens ou étrangers qui seraient entrés illégalement (« *de manière avérée ou sur présomption* ») sur le territoire espagnol<sup>128</sup>, le refoulement sur le territoire mauritanien pouvant être suivi ou non d'un rapatriement dans le pays d'origine. C'est à la suite de la signature de cet accord que l'Espagne a contribué à la mise en place d'un centre de rétention et de transit dans la ville de Nouadhibou (cf. note 27 du chapitre 2). La vague de départs de migrants vers les îles Canaries et l'intervention de l'agence FRONTEX en 2006 ont entraîné la réactivation de cet accord plutôt dormant jusqu'alors. L'accord bilatéral signé en 2003 a permis la mise en place progressive d'une révision du cadre législatif de la gestion des frontières maritimes et de la gestion des migrations en Mauritanie « *permettant aux patrouilles d'appréhender plus efficacement les clandestins quittant le pays* » (CIGEM, 2009, p. 9). Pour l'Union Européenne comme pour les autorités espagnoles, les dispositifs réglementaires relatifs à l'entrée et au séjour des étrangers en Mauritanie n'était pas suffisant pour une gestion efficace des flux migratoires qui traversent son territoire. Ainsi, faisant suite aux accords bilatéraux passés avec l'Espagne en 2003 et à la coopération avec FRONTEX pour le contrôle et la surveillance des frontières, la Mauritanie a préparé (avec le concours de l'Espagne et de l'Union Européenne) un nouveau texte de loi que le Parlement a approuvé en 2010. Ce nouveau texte relatif à l'entrée et au séjour des étrangers et au droit d'asile en Mauritanie intègre les nouvelles problématiques posées par les

---

<sup>128</sup> Cet accord est le seul accord de réadmission signé par la Mauritanie avec un pays tiers.

questions migratoires dans le cadre des relations entre la Mauritanie et l'Union Européenne. La loi précise le vocabulaire relatif aux catégories de la migration (conformément à la volonté de l'Union Européenne), le caractère normatif de celle-ci facilitant un traitement bureaucratique de la situation administrative des différentes personnes qui y sont soumises. L'intégration des notions d'infraction à la loi et la prévision de sanctions relatives à celles-ci constitue un autre aspect fondamental des évolutions législatives calquées sur le modèle européen<sup>129</sup>. Le renforcement du cadre législatif répressif mauritanien relatif aux étrangers implique la définition d'un certain nombre de mesures dont l'application est difficilement mise en place dans le contexte économique et social du pays (cf. Fig. 21, p. 140). La mise en application d'un tel dispositif amène beaucoup de questions du fait du décalage important entre des pratiques administratives quotidiennes laxistes et un nouveau cadre législatif assez strict. En effet, comment appliquer l'obligation des transporteurs de vérifier la régularité des documents de séjour de leurs passagers quand de nombreux chauffeurs de taxi n'ont même pas de licence ou quand une grande partie des chauffeurs de Nouakchott et de Nouadhibou sont eux-mêmes des étrangers dont le titre de séjour est souvent périmé et le permis de travail rarement existant ? Comment appliquer l'interdiction de l'emploi des étrangers sans papier quand le contrat de travail est quasiment inexistant et que la plupart des emplois des migrants sont journaliers ? Pour aller plus loin, le texte légifère également sur les dispositions légales de rétention des étrangers dans le centre de transit et les reconductions à la frontière. S'il est effectivement nécessaire d'établir un cadre légal pour encadrer des pratiques qui sont déjà en cours et ne se déroulent pas toujours dans le plus grand respect des droits humains, ils sont ici peu adaptés aux réalités mauritaniennes et leur application se fait dans un contexte de violences, réelle et symbolique. Le texte de loi correspond plutôt à une vision européenne d'une gestion stricte et restrictive de l'immigration en provenance des pays du Sud mais se détache de la réalité des pratiques des migrants, des comportements sociétaux face aux migrants en Mauritanie et du contexte général d'application des lois et de corruption des fonctionnaires dans le pays.

*« Lorsque les normes n'arrivent plus à saisir l'objet, apparaît une volonté de faire entrer l'objet dans la norme ce qui conduit à des dérives dans les pratiques, y compris judiciaires, et ces dérives sont telles qu'à un moment donné, il faut refaire une norme encore plus sévère pour que la pratique puisse être. Ce faisant, ces moments entre la norme qui n'arrive pas à saisir et la pratique administrative qui veut faire entrer la réalité dans la norme conduisent à une reformulation de la norme elle-même.*

---

<sup>129</sup> Conformément aux paragraphes consacrés aux infractions, la loi institue l'entrée illégale sur le territoire mauritanien comme un délit, la facilitation de l'entrée illégale est également sanctionnée tout comme le mariage contracté à la seule fin d'obtenir ou de faire obtenir un titre de séjour. Le méconnaissance des mesures d'éloignement est également une infraction, tout comme la méconnaissance des obligations incombant aux entreprises de transport, le débarquement d'étrangers irréguliers, l'emploi d'étrangers sans papiers et la corruption des fonctionnaires pour entrer illégalement en Mauritanie.

*Peuvent s'imposer alors de nouvelles définitions, de nouveaux instruments juridiques éventuellement encore plus répressifs pour faire entrer la dynamique sociale dans la norme et devenir de fait encore plus attentatoires à l'Etat de droit, au respect des droits des migrants et à la reconnaissance des droits fondamentaux de la personne humaine » (Ndiaye, Robin, 2010, p. 38)<sup>130</sup>.*

En Mauritanie, l'application des nouvelles lois relatives à la migration ne s'est pas faite sans heurts. En quelques années, le système est passé d'une application extrêmement laxiste des textes de lois existants à une application stricte d'un nouveau texte aux dispositions réglementaires plus rigoureuses. Lorsque les nouveaux textes de lois ont été votés en 2008 et 2009, ils sont passés presque inaperçus dans un premier temps. Peu à peu, il est apparu nécessaire pour la Mauritanie de montrer à ses partenaires européens et espagnol qu'elle allait jouer son rôle de garde-frontière. C'est donc à travers des actions « coup de poing » mêlant arrestations massives et rapatriement que le gouvernement a choisi de jouer ce rôle (cf. Fig. 20, p. 138)

---

<sup>130</sup> Suite à ce travail la loi sénégalaise instituant l'émigration clandestine comme un délit a été modifiée.

Figure 20

## Chronique de presse sur l'application des mesures relatives à la mise en place de la carte de séjour pour les migrants africains en Mauritanie : mars 2012 – mars 2013

Obtention de la Carte de séjour en Mauritanie : La législation de 1964, obsolète et inadaptée

Source : *Le Quotidien de Nouakchott* ;  
Auteur : Diattabé ;  
Date : 21 septembre 2012

La législation mauritanienne sur l'entrée et le séjour des étrangers demeurait obsolète et inadaptée au contexte actuel des migrations et à l'évolution des normes internationales ratifiées par la Mauritanie. Ce texte qui datait de 1964 se limitait à fixer les conditions d'entrée, de séjour, d'exercice d'activités aux étrangers ainsi que les modalités de leur sortie du territoire national. Le circulaire du ministère des affaires étrangères en date du 13 mai 2012, fixant les modalités d'obtention de la carte de séjour, est venu mettre à nu les failles de cette législation, tirée des lois françaises d'après indépendance. « *L'ensemble des étrangers adultes et enfants vivant sur le sol mauritanien sans aucune exception, devront se munir d'une carte de séjour à compter du 1er juin 2012* » avaient déclaré au mois de mai 2012, les autorités mauritanienne. Or la législation mauritanienne sur l'entrée et le séjour des étrangers qui date de l'année 1964 se positionnait sur la nécessité de favoriser la venue d'une main-d'œuvre qualifiée et étrangère indispensable au développement du pays. (...)

### Chamboulement en 2012.

Le financement obtenu par la Mauritanie dans le cadre du 10e FED dont l'un des axes est l'adoption d'une série de réformes législatives en matière de la migration, allait tout remettre en cause. Ce financement d'un montant de 8 millions d'euros est destiné à « appuyer et à renforcer les capacités de gestion, de suivi et de planification des flux migratoires » dont une des activités est : la révision du cadre juridique et du dispositif pénal relatif aux migrations. Ces réformes avaient aussi comme objectif, de sécuriser les frontières du pays, à lutter contre le terrorisme, le trafic de drogue, à recenser tous les nationaux et étrangers résidents en Mauritanie. Conséquences, dans une circulaire en date du 13 mai 2012, le ministère des affaires étrangères fixait l'obtention de la carte de séjour pour les étrangers en Mauritanie comme suit :

- Pour le personnel diplomatique : une carte d'immatriculation au Ministère des affaires étrangères et un passeport en cours de validité.
- Pour le personnel d'assistance technique : une lettre de demande d'établissement de carte de séjour, faite par l'administration d'emploi, un passeport en cours de validité, un contrat de bail ou une facture Somelec, Snde au nom de l'intéressé (souhaité) et une quittance de 30 Mille Ouguiyas sur place.
- Pour les immigrés privilégiés (Sénégal, Mali et Gambie) : une carte nationale d'identité en cours de validité, un acte tenant lieu de travail ou inscription au registre du commerce, un contrat de bail ou une facture Somelec, Snde (facultatif) et une quittance de 30 Mille Ouguiyas sur place.
- Pour leurs immigrés ordinaires : un passeport en cours de validité, un acte tenant lieu de travail ou inscription au registre du commerce, un contrat de bail ou une facture Somelec, Snde (facultatif) en plus d'une quittance de 30 Mille Ouguiyas sur place.

Pour montrer aux occidentaux que le train était en marche, des centaines d'étrangers furent arrêtés à Nouadhibou, ville considérée par les autorités comme le bastion des immigrés clandestins. Pour respecter les droits des migrants, vu que notre pays a signé des conventions avec les pays de la CEDEAO pour la libre circulation des biens et des personnes, un délai d'un mois avait été octroyé aux étrangers pour se soumettre à la nouvelle loi. Une carte de séjour d'une durée d'un an est décernée aux candidats à l'immigration qui remplissent les conditions nécessaires. Me Youssouf Niane, avocat et coordinateur de l'antenne d'AMDH à Nouadhibou, a déploré cette situation, lors de l'atelier de formation des avocats sur les instruments juridiques internationaux et nationaux de protection des droits des migrants. (...) En effet, ce projet de loi est totalement inadapté aux besoins et aux capacités de la Mauritanie concernant la question des migrations et par conséquent inapplicable sur bien des points, même à supposer que la Mauritanie ait (ce qui n'est pas le cas) les moyens financiers pour la mettre en œuvre. Or, les catégories prévues pour l'obtention d'une carte de séjour temporaire ou d'une carte de résident par le projet de loi ne correspondent en rien à ses besoins. Copiées sur la loi française, les catégories relèvent d'une « immigration choisie » alors même que la Mauritanie a un fort besoin de main d'œuvre dans les secteurs tels que l'hôtellerie, la restauration, la pêche, des secteurs émergents comme le pétrole, etc. » Selon lui, le projet de loi prévoit la possibilité d'obtenir une carte de séjour temporaire (validité d'un an) pour :

- Les visiteurs n'exerçant aucune activité professionnelle et prouvant qu'ils peuvent vivre de leurs seules ressources, les chercheurs, les étudiants ou encore les artistes.
- Les autres catégories pouvant solliciter une carte de séjour temporaire reposent sur des critères de vie privée et familiale (enfant de titulaires de carte de séjour temporaire, étranger marié à un ressortissant mauritanien, le parent d'enfant mauritanien, l'étranger né en Mauritanie etc.) ainsi que l'étranger qui justifie par tout moyen résider en Mauritanie depuis plus de 10 ans (ou 15 ans s'il était étudiant) ou l'étranger qui désire exercer une activité professionnelle soumise à autorisation (profession libérale, commerce et industrie selon le décret actuel).

Il en est de même pour la carte de résident (validité de trois ans) qui peut être accordée pour des raisons familiales (conjoint et enfant mineurs d'un titulaire de la carte de résident ou de l'étranger parent d'enfant mauritanien) et est accordée de plein droit aux réfugiés, à l'étranger marié depuis au moins un an avec un Mauritanien, à l'enfant étranger d'un ressortissant mauritanien, à l'étranger en situation régulière depuis plus de trois ans (sauf étudiants) ou encore à l'étranger titulaire d'une pension de retraite en Mauritanie ! « *Incontestablement, les catégories de personnes pouvant prétendre au droit au séjour en Mauritanie n'ont à aucun moment été pensées en fonction de la réalité migratoire en Mauritanie.* » a-t-il déploré.

Mauritanie : Des centaines d'étrangers expulsés faute de carte de séjour

Source : [www.ndarinfo.com](http://www.ndarinfo.com) ;  
Auteur : Ibou Badiane, correspondant en Mauritanie ;  
Date : 8 Mars 2013

Les autorités de Nouakchott sont passées à la vitesse supérieure dans ce qu'il est convenu d'appeler "la chasse aux étrangers". Depuis le 19 février, plusieurs étrangers sans titre de séjour ont été reconduits à la frontière Rosso. Les Sénégalais battent le record des expulsions, avec plus d'une centaine de refoulés.

Décidément, la Mauritanie ne badine plus sur les mesures de restrictions concernant les étrangers. En effet, depuis le 19 février, des étrangers ont été interpellés à Nouadhibou et à Nouakchott, en cas de non détention de titre de séjour. Plus de 200 étrangers ont été contraints de quitter le territoire mauritanien. La police opère des interpellations le jour et des rafles la nuit. Chaque jour, un bus quitte Nouakchott pour Rosso, la frontière, avec à son bord des centaines d'étrangers. Selon des sources proches des services de police des étrangers, à la date du 6 mars, il y aurait près de 100 Sénégalais, 40 Gambiens, 20 Maliens, environ 10 Guinéens, 7 Bissau-Guinéens et 2 Nigériens expulsés. Ces chiffres sont revus à la hausse tous les jours.

### Une décision souveraine mal entreprise

La Mauritanie avait décidé depuis mars 2012 d'instituer la carte de séjour pour tout étranger vivant sur son sol. Ensuite, le 9 septembre 2012, le Ministère de l'Intérieur et le gouverneur de Nouakchott avaient annoncé la gratuité de cette carte, en levant la caution financière qui avait constitué un goulot d'étranglement pour les étrangers moins nantis. Ce fut alors le rush. Jusqu'en fin 2012, les opérations d'enrôlement (gratuit) se sont déroulées dans l'ensemble des centres constitués dont deux à Nouakchott et un à Nouadhibou. Après avoir enregistré des milliers d'étrangers pris au piège de cette gratuité, les autorités se sont dédités. En janvier 2013, le gouverneur de Nouakchott a convoqué les responsables des communautés ouest africaines (surtout) pour les informer que les cartes sont disponibles dans tous les centres d'enrôlement des étrangers et qu'elles peuvent être retirées contre le paiement de 30 000 ouguiyas (50 000 F Cfa). Il avait précisé qu'à compter du 3 février, tout étranger n'ayant pas obtenu ce sésame ou ne le détenant pas par devers lui, serait reconduit à la frontière.

L'ambassade du Sénégal a introduit une demande pour un délai d'au moins 4 mois pour permettre à ses ressortissants d'avoir la possibilité de payer ou de quitter le territoire. Demande qu'examinerait l'autorité compétente de Nouakchott qui n'a pas encore donné une suite favorable.

### Abus ou excès de zèle ...

Si cette mesure d'expulsion a pris de court ceux qui s'étaient enrôlés gratuitement, la manière dont se font les interpellations des « indésirables » est à déplorer. La police s'infiltra jusque dans les ateliers, les restaurants pour interpellier les étrangers. Avec ou sans récépissé, vous êtes admis à être reconduit à la frontière. Pire, les Sénégalais qui viennent d'entrer en Mauritanie avec des papiers de devise, carnet de vaccination et autres, se voient arrêtés et refoulés, comme si la carte de séjour se vendait à la frontière. Le 5 mars, trois Sénégalais en provenance de Saint-Louis ont été interceptés par la police de PK8, à l'entrée de Nouakchott, alors qu'ils détenaient par devers eux tous les documents nécessaires et valables. Ils sont entre les mains d'une compagnie de police pour être reconduits à la frontière. Des cas similaires ne manquent pas. L'ambassade du Sénégal qui se démène tous les jours, n'arrive pas à décanter cette situation alarmante. Les Sénégalais se désolent et s'en prennent à leurs autorités qui ont clairement indiqué que "la réciprocité ne semble pas être une bonne attitude".

Toutes ces reconductions se font sans que l'ambassade ne soit avisée. Le consul Reymond Dione fait la navette entre les différents commissariats de la ville pour rendre visite à des Sénégalais interpellés péle-mêle. A l'en croire, il a rencontré le Directeur de la surveillance du territoire pour l'informer de la situation. Visiblement très désolé de la situation, il a souhaité l'implication des hautes autorités pour la décanter, au risque de la voir dégénérer et atteindre des niveaux difficiles.

### 5.3. *Politiques migratoires et externalisation : réflexion sur le sens des frontières et des territoires*

*« Si l'on considère comme les économistes qu'il y a externalisation lorsqu'une entreprise délègue à un prestataire externe à l'entreprise la gestion et l'exécution d'une activité récurrente qu'elle réalisait en interne auparavant, alors l'instauration du VTA révèle, dès les années 1990, la volonté des pays européens d'externaliser la gestion et le contrôle de leurs frontières à celles des pays du Sud »*

(Ndiaye, Robin, 2010, pp. 16-17).

En effet, dès 1995 la signature des accords de Schengen (définissant une différence entre frontières intérieures et extérieures) est suivie de la mise en place de Visa de Transit Aéroportuaire (VTA) ayant pour but de limiter les entrées illégales sur les territoires nationaux de l'Espace Schengen par la voie aérienne lors de transits aéroportuaires. La liste des pays soumis à l'obligation sur l'ensemble de l'Espace Schengen comprend 13 pays dont 6 sont africains (Congo RDC, Erythrée, Ethiopie, Ghana, Nigeria, Somalie). Chaque pays peut ensuite définir lui-même une liste de pays soumis aux mêmes obligations uniquement en cas de transit sur son propre territoire. La France élargit cette liste à 23 pays dont 17 sont africains (Angola, Burkina Faso, Cameroun, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tchad, Togo)<sup>131</sup>. La liste des États soumis au VTA sur le territoire français correspond finalement à la quasi-totalité des pays ouest-africains. L'instauration des VTA constitue la première d'une longue série de mesures ayant conduit à une gestion externalisée des mouvements migratoires entre l'Europe et les pays du Sud (les pays de l'Est également). L'externalisation de la gestion et du contrôle des frontières est aujourd'hui poussée beaucoup plus loin. Les processus de déterritorialisation ou d'extra territorialisation des frontières migratoires de l'Union Européenne, abordés précédemment au cours de ce chapitre, s'inscrivent dans cette tendance. Afin de comprendre ces logiques de manière plus approfondie, il est nécessaire de revenir brièvement sur les notions de territoire et de territorialisation (déterritorialisation, extra territorialisation) et également sur le sens théorique et pratique de la frontière.

#### 5.3.1. *Politiques migratoires, questions territoriales et légitimité d'action*

La plupart des dictionnaires de géographie s'accordent sur la multiplicité des définitions du territoire et la relative nouveauté de son omniprésence dans le champ

---

<sup>131</sup> Liste des pays : source : [www.adate.org](http://www.adate.org)

géographique et plus largement dans les sciences sociales. Les définitions s'appliquent à différents types de spatialités matérielles ou non. Les dimensions du territoire relatives à l'État dans sa dimension spatiale et politique nous intéressent dans un premier temps. Dans le *Dictionnaire de la géographie, De la géopolitique aux paysages*, la définition du territoire relative aux États renvoie à une « *portion d'espace terrestre délimité par ses frontières et sur laquelle s'exerce son autorité et sa juridiction (...) (Cela) implique l'expression d'une volonté d'appropriation plus ou moins exclusive. (...) Cela entraîne la multiplication des rivalités géopolitiques dans la plupart des États, celles-ci profitant des progrès de la démocratie pour s'exprimer plus ou moins bruyamment.* » (Lacoste, 2003, p. 380). Cette définition très concrète est complétée par l'approche donnée par le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* selon lequel une des approches pertinentes du territoire serait de le considérer comme « *un espace borné-contrôlé* » (Lévy, Lussault, 2003, p. 908) dont le sens le plus ancien et le plus courant renvoie à l'espace de juridiction des États comprenant « *son exhaustivité interne et ses frontières externes* » (*id. ibid.*). Cette définition n'exclut pas l'intérêt de celles qui renvoient aux territorialités animales issues de l'éthologie ou encore aux conceptions du territoire centrées sur l'appropriation sociale et spatiale. En intégrant ces différentes approches, le territoire renverrait alors à des catégories d'espaces englobant des questions relatives à la matérialité, à l'appropriation, à la configuration spatiale et à l'auto-référence comme un « *agencement de ressources matérielles et symboliques capable de structurer les conditions pratiques de l'existence d'un individu ou d'un collectif social et d'informer en retour cet individu et ce collectif sur sa propre identité* » (Lévy, Lussault, 2003, p. 910). Les quatre catégories précédentes (matérialité, appropriation, configuration spatiale et auto-référence) sont particulièrement intéressantes dans le contexte où nous nous intéressons aux territorialités produites par les nouvelles politiques migratoires et les actions de FRONTEX sur les côtes atlantiques ouest-africaines. L'exemple cité précédemment par Ndiaye et Robin étaye également l'externalisation (partielle) de la gestion des flux migratoires par les gouvernements des États de l'Espace Schengen via l'agence FRONTEX dans un premier temps puis via des pays frontaliers extracommunautaires tels que le Maroc, la Mauritanie ou le Sénégal. En effet, ceux-ci participent activement au contrôle des frontières extérieures de l'Europe, mais sont également tenus (par l'Union Européenne) de surveiller sur leur territoire les mobilités des personnes étant considérées comme un « *risque migratoire* » pour les pays de l'UE. Les accords bilatéraux signés entre les pays du Sud et les pays européens actent cette externalisation de la gestion des flux migratoires à destination de l'Europe<sup>132</sup>. L'externalisation des frontières passe avant tout par une extra-territorialisation de celles-ci. Cette extra-territorialisation se traduit par l'application de dispositifs propres à l'espace frontalier d'un territoire d'État au-delà des frontières sur le territoire d'un autre État souverain. La question de l'appropriation est alors envisagée dans

---

<sup>132</sup> Encore une fois, ces flux migratoires sont supposés être à destination de l'Europe, en réalité, ils sont dirigés vers le Nord mais ne sont pas uniquement composés de migrants dont la destination projetée est l'un des pays de l'Union Européenne. En outre, des migrants sont arrêtés et/ou rapatriés depuis les pays dits « de transit » avant même d'avoir réellement pu formuler ou mettre à exécution l'éventuelle dimension européenne de leur projet migratoire.

sa version « dure » de l'exercice de la souveraineté politique d'un État sur le territoire d'un autre État. Dans le cas présent, il y a un conflit relatif à l'appropriation du territoire puisque la souveraineté politique d'un État s'applique sur le territoire d'un autre État à travers la gestion des flux migratoires, la surveillance et le contrôle de frontières. Cette configuration particulière nous amène à contredire l'adéquation entre configuration spatiale et appropriation d'un territoire. En effet, « *les approches du territoire qui postulent l'appropriation forte conduisent à penser le territoire comme une entité unique, strictement définie et délimité par le contrôle exercé sur l'espace* » (Lévy, Lussault, 2003, p. 911). Le dédoublement du contrôle exercé sur l'espace de la frontière (des frontières) sur la côte atlantique africaine (à Nouadhibou) amène à repenser le territoire comme une entité duale dont les différentes légitimités d'action pourraient se répartir à plusieurs niveaux en se référant à des autorités étatiques différentes. Ceci pousse à envisager que l'UE, avec la mise en place de FRONTEX, pense ses espaces sur le mode d'une territorialité élargie, impliquant que l'appropriation matérielle et idéale (d'une partie) du territoire d'un État dépasse les frontières de sa configuration spatiale. Le modèle territorial, entendu comme la « *représentation de l'organisation légitime du territoire, sur laquelle s'appuie l'action d'un acteur politique* » (Lévy, Lussault, 2003, p. 917), s'étendrait donc bien au-delà de cette organisation légitime matérielle du territoire. La conversion des valeurs et des idéologies en spatialité « *qui se réalise dans et par l'action* » (*id. ibid.*) impliquerait alors la matérialité spatiale de l'élargissement du territoire remettant éventuellement en question la légitimité et le pouvoir d'action de la juridiction première (celle des États du Sud sur les territoires desquels se déroulent les actions de contrôle et de surveillance des frontières extérieures) au moins dans les espaces localisés où s'exerce la territorialité étendue des États européens. En effet, le modèle territorial

*« est à la fois idéal et cristallisé dans un espace matériel organisé ; la géographie de la représentation de l'espace légitime d'action qu'il constitue, est, bien sûr, indissociable – autrement que par l'artifice de l'analyse – de la géographie de la dimension matérielle du territoire. Le modèle est ainsi le médium de la spatialisation indispensable à la fixation des valeurs et des pensées dans l'espace matériel, celui-ci, par son existence, informant en retour ledit monde »* (Lévy, Lussault, 2003, p. 918).

Cette extra-territorialisation des frontières qui entraîne un remplacement local de la légitimité d'action des États est donc médiatisée à une échelle plus large que celle de l'action même grâce à un phénomène d'auto-référencement.

La complexité de la situation territoriale liée à l'externalisation des actions de contrôles des frontières européennes jusque sur le territoire mauritanien, et plus particulièrement à Nouadhibou puisque c'est là que s'exerce la majorité de ces actions, rend évidente la nécessité de préciser au mieux les notions de frontière et de territoire pour en faire des « *concepts géographiques opératoires* » (Le Berre, 1992, p. 601). C'est d'abord dans l'étymologie et les premiers usages du terme, à l'époque moderne, que l'on retrouve le sens compris dans

cette étude. L'idée d'un contrôle sur l'espace et sur les hommes est fortement marqué par le contexte d'une restriction des mobilités, d'une contrainte sur la liberté de circulation des populations selon leur origine, leur niveau de richesse. Aussi les notions de limites, de matérialisation des frontières s'y associent-elles fortement en tant que marqueurs du contrôle du territoire. On entrevoit alors quelques contradictions entre les actions de surveillance des frontières qui se déroulent à Nouadhibou et la plupart des descriptions géographiques de la notion de territoire.

*« En transposant l'expérience animale et en traitant les sociétés à l'état de nature lorsqu'elle entrent en contact les unes avec les autres, le territoire est défini comme une surface strictement appropriée, dont les limites sont marquées, et qu'un étranger ne saurait pénétrer sans être intrus. Plus souvent encore, la forme étatique des territoires a resserré le sens commun autour de l'idée que ce support de la vie des sociétés marquait l'exercice de la fonction politique sous forme de la souveraineté : à la fois l'identité et la cohésion. Pourtant, le concept de territoire peut prendre d'autres tours et se trouver renforcé, y compris dans son acception stato-nationale, après une observation de ce qui le crée. » (Retailé, 1997, pp. 115-116).*

Ici, pour éviter la pénétration d'éventuels « intrus » sur les territoires des États européens, des gardiens des frontières de ces territoires s'introduisent sur le territoire mauritanien (un territoire tiers donc). Historiquement, les royaumes se protégeaient contre l'incursion de nomades. Aujourd'hui, c'est « la forteresse Europe » qui veut se prémunir de l'arrivée sur son territoire de nouveaux nomades, les migrants pauvres des Suds, qu'ils pensent être une menace pour l'intégrité territoriale de leurs États (Bigo, 1991). Malgré ce fantasme de la menace nomade sur le territoire, Retailé, comme il le rappelle souvent dans ses écrits, tire sa compréhension du territoire de l'étude des sociétés nomades. En effet, la conception du territoire doit dépasser celle d'un espace et des manifestations et matérialisations du pouvoir politique sur celui-ci. Le territoire se définit par plusieurs caractéristiques qui interagissent entre elles : les caractéristiques naturelles, les processus d'appropriation compris comme aires d'extension et limites exprimées dans le cadre d'un pouvoir (dimension politico-administrative), l'aménagement de l'espace (en vue d'assurer le maintien et la reproduction du territoire), la dimension temporelle et les pratiques territoriales. Ainsi le territoire peut s'appréhender sous plusieurs aspects : celui d'entité territoriale qui renvoie aux marques d'appropriation et à la territorialité, celui de matérialité physique qui renvoie aux propriétés naturelles et matérielles du territoire et celui de l'organisation spatiale qui permet de comprendre les configurations territoriales et leurs causes (Le Berre, 1992, pp. 607-610). Plus simplement et comprendre les implications territoriales de la gestion des frontières, le territoire peut être considéré comme ce qui est produit par les interactions entre espaces et sociétés. Pour Denis Retailé, cette conception du territoire amène à s'interroger de manière plus approfondie sur la définition du terme.

*« À l'intersection de l'espace et de la société, le territoire s'impose enfin comme la forme spécifique de cette rencontre. (...) Je pars donc de l'hypothèse dominante selon*

*laquelle le territoire est un support d'unité et d'identité, par l'exercice de la fonction politique. Unité et identité me rappellent la seule définition possible du lieu, la définition en compréhension par la propriété de la distance nulle. Le territoire n'est-il pas une forme spatiale de la société qui permet de réduire les distances à l'intérieur et d'établir une distance infinie avec l'extérieur, par-delà la frontière ? L'interrogation peut se simplifier encore dans la formule suivante : le territoire est-il un lieu ? » (Retaillé, 1997, p. 116).*

Les actions de contrôle et de surveillance des frontières à Nouadhibou reflètent bien cette ambition « *d'établir une distance infinie avec l'extérieur, par-delà la frontière* » (Retaillé, 1997, p.116). Mais ici, plus qu'ailleurs, se pose la question de la situation de cette frontière par rapport au territoire dont l'intérêt est de créer cette distance. L'approche du territoire par la notion de système territoriale permet de compléter cette réflexion.

*« Une système est autopoïétique lorsqu'il est capable, du fait des interactions existant entre ses composants, de fonctionner dans son environnement en maintien de sa structure : celle-ci en assure le fonctionnement ; le fonctionnement en maintien la structure. (...) Sa conception repose sur l'idée qu'il n'y a pas de groupe social sans usage de l'espace, que toute action d'un groupe passe par la médiation de la matérialité territoriale : le groupe social, acteur du système spatial, produit le territoire, s'y maintient et s'y reproduit ; le territoire, lieu de vie du groupe, lui fournit les conditions de ce maintien et de cette reproduction : c'est donc aussi un acteur du système spatial. La dynamique territoriale peut donc s'analyser en terme d'autopoïèse dans une boucle de causalité (causalité circulaire). Ces interactions sont engendrées par trois types d'acteurs. » (Le Berre, 1992, p. 619).*

Dans le cas mauritanien, analysé à travers la coopération pour la gestion des flux migratoires avec l'Union Européenne, le territoire de l'État ne définit plus la matérialité de son espace de juridiction à partir du centre mais par des limites d'un autre espace de juridiction, territoire d'un autre État, qui lui sont imposées de l'extérieur. De la même façon dans ce contexte, à Nouadhibou, ville-frontière, la définition, le maintien et la reproduction des limites du territoire sont dans un premier temps imposées par les acteurs d'un autre territoire puis dans un deuxième temps par les acteurs propres du territoire mauritanien qui ont adopté des pratiques territoriales extérieures. L'unité comme l'identité territoriale deviennent alors les produits d'une hybridation poussée par le volontarisme politique d'un autre ensemble que celui dont la légitimité d'actions est reconnue sur le territoire mauritanien. Dans la perspective de mouvements migratoires qui s'effectuent majoritairement du Sud vers le Nord, la différence des pratiques de contrôle aux frontières Nord (très strictes) et Sud (beaucoup plus laxiste) du pays exprime bien que les dispositifs de surveillance frontalière mis en place visent à faire du pays, une zone tampon, une marche (au sens ancien de « *province frontière d'un État* » ou de « *district militaire établi sur une frontière* » , Le Petit Robert, 2002) de l'Europe, zone d'amortissement, de flexibilité pour la

gestion de la « pression migratoire », pour employer le langage des gestionnaires des mobilités humaines. La frontière devient alors territoire et le territoire devient frontière.

Les scientifiques s'accordent sur le fait que l'objet « frontières » leur pose des problèmes. Le contenu du mot s'est construit au fil des évolutions historiques de ses manifestations politiques et spatiales (en France, surtout au XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècle avec l'émergence d'un concept d'État au sens fort). Cette définition est ancrée dans l'évolution de l'Histoire de France et n'est pas la même au Royaume-Uni, en Allemagne ou encore aux États-Unis. On entrevoit déjà que l'application concrète des définitions française, allemande ou anglaise dans des territoires colonisés posa de nombreux problèmes. Peu à peu pourtant, la construction européenne a fait émerger une définition commune des frontières de ses États membres. Aussi, lorsque cette même institution essaie d'exporter cette notion de frontière dans les pays du Sud pour y obtenir un fonctionnement effectif, les désajustements sont ici aussi nombreux. (Précisons tout de même que l'Europe a adopté deux notions de frontières : les frontières intérieures et les frontières extérieures, nous évoquons ici bien entendu les frontières extérieures mais nous y reviendrons plus largement). Les géographes s'accordent à dire que des phénomènes contemporains tels que la mondialisation ou la construction européenne contribuent à faire évoluer le contenu sémantique de la frontière et son corollaire de dispositifs politiques et de pratiques spatiales. « *La frontière est une limite politiquement signifiante et (si) elle constitue pour les sociétés un enjeu essentiel, celui d'être un repère permettant de se construire soi-même par rapport à autrui* » (Piermay, 2005, p. 208). L'auteur touche là un point essentiel de l'évolution de la société mauritanienne dans son rapport à l'Autre depuis son intégration plus directe à des dynamiques de mondialisation à travers l'externalisation de la gestion des frontières de l'Union Européenne (le déplacement de la frontière dans la ville et le changement social lié à l'intensification des mobilités seront abordés en détail dans la troisième partie de cette thèse). Le déplacement de la frontière ou tout au moins, l'extra-territorialisation des pratiques de surveillance de la frontière sont susceptibles de remettre en cause les territorialités.

### 5.3.2. *L'externalisation : quel sens pour les frontières ?*

Cette réflexion sur les territorialités et les légitimités d'action amène à interroger la notion de frontière. Dans mon approche, les conceptions de l'État, du territoire et de la frontière se développent parallèlement. Le paragraphe précédent a permis de comprendre que dans le cadre des politiques migratoires européennes et de la coopération avec les pays du Sud, les frontières sont bien plus que les « *limites d'un territoire qui en détermine l'étendue* » (Petit Robert des noms communs). Les actions de FRONTEX et la définition dans les statuts de

zone d'action à l'intérieur des pays membres et à l'extérieur de l'espace Schengen renvoie à la définition « épaisse » de la frontière, correspondant « *aux confins d'un territoire* » (*id. ibid.*). Cuttitta y voit une *flexibilisation introvertie et extravertie* des frontières de l'Europe (Cuttitta, 2007) dans la mesure où le pouvoir territorial se manifeste en-deçà et au-delà des frontières matérialisées comme ligne de démarcation entre deux espaces politiques distincts. J'ai évoqué précédemment l'externalisation de la gestion des flux et du contrôle des frontières dans la mesure où les États du Sud participent (plus ou moins contraints selon les cas) à la surveillance, à l'arrestation et au rapatriement des « potentiels futurs migrants à destination de l'Europe ». La pérennisation de l'appui matériel et humain dans les zones frontières « à risques » comme Nouadhibou et la présence permanente d'un nombre important d'« agents de liaison immigration » invitent à parler d'externalisation des frontières migratoires dans la mesure où ce sont concrètement des membres des forces militaires et de police des différents États européens qui appliquent directement sur le territoire mauritanien la réglementation en matière de flux migratoire en vigueur au sein de l'Espace Schengen. « *Une frontière n'est effective comme ligne que lorsqu'elle n'est pas menacée, en temps de paix. Elle permet aux différents modes de vie, systèmes juridiques, organisations politiques de s'exprimer de manière topologique, donc particulièrement visible.* » (Lévy, Lussault, 2003, p. 384). Cela revient donc à interroger la fonction de la frontière et la légitimité d'action des États de part et d'autre de cette frontière ou bien, comme le suggère la citation précédente, à interroger le supposé état de paix entre les deux États qui partagent cette frontière. Cette seconde alternative conduit à penser que l'externalisation et l'extra territorialisation des frontières interrogent également les rapports entre les États et leur acception des notions de sécurité et de stabilité. Le paradigme sécuritaire est indéniablement un des piliers politiques du monde contemporain. Dans le cadre des politiques migratoires, il laisse une place à des rapports de domination (y compris symboliques) (Bigo, 2005, p. 2) dont les conséquences sont lourdes sur les vies humaines des migrants africains. En repensant les relations entre les États, ce paradigme amène à interroger la frontière entre guerre et paix dans les relations internationales. Le texte de Casella Colombeau, Charles, Clochard, Rodier, 2010 pointait la mise en avant des moyens militaires employés par les États Schengen et par l'agence FRONTEX pour gérer (et supprimer ?) les flux migratoires venant des pays du Sud. L'exemple précédent d'une délocalisation de la frontière espagnole sur le territoire mauritanien amène à interroger la cohérence des interventions à la frontière de Nouadhibou en regard de ladite « menace » constituée par la population migrante de la ville. Cette interrogation trouve sa place dans une réflexion plus globale sur l'État de guerre permanent post 11 septembre dans les États du Nord (Bigo, 2005). Nous n'en venons pas à confondre les situations de guerre concrète avec la situation des populations extra-communautaires aux frontières de l'Europe, en revanche les dispositions prises par les États du Nord pour protéger ces frontières relèvent bien de logiques militaires. Les actions menées dans le cadre des politiques migratoires européennes et stato-nationales s'exercent en fonction de la définition de l'immigration comme une menace pour la stabilité et la paix

dans les pays de l'Espace Schengen, rejoignant ainsi la logique de peur suscitée par le fantasme d'une extension des problèmes des pays du Sud vers les pays du Nord (entre autres, mais pas uniquement, par le canal des migrations internationales), impliquant *de facto* l'établissement d'une frontière idéale mais « dure » et activement défendue entre les pays du Nord et les pays du Sud, frontière dont la gestion est entreprise selon les logiques décidées au Nord.

### 5.3.3. *Rapports de force et inégalités Nord/Sud(s)*

La structure des migrations internationales a rapidement évolué au cours de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle et certains anciens pays d'émigration sont aujourd'hui devenus des pays de transit et d'immigration. C'est notamment le cas des pays maghrébins (Mauritanie y compris) qui participent au Dialogue 5+5. Dans ce contexte comment trouvent-ils leur intérêt à coopérer avec les pays européens à la gestion des migrations ? Plus précisément, ces pays deviennent peu à peu les gardes-frontières de l'Europe : pourquoi ? Tout d'abord, le renforcement des frontières extérieures de l'Union Européenne s'inscrit dans des conventions ou programmes pluri-thématiques plus larges concernant également la coopération économique, sociale et culturelle. Ensuite, la gestion restrictive des flux migratoires est souvent associée aux programmes de lutte contre le crime organisé, le trafic d'êtres humains et surtout l'éradication du terrorisme. En outre, l'Union Européenne associe sa volonté de stopper l'immigration à celle des programmes de développement dans les pays d'origine ou de transit (comme moyen de stopper l'immigration). En échange de leur participation à la surveillance des frontières, à l'arrestation des migrants irréguliers et à la réadmission de personnes séjournant sans papier dans l'espace européen, les pays du Sud obtiennent pour leurs citoyens des quotas d'immigration saisonnière (la Tunisie avec l'Italie, le Sénégal, le Maroc et la Mauritanie avec l'Espagne par exemple). Enfin, dans certains cas, la coopération des États du Sud est directement récompensée par une compensation financière comme le montre l'accord passé entre la Libye et la Commission Européenne en 2008 qui stipule le versement à la Libye de 50 millions d'Euros en échange de ses services de gestion des flux migratoires et de la surveillance des frontières<sup>133</sup>. En Mauritanie, le niveau d'investissement espagnol pour le développement a sensiblement augmenté ces dernières années. Les ONG et les projets de développement espagnols se sont multipliés tout comme le nombre des expatriés (malgré un enlèvement de quatre ressortissants espagnols revendiqué par AQMI en novembre 2009<sup>134</sup>). Par effet d'entraînement, la Mauritanie a également attiré quelques nouveaux investisseurs

---

<sup>133</sup> Initialement, cet accord passé en 2010 courait jusqu'en 2013, date à laquelle les 50 millions d'Euros seraient versés à la Libye. Nous ignorons dans quelle mesure la guerre civile, la mort de Kadhafi et la mise en place d'un nouveau gouvernement ont annulé ou non les termes du contrat.

<sup>134</sup> Cela a en réalité donné une raison supplémentaire à l'Espagne d'augmenter son investissement militaire sur le terrain (les services secrets et l'armée française sont également très actifs dans cette zone).

espagnols, touristes mais aussi aventuriers qui viennent tenter de monter une affaire dans le pays, en pensant que les arrangements juridiques et financiers y sont plus aisés qu'en Europe et en espérant qu'ils y sont également plus lucratifs. Venant grossir la population habituelle des marins et pêcheurs espagnols de Nouadhibou, de nombreux espagnols sont venus s'installer à Nouadhibou et à Nouakchott créant des restaurants, commerces, cabinets de conseil ou structures de tourisme, ou encore tentant d'organiser « un business itinérant ». Ces nouvelles mobilités de personnes vers quelques villes mauritaniennes, bien qu'elles soient très minoritaires sont emblématiques de l'extra territorialisation des frontières extérieures de l'Europe. Bien souvent les personnes développent leur activité dans la continuité des pratiques administratives, sociales et juridiques qu'ils connaissaient jusqu'à présent (donc européenne, espagnole) ne tenant pas compte des différences parfois notables entre les juridictions et les cadres sociétaux des deux pays. La déterritorialisation des frontières et l'externalisation de sa gestion en Mauritanie amène donc à une forme de « néo-colonisation » du territoire. Ce terme est à saisir avec beaucoup de prudence et ne renvoie pas à la situation connue entre l'Afrique et la France pendant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle mais implique qu'une population étrangère minoritaire s'implante sur le territoire en inscrivant ses pratiques dans un régime d'exception par rapport aux cadres réglementaires en vigueur dans le pays tout en souhaitant profiter de l'exploitation économique rentable d'une ressource locale.

La mise en place de politiques migratoires restrictives dans les pays du Nord « *informe que l'époque où la régulation de l'immigration s'inspirait des principes de la Charte des Nations Unies consacrant la libre circulation des personnes et le libre changement de nationalité (sans discrimination d'ordre religieux, racial ou culturel), est définitivement close* » (Founou-Tchigoua, 2009, p. 21). Cet auteur parle d'une « *ingénierie de la xénophobie et de la peur de l'étranger* » (*id. ibid.*). Pour lui deux raisons principales ont poussé les États du Nord à ce virage politique : d'une part, l'évolution de la composition sociale de l'immigration, la volonté d'une intégration qui tiennent plus compte de leurs cultures d'origine<sup>135</sup> et la revendication de droits politiques, d'autre part, l'évolution des rapports internationaux Nord/Sud et les « *nouvelles politiques internationales génératrices de chaos dans les régions du monde sous-développée, riches en ressources* »

---

<sup>135</sup> Impliquant l'histoire, la langue mais aussi la religion qui semble être problématique dans un certain nombre de pays.

*naturelles stratégiques*» (*id. ibid.*)<sup>136</sup>. La mise en place de ces nouveaux cadres juridiques constitue une contrainte importante pour les mobilités Sud-Nord mais aussi pour les mobilités Sud-Sud comme le montre l'exemple des migrations ouest-africaines en Mauritanie. Ainsi ces dispositions à l'échelle internationale ont un impact fort sur les pratiques de mobilité à l'échelle locale, endossant un rôle majeur dans la recomposition du paysage migratoire en Mauritanie et à Nouadhibou.

---

<sup>136</sup> Cet auteur fonde son analyse sur le concept de « *sécurité humaine*<sup>136</sup> » pour déplorer l'écart qui se creuse entre les pays européens et les pays ouest-africains à cet égard où le déroulement de la vie ne peut se faire qu'au jour le jour pour une grande partie de la population qui dépend des aléas d'un contexte économique dont le futur est souvent incertain. Dans cette optique, il considère l'Union Européenne comme une « *force hostile* », notamment du fait de ses politiques migratoires restrictives et de l'externalisation de la gestion de ces frontières, qui nuit (entre autres choses) au développement de l'Afrique de l'Ouest et à l'établissement d'un contexte politique, économique et social sécurisé et stabilisé. Il est nécessaire de reconnaître le caractère militant et engagé des théories de cet auteur, mais cela n'enlève en rien à la justesse de son analyse sur l'inégalité des rapports de force entre Nord et Sud.

## Chapitre 3.

# Nouvelles mobilités en Mauritanie : évolution du rapport à l'espace

*« L'Afrique fut à la fois mon révélateur et mon instituteur. Elle m'imposa une coupure culturelle absolue, elle m'apprit à apprendre - comme ferait un enfant - le codage des sociétés et des civilisations, elle m'enseigna les différences et le refus des hiérarchies de races ou de cultures. C'est par elle que j'acquis la certitude que toute richesse humaine se dit toujours au pluriel, et que le singulier nourrit le dogmatisme qui porte en lui la violence totalitaire. »*

George Balandier, *Afrique ambiguë*, 1957.



Les chapitres 1 et 2 ont permis de circonscrire à la fois le contexte des mobilités en Afrique de l'Ouest et de replacer leur évolution contemporaine dans la perspective plus globale d'un accroissement des inégalités entre Nord et Sud, cause et conséquence dans l'espace d'étude d'un durcissement des politiques migratoires européennes. Cette double contextualisation nous permet de présenter de manière plus approfondie la situation migratoire de la ville de Nouadhibou. La réflexion sur le renforcement des contrôles et de la surveillance des frontières extérieures de l'Europe a commencé dès le milieu des années 1990. Pourtant le premier vrai « pic de départs » depuis Nouadhibou ne s'est produit qu'en 2006<sup>137</sup>. L'agence FRONTEX était déjà prête à intervenir quand des opérations furent menées « en urgence » pour tenter d'endiguer les départs, cristallisant ainsi de vastes enjeux internationaux sur des espaces localisés et des temporalités ponctuelles<sup>138</sup>. Les chiffres du « *nombre de migrants illégaux appréhendés par FRONTEX aux frontières maritimes* » montrent une décroissance rapide des arrestations. Aujourd'hui, le nombre de migrants sans papiers arrivant sur les côtes canariennes en pirogue est très réduit. Grâce à des séjours longs et répétés, j'ai pu acquérir une vision diachronique de l'évolution de la situation migratoire à Nouadhibou entre 2006 et 2012. Comment comprendre le contexte et les logiques des départs des migrations piroguières, de l'émergence au tarissement du phénomène ? Comment dépasser l'analyse de l'événement dans une temporalité ponctuelle ? Comment la ville de Nouadhibou s'organise-t-elle face aux brusques changements auxquels elle est confrontée ? Ces migrants qui ne partent plus sont pour une partie d'entre eux encore à Nouadhibou : comment s'insèrent-ils dans une société mauritanienne en plein questionnement identitaire, dans une ville toujours prise entre crise et développement économique, dans une urbanité confrontée à une nouvelle forme de cosmopolitisme ?

Les trois notions clés de l'analyse de l'événement migratoire, de la situation de la ville et de celle des migrants sont le *parcours migratoire*, le *projet migratoire* et le *transit*. Ces notions ont toutes déjà des définitions et des usages plus ou moins précis dans le champ des sciences sociales. Les études sur les migrations ont permis de développer un certain nombre d'analyses autour de ces trois notions et quelques recherches sont encore en cours sur les notions de parcours, d'expérience et de projet migratoires. Un des objectifs de ce travail est de donner un contenu heuristique à ces notions à travers l'étude des pratiques et des représentations liées

---

<sup>137</sup> D'autres « événements migratoires » de ce type se sont produits avant 2006, notamment au Maroc ou en Grèce, mais la réflexion semble en effet avoir anticipé la réalité en Mauritanie. Ces pics d'arrivées de migrants irréguliers font suite à des brèches dans le système de protection des frontières des pays européens. En réalité, l'arrivée de migrants irréguliers en provenance des pays du Sud dans les pays d'Europe date des années 1970. En 1986, Gildas Simon remarquait que « *ces flux non contrôlés se sont fortement amplifiés depuis le début des années 70 et le déclenchement de la crise économique* » (Simon, 1986, p. 26), notamment dans les pays d'Europe du Sud (Espagne, Italie, Portugal, Grèce). Si aujourd'hui, ce sont encore ces pays d'Europe du Sud qui sont d'abord concernés par l'arrivée de migrants irréguliers des pays du Sud, l'origine de ceux-ci a changé. Des années 1970 au milieu des années 1990, ce sont avant tout des travailleurs clandestins maghrébins qui franchissent irrégulièrement les frontières des pays d'Europe du Sud. Aujourd'hui, les migrants sont originaires des pays d'Afrique Subsaharienne, d'Irak et d'Afghanistan et une partie d'entre eux s'arrête dans les pays des périphéries extérieures de l'Europe, comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 1.

<sup>138</sup> De l'ordre de l'événement.

aux migrations vers et à Nouadhibou. Ce chapitre apporte un cadre conceptuel global pour permettre de situer l'analyse et le positionnement théorique au sein du champ des études sur les migrations internationales et plus largement au sein des sciences de l'Homme et de la société. Ce positionnement permettra de présenter et de justifier mes choix méthodologiques. Ceux-ci ont été faits de la même façon que les choix théoriques : après avoir effectué un ensemble de recherches dans plusieurs directions, j'ai « construit en marchant ». Cette démarche s'inscrit avant tout dans une approche compréhensive des phénomènes en vue de dépasser le débat entre des postures de recherches à la fois inductives et déductives<sup>139</sup> en s'appuyant sur un type de méthodologie « transductive » décrite par Lefebvre comme une « opération intellectuelle qui peut se poursuivre méthodiquement et qui (...) élabore et construit un objet théorique, un objet possible et cela à partir d'informations portant sur la réalité ainsi que d'une problématique posée par cette réalité (supposant) un *feed-back* incessant entre le cadre conceptuel utilisé et les observations empiriques » (Lefebvre, 2000, p. 87)<sup>140</sup>. Ces choix seront détaillés dans la deuxième partie du chapitre après avoir situé cette étude dans le champ des recherches sur les migrations. Une fois ces jalons théoriques et méthodologiques posés, je pourrai appréhender de manière plus concrète les démarches de recueil des données, puis conclure le chapitre sur une présentation plus approfondie de la situation générale de Nouadhibou dans le cadre d'une étude sur les migrants ouest-africains.

---

<sup>139</sup> Cf. Popper (1984, pp. 23-27, 282-287) ; Bailly, Béguin (1998, pp. 16-22), Brunet (1997, pp. 220-221).

<sup>140</sup> Il ajoute poétiquement que la transduction « *introduit la rigueur dans l'invention et la connaissance dans l'utopie* » (*id. ibid.*)

## **6. La « mondialisation migratoire » : quelques jalons d'un cadre théorique pour l'analyse des parcours, expériences et projets migratoires ouest-africains à Nouadhibou**

La restitution des cadres théoriques sur lesquels j'appuierai mes analyses des migrations vers Nouadhibou permet de mieux comprendre la situation contemporaine de la ville et du pays dans le cadre de la lutte des pays du Nord contre l'émigration des pays du Sud. Cette analyse passe par l'approfondissement des enjeux de la classification des types de migrations et l'étude du poids du vocabulaire utilisé dans l'analyse des migrations. En effet, ces deux éléments sont lourds de conséquences sur les dispositions politiques à l'égard des migrants et sur les représentations sociales des migrants, élément déterminant du vivre ensemble dans les sociétés. Depuis une vingtaine d'années, certains penseurs<sup>141</sup> des migrations prennent position pour un renouvellement des catégories de l'analyse, une approche en rupture avec les dichotomies établies jusqu'alors : pays de départ/pays d'accueil, migration temporaire/migration permanente, migration de travail/migration de loisir (Simon, 1995). Dans les années 2000, une partie des projets migratoires des personnes qui traversent la Mauritanie à destination ou pas de l'Europe se déroulait dans la continuité des pratiques des générations précédentes qui consistaient à partir gagner de l'argent là où c'était possible et revenir ensuite chez soi pour y construire un foyer, une petite affaire, une famille selon les cas. La réalité des migrations ouest-africaines contemporaines est complexe et les parcours, rarement linéaires, correspondent à des projets en perpétuelle évolution où les itinéraires, les lieux changent au gré des contextes et des opportunités offertes au long des parcours migratoires, mais également sous le poids des difficultés et des contraintes. Ainsi des logiques de mobilités à l'échelle individuelle se trouvent confrontées à des logiques politiques et territoriales opérant à des échelles internationales. Cela marque une évolution des pratiques de mobilités dans toutes les couches de population ainsi qu'une hybridation du contenu sémantique de l'acte de migrer/ de se mettre en mobilité.

---

<sup>141</sup> Ou plus précisément une partie des chercheurs en sciences humaines et en sciences sociales. Les positionnements en sciences politiques et en sciences économiques penchent plus souvent pour un renforcement des catégorisations normatives adéquat pour le conseil politique ou la recherche-action.

### 6.1. *Évaluation des pratiques migratoires et changement de paradigme*

Définir des cadres théoriques a permis d'orienter progressivement mon analyse au cours de ces années de recherche. Aussi, la restitution de cadres théoriques n'a pas ici d'ambition généralisatrice mais elle est directement liée à l'étude des migrations à Nouadhibou. C'est dans le cadre particulier de ce travail que les lignes suivantes prennent sens et non dans le cadre d'une hypothétique théorie générale de la migration. La réalité scientifique est différente de la réalité immédiatement perçue, entre les deux se situe la médiation d'un ensemble théorique construit en cohérence avec l'objet de l'analyse. Ainsi il n'y a pas de vérité en soi et donc la réalité « sur le terrain » ne préexisterait pas à la réalité scientifique d'où procéderait la théorie (ni l'inverse). Réalité de terrain et théorie se co-construisent dans un contexte d'interactions où l'appréhension d'une réalité perçue sur le terrain se fait au prisme des cadres intellectuels de l'apprenti chercheur. La restitution de cette réalité en « objet scientifique » est formée et informée par les cadres théoriques mobilisés par le chercheur. Ceux-ci modèlent également la perception de la réalité du terrain. L'objectif n'est donc pas ici de restituer une épistémologie de la recherche sur les migrations internationales, ni de construire une théorie du projet migratoire, du parcours ou du transit. Ce paragraphe s'attache simplement à décrire et à comprendre globalement les changements de paradigme qui se sont produits au cours de ces trente dernières années dans les études sur les migrations et qui encadrent les réflexions menées dans cette thèse. Comment est-on passé d'analyses plutôt quantitatives, dichotomiques, typologiques et causales à des approches plurielles, temporelles, spatiales et compréhensives ? Comment à la fois les réalités migratoires et les manières de les appréhender ont-elles évolué ?

Jusque dans les années 1990, plusieurs approches ont dominé l'analyse des migrations internationales. On peut grossièrement en citer trois : une approche économique qui distinguait des facteurs *push* et des facteurs *pull*<sup>142</sup>, une approche géographique qui distinguait des espaces de départs et des espaces d'arrivées et une approche plus sociologique qui s'attachait à étudier les facteurs et les modalités de l'intégration des populations immigrées dans les pays développés. Ces trois types d'approches produisaient à la fois une tentative d'explication des causes de la migration et une catégorisation à travers l'établissement quasi-systématique de typologies (la détermination des causes nourrissant elle-même bien souvent la construction des typologies). Les analyses s'articulaient généralement autour de cinq critères : juridique, temporel, directionnel, social et culturel (Dumont, 1995). Selon les auteurs, les approches globales varient mais les critères qui servent à construire les typologies sont le plus souvent équivalents. Ceux de Gildas Simon étaient les suivants : motivations de départ, compétence des migrants, statut juridico-administratif et durée de la migration (Simon, 1995). Ces critères permettaient de créer de nombreuses catégories : migrations d'ouvriers qualifiés,

---

<sup>142</sup> Voir l'analyse de l'approche *push/pull* faite dans le chapitre 2.

migrations illégales, migrations liées au regroupement familial, migrations temporaires ou définitives, migrations des élites, *etc.* Les premières critiques de ces analyses globalisantes furent énoncées dans les années 2000 à travers les limites de la catégorisation classique face à la complexification et à la diversification des phénomènes migratoires qui sont peu à peu reconnues comme deux tendances majeures dans le champ scientifique puis dans le champ politique (ou juridico-administratif). Cette idée suggère alors l'impossibilité d'une catégorisation précise à cause de l'allongement des temps de parcours, de la multiplicité des causes des départs, de la labilité des pratiques en migration. Les cadres de pensée passent alors d'une focalisation plutôt globale et descendante à une approche en terme d'acteurs et d'interactions entre les différents champs de la migration (sociaux, économiques, spatiaux, *etc.*). Ces changements d'approches ne sont pas uniquement liés aux changements des modes des mobilités mais également à des changements majeurs dans les relations entre les États. Le classique changement de paradigme lié à la fin de la guerre froide et à la chute du mur de Berlin est complété par des évolutions politiques issues de la construction d'ensembles supranationaux qui influencent les politiques migratoires et les déplacements des populations. Ainsi depuis les années 1990, la diversification des zones de départ et des espaces de destination constitue l'une des évolutions majeures de la « planète migratoire<sup>143</sup> ». Pourtant à l'échelle globale, on peut distinguer plusieurs grands ensembles qui regroupent des flux cohérents : les flux sud-nord qui représentent un tiers des mobilités globales, les flux sud-sud qui représentent le deuxième tiers, les flux nord-nord en représentent un quart, les flux nord-sud restent relativement minoritaires. Face à ces évolutions, certains ont élargi leur réflexion à des horizons plus compréhensifs et interactionnistes alors que d'autres ont privilégié une recherche-action basée sur les paradigmes de développement ou de contrôle (devant permettre de contenir les migrations) (Guengant, 1996, p. 108). Cela conduit à réfléchir sur le sens et les conséquences des partis pris à travers les différentes approches et le choix du vocabulaire employé.

## 6.2. *Au prisme des nouvelles approches, la pluralité des enjeux politiques et sociaux*

Le paragraphe précédent a mis en évidence le renouvellement du regard du politique et du chercheur sur les migrations. L'émergence d'une pluralité de réalités migratoires s'est naturellement traduite par la pluralité des pensées sur les migrations et petit à petit par un foisonnement du vocabulaire qu'il est désormais nécessaire d'élaguer et de préciser<sup>144</sup>. La « migration », l'« immigration » sont devenues des mots quotidiens du vocabulaire des villes,

---

<sup>143</sup> Expression empruntée au titre d'un ouvrage récent de Gildas Simon (Simon, 2008a).

<sup>144</sup> Nous ne reviendrons pas ici sur l'aspect normatif des analyses anciennes.

des hommes politiques, des institutions internationales. Si bien que les projets de développement sont conditionnés par l'intégration de volet migration, les candidats aux élections locales comme nationales en font des chevaux de bataille de leur campagne. Pourtant certains mots perdent leur sens tant ils sont utilisés dans des contextes différents et souvent à des fins politiciennes. De nombreux chercheurs ont tenté de fonder une sorte d'épistémologie du vocabulaire de la migration. La mise en parallèle des termes utilisés, et de leur détournement, avec les évolutions politiques françaises et européennes et les « événements » migratoires que l'on trouve dans les travaux d'Alain Morice, s'avère à ce titre très intéressante (Morice, 2009 ; Morice, 2011). La difficulté vient de l'ubiquité d'un même vocabulaire dans le champ scientifique, dans le champ politique/médiatique et dans le champ social. Les processus de production et d'évolution du langage semblent être plus rapides que la recherche sémantique et paradigmatique amenant ainsi inévitablement à des situations de flou sémantique.

Le renouvellement des approches classiques des migrations s'est accompagné d'une banalisation des approches pluridisciplinaires. Celles-ci ont largement participé à l'émergence d'un nouveau vocabulaire adéquat au « *changement en profondeur du regard porté sur le domaine des migrations internationales* » (Simon, 2006, p. 9). Cette évolution du paradigme migratoire est marquée par la spatialisation des questionnements, le développement d'une approche intégrée des espaces migratoires, la prise en compte de l'acteur au niveau individuel et un intérêt croissant pour les interactions socio-spatiales à différentes échelles. L'importance des interrogations en terme de spatialité, de territorialité et d'espace entraîne l'apparition des nouveaux termes pour désigner les rapports des acteurs des migrations aux différents espaces de départs, de transit et d'arrivée. La mise en valeur de l'intensification et de la complexification des phénomènes migratoires suscite un intérêt croissant pour les productions matérielles, sociales, économiques, politiques et symboliques liées à la migration. Les termes d'espaces migratoires, de territoires migratoires, d'espaces circulatoires, de territoires circulatoires, d'espaces transnationaux remplacent la vision segmentée en terme d'espaces de départ, de transit<sup>145</sup> et d'arrivée. L'analyse du fonctionnement des espaces concernés par les migrations se fait selon des logiques de dynamiques, d'interactions, de ressources et de capital spatial. L'importance des aspects sociaux de la migration est fortement associée à l'étude de ces dimensions spatiales. Les questions de temporalité, essentielles à l'analyse, n'émergent que plus récemment dans les réflexions, notamment à travers l'étude des pratiques et des représentations, ainsi que grâce à des réflexions plus générales sur les mobilités ou au contraire un resserrement des analyses autour des expériences migratoires. Les approches intégrées des espaces migratoires, développées dès les années 1970 par Gildas Simon à partir des notions d'espaces migratoires (Simon, 1976) et de champ migratoire international (Simon, 1979), ont

---

<sup>145</sup> L'usage du terme transit persiste pour décrire les réalités vécues par les migrants venus du Sud dont les projets sont parfois flous et souvent entravés par des barrières politiques et sécuritaires des pays du Nord. Cet usage persiste également dans le domaine administratif. Nous approfondirons cette question à la fin de ce chapitre et dans les chapitres 5 et 6. Nous chercherons à démontrer que le contenu sémantique du transit a évolué.

permis au cours des années 1990 de préciser les notions de système migratoire (Massey *et al.*, 1993), de transnationalisme (Portes, 1999) ou de territoire circulaire (Tarrus, 1989). Que les approches se fassent en termes de migrations ou de mobilités, les chercheurs abordent les phénomènes en tant que fait spatial total par analogie au fait social total de Marcel Mauss<sup>146</sup>. Les débats internes entre les différentes approches sont souvent issus de facteurs inhérents à l'analyse : des objets très différents, des variations dans les échelles d'appréhension des phénomènes, des carcans disciplinaires sous-jacents. Quelques définitions peuvent nous permettre de nous orienter dans ce débat. L'espace circulaire est défini comme l'ensemble de l'espace pratiqué par les migrants (espace d'origine, d'implantation, de transit, de rebond, de rétention, *etc.*) ; il fonctionne comme un continuum dont les différentes échelles (locales, régionales, internationales) s'emboîtent. Tarrus marque une différence entre espace circulaire et territoire circulaire en insistant sur la dimension sociale de l'appropriation :

*« Tout espace est circulaire ; en revanche, tout espace n'est pas territoire. La notion de territoire circulaire constate une certaine socialisation des espaces supports aux déplacements. Les individus se reconnaissent à l'intérieur des espaces qu'ils investissent ou traversent au cours d'une histoire commune de la mobilité, initiatrice d'un lien social original (...) Cette notion introduit une double rupture dans les acceptions communes du territoire et de la circulation. En premier lieu, elle suggère que l'ordre des sédentarités n'est pas essentiel à la manifestation du territoire ; les normes ainsi produites défont les oppositions entre hiérarchies identitaires tributaires des présences sédentaires, des références au 'lieu' : exit le marquage le plus usuel entre autochtones et étrangers, ethniques parfois ; en somme, tous ethniques et tous autochtones de moments et de lieux, donnés à voir et à vivre en même temps. La mobilité spatiale exprime donc plus qu'un modelage des espaces, de déplacement d'un lieu d'activité à un autre, mais aussi des hiérarchies sociales, des reconnaissances qui donnent force au pouvoir, qui dissimulent aux sociétés sédentaires des violences et des exploitations non moins radicales, mais autres, que l'ailleurs de l'étranger se confond avec l'ailleurs du lieu pour celui demeuré dans l'immobilité de ses certitudes indigènes » (Tarrus, 1989, 189 p.).*

Sans revenir sur le débat concernant le territoire et l'appropriation (déjà abordé dans le chapitre 2), il est essentiel de retenir que la définition de Tarrus apporte plusieurs éléments nouveaux d'une importance majeure. La dimension commune et identitaire qu'il associe aux phénomènes de mobilité constitue aujourd'hui un angle d'approche largement exploité dans les études sur les migrations. En outre, sa conception d'un territoire circulaire *dé-localisé*

---

<sup>146</sup> Cette notion est développée par Marcel Mauss dans son « Essai sur le don » (*L'Année Sociologique*, 1923-1924). En étudiant les cérémonies rituelles d'échange dans les îles du Pacifique et chez les Indiens d'Amérique, Marcel Mauss s'intéresse au don en tant que fondement du lien social. Il remarque alors que cette pratique n'est pas seulement rituelle mais renvoie à différents domaines de la vie sociale (juridique, religieuse, esthétique). L'auteur parle alors de « fait social total », concernant toutes les dimensions de l'humain, donc du social. Pour lui, sociologues et ethnologues, même s'ils sont contraints de segmenter leurs études en différents champs, doivent replacer leur objet au sein du système des éléments enchevêtrés qui forment la réalité (et la complexité) sociale.

rejoint la réflexion sur la réticularité des territoires et introduit l'approche des migrations par les réseaux, les liens, les connections. Ces éléments permettent de lier l'ici, l'ailleurs et l'entre-deux (Gonin, 1997), autant de dimensions jusqu'alors floues, voire ignorées dans l'étude des migrations et qui depuis les années 2000 attirent l'attention des chercheurs pour en comprendre les mécanismes, les permanences et la labilité. Plus ancienne, la notion de champ migratoire a été définie dans le contexte particulier de relations migratoires intenses entre deux pays l'un fournisseur de main-d'œuvre, l'autre demandeur d'une force de travail, notamment dans le contexte européen de la reconstruction d'après-guerre. Le champ migratoire permettait alors d'adopter cette « *approche intégrée des espaces migratoires* » (Simon, 2006, p. 11), évoquée précédemment, et qui inclut d'autres phénomènes que l'unique déplacement d'une population d'un pays à l'autre mais également les répercussions des départs dans les pays d'origine, les conséquences en terme de développement dans les espaces de départ, les transferts d'argent, d'idées et de pratiques, les manifestations politiques et sociales dans les pays de destination et les autres mouvements associés à ceux des travailleurs immigrés (les regroupements familiaux, les retours au pays, les navetanes, *etc.*). L'allongement des temps de parcours et la complexification des espaces migratoires depuis la fin du paradigme du monde bipolaire rend de plus en plus caduque l'utilisation de la notion de champ migratoire du fait de la multiplication des espaces concernés entre pays de départ et pays d'accueil. Le parcours migratoire, du fait de son allongement et de ses multiples ancrages temporaires créateurs d'interactions sociales et spatiales, devient une expérience en soi pour le migrant et non plus seulement un moyen de déplacement, bref instant d'une biographie migratoire, mais également un objet d'étude intéressant pour les chercheurs. À la notion de champ migratoire, je préfère donc celle, plus large, d'espace migratoire qui permet de mener une analyse à différentes échelles et à différents niveaux, ces différentes articulations constituant un des intérêts centraux de la thèse. La mobilité spatiale m'intéresse particulièrement dans le sens que Tarrus lui donne (*id. ibid.*), celui d'un phénomène total où des matérialités spatiales forment et informent les déplacements humains, et réciproquement, dans un ensemble d'interactions sociales, économiques et politiques qui comprend l'immobilité comme partie négative ou comme moment d'une mobilité plus globale.

### 6.3. *Migrations, mobilité, ville et mondialisation*

Les paragraphes précédents ont permis de dépasser l'acception classique et restreinte des migrations en démontrant l'importance de la spatialisation et de la temporalisation des mouvements migratoires. Les avantages des approches permettant d'intégrer la complexité et la diversité des mouvements migratoires s'opposent aux défauts des approches qui segmentent les parcours, les espaces et les temporalités. Ainsi les logiques de l'étude des mouvements migratoires rejoignent celles des mobilités spatiales dans la perspective d'une approche

intégrée et continue du mouvement et du rapport de l'homme à l'espace. Les approches en terme de mobilités sont liées à l'inscription de cette thèse dans un autre champ : celui des études urbaines dans les pays du Sud et plus particulièrement en Afrique (Bertrand, 2006 ; Dupont, 1986 ; Dureau, 1987 ; Dupont et Dureau, 1988 ; Le Bris, 2002). Dans notre approche des mobilités, la ville reste un objet de recherche central à travers une interrogation sur les interactions entre mobilités, espaces et territoires. L'analyse de ces interactions permettrait de dépasser l'échelle individuelle et la dimension monographique de cette étude en cherchant à comprendre comment les mobilités conduisent à l'intégration des territoires dans des dynamiques de globalisation. La tension entre dimensions locales et globales sous-tend en effet une partie des interrogations. Une approche globale des migrations à travers les dynamiques de mobilités et d'ancrage en ville permet d'exprimer « *la tension d'un rapport de plus en plus réticulaire et cosmopolite au monde* » (Bertrand, 2006, vol. III, p. 118). L'idée est pourtant assez répandue que les pays du Sud sont à l'écart des dynamiques de la mondialisation (et plus encore lorsqu'il s'agit de villes secondaires de ces pays). Pour pallier cette vision très bipolaire du monde, certains chercheurs ont évoqué une *mondialisation par le bas* (Portes, 1999 ; Tarrus, 2002) en s'appuyant sur une approche des migrations en terme de transnationalisme<sup>147</sup>. Selon Sassen, on ne peut pas différencier de cette manière des dynamiques de globalisation «par le haut» et «par le bas» (Sassen, 2009). Choisir une de ces deux approches paraît à la fois difficile et peu productif. On ne peut en effet pas nier la distinction claire entre les réseaux officiels qui mettent en mouvement la mondialisation financière et économique pour les privilégiés du monde capitaliste d'un côté et, à l'opposé, un ensemble de canaux plus ou moins légaux et reconnus qui mettent en lien un ensemble de lieux et des personnes à l'écart des privilèges du marché global et en subit plus directement les conséquences néfastes. Pourtant, ne pas considérer les effets globalisant de la mondialisation et traiter à part le cas des lieux touchés par une « mondialisation par le bas » serait à une échelle d'analyse globale (et théorique) comme nier leur intégration à la globalisation du monde. En réalité, les approches de Sassen d'un côté et de Tarrus et Portes de l'autre, procèdent de méthodologies, de champs disciplinaires et d'échelles d'analyse différentes, ce qui leur fait prendre des postures opposées alors même qu'ils souhaitent tous deux montrer que les territoires des pays du Sud participent eux aussi activement à la mondialisation. Cet intérêt pour l'intégration d'espaces *a priori* marginaux dans des dynamiques de mondialisation m'est apparu indispensable dès le début des recherches sur les migrations à Nouadhibou. Le parti pris idéologique que la mondialisation ne passe pas uniquement par des canaux financiers mais est portée par des dynamiques humaines, dont la mobilité constitue un des éléments majeurs, est fortement lié à

---

<sup>147</sup> Voir les définitions du transnationalisme donnée par Tarrus (2002) et Portes (1999)

ce choix<sup>148</sup>. Au premier abord à Nouadhibou, les dynamiques urbaines semblent être animées par des mouvements opposés : des dynamiques formelles liées à l'exportation des produits de la pêche et des dynamiques informelles liées aux petits commerces de consommation, dont une partie est effectuée par des migrants ouest-africains. La distinction de dynamiques de mondialisation « par le haut » et « par le bas » aurait dans ce cas le mérite de rendre visible des logiques qui s'effectuent hors des échanges économiques normalisés par les institutions internationales. Souvent, la distinction se résume à un clivage entre économie formelle et économie informelle, dont la séparation s'avère finalement peu pertinente lorsque l'on s'intéresse aux pays d'Afrique subsaharienne (Steck, 2006). En outre, l'introduction d'une forme d'innovation par des interstices sociaux et urbains, tout comme l'insertion à un pan de l'économie mondiale par des canaux informels n'implique pas nécessairement une mondialisation par la marge<sup>149</sup> mais bien au contraire renforce l'aspect global de celle-ci. À l'échelle urbaine, les dynamiques de mondialisation seront donc abordées de manière globale puisque l'approche monographique a permis d'appréhender autant des canaux d'échanges officiels qu'officiels car le but de cette étude est de saisir les processus migratoires qui ancrent la ville à une échelle globale et non de s'attacher à recenser les différents vecteurs de la mondialisation à l'échelle locale. À l'échelle plus globale des rapports entre l'UE et la Mauritanie (voire toute l'Afrique de l'Ouest) résultant de cette situation migratoire, l'approche en terme de mondialisation prend tout son sens.

Dans la perspective d'une vision non-segmentée des phénomènes, il est apparu logique de s'orienter vers des approches qui considèrent la migration (en tant que mouvement) comme une partie d'un tout. Ce type d'approche est d'autant plus pertinent que les phénomènes migratoires étudiés s'inscrivent dans des logiques d'évolution permanente avec des parcours longs, ponctués de nombreuses bifurcations. Ainsi, une approche à travers la double notion ancrage-mobilité permet à l'analyse de dépasser l'étape de l'arrivée en ville tout en confrontant les pratiques des populations à divers degrés d'insertion dans la ville. En effet, l'acception classique du terme migrant empêche souvent ce type d'analyses, car le migrant est

---

<sup>148</sup> Les remarques de Michèle Leclerc-Olive dans un article de 2002 à propos de la « mondialisation par le bas » sont particulièrement pertinentes : « À l'inverse, il me semble que les pratiques et les projets mis en œuvre et décrits ici relèvent d'un phénomène beaucoup plus innovant qu'il serait réducteur de subsumer sous le terme de mondialisation, fût-ce « par le bas ». D'abord, l'adverbe « par le bas » laisse entendre que l'on puisse faire référence à une hiérarchisation absolue des positions sociales. Ce point de vue largement ethnocentrique ne peut s'accorder avec l'expérience propre des migrants interrogés, qui vivent, selon les lieux, des situations où ils occupent des positions gratifiantes ou non. Ensuite, il apparaît que leurs activités économiques, si elles dérogent aux conceptions traditionnelles, n'induisent pas pour autant une adhésion aux canons de l'économie occidentale et, surtout, elles ne peuvent suffire à caractériser les phénomènes migratoires. Cela induit donc, secondairement, une critique des styles d'analyse des pratiques des migrants. Lorsqu'elle est comprise comme un phénomène porteur de différenciation, la mondialisation est associée à « une distorsion croissante entre la société territorialisée et les firmes et les couches ayant des visées et des stratégies planétaires ». À cette tendance à la globalisation de l'économie, il semble alors que la seule alternative est le repli frileux sur un territoire, condamnant la pensée à rester enfermée dans l'opposition stérile entre le local et le global. » (Leclerc-Olive, 2005, pp. 123-124).

<sup>149</sup> L'expression « mondialisation par le bas » est en effet souvent associée à la conception d'un monde régit par des logiques descendantes des centres vers les périphéries, l'exclusion de certains espaces des manifestations de la mondialisation et l'utilisation forte de la notion des marges (Bensaad, 2005).

d'emblée inscrit dans une temporalité fugace, synonyme de l'exclusion de sa participation au changement urbain. Le couple ancrage-mobilité permet de rendre dynamique l'expérience de la migration (Bertrand, 2011). Envisager des mobiles, c'est ainsi consentir à ces individus le statut d'acteurs du changement urbain, politique et social malgré les incertitudes temporelles liées à leur statut. Le prisme de la mobilité accorde même une place particulière à ces mobiles en tant que vecteur des pratiques et des représentations nouvelles et exogènes par rapport à l'échelle locale (cf. Chapitre 9). Cette prise de position entraîne un certain nombre d'interrogations sur les échelles spatiales et temporelles de l'ancrage et de la mobilité, sur la perméabilité et l'articulation des deux notions et la nécessité d'aborder le contexte socio-spatial dans une temporalité relative. Les approches en terme de migrations et de mobilités ont amené à des analyses assez différentes : alors que les premières semblent plus segmentées, les secondes semblent adopter une vision plus englobante. La définition de la mobilité par Brun (Brun, 1993), en terme de fait social total, ajuste progressivement l'angle de vue de l'analyse de l'échelle macro vers une approche en terme de flux, d'individus, des trajectoires et de logiques de mobilités à une échelle plus fine. La définition développée par Courgeau (Courgeau, 1988) intègre des références à l'espace et au temps. Ces définitions de la mobilité sont issues de méthodologies démographiques qui s'éloignent de mon travail par les méthodes et par les objectifs, mais leur contenu et les éléments qu'elles mettent en avant paraissent incontournables, notamment en terme de processus et de structuration de la réflexion. Ainsi l'alternance entre les termes migrations et mobilités ponctue le texte tout au long de la thèse. Le terme « migrant » est conservé pour sa référence à l'action en train de se faire, le terme « migration » renvoie souvent à une analyse historique l'adjectif « migratoire » fait écho tantôt aux parcours et aux projets, tantôt aux espaces (Simon, 2006). Le champ lexical de la mobilité se réfère quant à lui à l'articulation entre les échelles spatiales du déplacement et la temporalisation des parcours. L'idée de continuité est primordiale, elle se reflète autant dans les choix méthodologiques que dans les partis pris théoriques. À part la notion de mobilité qui reflète bien l'articulation des échelles, la notion de continuum migratoire permet également de faire comprendre la dimension continue et globale qu'impliquent les phénomènes migratoires à l'échelle des individus. Ainsi, le «*continuum migratoire*» (Boyer, 2007) est envisagé comme un tout articulant des phases de déplacement et des phases de stationnement dans l'espace à l'échelle temporelle de la vie d'un individu et à toutes les échelles spatiales possibles. Le continuum migratoire se présente alors comme une série d'articulations entre mobilité et ancrage, les deux notions se construisant l'une part rapport à l'autre. Adopter ce point de vue du mouvement en terme de continuité permet d'analyser tout au long de la thèse à la fois les évolutions des projets migratoires en fonction de la réalisation des parcours migratoires à un niveau micro dans le mouvement, à un niveau meso dans l'immobilité forcée à Nouadhibou, à un niveau macro dans la confrontation des logiques migratoires ouest-africaines avec la construction des politiques migratoires européennes protectionnistes. Les trajectoires de mobilités individuelles (contenant donc des phases de mobilité et d'immobilité), comme approche longitudinale, permettent également d'envisager une analyse transversale des

interactions entre mobilités et espaces urbains, à l'échelle de la ville de Nouadhibou. Cette approche en terme de continuité a déterminé un bricolage méthodologique qui, après quelques balbutiements quantitatifs, s'articule autour de la monographie et du récit de vie.

Avant d'aborder la construction d'une méthodologie en adéquation avec l'objet d'étude et la réflexivité qu'elle entraîne, il convient d'approfondir la définition du couple dialectique ancrage-mobilité qui constitue un maillon important de notre analyse. La mobilité peut s'envisager à plusieurs échelles<sup>150</sup> : celle des migrations internationales (Nord-Sud, Sud-Sud lointaines, Sud-Sud de proximité, *etc.*), celle des migrations internes, celle des mobilités résidentielles et celle des mobilités quotidiennes. À ces niveaux classiques de l'analyse, s'ajoute une nouvelle dimension : celle de la mobilité projetée<sup>151</sup> (à travers les projets migratoires, les représentations et le capital social). Dans un sens classique, l'ancrage est souvent considéré comme une sédentarisation et une insertion urbaine marquée par l'accès au sol. Ces deux notions sont à relativiser et à transformer dans un sens qui convient mieux à la réalité très labile des mobilités expérimentées à travers les parcours migratoires vers Nouadhibou : ainsi la sédentarisation serait plutôt entendue ici comme une installation ou une résidence et l'insertion urbaine serait plutôt marquée par l'accès à la ville, associée aux caractéristiques du logement, à la perception de la ville, aux réseaux mobilisés et aux pratiques de mobilité (quotidienne) dans la ville. Une approche dynamique et continue permet de dépasser l'analyse en terme de flux et stocks de migrations qui établissent à un moment  $t$  le bilan des personnes présentes dans un lieu. Cela implique de dépasser la conception de la migration comme une succession d'étapes entre mouvement et installation et il paraît plus judicieux de s'intéresser à la continuité entre ces deux états en ne considérant non pas une rupture entre des étapes distinctes mais les migrations (ou les mobilités) comme un tout articulé. « (...) *En partant de l'hypothèse que les différentes formes de mobilités (comme d'immobilité) s'articulent les unes aux autres ; non seulement il n'y a pas de rupture entre l'une et l'autre des mobilités, mais elles ne prennent sens que les unes par rapport aux autres* » (Boyer, 2007). La mobilité est en effet définie par rapport à l'immobilité (ou à l'installation) à une échelle individuelle. Il apparaît pertinent de ne pas isoler l'une de l'autre. Un jeu dialectique s'effectue alors entre l'ancrage et la mobilité. L'ancrage permet une mobilité projetée qui a une autre échelle de temps deviendra peut-être effective (c'est le passage du projet au parcours migratoire). La mobilité contient toujours en elle un part d'ancrage et une part de projection (on vient de quelque part et on part vers d'autres endroits). Le jeu des échelles change la relation en permanence. Cela permet alors de consacrer une attention particulière à l'analyse des parcours et de leur spatialité.

---

<sup>150</sup> L'emboîtement de ces échelles d'analyse les unes dans les autres permet de dépasser la segmentation de l'approche classique des migrations. Les distinctions faites sont donc avant tout des niveaux d'analyse et non pas des catégories.

<sup>151</sup> Cette mobilité projetée constitue un élément fondamental du projet migratoire et des interactions entre projet et parcours.

Les termes de migration et de mobilité sont donc issus de deux champs réflexifs différents mais dont les objets se rejoignent souvent. Je partage des approches propres à ces deux postures différentes, chacune comportant ses intérêts et ses défauts. Le bricolage théorique précède donc le bricolage méthodologique puisque chacune de ses approches apporte une analyse avant tout centrée sur la continuité du mouvement et des pratiques, les liens entre les différentes échelles de l'analyse et la matérialité des objets d'étude.

## 7. Méthodologie de la recherche et terrain d'enquête

### 7.1. *La construction d'une méthodologie : des hésitations de méthodes vers le récit de vie*

#### 7.1.1. *Choix méthodologiques, présupposés théoriques et inconscient collectif*

Cette recherche de doctorat fut une lutte constante entre un raisonnement hypothético-déductif qui a fortement marqué mon éducation intellectuelle et une proximité avec le terrain qui me poussait vers un cheminement plus inductif. Ainsi, dès le début l'approche du terrain s'est effectuée dans une tradition compréhensive plus proche de méthodes qualitatives que quantitatives, mais l'appel de la rationalisation scientifique à la formulation d'hypothèses dont je pourrais tester la validité avec une méthode de recueil de données empiriques très structurée a souvent mis en doute la pertinence du bricolage méthodologique progressivement mis en place en vue d'appréhender au mieux l'expérience de migrants en transit à travers leurs parcours vers un espace garde-frontière des mondes migratoires. Ainsi, la formulation d'une problématique clairement énoncée en amont de la phase d'enquête a toujours constitué un obstacle difficile à surmonter dans cette recherche. Le but de l'étude et les méthodes mises en place pour y parvenir tend bien vers la compréhension interne de l'objet d'étude<sup>152</sup>. L'enquête se tourne en effet vers une réalité socio-spatiale peu connue en amont de mon étude et au sujet de laquelle les préjugés sont nombreux. C'est en effet autour de ce thème que s'est cristallisée la problématique de travail qui a animé les recherches de terrain comme la réflexion théorique. L'appréhension d'une réalité sensible, d'une situation concrète : celle de migrants ouest-africains à Nouadhibou, s'est trouvée confrontée à un traitement politique, médiatique et parfois scientifique en décalage (celui de la construction d'une représentation du migrant comme menace à un quelconque ordre établi, dont il faudrait limiter la mobilité voire le contraindre à l'immobilité dans son espace d'origine). La confrontation de ces deux réalités (ou des deux appréhensions d'une même réalité) : la situation des migrants dans la ville de Nouadhibou d'une part et la représentation qu'en ont les acteurs sociaux et institutionnels dans la société d'accueil ou dans la potentielle

---

<sup>152</sup> Par opposition à l'explication par des facteurs extérieures, même si le but de cette thèse n'est pas d'opposer les deux approches, l'une et l'autre se complétant.

future société d'accueil (au sens large puisque les mesures politiques prises par l'UE montrent bien que même lorsque les migrants sont encore en territoire africain, les pays de l'UE se considèrent comme future société d'accueil potentielle) d'autre part, sont au centre de la problématique de cette thèse. A posteriori, la méthodologie reconstituée se présente assez conformément à une tradition ethnosociologique. Dans un premier temps, des entretiens avec des informateurs ont été complétés par une étude monographique du terrain. Ensuite, une longue période d'immersion en Mauritanie a permis de mettre en place le recueil d'entretiens informatifs complémentaires et de récits de vie d'une part, de multiples observations d'autre part et enfin une étude par questionnaires pour permettre d'aborder la compréhension de phénomènes complémentaires dont les entretiens et récits de vie nous avait laissé supposer la particularité. Deux grands thèmes se côtoient à travers ces différentes méthodes de recueil des informations : celui du parcours migratoire et de la compréhension des mécanismes qui participe à sa construction et celui de l'appréciation particulière de ce moment précis du parcours qu'est le séjour à Nouadhibou. Plusieurs raisons procèdent de ces choix. Étudier les parcours migratoires de façon rétrospective est apparu comme la seule solution possible en accord avec une méthodologie de type ethnographique, qualitative et proche du terrain. Le choix de la méthodologie et celui du terrain se sont confortés réciproquement au fur et à mesure de l'avancée des recherches, chacun déterminant peu à peu l'autre. L'espace est fortement marqué par l'incertitude des mobilités. L'intérêt pour cet espace-temps indéfini des mobilités renforce ce choix de terrain au départ hasardeux alors que, les séjours à Nouadhibou se multipliant, les thématiques de la labilité des mobilités, de l'incertitude des parcours et de l'évolution des projets migratoires parallèlement à l'expérience migratoire me parurent de plus en plus intéressantes. La ville regroupe une grande concentration de migrants, ce qui facilite le travail de recueil de l'information mais surtout la ville, comme espace de rétention et de transit, constitue un moment particulier du parcours migratoire, celui où se fait le choix, celui où l'opportunité, le hasard et la contrainte se conjuguent pour construire les bifurcations biographiques des récits de vie et les bifurcations spatiales des parcours migratoires. Ces éléments se sont constitués comme des points d'achoppement de la problématisation des mécanismes de construction progressive des parcours. Ainsi, Nouadhibou, ville où la labilité des parcours est mise en exergue, notamment à cause de l'allongement subi des séjours à cet endroit, constitue un terrain idéal pour étudier à la fois les parcours des migrants ouest-africains vers le Nord et leur intégration dans cette ville « garde-frontière ». La troisième thématique de cette étude, plus présente dans les recherches théoriques et bibliographiques, à travers des documents institutionnels et chiffrés notamment, est celle des politiques migratoires européennes et mauritaniennes. En effet, depuis une dizaine d'années, la recherche militante met en avant la création d'espaces garde-frontières aux portes de l'UE. Au départ, derniers points de passage d'une UE dont le durcissement des frontières extérieures fut croissant depuis les années 1990, ces espaces sont devenus des forteresses gardiennes de l'imperméabilité des frontières européennes. Lorsqu'ils sont situés dans « des pays tiers » (selon l'expression consacrée par l'UE), ces espaces mettent en contact direct une population

de migrants non-européens avec la frontière délocalisée d'une « Europe forteresse ». L'étonnement qui donne lieu à cette thématique de recherche procède cette fois de l'influence de la politique migratoire européenne sur les structures spatiales, institutionnelles et juridiques dans les pays confrontés à la situation décrite précédemment. Cette thématique rejoint celle déjà évoquée de l'intégration à la globalisation de territoires qui pourraient en être *a priori* jugés à l'écart de celle-ci. Deux dynamiques procèdent donc à cette intégration : d'un côté des dynamiques Nord-Sud qui alignent les régimes juridiques et institutionnels des pays du Sud sur ceux du Nord ; de l'autre, des dynamiques Sud-Nord portées par les migrants qui résistent<sup>153</sup> à ces barrières frontalières par leur pratiques migratoires.

### 7.1.2. Retour sur une impasse méthodologique

La méthodologie et la problématique sont construites parallèlement dans une hybridation entre les deux approches inductive et hypothético-déductive. Si *a posteriori*, l'élaboration d'une méthodologie transductive, faite d'itérations permanentes entre terrain et théorie, paraît parfaitement adaptée au traitement du sujet, elle ne l'était pas *a priori*, notamment parce que sa construction pose de nombreux problèmes conceptuels. La recomposition progressive de la méthodologie au fil de la réflexion fait elle-même partie de ce processus itératif, amenant à une bénéfique réflexivité méthodologique. En pratique, le cours de la recherche est ponctué d'hésitations et d'impasses méthodologiques. Le retour sur certaines de ces impasses m'a permis de reconnaître l'importance d'ordonner *a posteriori* le cheminement méthodologique qui a été le mien afin de faire progresser l'analyse des données en concordance avec l'approfondissement des recherches théoriques. L'impasse méthodologique évoquée dans ces lignes s'est déroulée pendant la première moitié de la chronologie de mes recherches et a finalement permis d'aboutir au « bricolage méthodologique » décrit dans le paragraphe suivant. Suite à une exploration assez approfondie du terrain (monographie spatiale, quelques récits de vie auprès des migrants et plusieurs entretiens avec des informateurs), j'ai ressenti un besoin d'organisation et de clarification afin d'aboutir à la formulation d'une problématique précise. Certaines influences méthodologiques<sup>154</sup> m'ont amenée à m'intéresser aux biographies migratoires. La problématisation de ma recherche s'organisait alors autour de l'analyse des parcours migratoires conduisant à Nouadhibou sans pour autant être terminés. Je recherchais donc des éléments méthodologiques et conceptuels qui me permettraient d'analyser des trajectoires

---

<sup>153</sup> Le vocabulaire de la résistance n'est pas ici utilisé dans le sens fort d'une revendication politisée même si cette migration peut en effet bien être considérée comme une revendication des populations du Sud à bénéficier elles aussi des avantages liés au développement économique des pays du Nord.

<sup>154</sup> J'ai suivi en parallèle de ma deuxième année de thèse les enseignements d'une formation orientée vers la géographie quantitative (statistiques, analyse spatiale, SIG, cartographie, bases de données).

spatiales mouvantes dans un temps long. Les écrits du GRAB<sup>155</sup> m'ont semblé particulièrement pertinents et adaptés. Un problème subsistait : je n'avais pas les moyens financiers ou humains pour mettre en place une enquête à la hauteur d'une analyse multi-situé des mobilités en train de se faire. Pour résoudre cette difficulté, je pris le parti de mettre en adéquation objet et méthode en statuant qu'en adaptant les principes de méthodes quantitatives à des enquêtes d'ampleur moindre, on gagnerait en précision dans les enquêtes qualitatives. Je garderais des approches quantitatives la rigueur et la structure et des approches qualitatives le souci du détail et l'attention portée à chaque enquêté. J'entrepris donc de construire de multiples documents : matrices biographiques et questionnaires auxquels j'insérais de nombreuses lignes et questions pour compenser le petit nombre d'enquêtés par un grand nombre d'informations. Les informations recherchées se concentraient autour de deux problématiques : celle du parcours migratoire et celle de l'insertion urbaine des migrants « en transit » à Nouadhibou. Les méthodes biographiques (mises en place par les démographes) mettent l'accent sur la possibilité de comparaison des échelles géographiques de la mobilité, un point qui paraissait essentiel dans mon étude puisque je souhaitais découvrir des liens entre les parcours migratoires et les pratiques urbaines des migrants à Nouadhibou. D'autre part, l'accent mis sur les temporalités dans les analyses des démographes et des géographes utilisant ces méthodes m'apparaissait comme une solution adéquate et surtout concrète au problème de la temporalité des parcours dont je peinais à saisir la matérialité. De la même façon, cela apportait une solution à la prise en compte de données contextuelles que j'ignorais comment articuler aux parcours individuels. J'acceptais alors de confondre en une seule et même démarche approche biographique et méthode biographique, attirée par l'analyse de l'intégration de l'étude des individus à celle des processus collectifs. J'ai naïvement cru que la construction d'une telle thèse me permettrait d'arriver à une théorie du métissage entre approche qualitative et approche quantitative. Ainsi, la réflexion sur les possibilités de tirage aléatoire dans les quartiers densément peuplés par des migrants a été suivie par la constitution d'un modèle conceptuel de données (au sens de modèle d'analyse pour l'élaboration d'une base de données informatisée) appelé « base parcours-transit »<sup>156</sup>. Si le modèle conceptuel de données n'a finalement pas été utilisé à la création d'une base de données qui pourrait créer des connections statistiques entre les différentes thématiques de mes enquêtes, l'avantage de la construction d'un modèle conceptuel de données a permis d'organiser graphiquement les liens entre les multiples éléments d'un ensemble dense et complexe de données de nature et de formes diverses. Le faible nombre d'enquêtés et la complexité de la réalisation informatique d'un tel modèle ont rendu le projet à la fois difficile et inutile à réaliser en tant que tel. Cette tentation pour l'automatisation du traitement des données et l'ambition modélisatrice n'ont

---

<sup>155</sup> Le GRAB est le Groupement de recherche en analyse biographique, il a contribué à la publication de plusieurs ouvrages et articles concernant l'analyse biographique de données quantitatives, il regroupe essentiellement des démographes et des géographes (cf. Bibliographie).

<sup>156</sup> Ce travail a même fait l'objet d'un mémoire (*Constitution d'une base de données spatialisée pour l'analyse exploratoire d'itinéraires de migrants africains à Nouadhibou*) pour l'obtention du DU SIGmage de l'Université de Poitiers dont j'ai suivi les enseignements à ce moment-là.

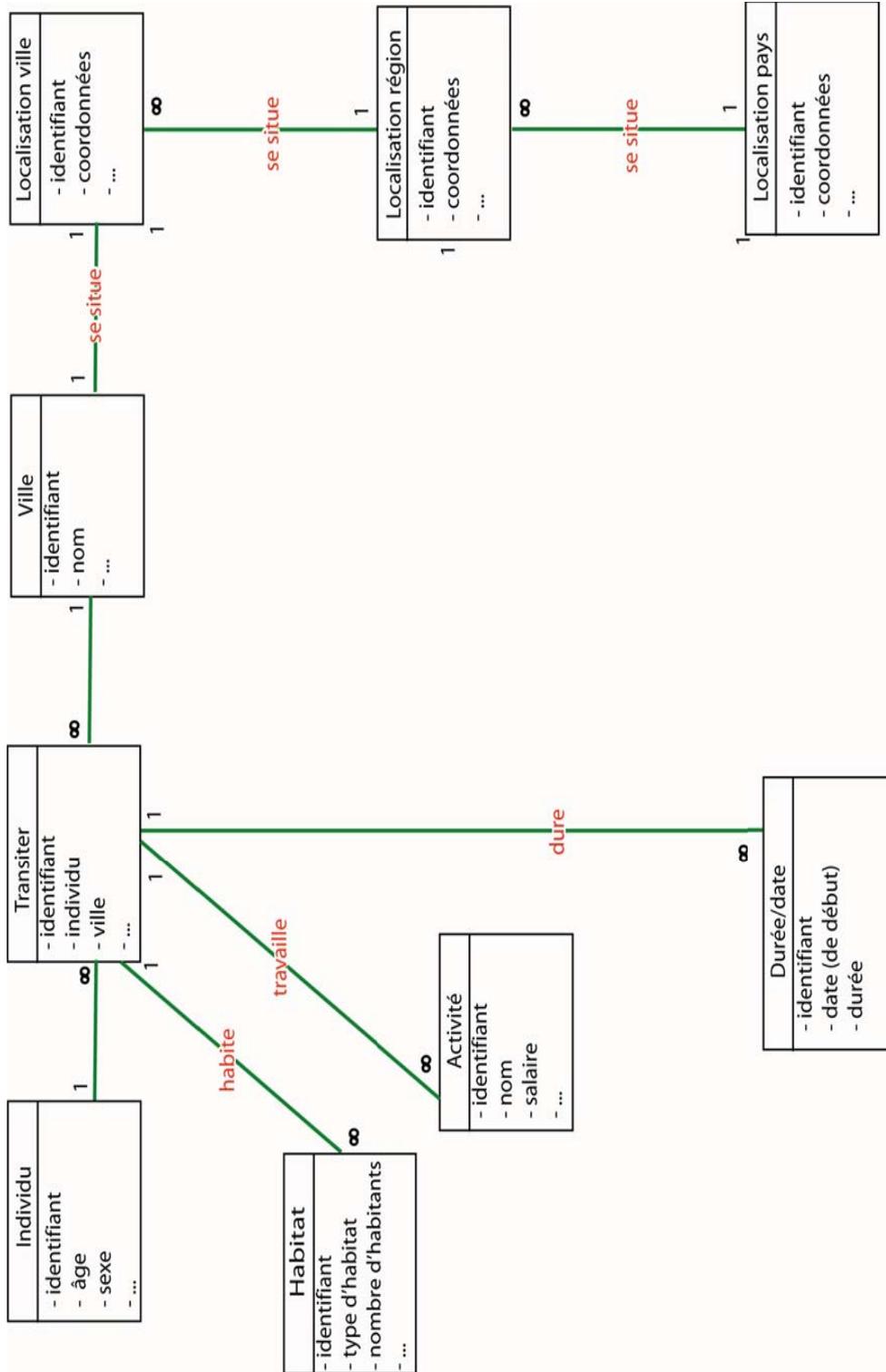
pourtant pas été totalement vaines. En effet, si à cette période le recueil des données n'en était qu'à ses débuts, j'avais déjà dans mon arsenal quelques entretiens, quelques récits de vie, quelques questionnaires, des données institutionnelles, des statistiques sur la structure économique et sociale de la ville. Ces données représentaient une somme importante d'informations hétéroclites et la construction d'un modèle de données m'a permis de les recenser, de les hiérarchiser et de les relier entre elles, mais également d'y donner une valeur temporelle. Une fois le projet abandonné, le modèle de données (conjugué à l'augmentation progressive de ma connaissance concrète du terrain) a également permis d'effectuer un tri dans le type d'informations sur lequel je souhaitais me focaliser à la fois dans le recueil et plus tard dans le traitement. En effet, le traitement informatique dans une base de données nécessite, grâce au modèle conceptuel de données, de lister, de définir et de détailler les critères de la moindre information recueillie (cf. Fig. 22, p. 168). Finalement, cette étape correspond à la schématisation graphique de l'articulation complexe de l'ensemble des éléments abordés (ou que j'ai souhaité aborder) au cours de cette recherche (cf. Fig. 23, p. 169).

Les figures 22 et 23 présentées dans les pages suivantes ont été conçues à partir d'une méthode d'organisation des informations issues du monde informatique (MERISE : Méthode d'Etude et de Réalisation Informatique du Système d'Informations). Le concept repose sur une approche globale fondée sur le dialogue entre les utilisateurs d'une structure et ses informaticiens. Il fonctionne selon des principes de normalisation permettant le développement technique. Ce développement est mené en trois étapes : le modèle conceptuel de données, le modèle logique de données et le modèle physique de données. Nous n'avons reproduit ici que les modèles conceptuels de données basée sur deux ensembles d'information « modèle parcours -enquête » (cf. Fig.22, p. 168) et « modèle parcours-tranist » (cf. Fig. 23, p. 169). Le modèle conceptuel de données en un schéma qui modélise les relations entre les différentes entités (objets permettant de regrouper de manière homogène plusieurs individus) qui participent au fonctionnement du modèle. Pour construire ce schéma, il faut :

- identifier les entités
- identifier les interactions entre les entités
- identifier les relations entre les entités
- définir les entités en inventoriant les attributs de chacune
- définir la nature des relations et des attributs de chaque entité
- définir le sens et la quantité des relations entre entités.

Le but de cette opération est de pouvoir coder le fonctionnement d'un système afin de la modéliser dans un modèle logique (modèle logique de données) dans un premier temps puis dans un modèle informatique (modèle physique de données) qui permet d'analyser les liens de causalité multiples entre les attributs.

Figure 22 - Modèle conceptuel de données « Parcours-Enquête »





### 7.1.3. *Le bricolage méthodologique : s'orienter vers des méthodes ethnographiques*

L'hésitation entre approches quantitative et qualitative n'est pas le seul tâtonnement qui ait ponctué mes recherches. L'horizon des concepts purement géographiques m'a paru peu adapté à l'objet de mes recherches, c'est alors aux frontières de la démographie, de la sociologie, de l'anthropologie, des sciences politiques, de la psychologie ou encore de l'histoire que j'ai pu trouver et mélanger différents concepts et méthodes me paraissant pertinents pour traiter les questions relatives aux parcours migratoires vers Nouadhibou. Cette démarche est largement portée par le contexte actuel qui pousse les sciences humaines et sociales vers l'inter-, la pluri-, la transdisciplinarité. Je ne prétends pas fonder l'épistémologie d'un nouveau champ de recherche aux méthodologies plurielles pour l'étude des espaces et des sociétés mais j'avoue que ce climat de mélange disciplinaire et méthodologique a pleinement profité à ma recherche. En réalité, ce bricolage méthodologique existe depuis bien longtemps et c'est une des qualités (parfois qualifiée de défaut) de la plupart des géographes autant qu'un élément essentiel de l'histoire de la sociologie. Évoquer le bricolage méthodologique, c'est se référer plus ou moins explicitement à la sociologie américaine des années 1920-1930. L'École de Chicago s'est inspirée à la fois de méthodes ethnologiques et de notions issues de la biologie et de la botanique pour renouveler radicalement la sociologie de son époque en développant son aspect empirique (par opposition à la sociologie théorique). Le bricolage méthodologique consiste à hybrider différentes méthodes de recherche (propres à des disciplines différentes par exemple) afin de cerner son objet sous différents angles pour mieux en saisir l'intelligibilité. Le recours à différentes méthodes issues de plusieurs disciplines fait écho à une volonté de coller au plus près à l'objet de recherche. La composition d'un bricolage méthodologique s'est faite dans une optique compréhensive marquée par le recours à des méthodes ethnographiques et proches de certains courants sociologiques. Les difficultés liées à la nature du sujet des enquêtes ont contribué à nourrir ce choix. En effet, recomposer des parcours migratoires et comprendre leur construction progressive nécessite de recueillir des éléments précis, souvent personnels et intimes. La nécessité d'établir un lien et un échange avec mes interlocuteurs s'imposait. Ancrer ces parcours migratoires dans le vécu des acteurs de la migration me semblait être un élément essentiel de cette recherche. Les approches monographiques et biographiques sont bien adaptées au traitement de sujets difficiles pendant les enquêtes de terrain. Le temps qui permet d'établir la confiance nécessaire à l'interviewé pour se livrer fait en outre écho à l'importance que j'accorde à l'étude des temporalités dans les parcours migratoires. Le principal argument du bricolage méthodologique reste l'adaptation des méthodes à l'objet et au terrain de recherche plutôt que le respect de carcans disciplinaires. Ce parti pris se rattache aux méthodes d'une ethnogéographie<sup>157</sup> développée comme une approche souple pour appréhender la compréhension des phénomènes étudiés par la géographie culturelle. En effet, cette méthodologie bricolée qui prend soin d'approcher son objet de façon compréhensive plus

---

<sup>157</sup> Voir Bonnemaison(1999) Claval, Singaravelou (1995) ;

qu'explicative s'inscrit dans une évolution historique et épistémologique de la géographie. Ainsi, les récits de vie ont été complétés par une étude statistique des travailleurs et des marchés des entreprises de pêche, par des observations et des cartographies urbaines et par une série de questionnaires pour préciser les pratiques et les représentations spatiales des migrants à l'échelle de la ville. « *Une recherche fondée sur l'étude approfondie de quelques récits mobilise souvent d'autres sources, d'autres matériaux, éventuellement quantitatifs... Cependant c'est en analysant la cohérence interne à chaque récit, en les comparant, qu'il est véritablement possible de traiter de la complexité du social, d'explorer les dynamiques contradictoires des sociétés contemporaines en essayant de sortir des oppositions dichotomiques, d'articuler reproduction et transformation, déterminismes sociaux et logiques des acteurs, individuation et individualisation.* » (Veith, 2004, §30-39). Cette citation illustre bien la répartition du travail méthodologique de cette thèse, le temps et l'attention consacrés au recueil et à l'analyse des récits de vie et des observations sont sans égal de ceux consacrés aux questionnaires.

## 7.2. *Une approche sensible du terrain : s'immobiliser pour mieux comprendre la mobilité des autres*

### 7.2.1. *Une longue immersion sur le terrain : s'ancrer à Nouadhibou*

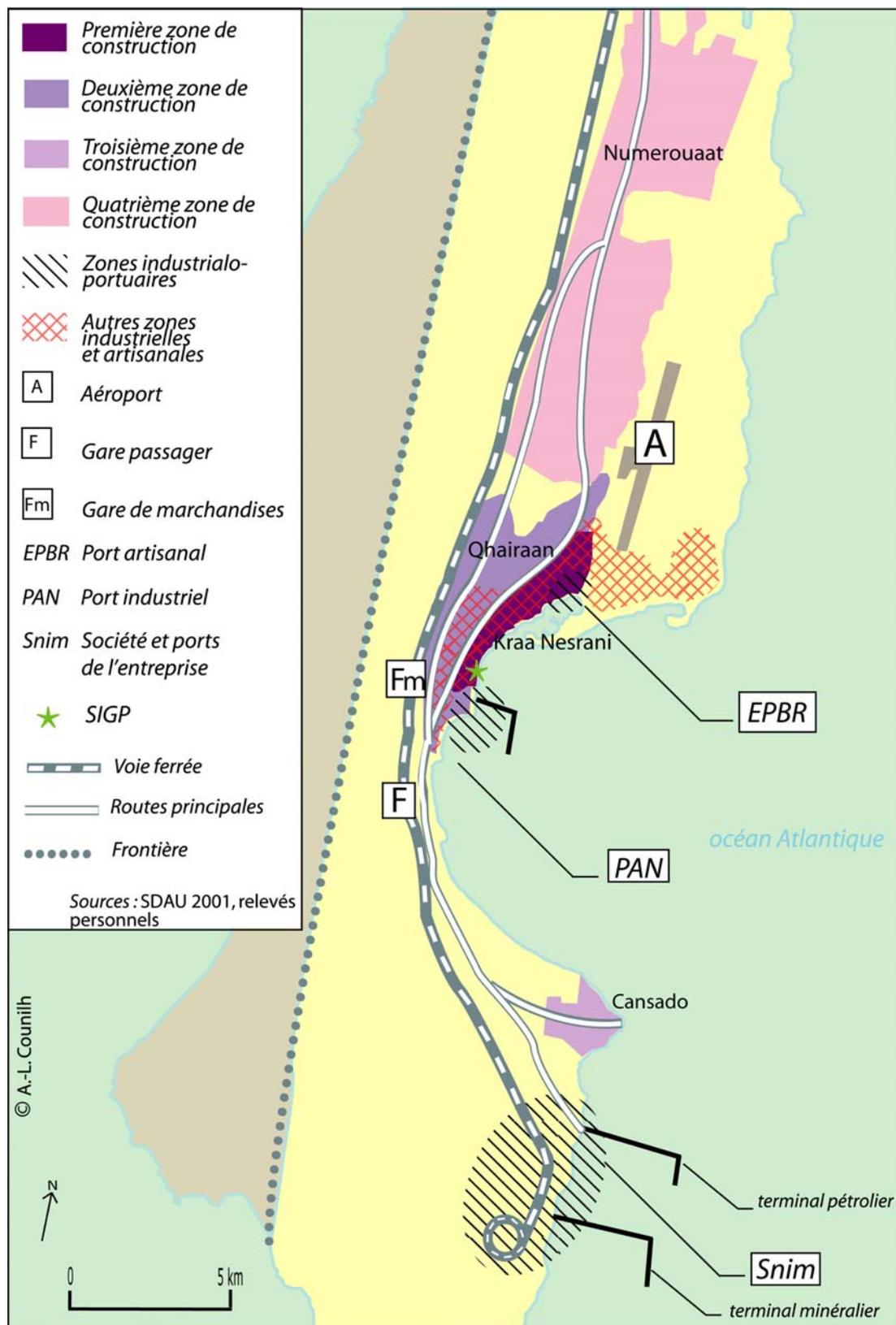
La lenteur à construire une méthodologie hybride s'ajoute à l'imbrication des différents niveaux de compréhension de l'objet de recherche, à l'interaction des différents espaces de référence et à la multiplication des acteurs. Ces éléments imposèrent une immersion longue sur le terrain. En permettant de s'accoutumer aux temporalités, aux spatialités de la ville et aux mœurs mauritaniennes, le chercheur se fait reconnaître comme un acteur parmi d'autres dans cette ville. Cette mise en visibilité du chercheur et de son travail me garantissait paradoxalement un certain anonymat et une certaine tranquillité dans un milieu où mes enquêtes avait été largement troublées par l'afflux de journalistes et de chercheurs survenu entre 2006 et 2007 suite au pic de migrations piroguières vers les îles Canaries. Cela rejoint la question sensible de la perturbation induite par la présence du chercheur. Mon statut « d'étudiante » réalisant un travail universitaire me faisait bénéficier d'une certaine empathie de la part des autorités et des personnes ressources. Ma situation de résidente à long terme à Nouadhibou me permettait de comprendre une partie du sentiment d'étrangeté des migrants ouest-africains et ceux-ci montraient généralement peu de méfiance à mon égard, assimilant un peu ma situation d'étrangère à la leur (même si enquêteur et enquêté demeuraient tous deux conscients que leurs situation n'étaient pas comparables). En outre mon statut de jeune femme seule dans un pays étranger entraînait souvent de la part des migrants une grande bienveillance et une grande gentillesse à mon égard (eux-mêmes ayant fait l'expérience de la solitude dans le voyage et du déracinement face à leur famille et leur culture d'origine). Cette empathie a grandement participé au bon déroulement de mon travail de récolte de données

personnelles et d'histoires de vie parfois douloureuses et difficiles à raconter. Si à long terme, ce statut d'étudiante-jeune femme seule a facilité la récolte d'informations, il a dans un premier temps posé plusieurs problèmes, notamment la difficulté d'obtenir des informations de qualité de la part des informateurs officiels (administrations, police, *etc.*). Longues furent les heures à attendre à l'ombre d'un magasin ou dans le recoin d'un bureau vide des rendez-vous qui n'eurent jamais lieu. La longue durée de ma présence sur le terrain m'a permis au fur et à mesure d'anticiper les mauvais rendez-vous, de mieux saisir l'ambiguïté du comportement de mes interlocuteurs, de comprendre le deuxième degré du sens de leurs propos. J'y ai appris l'attente et le silence qui m'ont parfois conduite à des découvertes inattendues ou à des entretiens spécifiques que je n'avais pas programmé (le récit d'un départ en pirogue par exemple). Tous les entretiens ont été menés en français ou en anglais mais l'acquisition de quelques bases de *hassaniya*, de quelques mots de *pulaar* et de *wolof*, de quelques expressions typiques de Côte d'Ivoire et mes voyages dans quelques autres pays ouest-africains m'ont peu à peu permis de faire accepter mes questions et d'obtenir des réponses intéressantes et plus développées. Je communiquais les signes qui montraient ma connaissance des subtilités du langage ou d'autres marqueurs identitaires d'un groupe et cela facilitait mon acceptation et donc le partage de récits intimes par les membres du groupe.

Ce long séjour sur le terrain s'est réparti en trois phases de durées inégales. Les mois de juillet et août 2006 ont été consacrés à une recherche exploratoire sur les migrations vers les îles Canaries et à la découverte de la ville ; les mois de février et mars 2007 ont été consacrés à une enquête sur les acteurs de la pêche et sur leurs liens avec les migrations des Ouest-africains à Nouadhibou d'une part, leur ancrage dans la mondialisation d'autre part. Enfin un séjour de juillet 2009 à février 2011 a permis de mettre en place la plus grande partie des enquêtes s'articulant autour d'entretiens libres, d'entretiens semi-directifs (avec des migrants et des personnes ressources), d'une enquête basée sur une matrice biographique, d'un questionnaire sur les pratiques et les représentations spatiales, d'observations générales des pratiques spatiales des migrants dans la ville et d'observations ciblées sur les pratiques de mobilité à travers les taxis conduits par des étrangers et de promenades commentées dans le centre ville. J'ai mené jusqu'en septembre 2013, un suivi et une analyse de la presse sur les questions migratoires à Nouadhibou et j'effectue également un suivi de quelques enquêtés sur les réseaux sociaux jusqu'au moment de l'écriture de ces lignes. Ces différentes phases du recueil de données s'articulent entre elles et se sont construites en résonance au fur et à mesure. Les enquêtes menées en 2006 et 2007 m'ont permis d'avoir une vision assez précise du profil des migrants à Nouadhibou ainsi qu'un aperçu de la diversité de leurs projets migratoires d'une part. D'autre part, cette première approche du terrain a permis de mieux circonscrire la place des migrants ouest-africains dans le fonctionnement économique et de la structure spatiale de la ville. J'ai ainsi pu déterminer que le nombre des migrants en provenance d'Afrique de l'Ouest avait fortement augmenté depuis 2005 suite à l'ouverture d'une route migratoire vers les îles Canaries. Les profils des migrants apparaissaient assez

variés même s'ils avaient en commun d'être majoritairement masculins et âgés de 17 à 35 ans. Les projets migratoires apparaissaient eux aussi assez variés, opposant des migrants qui ne restaient que quelques semaines à Nouadhibou et embarquaient directement sur les pirogues à destination des îles Canaries, aux nouveaux arrivants qui découvraient que la route migratoire était faite de petites pirogues où s'entassaient des dizaines de personnes et qui préféraient s'installer à Nouadhibou quelques temps afin chercher une autre solution pour aller en Europe ou un autre endroit où gagner de l'argent et enfin une catégorie d'étrangers présents avant 2005, souvent plus insérés dans la ville, ayant une famille et n'ayant pas le projet de partir de Nouadhibou avant l'âge de la retraite. D'un point de vue économique, il apparaissait assez clairement suite à l'étude de 2007 que la mer constitue le principal moteur du dynamisme de la ville, la pêche artisanale et industrielle constituant l'essentiel des ressources de la ville avec la SNIM. L'importance de ces deux secteurs industriels entraîne le dynamisme d'une économie tertiaire informelle de petits métiers dont un nombre important constitue des niches d'emplois pour les migrants. Enfin, la structure de la ville se présente de façon clairement tripartite : au Sud, la cité ouvrière de *Cansado*, dépendante de la SNIM ; au centre, la ville ancienne articulée autour des ports artisanal et industriel et de *Qhairaan*, le centre administratif et commercial ; au nord, les quartiers de *Numerouaat*, extension de lotissements des années 1990 dont l'urbanité se constitue progressivement (cf. Fig. 24, p. 174).

Figure 24 - La structuration spatiale de Nouadhibou



Réalisation : Anne-Laure Counilh ; Source : Relevés de terrain, 2007-2009

### 7.2.2. *S'intégrer à la ville et rencontrer des migrants*

Fort de des explorations précédentes, j'ai d'abord entrepris lors de mon troisième séjour en 2009 de re-connaître à nouveau les différents quartiers de la ville : *Numerouatt* avait beaucoup changé (plus de *goudrons*, plus d'habitants, plus de boutiques, plus d'animation), quelques *kebe* et *gazra*<sup>158</sup> avait été déloties ou démolies et une impression nouvelle persistait : celle de croiser beaucoup plus d'étrangers ouest-africains dans les quartiers résidentiels en dur (par opposition aux baraquements en bois et en métal des *gazra*) de *Numerouatt*. J'allais donc faire des observations dans le centre ville identifié lors des séjours précédents comme le quartier des migrants, je réanimais mes anciens contacts et je me renseignais sur les nouvelles ONG et les études menées dans la ville sur les migrations. La phase descriptive de mon enquête était assez approfondie pour procéder à la phase analytique, à travers la mise en place d'entretiens avec les migrants, d'observations stratégiques et de questionnaires biographiques. Les entretiens ont été menés à l'aide d'une grille construite sur la base des entretiens exploratoires et enrichis par la lecture de réflexions méthodologiques sur l'appréhension des récits de vie et la conduite d'entretiens semi-directifs. Cette grille me servait de guide mais n'était jamais présentée à l'enquêté et rarement sous mes yeux pendant l'enquête. J'ai préféré en effet réduire au maximum la médiation entre enquêteur et enquêté à la présence la plus discrète possible (néanmoins toujours avec l'accord de l'enquêté) d'un petit dictaphone. Ces entretiens sont donc longs, ils s'orientent parfois sur des sujets totalement étrangers à l'objet de l'enquête et sont souvent perturbés par des appels téléphoniques reçus par l'enquêté, l'arrivée impromptue d'amis ou de voisins, la longue cérémonie du thé ou encore les commentaires des résultats du football et parfois la prière. Le temps et l'échange sont deux atouts essentiels au bon déroulement de ces entretiens. L'acceptation de longues heures d'attente, le report des nombreux entretiens sont courants. Les entretiens ont été adaptés selon les personnes interviewées, leurs situations, le contexte de l'entretien et parfois les problèmes linguistiques. La durée des entretiens varie entre 15 minutes et plusieurs heures. La qualité et la quantité des informations sont naturellement très différentes dans ces deux situations extrêmes (d'autant plus que certains entretiens longs ont été reconduits plusieurs fois à plusieurs périodes différentes). Chacun de ces entretiens n'est donc pas un récit de vie au sens fort du terme et certains se cantonnent à une rapide chronologie de parcours migratoire. Le rapport entre enquêteur et enquêté est clairement établi dans les entretiens les plus courts qui se passent de façon assez directive et dans lesquels j'ai recueilli les informations essentielles sur les parcours mais peu d'informations contextuelles : caractéristiques démographiques du migrant, étapes du parcours migratoire, situation à Nouadhibou et projet migratoire (cf. Annexe 5). En revanche, les entretiens longs se détachent de la grille thématique des questions (cf. Annexe 6) selon une logique beaucoup plus libre dans laquelle le principe du don contre don (Mauss, 1925) permet d'obtenir des informations plus fines et plus personnelles sur les processus de choix dans la construction du projet migratoire et dans le

---

<sup>158</sup> Ce sont des quartiers de baraques en bois et en tôle.

vécu du parcours migratoire. Cette manière de procéder apporte des informations très intéressantes puisqu'elle permet de comprendre à la fois l'influence de certaines structures et de certains contextes. Ces méthodes ethnographiques révèlent l'existence de processus affectifs complexes entrant en compte dans les nombreuses bifurcations dont sont faits les parcours migratoires des migrants ouest-africains à Nouadhibou. Outre l'objet « migrations », les entretiens longs abordent de nombreux autres thèmes ayant rapport à la connaissance de la ville, aux pratiques de la ville, à la perception de la société mauritanienne, au rapport au temps et à l'espace en migration. Le récit de vie s'oriente alors à la fois vers l'approche biographie et la compréhension d'actions situées afin d'éclairer les pratiques et les représentations des acteurs.

En pratique, quelques entretiens se sont déroulés à mon domicile ou dans des salles de l'Alliance Française mais la plupart ont eu lieu chez les migrants eux-mêmes (le cadre de l'Alliance Française étant trop formel (le lieu fait également office de consulat honoraire de France) et l'invitation à mon appartement pouvant prêter à confusion. L'avantage de mener les entretiens chez les migrants est double : il permet d'une part aux personnes interviewées d'être dans un cadre familial et donc en confiance, d'autre part, il me permet d'observer les conditions d'habitat des personnes enquêtées et leur localisation. Les inconvénients sont les interruptions évoquées précédemment : en décentrant l'objet, elles rendent les entretiens plus longs mais permettent d'aborder de nouveaux sujets qui se révèlent parfois intéressants pour l'étude, mettent souvent plus en confiance l'enquêté et permettent de rencontrer d'autres enquêtés potentiels. Certains migrants sont plus méfiants que d'autres et hésitent à ouvrir leur porte à une étrangère qui s'intéresse à leur expérience et projet migratoire. Aussi, certains migrants qui s'intéressaient à mon travail m'ont parfois proposé d'héberger chez eux les entretiens d'autres migrants, plus hésitants. L'hébergeur assistait alors à l'entretien qui se présentait et au fur et à mesure qu'il s'habitua à la procédure, n'hésitait plus à intervenir pendant les entretiens, demandant au migrant interviewé de préciser tel événement ou de revenir sur telle situation, allant parfois jusqu'à poser certaines questions permettant d'ajouter de nouveaux éléments au récit de vie, éléments dont il n'avait eu vent que dans l'intimité de sa relation avec l'interviewé hors de la présence du chercheur. Cette situation, qui est loin d'être généralisable, s'est produite à plusieurs occasions. Dans un premier temps, elle m'est apparue gênante car j'ai eu l'impression de recueillir une information dont la qualité et la quantité avait été sélectionnée par le facilitateur plutôt que par le chercheur. Pourtant, après le déroulement de plusieurs séances en présence d'un facilitateur/hébergeur, j'ai remarqué que les entretiens duraient plus longtemps, fournissaient des informations plus riches et plus détaillées, des récits de vie moins linéaires et se déroulaient dans une ambiance plus détendue. J'ai donc réalisé l'importance primordiale de « l'intégration » au terrain pour recueillir des informations de qualité.

Le choix des personnes enquêtées s'est fait par le principe « boule de neige » à partir de plusieurs personnes et dans plusieurs sous-quartiers. Le biais d'une homogénéisation de l'échantillon des personnes interrogées a été évité par la nature de la sociabilité de celles-ci : en effet, la situation de migration décentre l'homogénéisation des groupes sociaux, le groupe « migrants » constituant un groupe en lui-même très hétérogène. Les migrants de longue date étaient peu présents dans cet échantillon, ne s'apparentant pas au groupe des « nouveaux migrants » mais la forte implication de ces personnes dans les réseaux chrétiens d'une part et sénégalais d'autre part, a permis d'obtenir des informations auprès de ces derniers. La difficulté à rencontrer des migrants résidant à long terme à Nouadhibou (plus de 10 ans) réside dans le fait qu'ils ne s'associent généralement pas aux mêmes réseaux de sociabilités que les migrants récemment installés. Leur sociabilité s'articule plutôt autour de quelques familles de même nationalité, des voisins, des enfants, mais moins à des groupes de migrants plurinationaux gravitant autour des mêmes opportunités de travail et de logement. L'Église demeure cependant un ferment social pour ces migrants anciens (surtout pour les Chrétiens mais pas exclusivement car l'Église organise également des activités culturelles, de formation et des sorties). Les premiers contacts avec des migrants se sont déroulés de façon informelle par le biais de rencontres dans les rues de la ville, les restaurants et autres lieux de sociabilités étrangers. J'ai préféré aborder l'enquête par des rencontres libres dans les rues que par les canaux institutionnalisés des ONG ou de la mission catholique. En effet, les ONG mènent généralement des études très superficielles des migrations à Nouadhibou et en ont une vision essentiellement orientée vers les politiques migratoires, les Droit de l'Homme et l'asile (et comme on l'a vu avec le travail de l'IEJI, l'étude a indirectement servi à l'expulsion de migrants suite à l'événement « des cartes de séjour », cf. Chapitre 2). La mission catholique, grâce à un contact quotidien avec les migrants a une connaissance beaucoup plus précise de leur parcours, de leurs projets et des conditions de vie sur place, mais leur demander de m'introduire auprès de potentiels enquêtés aurait perturbé l'enquête. En effet, d'une part, je serais associée en tant qu'enquêteur au réseau d'action de Caritas (qui reçoit souvent des européens de passage qui viennent récolter quelques entretiens pour une étude, un rapport, un article de journal ou un blog), d'autre part, cette façon de procéder aurait ajouté une médiation entre l'enquêteur et l'enquêté, le choix de ce dernier n'était plus vraiment aléatoire mais pensé par l'intermédiaire-entremetteur comme le migrant au profil le plus intéressant en fonction des attentes de l'enquêteur. Pourtant, j'ai parfois sciemment choisi certains enquêtés en fonction de certaines caractéristiques (réfugiés, femmes seules par exemple) afin de diversifier un échantillon où la majorité des enquêtés est constitué par des hommes célibataires de 17 à 35 ans. Ces cas particuliers exceptés, l'essentiel du corpus s'est construit sur des rencontres aléatoires et des contacts en chaîne. L'essentiel du corpus concerne des hommes jeunes et célibataires habitant à *Qhairaan* mais l'échantillon contient quelques entretiens de femmes, de père et mère de famille présents avec leurs enfants et des résidents des quartiers de *Numerouatt*<sup>159</sup>.

---

<sup>159</sup> Il est beaucoup plus difficile d'interroger des personnes vivant à *Numerouatt* car elles sont dispersées

### 7.2.3. *Le complément d'enquête : questionnaire parcours et pratiques migratoires*

Les entretiens menés sur les parcours et les projets migratoires permettent une compréhension approfondie des mécanismes individuels de décision dans les bifurcations des parcours, la construction et la représentation des projets. Le caractère relativement libre de ces entretiens rend pourtant difficile l'identification de récurrences dans l'analyse des bifurcations. Pour pallier cette difficulté, une enquête par questionnaire biographique a été mise en place. Celle-ci a été construite à partir de l'analyse exploratoire des entretiens et a d'abord été testée sur un échantillon de personnes attachées au consulat de Guinée-Bissau à Nouadhibou (de nationalité bissau-guinéenne et guinéenne). Une fois le questionnaire corrigé, l'application du principe « boule de neige » a permis d'être en contact avec plus de soixante-dix personnes. Les personnes d'origine bissau-guinéennes sont surreprésentées dans cet échantillon mais l'origine, le métier et le quartier de résidence des enquêtés restent tout de même étonnamment diversifiés. La matrice biographique retrace le parcours migratoire des enquêtés de la date de leur naissance à la date de l'enquête, chaque déplacement est associé à un lieu, un mode de transport, une activité, un type d'habitat et un environnement relationnel (cf. Annexe 7). Elle est constituée d'un premier ensemble de colonnes permettant de définir les temporalités et les spatialités de la mobilité (des migrations internationales aux mobilités résidentielles, les mobilités quotidiennes étant envisagées dans un module à part à partir des pratiques de consommation courantes). Ceci permet de situer la place de la ville d'enquête dans le continuum migratoire par rapport au parcours de l'individu. Les autres colonnes renseignent les modes de transport entre chaque étape, l'activité, les conditions résidentielles et le capital social (les réseaux mobilisés dans l'ancrage et dans la mobilité). Les lignes de la matrice commencent à la naissance de l'individu et se prolongent jusqu'au moment de l'enquête. Quelques lignes ont également été ajoutées pour les années postérieures à l'enquête, avec un pas de temps plus souple, défini par l'enquêté lui-même. La matrice biographique intègre ainsi une approche de la mobilité projetée à travers la question du projet migratoire dont l'analyse sémantique se révèle très intéressante puisque dans une majorité des cas le projet se transforme en « *rêve* ». Le champ de l'onirisme rencontre alors celui du projet contrastant fortement avec la dureté des moyens mis en œuvre et des conditions de réalisation des parcours migratoires. Le questionnaire est assez long et intègre ensuite un module sur la situation d'emploi à Nouadhibou et les pratiques spatiales liées à la consommation. Le quatrième module est consacré à la connaissance et aux représentations des différents quartiers de la ville. Il vise à savoir quels quartiers sont connus et fréquentés par les migrants ouest-africains et quelles représentations ils en ont (à travers un exercice de qualificatif des quartiers par différents adjectifs). Enfin, un dernier module permet une identification des caractéristiques démographiques et sociologiques de l'individu enquêté. Une question libre à la

---

parmi la population mauritanienne. En effet, comme nous l'explicitons dans le chapitre 8, une des raisons pour lesquelles ces migrants choisissent d'habiter dans ces quartiers est le calme mais surtout l'invisibilité.

fin du questionnaire a également permis d'approfondir la question du projet migratoire initial (ou en cours de route) dans les autres pays d'Afrique de l'Ouest : « *Quand avez-vous entendu parlé de Nouadhibou pour la première fois ? Pouvez-vous raconter ce que vous savez sur la ville avant de venir ? Pouvez-vous préciser comment vous avez pris la décision de venir à Nouadhibou ?* ». Bien loin d'un objectif d'agrégation quantitative de données, le type de tableau utilisé repose pourtant sur une technique développée par les démographes. L'enquête biographique permet un suivi clair et précis des mobilités (GRAB, 2006). Nous avons déjà évoqué le jeu entre approches transversale et longitudinale permis par les enquêtes biographiques. Cet outil permet également de saisir les échelles des mobilités et surtout d'étudier l'articulation entre ancrage et mobilité. En outre, l'intégration dans la matrice biographique de colonnes concernant le contexte et l'entourage met en valeur les liens entre les mobilités, les transformations spatiales et la mobilisation d'un capital social. Le croisement d'histoires individuelles avec des événements historiques à plus grande échelle amène à dessiner l'architecture des interactions entre mobilités et territoires. L'innovation réside ici dans le croisement entre méthodes narratives (entretiens longs) et méthodes issues des études démographiques à visée plus quantitative (matrice biographique). Cette approche mixte a permis dans le contexte particulier de Nouadhibou de recueillir un grand nombre d'informations de qualité dans la cohérence d'une succession d'états spatiaux et temporels que l'entretien seul rend moins intelligible. La présentation d'une grille de lecture à l'enquêté lui permet de se situer sur la ligne du temps et dans l'espace (certains entretiens ont été menés avec une carte, les différentes étapes de parcours migratoires n'étant pas toujours aisées à identifier). Les informations issues des biographies migratoires et des modules sur les pratiques spatiales dans la ville et les caractéristiques démographiques des migrants sont riches. En revanche, la partie consacrée aux représentations est assez inégale et conclut à une faible connaissance de la ville par les migrants hors des quartiers du centre-ville où la plupart d'entre eux résident. Les principales raisons de l'échec de ce module tiennent à l'inadaptation de la méthode avec le profil des enquêtés : le nom des quartiers n'est pas toujours connu et la caractérisation par des adjectifs est longue et fastidieuse (parfois compliquée par des problèmes de langage). Aussi, nous avons mené quelques entretiens complémentaires avec des migrants déjà interviewés. Des promenades commentées ont été effectuées dans le centre-ville avec quelques personnes d'origine ouest-africaine, mauritanienne et européenne. Nous avons mené une série d'observations dans des taxis conduits par des étrangers ouest-africains. Nous avons renouvelé une série d'observations dans les rues du centre ville, à *Numerouatt* et dans différents lieux de sociabilité propres aux étrangers. Cet ensemble de méthodes nous a permis de recueillir des données complémentaires pour affiner notre analyse. Un regard réflexif sur les différentes méthodes de recueil des données sera restitué au fil des chapitres en cohérence avec l'analyse des données étudiées. Une telle manière de procéder correspond à la façon dont l'enquête s'est construite : dans un permanent va-et-vient entre théorie et terrain.

### 7.3. *Réflexivité méthodologique autour du récit de vie et de l'approche monographique*

Le bricolage méthodologique s'est donc essentiellement construit autour des récits de vie et d'une approche monographique (utilisant différentes méthodes, de l'observation aux questionnaires). Ces deux méthodes s'articulent autour de la manière de restituer les résultats des enquêtes de terrain : le récit. Elles ont en commun de chercher à comprendre un grand nombre d'aspects du sujet étudié tout en étant fortement ancrées sur le terrain (*grounded theory*). Plusieurs raisons expliquent ce choix d'articuler l'ensemble de la méthodologie autour du récit de vie. C'est avant tout le désir d'aborder la problématique avec une dimension humaine. Ce désir est lié à la difficulté des sujets dont il est question dans les récits. Les parcours vécus par les migrants pour arriver jusqu'à Nouadhibou sont jonchés d'étapes difficiles que ce soit avant le départ ou pendant le parcours. La standardisation requise par les méthodes biographiques basées sur des matrices peut rendre compte avec précision des articulations entre mobilité et immobilité, entre parcours, contexte et relations familiales. Cependant, ce type de méthode se passe de la richesse et de la finesse lexicale qu'apporte le récit de vie et plus encore de la possibilité d'interprétation des silences, des hésitations, des corrections qu'apporte le récit de vie en situation d'entretien. La compréhension de cette complexité, les articulations fines entre les différentes étapes des parcours, la subtilité des motivations de départ, les vecteurs de représentation de l'ailleurs ne peuvent s'appréhender finement qu'en cherchant à comprendre le détail d'un parcours. Le récit de vie permet également une réflexivité du migrant sur son parcours puisqu'en le racontant à autrui intégralement (ce qui ne lui arrive pas couramment au quotidien) il le met en scène (cf. Chapitre 4) et les manières dont il re-présente ce récit sont autant d'éléments d'analyse pour le chercheur que les données factuelles du récit lui-même. Dans cette optique, j'ai choisi de retranscrire les entretiens au plus près de langage oral, avec les hésitations, les usages parfois impropres et la syntaxe parfois approximative qui compose les discours de chacun. C'est ce souci du détail et d'exhaustivité qui fait s'accorder la méthode du récit de vie et l'approche monographique. S'attacher à comprendre la situation de Nouadhibou dans toute sa complexité apparaît plus porteuse de sens que de comparer sa situation à d'autres garde-frontières de l'UE ou que de quantifier le nombre de migrants présents et rapatriés pour éclairer la violence de la confrontation entre les politiques migratoires européennes et les trajectoires migratoires des migrants des pays du Sud.

### 7.3.1. *Le renouveau de l'approche monographique*

Jusqu'à présent la description méthodologique s'est articulée autour du récit de vie pour se positionner en faveur d'une étude des migrants à l'échelle micro d'un phénomène et d'une communauté de pratiques (ce que les sociologues appelleraient une catégorie de situation) mais à une double échelle spatiale à la fois étendue à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest et restreinte à la ville de Nouadhibou. Le parti pris qualitatif n'est plus à démontrer pourtant il manque encore un aspect fondamental de cette description de la méthode de recherche : celui de l'approche monographique (bien que déjà partiellement évoquée dans le paragraphe précédent). En géographie, celle-ci peut sembler un « gros mot », synonyme d'une approche passéiste de la discipline. En effet, la méthode monographique était le pilier d'une géographie et d'une ethnologie traditionnelle avant l'apparition de nouvelles approches épistémologiques de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. Cependant, chez les « africanistes » la monographie est longtemps restées une méthode de recherche centrale du fait de l'absence de données statistiques sur ces terrains lointains<sup>160</sup>.

En géographie, la monographie a connu son heure de gloire avec la géographie régionale au début du XX<sup>ème</sup> siècle. À cette époque, la monographie correspondait à une recherche de scientificité de la part des géographes qui désiraient rendre leur science aussi légitime que la biologie. Cette orientation vers la monographie correspondait à une implication croissante sur le terrain à travers des enquêtes, des observations et des descriptions de sociétés et de paysages. Cet art du récit conjugait des cartographies assez précises, le comptage démographique, l'étude des genres de vie, *etc.* En sociologie, Marcel Mauss a tenté de systématiser la démarche avec un ensemble de règles mais cette approche a été bien vite abandonnée (plus rapidement qu'en géographie). À partir de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, de nouvelles approches positivistes et structuralistes ont fait perdre à la monographie son intérêt. Son association avec la géographie régionale lui apporta des critiques telles que l'arbitraire du choix du lieu d'étude, la limitation de la portée de l'étude, puis peu à peu la difficulté de prendre en compte la complexité des rapports entre l'homme et l'espace. Problème d'échelle, problème de méthode, problème d'épistémè, la monographie quitte la géographie pour un moment. Son retour est lié au questionnement post-moderne sur les frontières disciplinaires des sciences sociales mais aussi à une volonté de la part des chercheurs de renouer avec la réalité tangible du social et du spatial. Aujourd'hui, ce que l'on garde de la monographie c'est avant tout son côté pragmatique et plastique. La monographie permet de proposer une alternative aux approches quantitatives, d'étudier un phénomène à un niveau de détail très fin. Les problèmes de limitation d'échelle, liés autrefois à la géographie régionale, ont volé en éclat avec l'avènement de la conception d'un monde globalisé fonctionnant en réseaux et dans lequel les différents niveaux d'échelle communiquent sans cesse. En s'inspirant

---

<sup>160</sup> Voir entre autre Bisson, 2005 pour un exemple sur la Mauritanie.

des autres sciences sociales, la nouvelle monographie est liée à l'émergence d'une ethnogéographie qui répond aux interrogations sur les pratiques et les représentations spatiales depuis les années 1990 (Bailly, 1998). Un mouvement parallèle a également poussé au retour de la monographie, c'est la constitution progressive d'une géographie culturelle qui va dans le sens d'une volonté de compréhension des pratiques, des représentations, prenant conscience du jeu des identités sur les espaces et les territoires (Claval, 2004). Parallèlement, le développement d'une géographie sociale entend mieux comprendre les structures sociales qui participent de l'organisation de l'espace et inversement, ainsi qu'à la spatialisation du social. C'est donc bien à travers un penchant pour les théories de l'action, à la croisée d'une géographie culturelle et d'une géographie sociale, qu'émerge à nouveau la monographie. Sa forme contemporaine renouvelée s'attache davantage à comprendre qu'à expliquer, aux interactions des hommes sur l'espace qu'aux contraintes du milieu sur l'organisation des hommes. À travers cette thèse, la monographie n'est pas un exercice en soi, « *le rite initiatique pour l'accès au grade de chercheur* » décrit par Roger Brunet (Brunet, 1993), mais une méthode particulièrement adaptée à l'étude de sujets peu connus et/ou sur des terrains et des thématiques difficiles à aborder. Alors qu'on lui a autrefois reproché des difficultés à saisir la complexité des phénomènes, la monographie (couplée ici aux récits de vie) apparaît comme une forme de récit qui permet d'entrevoir justement la complexité et la multiplicité des éléments qui rentrent en compte dans la problématique. Cette « monographie de catégories de situation » permet de faire se côtoyer des éclairages contextuels historiques à l'échelle nationale, des structures spatiales porteuses de la mobilité à l'échelle ouest-africaine, une analyse des politiques migratoires européennes et de leur impact sur les pays du Sud avec le récit individuel de migrants, leur parcours migratoire, les interactions socio-spatiales qui émergent à l'aune de cette situation nouvelle à l'échelle de la ville de Nouadhibou. À tort encore considérée comme un exercice de style, la monographie s'impose ici comme la méthodologie la plus adaptée au sujet de recherche considéré.

### 7.3.2. *L'association de la monographie et des récits de vie*

Le problème de la généralisation reste une question en suspens puisque la plupart des études scientifiques semblent avoir pour but d'atteindre l'universalité des phénomènes. Même si la problématique de l'universalité n'est pas, à mon sens, la seule qui doit prévaloir, la portée généralisatrice de cette étude se doit effectivement d'être abordée. Passer du particulier au général signifie-t-il ici de pouvoir appliquer la compréhension des parcours migratoires et de la violence réelle et symbolique entre les acteurs (migrants) et les structures (politiques migratoires, institutions, forces de l'ordre) à d'autres zones de friction frontalière comme Lampedusa ou le désert nigérien ? Ou bien cela signifie-t-il simplement qu'en comprenant mieux la situation mauritanienne, on obtient un éclairage sur d'autres phénomènes similaires ?

Le parti pris de cette thèse penche pour la deuxième solution puisque la reproduction des processus mécanistes est en désaccord avec la démarche présentée ici. Ce problème de la généralisation constitue l'un des écueils principaux de l'approche monographique traditionnelle, en plus de la limitation du secteur géographique étudié. Les choix problématiques et méthodologiques autorisent à passer outre ces critiques vis-à-vis de la monographie. En effet, le développement des approches compréhensives dans les sciences sociales permet de dépasser l'obligation de généralisation par l'intérêt du détour problématique. Ni comparaison au sens strict, ni généralisation en bonne et due forme, l'approche compréhensive permet de tirer parti de l'étude approfondie d'un phénomène (notamment grâce à l'attention accordée à la construction des processus et des structures) pour mieux comprendre un autre phénomène peu comparable au sens classique de la comparaison en géographie (population, milieu, espace, *etc.*). Le dépassement des frontières géographiques du territoire étudié dans la monographie se réalise à travers l'étude rétrospective des parcours migratoires qui concernent des espaces au dehors de la ville de Nouadhibou, même si c'est bien là que s'ancre l'étude.

Le contexte théorique permet de donner un sens à l'analyse du récit des parcours individuels et permet ainsi de mettre en lumière des logiques plus globales. « *La perspective n'est pas inductive ou déductive : elle est les deux à la fois puisqu'elle suppose cette itération entre théorie et analyse empirique* » (Veith, 2004, §27) comme nous l'évoquions précédemment à travers les mots de Henri Lefebvre et son concept de transduction. C'est ce va-et-vient constant entre théorie et matériau de terrain qui permet de dépasser l'aspect réducteur des monographies traditionnelles (aussi enrichissantes ont-elles pu l'être pour faire avancer la connaissance d'espaces peu connus jusqu'alors au début du XX<sup>ème</sup> siècle). Articulée à la théorie, la précision du détail du récit individuel d'un parcours migratoire passe d'anecdotique à heuristique. La réflexion théorique permet d'amener ensemble la monographie et l'analyse du récit de vie vers la compréhension de la complexité socio-spatiale.

### 7.3.3. *En conclusion*

L'approche monographique et l'approche par le récit de vie se co-construisent donc, l'une nourrissant l'autre. Cette double approche monographique et biographique implique de considérer les migrants comme un groupe (pour Brachet, 2007, le « bricolage » consiste justement à constituer pour l'analyse un groupe qui ne l'est pas en pratique dans les cours d'action situés). Pourquoi les migrants étudiés dans cette thèse ne forment *a priori* pas un groupe mais peuvent être (re)groupés dans la perspective de l'étude ? L'ensemble des personnes étudiées présente des caractéristiques sociales et démographiques très différentes, mais c'est d'abord le vécu d'une expérience commune (elle-même au cœur de l'étude : la

migration, l'expérience migratoire) et de catégories de situations similaires qui permettent de re-grouper les acteurs de pratiques au-delà de leurs différences. Claire Escoffier parle de communauté d'itinérance, on parlerait plutôt ici de communauté d'expériences communes<sup>161</sup>. Enfin, on ne peut mieux justifier l'approche monographique que par les mots de Denis Retaillé :

*« Pourquoi l'Afrique et singulièrement cette marge trop spécifique du Sabel qui me sert de référence ? Il s'agit d'abord de leçons prises en Afrique et non de leçons d'Afrique. Cela supposerait une essence contre quoi ce texte s'élève et un procédé métonymique si courant en géographie qu'il sert de base à l'évidence empirique de tous les discours qui en appelle à un génie, à une vocation. Ce qu'affectionnent les options essentialistes. Le recours aux situations empiriques présentées par l'Afrique sabélienne est une commodité cependant, celle de l'épure qui grossit le trait. L'implicite 'géographie spontanée des savants' (Althusser, 1974) traitant de l'Afrique, et gagnant par là les discours qui s'en inspirent, est construite sur une trilogie : le provisoire, la capacité d'adaptation et le vide, assorti de la toujours possible exit optio (Hirschman, 1970 ; Bayart, 1989). Il est inutile de revenir sur les fantasmes géographiques qui en sont les bases (Retaillé, 1998), mais une exploration rapide (disons des pratiques) qui trouvent mal leur place dans les cadres généraux d'une discipline de mise en ordre qui inverse le réel en mesurant l'objet à sa copie, le concept. Le Sabel nous le montre avec la nécessité d'un aggiornamento de la géographie pas totalement achevé » (Retaillé, 1992).*

L'approche compréhensive privilégiée tout au long de l'analyse entraîne la nécessité de construire une analyse réflexive. En effet, cette thèse a choisi de placer l'acteur au centre de la réflexion et entend donc explorer les conditions de pensée de l'acteur lui-même, de sa propre représentation et des cadres dans lesquels il évolue (par rapport à l'espace et par rapport aux autres acteurs). Les dimensions sociales et matérielles de la construction des parcours seront pensées du point de vue de l'individu-acteur pour viser l'exploration des différentes facettes de l'intentionnalité. Comme le montre Ma Mung (Ma Mung, 2009) les approches en terme d'autonomie et de projets migratoires doivent accorder une place importante à la façon dont s'organise les représentations de l'individu et des conditions dans lesquelles il évolue. Au-delà, il est même primordial d'analyser la façon dont l'individu construit l'objectivité de son cadre d'action. D'un point de vue méthodologique, les récits de vie se prêtent bien à ce genre de réflexion, mais surtout ils ne prennent sens que dans leur situation par rapport aux conditions de productions du récit et par rapport à l'engagement d'une analyse réflexive du cadre de cette production.

*« Penser de l'intérieur implique d'identifier et de comprendre le sens et les significations que l'individu donne à ses actions. Cela renvoie à la démarche compréhensive, dans ses différentes variantes, principalement utilisée en sociologie*

---

<sup>161</sup> Toutefois, le terme de communautés d'itinérance sera repris en détail au Chapitre 5 car il présente de nombreuses qualités pour l'analyse.

*(approches phénoménologiques, ethnométhodologique, interactionnisme symbolique...), mais qui depuis quelques années apparaît en géographie. Penser de l'intérieur implique également de s'intéresser à la façon dont les sujets définissent et spécifient la frontière qui les distingue de ce qu'ils ne sont pas, de ce qu'ils constituent comme extériorité. Sur le plan social, cela relève sans doute des approches sociologiques qui inspirent Fredrick Barth (1995). Penser de l'intérieur suppose également d'identifier l'extériorité matérielle-sociale dans laquelle le sujet agit. D'où une approche en termes de dimensionnement et de positionnement (nombre, extensions spatiale, dimension temporelle et temporalités, volumes...) puisque cette extériorité est le monde dans lequel l'individu et qu'il construit, 'l'objectivité' sur laquelle il a prise. Cela implique également de porter l'attention sur la façon dont une entité (individu ou collectif) agit pour elle-même, c'est-à-dire ici sur la manière dont elle 'se' donne et 'se' présente l'extériorité matérielle-sociale de telle sorte qu'elle lui permette de se maintenir en tant qu'entité distincte ayant une identité particulière et de telle manière qu'elle puisse l'organiser à son profit. On rejoint ici les approches cognitives.» (Ma Mung, 2009, p. 31)*

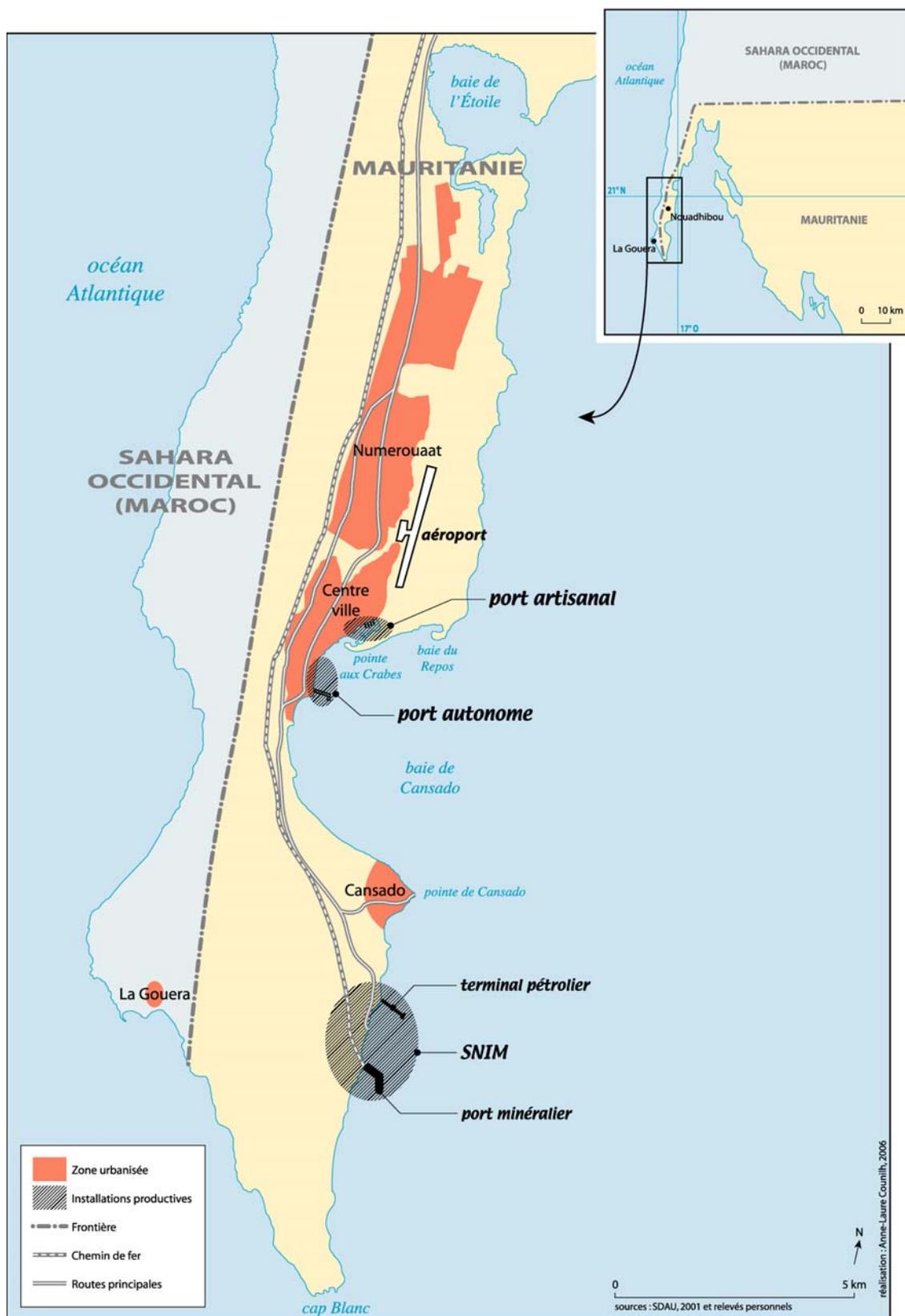
## **8. Parcours, Expériences et Projets : migrations et renouvellement des pratiques**

L'approche monographique tout comme le récit de vie sont marqués par l'importance de la contextualisation de la problématique étudiée afin d'en permettre une meilleure compréhension. La présentation de la ville de Nouadhibou et celle de la population de migrants selon des caractéristiques socio-démographiques n'ont pas encore été faites. Leur absence constituerait un obstacle à la poursuite et à l'approfondissement de l'analyse.

Nouakchott et Nouadhibou constituent des pivots de l'attractivité renouvelée de la Mauritanie pour les migrants ouest-africains. Si l'on peut affirmer aujourd'hui que Nouakchott compte plus de migrants que Nouadhibou (malgré des chiffres assez peu fiables au niveau des sources statistiques nationales), la proportion d'étrangers par rapport à la population totale de la ville est bien plus importante à Nouadhibou. La présence étrangère y est non seulement ancrée historiquement mais aussi de plus en plus visible aujourd'hui à travers différentes manifestations de marquage de l'espace social et urbain. Au-delà de la récente « ruée vers les îles Canaries », d'autres facteurs permettent de comprendre l'importance de la présence étrangère (ouest-africaine, mais aussi nord-africaine et européenne, voire chinoise) et sa permanence malgré les opérations de FRONTEX et de la police mauritanienne. Les différentes vagues anciennes d'immigration à Nouadhibou sont encore visibles dans le paysage urbain et dans le paysage social. Pourtant aujourd'hui, l'image de l'immigration à Nouadhibou (et plus largement en Mauritanie) est fortement associée aux migrants ouest-africains. Les

enquêtes menées à Nouadhibou entre 2006 et 2011 permettent d'appréhender ce phénomène au-delà du simple événement migratoire du pic de départ en pirogue vers les îles Canaries. Notre étude renvoie une image très diversifiée de l'immigration à Nouadhibou en terme de profils démographiques des migrants, au niveau de leur parcours migratoires vers Nouadhibou, de leurs modes d'insertion dans la ville, de leurs pratiques urbaines et de leurs projets migratoires. Le détail de cette diversité permet d'esquisser quelques définitions autour des termes de parcours, d'expériences et de projets migratoires afin de poser les bases d'analyses ultérieures sur les interactions entre mobilités et territoires dans ce contexte, tout en introduisant les interrogations sur les conséquences socio-spatiales locales de l'externalisation de politiques migratoires européennes.

Figure 25 – Nouadhibou : site et situation



Source : Schéma directeur d'Aménagement Urbain, 2001, relevés personnels ; Réalisation : Anne-Laure Counilh, 2006

### 8.1. *Un contexte urbain durablement marqué par l'ailleurs*

La présentation de la ville de Nouadhibou a déjà été partiellement abordée d'un point de vue historique dans le chapitre 1 : création coloniale dont le développement a été basé sur la pêche et l'exportation des ressources minières extraites à Zouérate, la ville s'est construite sur les rentes d'une économie extravertie et la forte implication d'une main-d'œuvre étrangère. D'un point de vue urbain, la ville a connu trois phases de développement successifs (cf. Fig. 25, p. 187) : les bâtiments les plus anciens se situent dans les actuels quartiers de *La Charka*, de la SIGP et de l'aéroport. À l'époque de la construction de ces bâtiments, Port-Étienne n'était pas une ville<sup>162</sup>, les bâtiments étaient très éloignés les uns des autres et il n'existait aucune continuité urbaine (Saint-Exupéry, 1939). Le centre ville s'est progressivement construit à l'intérieur du périmètre dessiné par ces bâtiments coloniaux. À partir des années 1950-1960, les décisions d'exploitation du minerai de fer de Zouérate entraînèrent la construction de la seconde partie de la ville. Cette partie est construite au sud de la péninsule à une dizaine de kilomètres du centre-ville. Elle se compose de trois parties : l'usine, le port et la cité ouvrière. L'envergure du projet et les moyens mis en œuvre pour sa réalisation ont bouleversé l'organisation de la région Nord du pays<sup>163</sup> et le mode de vie de ses habitants<sup>164</sup>. L'implantation du site industriel à Nouadhibou attire les populations nomades à la recherche d'un travail. L'ampleur du projet entraîne un fort rayonnement et des populations étrangères viennent également se fixer autour du noyau urbain naissant. La population de Nouadhibou se diversifie au fur et à mesure et se cristallise autour du dynamisme de la Miferma. Ainsi, en 1963, Pierre Bonte dénombrait : 2500 *Bidan*, 2000 Négro-mauritaniens, 2000 Sénégalais et Maliens, 2000 Français et 600 Espagnols (P. Bonte, 1972 in Acloque, 2000, p. 311). Les chiffres donnés par Marbeau ne concernent que les employés de la Miferma qui étaient alors au nombre de 3180 personnes dont 742 Européens (Français majoritairement) et 2438 Africains (Maures et Négro-Mauritaniens mais aussi Sénégalais et Togolais) (Marbeau, 1965, p. 188). Ces chiffres reflètent avant tout une diversité des origines nationales et ethniques des habitants de la ville comme des employés de l'entreprise. La création de la Miferma marque le début du développement de Nouadhibou en tant que ville et non plus seulement en tant que port ou escale maritime comme elle l'a été jusqu'alors. L'entreprise insufflé un dynamisme urbain avec un « projet total » et la création à Cansado d'une ville nouvelle. Elle crée l'industrie et elle crée la ville, devenant alors une condition majeure de sa socialité et de l'urbanité. Pierre Bonte parlait de « *fait social total* » (Bonte, 2001, p 7).

---

<sup>162</sup> « Situé à la lisière des territoires insoumis, Port-Étienne n'est pas une ville. » (Saint-Exupéry, 1939, p 112).

<sup>163</sup> La région du Tiris Zemmour dont la *wilaya*, Zouérate, devint le centre des initiatives d'extraction du minerai de fer par la Miferma.

<sup>164</sup> « La mise en place d'un tel ensemble a entraîné une modification complète du milieu local et l'on peut estimer que l'évolution de Miferma conditionne en grande partie l'évolution même de la Mauritanie » (Marbeau, 1965, p 175).

À la veille de l'implantation du complexe industriel, les constructions autour des sites de Port-Etienne et de la SIGP n'abritaient que 1500 habitants en 1957 (Cf. Fig. 26, p. 190) et ne constituaient pas un « *fait urbain* » (Société pour l'étude technique d'aménagements planifiés, 1965, p. 2-3). L'organisation anarchique des bâtiments et l'étalement des constructions ne jouaient pas en la faveur de l'implantation d'une cité ouvrière à l'Ouest de la baie du Repos entre la SIGP et l'aéroport. L'avis de Harrison-Church : « *This small town is amazingly dispersed over miles of loose sand and rubly limestone* » (Harrison-Church, 1960, p. 1228) est partagé par la plupart de ceux qui ont écrit sur la ville dès les années 1910, comme en témoignent les écrits du Docteur Chabé : « *Ce qui frappe d'abord, c'est le manque de cohésion entre ces diverses constructions : le poste militaire, la T.S.F., la résidence, les habitations de commerçants, les hangars de la compagnie de pêche sont à 1 ou 2 kilomètres les uns des autres, en sorte que Port-Etienne, qui possède actuellement quatre petits groupes de bâtiments, a près de 3 kilomètres de longueur* » (Chabé, 1910, p. 567). Les urbanistes et architectes chargés de la création de la cité ouvrière se sont donc rapidement orientés vers le site de la pointe de Cansado qui offraient les avantages d'être à proximité des installations industrielles mais au vent de celles-ci de sorte que les résidences ne soient pas dérangées par les poussières de minerais dispersées par le vent. Le projet du site d'habitation de la Miferma dépassait de loin celui d'une simple cité ouvrière et s'est avéré rejoindre celui d'une véritable ville nouvelle comptant 5000 logements. La ville a été créée *ex-nihilo* comme le rappelle Pierre Bonte : « *Tout devait être créé à partir de zéro, routes, voies ferrées, cités modernes accueillant une main-d'œuvre expatriée* » (Bonte, 2001, p. 3). Son isolement, sa structuration autour d'une société ultra-puissante et son organisation totale rappelle autant le front pionnier que la science fiction. La cité de Cansado est emblématique du rôle de la Miferma dans le développement de la ville en tant que combinaison de structures économiques, sociales et infrastructures de services et de loisirs. Cansado est bien une ville totale avec ses « *30 villas 'cadres', [ses] 170 logements 'maîtrises' et [ses] 490 logements 'subalternes' [...] une polyclinique, des écoles, des clubs, un cinéma, des économats, une galerie marchande, un hôtel, une piscine et des cours de tennis* » (Marbeau, 1965, p. 187). Elle s'inscrit dans le volontarisme politique visible de l'urbanisme de cette époque en Europe où les villes nouvelles commencent à germer autour des grands centres urbains. Si « *les villes nouvelles sont consubstantielles à un pouvoir fort s'estimant capable d'instituer ex-nihilo des villes dans toute leur complexité* » (Lévy, Lussault, 2003, pp. 993-994), cet organisme tout puissant est ici la Miferma qui semble parfois se substituer à l'autorité d'un État naissant, n'ayant encore que peu d'audience auprès de ses habitants et des autres pays. Si le pouvoir de l'État s'étoffera au fil des ans, celui de la société ne diminuera guère : « *La SNIM est conçue comme une puissance comparable à celle de l'État, voire supérieure, même si cette puissance se fonde sur d'autres bases que celles du gouvernement et de l'administration* » (Bonte, 2001, p. 292). La ville de Cansado a donc été organisée pour contenir totalement la vie des travailleurs, d'autant plus que la Miferma engagea de nombreux travailleurs expatriés souvent jeunes et inexpérimentés de la vie dans le désert ou en Afrique. Cette nouvelle manière d'habiter à Nouadhibou a joué un rôle fondamental dans les représentations liées à l'évolution du cosmopolitisme de la ville et à la place de l'étranger depuis les années 1960. C'est en effet à cette époque que la représentation cosmopolite de la

ville a commencé à se construire. Le site est devenu ville et la ville est devenue l'un des « *ports les plus importants de l'Afrique tropicale* » (C. Toupet, 1968, p. 321). L'image de l'étranger était alors associée au personnel expatrié et donc à la Miferma et à Cansado, deux éléments considérés comme des « *facteurs de progrès humain et social* » (Marbeau, 1965, p. 187).

**Figure 26 - Evolution démographique dans la wilaya de Nouadhibou, 1939 – 2000**

Année	Population (en nbr. d'hab.)	Accroissement en %
1939	500	--
1962	5283	10,8
1977	21900	9,9
1988	59198	11,7
1995	89774	13
1999	102605	2,7
2000	105375	2,7

Source : Ly, 2009, p. 194

Le très fort accroissement de la population au début des années 1960 a été totalement absorbé par la création de la Miferma, des logements et des infrastructures sanitaires et sociales de Cansado. D'ailleurs, en 1962, le nombre d'habitants dans la wilaya coïncide presque exactement avec la capacité des logements construits à Cansado. Dès les années 1960, la ville a « *attiré une masse de population flottante, constituée souvent par des nomades fixés [qui] recherchent dans ces centres des facilités d'existence* » (Marbeau, 1965, p. 189). Jusqu'à la fin des années 1970, le dynamisme de la Miferma/ SNIM parvient à impulser un développement suffisant à l'ensemble de la ville, Cansado et Nouadhibou, pour permettre de limiter le développement urbain anarchique et la paupérisation de la population. Mais rapidement, « *le style de bidonville des faubourgs* », qui « *se traduit par la construction d'habitations plus ou moins grossières, utilisant les résidus en bois et métaux de la Société* » (*id. ibid.*), se généralise en l'absence d'une planification urbaine suivie. La croissance économique et le développement urbain ont été plus lents que l'accroissement démographique et l'image de la ville a rapidement changé. À cette période, la ville est passée d'une image de fleuron de la modernité du pays à celle d'un centre économique de second rang, quand bien même elle conserve symboliquement son titre de capitale économique, elle devient surtout un centre industriel. Pierre Bonte établit le même constat quant à l'évolution de la Miferma/SNIM à laquelle est fortement associée l'image de la ville. Il évoque la représentation d'un « *âge d'or* » des débuts de la Miferma, « *une sorte de période de fondation pourvue de toutes les qualités* » (Bonte, 2001, p. 297) dont la mémoire est largement reconstruite. Cette mémoire est dans une assez large mesure associée à la présence des expatriés européens dans les discours comme le montrent certains entretiens : « *Au temps des toubabs, les travailleurs qui*

*travaillaient bien étaient récompensés. Ce n'est pas la même chose à la SNIM : les Mauritaniens ne reconnaissent pas la valeur du travail.* (M2<sup>165</sup>, né en 1941, Nouadhibou) » (Bonte, 2001, p. 299). On constate donc la construction dans la mémoire collective d'une époque fondatrice faste correspondant aux débuts de la Miferma et associée à un ensemble de valeurs sociales positives donnant la représentation d'une société cosmopolite, honnête et travailleuse. En outre, cette relative déqualification est à analyser en regard de l'évolution générale d'un pays devenu sédentaire, dont les structures sociales, tribales et familiales ont évolué rapidement, dont les ressources économiques se sont diversifiées malgré leur modestie. Dans les années 1980, la croissance du poids démographique et économique de la capitale Nouakchott polarise les différents flux du pays au détriment de Nouadhibou, d'autant plus que celle-ci demeure relativement isolée du reste du pays du fait de l'absence de route goudronnée vers le sud comme vers le nord<sup>166</sup>. Cette émergence rapide de la primatie de Nouakchott a largement contribué au déclin relatif de Nouadhibou. Ces années de mauritanisation de l'économie correspondent également à une période trouble où la corruption, le népotisme et le détournement d'argent furent très importants dans un contexte de faiblesse des règles et des contrôles économiques<sup>167</sup>. Les bases de solides écarts de richesses se sont donc installées durablement et les différences sont devenues plus visibles, dans un contexte local où la population de la ville continua d'augmenter fortement. Le contexte international devint de plus en plus difficile pour les pays en développement, d'autant plus pour la Mauritanie que les années de l'enthousiasme post-indépendance du gouvernement de Moktar ould Daddah ont laissé place à une succession de coups d'État puis au régime autoritaire de Maa'ouiya ould Taya (Marchesin, 1992 ; El Haycen, 2009).

Aujourd'hui, la ville subit moins cette baisse d'attractivité et compte de nouvelles populations étrangères, différentes de celles des années 1970. Le contexte dans lequel ces populations arrivent est totalement différent. La ville compte désormais plus de 100 000 habitants et s'étend jusqu'à 15 km au nord de Cansado. La majorité de ses habitants résident dans des extensions urbaines qui se sont développées au nord de l'aéroport à partir de la fin des années 1980 et qui constituent désormais la majeure partie de la ville (cf. Fig. 25, p. 187). Pendant ces années, l'afflux de populations rurales et nomades, malmenant les capacités de logement de la ville, amenèrent à la mise en place de plusieurs phases successives (par l'État et spontanées) d'extension des quartiers d'habitat au nord de la ville. Cette extension au nord de la ville est appelée *Numerouatt* ou les numéros ou encore les quartiers de robinet. En effet, leur

---

<sup>165</sup> Selon la classification utilisée par Bonte dans son enquête, M1, M2, *etc.* correspondent à des niveaux de hiérarchie et des fonctions dans l'entreprise.

<sup>166</sup> Le déplacement de l'escale d'Air France à Nouakchott apparaît à la fois comme une des causes de la désertion relative de Nouadhibou à cette époque, mais également comme le symbole du déclin de la centralité de la ville à l'échelle du pays.

<sup>167</sup> Les événements de 1989, heurts entre Mauritaniens et Sénégalais, ont entraîné le départ de nombreux Sénégalais et Maliens vivant et travaillant à Nouadhibou dans les années 1980. Ces tensions ethniques ont contribué à alimenter en partie l'image négative du migrant ouest-africain des années 2000.

construction s'est progressivement faite le long du goudron qui remonte au nord vers la frontière et qui est bordé de robinets d'arrivée d'eau sur une dizaine de kilomètres. Ces quartiers au départ sans réelle continuité avec le centre-ville s'y trouvent désormais bien rattachés par plusieurs « goudrons ». De la même façon, les progrès en matière d'urbanité y sont très rapides.

Malgré un contexte économique moins favorable pour Nouadhibou, dans les années 2000, de nouvelles populations étrangères recommencent à peupler les rues de la ville. Au-delà de la réputation de foyer économique important, ce sont également des raisons géopolitiques qui ont procédé à ce regain d'attractivité. La fermeture progressive des frontières européennes à l'immigration africaine peu qualifiée et au regroupement familial a entraîné le développement de stratégies alternatives à l'immigration légale classique. Suite à la fermeture des frontières marocaines vers le Nord, Nouadhibou figure comme la dernière étape africaine, le port d'embarquement piroguier vers les îles Canaries. La circulation de l'information a été très rapide et quelques dizaines de milliers de migrants sont arrivés aux Îles Canaries via Nouadhibou depuis 2005. Certains étrangers africains installés de longue date à Nouadhibou ont profité de ce mouvement pour rejoindre l'Europe mais beaucoup de Subsahariens ayant entrepris la route s'y sont finalement arrêtés, faute de moyens financiers pour continuer ou parce que leur projet migratoire s'était modifié.

## 8.2. *Profils démographiques, provenance des enquêtés*

Les logiques historiques de construction de la ville permettent de comprendre l'existence d'une présence étrangère ancienne et diversifiée à Nouadhibou. La nature de la présence étrangère et les représentations qui y sont associées ont évolué au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. Le nombre d'Européens présents à Nouadhibou n'est plus très élevé (même s'il a été considérablement renforcé entre 2005 et 2010 par l'arrivée des *guardia civil* pour la lutte contre l'immigration) et parmi eux, la population de nationalité espagnole est largement majoritaire. La population chinoise et sud-est asiatique est assez présente mais plutôt discrète (notamment parce qu'une grande partie des travailleurs sont en mer sur les bateaux de pêche). La plus grande partie de la population étrangère est donc aujourd'hui constituée par des personnes de nationalités ouest-africaines dont les origines, les parcours et les projets migratoires sont très variés. Le caractère masculin de l'immigration à Nouadhibou apparaît pourtant comme un trait majeur qui dépasse même les populations ouest-africaines et s'applique également aux autres groupes d'étrangers. La nature industrielle de la ville et son isolement par rapport au reste du pays, de l'Afrique de l'Ouest et du Maghreb peuvent en partie l'expliquer. En 2005, le nombre de migrants à Nouadhibou était estimé à 20 000 et selon certains observateurs 30% d'entre eux étaient installés durablement et 70% étaient des aventuriers de passage (Ba, Choplin,

2005). Ces chiffres établis par une ONG locale et les observations de chercheurs semblent avec le recul être surestimés concernant la proportion des « aventuriers de passage » puisque six ans et plusieurs opérations de FRONTEX plus tard, le nombre de migrants est toujours estimé à 20 000 par cette même ONG. Avancer de tels chiffres interroge à la fois la définition des termes et de la production de catégories, trop flexibles pour être opposées (cf. Fig.27, p. 194). Si les estimations (de cette même ONG) des départs vers les îles Canaries entre mars 2005 et février 2006 s'approchent de 10 000 personnes, on ne compte du côté des organismes espagnols que 3000 à 4000 arrivées pour la même période (les chiffres des pertes humaines n'étant pas si élevés que la différence entre départs et arrivées). Au-delà du gonflement des chiffres en vue d'une aide européenne et de l'apport de subventions aux ONG mauritaniennes à Nouadhibou, se pose également le problème de la quantification de flux pluriels, réversibles et pluriels. En effet, les observations de terrain ont permis de remarquer que les personnes définies par les autorités et les ONG comme des aventuriers (ceux qui ne passent à Nouadhibou que pour embarquer sur les pirogues), ne « stationnaient » dans la ville que quelques jours à quelques semaines tout au plus. Cette utilisation du terme aventurier<sup>168</sup> est complètement floue quant à la situation des personnes, majoritaires, arrivées à Nouadhibou par le jeu des logiques de la convergence des flux, de la circulation des informations sur une possibilité d'émigration vers l'Europe et de la réputation de la ville comme centre économique où l'argent est plus facile qu'ailleurs. Le stationnement de ces migrants dans la ville est plus long et leur projet migratoire n'est pas toujours bien défini. J'ai précédemment évoqué trois types de pratiques migratoires selon des échelles de temps différentes : l'instantanéité, synonyme de mobilité intense ; le moyen terme qui s'accompagne de l'incertitude ; le long terme qui s'accompagne d'un degré d'insertion élevé dans la ville. L'ambivalence des chiffres cités et les conséquences qui en découlent rend indispensable la description de cette population d'étrangers ouest-africains présents à Nouadhibou et des différents mécanismes qui animent leurs mobilités.

---

<sup>168</sup> Une définition approfondie du terme aventurier sera développée dans le chapitre 4.

<p align="center"><b>Figure 27</b>  <b>Tableau estimant le nombre des populations étrangères ouest-africaines présentes à Nouadhibou selon deux sources locales</b></p>		
<b>Communautés</b>	<b>Nombre de migrants estimés selon APEAH<sup>169</sup></b>	<b>Nombre de migrants inscrits dans les associations communautaires<sup>170</sup></b>
<b>Sénégalais</b>	6000	4667
<b>Maliens</b>	5000	662
<b>Guinéens</b>	3000	468
<b>Bissau-Guinéens</b>	3000	130
<b>Gambiens</b>	500	170
<b>Sierre-Léonais</b>	500	22
<b>Nigériens</b>	500	166
<b>Congolais (RDC)</b>	400	25
<b>Burkinabés</b>	200	39
<b>Ghanéens</b>	200	126
<b>Libériens</b>	100	-
<b>Bénois</b>	100	-
<b>Camerounais</b>	30	30
<b>Ivoiriens</b>	30	48
<b>Congolais</b>	20	-
<i>Sources : APEAH, Mission catholique, 2006 ; Réalisation : Anne-Laure Counilb, 2007</i>		

<sup>169</sup> Association pour la Protection de l'Environnement et l'Action Humanitaire. Cette ONG est la première à avoir réalisé de petites études auprès de la population d'étrangers à Nouadhibou.

<sup>170</sup> Source : mission catholique d'après les déclarations des présidents d'associations communautaires au printemps 2006.

Les populations étrangères d'origine ouest-africaine présentes à Nouadhibou sont de nationalités variées couvrant l'ensemble de la zone ouest-africaine telle que nous l'avons définie. Pendant les différents séjours sur le terrain, j'ai eu l'occasion de croiser des personnes originaires de tous ces pays, notamment lors de sessions d'observation participante pendant les fêtes et événements de la mission catholique ou pendant les concertations citoyennes sur l'immigration. Nos enquêtes (entretiens et questionnaires) n'ont cependant pas pu traiter exhaustivement toutes ces origines et les migrants interrogés viennent de seize pays différents : Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Togo. La répartition de cet échantillon (cf. Fig. 28, p. 196) n'est pas représentative de la répartition des origines nationales dans la population d'étrangers à Nouadhibou. Si les Sénégalais, Guinéens et Maliens sont effectivement très nombreux à Nouadhibou comme dans cet échantillon, en revanche, les Ivoiriens et les Bissau-Guinéens sont surreprésentés dans mes enquêtes. L'appui sur les réseaux du consulat de Guinée Bissau à Nouadhibou pour mettre en place le questionnaire biographique y contribue largement. Quant à la surreprésentation des Ivoiriens, elle est liée autant aux rencontres des premiers enquêtés qui m'ont introduite dans cette communauté qu'au dynamisme de cette dernière dans toutes les structures associatives concernées par les migrations à Nouadhibou (ONGs locales, comité des demandeurs d'asile, mission catholique, concertation citoyenne avec la ville, alliance française). De la même façon, la proportion des femmes peut éventuellement être surestimée si l'on se fie à mon échantillon. En effet, éprouvant dans un premier temps, une grande difficulté à convaincre des femmes de me parler, j'ai ensuite orienté volontairement le recrutement des enquêtés vers celles-ci.

**Figure 28**  
**Tableau décrivant le profil des personnes enquêtées**

Nationalité	Nombre d'enquêtés Total	Nombre de femmes Total	Nombre d'enquête par questionnaire	Nombre d'entretiens Total
Sénégalais	18	9	14	4
Maliens	13	0	11	4
Guinéens	6	2	2	4
Bissau-Guinéens	20	0	18	2
Gambiens	3	0	1	2
Sierra-Léonais	1	0	0	1
Nigériens	3	1	0	3
Congolais (RDC)	1	0	1	0
Burkinabés	8	2	7	1
Ghanéens	5	0	0	5
Libériens	4	1	4	0
Béninois	2	1	0	2
Camerounais	2	0	0	2
Ivoiriens	21	5	13	8
Gabonais	1	0	1	0
Sud-africain	2	0	0	2
<b>Total</b>	<b>112</b>	<b>21</b>	<b>72</b>	<b>40</b>

*Source : Anne-Laure Counilh, enquêtes personnelles, 2007-2011*

L'ambiguïté des chiffres, la multiplicité des profils des migrants et la labilité des situation migratoires ont poussé à réfléchir en terme de parcours migratoires, de projets migratoires et de transit, trois termes dont il est nécessaire de définir les contours et le contenu pour permettre une approche plus compréhensive de la problématique à travers les pratiques et les représentations en mobilité.

Pour palier les difficultés à penser les mobilités à l'aune de logiques de causalité, certaines recherches récentes se sont intéressées à la notion de projet migratoire permettant de travailler autour des formes de la migration et de leurs réalisations (Bouly de Lesdain, 1999 ; Boyer, 2005a ; Boyer, 2005b ; De Gourcy, 2005a ; De Gourcy, 2007b ; De Gourcy, 2013 ; Ma Mung, 2009 ). La notion de projet migratoire permet non seulement une analyse rétrospective des intentions de migrations, mais également de la matérialité du parcours migratoire, de son appréhension rétrospective et de son récit. Le travail du chercheur autour du projet migratoire permet d'analyser les conditions de réalisation du parcours du migrant en même temps que l'appréhension par le migrant de ses conditions de mobilité et sa participation à l'aménagement de celles-ci à travers l'étude des interactions socio-spatiales. Les interactions peuvent donc être analysées à différentes échelles : celle des rapports entre ici, là-bas et l'entre-deux, celle du rapport aux temporalités et aux spatialités des espaces parcourus (à travers le parcours migratoire), celle du rapport à soi et à l'autre dans l'enchaînement mobilité/immobilité. Cette approche est particulièrement intéressante dans des situations comme celles des migrants ouest-africains à Nouadhibou puisqu'elle permet à la fois de situer les acteurs des mobilités dans des contextes sociaux, spatiaux et temporels à l'échelle des parcours migratoires dans leur ensemble mais également de prendre en compte la façon dont le migrant interprète et organise les conditions matérielles et symboliques de sa mobilité.

### 8.3. *Les mobilités comme éléments de production et d'organisation de l'espace.*

Une rapide étude du contexte stéphanois<sup>171</sup> permet de remarquer que la médiatisation des flux de départ en pirogue masque la multiplicité des logiques de mobilité. Ancien port colonial, la ville est depuis longtemps cosmopolite et extravertie, mais les mobilités actuelles sont mues par deux logiques différentes : le passage vers l'Europe via les îles Canaries d'une part et les mobilités liées au travail d'autre part. A priori distinctes, l'une s'effectuant dans un temps court et l'autre s'inscrivant dans un temps (plus) long, en réalité, ces deux types de mobilités se recoupent et agissent sur les territoires à l'échelle régionale ouest-africaine comme à l'échelle locale des villes d'étapes. La recherche a donc commencé par une approche de la ville de Nouadhibou en terme d'espace(s) de circulations (Counilh, 2007). S'inscrivant dans le

---

<sup>171</sup> De Port-Etienne, ancien nom de Nouadhibou, formulation d'usage.

cadre de la définition en tant qu' « ensemble formé par le déplacement d'une réalité sociale et par l'espace produit ou affecté par ce déplacement » (Lévy, Lussault, 2003), la ville est d'abord envisagée comme un espace propice à l'analyse des interactions entre les différents types de circulations. Si cette notion n'a finalement pas été retenue, l'approche monographique qui en est issue a permis d'acquérir une connaissance approfondie de la ville de Nouadhibou et des logiques de mobilités qui s'y tissent. Ces analyses ont progressivement suscité un intérêt pour les interactions entre migrations, espaces productifs et espaces urbains. L'hypothèse est la suivante : les grandes catégories de la migration (légales, illégales, de travail, d'étude, de voyage, etc.) sont perméables et surtout s'adaptent mal à la complexité des nombreuses situations migratoires rencontrées dans la ville de Nouadhibou. La seconde hypothèse repose sur le fait d'envisager les migrations, en tant que composantes de la circulation, comme principe de fonctionnement du système que constitue la ville, et donc comme facteur fondamental de l'organisation et de la production de l'espace. Dans la suite des recherches, certaines distributions spatiales à l'échelle locale peuvent être lues et comprises à travers ces deux hypothèses, même si l'approche en terme de circulation a évolué vers une approche en terme de mobilité permettant l'articulation de différentes échelles adéquates pour l'analyse des recompositions urbaines. Au fur et à mesure, l'accent est alors mis sur l'aspect compréhensif prenant en compte des échelles locales et tentant une intégration de la complexité à l'analyse des phénomènes (Guillon et Ma Mung, 2006).

Les conséquences méthodologiques découlent de ces hypothèses, mais c'est seulement dans la réécriture de la méthodologie de recherche qu'une telle chronologie s'établit. En effet, « Est-ce ce qui est observé qui appelle les instruments de l'observation, ou sont-ce les choix de l'utilisation des instruments techniques et idéologiques qui provoquent ce qui est vu ? » (Petit, 2010, p. 9). Dans notre étude, aucune de ces deux questions ne précède l'autre et c'est la multiplication des angles de vue et des techniques de récolte des données qui permet la construction d'une méthode de recherche cohérente (ou rendue cohérente *a posteriori*) explicitant une forme objectivée des migrations ouest-africaines à Nouadhibou. Cette posture qui consiste à combiner plusieurs formes d'appréhension de la réalité et de récoltes de données m'a amenée à mettre en place trois grandes étapes d'enquête \_ explorer, décrire, approfondir \_ s'appuyant sur trois postures successives : descriptive, analytique et interprétative. Ces étapes ont été développées à partir de lectures, de recherches théoriques et de questionnements méthodologiques mais elles se sont construites progressivement au fil de la découverte du terrain, de l'approfondissement de la compréhension de la société mauritanienne et de l'exploration de l'univers des migrants ouest-africains et d'un cheminement intellectuel et théorique personnel. Ainsi les différentes méthodes de recueil ont été mises en place les unes après les autres pour se compléter ou appréhender un nouvel aspect de l'objet de recherche découvert sur le terrain ou dont l'importance s'est révélée au cours de l'étude.

C'est d'abord à travers les récits de vie qu'on peut lire la diversité et la complexité des parcours migratoires. Les caractéristiques socio-démographiques des migrants permettent de présenter les acteurs au centre de ce travail. La description des catégories de situation permet de (re)grouper les acteurs dans un ensemble producteur de contenu conceptuel. Enfin, la (re)construction d'une communauté d'expérience à travers les récits reflète à la fois les rapports aux Autres, à l'espace et à l'espace des Autres. Le recueil, la restitution et l'analyse des récits de vie peuvent être effectués de manière variée et il est nécessaire de présenter notre approche. L'étape graphique, celle du dessin des parcours constitue un des objectifs de cette thèse et engage une large réflexion sur la mise en cohérence des histoires de vie et des cartes de parcours. Enfin, une réflexion est nécessaire sur la construction des récits de vie comme mise en scène de sa propre expérience de la migration. Cette réflexion fait partie de l'analyse de la compréhension des parcours à travers les récits. En effet, la manière dont le migrant se raconte en dit autant sur son parcours que le nom des villes traversées dans le cadre d'une étude qui accorde une grande attention aux pratiques et aux représentations spatiales.



Partie 2. La complexification des  
itinéraires migratoires : des  
parcours construits « pas à pas »  
aux projets sans cesse  
« renégociés »

*« Dans les civilisations sans bateaux  
les rêves se tarissent, l'espionnage y  
remplace l'aventure, et la police, les  
corsaires. »*

(Michel Foucault, *Des espaces  
autres*, p. 49, 1984 [1967])



## Chapitre 4.

# Parcours. Diversité et complexité du rapport à l'espace-temps

*« Le souvenir n'est pas la négation de l'oubli. Le souvenir est une forme de l'oubli (...). Essayez de reconstruire un dialogue de votre vie, le dialogue d'une querelle ou un dialogue d'amour. Les situations les plus chères, les plus importantes, sont perdues à jamais. Ce qu'il en reste, c'est leur sens abstrait (...) »*

(Milan Kundera, 1993, *Les testaments trabis*, p. 156)



La géographie des parcours migratoires permet d'aborder à la fois une connaissance approfondie des comportements pendant la mobilité et de comprendre comment les mobilités sont polarisées. Les récits de vie et les biographies migratoires que j'ai menées pendant mes enquêtes permettent d'aborder ces deux aspects des parcours migratoires. L'analyse des parcours est articulée autour de deux éléments. D'abord la cartographie des parcours à l'aide des matrices biographiques réalisées dans les enquêtes par questionnaires. Celles-ci apportent une information précise, hiérarchisée et connectée à différents champs du parcours de l'individu enquêté (mode de transport, activité professionnelle, type d'habitat et relations sociales). Le traitement statistique des données et la réalisation de plusieurs cartes permettent d'aborder des éléments comparatifs dans les caractéristiques spatiales et temporelles des parcours (ordre et localisation des étapes, durée des mobilités et des étapes, contextes des mises en mobilité). Le but de cette démarche est de comparer les parcours d'un ensemble d'individus aux caractéristiques démographiques et migratoires variées afin d'obtenir des éléments de compréhensions sur l'enchaînement des étapes de la mobilité et la construction des parcours migratoires qui les ont menés jusqu'à Nouadhibou.

L'analyse des récits de vie permet d'étudier un autre aspect de la construction des parcours, de comprendre « *le pourquoi du comment* » (Bertaux, 2005). La localisation et la durée des étapes qui construisent le parcours ne représentent plus dans ce cas des éléments importants en temps que données quantifiables et localisables mais en temps qu'ils révèlent la complexité des mécanismes procédant à la mise en mouvement à chaque étape du parcours. À travers les récits de vie choisis, une analyse du texte du récit transcrit et du contexte de l'entretien (enregistré et annoté) permet de comprendre la construction des parcours sous un angle différent et complémentaire. Dans l'analyse des récits de vie, le recours à des méthodes issues de disciplines d'habitude rarement associées aux études spatiales s'avère en réalité être d'une grande aide. Ainsi, les approches linguistiques, didactiques ou psychologiques sont riches d'expériences dans l'analyse des récits de vie. Ces détours réflexifs permettent d'approfondir l'analyse des récits, notamment en mettant en avant l'importance des notions de temporalités et d'affect dans la (re)configuration des récits comme médiation entre réalité vécue et réalité perçue.

La conjugaison de ces deux types d'analyses adaptée à deux types de recueil de données différents permet d'avoir une vision fine de la construction des parcours à travers un questionnement sur les étapes, la continuité et la segmentation du mouvement mais aussi la représentation du parcours par ceux qui en sont les acteurs. Entre représentation et réflexivité, un travail sur la signification du procédé de récit de vie permet de s'interroger sur la signification du parcours par celui qui en a fait l'expérience. La médiation entre expérience vécue et expérience racontée se fait à travers la mise en mots, ici individuelle. Pourtant il apparaît souvent au travers des récits que l'expérience se fasse ou se dise collective. Ceci

amène à poser la question du partage d'une expérience racontée pour en faire une réalité acceptable de son expérience vécue individuellement<sup>172</sup>.

## 9. Retracer les parcours : une approche cartographique

La perspective de donner un contenu cartographique aux enquêtes sur les parcours migratoires est apparue évidente dès le début des recherches. Cela vient de la nécessité de matérialiser graphiquement l'expérience de la mobilité autrement que par le seul récit. Comme pour l'ensemble des questions géographiques, se pose la question de quoi représenter, comment et pourquoi. L'économie ne peut en être faite. Si depuis les années 1960 et l'émergence de la géographie structuraliste, de nombreux chercheurs se sont demandés comment représenter cartographiquement le mouvement, la question n'est aujourd'hui pas encore résolue. Fidèlement à la méthodologie de cette thèse, les représentations cartographiques des parcours s'inspireront à la fois de méthodes traditionnelles et d'éléments hétéroclites inspirés d'autres disciplines pour aboutir à un « bricolage iconographique » qui permet de comprendre le déplacement des acteurs à travers leurs parcours migratoires à la fois dans l'espace et dans le temps.

### 9.1. *Cartographier la mobilité : pourquoi et comment ?*

Dessiner la mobilité peut sembler synonyme de figer le mouvement. Pour éviter cet écueil, la matérialisation cartographique des parcours migratoires étudiés dans cette thèse cherche à intégrer une dimension temporelle. Cartographier, c'est donc comprendre graphiquement et visuellement mais aussi pouvoir relever des ressemblances et des différences dans les trajectoires. Il existe plusieurs manières de cartographier les mobilités et toutes ne se rapportent pas aux mêmes cadres conceptuels. En revanche, l'intervention d'une dimension temporelle dans la cartographie d'itinéraires spatiaux de mobilités est moins institutionnalisée. Si cette démarche a fait l'objet de plusieurs tentatives, elle reste néanmoins à développer, c'est notamment l'un des objets de cette partie.

---

<sup>172</sup> Cette réflexion sur le lien entre expérience individuelle et expérience collective sera menée dans le chapitre 5.

### 9.1.1. De la cartographie des flux...

Après une longue tradition de croquis puis de cartes de représentation des éléments physiques qui constituent la géographie des lieux, la cartographie s'est intéressée à la représentation des groupes humains à partir des années 1960 avec l'émergence de la nouvelle géographie. Que ce soit Christaller s'intéressant à des flux économiques ou Hägerstrand aux flux d'information, la cartographie a évolué vers la représentation d'éléments non-statiques (contrairement par exemple à la répartition des éléments physiques). C'est avec l'émergence des théories de l'analyse spatiale que la cartographie des flux se développe réellement dans la géographie française. Les théories de l'analyse spatiale envisagent un espace relatif, produit, qui est défini par les relations entre les lieux, elles-mêmes produites par les interactions entre des acteurs sociaux localisés. Au départ, l'analyse spatiale s'intéresse surtout à des questions de localisation et de distances relatives notamment à travers des représentations graphiques qui s'articulent autour de trois éléments : point, ligne et surface. Au cours de l'évolution de ce courant de pensée, certains chercheurs portent leur intérêt sur les processus de diffusion spatiale. « *On entend généralement par diffusion, l'action et le résultat de l'action qui fait se propager ou se transmettre un objet ou un phénomène dans un système, quelle qu'en soit la fonction motrice* » (St-Julien, 2002, p. 157). C'est notamment à travers l'étude de la diffusion des innovations que Thérèse de Saint-Julien introduisit ces nouvelles approches. Si ce genre d'analyse est solidement relié à des approches mathématiques et statistiques, elle ne s'inspire pas moins d'autres courants de pensée en sciences humaines et sociales. C'est notamment le cas de la théorie de l'innovation de l'économiste Joseph Schumpeter, des théories du changement social issues des sociologies durkheimienne et wébérienne ainsi que des courants diffusionnistes en anthropologie et en géographie. L'analyse spatiale en vient à modéliser l'échange et les flux en intégrant la notion de temps comme un facteur indispensable de l'étude des interactions spatiales. Si aujourd'hui, l'étude des flux à travers les préceptes de l'analyse spatiales s'orientent surtout vers l'analyse des mobilités quotidiennes et des mobilités urbaines et se matérialise dans la réalisation de SIG complexes qui s'adaptent mal à notre cas d'étude, ces théories constituent une avancée majeure à prendre en compte dans l'étude des mobilités quelles qu'elles soient.

### 9.1.2. ... à la cartographie des mobilités :

Depuis les années 1980, notamment grâce aux travaux de Gildas Simon, les migrations sont représentées à l'échelle mondiale en terme de stock et de flux. La direction et la taille des flèches d'un pays à l'autre représentent alors le sens et le poids de l'immigration.

Les temporalités sont généralement<sup>173</sup> évacuées de la représentation cartographique. La carte représente l'état de la répartition des populations à un instant  $t$ , auquel s'ajoute éventuellement le poids rétrospectif des flux migratoires pendant une durée  $d$ . Ce type de représentations permet de comprendre la globalité des mouvements migratoires et s'appuie sur des données agrégées qui représentent les soldes migratoires de chaque pays ou régions représentés. L'allongement des temps de parcours et la complexification des itinéraires pousse à envisager des cartographies qui représenteraient des parcours individuels, notamment dans l'intérêt de les comparer entre eux. Tristan Bruslé a, dans sa thèse de doctorat, réussi à matérialiser les parcours individuels des voyageurs tibétains non seulement dans l'espace mais aussi dans le temps, grâce à une cartographie en trois dimensions (Bruslé, 2006) représentant cartographiquement l'espace en plan et le temps sur un axe vertical. De la même façon, Florence Boyer a choisi de représenter la mobilité quotidienne de Touaregs de Bankilaré à travers l'association entre des cartes de localisation des lieux pratiqués et une frise chronologique à l'axe déstructuré qui induit à la fois l'ordre des étapes et le temps passé dans les différents lieux. Ce type de démarche où l'intégration du temps conduit à une évolution des représentations cartographiques classiques a largement inspiré le travail sur la représentation des parcours dans cette thèse.

### 9.1.3. *L'étude des mobilités dans l'espace-temps*

D'un point de vue conceptuel, ces approches se rattachent en partie à la *time-geography* développée par Torsten Hägerstrand dans les années 1960-70. L'innovation de sa démarche réside dans le fait qu'à l'époque où elle a été développée, elle était l'une des rares à traiter directement de l'articulation entre l'espace et le temps, notamment à travers l'étude de l'ordonnancement et de la coordination spatio-temporelle des comportements humains en relation avec les environnements géographiques. Le développement d'une telle approche repose donc sur une analyse complexe de plusieurs éléments en interaction (espace, temps, social). L'approche entend considérer l'espace et le temps comme des ressources et des contraintes indissociables et indispensables de la réalisation des activités humaines. En plaçant le comportement des individus au centre de l'analyse, la *time-geography* se rapproche donc des théories interactionnistes développées par Irving Goffman et permet également d'ouvrir de « nouvelles perspectives à la géographie des lieux singuliers » (Volvey, 2005, p. 89). Certaines approches de l'analyse spatiale évoquées précédemment utilisent encore la *time-geography* (Chardonnel, 2001), mais c'est surtout dans l'étude des temporalités urbaines à travers la modélisation des mobilités quotidiennes et les outils géomatiques que la *time-geography* trouve aujourd'hui son

---

<sup>173</sup> En effet, les cartes sont datées et parfois les flèches représentant les flux également. Cette « temporalisation » s'inscrit dans le système classique de datation des représentations cartographiques en géographie et elle diffère de l'intégration de la dimension temporelle dans la représentation cartographique.

prolongement. Pour ce travail sur les migrants ouest-africains à Nouadhibou, l'intérêt de la *time-geography* réside dans la mise en avant de l'individu comme acteur pour remplacer la focalisation sur les logiques économiques dans l'étude du jeu entre échelles spatiales et temporelles. Cet intérêt multiscalaire s'exprime également à travers le jeu entre les différentes échelles de la mobilité du local au global, de l'instant à l'ensemble d'une vie : « *I'm looking for a way of finding conceptual coherence in the geographers understanding of the human world all the way from home to globe and from day to life-time* » (Hägerstrand, « Time-geography : focus on the corporeality of man, society and environment », *The science of Praxis of complexity*, The United Nations University, 1985, pp. 193-216, cité par Volvey, 2005, p. 90). La prise en compte de la complexité dans cette démarche permet de battre en brèche les critiques sur la difficulté de la monographie à prendre en compte la complexité. En effet, la recherche empirique, dont la monographie est une forme de récit, constitue une approche affective des *time-geographers*. Pour Hägerstrand, la représentation cartographique constitue un regard qui restitue une partie de la démarche empirique. Il a développé des représentations dites « *aquarium* », c'est à dire dont les deux dimensions planes créent le cadre d'une représentation cartographique et l'axe vertical permet d'ajouter et de lier des éléments temporels. La carte se niche alors dans un cube qui permet de représenter l'évolution des acteurs dans l'espace en fonction du temps. Hägerstrand prend en compte plusieurs éléments essentiels pour les réalisations cartographiques : les trajectoires réalisées par des individus qui sont qualifiées en fonction de leur durée, les mouvements entre différentes localisations spatio-temporelles (les lieux d'étape ou « *stations* »), qui eux-mêmes forment un réseau de trajectoires. Les approches issues de la *time-geography* ont été finalement assez peu reprises et ont subi quelques critiques. On leur a notamment reproché d'impliquer une approche de l'espace comme un contenant des actions individuelles allant à l'encontre du développement des notions d'espace relatif et d'espace relationnel. Pourtant la *time-geography* se présente plus comme une ontologie que comme une théorie, aussi cette critique peut apparaître comme une extrapolation des approches développées par Hägerstrand. En effet, le but de la *time-geography* n'est pas tant de définir l'espace que de considérer un espace-temps animé par les interactions humaines. La *time-geography* procure l'avancée majeure de mettre en avant l'approche d'un individu mobile dans l'espace-temps. Les limites présentes dans les écrits d'Hägerstrand (absence de questionnements sur le vécu de l'espace-temps, subjectivité de l'expérience de la mobilité, étude de l'intentionnalité) peuvent être aujourd'hui intégrées à ses approches et semblent au contraire rejoindre un ensemble de préoccupations méthodologiques et conceptuelles qui se rattachent aux questionnements sur l'intégration de l'étude des temporalités dans les approches spatiales. C'est en terme de pragmatique de l'espace-temps que les apports de la *time-geography* doivent être utilisés pour permettre de comprendre la complexité des mobilités et de l'habiter.

## 9.2. *Matrices biographiques et cartographies des parcours migratoires*

Représenter les mobilités dans l'espace en fonction du temps constitue donc un défi pour chaque géographe qui s'intéresserait à cette problématique. En gardant l'essentiel des critères cartographiques définis par Hägerstrand, il est possible d'élaborer quelques modèles cartographiques pour tenter de mieux comprendre la construction des trajectoires migratoires à partir de la mise en miroir de quelques trajets. Cette étape de la thèse s'appuie sur les matrices biographiques recueillies dans les questionnaires complémentaires sur les mobilités. Le volume de questionnaires obtenus a permis d'appliquer un traitement statistique préliminaire afin de pouvoir créer différentes classes, différents types de profils migratoires qui permettent de comparer à la fois les temporalités et les spatialités des parcours. Un traitement cartographique systématique à partir de *Google Maps* permet de visualiser cartographiquement ces différences et de choisir quelques parcours-type afin d'établir une cartographie qui intègre la temporalité des parcours.

### 9.2.1. *Matrices biographiques et hiérarchisation de l'information*

C'est à travers les enquêtes par questionnaire que la première démarche cartographique présente des avantages pour la compréhension des parcours en acte. L'information recueillie est sélectionnée et parcellaire mais elle permet de hiérarchiser les étapes du parcours en fonction de la chronologie et de la durée de chaque lieu d'arrêt (les *stations* de Hägerstrand) mais également de comprendre le contexte de la mise en mobilité. L'exploitation des données relatives aux parcours migratoires se concentre uniquement sur les modules 1, 2 et 5 de l'enquête par questionnaire. À travers le questionnaire biographique, une grande attention a été portée sur la prise en considération de la mobilité comme un continuum (Boyer, 2007), c'est-à-dire un parcours articulé entre temps et lieux autour de mouvements et d'arrêt. La méthode consiste à relever successivement les dates et les lieux d'ancrage entre deux mouvements dans l'espace tout en les reliant à d'autres données de la vie d'un individu. La matrice de ce questionnaire se compose de huit colonnes. Les deux premières (année, âge) permettent de situer le parcours dans le temps. (La dernière ligne de ces deux colonnes ne comporte pas de date car elle est consacrée à la restitution des projets de l'individu). La troisième colonne est consacrée aux lieux (pays, région, ville). Les colonnes 4 à 7 s'attachent à donner des précisions sur les parcours migratoires : 4. mode de déplacement, 5. activité, 6. habitat, 7. relations. Une dernière colonne, liée à des données contextuelles au niveau macro, a finalement été supprimée après la phase de test de l'enquête. La dernière ligne de la matrice biographique est différente, elle permet de récolter des informations textuelles sur la question du projet futur envisagé à partir de la date *d* de l'enquête. Cette question est traitée hors de la matrice biographique. Elle permet de comprendre les ressemblances et les différences des projets migratoires en fonction des parcours effectués au moment de l'enquête. Cette question

est en lien avec la dernière question de l'enquête, également prise en compte dans cette partie de l'analyse : « *Quand avez-vous entendu parlé de Nouadhibou pour la première fois ? Pouvez-vous raconter ce que vous savez sur la ville avant de venir ? Pouvez-vous préciser comment avez-vous pris la décision d'aller habiter à Nouadhibou ?* » De la même façon, cette question est analysée en regard des parcours et permet d'approfondir la compréhension de leur construction progressive.

### 9.2.2. Cartographies des parcours

Le traitement cartographique constitue une étape cruciale à ce stade de l'analyse. Celui-ci est donc réalisé à partir des 72 questionnaires biographiques recueillis au cours des enquêtes. Les parcours migratoires recueillis sont extrêmement variés, d'où l'importance de les cartographier afin d'avoir une idée plus précise des types de trajectoires spatiales. Afin de mieux comprendre comment se construisent les parcours, j'ai choisi de procéder tout d'abord par association et différence spatiale puis j'ai introduit la dimension temporelle dans les cartographies. Dans un premier temps, la cartographie simplifiée des points et des lignes représentant les étapes et trajectoires qui constituent chaque parcours permettent de regrouper et de différencier les cartes selon les espaces de départ, la distance, la multiplicité ou l'unilatéralité des trajectoires, les aller-retours, *etc.* En intégrant la dimension temporelle des parcours dans un second temps, des nouvelles logiques apparaissent impliquant de nouveaux regroupements entre les différents parcours.

L'intégralité des données spatiales et contextuelles issues du questionnaire a été traitée informatiquement. Ainsi, il est possible de connaître de nombreux détails sur les parcours, par exemple : combien de migrants sont passés par le Sénégal avant d'arriver en Mauritanie ? Combien se sont arrêtés à Nouakchott suffisamment longtemps pour y travailler ? *etc.* D'autre part, j'ai effectué un premier traitement cartographique à l'aide de l'outil *Google Maps* qui a servi à une première représentation simplifiée des parcours en fonction des étapes. La mise en regard de chaque carte avec la matrice biographique individuelle de chaque migrant permet d'avoir une première idée sur les temps de parcours et les temps de stationnement à chaque étape du parcours. Cette étape permet d'aller au-delà du simple traitement statistique. En effet, on peut s'apercevoir que deux migrants d'une même classe d'âge, originaires du même pays et arrivés à la même date en Mauritanie ont pu avoir des parcours très différents (Fig. 29, pp. 212-213). Francisco et Aboubacar<sup>174</sup> sont tous deux nés en Guinée-Bissau dans un intervalle restreint, Francisco en 1977 et Aboubacar en 1974. Ils sont tous les deux arrivés en Mauritanie en 2000, respectivement âgés de 23 et 26 ans. Pourtant leurs parcours sont assez différents.

---

<sup>174</sup> Ma posture a été de changer les prénoms des personnes dans tout le texte afin de préserver leur anonymat. Cependant, j'ai essayé autant que possible de conserver les « caractéristiques culturelles » des prénoms de chacun. Par exemple, une Ivoirienne catholique appelée Marie, deviendra Jeanne plutôt qu'Aminata.

**Figure 29**  
**Comparaison entre les parcours de deux Bissau-Guinéens**  
**arrivés en Mauritanie en 2000**

**Aboubacar**

Année	Âge	Lieu	Étapes	Activité	Habitat	Relations
1974	Naissance	Sao Domingo (Guinée Bissau)	A	Enfant	Parents	famille
1984	10	Sao Domingo (Guinée Bissau)	A'	Travaux agricoles	Parents	famille
2000	26	Nouadhibou (Mauritanie)	B	Pêche artisanale	Collègues	Amis
2003	29	Nouakchott (Mauritanie)	B'	Pêche artisanale	Couple (Mariage)	épouse
2005	31	Nouadhibou (Mauritanie)	B''	Pêche artisanale	Famille (1 <sup>er</sup> fils)	Famille

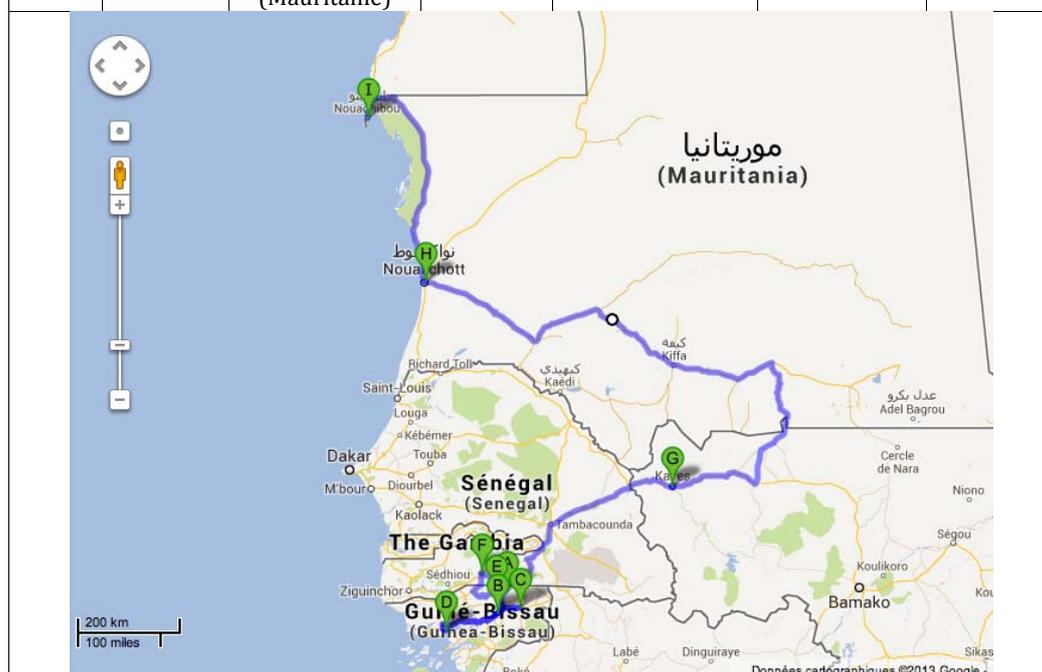


*Source : enquêtes 2009-2011 ; Réalisation : Anne-Laure Coumille, 2012 ; D'après : Google Maps, 2012*

**Figure 29 (suite)**  
**Comparaison entre les parcours de deux Bissau-Guinéens**  
**arrivés en Mauritanie en 2000**

Francisco

Année	Âge	Lieu	Étapes	Activité	Habitat	Relations
1977	Naissance	Saré-Bacar (Guinée Bissau)	A	Enfant	Parents	famille
1989	12	Bafata (Guinée Bissau)	B	Ecole	Tante	famille
1990	13	Gabù (Guinée Bissau)	C	Ecole	Grand frère	famille
1995	18	Bissau (Guinée Bissau)	D	Ecole	Grand frère	famille
1996	19	Bissau (Guinée Bissau)	D'	Commerce	Grand frère	Famille
1998	21	Saré-Bacar (Guinée Bissau)	E	Pasteur	Parents	Famille
1999	22	Kolda (Sénégal)	F	Travaux agricoles	Parents d'amis	Amis
2000	23	Kayes (Mali)	G	Travaux agricoles	Parents d'amis	Amis
2000	23	Nouakchott (Mauritanie)	H	Maçonnerie	Colocation appartement	Collègues
2001	24	Nouadhibou (Mauritanie)	I	Maçonnerie	appartement	Famille



*Source : enquêtes 2009-2011 ; Réalisation : Anne-Laure Coumill, 2012 ; D'après : Google Maps, 2012*

Francisco a pu bénéficier d'une éducation scolaire plus approfondie que son compatriote (sa matrice biographique est d'ailleurs scrupuleusement remplie par le détail de chacune de ses années scolaires), il a quitté l'école après 18 ans alors qu'Aboubacar a dû s'adonner dès 10 ans aux travaux des champs. Le trajet d'Aboubacar est direct de Guinée Bissau à Nouadhibou, il confie d'ailleurs avoir entendu parler de Nouadhibou en 2000 à Sao Domingo (« *J'ai entendu que c'est joli et de bon climat* »), il a alors pris rapidement la décision de s'y rendre ayant également entendu parler d'un marché de l'emploi dynamique. Le but annoncé de sa migration était de trouver un emploi à Nouadhibou. Ses réponses sont confirmées par la suite de son parcours puisqu'en 2003, il a épousé une femme à Nouadhibou et a eu un enfant en 2005. En outre, son activité est stable depuis son arrivée à Nouadhibou puisqu'il est pêcheur depuis 2000. Le trajet emprunté par Francisco est moins direct, il a d'abord vécu à plusieurs endroits pendant son enfance en Guinée Bissau, avant de partir au Sénégal, au Mali puis en Mauritanie. Ses changements de lieux sont reliés à plusieurs changements d'activité (commerce, activités agricoles, maçonnerie). Son parcours correspond à une recherche de l'amélioration de sa situation dans un contexte précaire. Après avoir vécu avec des membres de sa famille pendant son enfance, il semble que c'est au cours de son séjour dans la capitale, avec le démarrage d'une activité de petit commerce qu'il a pris conscience de la mobilité en tant que vecteur de nouvelles possibilités.

Il séjourne donc au Sénégal et au Mali chez des « parents d'amis » tout en travaillant. C'est depuis Kayes, au Mali, qu'il décide de partir vers Nouakchott où il trouve un emploi de maçon. Après une année sur place, il décide de se rendre à Nouadhibou. Tout comme Aboubacar, il a entendu parler du dynamisme économique et « *du bon climat* » de la ville mais il évoque également un « *point de passage pour la migration vers l'Europe* ». Il ne cache d'ailleurs pas le désir d'émigration vers l'Europe dans sa décision de se rendre à Nouadhibou. Entre les contraintes personnelles et les contraintes extérieures, son désir de migration vers l'Europe ne s'est pas réalisé puisqu'à la date de l'enquête, il habite à Nouadhibou depuis 9 ans. Son parcours professionnel est marqué par une certaine stabilité. Depuis son arrivée, il n'a exercé que des emplois de maçon pour différents employeurs (particuliers et entreprises) et dans différents quartiers de Nouadhibou. Il confie même avoir passé quatre mois à Zouérate à travailler pour la SNIM en 2006. Malgré les différences de leurs parcours pour arriver jusqu'à Nouadhibou, les deux jeunes hommes se ressemblent par la relative stabilité professionnelle<sup>175</sup> qu'ils ont su préserver depuis leur arrivée à Nouadhibou. On apprend finalement dans la suite du questionnaire (module 5 – caractéristiques démographiques) que Francisco est également marié et a deux enfants, avec qui il vit à Nouadhibou. On s'aperçoit dans bien des cas que la construction d'une famille à Nouadhibou contribue à faire évoluer le projet migratoire des acteurs. Enfin, ces deux hommes aux trajectoires différentes se retrouvent finalement dans le projet qu'ils annoncent : pour Francisco c'est « *débuter à faire commerce* », quant au « *rêve* (d'Aboubacar) *c'est faire commerce* ».

---

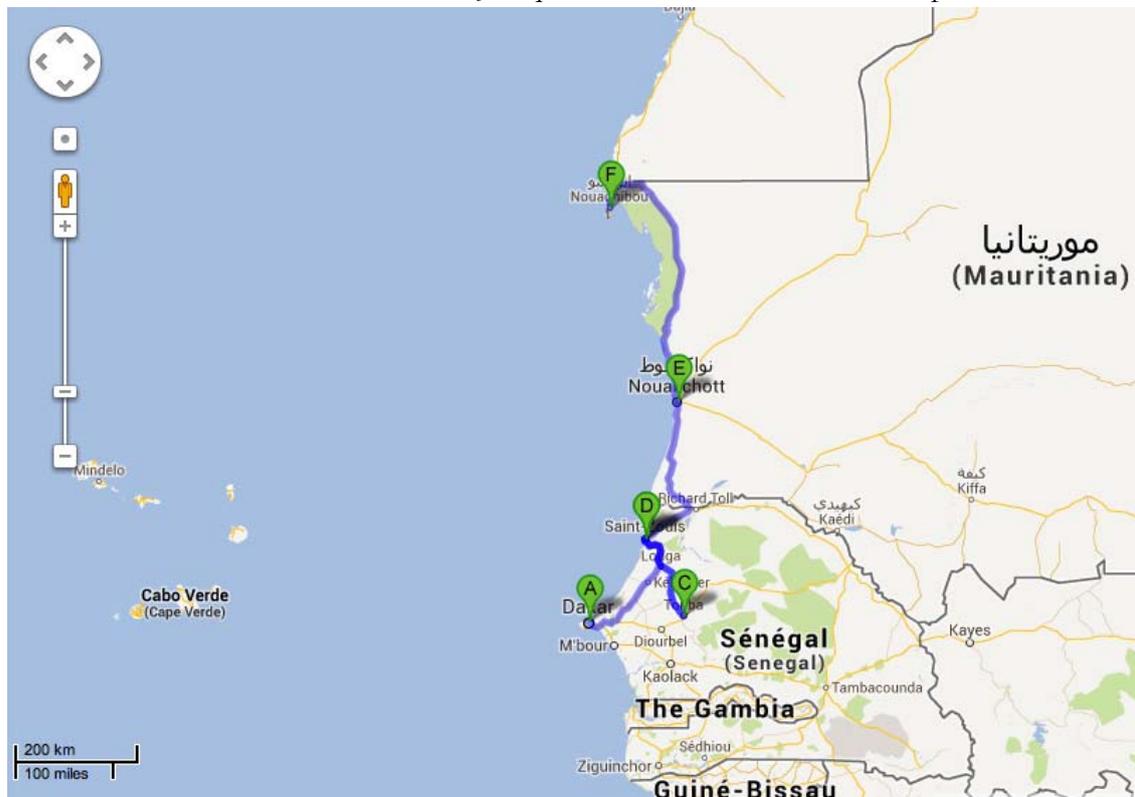
<sup>175</sup> En considérant la situation générale du marché de l'emploi en Mauritanie.

### 9.3. *L'importance des temporalités dans les parcours : itinéraires, biographiques et chrono-cartographies*

L'étape précédente de l'analyse cartographique permet de visualiser rapidement les différences spatiales entre les parcours mais elle ne met pas en valeur le cadre temporel du parcours (bien que celui-ci reste lisible à travers le tableau biographique restituant les études du parcours et qui accompagne chaque carte). Dans l'exemple précédent, la représentation cartographique a permis de différencier les parcours de deux migrants au profil semblable (caractéristiques démographiques, date d'arrivée et type de carrière à Nouadhibou). Dans l'exemple suivant, quatre parcours, proches d'un point de vue géographique ont été parcourus par quatre migrants au profil semblable. Les parcours sont ceux de quatre jeunes Sénégalais nés entre 1984 et 1986, respectivement à Dakar, Kaolack et Kolda. Tous sont arrivés à Nouadhibou en 2006. La cartographie simple de leur parcours, comme dans l'exemple précédent, met en avant des trajectoires spatiales assez semblables, alors que les biographies migratoires associées aux cartes *Google Maps* montrent déjà des différences de parcours et des bifurcations majeures pour certains et pour d'autres, un parcours plus linéaire. La mise en regard des cartes simples des parcours de Youssouf, Thiam, Cheikh et Selbé accompagnées d'une biographie migratoire résumée (cf. Fig. 30 à 33, pp. 216-219) avec quatre cartes plus élaborées des mêmes parcours intégrant la dimension temporelle des biographies migratoires de ces quatre acteurs (cf. Fig. 34 à 37, pp. 222-225) permet de mettre en valeur l'utilité d'une réflexion sur l'intégration de la dimension temporelle dans les représentations cartographiques. L'analyse des cartes apporte alors des informations de nature et de qualité différentes qui poussent à s'interroger de façon plus approfondie sur les choix qui sont faits à chaque *station*. L'enchaînement des étapes du parcours une fois replacé dans son contexte temporel permet d'affiner les profils de parcours et ceux des migrants au-delà du simple parcours géographique, du lieu d'origine, des caractéristiques démographiques et de la date d'arrivée à Nouadhibou.

**Figure 30**  
**Biographie migratoire de Yousseuf**

Yousseuf, né en 1985 à Dakar, grandit en famille entre sa ville natale, Saint-Louis et Touba où ses parents l'envoient à l'école coranique chez un marabout. À 15 ans (en 2000), il retourne dans sa famille à Saint-Louis pour travailler aux champs. Après quatre années, il décide de partir en Mauritanie. Il s'arrête d'abord à Nouakchott où il exerce le métier de maçon sur les chantiers de construction de la ville, puis en 2006, on lui propose de participer à un chantier à Nouadhibou. Depuis son arrivée dans le pays, il a entendu parler de la ville comme un point de départ pour émigrer vers l'Europe. La conjugaison d'une offre de travail et d'une éventuelle possibilité de migration vers l'Europe le décide à partir s'installer à Nouadhibou. Finalement, en 2010, il réside toujours à Nouadhibou dans une chambre au sein d'une concession qu'il partage avec des amis. Son activité de maçon lui procure des revenus relativement stables, même si peu élevés et il n'a pas eu besoin de se reconvertir vers un autre secteur d'activité depuis son arrivée en 2006. Il travaille essentiellement dans le quartier de Dubaï, un beau quartier de Nouadhibou, où de nombreuses villas se construisent. Il n'a pas abandonné son rêve de devenir un grand commerçant mais pour y arriver, il essaie plutôt d'économiser sur ses revenus de maçon que de tenter l'aventure en Europe.

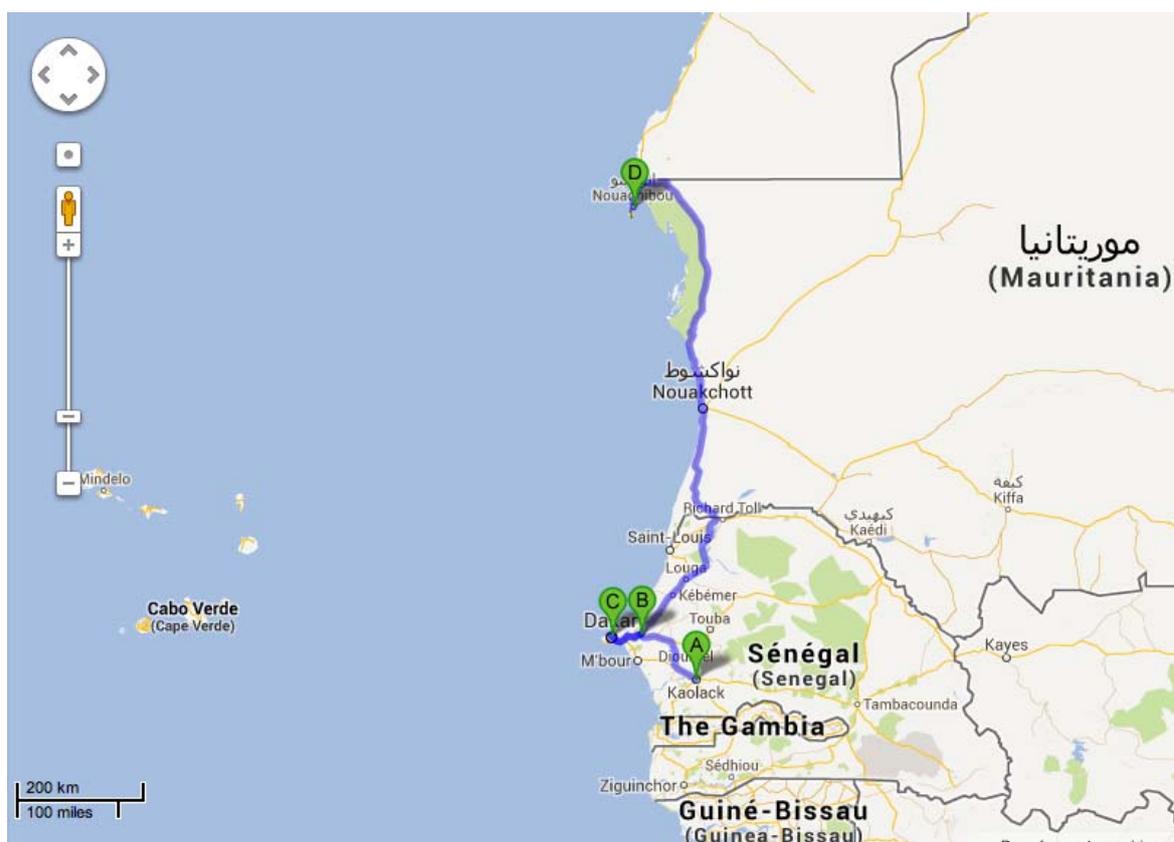


NB : Les parties des parcours apparaissant en bleu plus foncé sur la carte correspondent à des routes empruntées plusieurs fois du fait de la situation géographique et de l'ordre des différentes étapes. Les étapes B et D (Saint-Louis) sont les mêmes, Yousseuf y réalise donc deux séjours.

Source : enquêtes 2009-2011 ; Réalisation : Anne-Laure Counillb, 2012 ; D'après : Google Maps, 2012

**Figure 31**  
**Biographie migratoire de *Thiam***

Thiam est né en 1986 à Kaolack, où il grandit en famille jusqu'à l'âge de 12 ans. En 1998, sa famille part s'installer à Thiès. À 17 ans, il arrête ses études et s'installe à Dakar où il exerce une petite activité de commerce ambulante. Après trois ans, en 2006, il prend la décision de venir en Mauritanie. Peu de temps avant (en 2005), à Dakar, il a entendu parler de Nouadhibou, il décrit l'image qu'il en avait comme celle d'une ville calme, au climat clément avec un marché de l'emploi dynamique, mais surtout un point de passage pour émigrer vers l'Europe. Comme Youssouf, c'est cette réputation de porte ouverte vers l'Europe qui l'a attiré à Nouadhibou. À son arrivée, il a finalement trouvé du travail comme taximan, il a résidé dans un appartement qu'il partageait avec ses collègues pendant trois ans jusqu'en 2009, puis il a décidé de s'installer seul dans un petit appartement. Comme Youssouf, son rêve est également de devenir un grand commerçant. Pour y arriver, lui aussi préfère mettre de côté les revenus de son activité de taximan et il s'est peu à peu éloigné de son projet de faire fortune en Europe.

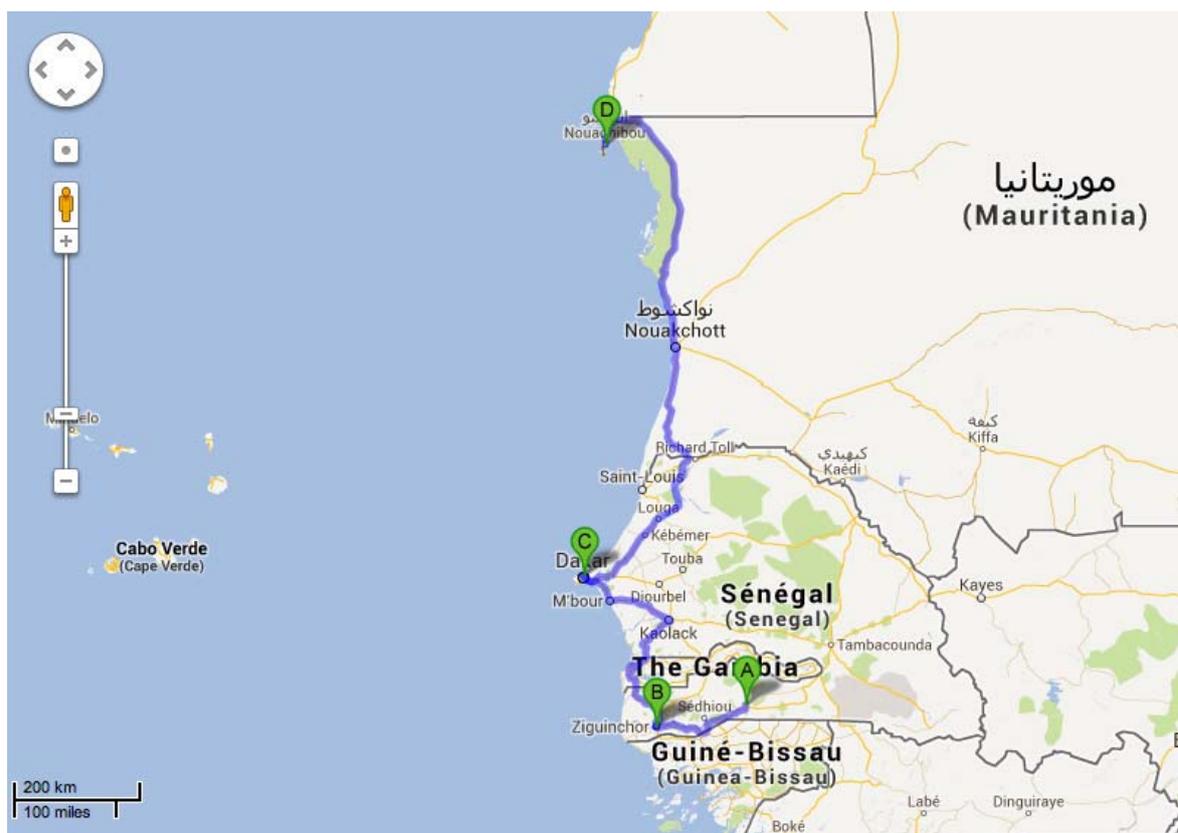


NB : Les parties des parcours apparaissant en bleu plus foncé sur la carte correspondent à des routes empruntées plusieurs fois du fait de la situation géographique et de l'ordre des différentes étapes.

Source : enquêtes 2009-2011 ; Réalisation : Anne-Laure Counillb, 2012 ; D'après : Google Maps, 2012

**Figure 32**  
**Biographie migratoire de *Cheikh***

Cheikh est né en 1984 à Kolda en Casamance. Il passe son enfance entre sa famille et l'école coranique jusqu'à 14 ans. En 1998, il est envoyé dans sa famille élargie à Ziguinchor pour travailler dans les champs. À 17 ans, en 2001, il décide de changer d'activité et commence un commerce ambulante, mais il habite toujours chez sa famille à Ziguinchor. En 2003, il déménage seul à Dakar, où il exerce une activité de commerçant pendant trois ans. En 2006, il décide de partir en Mauritanie et se rend directement à Nouadhibou. Comme les autres, en 2005, il a entendu parler de Nouadhibou et des possibilités d'y embarquer pour migrer en Europe. Son rêve était d'aller gagner de l'argent en Europe pour pouvoir ouvrir un commerce à son retour au Sénégal. Depuis 2006, il travaille dans la pêche artisanale à Nouadhibou, son salaire n'est pas toujours régulier mais en partageant un logement avec des amis, il s'en sort et fait quelques petites économies. Lui aussi a remis à plus tard son projet de migrer vers l'Europe.

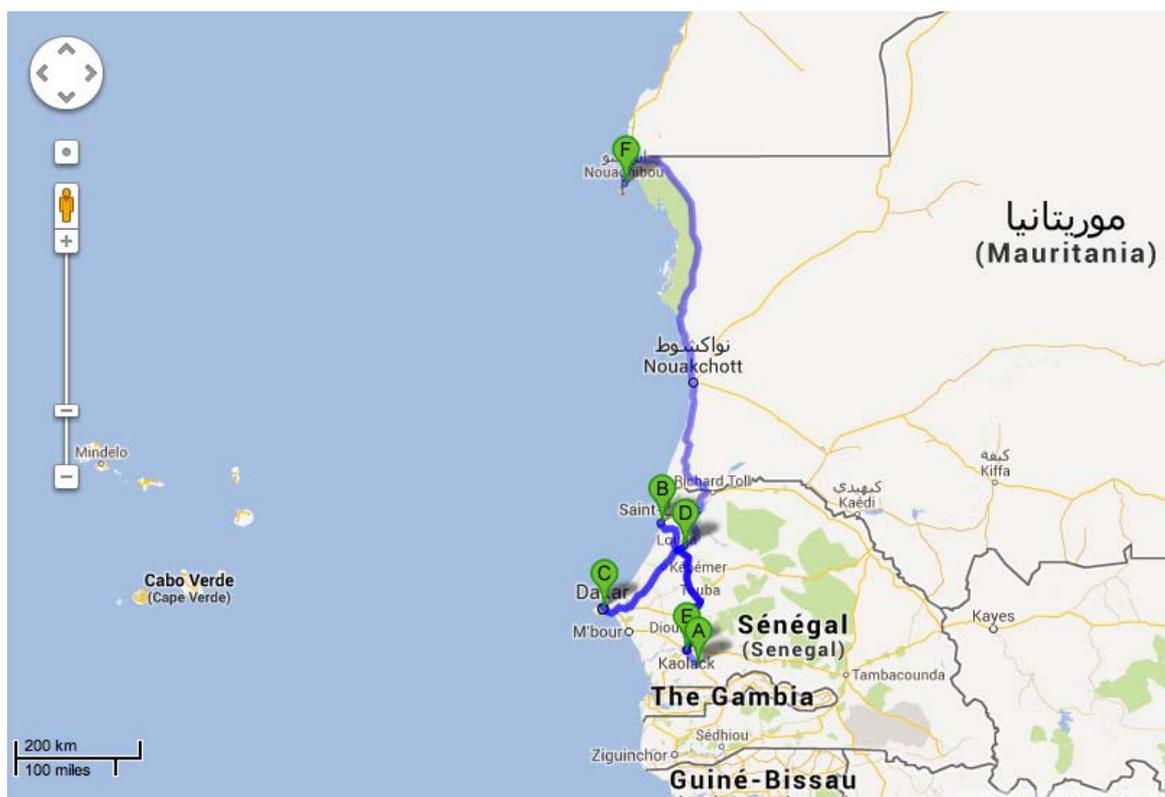


NB : Les parties des parcours apparaissant en bleu plus foncé sur la carte correspondent à des routes empruntés plusieurs fois du fait de la situation géographique et de l'ordre des différentes étapes.

Source : enquêtes 2009-2011 ; Réalisation : Anne-Laure Coumill, 2012 ; D'après : Google Maps, 2012

**Figure 33**  
**Biographie migratoire de Selbé**

Selbé est née en 1985 à Kaolack au Sénégal. Elle y passe son enfance jusqu'à 10 ans. En 1995, elle est envoyée à Saint-Louis, où elle exerce des tâches domestiques pour des membres de sa famille élargie. En 1998, elle part à Dakar pour devenir domestique dans une autre partie de sa famille. En 2005, à 20 ans, elle retourne à Kaolack pour voir sa famille avant de se marier. Immédiatement après, en 2006, elle rejoint son futur époux pour se marier à Nouadhibou et ils s'installent tous les deux dans un petit appartement. En 2008, Selbé accouche de son premier enfant. Depuis lors, elle ne travaille plus beaucoup et effectue quelques travaux domestiques pour différents employeurs. Contrairement aux autres migrants présentés précédemment, Selbé ne s'est pas rendue à Nouadhibou dans la perspective de migrer en Europe mais pour suivre son mari, mais, elle aussi rêve de devenir commerçante.



NB : Les parties des parcours apparaissant en bleu plus foncé sur la carte correspondent à des routes empruntés plusieurs fois du fait de la situation géographique et de l'ordre des différentes étapes.

Source : enquêtes 2009-2011 ; Réalisation : Anne-Laure Counilh, 2012 ; D'après : Google Maps, 2012

Ces quatre cartes accompagnées des courtes biographies migratoires permettent de rencontrer des parcours assez semblables. Ces migrants âgés d'environ 25 ans lors de l'entretien, ont tous passé leur enfance au Sénégal, ils ont tous arrêtés leurs études relativement jeunes (Thiam a terminé le collège alors que Youssouf, Cheikh et Selbé n'ont fréquenté que le primaire et l'école coranique). Tous ont commencé à travailler à l'adolescence entre 10 et 17 ans (Selbé à 10 ans, Thiam à 17 ans). Autour de la vingtaine, ils ont tous décidé de partir en Mauritanie après avoir entendu parler de Nouadhibou en 2005, année qui a marqué l'augmentation des départs en pirogue vers les îles Canaries. D'après ces cartes, les principales différences spatiales résident dans les lieux d'origine et dans la manière d'arriver à Nouadhibou, soit directement, soit après un séjour à Nouakchott<sup>176</sup>. Seul Youssouf a marqué une véritable *station*<sup>177</sup> à Nouakchott où il a exercé un emploi de maçon. Les parcours se composent donc de mobilités liées à des raisons familiales ou à l'éducation à l'intérieur du Sénégal, puis après l'exercice d'une première activité à l'âge adulte, d'une prise d'indépendance par rapport à la famille (notamment dans en matière de logement) et d'une décision de venir s'installer en Mauritanie. Les cartes permettent de localiser les différentes étapes de la migration mais celles-ci ne sont pas bien mises en valeur. Les biographies qui les accompagnent sont en réalité indispensables pour obtenir les informations nécessaires à une analyse qui se concentre sur des éléments plus riches que le simple itinéraire. L'itinéraire migratoire est un élément essentiel à analyser mais dans le cas présent, où l'on compare les parcours de quatre migrants sénégalais, seuls les lieux d'origine et les migrations d'éducation diffèrent. En outre, comme la Mauritanie est un pays voisin du Sénégal et que le réseau routier y est assez peu développé, la comparaison des seuls itinéraires spatiaux n'apporte que peu d'éléments à l'analyse. Cela était bien différent dans la partie précédente avec la comparaison des parcours des deux bissau-guinéens Francisco et Aboubacar, qui bien qu'originaires du même endroit, ont construit des itinéraires migratoires très différents (cf. Fig. 29, pp. 212-213). Dans l'exemple de la comparaison des parcours migratoires des quatre migrant(e)s sénégalais(e)s, l'intégration des données temporelles des *stations* dans la représentation cartographique permet de mettre en perspective l'analyse donnée ci-dessus et d'approfondir l'explication des ressemblances et des dissemblances dans les itinéraires. D'autre part, si les trajectoires spatiales sont semblables lorsqu'elles sont décontextualisées des données temporelles, l'intégration de ces dernières met en valeur des différences majeures dans les parcours, l'importance du vécu des migrants à chaque station et son influence sur la construction progressive des parcours. L'intégration des données temporelles à l'analyse et aux

---

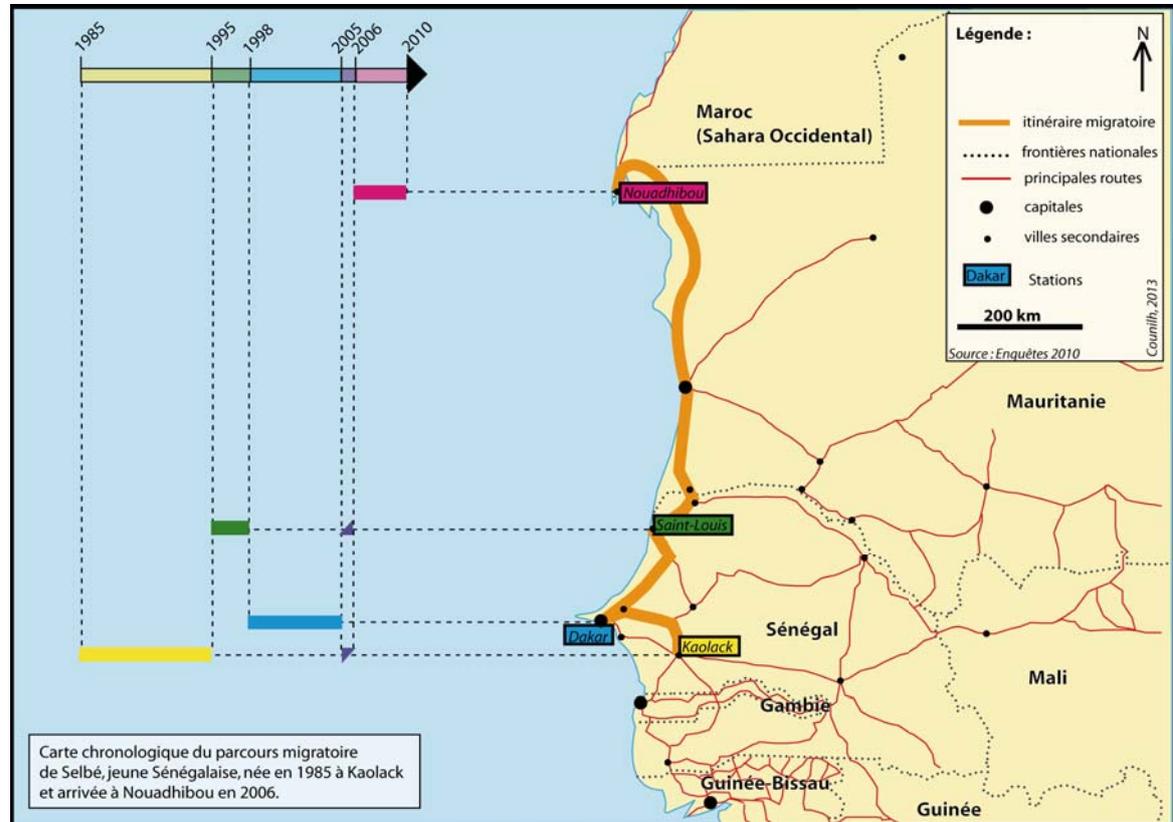
<sup>176</sup> Le séjour à Nouakchott se rapporte ici à une période longue, d'au moins plusieurs mois pendant laquelle le migrant a travaillé. Différent d'une simple étape de passage sur la route, il s'agit ici d'une station au sens d'Hägerstrand.

<sup>177</sup> La *station* n'est volontairement pas définie en terme de seuil temporel (à partir de x jours) afin de mettre en avant les pratiques associés à l'espace de la station. La station consitue ainsi plus qu'un simple espace d'interconnection entre plusieurs moyens de transport mais elle permet au migrant d'acquérir des informations, de reconstituer des ressources matérielles, économiques, physiques, sociales afin de poursuivre, voire de redéfinir et de réorienter, son parcours.

représentations cartographiques donne alors tout son sens à la différence entre l'itinéraire migratoire et le parcours migratoire. Le premier est uniquement spatial, il fait du migrant le simple vecteur d'un mouvement neutre dans l'espace ; le second fait du migrant l'acteur du mouvement, le mouvement devient le résultat d'une conjonction complexe d'histoires et de contextes individuels et collectifs qui construisent la vie du migrant et ont un sens.

Les cartes des figures 34 à 37 permettent de comparer les parcours de façon plus approfondie, la comparaison n'est plus focalisée sur l'itinéraire spatial mais sur sa chronologie et ses temporalités. L'importance des étapes et la différence entre les stations (lieux d'étape) expriment de nouvelles ressemblances et dissemblances entre les parcours de ces quatre Sénégalais. Par exemple, la lecture de l'itinéraire spatio-chronologique de Selbé en parallèle des bifurcations de sa biographie migratoire fait ressortir les différences de genre. En effet, les courtes étapes de Saint-Louis et Kaolack pour visiter sa famille sont caractéristiques d'une situation précédant un mariage à l'étranger. Les hommes, eux sont partis vers la Mauritanie sans revenir dans leur lieu d'origine. La démarche migratoire est finalement assez différente. D'ailleurs, jamais dans les réponses au questionnaire Selbé ne parle de migration vers l'Europe, contrairement aux trois hommes. Tous les migrants ont connu l'existence de Nouadhibou en 2005 alors qu'ils résidaient dans une capitale (Dakar pour Selbé, Thiam et Cheikh ou Nouakchott pour Youssouf). La circulation de l'information sur les routes migratoires est en effet plus dense dans les capitales. La majorité des parcours migratoires permet de constater un séjour dans une capitale (souvent Dakar, Nouakchott ou Bamako mais pas seulement) avant l'arrivée à Nouadhibou. Ce constat montre l'importance de la ville et surtout de la grande ville dans la structuration des itinéraires spatiaux qui composent les parcours migratoires. Cette importance de la ville se lit également dans les différences de parcours entre les personnes d'origine rurale et d'origine urbaine. Le parcours de Youssouf, originaire de Dakar, apparaît ici plus segmenté avec un recours à la mobilité plus précoce que pour les autres, d'origine brossarde ou de villes secondaires. Dire que l'accès à la mobilité est facilité en ville n'est pas nouveau, mais il est important de le souligner pour montrer que la ville constitue une ressource de la mobilité et donc un élément qui influence l'évolution des parcours migratoires. L'origine géographique des migrants, éléments de différenciation majeure dans l'analyse cartographique des itinéraires migratoires dessinés à partir d'une cartographie simple est alors reléguée à une moindre importance. Les parcours semblables sont ceux où le migrant a passé un temps long dans son lieu d'origine et n'a effectué que des mobilités intra-régionales jusqu'à l'âge adulte. C'est notamment le cas de Cheikh et de Thiam, respectivement originaires de Casamance et de la région de Kaolack. Thiam a passé 12 ans dans sa ville natale au sein de sa famille, Cheikh, 14 ans. Chacun d'eux a ensuite été envoyé chez des membres de sa famille pour travailler. Ce n'est qu'à l'âge adulte (19 ans pour Cheikh, 17 ans pour Thiam) qu'ils quittent leur famille et partent habiter seul (ou avec des amis) dans une grande ville (Dakar).

Figure 34  
Carte chronologique du parcours de Selbé

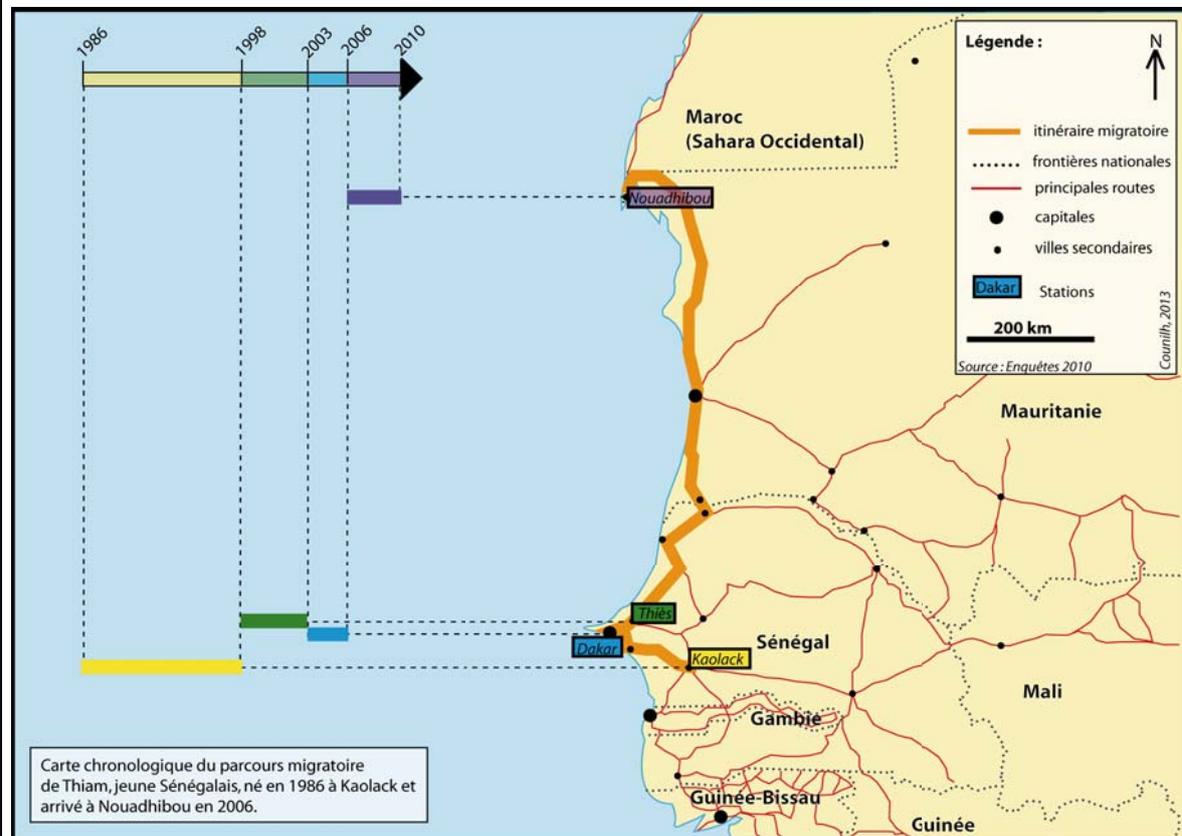


*Légende des couleurs associées à la frise chronologique :*

- jaune : 1<sup>ère</sup> étape du parcours
- vert : 2<sup>ème</sup> étape du parcours
- bleu : 3<sup>ème</sup> étape du parcours
- violet : 4<sup>ème</sup> étape du parcours
- rose : 5<sup>ème</sup> étape du parcours

Source : enquêtes 2009-2011 ; Réalisation : Anne-Laure Counilh, 2012

Figure 35  
Carte chronologique du parcours de Thiam

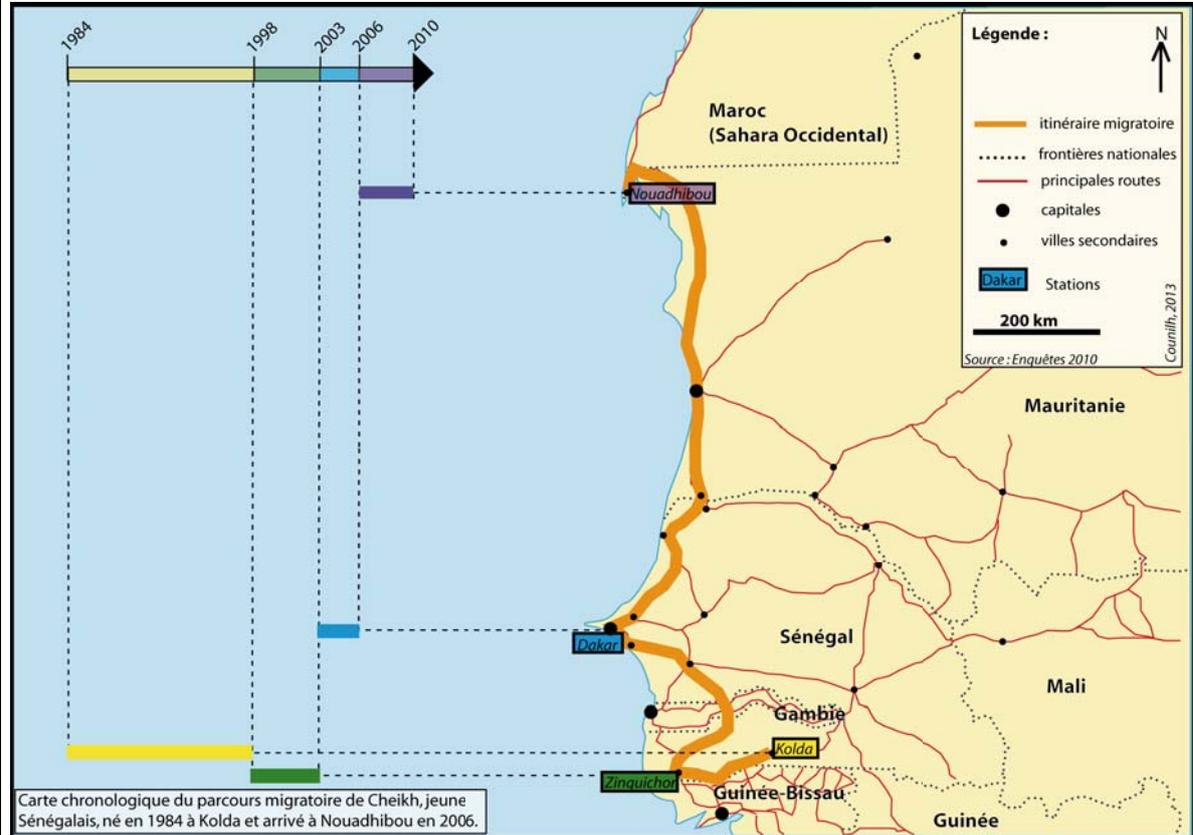


*Légende des couleurs associées à la frise chronologique :*

- jaune : 1<sup>ère</sup> étape du parcours
- vert : 2<sup>ème</sup> étape du parcours
- bleu : 3<sup>ème</sup> étape du parcours
- violet : 4<sup>ème</sup> étape du parcours

Source : enquêtes 2009-2011 ; Réalisation : Anne-Laure Counilh, 2012

Figure 36  
Carte chronologique du parcours de Cheikh

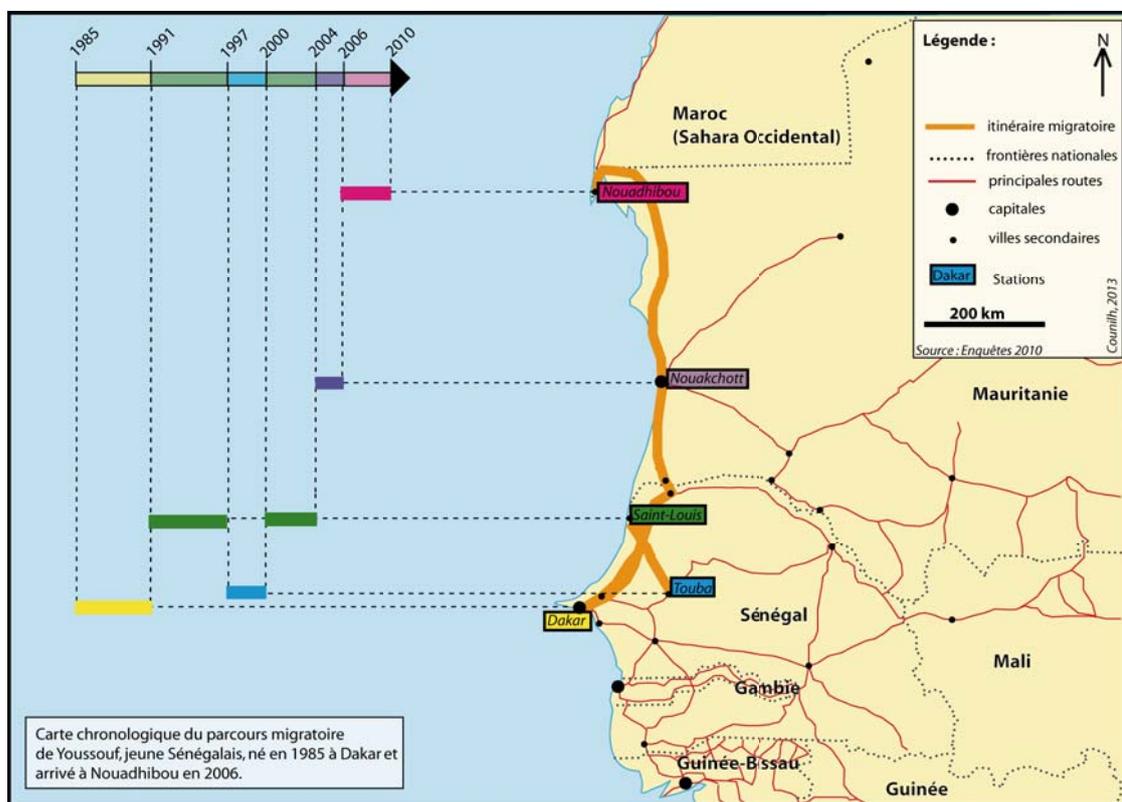


*Légende des couleurs associées à la frise chronologique :*

- jaune : 1<sup>ère</sup> étape du parcours
- vert : 2<sup>ème</sup> étape du parcours
- bleu : 3<sup>ème</sup> étape du parcours
- violet : 4<sup>ème</sup> étape du parcours

Source : enquêtes 2009-2011 ; Réalisation : Anne-Laure Counilh, 2012

Figure 37  
Carte chronologique du parcours de Youssouf



Légende des couleurs associées à la frise chronologique :

- jaune : 1<sup>ère</sup> étape du parcours
- vert : 2<sup>ème</sup> étape du parcours
- bleu : 3<sup>ème</sup> étape du parcours
- violet : 4<sup>ème</sup> étape du parcours
- rose : 5<sup>ème</sup> étape du parcours

Source : enquêtes 2009-2011 ; Réalisation : Anne-Laure Counilh, 2012

## 10. Dessiner les récits

L'approche temporelle de la cartographie des parcours migratoires à partir des questionnaires par matrice biographique permet d'apporter des éléments de comparaison entre les différents migrants et surtout d'affiner les différences ou les ressemblances entre les parcours. Les biographies migratoires que j'ai obtenues au cours des entretiens menés avec les migrants apportent un niveau de détails encore plus grand. Il apparaît alors intéressant de s'interroger sur l'apport d'une cartographie des parcours à partir de ces récits de vie en mettant en valeur les temporalités des parcours. Les parcours sont alors envisagés comme des expériences au sens plein du terme, qui se construisent et s'affinent progressivement. L'intérêt sera de se pencher sur les mécanismes de décision, l'impact des contextes et l'influence du collectif dans la mise en route de la mobilité à chaque station. La circulation de l'information est un élément majeur de ce mécanisme, comme je l'ai déjà précisé dans le paragraphe précédent, d'où l'importance particulière des *stations* dans les grandes villes. Les travaux d'Hägerstrand viendront encore ici conforter l'analyse : en s'appuyant sur les notions d'*authority*, *capability* et *coupling*, l'intégration des notions de ressources et de contraintes comme moteur ou frein à la mobilité et à la poursuite d'un parcours apparaissent désormais fondamentales pour une approche individuelle des parcours.

L'acte de dessiner des parcours migratoires individuels représenta dès le début de cette étude un élément essentiel à la compréhension du phénomène migratoire étudié. Cette matérialisation des parcours passe également par d'autres moyens. L'intégration de la dimension temporelle des parcours dans la cartographie des itinéraires permet de différencier des trajectoires aux objectifs et aux ressorts de la mobilité très différents alors qu'ils peuvent avoir une apparence cartographique semblable, en tant que points et lignes sur un fond de carte. Enfin, matérialiser les parcours signifie également les incarner. Le mouvement d'objectivation-désobjectivation des parcours permet de replacer les acteurs au centre de l'analyse (ambition déjà annoncée dans la première partie). Cela se fait au gré d'une contextualisation dans un ensemble d'événements personnels et impersonnels et à travers l'analyse du regard que le migrant porte sur son parcours. Retracer les parcours d'une telle façon requière l'élaboration d'une méthodologie adaptée. En effet, le type d'information recherché plonge le chercheur dans l'intimité de l'enquête et nécessite donc un rapport de confiance, une démarche de partage et de confiance qui ne sont pas nécessaires (ou moins nécessaires dans une enquête par questionnaire dont l'objet est de remplir une matrice biographique). Les enquêtes par matrice biographique apportent de la rigueur et permettent de relier précisément les lieux et les temps dans les parcours migratoires, le récit de vie apportent parfois des informations plus floues sur les dates et les endroits mais permettent d'identifier des causalités, de comprendre un cheminement global ou d'entrevoir la complexité et l'imbrication des choix personnels, des obligations familiales et des difficultés et des ressources contextuelles propres à chaque lieu. Les matrices biographiques permettent de

mettre en valeur les trajectoires et les temporalités des parcours dans leur globalité et les récits de vie permettent de s'interroger plus en détails sur les raisons de l'enchaînement de deux étapes, le choix d'une destination, la logique d'un parcours.

### 10.1. *Analyser les parcours migratoires à travers des récits de vie*

#### 10.1.1. *Recueillir des récits de vie : une méthodologie adaptée*

Au carrefour de la philosophie, de l'histoire, de la sociologie, des sciences de l'éducation, le récit de vie est une méthodologie qui peut prendre des formes et des significations variées. Malgré ces difficultés à l'inscrire dans un champ de recherche précis, la méthode m'a paru appropriée pour explorer les histoires de parcours migratoires comme passerelles entre le vécu des parcours et les représentations que leurs acteurs construisent de ces parcours. Aller à la rencontre des migrants pour recueillir le récit de leur vie et de leur parcours migratoire ne fut pas toujours une chose aisée. Si dans l'ensemble les migrants interrogés ont joué le jeu de l'entretien (comme du questionnaire d'ailleurs, lorsqu'il s'agissait de remplir une matrice biographique), l'approche de migrants ne s'est pas faite sans heurts. Mon arrivée sur le terrain fut concomitante de la médiatisation des départs en pirogue de Nouadhibou vers les îles Canaries. Il s'en est suivi la venue d'un grand nombre de journalistes, chercheurs ou artistes dont tous voulaient une part de la parole de ceux qui se trouvaient alors à Nouadhibou dans l'incertitude de la migration ou la potentialité d'un départ. Cet intérêt soudain pour ces étrangers travailleurs de la misère en Mauritanie a parfois été considéré comme du voyeurisme et a suscité une grande méfiance vis-à-vis de ceux qui s'intéressaient aux migrants. La présence de policiers espagnols participant un moment aux arrestations des migrants et la rétribution monétaire d'interviews par certains journalistes et chercheurs n'ont pas non plus facilité mon travail. C'est en me promenant dans les rues de *Qhairaan* que j'ai noué mes premiers contacts avec des migrants. Une jeune femme européenne seule s'enfonçant dans le quartier au-delà des rues « acceptables pour un touriste » attira forcément l'attention et les premiers migrants rencontrés sont venus à moi spontanément mettant en avant notre statut commun d'étranger. Assez rapidement, j'ai voulu connaître plus de personnes et voir un peu plus de leur monde. Ainsi, j'ai été conviée par un Ivoirien à qui j'avais parlé de mon travail et qui paraissait intéressé, à rencontrer sa communauté dans un restaurant. Alors que je m'attendais à un déjeuner informel avec celui que j'espérais devenir mon facilitateur, je suis devenue le centre d'attention d'une réunion de l'association communautaire des Ivoiriens. J'ai dû alors improviser une présentation de mon projet et justifier ma présence devant un trentaine de migrants (en majorité des Ivoiriens, quelques Maliens et Burkinabés étaient également présents) plutôt méfiants et qui m'assaillaient de questions. Après, ma sortie de ce restaurant, je pensais ne plus jamais pouvoir recueillir les

propos d'un Ivoirien à Nouadhibou et pourtant alors que je rentrais chez moi, une personne, puis deux, puis trois parmi l'assemblée du restaurant me rattrapèrent : « *Excuses-nous les Ivoiriens, tu sais, ils sont parfois un peu rudes, mais ils ne voulaient pas être malpolis. On veut bien t'aider nous. On veut pas que tu penses que les Ivoiriens ne sont pas gentils* ». Cette première approche presque manquée m'a permis de mettre en place un système de recrutement de mes enquêtés le moins formel possible. L'analyse ultérieure des rapports entre les associations locales ou les institutions et les migrants ont par la suite confirmé cette intuition de recherche de ne pas m'associer à une organisation qui travaillait sur le terrain. Ainsi présentée, je n'étais alors associée ni aux institutions mauritaniennes, ni aux organismes caritatifs étrangers. Être considérée par les migrants comme un électron libre possédait des avantages et des inconvénients : certaines personnes n'ont vu aucun intérêt à répondre à mes questions puisque cela n'allait pas leur apporter d'aide directement (notamment les personnes actives dans la communauté des demandeurs d'asile et qui cherchaient à faire entendre leur voix auprès du HCR) ; d'autres personnes ont vu en moi une opportunité de partager et de témoigner de leur situation même si mon statut restait flou entre journaliste, écrivain et étudiante. D'autres encore y ont certainement vu l'opportunité d'apporter un divertissement dans leur longue et monotone journée de travail à Nouadhibou. Je me présentais la plupart du temps comme chercheur/étudiante/géographe. Le statut d'étudiante m'apportait souvent la sympathie de ceux qui avaient vécu l'expérience de faire des études ou d'aller au lycée loin de leur famille. Il était souvent difficile d'expliquer le but de mon travail, ne connaissant pas exactement moi-même où mes recherches allaient mener et ne connaissant pas vraiment l'impact qu'une telle recherche pourrait avoir sur les politiques migratoires et les représentations sociales. Je disais donc que mon but était d'écrire un gros livre racontant leur parcours depuis chez eux jusqu'à Nouadhibou, leur vie sur place et leurs projets pour le futur afin que les personnes qui liraient mon livre à l'avenir puissent mieux comprendre leur situation et peut-être faire évoluer les représentations associant systématiquement migrants et voyous, clandestins, *etc.*

Cette manière de procéder m'a amenée à récolter des récits de vie, issus de longs entretiens avec les migrants qui y restituaient leurs parcours migratoires au centre d'événements qui constituent le récit de leur vie. Cette approche permet de comprendre comment l'acteur au centre de la migration inclut son parcours migratoire dans son histoire de vie, de quelle façon il le considère derrière la première image rendue d'échec ou de succès. Le regard posé par le migrant sur sa propre histoire devient le miroir de sa compréhension du parcours migratoire dans un contexte beaucoup plus large que celui de son histoire personnelle. L'approfondissement autorisé par de longs entretiens orientés vers le récit de vie permet d'établir une confiance mutuelle entre l'enquêteur et l'enquêté de laquelle naît une rencontre entre la « grande et la petite géographie ». Celui qui déroule le récit de sa vie relie alors spontanément des événements de contextualisation à une échelle nationale ou internationale avec des éléments personnels de son histoire de vie. La richesse de ces entretiens réside dans ces liens, dans le regard rétrospectif posé par le migrant sur son propre

parcours et dans une multitude de petits détails et d'émotions échappés au cours de la discussion. La finesse de ces éléments sont d'une grande qualité pour notre étude et seule une méthode aussi personnelle que des entretiens individuels (où le temps n'est pas compté et les questions de l'entretien, le ton de la discussion sont adaptés à chacun des enquêtés) permet de recueillir autant de ces précieuses petites informations.

Le recueil d'histoires de vie apporte un niveau de précision très riche et permet de lier entre eux des événements personnels de la vie de l'individu et des événements plus conjoncturels ou plus contextuels. En revanche, la linéarité du récit est rarement restituée chronologiquement lors de l'entretien et il faut travailler à la reconstituer pendant l'entretien avec la personne interrogée ou *a posteriori* lorsque cela n'a pas été possible pendant l'entretien. L'importance de la chronologie dans les entretiens dépend de chaque récit de vie. Parfois elle est cruciale pour établir des causalités, d'autres fois elle l'est moins car le principal est de connaître les représentations de la personne interviewée. L'importance du temps dans le récit n'est pas seulement apportée par la chronologie, mais aussi par les temporalités (et les temporalités relatives entre elles à l'intérieur du récit). Le récit de l'expérience migratoire devient alors médiation entre l'expérience vécue et l'expérience racontée. C'est à cet égard particulier que l'importance de la temporalité prend le pas sur celle de la chronologie car le récit « *devient une condition de l'existence temporelle* » (Ricoeur, 1983, p. 105).

#### 10.1.2. *Différentes approches pour analyser les récits*

Traditionnellement, le récit de vie s'inscrit dans le contexte épistémologique du terrain ethnographique effectué dans le cadre d'études sociologiques. À mon sens, la transposition dans le cadre d'une étude en géographie n'est pas problématique, notamment dans le contexte où le parti-pris pluridisciplinaire domine. Le décalage de l'attention du chercheur des structures et processus sociaux vers la compréhension des processus et des structures socio-spatiaux permet d'intégrer la dimension spatiale du récit aux analyses. La réflexion menée sur les concepts d'espace et de territoire au chapitre 2 justifie l'importance de la spatialisation de l'étude. Au-delà de certains postulats sociologiques qui affirment qu'il est primordial de situer le social dans le champ spatial, ma position de géographe me pousse à affirmer qu'il est primordial de considérer l'importance des interactions entre social et spatial (entre les phénomènes sociaux et spatiaux qui concourent à la production de diverses réalités matérielles, symboliques, vécues, perçues, *etc.*).

L'analyse des récits de vie, s'inspire elle-même de disciplines variées, notamment littéraires. Trois aspects ressortent des différentes disciplines et méthodes comme des éléments importants sur lesquels se pencher pour l'analyse des récits de biographies

migratoires. L'analyse des logiques narratives et des stratégies discursives permet de comprendre comment le migrant projette sa propre histoire et réécrit son parcours migratoire. Cet aspect suggère l'importance que l'on peut attacher à l'affect lorsque l'on analyse des récits de vie. L'analyse de discours est empruntée aux linguistes, notamment pour l'analyse de la concordance des temps (largement compliquée lorsqu'il s'agit de récits recueillis oralement dans des niveaux de langue difficiles à appréhender). Dans le cas de l'étude des migrants subsahariens à Nouadhibou, les récits ne sont pas moins construits ou moins structurés mais le niveau de langage employé et le recueil oral des récits permettent difficilement de s'appuyer sur l'analyse de la concordance des temps de façon classique. Celle-ci apparaît plutôt comme un indicateur à apprécier en fonction du contexte de l'information donnée dans le récit. Cela permet également d'appréhender les temps biographiques, chers à cette étude. Un extrait du récit de Diallo, un jeune Guinéen de 19 ans permet de mieux comprendre cette difficulté à baser l'analyse du récit sur l'étude de la concordance des temps : « *Après, j'ai parti à Tamanrasset, Alger, trouvé du travail là-bas, six mois comme ça avec une femme portugaise. Je voulais traverser en France mais on a été refoulé dans le bateau, comme ça au Mali. Après, je restais au Mali, un mois, comme ça. Puis je retourne en Côte d'Ivoire parce qu'au Mali, il n'y a pas de travail. Il faut que je retourne en Côte d'Ivoire, prendre de l'argent encore. Je retourne à Abidjan. Je fais sept mois, comme ça encore.* » L'analyse des temps sur l'intégralité du récit montre un contraste entre des parties comme celle-ci, citée précédemment, où Diallo mélange le passé composé, l'imparfait et le présent pour raconter son parcours passé tout en lui donnant une dimension dynamique et un rythme soutenu tout au long du récit. Le passage à l'utilisation du présent accélère soudainement la cadence du récit et induit une sorte de « tension dramatique », traduisant l'émotion de celui qui raconte. Cette façon de raconter donne l'impression dans la totalité de son récit que son parcours est un mouvement perpétuel où chaque étape amène la suivante sans moment de stationnement, d'arrêt, de réflexion, de remise en question. Cela renvoie l'image d'un individu qui sait rebondir dans chaque situation et qui trouve une solution à chaque impasse pour continuer son chemin. Cette impression de dynamisme et de mouvement renvoie également à un parcours qui n'est pas terminé comme le confirme Diallo plus tard dans le récit : il ignorait tout des pirogues qui partaient vers l'Europe avant son arrivée à Nouadhibou, mais il a vite été mis au courant et s'il trouve l'argent, il va tenter de partir. Sinon, « (...) *je vais changer encore le programme. Jusqu'à janvier, si janvier, ça ne va pas, je vais changer de pays. (...) Je vais retourner en Guinée pour partir en Afrique du Sud* ». Le futur marque les parties du discours orientées vers ses projets d'avenir et la suite de sa migration. Enfin, on note également, l'utilisation du présent de vérité générale pour décrire les éléments stables, qui ne changent pas dans le temps, celui-ci concerne autant l'auto-description de Diallo lui-même que son avis sur les personnes rencontrées ou les pays traversés. « *À chaque fois, je voyage tout seul. Tout ça, tout ce que je voyage, c'est pour trouver en Europe ou en Amérique, c'est pas pour faire comme les touristes. Tu vois, tu vas, tu passes.* » En quelques phrases à peine, Diallo décrit l'ensemble de son parcours, présentant à la fois son but (l'Europe ou l'Amérique) et son système (voir, aller, passer). La force de ce paragraphe réside dans la phrase lapidaire de conclusion articulée autour de l'enchaînement des trois

verbes d'action. Cela renvoie bien au côté dynamique du parcours évoqué précédemment. Diallo se présente tout au long du récit comme l'entrepreneur de son propre parcours et de son propre destin. Si l'étude de la concordance des temps nous donne ici des indices pour comprendre le parcours de Diallo au sens réflexif, celle-ci ne se fait pas dans un sens classique puisque l'auteur du récit s'exprime dans un langage familier avec des conjugaisons parfois erronées. C'est une analyse relative de la concordance des temps qui permet de décrypter les discours.

L'analyse des éléments périphériques aux discours permet de saisir l'implication du locuteur dans son récit à travers les hésitations, les silences, les corrections. La structure du récit permet de mettre en valeur différentes périodes de la vie du migrant. « *Des chercheurs allemands (Gerhard Riemann) et anglais s'intéressent à la structure du récit. Avec la méthode BNIM (Biographic-narrative interpretativ method), dans une démarche inductive inspirée de la 'Grounded Theory', des sociologues anglais (Prue Chamberlain, Tom Wengraft et Michael Rustin) distinguent ce qui est dit, les faits objectifs, et la façon de le dire, la subjectivité, pour étudier les cours d'actions situées et pour faire ainsi ressortir les logiques de l'acteur (2001)* ». (Veith, 2004, § 20). En effet, s'intéresser à la fois aux faits objectifs et à la façon de les raconter (de les mettre en scène) permet d'approfondir la compréhension des logiques biographiques livrées au fil du récit.

La première étape consiste donc à reconstituer les lignes de vie (pas forcément linéaire d'un point de vue temporel), à examiner les différents moments d'une histoire, à identifier des moments charnières qui précèdent les déplacements (afin de mieux comprendre ce qui procède à la décision dans le choix des étapes des itinéraires, contextes comme déterminants apparaissent comme deux points fondamentaux vers lesquels sont tournés l'analyse des récits). Pour comprendre, mettre en lien les événements contextuels critiques (guerre civile en côte d'Ivoire par exemple) avec les événements biographiques<sup>178</sup> (un mariage imposé par les parents par exemple). La recomposition des itinéraires, celle du contexte de départ et celle du contexte d'arrivée constitue en effet des points clés du récit. Mais l'intérêt pour les anecdotes offre parfois des clés de compréhension entre le vécu et le récit du vécu (B. Appay parle d'événements-symboles, JC Kaufmann et D. Bertaux parlent d'indices qui permettent de faciliter la compréhension globale du processus). Souvent cela permet d'exprimer quelque chose d'indicible ou des phénomènes trop complexes pour être exprimés et pleinement compris ou conscientisés. Aussi, l'impossibilité de reconstituer un calendrier peut révéler la violence des processus subis, c'est le cas ici dans l'analyse des parcours migratoires, la reconstitution des étapes n'est pas simple et souvent le récit des contextes, de la situation à chaque étape, la difficulté à raconter les actions, à dire les parcours, voire le refus de s'exprimer sur le sujet ou l'impossibilité de s'en souvenir raconte toute la violence des parcours effectués par les migrants. Cette violence se lit en filigrane dans les entretiens à travers la présence de la notion de non-choix dans les discours. Enfin, il est parfois possible

---

<sup>178</sup> Sur les événements biographiques, voire Michèle Leclerc-Olive, 1997, *Le dire de l'événement (biographique)*.

de mettre en place des méthodes comparatives en utilisant des typologies. L'intérêt n'est alors pas la comparaison en elle-même, mais les ressemblances et les différences qu'elle fait ressortir entre des logiques individuelles et des logiques collectives en œuvre dans la construction de la mobilité (Dubar et Demazières, 1997).

*« Ces méthodes de recueil des données en croisant les sources et en contextualisant les récits, en les appareillant pour les comparer et ces méthodes de traitement du matériau biographique, ne cherchent pas à vérifier la validité des récits mais visent leur compréhension. La compréhension des logiques des acteurs en prise avec les contraintes familiales, sociales, économiques, résidentielles qui pèsent sur eux ; la compréhension de la façon dont ils se situent dans divers rapports sociaux, économiques, sexués, d'ethnicité, de génération ; la compréhension, in fine, de processus sociaux. » (Veith, 2004, § 25).*

### *10.1.3. Continuités et discontinuités : éléments d'analyse des parcours à travers les récits*

L'intervention du hasard et des aléas dans l'agencement socio-spatial des histoires de vie et des trajectoires migratoires constitue un élément à prendre en compte. En sociologie, les récits de vie se sont parfois intéressés à l'étude de trajectoires sociales concluant la plupart du temps que les histoires familiales permettent beaucoup mieux d'appréhender la mobilité sociale que les récits de vie (Laurens, 1992 ; Bertaux, 2005, 1994 ; Bertaux et Thompson, 1997). Le glissement disciplinaire vers une géographie des trajectoires spatiales ne subit pas les mêmes inconvénients. En effet, un récit de vie ciblé sur un itinéraire (un ensemble de trajectoires qui composent le parcours migratoire d'un individu) permet de reconstituer l'enchaînement des étapes spatiales du parcours. Lieux de départ, trajets, étapes, lieux d'arrivée ou d'attente : la chronologie et la durée d'un parcours migratoire sont deux éléments qui structurent les récits de vie migratoires recueillis au cours de cette thèse. Si la reconstitution de la chronologie pose parfois des problèmes liés à des défauts de mémoire des interlocuteurs interviewés ou à des difficultés à se raconter (ce que nous explorerons un peu plus loin au sein de ce chapitre), cette difficulté reste minime. En effet, l'exactitude de la chronologie ou de la géographie des étapes n'est pas primordiale puisque l'intérêt majeur de la reconstitution de ces parcours est de pouvoir comparer leur forme (spatiale et temporelle) globale et non les détails de chaque étape. Les points de détails (contextuels, événementiels, émotionnels) qui encadrent chaque étape et chaque trajet sont cependant des éléments fondamentaux de l'étude. S'ils ne sont guère utiles à la recomposition des trajectoires spatiales en tant que représentation cartographique des parcours migratoires, ils permettent à travers une analyse textuelle plus fine de comprendre l'enchaînement des processus et des étapes des parcours migratoires (cf. paragraphe suivant). Bertaux (2004) recommande d'associer l'étude des trajectoires sociales à celles de mondes sociaux particuliers ou de catégories de situation (*Comment devient-on médecin de campagne ? Comment devient-on chômeur de longue durée ?* par exemple) afin de rendre cohérente la

méthode du récit de vie pour l'étude de trajectoires sociales. Le cas des trajectoires spatiales en direction de Nouadhibou s'associe bien à l'étude d'une catégorie de situation qui pourrait être énoncée de la façon suivante : *Comment devient-on migrants en transit à Nouadhibou ?* ou *Comment un itinéraire migratoire mène-t-il à Nouadhibou ?* ou encore *Comment un projet migratoire s'arrête (se suspend) – t-il à Nouadhibou ?*

## 10.2. *De l'analyse du récit au dessin des parcours*

### 10.2.1. *Temporalités, affectivités, spatialités*

Le dessin des parcours migratoires est bien plus aisé à réaliser à partir de matrices biographiques qu'à partir de récits biographiques. Pourtant, il est tout de même important de dessiner les parcours des migrants à partir du récit de leur biographie. En effet, les discours mettent avant tout en valeur le rapport entre affectivité et temporalité, mais c'est en reliant ces informations à la carte des parcours que l'on peut apprendre les mécanismes et les processus de choix des destinations, des moyens utilisés et des mises en mobilités et des stationnements. Le rapport de l'affect aux spatialités et aux temporalités n'apparaît pas évident dans un premier temps. Selon Carcassonne (Carcassonne, 2007), l'affect intervient dans la (re)configuration des événements dans le cadre temporel. Il intervient également parfois dans la (re)configuration du cadre spatial, et plus particulièrement lorsqu'il s'agit de parcours migratoires. La configuration temporelle du récit permet l'explication des logiques de causalité dans un parcours, c'est pourquoi l'affect y trouve une grande place. Trois éléments interviennent dans la (re)configuration des événements d'une biographie migratoire : des éléments courts qui correspondent à des événements ponctuels, des éléments longs qui correspondent à la globalité du récit de vie, des éléments de liaison qui permettent de relier entre eux les éléments courts. Le chercheur participe à la construction de ce récit et à la mise en logique des éléments entre eux par la relance de l'entretien, l'interruption par des réponses, pour des précisions, la demande de corrections lorsque les dates ou les événements semblent mal s'enchaîner. Umberto Eco (Eco, 1985) parlait d'une coopération interprétative correspondant au (ré)agencement de certains événements, à la supposition de ce qui n'a pas été explicité. Cela correspond déjà à l'étape d'analyse des récits par le chercheur lorsque face à un texte et à un enregistrement recueilli, il cherche à recomposer la logique du récit et que face à « un trou », il cherche à le combler par la logique des autres événements. Ce « défaut de physicien<sup>179</sup> » est sans doute particulièrement aigu lorsqu'il s'agit de recomposer des biographies migratoires puisque la dimension spatio-temporelle du parcours est au cœur de l'analyse et qu'une étape manquante apparaîtrait comme une discontinuité inexplicée. Loin de fausser le récit la dimension affective apporte des éléments nouveaux, des précisions différentes de celles

---

<sup>179</sup> Selon le célèbre aphorisme d'Aristote : « La nature a horreur du vide ».

apportées par la recomposition objective des étapes du parcours. Il est donc important d'intégrer la dimension affective dans l'analyse puisqu'en outre, raconter ses souvenirs implique forcément une dimension affective, la mémoire n'enregistre pas une version objective des faits mais « *des souvenirs pétris d'intertextualité* » (Carcassonne, 2007). Pour Ricœur, la mise en affectivité correspond au récit du temps raconté par le temps racontant. Une fois la chronologie d'un récit reconstituée, l'analyse temporelle requiert un processus plus global qui consiste à lire à travers l'ensemble du récit les correspondances et les décalages entre les unités lexicales et grammaticales et à les mettre en regard dans les différentes phases du récit. Carcassonne propose trois origines énonciatives qui déterminent trois types de temporalités dans les récits biographiques : l'énonciation de type discours, l'énonciation de type commentaire et l'énonciation de type récit (Carcassonne, 2007). L'énonciation de type discours permet de situer l'origine énonciative autour du moment de la parole. L'énonciation de type commentaire évoque un temps hors du temps (souvent associé au présent de vérité générale dans une analyse littéraire des récits de type concordance des temps). L'énonciation de type récit renvoie à une origine soit future, soit passée par rapport au moment de l'énonciation. Dans des récits longs, les trois types d'énonciation se côtoient dessinant différents « mondes » mais dans le cas particulier des recueils de biographies migratoires, c'est l'énonciation de type récit qui prédomine.

#### 10.2.2. *Chronologies, temporalités et affectivité dans le récit de Souleymane*

L'intrication entre l'aspect chronologique et la mise en affectivité discursive du temps dans la configuration des événements au sein du récit de vie est intéressante à mettre en relation avec la géographie des parcours. L'analyse en parallèle de l'affectivité discursive, des temporalités, de la géographie et de la chronologie du parcours permet d'approfondir la compréhension du parcours. Le cas de Souleymane, malien né en 1983, montre comment l'approfondissement du récit permet de comprendre graduellement le parcours de ce jeune homme et de connaître mieux les logiques qui les sous-tendent. Les informations sur la temporalité et la localisation des étapes évoluent au cours du récit, se précisent, voire changent.

La figure 38 (cf. Fig. 38, p. 235) montre les différents niveaux d'informations révélés chronologiquement au cours du récit. Lorsqu'il décrit son parcours une première fois, Souleymane évoque son enfance à Sikasso (Mali) où il dit avoir passé 10 ans avec ses parents. Il raconte être ensuite parti avec sa famille à Bobo Dioulasso (Burkina Faso) où il dit être resté « *peut-être 13 ans* » avant de partir à Nouadhibou en 2004. Il ne donne pas l'année de son déménagement de Sikasso vers Bobo Dioulasso mais celle-ci est difficile à déduire car les durées de ces séjours ne coïncident pas avec les dates (naissance en 1983 et arrivée à

Nouadhibou en 2004). La suite me fera supposer que l'erreur se porte plutôt sur les treize années à Bobo-Dioulasso. Il raconte avoir passé un an à Nouadhibou avant d'être rentré chez lui : « En 2004, j'ai demandé la route à mon père, pour partir chercher la route, et ici en Mauritanie pour partir en Espagne. Je reste arrivé en 2004. En 2005, ça ne va pas, je suis retourné à la maison et après un mois, je suis retourné ici encore. » On voit donc un parcours assez direct entre les lieux de son enfance et de sa famille et Nouadhibou, avec des aller-retours entre Nouadhibou et son lieu d'origine (qui n'est d'ailleurs pas bien défini : « la maison » signifie-t-elle Sikasso ou Bobo Dioulasso ?).

**Figure 38 – Tableau résumant les différentes informations livrées  
Par Souleymane au fil de son entretien**

1 <sup>er</sup> niveau d'information : le parcours global			2 <sup>ème</sup> niveau d'information la traversée des frontières	3 <sup>ème</sup> niveau d'information un parcours d'aventurier	
Année	Durée	Lieu			
1983	10 ans	Sikasso, Mali			
1993	« peut-être 13 ans »	Bobo Dioulasso, Burkina Faso			
2003				2003 : Thiès : travaille pendant 6 mois, gagne 100 000fcfa, trouve que ce n'est pas rentable, rentre à Bobo où il reste 8 mois avant de partir vers la Mauritanie	
Début 2004			Trajet par Bamako, Nara, Nouakchott, Nouadhibou		
Fin 2004		Nouadhibou	Tentative de départ en pirogue → refoulement à la frontière de Sélibaby		
2005	1 mois	« à la maison »	Passage de Sélibaby à Kidira puis le long du fleuve jusqu'à Rosso		
2005		Nouadhibou	Via Nouakchott		
Projet après 2009			Espagne	Quitter Nouadhibou pour trouver un autre point de passage	

Source : Anne-Laure Counilh, entretiens 2009-2011

Dans une seconde partie du récit Souleymane se focalise sur le voyage entre Bobo Dioulasso et Nouadhibou et échappe un détail crucial sur son retour à la maison en 2005.

*Moi : « Comment es-tu venu jusqu'ici? »*

*Lui : « J'ai quitté à Bobo, je suis venu à Bamako au Mali, bon après j'ai pris la voiture jusqu'à Nara, frontière Mali-Mauritanie, bon après je suis passé à Nouakchott et après je suis allé à Nouadhibou. »*

*Moi : « D'un seul coup ? »*

*Lui : « Arrivé à Nara, on a fait deux jours là-bas, après on a acheté le carnet de vaccination, après on est passé en Mauritanie, on a traversé deux jours et après on est venu ici à Nouakchott, on a dormi là-bas, le lendemain, on est venu ici. On était trois Maliens à être venus ensemble, on s'est rencontré à Nara. À Nouakchott, moi je ne connais personne, on a passé la nuit dans le garage (des taxis), après, le lendemain on est venu ici. Bon, je suis venu ici à l'adresse de quelqu'un quoi, un Gambien. Lui, il était là depuis peut-être un an, il était là-bas, il travaillait dans la clinique, bon, moi je suis venu pour son adresse. Après deux mois que je suis venu, même pas, lui il est parti au Maroc, pour rester là-bas, je travaille à la clinique, j'ai fait un an à la clinique. Bon après encore, j'ai pris mon argent pour partir, j'ai pas réussi, je suis retourné.*

*Quand je suis arrivé à Nouadhibou, j'ai appelé le Gambien, il est venu pour m'amener chez lui quoi. Depuis qu'il m'a vu c'est fini, il m'a donné tout, il m'a cherché du travail. La première fois, j'ai travaillé dans le restaurant, un mois là-bas, après au moment qu'il voulait partir pour le Maroc, il m'a amené à sa place (dans la clinique), je faisais gardiennage. On me payait là-bas 20 000 par mois. Ok, j'ai fait un an là-bas, bon j'ai gagné, l'argent maintenant, il y a des gens qui voulaient partir, donc j'ai payé mon argent. Bon, après ça a pas réussi, ils nous ont attrapé, en Mauritanie, les policiers, ils nous ont attrapé et ils nous ont refoulé. »*

On apprend alors le détail d'un voyage rapide de Bobo Dioulasso à Nouadhibou par Bamako, Nara et Nouakchott avec des étapes réduites au minimum. On apprend également que le retour à la maison de 2005 n'a pas été vraiment choisi puisque Souleymane sous-entend qu'il a essayé d'embarquer sur une pirogue en partance pour l'Espagne mais que le voyage a échoué et qu'il a été refoulé. Alors que le voyage et l'arrivée à Nouadhibou sont racontés de façon plutôt détaillée, Souleymane passe assez rapidement sur son expérience de la pirogue et du refoulement. Il ne détaillera cette expérience qu'au fil des questions par lesquelles je le relancerai. Une deuxième carte de son parcours migratoire se dessine donc, apportant de précieux détails sur le passage des frontières et le statut de certaines trajectoires dans l'ensemble de son parcours. En approfondissant l'entretien, Souleymane évoque la période de 2005 qu'il avait appelé au début de l'entretien « son retour à la maison ». En effet, sachant que

les rapatriements se font généralement aux frontières sénégalaises et maliennes, je lui demande de raconter les trajets qu'il a fait après avoir été arrêté.

*Lui : « Après ils nous ont refoulé à Nouakchott puis au Mali, ils nous ont lâché du côté de Sélibaby, frontière mauritano-malienne, c'est le désert. »*

*Moi : « Et après que s'est-il passé ? »*

*Lui : « Bon, Moi je retourne au Mali puis je reviens ici. »*

*Moi : « Avais-tu encore tes papiers et de l'argent ? »*

*Lui : « Bon, j'avais pas tellement d'argent parce qu'ils m'avaient cueilli quoi. Après Sélibaby, je suis allé au Sénégal et après retour. »*

*Moi : « Comment es-tu allé de Sélibaby au Sénégal ? »*

*Lui : « À Sélibaby, il y avait une route vers Sénégal, moi j'ai pris une voiture jusqu'à la frontière Sénégal avec Mauritanie, il y a le fleuve, après je prends le bac à Rosso. J'ai fait la route directement pour retourner en Mauritanie. Sur le trajet on a dormi dans les villes du Sénégal mais moi je ne connaissais pas le nom. On est passé à Rosso et après Nouakchott. »*

Le récit du passage de la frontière ne permet pas de connaître exactement le parcours de Souleymane : est-il allé jusqu'à Kayes ? Est-il même allé au Mali depuis Sélibaby ? Est-il allé directement du côté sénégalais ? La suite du parcours nous apprend qu'il a suivi le fleuve pour prendre le bac à Rosso puis retourner directement à Nouadhibou via Nouakchott. Il avoue s'être laissé porté par les voitures et les camions qui l'ont conduit jusqu'à Rosso. « À Sélibaby, il y avait une route vers Sénégal, moi j'ai pris une voiture jusqu'à la frontière Sénégal avec Mauritanie, il y a le fleuve, après je prends le bac à Rosso. J'ai fait la route directement pour retourner en Mauritanie. Sur le trajet on a dormi dans les villes du Sénégal mais moi je ne connaissais pas le nom. On est passé à Rosso et après Nouakchott. » Au fil du récit, alors qu'il parle de ses projets pour la suite du parcours, Souleymane livre également d'autres détails sur la période de « 13 ans » passés à Bobo Dioulasso : il aurait en réalité été travaillé au Sénégal à Thiès en 2003 pendant 6 mois, considérant que ses gains n'étaient pas assez élevés, il est rentré pendant 8 mois à Bobo Dioulasso avant de repartir vers Nouadhibou.

*Lui : « Moi je ne vois même pas un autre pays si c'est pas l'Espagne. Au Sénégal aussi j'ai fait là-bas 6 mois, je n'ai rien gagné. Au Mali, Je suis parti pour travailler quoi, pour gagner, quoi. Rien OK. Bon il faut sortir pour gagner, là il y a rien quoi! »*

*Moi : « Tu es resté 6 mois au Sénégal... »*

*Lui : « Ah! C'était en 2003, avant de venir ici. Bon, là-bas, il n'y a pas de travail, c'est juste pour ceux qui s'arrêtent pour prendre les marchandises... »*

*Moi : « Donc là-bas, il n'y a pas de travail. Pendant les 6 mois, tu n'as rien trouvé ? »*

*Lui : « Ah ! 100 000 Fcfa seulement ça ce n'est rien...J'étais à Thiès. 2003, j'ai fait là-bas 6 mois, après je suis retourné au Burkina, après là-bas, j'ai resté 8 mois et je suis retourné 2 février 2004. »*

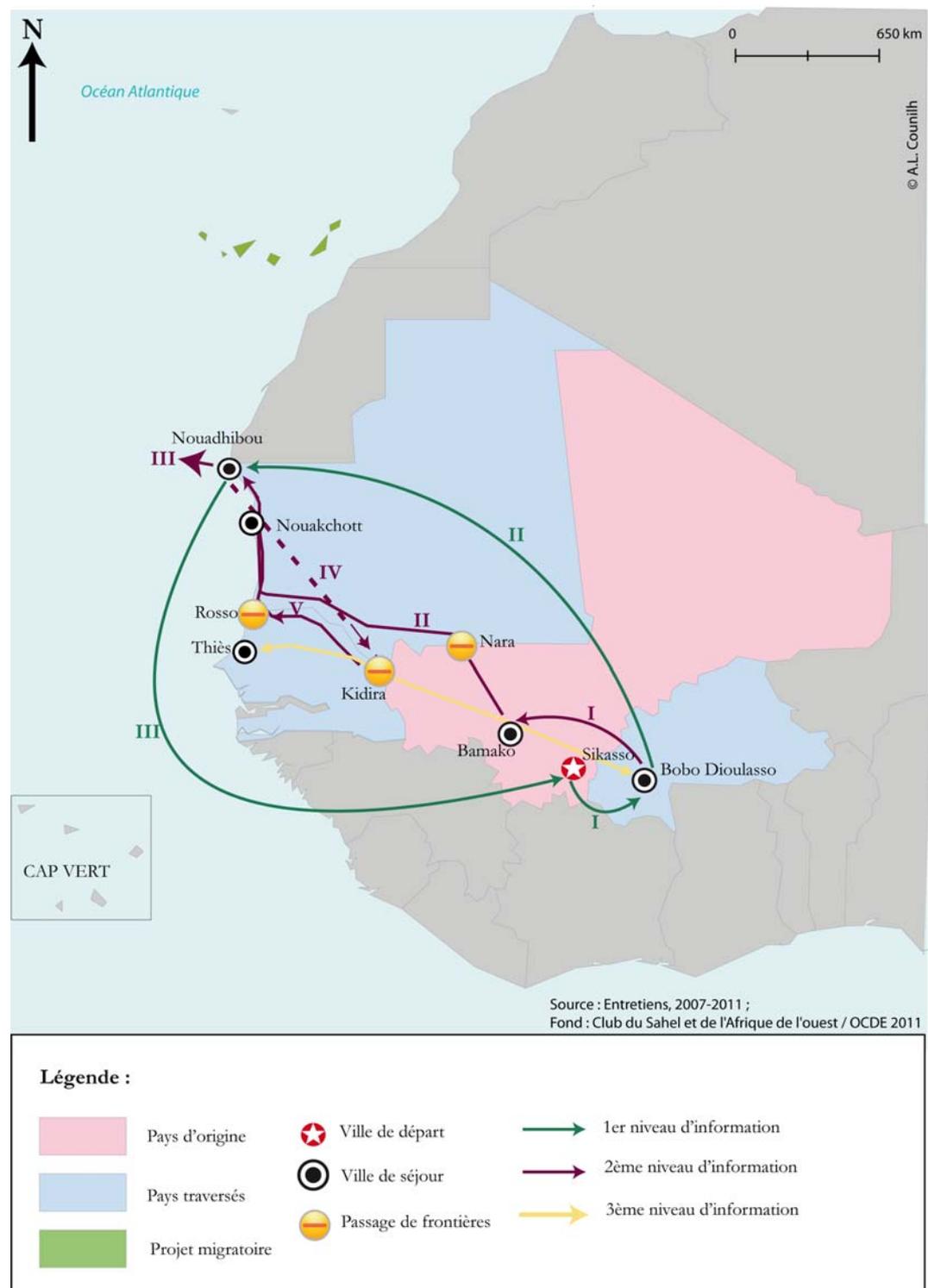
*Moi : « Pourquoi avais-tu choisi le Sénégal au départ ? »*

*Lui : « Tu sais, je voulais partir là-bas chercher un peu d'argent pour ma vie quoi!*

*Moi je venais pour acheter quelques choses, comme des habits, parce qu'en ce moment, je n'avais pas entendu la route là. »*

Ainsi, le parcours de Souleymane s'avère bien plus complexe qu'il ne l'a présenté dans un premier temps.

Figure 39  
Carte des parcours successivement racontés par Souleymane dans son récit



Source : Enquêtes, 2007-2011 ; Réalisation : Anne-Laure Counilh, 2014

## 11. Parcours et étapes : (re)construction des itinéraires

Jusqu'à présent le détail des parcours a mis en valeur les points de passage aux frontières. À l'entrée de la Mauritanie, les itinéraires se recourent et les pratiques de passage des frontières se rejoignent. Les temporalités et les spatialités des parcours s'appréhendent également à travers l'étude des villes qui jalonnent les étapes du parcours, ces *stations* décrites par Hågerstrand dans un autre contexte. Ces lieux peuvent paraître de banales villes d'étape. En réalité, ces lieux sont cruciaux dans le processus de construction du parcours migratoires : le temps d'un repas, d'une nuit ou de gagner l'argent de la suite de son parcours, ces lieux sont souvent des lieux de rencontre et d'échange et permettent aux migrants de faire des choix et d'effectuer des bifurcations dans leur itinéraire.

### 11.1. *Un travail autour des stations : données contextuelles et données personnelles*

Le travail autour des *stations* me permet de comprendre comment se forment les itinéraires. Le lieu d'origine est à la fois une station parmi d'autres dans l'itinéraire et un point d'ancrage du parcours. Il faut y prêter une attention particulière. Le lieu d'origine joue souvent un rôle important dans les raisons de départ et dans l'orientation du parcours. C'est le cas notamment lorsque les données contextuelles et les données personnelles se rejoignent. L'exemple des nombreux Ivoiriens qui ont quitté leur pays entre 2002 et 2006 est le plus représentatif de l'échantillon. Certains récits sont ceux de villages détruits et de violents affrontements, d'autres évoquent une grave crise agricole, conséquence des troubles politiques du pays, d'autres encore le chômage et la difficulté de vivre à Abidjan. Tous évoquent la fin de la prospérité. Certains migrants de pays voisins (les Maliens notamment) évoquent également avec regret l'âge d'or ivoirien « *pour nous c'était bon la Côte d'Ivoire, ici (Nouadhibou) c'est pas aussi bon, c'est pas pareil* » (Ibrahima, Malien). Dans les autres pays, beaucoup de migrants évoquent les problèmes de sécheresse et la crise agricole qui en découle ; c'est la difficulté à vivre de sa terre qui traverse le plus souvent le discours des migrants arrivés à Nouadhibou, comme en témoigne Traoré, qui a beaucoup travaillé dans les champs dans la zone frontalière entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali.

*« En tout cas, en Côte d'Ivoire, c'était un bon pays pour nous. Mais quitter là-bas au Burkina, Mali, Sénégal, Niger, Togo, c'est grave. S'il n'y a pas de pluie seulement, on est foutu. Hier même, on a regardé, au Mali là, cette année-là, le temps est comme ça, y a quelque part, le maïs est arrivé comme ça, il ont commencé à semer, bon il y a pas pluie, il ont labouré, ça fait deux semaines, ça vient pas. Le maïs, quand ça pousse jusque comme ça (il montre 40-50 cm), tout ça brûle, t'es obligé de planter l'autre encore. Ok, jusqu'à septembre, tu fais quelque chose mais c'est rien, ça brûle encore.*

*Comment tu fais pour vivre jusqu'à septembre prochain encore ? La saison ça commence à juin, on commence à semer le maïs, le sorgho, on fait les champs de coton, tout. Et là rien. S'il ne se passe rien à juin-juillet là, il faut attendre l'année prochaine encore, jusque dans juin encore. Bon sorgho maïs tu en as pour trois mois, pour six mois, avant que tu peux manger. Si tu as quatre enfants et que tu n'as rien, qu'est ce que tu fais ? La dernière fois que je suis allé au Burkina là-bas, l'année passée, il y en a un, il est allé se tuer parce qu'il avait 20 ha de champ de maïs, au moment où les pousses se formaient, tout s'est brûlé comme ça ! Qu'est-ce qu'il fait ? Il a trois femmes, plus des enfants, une grande famille comme ça. Donc pour rester comme ça, le matin les enfants là sortent et commencent à crier « Papa, papa, on veut manger, on a faim ». Il est obligé d'aller se tuer en brousse. C'est très grave, il faut pas dire. Quand j'ai fait trois ans au Burkina, moi je suis parti car il y avait des problèmes, c'est très grave. Moi même quand je parle beaucoup comme ça, j'ai envie de pleurer parce qu'encore il y a trop de gens qui se privent là-bas. »*

Le récit de Traoré corrobore parfaitement les données contextuelles, à savoir les relevés de précipitations des régions sahéliennes depuis ces vingt dernières années.

Le lieu de départ est aussi le lieu où le migrant réunit les conditions suffisantes à son départ : information, conditions matérielles, argent. Chaque nouvelle mise en mouvement réunit ces conditions (qui sont parfois très précaires). Une station est à la fois un lieu de départ et d'arrivée selon le moment du parcours auquel il est envisagé. Si les données contextuelles rejoignent souvent les raisons personnelles dans les causes d'un départ, c'est également le cas dans le contexte de l'arrivée dans une nouvelle station. En effet, certaines données contextuelles constituent des facteurs d'attractivité et de captation des trajectoires. Les données économiques apparaissent comme le facteur macro le plus évident. Mais d'autres facteurs comme la langue, la présence d'une communauté immigrée, la connexion avec un aéroport international peuvent constituer d'autres puissants facteurs d'attraction. D'autres données plus fines encore peuvent être utilisées pour recouper les informations données par les migrants. Plusieurs réfugiés ont affirmé décider de leur itinéraire en fonction des lieux possédant des antennes du HCR ouvertes aux possibilités de relogement. Enfin, les capitales ont souvent également un effet d'attraction plus important sur les migrants, car plus connues et à l'image souvent plus dynamiques que les villes secondaires.

Le croisement de données contextuelles à l'échelle macro avec les événements des récits de vie des migrants permet de replacer les trajectoires individuelles de mobilité dans des logiques collectives et des dynamiques globales, sans toutefois céder à la tentation d'une généralisation simplificatrice. La situation agricole d'un pays, d'une région, la situation économique des pays et des villes, les situations d'instabilité politiques, crises, et conflits apparaissent comme les trois données contextuelles macro les plus importantes dans les raisons de départ. Celles-ci se mêlent souvent à des raisons personnelles. Baptiste est l'aîné

d'une famille abidjanaise, il a trois sœurs et deux frères, ses parents sont vieux et ne peuvent plus travailler, ils vivent séparés chacun est rentré dans son village d'origine. Issu de la classe moyenne, Baptiste a fait des études jusqu'en BTS de comptabilité. Malgré cela, il a du mal à trouver un travail, mais entre des petits contrats et son poste de gérant d'un bar, il s'en sort. Peu à peu la situation politique et économique se dégrade en Côte d'Ivoire et Baptiste perd son emploi de gérant ; les contrats de comptabilité se font de plus en plus rares. Ses frères et sœurs grandissent et réclament de l'argent pour sortir, s'acheter des vêtements et des accessoires à la mode. La situation économique d'Abidjan devient de plus en plus difficile et son père souhaite qu'une de ses sœurs rentre au village pour se marier et s'occuper de lui. Celle-ci refuse, sa mère s'en mêle, les histoires de famille s'enveniment. En temps qu'aîné, on demande à Baptiste de prendre position : il ne veut pas désobéir « au vieux », cela le mettrait dans une mauvaise position, mais il ne veut pas abandonner sa sœur à un sort qu'elle ne désire pas. C'est dans ce contexte entre situation de crise politique, chômage, poids écrasant des responsabilités et conflits familiaux que Baptiste prend la décision de « *prendre la route* ». L'exemple d'Alpha, jeune Guinéen de 25 ans, raconte également ce croisement entre éléments personnels et éléments contextuels dans la mise en mobilité. Alpha est également issu d'une famille de classe moyenne. Avant d'arriver à Nouadhibou, il vivait à la cité universitaire à Conakry où il étudiait le droit en maîtrise. Après sa maîtrise, il souhaitait partir dans un autre pays pour continuer ses études. Pourtant en 2009, tout a changé : il s'est associé aux manifestations pacifiques contre la présentation de Moussa Dadis Camara à l'élection présidentielle. Après l'événement du stade de Conakry<sup>180</sup>, Alpha prend peur, d'autant plus qu'il n'a pas réussi à faire renouveler sa bourse pour l'année scolaire et qu'il perd donc son logement universitaire. Il prend alors la décision de quitter son pays avec l'espoir de pouvoir continuer ses études ailleurs. Finalement, il se rend compte qu'il n'existe pas de troisième cycle à l'Université de Nouakchott et se demande comment concilier la poursuite de ses études qui lui tiennent à cœur et la survie quotidienne loin de chez lui. En 2010, il trouve un emploi dans un organisme privé qui dispense des cours de gestion à Nouadhibou. Ne donnant, que quelques heures de cours par semaine, il survit de ses maigres revenus en attendant de trouver une meilleure solution pour la suite.

Les facteurs individuels croisent les situations contextuelles à une échelle plus large. Chacun réinterprète alors son parcours au fur et à mesure qu'il raconte son histoire. La multiplicité des causes de départ se conjugue avec les multiples façons d'envisager le contexte économique et politique de son pays afin de rendre logique son parcours. Ainsi, certaines personnes amplifient le facteur crise politique car elles cherchent à obtenir un statut de réfugiés. D'autres cachent ou minimisent les situations de crise qui ont encadré leur départ car ils ne veulent pas être associés à des réfugiés et veulent rentrer dans leur pays dès qu'ils le

---

<sup>180</sup> Alors que les manifestants opposés à la présentation de Dadis Camara aux élections présidentielles sont réunis dans le stade de Conakry, l'armée entre dans le stade en tirant sur la foule faisant ainsi au moins 157 morts et 1500 blessés (selon le FIDH).

pourront. Enfin, d'autres facteurs plus psychologiques font que chacun réécrit son histoire lorsqu'il la raconte. L'exemple de Baptiste est édifiant. J'ai rencontré Baptiste trois fois pour enregistrer son récit de vie, mais je l'ai rencontré à de nombreuses autres occasions autour d'un thé ou d'un jus pour simplement parler. Dans un premier temps, il a évoqué son départ de Côte d'Ivoire en lien avec des raisons économiques et politiques et surtout la perte de son emploi. Dans un entretien ultérieur, il m'a fait comprendre la difficulté d'assumer les frais de scolarité de ses jeunes frères et sœurs, toujours en lien avec ses problèmes financiers avant de quitter Abidjan. Plus tard, au cours de discussions informelles, il m'a parlé de la difficulté pour lui d'assumer le déclassement social lié à la perte de son emploi. Il a vécu cet événement comme une véritable déchéance, amplifiée par les sollicitations de ses frères et sœurs cadets. Il m'expliqua alors qu'à l'époque où il était gérant d'un bar-boîte, il était toujours bien habillé, propre, galant, pouvant offrir un verre ou une collation à chacun de ses visiteurs, possédait une voiture, une télévision, les CD des derniers tubes à la mode. À l'époque de son départ d'Abidjan, ce statut était mis à mal et accepter un emploi subalterne aurait achevé de faire disparaître son statut social antérieur. À Nouadhibou, pourtant, le premier emploi que Baptiste a exercé, comme beaucoup d'autres migrants, était coupeur de poisson à *Bountya*, un travail difficile, sale, assez peu rémunéré et loin d'être gratifiant. Il m'a expliqué qu'à Nouadhibou, il pouvait mieux l'accepter qu'à Abidjan car « *il ne connaît personne ici* ». Bien plus tard alors que je ne l'avais pas vu pendant plusieurs mois, Baptiste m'a appris qu'il était rentré trois mois en Côte d'Ivoire. Il avait beaucoup changé et n'était plus coupeur de poisson à *Bountya* et n'habitait plus à *Qhairaan*, le quartier dégradé du centre ville. Il accueillait même les enfants de sa sœur et hébergeait une femme réfugiée ivoirienne, devenue sa compagne, ainsi que son enfant. C'est alors que j'ai appris le contexte de conflit familial dans lequel il avait quitté la Côte d'Ivoire la première fois. Il est revenu longuement sur son premier départ en m'expliquant que lors de nos premiers entretiens, il n'était pas possible pour lui de me raconter ses histoires de famille, notamment parce qu'il se sentait lâche d'être parti sans avoir pris position envers l'une ou l'autre partie de sa famille. Au moment de cette révélation, il avait réussi à se faire une place respectable au sein de la communauté ivoirienne à Nouadhibou (notamment au sein du bureau de l'association ivoirienne, de plus en plus active parmi les associations d'immigrés à Nouadhibou) mais il gagnait également beaucoup plus d'argent qu'au début où il ne pouvait qu'à peine se nourrir et se loger. Sa situation sociale lui permettait donc de rentrer faire face à sa famille en tant qu'aîné. Il affirme également à ce moment-là, qu'il est rentré parce qu'il avait grandi, qu'il avait appris à faire face à ses responsabilités. Les récits de vie évoluent donc à la fois avec le parcours migratoire et social des migrants mais également avec le rapport qu'entretiennent le chercheur et le migrant (cf. Fig. 40, p. 244).

### Figure 40. Le parcours de Baptiste : de la solitude à la famille recomposée

à gauche : Baptiste en 2006, seul dans la petite chambre de concession qu'il occupe dans le quartier de Qhairaan.

à droite : Baptiste entouré de son cercle de proche (ses deux amis de la route, ses trois neveux et la fille de sa compagne) lors d'une sortie à la plage de Cansado en 2010.

Le contraste entre les deux images est fort. La première montre Baptiste assis à l'intérieur de sa chambre, à gauche le rideau qui fait office de cloison pour le séparer de son colocataire. Son expression et sa position suggèrent le doute et l'attente. La prise de photo à l'intérieur symbolise bien le replis qui caractérise sa vie à ce moment-là. Baptiste, cumulant plusieurs emplois et ne connaissant pas bien la ville ne sort alors pas beaucoup de chez lui. La seconde image en revanche est caractérisée par les sourires de ses personnages au travers desquels on lit la bienveillance de leur sentiment réciproque qui contraste fortement avec la solitude de la première photographie. La scène, qui se déroule en extérieur, à la plage, suggère que les loisirs ont désormais une place dans la vie de Baptiste.



Source : Anne-Laure Counilh, 2010

#### 11.2. Villes d'étape et lieux d'attente : les temporalités de l'incertitude

Le croisement des données contextuelles macro et des raisons personnelles jouent également dans le choix des villes d'étape. Par exemple, la présence de famille à Dakar facilitera l'étape dans cette ville mais parfois cela recoupera la présence d'une délégation du HCR, d'un consulat ou d'une communauté immigrée, le besoin de main d'œuvre dans un secteur ou l'existence d'une route migratoire. Ces *stations* sont des lieux où le séjour est marqué par l'incertitude. Le migrant y cherche à réunir les éléments qui lui permettront d'arriver à une certaine stabilité. Lorsque les éléments de cette stabilité sont réunis dans la *station*, le migrant envisage alors d'y rester. Lorsque certains éléments, jugés nécessaires, sont absents alors la *station* devient transitoire. Parmi les personnes interrogées, la plupart, même lorsqu'elles sont « stabilisées » à Nouadhibou, sont encore à la recherche d'informations pour redévelopper leur mobilité. Plusieurs types de comportements spatio-temporels sont remarqués dans les *stations* :

le passage, la recherche de la route, la recherche d'argent, la recherche d'un projet. Ces types de comportements peuvent évidemment concerner un même individu à différents moments de son stationnement. Ces quatre types de comportement ont en commun une grande incertitude temporelle.

Le passage caractérise la *station* courte dans un lieu en vue de la continuation du parcours vers un autre lieu. C'est une étape logistique liée aux moyens de transports ou à l'organisation du voyage. L'échelle des lieux est alors très locale : les migrants considèrent alors s'être arrêtés non pas à Nouakchott mais à la gare routière de Nouakchott, avoir dormi non pas à Bamako mais à la gare des taxis. Comme l'expliquaient les mots de Souleymane dans un des exemples précédents, lors de son retour en Mauritanie après avoir été expulsé au Mali, il a longé la route du fleuve Sénégal jusqu'à Rosso en faisant étape pour dormir dans des villes dont il ne connaissait même pas le nom. À la question « *Connais-tu bien Nouakchott ?* » Certains migrants répondent qu'ils ont simplement dormi dans une gare routière, leur but étant d'arriver le plus rapidement possible à Nouadhibou.

La recherche de la route caractérise un comportement plus complexe. En effet, le migrant connaît généralement la station où il veut se rendre mais il ne sait pas comment y arriver, donc il « *cherche la route* ». De nombreux migrants qui ont entendu parler de la Mauritanie comme marché de l'emploi dynamique ou de Nouadhibou comme voie d'émigration piroguière vers l'Espagne se retrouvent dans cette situation au Mali. Chercher la route n'implique pas seulement trouver l'itinéraire pour se rendre d'un point à un autre mais se renseigner sur le coût du voyage (les migrants en mobilité redoutent souvent la pratique du bakchich parmi les transporteurs et les autorités des pays traversés), se renseigner sur la pratique des frontières. Ainsi « *préparer ses papiers* » constitue une étape importante du voyage que les migrants font souvent dans les capitales ou à proximité des frontières. Certains achètent des papiers d'identité, certains achètent des carnets de vaccinations, d'autres encore changent leur nationalité pour faciliter le passage d'un pays à l'autre. Les pratiques s'adaptent aux informations qui circulent. Les Maliens jouissent par exemple d'une réputation de travailleurs assidus en Mauritanie, cette réputation a traversé les frontières jusqu'au Mali, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire où plusieurs des personnes enquêtées ont avoué s'être fait faire des cartes d'identité malienne pour passer plus facilement les frontières, comme le témoigne Adama, Burkinabe, « *Bon, on m'avait seulement dit, si t'as la carte malien, t'as pas les emmerdes pour entrer en Mauritanie, seulement. T'es tranquille pour rentrer en Mauritanie. Là, au barrage, on va pas te piquer tes papiers.* » (Cette pratique s'étend aussi au logement et à l'emploi). C'est souvent dans ces situations de recherche de la route que se nouent des solidarités d'itinérance.

La recherche d'argent est parfois caractéristique d'un établissement plus long dans la ville d'étape. La corrélation entre la somme d'argent recherchée et la durée du séjour est forte. Le manque de ressources financières entrave le déroulement de la mobilité qui est alors mise

en attente. C'est souvent lors de ces étapes que le parcours est remis en question. En effet, plus la station est longue, plus le migrant obtient d'informations sur les différents parcours des personnes qu'il rencontre et devient alors à même de faire évoluer son projet migratoire. La dimension d'incertitude temporelle est alors liée à l'incertitude du projet mais également aux difficultés liées au climat économique. Souvent les personnes se donnent pour objectif de réunir une somme donnée avant de continuer leur parcours. Le temps nécessaire à réunir cette somme est difficilement prévisible et souvent variable. Très souvent, cette durée sert d'indicateur aux migrants pour qualifier la qualité d'une *station* (à une époque donnée). Souleymane évoque les 100 000 francs CFA qu'il a gagné à Thiès en six mois : « *Ab ! 100 000 CFA seulement, ça ce n'est rien !* ». Il compare avec ses revenus de la coupe du poisson à Bountya pendant son premier séjour à Nouadhibou : « *40 000 UM en 2 mois, je suis parti, je voulais revenir !* » puis lors de son retour en 2005, les conditions économiques ont changé et surtout la main d'œuvre des migrants a modifié l'équilibre du marché du travail : « *...normalement je devais travailler avec lui, par mois, euh...12 000 (UM). J'ai augmenté jusqu'à 15 000, il n'a pas cédé. En premier arrivé, je n'avais rien dans ma poche, donc j'étais obligé de travailler avec lui à 12 000. J'ai travaillé un jour pour voir et ça va pas, donc j'ai arrêté.* » Cet exemple est loin d'être isolé et nombreux sont les migrants qui comparent les différents endroits où ils ont travaillé en se basant sur la durée qu'il faut pour réunir une certaine somme. Il en va de même avec les temporalités et nombreux comparent l'époque prospère de leur passé où ils pouvaient réunir une grande somme d'argent en peu de temps.

La recherche du projet est liée aux trois dimensions précédentes. Elle témoigne avant tout de la précarité temporelle, spatiale et matérielle dans laquelle se trouvent les migrants lorsqu'ils doivent décider de leur mise en mobilité. Le couple mobilité-immobilité est souvent analysé de la façon suivante : la stabilité et l'enracinement de l'immobilité permet de mobiliser les ressources nécessaires au déploiement de la mobilité. Dans le cas des mobilités des migrants ouest-africains vers Nouadhibou, chaque *station* correspond plutôt à une mobilité mise en attente qu'à une immobilité stabilisatrice. La stabilité des stations est très précaire et se résume dans le meilleur des cas à une habitation, une réserve limitée d'argent, des informations géographiques et des contacts et relations dans les lieux projetés de la mobilité. Il est d'autant plus difficile de faire concorder ces éléments que la vie des migrants est marquée par une grande incertitude du futur. Nombreux sont ceux qui ont raconté l'histoire de longs mois de labeur en vue d'économiser pour se payer un voyage décent vers leur prochaine destination et qui se réveillent un matin, leur colocataire ayant disparu avec leur argent et leurs papiers. Ces histoires côtoient celle des emplois précaires, des payes en retard, des retenus sur salaire et des subites augmentations de loyer. La projection de la suite du parcours est dans ces conditions toujours précaire et incertaine et le vocabulaire du défi et du pari jalonne les récits de vie.

### 11.3. Conclusion : « stations », lieux d'entraide et du partage de l'information

Les villes-stations sont donc des lieux primordiaux dans l'analyse des parcours. L'importance temporelle des *stations* peut varier<sup>181</sup> et la fonction de l'étape évolue avec la durée du séjour. La localisation sur le parcours permet de remarquer également des fonctions différentes : les grandes villes et les milieux ruraux sont souvent des stations dédiées au travail. Mais ce sont surtout les données temporelles qui permettent d'éclairer la fonction des *stations* au fil des parcours. L'échelle de restitution des *stations* au travers du récit donne également un indice de son importance temporelle : en général, plus l'échelle est locale, plus la durée de la station a été courte. En effet, une nuit à la gare routière de Dakar se différencie d'une année à avoir exercé différents emplois à Dakar par exemple. Les *stations* sont l'espace-temps dans lequel se décide le projet migratoire, pas à pas. Cet espace-temps apparaît à la fois comme une ressource et une contrainte pour l'action. Dans cette optique, les projets (migratoires) qui sont un principe d'action peuvent s'articuler autour des trois principes développés par la *time-geography* : *capability*, *coupling* et *authority*. La première renvoie aux limites imposées à l'individu par sa constitution biologique et les technologies impliquées dans ses mouvements (par exemple, une personne n'est pas capable de relier Nouakchott et Bamako en deux heures par les transports terrestres). La seconde dimension renvoie à la question de la coordination de l'individu en mouvement avec d'autres individus, cela permet de passer de l'analyse individuelle à une dimension collective de l'analyse du social, notamment à travers les questions d'altérité. La dernière dimension concerne les normes et les lois qui restreignent et réglementent l'accès à des lieux et à des moments particuliers. Elle renvoie à une notion du territoire en tant qu'espace contrôlé. Cette conception coordonnée de l'espace et du temps dans la *time-geography* permet d'analyser les comportements humains à deux niveaux : l'individu et les lieux. Ici l'individu est envisagé à travers son parcours migratoire et les lieux sont analysés à travers la notion de *station* (dont la *station* principale pour l'analyse est Nouadhibou). Au niveau individuel, cela renvoie à l'analyse des possibilités d'action à travers les ressources/contraintes imposées par la coordination de l'espace et du temps. Cette conception renvoie à la discussion sur le capital spatial, où les contraintes et les ressources des individus mettent en œuvre les compétences spatiales dans l'action. Au niveau du lieu, l'analyse se concentre sur les agencements spatiaux et temporels qui permettent la réalisation des projets des individus.

*« Les lieux traversés prennent alors une épaisseur intéressante puisqu'il matérialisent dans le temps et dans l'espace l'effet des coordinations entre ressources et activités. Ils*

---

<sup>181</sup> De quelques jours à plusieurs années, la définition de la *station* est avant tout faite en fonction de l'espace dans l'étape fait par le migrant. Cependant, la *station* telle qu'évoquée dans ce travail concerne des fonctions qui permettent d'apporter de nouvelles ressources au parcours (spatiales, sociales, économiques). La *station* ne renvoie dans ce cas pas à une simple halte correspondant à une interconnection entre deux moyens de transports différents.

*sont désignés par le terme de « pockets of local order » défini par Hägerstrand (voir, ibid. 1985) et Lennrop (in Geografiska Annaler, 2004), soit des poches d'espace-temps assez structurées et ordonnées pour être accessibles à un certain nombre d'individus dont les projets nécessitent qu'ils se rencontrent (matériellement ou virtuellement) et/ou qu'ils partagent une ressource localisée sans être inquiétés ou dérangés par quelques événements extérieurs. » (Volvey, 2005, p. 93).*

Ces dimensions renvoient à la fois à la co-construction des parcours et à l'expérience migratoire développés dans le chapitre 5.

## Chapitre 5.

### Expériences. Perspectives

interactionnistes et point de vue de

l'autonomie

*« Certes, le lieu et sa ferveur, la prière et les sentences coraniques collées aux murs ont dû contribuer pour beaucoup dans nos bienveillances réciproques, mais il y avait plus. En tout cas, il y avait là plus qu'une quarantaine de solitudes juxtaposées et réunies par hasard. C'était une communauté. Au moins une communauté d'urgence. Ce n'était pas si mal ! En l'occurrence, cela servit au moins à réconforter chacun de nous et à le sortir un instant de son isolement. »*

Fahzi Mellah, *Clandestin en Méditerranée*, 2000, p. 76



L'analyse des structures spatiales et des interactions sociales se fait au croisement des individus, des histoires de vie et des territoires. Les échelles d'analyses sont plurielles mais se concentrent sur les espaces vécus. Le lien entre l'étude des parcours migratoires et l'étude du changement socio-spatial à Nouadhibou est le migrant en tant qu'acteur de sa propre mobilité. Le parti pris monographique pousse à considérer le migrant en tant qu'individu acteur de son parcours migratoire. Il est alors pertinent de s'intéresser à la notion d'aventurier, le terme est une auto-dénomination que les migrants utilisent entre eux pour parler de ceux qui vont embarquer sur les pirogues vers l'Espagne (mais aussi vers l'Italie depuis les côtes maghrébines). Parfois, l'aventurier désigne simplement celui qui est parti de chez lui, a quitté sa famille sans but précis autre que celui de trouver de quoi construire une vie meilleure. Ce terme renvoie aux dimensions autonomes et pionnières de la migration. L'aventure revêt un aspect à la fois individuel (au sens de solitaire) et collectif (sentiment d'appartenance à une communauté). Pourtant, si solitaire que soit l'aventure, l'objet de la migration renvoie souvent à un projet ultérieur que l'on compte réaliser « chez soi » ou « avec les siens »<sup>182</sup>. Souvent, la famille est présente dans l'aventure que ce soit avant (accord ou financement), pendant (à travers des contacts à distance) ou après (dans le projet de retour ou en creux dans l'impossibilité du retour).

À la dimension solitaire de l'aventure, s'ajoutent la découverte de l'inconnu et l'apprentissage de l'improvisation. S'interroger ici sur la notion de capital spatial apparaît pertinent. Dans quelle mesure, ce concept, sur lequel les avis sont partagés, serait-il utile à l'étude et à la compréhension des pratiques de l'individu en mobilité ? Les notions de savoir-voyager, de pouvoir-voyager et de lieux de la mobilité utilisés par certains sociologues et anthropologues complètent la discussion. Au gré des parcours migratoires des aventuriers ouest-africains vers Nouadhibou, on s'aperçoit que les lieux de la mobilité, en tant qu'espaces d'échanges relatifs aux pratiques de/en mobilité, sont principalement urbains ou frontaliers. La représentation du parcours s'articule principalement autour de ces lieux de la mobilité et des *stations* évoquées dans le chapitre précédent. Il est intéressant de transcrire une géographie de la mobilité à travers l'appréhension de l'espace de l'aventure. La projection décrit souvent une dynamique de parcours tournée vers le futur. En réalité, le récit d'un parcours migratoire se dit à l'aune du projet migratoire annoncé et évolue au fur et à mesure que ce dernier se modifie. Ainsi entre la nostalgie du « chez soi », de l'« avant », l'acceptation de la présence « ici », « maintenant » et la projection d'un « là-bas » et d'un « après », une fois encore, les temporalités se conjuguent avec les spatialités de la mobilité.

Dans ce rapport particulier à l'espace, la place de l'individu prend tout son sens. Les continuités, les ruptures et les convergences des itinéraires se lisent à l'échelle individuelle. Les processus individuels de décision conduisent à l'enchaînement des étapes, aux stationnements et aux mises en mobilité successifs. L'autonomie de la migration rejoint alors le désir

---

<sup>182</sup> C'est l'opposition entre « espace vécu » et « espace investi » qui sera développée dans le Chapitre 6.

d'indépendance de l'aventurier à la marge des théories possibilistes. Pourtant les types de projets, de décisions et de parcours se croisent, esquisant différents profils de parcours et de migrants. Enfin, de cette diversité, naît tout de même une polarisation vers Nouadhibou qui anime le questionnement. Au fil des entretiens et des enquêtes, la réputation de Nouadhibou en Afrique de l'Ouest se dessine et il devient possible d'identifier quelques canaux de circulation de l'information à partir d'une réflexion sur les échanges de pratiques autour de la circulation parmi les migrants mais également grâce à un questionnement sur la construction d'une spatialité propre à l'itinérance caractéristique des pratiques spatiales de ces migrants ouest-africains à Nouadhibou.

## 12. L'aventurier : entre revendications individualistes et appartenances collectives

La mise en catégorie des migrants et des mobilités constitue un enjeu majeur des rapports de force entre Nord et Sud mais également un enjeu pratique et immédiat sur la vie et les parcours des migrants, notamment de ceux qui se nomment « aventuriers ».

*« L'évolution des catégories de la migration se heurte parfois à des normes juridiques qui, elles, restent figées. Ce processus soulève deux questions :*

*- celle de la dialectique entre des catégories sociales « nomadisées » et des catégories « figées », c'est-à-dire entre des dynamiques qui recouvrent une multiplicité de statuts et des normes juridiques qui ne rendent plus compte de ces réalités, de la flexibilité des profils des migrants.*

*- ...et celle du droit international confronté à des enjeux géopolitiques, qui peut conduire à une tentative d'instrumentalisation du droit lui-même. » (Ndiaye, Robin, 2010, p. 37)*

En effet, la plupart des catégories de la migration fige l'individu dans un rôle et dans un statut qui correspondent mal aux pratiques de mobilité. Le terme d'aventurier a l'avantage d'évoquer deux dimensions primordiales des migrations contemporaines : le changement et l'adaptabilité d'une part, la dynamique et l'évolution perpétuelle du parcours d'autre part. L'instabilité de la migration est au cœur de la dynamique des projets migratoires, en faisant évoluer les objectifs du migrant et les destinations qui y correspondent (cf. Chapitre 6). « L'aventurier » n'est pas une catégorie juridique ou normative, on pourrait même dire que ce n'est pas une catégorie du tout mais une désignation commune et commode. Pour Anaïk Pian (Pian, 2010), l'appellation d'aventurier est celle par laquelle se désignent de nombreux migrants sénégalais dans le but de passer en Europe. Dans sa thèse, Claire Escoffier désigne les mêmes migrants sous le terme de transmigrants (Escoffier, 2006). La presse les nomme

« clandestins » ou « *barragas*<sup>183</sup> », d'autres encore « migrants en transit » ou « migrerrant » (Cimade/Jeune Afrique, 2010). Le terme « aventurier » a l'avantage d'être une autodénomination, de sous-entendre une dimension dynamique, de laisser une place à l'autonomie et de n'avoir pas particulièrement de connotation négative, contrairement aux exodéfinitions données par la presse, les autorités administratives et les instances internationales qui, en imposant une définition de l'extérieur, ont tendance à transformer un groupe de pratiques en groupe de référence de façon négative et réductrice (Pimor, 2013). Cependant, la définition donnée par Pian paraît ici trop confinée à son étude de terrain ethnographique sur les migrants sénégalais au Maroc. Cette auto-dénomination est peut-être née dans la bouche de Sénégalais comme en témoigne Pian à travers son étude de terrain mais à Nouadhibou, les migrants de toutes nationalités parlent de l'aventure et désignent comme aventuriers ceux qui veulent partir par la mer. Des travaux plus anciens évoquent également les aventuriers. Dans certains travaux, c'est la dimension initiatique de la migration qui prime :

*« 'l'aventurier' (c'est en ces termes qu'ils se définissent) part à la découverte du monde avant de réintégrer, quelques années plus tard, sa société d'origine mais avec un statut souvent supérieur à celui qui aurait été le sien s'il était resté »* (Bardem, 1993, p. 376)

D'autres auteurs utilisent le terme pour désigner les migrants dont le projet migratoire peu précis permet de s'adapter au contexte rencontré au fil du parcours : « *être en aventure, c'est [...] savoir saisir les opportunités qui se présentent et s'adapter aux aléas de la migration* » (Bouly de Lesdain, 1999, p. 191)<sup>184</sup>.

Cependant la correspondance n'est pas totale entre les deux termes : aventure et aventurier. En effet, le terme d'aventure est volontiers utilisé dans une acception large qui commence au moment où l'on quitte l'univers familial pour aller tenter sa fortune ailleurs mais sans moyen (ni lieu) précis pour y parvenir (même si le spectre de la migration piroguière vers l'Europe ne plane jamais très loin). *A contrario*, lorsqu'il s'agit d'utiliser le terme d'« aventurier », les migrants oscillent entre le « eux », le « nous » et le « moi », comme s'ils hésitaient à s'associer au groupe mais surtout aux représentations collectives qui y sont rattachées. Comme le précise Anaïk Pian à travers les mots d'un migrant congolais rencontré au Maroc : « *On est tous dans l'aventure, mais on n'est pas tous des aventuriers* » (Pian, 2009, p. 14).

---

<sup>183</sup> Le terme *barraga* est essentiellement utilisé dans les pays du Maghreb. Il a d'abord désigné les premiers migrants algériens et marocains échoués sur les côtes espagnoles à la fin des années 1980. Selon Catherine Mazauric, le terme est formé à partir de « *barrag* » signifiant « qui brûle » par allusion au geste des clandestin qui brûle ses papiers d'identité afin d'éviter d'être renvoyé dans son pays une fois arrivé en Europe. (Mazauric, 2013, p. 36). Aujourd'hui, le terme est abondamment repris par la presse maghrébine et par les associations européennes et maghrébines.

<sup>184</sup> En 1999, Bouly de Lesdain utilise le terme dans son étude sur les projets migratoires des Camerounaises en France pour parler de celles, qui ni étudiante, ni bénéficiaire du regroupement familial, sont venues en France « *chercher fortune* » (Bouly de Lesdain, 1999, p. 191).

L'hésitation se fait également entre l'aspect collectif et l'aspect individuel de la désignation d'aventurier. L'aventure est avant tout une expérience solitaire mais des solidarités ponctuelles et de circonstances se tissent sur la route des migrants et surtout ils ont conscience de faire partie d'un phénomène partagé par d'autres qui vivent la même aventure qu'eux. Aussi être un aventurier c'est faire partie d'un groupe d'idées et de pratiques malgré le caractère solitaire de ce type d'entreprise migratoire. Comme le *bustler* interviewé par Loïc Wacquant dans « The Zone », souvent les migrants interrogés hésitent quant à leur appartenance au groupe des aventuriers, « *il est symptomatique qu'il alterne (...) entre le « eux » et le « nous », comme s'il ne savait s'il était des leurs ou non, ou comme s'il voulait (se) donner l'impression qu'il avait (ou allait) échapper (...) à cet univers sinistré.* » (Wacquant, 1993, p. 299). Ainsi, l'autodéfinition d'« aventurier » est souvent utilisée avec précaution, elle est plus souvent associée à un groupe, « *les aventuriers* », auquel on s'associe dans certains discours et dont on se détache dans d'autres contextes. « *En pareilles circonstances d'insécurité sociale permanente, où la vie se résume à l'art de survivre et de faire du mieux qu'on peut avec le peu qu'on a, c'est-à-dire trois fois rien, le présent est si incertain qu'il dévore le futur et interdit de le concevoir autrement que sous la forme du rêve* » (Wacquant, 1993, p. 299). En effet, le vocabulaire de l'aventure est apparu dans de nombreux entretiens associés à celui du rêve d'un autre futur duquel se détache souvent toute notion concrète ou de réalité projetée. Dans les matrices biographiques réalisées pendant l'enquête par questionnaire, la dernière ligne de la matrice était consacrée aux projets futurs avec un espace de réponse libre : un grand nombre de réponses de migrants commence par « *Mon rêve c'est...* ». Cette approche par le rêve et l'imaginaire rejoint celle de Simmel pour qui l'aventure est caractérisée par deux éléments : la persévérance et le hasard (Simmel, 1910 [1997]). Sa description de l'aventure rejoint celle faite par les migrants ouest-africains des années 2000 qui démontrent une attitude d'acceptation du hasard et du destin leur permettant d'accepter la labilité de leur situation à travers les multiples changements de but et destination au cours de leur mobilité.

## 12.1. *Un désir d'émancipation : voyager pour soi*

### 12.1.1. *Désirs d'émancipation et pratiques d'individuation*

À travers l'aventure, les migrants de Nouadhibou laissent souvent paraître un désir d'émancipation. Échapper à sa condition sociale, s'éloigner de responsabilités familiales trop écrasantes, fuir un mariage non désiré, quitter la difficulté du quotidien dans les régions agricoles du Sahel : les raisons se multiplient au fur et à mesure que les entretiens s'approfondissent. L'émigration est le produit d'« *une surabondance de causes* » (Augé, 2009, p. 25) et, dans ce cas précis, le désir d'émancipation n'en est pas la principale mais dans le cadre de l'approche monographique qui est celui de cette étude, il paraît intéressant d'y consacrer quelques lignes. En effet, à travers les récits des migrants, ce désir d'émancipation apparaît comme un important facteur de réappropriation de l'expérience migratoire dont les

étapes sont souvent guidées par des logiques juridiques et géopolitiques qui dépassent les choix individuels. À travers les discours, trois caractéristiques principales semblent définir l'aventure : le fait de voyager seul, l'improvisation, le danger. L'aventure est alors décrite par certains comme une sorte de rite initiatique, une expérience qui marquerait le passage à l'âge adulte, comme en témoigne Yacouba :

*« Bon, à partir du moment où je suis venu je suis un aventurier, parce que je suis pas à la maison et tout ça. Tous les moments, je téléphone à la maison, je n'envoie pas d'argent parce que je n'ai pas d'argent, y a pas de boulot.*

*(...)*

*Depuis que je suis parti... bon, t'es devenu l'homme pas comme quand papa il est là, maman, elle est là, quand à la maison, y a pas assez d'argent, faut emprunter d'autres méthodes pour chercher l'argent. Je suis l'aîné de mon père et de ma mère aussi. On est 4 enfants parce mon père il a deux femmes, il y a l'aîné avec un petit frère, il y a un enfant, pour ma mère, son dernier fils c'est une fille<sup>185</sup>. »*

La dimension de la responsabilité s'ajoute à celle du rite de passage selon le témoignage de Boniface :

*« Et puis encore, c'est quand tu sors à l'aventure que tu sais vraiment que tu es un homme. (...) Je me dit ça, parce qu'il y a certaines choses que je faisais quand j'étais à Abidjan que je pense que maintenant, je ne peux plus les reprendre. Certaines choses que je faisais, il y a des blagues que je posais, que je sais que je ne peux plus les faire ces trucs-là. Je suis beaucoup responsable maintenant. »*

Cette façon de considérer l'aventure permet au migrant non seulement de s'appropriier son parcours migratoire mais d'en faire une expérience plus positive. L'émancipation devient réelle à travers le passage de la condition d'enfant dont les parents s'occupent (logement, nourriture, éducation) à la condition d'adulte qui prend en charge ses besoins quotidiens mais aussi ses décisions.

*Isaac : « Quand j'étais au pays, j'avais l'argent, je ne savais pas comment économiser, maintenant je sais comment économiser. »*

*Moi : « Pourquoi, ça se passait comment avant ? »*

*Isaac : « Quand j'étais au pays, j'avais l'argent, mais je payais juste ce que j'avais besoin et je ne pensais pas au lendemain. C'est-à-dire que je vivais au jour le jour. Alors que maintenant, je ne vois pas ça comme ça. Je vois le lendemain ou bien peut-être un mois après : si je n'ai pas de sous, comment je vais vivre ? Maintenant je vois la vie comme ça, alors qu'au pays, je travaillais mais je dépensais et j'attendais encore*

---

<sup>185</sup> Souvent le terme de fils est employé de façon générique pour désigner un garçon ou une fille, comme synonyme du mot « enfant ».

*que je gagne de l'argent. Alors que maintenant, si je gagne 1000, je sais que peut-être il faut dépenser 300 et garder 700, parce que demain, je sais pas comment ça sera. J'ai appris le savoir-vivre : il faut vivre avec la personne comme tu le vois, tu rentres dans son contexte pour ne pas qu'il y ait des histoires entre vous. Ici aussi, j'ai appris à vivre seul, j'ai appris à vivre seul... »*

Cette évocation de l'aventure comme rite initiatique de la vie d'adulte est différente dans le discours des femmes. En effet, pour la plupart des femmes, l'autonomie quotidienne, pratique, la prise en charge de soi-même est un élément qu'elles ont souvent déjà acquis plus jeunes en s'occupant de leurs cadets. La dimension de l'apprentissage pendant l'aventure est plus psychologique : apprendre à être seule, connaître des horizons géographiques et spatiaux différents et parvenir à s'y adapter. Cette dimension est également présente chez les hommes, comme le montre l'extrait précédent du témoignage d'Isaac, mais la dimension de la gestion des besoins quotidiens est plus prégnante. La question de l'habitat est également un critère de différenciation majeure entre les hommes et les femmes. Quand les hommes évoquent l'aspect positif d'avoir appris « à se débrouiller seul », les femmes évoquent les difficultés d'habiter seules liées à leur condition féminine et aux représentations qui en découlent. Le fait d'habiter seule pour une femme migrante n'est jamais tourné en une expérience valorisante, mais plutôt vécue comme une expérience difficile, voire dégradante. Dans le cas des migrants ouest-africains à Nouadhibou, les femmes sont moins nombreuses que les hommes (et également moins visibles) et elles évoluent dans des milieux d'hommes (celui des aventuriers, celui des transports précaires en Afrique de l'Ouest, celui des villes et de l'espace public mauritanien). En outre dans les années 1980, la ville de Nouadhibou a été vidée de sa population cosmopolite pour devenir majoritairement habitée par des Maures. La place traditionnelle de la femme est assez différente dans la société traditionnelle maure et dans les traditions négro-mauritaniennes (ou plus largement dans les différentes traditions des sociétés ouest-africaines)<sup>186</sup>. Dans tous les cas, si le degré de négativité de la représentation varie, une femme voyageant seule (il ne s'agit pas ici d'un trajet unique mais d'un parcours migratoire sur plusieurs mois ou années) et habitant seule éveille la suspicion et est bien souvent associée à la prostitution<sup>187</sup>. Ces représentations se trouvent renforcées par le fait que Nouadhibou est une ville de pêche où la prostitution est en effet surreprésentée par rapport à l'ensemble du pays et

---

<sup>186</sup> Cf. Chapitre 1

<sup>187</sup> Le problème de la suspicion à l'égard des femmes voyageant et habitant seules s'appliquait d'ailleurs également à mon cas. Outre l'ambiguïté de certaines situations, plusieurs mauritaniens (hommes et femmes) m'ont fait comprendre que ce n'était pas bien que j'habite seule, parfois sur le ton de la plaisanterie, parfois comme une véritable remontrance. La tolérance envers les migrantes ouest-africaines est beaucoup moins grande et celles-ci sont généralement assez mal considérées.

qu'un certain nombre d'étrangères s'adonnent effectivement parfois à la prostitution<sup>188</sup> (Cheikh, Péraldi, 2009). Amy témoigne des difficultés de partir à l'aventure en tant que femme. Son récit est lent, entrecoupé de longs silences et les mots lui viennent difficilement :

*Amy : « Avant, je faisais la coiffure, j'avais un salon de coiffure. Une boutique que je louais très cher. Ça ne marchait pas assez alors j'ai laissé. Le resto, je l'ai commencé ça fait trois mois maintenant. Je loue la salle et il y a un Malien qui travaille avec moi, pour faire la cuisine. Les clients pour la plupart c'est des Ivoiriens. Le nom du restaurant c'est moi qui l'ai choisi « Restaurant Côte d'Ivoire ».*

*(long silence)*

*C'est pas facile de partir à l'aventure quand tu es fille. Ici, quand tu vis seule, que tu prends ta chambre seule, les gens parlent beaucoup, il y a beaucoup de paroles, on croit que tu fais de la prostitution.*

*(long silence)*

*Ici, je m'occupe un peu des filles de Simon parfois. Quand j'étais en Côte d'Ivoire, moi j'étais coiffeuse, j'avais une boutique. Les femmes se font coiffer ici, mais, il y a tellement de salons de coiffure, que ça ne marche pas. Le resto c'est mieux, surtout qu'il y a des Maliens qui vont venir manger. Ça dépend des clients, parfois, ils viennent, parfois ils ne viennent pas. Parfois tu prépares, et ça reste, alors je donne aux autres pour manger. Mais je vais continuer à faire le restaurant pour gagner un peu de sous. »*

*Moi : « Tu étais marié au pays ? »*

*Amy : « Non pas encore. Mais je veux me marier, je ne peux pas rester comme ça. Avec un Ivoirien, ils sont plus beaux et gentils. »*

*Moi : « Tu n'es jamais retournée ? »*

*Amy : « Non, pas encore, mais je suis en contact avec ma famille. »*

*Moi : « Qu'est ce que ça a changé pour toi de partir et de quitter ta famille ? »*

*Amy : « Ça a changé... c'est pas facile. Ça m'a permis de connaître bien d'autres pays, de connaître aussi la vie quoi. Tant que tu es aux côtés de tes parents, tu ne peux jamais savoir ce que c'est la vie quoi. Parce qu'ils sont un peu...là, t'es dégoûdi quoi ! »*

Au-delà des complications liées à la condition de femme, Amy évoque les changements liés à son départ de Côte d'Ivoire « là, t'es dégoûdi quoi ! ». Elle raconte la difficulté de devoir faire face seule aux aléas de la mobilité. Sa vision des choses sous-entend également le fait de faire des choix, seule et pour soi. Cette question de la prise en main des choix de vie (comme des décisions du quotidien d'ailleurs) renvoie au désir d'émancipation

---

<sup>188</sup> Les mécanismes et l'organisation du milieu ne sont pas ceux des sociétés européennes. Au-delà de l'existence de véritables réseaux et de bordels (illégaux et secrets), la plupart des femmes migrantes qui se prostituent, le font de façon épisodique et temporaire en vue d'obtenir un complément de revenu. En outre, la présence de marins, de businessmen et de militaires étrangers et l'existence de lieux où l'alcool est toléré créent un climat particulier et favorable aux « relations conjugales monnayable ».

comme justification et point de départ de l'aventure (entre autres aspects). L'éloignement de la sphère familiale correspond parfois à la volonté d'échapper aux choix ou aux responsabilités que la famille impose aux jeunes gens. La pesanteur de certaines pratiques traditionnelles ou l'omniprésence de la famille dans les choix de vie et de carrière, la responsabilité de faire vivre ses cadets ou ses parents âgés sont des éléments que les migrants rencontrés à Nouadhibou ont évoqué au cours des témoignages recueillis. Amadou, malien issu d'une famille de paysans de la région frontalière avec la Côte d'Ivoire, nous raconte qu'il ne connaît pas bien son pays. En effet, au cours de ses jeunes années, son parcours migratoire ne l'a pas ramené souvent dans sa région d'origine malgré ses nombreux voyages (éducation puis travail) en Côte d'Ivoire, puis à Bamako et à Kayes. Au fil du récit, il avoue que le but de certains de ces voyages était en réalité d'éviter de rentrer dans sa famille pour se soustraire au mariage que ses parents lui préparaient alors qu'il ne le souhaitait pas.

*Moi : « (...) Et toi tu es marié ? »*

*Amadou : « Oui »*

*Moi : « Ici ? »*

*Amadou : « Non, au Mali, je me marié en 2002. »*

*Moi : « Tu étais jeune ? Tu es né en quelle année déjà ? »*

*Amadou : « Oui j'étais jeune, je suis né en 1976. »*

*Moi : « Tu as des enfants ? »*

*Amadou : « Oui, deux, un garçon et une fille, ça fait deux ans que je suis pas retourné, mais je téléphone souvent. Ils sont à Kayes. Y a mon oncle là-bas, ils sont à côté de lui. (...) »*

*Mes parents voulaient toujours me marier, c'est pour ça que je partais travailler en Côte d'Ivoire. Moi je voulais choisir ma femme. Mais un jour, ils m'ont dit 'il faut rentrer !' et j'ai pas pu refuser alors je me marié. Après c'était difficile, j'ai eu deux fils et il y a pas trop de travail au Mali et on pouvait plus aller en Côte d'Ivoire. J'ai laissé la femme et les enfants au Mali pour venir en Mauritanie pour travailler. Si je pars en Espagne et que je gagne l'argent, après je reviens au pays et je me remarie avec une femme que j'ai choisie. »*

N'ayant pas de travail à Kayes, Amadou est parti à l'aventure pour chercher les ressources nécessaires à nourrir sa famille, mais comme il le dit entre les lignes c'est également une vie de famille qu'il n'avait pas choisie qu'il fuit. Cependant, le facteur financier est récurrent dans le discours de ceux qui nous ont livré leur regard sur ce qu'est l'aventure. De nombreux propos évoquent la sécheresse et l'impossibilité de vivre et de nourrir sa famille avec le produit de la terre, comme c'est le cas de Traoré (Burkinabé) :

*« ...il n'y avait plus de pluie et les champs ça poussait pas alors j'ai quitté pour venir ici en Mauritanie, pour venir à Nouadhibou, pour venir chercher un peu, pour retourner. »*

L'aventure est alors envisagée comme une alternative à la difficulté de trouver un emploi et de gagner de l'argent dans le milieu d'origine :

*« Quand à la maison y a pas assez d'argent, faut emprunter d'autres méthodes pour chercher l'argent. »*

Alternative aux difficultés éprouvées dans le milieu d'origine ou rite initiatique qui responsabilise, l'aventure est aussi vécue comme une véritable épreuve par les migrants : l'épreuve de l'inconnu, de la pauvreté et de la solitude.

### 12.1.2. Solitudes migrantes

*« Ici aussi, j'ai appris à vivre seul...là-bas, je vivais seul dans une maison, mais il y avait mes sœurs qui venaient me rendre visite, mes petits frères qui venaient me rendre visite. Mais là, par contre, j'ai fait trois mois, quatre mois que j'étais seul, personne ne tapait sur la porte pour me dire 'Comment tu vas ? Comment tu as mangé ? Est-ce que tu es en bonne santé ?' Jamais... » (Isaac, Côte d'Ivoire)*

Arrivé à Nouadhibou, Isaac se tourne vers le « foyer » des Ivoiriens pour trouver un logement. Ces derniers l'hébergent pendant deux jours puis le responsable lui demande de payer une cotisation de 2000 UM s'il veut pouvoir continuer à rester. Après une dispute avec le responsable pendant laquelle les autres résidents prennent pourtant parti pour lui, Isaac part du foyer en disant qu'il va aller dormir dehors, que ce ne sera pas la première fois du voyage. Mais il est peiné que ce soit « ses frères ivoiriens » qui le mettent à la porte d'un logement. Finalement, un des migrants le convainc de l'héberger au foyer encore pour cette nuit. Ne sachant où aller, Isaac accepte, mais dès le lendemain matin il se met à la recherche d'un logement. Il explique la situation à son patron à *Bountya* (un Malien), qui comprend et lui donne une petite avance sur son salaire. Il parvient à trouver une chambre bon marché d'à peine quelques mètres carrés. Sa dispute avec les Ivoiriens du foyer et la location d'un réduit où il vivra plusieurs mois le plongèrent dans un grand isolement pendant la première partie de son séjour à Nouadhibou.

*« Je n'ai pas travaillé de tout le jour, j'ai pris le temps pour trouver une chambre, j'ai trouvé une petite chambre grande comme ça (il fait un geste de l'amplitude de ses bras), une toute petite chambre de, je crois, un mètre et demi sur deux mètres, un mètre et demi comme ça de large sur deux mètres. Dans Qhairaan, derrière École 4, il m'a dit c'est 2000, mais tu dois payer l'électricité plus l'eau à 1000, donc ça*

*faisait 3000. J'ai dit il y a pas de problème, je prends. Je l'ai pris et je suis allé chercher un petit matelas. Quand j'ai mis le matelas, on ne pouvait même plus ouvrir la porte, c'est comme si j'étais en prison. Et je suis resté là tout le temps, j'allais au boulot, je revenais, je dormais. Quand je rentre, c'était pour me coucher, je ne connaissais personne, j'étais seul dans mon coin... jusqu'à ce que... il y a un ami qui vient me voir, un ami, il avait un colocataire qui était parti. Il me dit qu'il paie la chambre 6000, si je pouvais venir, parce que chez moi c'est un peu coincé, comme ça, on allait cohabiter, j'ai dit, il n'y a pas de problème, il n'y a pas de problème. »*

Les solidarités à l'œuvre pendant l'aventure ne comblent pourtant pas la solitude des migrants. La plupart des aventuriers arrivent seuls à Nouadhibou et sont célibataires. Peu d'entre eux fondent une famille sur place. Bien qu'ils cohabitent à plusieurs dans des chambres organisées en concession, ils évoquent presque tous le poids de la solitude. L'amitié ou l'amour s'assortissent mal de l'aventure. En effet, chacun connaît l'instabilité de sa propre situation et la reconnaît chez l'Autre. Chacun sait que demain, il peut être parti, n'avoir plus de travail ou plus de logement et ces situations sont peu propices au développement de liens d'amitié durables ou à la construction d'une famille. La confiance s'accorde également difficilement dans un contexte où le racket et les arnaques sont monnaie courante. Les aventuriers sont secrets, ils racontent peu de détails sur leur parcours personnel, sur leur situation ici à Nouadhibou (l'argent qu'ils gagnent, les projets qu'ils ont, *etc.*). Dans les groupes se nouent des amitiés de circonstances et des partenariats d'opportunisme. Dans le discours de beaucoup de migrants, ce défaut de confiance et cette solitude sont présentés comme un apprentissage forcé de l'individualisme. En outre, comme le montre l'exemple d'Isaac qui est resté des mois dans son petit réduit de *Qhairaan*, certains migrants peu expérimentés ne savent pas où chercher des contacts avec d'autres personnes, d'autant plus dans le contexte d'une ville où ils se sentent stigmatisés comme étrangers visibles. Souvent à la question « *Mais tu as des collègues, ils ne deviennent pas tes amis ?* », les migrants m'ont répondu « *bon, les collègues, on cause juste là-bas* » signifiant que seuls des sujets anodins sont abordés<sup>189</sup>, en revanche, j'ai pu constater qu'en cas de coup dur, ces mêmes collègues font parfois preuve d'une véritable solidarité envers celui qui est en difficulté (hébergement, prêt d'argent, proposition de colocation). Les migrants récemment arrivés à Nouadhibou ne sont pas toujours intégrés aux réseaux de solidarités existant sur place (associations communautaires sur la base de différentes nationalités) et se retrouvent parfois très seuls. Le degré de solitude est souvent associé au degré de connaissance des différents espaces urbains. Certaines personnes vivant dans un grand isolement, ne connaissent qu'à peine le centre ville, et n'osent s'aventurer plus loin, alors qu'ils sont déjà à des milliers de kilomètres de chez eux. C'est précisément cette distance géographique mais aussi sociale et culturelle qui provoque chez eux la peur de la rencontre de l'Autre car leur situation de mobilité les place dans un rapport de représentations où leur

<sup>189</sup> La circulation des informations sur les parcours migratoires, elle, semble être assez largement partagée, dès lors que les individus sont reconnus comme partie du groupe migrant, comme nous le verrons plus tard dans ce chapitre.

légalité est liminaire. Ainsi, cette impression d'hostilité ressentie dans la ville et la peur du regard des autochtones sur les étrangers sont pour certains des facteurs de replis et d'immobilité (à l'échelle locale) dans la mobilité (à l'échelle transfrontalière).

La solitude de l'aventure est largement liée à la mobilité constituante de celle-ci. Cette mobilité fait échos à l'instabilité évoquée précédemment en référence aux relations sociales entre individus. En effet, le voyage s'entreprend seul et se poursuit seul dans bien des cas. Les destins se croisent mais ne se suivent pas, même lorsqu'ils convergent pour un temps.

*« Tu es seul ! Quand tu es malade, tu es seul ! Toutes les choses, c'est toi-même ! En tant que tu es là, il faut que tu travailles, tu comprends ? Même ton manger, chambre, tout c'est pour toi seul parce que tu n'as pas de parents pour nourrir. »*  
(Ibrahima, Malien)

## 12.2. *La communauté des aventuriers*

Si la solitude marque les parcours des migrants ouest-africains vers Nouadhibou et ailleurs, les trajets comme les séjours dans les villes de passage ne s'effectuent pas toujours seul. Florence Boyer (Boyer, 2005) distingue la migration, qui concerne un groupe, du voyage, qui s'effectue seul. Le parcours migratoire tel qu'il est analysé ici se trouve justement à la charnière des deux approches. La dimension personnelle du projet migratoire prend une place importante tant en pratique que dans le discours par la réappropriation (cf. paragraphe suivant). La dimension collective n'en est pourtant pas exclue. Dans le paragraphe suivant, cette dimension collective sera abordée à travers la famille restée au pays et sa participation plus ou moins active au projet migratoire. Pour lors, la dimension collective passe par ce que l'on pourrait maladroitement appeler « la communauté des aventuriers ». Cette dimension collective a une raison d'être pragmatique, puisqu'elle permet de constituer un réseau de pratiques et de connaissances relatif aux parcours migratoires et qui aide les migrants à mener à bien chaque étape de sa migration. La dimension de solidarité apparaît plus ambiguë car celle-ci est loin d'être automatique. Enfin, une dimension collective immatérielle est associée à cette communauté des aventuriers, elle permet aux migrants de s'identifier à un ensemble de pratiques collectives et de se reconnaître comme membres d'un groupe identifié et identifiable.

12.2.1. *Partager l'aventure : un réseau de pratiques et de connaissances pour minimiser les risques*

*« Au cours de leur long périple (...), les transmigrants créent des liens. Ils s'associent pour traverser le désert et habiter ensemble, pour voyager et se regrouper dans les lieux de passage des frontières. Ils sont confrontés au quotidien à l'altérité et de manière souvent violente, se lient d'amitié, se quittent et se séparent sur un rythme saccadé et imprévisible. »* (Escoffier, 2006, p. 112)

À travers ces quelques phrases, Claire Escoffier nous livre la définition de ce qu'elle a appelé des « communautés d'itinérance<sup>190</sup> », sorte d'associations à la marge entre opportunisme et amitié qui se nouent entre les migrants pendant leur mobilité. Ces associations, à la fois amicales et utilitaires, entre migrants ont plusieurs vocations : l'obtention d'informations, l'aide matérielle, le partage des réseaux de connaissances, l'appartenance à un groupe, l'amitié. L'obtention d'informations concerne à la fois la recherche de la direction et les facilités de logement ou d'emploi ou encore les stratégies de passage des frontières. Cette recherche d'informations est bien souvent suivie d'un accompagnement. En effet, c'est ainsi dans biens des cas que les solidarités se forment. Elles amènent alors à l'aide matérielle par le prêt d'argent ou l'hébergement et au partage du réseau de connaissances et d'informations pour permettre de faciliter l'insertion urbaine à l'arrivée dans une nouvelle ville. Enfin, passer les frontières à plusieurs, partager les frais de nourriture et de logement, voire partager son projet migratoire permet à certains migrants de ressentir moins lourdement le poids du risque dans leur entreprise migratoire. L'exemple du parcours de Boniface entre Bamako et Nouakchott recouvre l'ensemble de ces solidarités propres aux communautés d'itinérance (cf. Fig. 41, p. 266).

*« J'ai quitté la Côte d'Ivoire en 2005. J'ai décidé de partir tout seul, je ne connaissais personne. Au départ, j'ai décidé de partir au Maroc... Au départ, j'avais décidé de partir au Maroc, mais j'avais pas trop de moyens pour payer le vol jusqu'au Maroc, donc j'ai décidé de passer par la route que peut-être c'était un moyen pour y arriver. J'ai passé par le Mali, j'ai fait un mois au Mali. (...)J'avais un ami qu'on avait fait la classe de troisième ensemble, c'était un Malien, une fois comme ça il était revenu en vacances et il m'avait donné ses contacts, il avait dit dans le cas où je décidais d'aller lui rendre visite, je pouvais l'appeler... Je suis parti... Quand je suis arrivé, je l'ai appelé, mais il n'a pas voulu me recevoir. Je suis tombé sur un ami*

---

<sup>190</sup> « La communauté d'itinérance est une communauté de circonstance dont l'existence est intrinsèquement conditionnée aux politiques mises en place par l'Union Européenne qui impose des conditions drastiques d'entrée aux ressortissants extracommunautaires. La capacité de mobilité de ses membres dépend de la combinaison, de la conjugaison ou de la synergie de ces diverses circonstances ayant un impact plus ou moins direct sur la durée de leur transit au Maghreb, les conditions de leur séjour et sur la nature des relations que ceux-ci entretiennent avec les sociétés traversées. » (Escoffier, 2006, p. 250)

*sénégalais, on avait emprunté le car ensemble, il m'a hébergé pour deux jours. Et après il m'a dit que je ne pouvais pas rester là car ses parents commençaient à s'inquiéter. Alors j'ai cherché à trouver des gens qui pouvaient me garder, j'ai expliqué mon problème, et j'ai eu quelqu'un qui m'a gardé, là j'ai fait un mois. (...).*»

Dans un premier temps, Boniface entreprend seul son voyage vers le Maroc pour un projet migratoire assez personnel puisqu'il compte essayer d'intégrer une équipe d'athlétisme. Le cas échéant, Boniface sait que le Maroc est un pays qui se développe rapidement et avec son BTS en gestion, il pense qu'il pourra certainement trouver un emploi. Il n'a pas les moyens de prendre l'avion et entreprend donc de voyager par la route, mais il n'est pas certain du trajet à emprunter et n'a pas les ressources nécessaires pour effectuer tout le trajet en une seule fois. Ainsi, il s'arrête à Bamako. Il bénéficie une première fois de la solidarité pour être hébergé puis pour trouver un petit travail dans une tôlerie en attendant « *de trouver la route* ».

*« (...) Quand je suis arrivé à Bamako, je voulais venir directement sur la Mauritanie. Mais quand je suis arrivé à Bamako, j'étais avec des amis qui m'ont dit vous les Ivoiriens vous n'avez pas le droit d'aller en Mauritanie par la frontière avec le Mali, que si vraiment je veux aller en Mauritanie, il faut d'abord que je rentre par le Sénégal. Et aussi, je pouvais passer, mais il fallait que j'ai beaucoup d'argent pour moi, pour pouvoir payer les policiers ou tout ça. Comme j'avais pas beaucoup d'argent, j'ai préféré rester là et passer de l'autre côté. »*

Il bénéficie une seconde fois de la solidarité en récoltant des informations qui lui permettent d'ajuster son parcours. Il modifie en conséquence son itinéraire et envisage alors non plus de passer en Mauritanie directement depuis le Mali par Nara et Néma mais plutôt via le Sénégal voisin par Kayes et Kidira (cf. Fig. 41, p. 266). Il acquière également des informations sur le passage de la frontière, étape qu'il redoute. Une fois que son petit emploi d'assistant dans une tôlerie métallique lui a permis de réunir suffisamment d'argent, il entreprend de se mettre en route vers le Sénégal et fait connaissance à la gare routière avec d'autres migrants.

*« À Bamako, quand je cherchais la route, je suis tombé sur deux Camerounais. Eux, ils avaient quitté en Libye et ils voulaient aller en Mauritanie, mais ils ont été refusés deux fois à la frontière mauritanienne. Donc à la gare quand je me renseignais, ils sont venus me voir. Ils m'ont dit que en Mauritanie on ne peut plus passer, que ça ne marche pas, qu'ils vont essayer d'aller vers le Cap-Vert, mais ils n'ont pas les moyens, parce qu'ils étaient deux. Il y a le plus âgé, il s'appelle Pierre je crois, qui s'approche de moi, il me dit qu'il veut aller au Sénégal et qu'après il ira au Cap-Vert, peut-être là-bas il va y rester, quoi, définitivement. Je lui dit bon, moi je veux partir au Sénégal mais je n'ai pas trop les moyens, qu'est-ce qu'il propose ? Il a*

*dit bon il faut voir les routiers, négocier avec eux, voir s'ils ont de la place comme ça ils pouvaient nous prendre à deux. Moi j'avais 25 000 FCFA et si j'allais directement avec le car sur Dakar, c'était 25 000. Et il m'a juste dit comme ça si on voyait le conducteur, il pouvait nous prendre à deux 20 000. J'ai dit il n'y a pas de problème. S'il y a 25 000 et que nous allons nous deux au Sénégal, j'ai dit il n'y a pas de problème tu peux négocier. Il a négocié mais en vain, on n'a pas trouvé grand-chose. Mais j'ai voulu partir avec lui parce que je ne connaissais pas encore l'aventure, je ne voulais pas voyager seul. Donc on a décomposé un peu : on a pris le car pour Kayes. Ca devait nous coûter 22 500 pour nous deux, mais on a 'pourparlé' un peu avec le chauffeur et il nous a pris à 6000 cfa. (...) À la frontière on a emprunté un car qui coûtait 5000 cfa chacun, de Kidira à chose, Dakar, nous c'était 10 000 chacun ! Mais il me restait 16 000 cfa en main, alors j'ai dit bon si on a pas 10 000 chacun, on peut payer 10 000 pour deux, si le chauffeur pouvait nous prendre. Il a dit au départ non, mais quand après il allait embarquer, il a trouvé qu'il n'avait pas trop de la clientèle, donc il m'a interpellé et j'ai appelé Pierre le Camerounais, il est venu avec moi, puis on est parti. On est parti sur Dakar, là c'est direct...»*

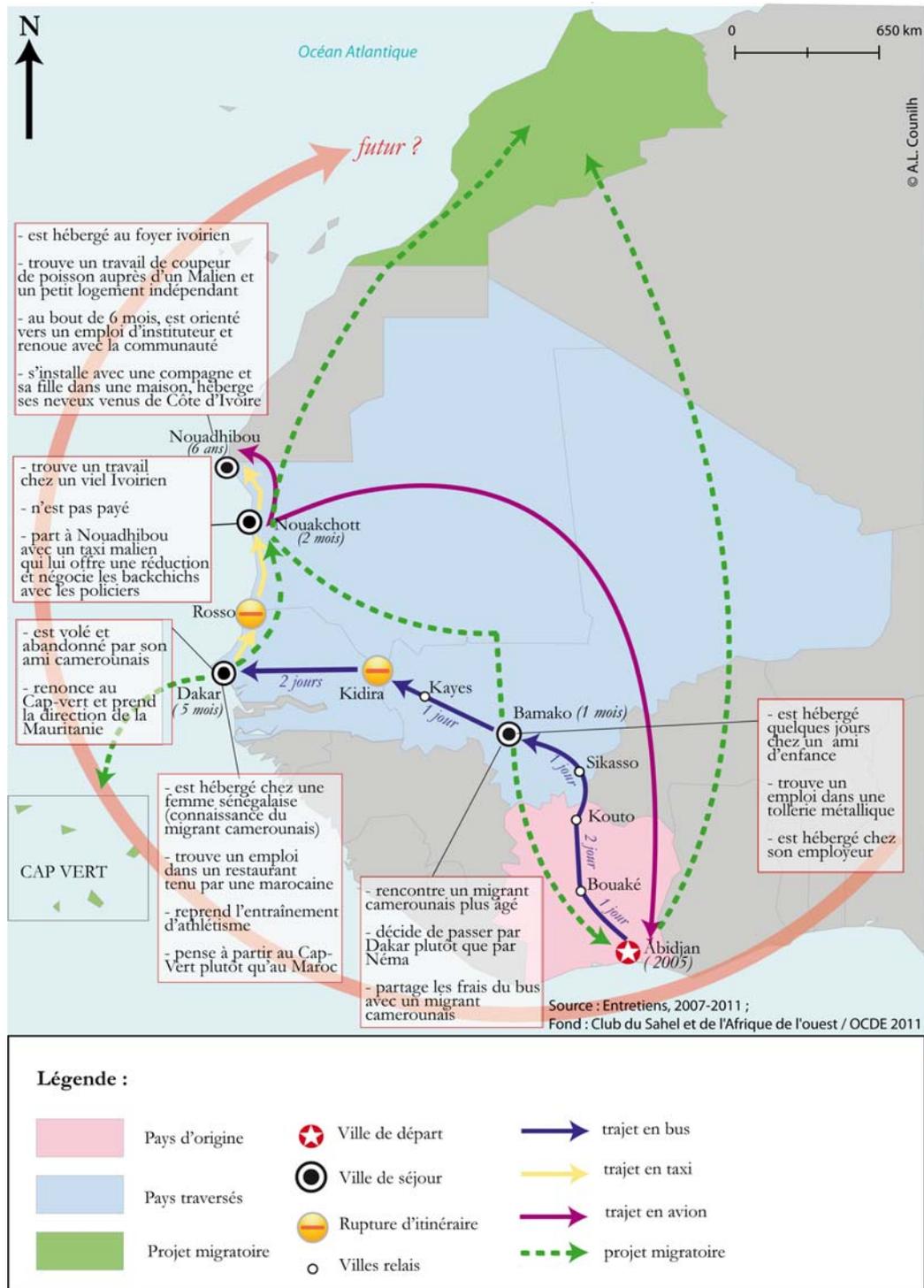
Pour Boniface, la rencontre avec un migrant camerounais, plus expérimenté que lui, à la gare routière de Bamako est riche de nouvelles informations. Boniface se voit alors suggérer une nouvelle destination, un nouveau projet migratoire. Il profite également des techniques de négociation de Pierre, le Camerounais, pour organiser le transport de Bamako jusqu'à Dakar. En outre, la négociation des tarifs pour deux personnes leur permet de faire quelques économies. Mais surtout, comme Boniface le souligne, il trouve en Pierre un compagnon et un guide de voyage. Boniface a en effet mal vécu la première partie de son voyage entre Abidjan et Bamako, il a souffert du froid, de la faim et de la peur. Il a voyagé à l'arrière de camions de marchandises et a été confronté à une misère dont il était jusqu'à présent peu conscient. Aussi, la présence de Pierre, dont l'expérience du voyage est plus grande que la sienne, le rassure-t-elle. En outre, Pierre, qui manque d'argent, a vu en Boniface la possibilité de troquer ses compétences de la mobilité contre un billet de bus pour Dakar. Enfin, Pierre dispose d'un argument auquel Boniface, inexpérimenté et effrayé de se retrouver seul dans une grande ville inconnue, ne peut résister : il a un contact à Dakar.

*« (...) Je suis arrivé à Dakar, j'étais pas seul maintenant, j'étais avec Pierre. Pierre, il avait un contact à Dakar, une femme, une femme sénégalaise. (...) On a retrouvé la dame, elle était une commerçante, c'était une commerçante cette dame. Là je ne voulais pas parler, parce que ce n'était pas mon contact et je ne savais pas qui elle était. Donc je l'ai laissé discuter avec. Ils ont discuté, au départ j'ai vu qu'elle était réticente, parce que lui n'était pas convainquant avec elle. Elle a dit qu'elle vivait avec ses sœurs, que c'était avec ses sœurs qu'elles se cotisent pour payer la maison et que c'est pas possible qu'elles hébergent deux hommes qu'elles ne connaissent pas. Mais j'étais là et j'ai dit Pierre, c'est bien gentil ce que la dame elle dit là, c'est bien vrai mais il faut comprendre, elle dit qu'elle vit avec ses sœurs, et nous nous sommes des*

*hommes et elle ne nous connaît pas, on a qu'à aller voir ailleurs, quoi. Quand j'ai dit ça, on dirait que ça l'a un peu marqué, elle a dit mais toi tu es de quelle nationalité ? J'ai dit : 'Moi je suis ivoirien'. Elle me dit : 'Mais tu es venu faire quoi ici ?' J'ai dit : 'Comme ça, tout banalement, je me balade.' Elle m'a dit : 'Non, tu te balades pas, parce que chez vous il y a la guerre et les Ivoiriens ne sortent pas beaucoup, si tu es sorti, c'est qu'il y a quelque chose.' Mais je ne voulais pas trop parler, rentrer dans les détails. Elle a dit : 'Ça fait rien, on va vous garder'. Elle a dit : 'Ça fait rien, on va vous garder' ! Et elle nous a donné jusqu'à 18h, quand elle a fini de vendre, elle nous a amené chez elle. Chez elle ! Nous voilà maintenant à Dakar ! Maintenant, bien logés, maintenant, il faut trouver de quoi faire. (...) »*

Depuis Bamako, Boniface était peu sûr de lui et cherchait à la fois des informations et de la compagnie pour poursuivre son parcours. Entre des anciens camarades de classe, des compagnons de voyage et Pierre, le camerounais rencontré à la gare de Bamako, Boniface réunit à la fois les informations et les moyens matériels pour se rendre jusqu'à Dakar et s'y installer le temps de réunir suffisamment d'argent pour continuer son voyage. Pierre et Boniface ont partagé le voyage de Bamako à Dakar puis quelques mois de vie commune à Dakar, chez la commerçante dont Pierre avait le contact depuis Bamako. Chacun a trouvé en l'autre des éléments qui lui permettaient de poursuivre son parcours migratoire (pendant leur séjour à Dakar, Pierre n'a jamais travaillé et c'est Boniface qui subvenait à leurs besoins tout en essayant d'économiser pour poursuivre le voyage). Chacun poursuit un but, dont il ne connaît plus très bien les contours : pour Pierre, c'était l'Espagne, maintenant c'est le Cap-Vert (mais selon son co-voyageur, il ne connaît pas très bien les conditions du pays), pour Boniface, c'est le rêve d'intégrer une équipe sportive au Maroc mais surtout de trouver un travail rémunérateur dans ce pays qu'il estime moderne et stable. L'un comme l'autre ont l'impression de partager les moyens d'arriver à leur but et c'est ce qui suscite leur solidarité et la mise en commun de leurs moyens respectifs pour achever une étape du voyage (au fur et à mesure de leur séjour à Dakar, Boniface prend conscience que leurs buts et leurs projets migratoires sont très différents et ne sont pas conciliables). Le partage de l'incertitude joue une grande part dans leur rapprochement. C'est la reconnaissance de l'appartenance de l'autre à la même communauté de pratiques qui leur permet de mettre en place ces solidarités d'itinérance.

**Figure 41** Expérience migratoire non-linéaire et solidarités sur la route : le parcours de Boniface d'Abidjan vers Nouadhibou



Source : Enquêtes 2009-2011 ; Réalisation : Anne-Laure Counilh, 2013

### 12.2.2. Du lieu d'origine à Nouadhibou : reproduction des clivages et solidarités

Le mécanisme de reconnaissance de l'autre parmi la communauté des aventuriers se lit également à travers la dialectique identité-altérité. Le dire de l'appartenance à la communauté des aventuriers n'apparaît pas toujours simple à décrypter dans les discours des migrants. De la même façon, on retrouve des communautés pragmatiques basées le plus souvent sur des critères ethniques pour lesquels l'ambiguïté se crée avec les solidarités liées à l'appartenance nationale<sup>191</sup>. Au-delà de l'appartenance nationale, il existe des reconnaissances différenciées du statut d'étranger et de celui du migrant en transit. Des solidarités se créent à partir de ces reconnaissances. Celles-ci entraînent pourtant une stigmatisation liée aux représentations péjoratives des migrants dans les sociétés d'accueil et de transit. Le migrant est souvent associé au brigand, au voleur ou à une personne peu fiable. Les migrants eux-mêmes reproduisent cette stigmatisation entre eux au fur et à mesure que leur ancrage dans la ville progresse et qu'ils se considèrent comme mieux informés et plus sédentaires (même si le côté temporaire de cette solidarité est toujours fortement mis en avant « *moi, je ne reste pas ici, à Nouadhibou, ce n'est pas bon* »). Ainsi la relation solidarité/altérité apparaît assez complexe et évolue selon les contextes.

Parallèlement, dans un certain nombre de situations, on remarque une reproduction des clivages sociaux présents dans les milieux d'origine. Différents clivages sociaux existant dans les sociétés d'origine sont reproduits pendant la migration et pendant le séjour à Nouadhibou. Ceux-ci sont d'autant plus visibles qu'une communauté de migrants est nombreuse et anciennement établie. Les conflits ou les oppositions entre personnes ou groupes de personnes peuvent être des clivages de génération, de genre ou ethniques et apparaissent régulièrement dans le discours des migrants. Les clivages hommes/femmes demeurent importants et sont renforcés par la faible présence de femmes parmi les migrants et leur position assez précaire pendant le voyage (Cheikh et Péraldi, 2009). Les clivages ethniques sont très présents dans le discours des Ivoiriens fortement touchés par la situation qui s'est déroulée dans leur pays. De manière plus générale, ce type de tensions est présent dans la plupart des communautés dont les représentants sont issus de pays ayant subis des conflits internes. Pourtant, ces oppositions ne sont pas les seuls exemples et parfois des solidarités se créent à partir de prétextes ethniques ou religieux (parfois même de façon transnationale) : on peut par exemple citer la bienveillance de certains migrants sénégalais Peuls envers des Peuls de Guinée. Les Sénégalais de Nouadhibou sont historiquement parmi les migrants les plus anciens et l'exemple de la reproduction des clivages sociaux de la société d'origine dans la société d'accueil est assez probant. En effet, les premiers habitants ouest-

---

<sup>191</sup> Le recours des migrants aux réseaux familiaux, ethniques voire nationaux pour se loger en ville en Afrique a été largement étudié par les chercheurs de l'ORSTOM/IRD (Antoine, Coulibaly, 1989 ; Antoine, Diop, 1995).

africains de la ville de Nouadhibou furent des « tirailleurs sénégalais ». Les migrants primo-arrivants sont issus à la fois de migrations collectives communautaires et de migrations de travail, qu'il s'agisse des pêcheurs canariens ou plus tard des pêcheurs sénégalais. L'histoire de la pêche mauritanienne est largement liée à celle de la migration. Des années 1960 aux années 1990, les pêcheurs sénégalais, maliens, gambiens et bissau-guinéens sillonnaient les eaux mauritaniennes en suivant les bancs de poissons indépendamment des frontières maritimes (Marfaing, 2005). En outre, au début des années 1960, le gouvernement favorisa l'installation de pêcheurs étrangers sur le sol national. Ceci entraîna notamment l'installation durable de pêcheurs migrants sénégalais à Nouadhibou. Ces initiatives fonctionnèrent selon une logique communautaire : des villages de pêcheurs se déplacèrent pour s'établir là où les ressources n'étaient pas encore épuisées (les eaux sénégalaises ont été intensivement exploitées bien avant les eaux mauritaniennes qui restèrent longtemps les eaux les plus poissonneuses de la région<sup>192</sup>). Ainsi, de nombreux pêcheurs des villages de pêche à proximité de Saint-Louis s'inscrivirent dans une logique de mobilité vers le Nord liée aux activités halieutiques. La migration est dans ce cas une décision collective relevant de logiques identitaires liées aux groupes d'appartenance et n'émanant pas d'une initiative individuelle. Ces pêcheurs résident depuis dans le quartier de *La Charaka* et continuent de s'y installer au fil des générations de pêcheurs migrants. Ils sont divisés en multiples sous-groupes de communautés-réseaux villageois régis par des autorités propres. Le choix de la migration constitue une partie intégrante de la définition de l'identité des groupes qui adoptent leurs propres logiques de fonctionnement sur des bases communautaires avec une «*bilatéralité des références*» (Dia, 2001) identitaires entre société d'accueil et société d'origine<sup>193</sup>. Ces deux groupes coexistent et donnent lieu à la manipulation des modes d'affirmation et d'expression des processus identitaires à des fins stratégiques d'accès aux ressources de la pêche. Dans les conditions particulières de la pratique des activités halieutiques en migration, les phénomènes identitaires subissent des ajustements permanents afin d'être compatibles avec cette pratique professionnelle. Au sein de cette communauté de pêcheurs installés à *La Charaka*, les groupes d'appartenance se forment selon une logique villageoise et plusieurs réseaux coexistent parallèlement selon les classes d'âge, le sexe, les castes et les lignages.

*« Les systèmes de production symbolique, matérielle et de représentations et les rapports de pouvoir reposent entièrement sur ces « divisions catégorielles » lesquelles déterminent les places et rôles des différents groupes sociaux (hommes, femmes, vieux*

---

<sup>192</sup> Aujourd'hui, les problèmes de gestion des ressources halieutiques dans les eaux mauritaniennes sont nombreux. Les droits de pêche achetés au prix fort par les Européens et les Asiatiques constituant une ressource importante pour le pays, le gouvernement mauritanien peine à mettre en place une politique de préservation durable des ressources. (FAO, 2002 ; Failler, Van de Walle *et al.*, 2005 ; Failler, Diop, Dia, Inejih, Tous, 2005 ; Kane, 2007)

<sup>193</sup> L'étude présentée par Dia concerne les pêcheurs de N'Diogo. Le village se situe du côté mauritanien de la frontière, face à Guet Ndar (le village de pêcheur de la ville de Saint-Louis au Sénégal). Les deux villages situés de part et d'autre du Delta du Fleuve Sénégal (et de la frontière) entretiennent des relations intenses et fonctionnent sur le même modèle communautaire.

*et jeunes) au sein de la communauté et dans la sphère de productivité et leur assignent leur propre espace de sociabilité. » (Dia, 2001).*

Les groupes d'âge déterminent la place des hommes dans le système de production : leur métier et leur salaire notamment. Le contrôle social est exercé par une assemblée de sages regroupant d'anciens pêcheurs. Leur rôle consiste à réguler les conflits interindividuels selon des règles qui ne sont pas formalisées mais qui s'articulent autour du « palabre » et du consensus après discussion « à bâton rompu ». Les arrêts rendus sont applicables immédiatement et les contrevenants s'exposent à des sanctions dont la plus redoutable est la marginalisation. Ce conseil de sage jouit d'un certain prestige social et il sert de relais entre la communauté et l'administration. Il a également d'autres attributions telles que la prise en charge des recherches en cas de disparition en mer, la collecte et la gestion des fonds destinés à alimenter une caisse communautaire pour les membres en difficultés ou des réalisations d'utilité communautaire en sphère d'immigration ou dans le village d'origine. La reproduction des identités, des solidarités et des clivages sociaux en migration à travers le maintien d'une structure sociale proche de celle du milieu d'origine se lit également à travers d'autres éléments comme la conservation de particularités langagières ou encore la spécialisation dans la pêche traditionnelle avec des pirogues en bois peint (cf. Fig. 42, p. 270). Pourtant, l'installation longue et multi-générationnelle à Nouadhibou, comme c'est le cas pour ces pêcheurs de *La Charka*, entraîne une hybridation des pratiques et des représentations qui amène inéluctablement à l'évolution de l'organisation de la communauté. La bilatéralité des références identitaires se lit à la fois dans la fidélité aux valeurs de la communauté d'origine et dans la reconnaissance de celle de la société d'émigration. L'inactivité de la plupart des femmes de *La Charka* en est un bon exemple (ce n'est généralement pas le cas dans les villages d'origine au Sénégal, mais quelques femmes d'affaires mauritaniennes, issues de familles fondatrices de Nouadhibou, tentent d'organiser des coopératives féminines pour la transformation du poisson à *La Charka* afin de permettre aux femmes du quartier de développer une activité artisanale et durable et de bénéficier d'un petit revenu). Le jeu sur les identités plurielles s'inscrit dans des stratégies d'adaptation et permet de créer de nouvelles formes d'organisation socio-économiques.

Figure 42 Pêche et identités en migration



*Pirogues en bois peint à quai, Guet N'dar, Sénégal*



*Pirogue sénégalaise quittant Guet N'dar pour une campagne de pêche*



*Pirogues de pêche rentrant à Nouadhibou : à gauche, pirogue sénégalaise en bois peint, à droite, pirogue en métal fabriquée à Nouadhibou*



*Pirogues mauritaniennes en métal à quai dans le port artisanal de Nouadhibou*

### 12.2.3. *Altérités, reconnaissances et appartenances collectives en migration*

Les migrations récentes non-liées à la pêche piroguière relèvent beaucoup moins de logiques collectives reproduites à partir de la société d'origine. Ainsi, les phénomènes identitaires et d'interactions sociales qui en résultent sont portés à être analysés différemment. La mobilité s'effectue de façon individuelle, en famille ou en petits groupes d'affinité. Ces types de mobilité contribuent pourtant à tisser des réseaux constituant des filières informelles d'immigration en établissant des liens durables entre le lieu d'accueil et le lieu d'origine. Les mobilités contemporaines résultent souvent de décisions individuelles prises dans un contexte collectif. La solidarité inter- et intra-communautaire est largement mise en valeur par les chercheurs mais à l'opposé, il faut également souligner l'existence de clivages sociaux forts entre et à l'intérieur des communautés. Tout d'abord, les facteurs économiques semblent constituer des éléments discriminants. Beaucoup de personnes racontent ne pas avoir pu s'installer dans les foyers communautaires à leur arrivée à Nouadhibou, car elles n'avaient aucunes ressources. C'est le cas de Fodé, Sénégalais:

*«Les gens qui m'ont demandé l'entrée au foyer, bon je ne peux pas donner l'argent. Après j'ai commencé travail et j'ai habité avec mon ami...»*

Comme ceci a été brièvement évoqué dans le paragraphe précédent, certains clivages intra-communautaires président parfois aux rapports sociaux entre les personnes. Ceux-ci sont basés sur les affinités régionales et linguistiques et créent parfois des différends majeurs. Jules, Ivoirien, raconte pourquoi il n'a pas pu rester au foyer des Ivoiriens à son arrivée à Nouadhibou:

*«... au foyer je n'ai pas pu y rester parce que...une fois je me suis disputé avec quelqu'un, il était au foyer, ça faisait 9 mois qu'il était au foyer, et moi je suis arrivé comme ça. Il m'a dit...quand ils m'ont accueilli, deux jours après, il m'a dit, au foyer, quand tu dois passer au foyer, normalement tu dois payer 2000. C'est la cotisation du foyer, tu dois payer 2000. Je lui ai dit, actuellement je n'ai rien pour payer, je n'ai pas d'argent. Je vais payer 2000, mais quand je vais avoir une petite somme je vous payer 2000, pas de problème, mais seulement, laissez-moi dormir que je trouve du boulot. Et il a dit comme ça qu'il ne voulait pas. Il ne voulait pas, j'ai compris tout de suite que c'était une rancune, parce que on disait comme ça banalement que avec la guerre, le nord ne s'entendait pas trop avec les gens du sud, et il savait comme ça que j'étais quelqu'un du sud... »<sup>194</sup>*

---

<sup>194</sup> Comme l'a déjà montré l'exemple d'Isaac, la gestion du foyer des Ivoiriens a été un moment particulièrement propice aux conflits sur fonds d'opposition ethnique.

De tels clivages existent car la référence au lieu d'origine est très forte chez les migrants et qu'elle demeure un vecteur identitaire majeur. La situation d'errance et la fragilité sociale et spatiale de la situation des migrants sont des raisons majeures du regain d'attachement au lieu d'origine pendant la mobilité. Ainsi, la reproduction de clivages en sphère d'immigration fait partie du processus d'identification des migrants qui se définissent (en partie) en fonction de leur origine et ainsi revendiquent leur altérité en sphère d'immigration.

À travers ces pratiques, une double revendication est affichée. Celle de l'attachement à un lieu d'origine (à la base de certains clivages) fait parfois place à la transgression des catégories et des appartenances du pays d'origine et donne lieu à des rapports interpersonnels d'égalité et de coopération sur le principe que les migrants se reconnaissent entre eux comme partageant la difficulté de la condition migrante. C'est dans ce sens que l'expression de communauté des aventuriers devient effective et c'est à partir de ce type de contexte que se fabriquent les solidarités d'itinérance (cf. p. 167-170). Malgré l'existence de certains clivages au sein des groupes nationaux de migrants, les associations communautaires<sup>195</sup> jouent un rôle important dans l'accueil et l'intégration des migrants. Elles permettent de bénéficier d'un hébergement mais surtout d'entrer en contact avec d'autres personnes qui partagent « l'aventure ». L'arrivée des étrangers ouest-africains à Nouadhibou est donc généralement suivie de contacts et de relations plus ou moins intenses avec les associations communautaires de la ville. Cette intégration à la vie de la cité par le biais des associations communautaires est pourtant loin d'être généralisée. Ainsi, des groupes de pratiques se forment parmi les migrants. Que ce soit par la communauté des aventuriers ou par les associations communautaires, la structuration sociale par le groupe reste assez faible (pour les groupes migrants qui sont arrivés après 2005). Les migrants en tant qu'acteurs individuels semblent hésiter entre adhésion et rejet du groupe, de la communauté, comme par peur d'être associé aux représentations négatives suscitées par les groupes de migrants. Ainsi, la désignation d'aventurier et l'association à l'aventure sont contrastées et suscitent des réactions complexes de la part des migrants mais leur utilisation dans le discours des migrants est toujours productrice de sens pour l'analyse de l'expérience migratoire. Le vocabulaire de l'aventure permet souvent d'individualiser la dimension collective de la migration : par-là, le migrant peut se réapproprier son expérience migratoire.

---

<sup>195</sup> Ce qui est appelé « associations communautaires » à Nouadhibou sont les différentes associations formées sur la base de l'appartenance nationale (Maliens, Sénégalais, Ivoiriens, *etc.*). Elles sont plus ou moins structurées et ont une implication plus ou moins importante dans l'organisation de la vie des migrants dans la ville. Les associations les plus dynamiques ne sont pas nécessairement celles des communautés les plus représentées démographiquement (cf. Chapitre 6).

### 12.3. *Partir pour les siens : projets d'avenir et perspectives de retour*

#### 12.3.1. *La participation des non-migrants dans le parcours*

La migration répond à une multiplicité de causes. Si le désir d'émancipation par rapport aux logiques familiales ou au poids des responsabilités communautaires a précédemment été cité comme argument, il ne diminue pas pour autant la dimension collective de la migration. En effet, les arguments d'autonomie cohabitent souvent avec des stratégies individuelles de reproduction collective. Le migrant est poussé à partir à la fois par le désir d'émancipation vis-à-vis de sa famille et par la responsabilité de lui permettre de survivre. Souvent, la décision de migrer est individuelle : elle se fait intimement au niveau de l'individu. La situation des jeunes migrants qui décident de quitter leur pays pour «*chercher la route*» est contrastée. Certains ne partent qu'avec la bénédiction parentale, ceux-ci allant parfois même jusqu'à s'endetter pour payer le voyage du fils, d'autre partent à l'insu de leur parents qui, au courant des dangers de l'immigration piroguière, refusent que leur enfant risque sa vie dans cette entreprise migratoire (Bouilly, 2008). Dans le premier cas, les parents voient en leur enfant qui entreprend de partir, un espoir d'améliorer leur condition. Dans ces situations<sup>196</sup>, les stratégies individuelles de migrations, qui sont celles des aventuriers, s'inscrivent alors pleinement dans une logique collective de reproduction à l'échelle de la famille, voire du village<sup>197</sup> (Ndione, 2008). Les envois d'argent des migrants à leur famille et les retours réguliers marquent bien cet attachement du migrant à sa famille s'inscrivant dans une logique de reproduction collective. C'est souvent l'aîné qui sort de son pays, il répond à son désir de détachement par rapport à la sphère familiale et traditionnelle, mais s'inscrit également dans une sorte de rite de passage tacite.

En effet, le but est de rapporter de l'argent «*à la maison*» ou «*au pays*»<sup>198</sup>. Ceci apparaît clairement à travers les entretiens lorsque les migrants abordent le sujet de la finalité de la migration. Dans les matrices biographiques, une partie des migrants évoque des projets de retour à leur lieu d'origine :

«*Mon projet est d'ouvrir un grand garage comme mon maître l'a fait à Bamako (c'est un grand patron), pour prendre en charge mes parents et ma futur famille.*»  
(Mamadou, né en 1985, à Niono au Mali, arrivé à Nouadhibou en 2009).

---

<sup>196</sup> Dans les cas de désaccord des parents ou de départ à leur insu, le départ en migration ne perd pas nécessairement pour autant sa dimension collective, celle-ci devient simplement tacite.

<sup>197</sup> Voir Dupont V., Dureau F., *Renouveler l'approche de la dynamique urbaine par l'analyse des migrations*, CNRS – Orstom, 1988.

<sup>198</sup> Pierre Cissé introduit la différence entre faire de l'argent et prendre de l'argent, à travers l'opposition entre des lieux anciens de migrations et les lieux récents de migration (Cissé, 2009).

« *Mon rêve c'est de migrer en Europe et puis de retourner à mon pays pour faire commerce de grande escale.* » (Laye, né en 1980 à Gabu en Guinée Bissau, arrivé à Nouadhibou en 2007).

Ces deux témoignages sont plus ou moins explicites sur la prise en considération de la famille dans la finalité du projet migratoire. Les entretiens permettent de voir beaucoup plus clairement que dans une grande partie de cas<sup>199</sup>, le projet migratoire est orienté vers un retour au sein de la cellule familiale élargie autant pour la faire bénéficier de l'enrichissement espéré par la migration que pour bénéficier du prestige social du migrant enrichi de retour au pays natal. Le récit de la conversion de Boniface avec Pierre à leur arrivée à Dakar reflète bien la présence de la famille restée au pays dans le projet et dans le parcours des migrants. Cette conversation illustre également bien les différences de point de vue par rapport à la famille selon les migrants.

« *Il me restait 6000 cfa... 6000 cfa ! Je (Boniface) lui ai dit, comme j'avais un portable, je voulais que le lendemain, on puisse acheter une puce pour mettre dans le portable, comme ça peut-être je peux avoir le contact peut-être de ma famille, je ne veux pas rester comme ça sans le contact. Il (Pierre) m'a dit un mot, tu vois qui m'a un peu marqué, il m'a dit, quand on sort à l'aventure, on doit oublier ses parents. Et là, ça m'a choqué, je me suis dit qu'on était pas sur la même longueur d'onde, parce que moi je ne sors pas pour oublier les parents, mais je cherche de quoi pour leur ramener au contraire. Bon je n'ai pas voulu le dire, comme c'est une connaissance comme ça, je n'ai pas voulu dire.* »

Malgré la réaction de Pierre, son comportement est plutôt à mettre sur le compte d'une divergence sur la façon d'utiliser l'argent restant mal exprimée. En effet, plus tard au cours de l'entretien, j'apprendrai que Pierre n'a pas coupé les liens avec sa famille, au contraire, il reçoit même de l'argent de la part de celle-ci, notamment de sa femme restée au pays. Dans cet extrait d'entretien, c'est donc la réaction de Boniface qui est mise en avant. Elle rejoint le cas de beaucoup d'autres migrants rencontrés à Nouadhibou. L'exemple de Ibe, Malien, est également caractéristique de l'inscription d'une stratégie individuelle de migration dans une logique collective de reproduction. Il revêt une signification différente de l'exemple précédent au sens où la famille est impliquée dans le projet migratoire. Il a obtenu la permission de ses parents de partir pour essayer d'aller en Europe. Après avoir fait une tentative à Nouadhibou, il a été attrapé par la police sur la plage de Cansado et a été expulsé au Mali. Il raconte sa confrontation avec les habitants de son village d'origine et de sa famille :

---

<sup>199</sup> Dans une partie des cas plus minime, le lien avec la famille dans le projet migratoire ou la volonté de retour au lieu d'origine apparaît plus contrasté (parfois inexistante). Ces cas seront abordés au cours du Chapitre 6.

*«Tout le monde disait ‘Toi ! On te croyait en Espagne !’ alors que tu n’est pas rentré... ça c’est la honte quoi! [...] Tu n’as pas d’argent pour rester là-bas [au village]. Il y a beaucoup de gens qui viennent pour te saluer, ‘Toi t’étais où ? En Espagne ?’ ‘Non, en Mauritanie.’ Ça c’est grave.»*

Aussi, Ibe a-t-il projeté de tenter à nouveau le passage en Espagne par les îles Canaries, son but est de travailler pendant un temps pour rapporter de l’argent à sa famille.

*«Hé, tu viens en Espagne, tu travailles deux ans et puis tu reviens à la maison, parce que y a les parents, les petits frères.»*

Ibe raconte qu’il ne peut pas rentrer chez lui une seconde fois sans avoir réussi. Il se sent investi d’une mission familiale : passer en Europe (Espagne) et rapporter de l’argent à sa famille. Sans cela, il dit avoir trop honte pour rentrer chez lui.

*«Mais je vais partir en Espagne, je ne vais pas rester ici ou bien retourner. Parce qu’au moment où je suis retourné j’ai parlé à mes parents que je voulais aller en Espagne. Donc si toi tu restes ou bien retourner, t’as pas envie quoi. (...) Parce que à ce moment, tous les collègues ils disaient qu’il y a là du travail, tu fais 20 000, pour un an, 240 000<sup>200</sup>. Au moment que je voulais partir, j’ai expliqué à mes parents, ils ont dit tu peux partir mais continue l’argent seulement. (...) Moi je ne vois même pas un autre pays si c’est pas l’Espagne. Au Sénégal aussi j’ai fait là-bas 6 mois, je n’ai rien gagné. Au Mali, je suis parti pour travailler quoi, pour gagner, quoi. Rien, OK ! Bon il faut sortir pour gagner, là il y a rien quoi ! (...) Je ne peux pas rentrer, ça serait grave de retourner quand même. Si je retourne à la maison, mais si je n’ai pas gagné l’Espagne en 2007, je vais partir ailleurs, mais retourner à la maison, non, non, non. Parce que ici, y a pas d’argent. Si y a pas de travail pour gagner de l’argent encore, je prends la route. (...) Je pense que si j’avais su que l’aventure c’était comme ça, moi je n’aurais pas fait l’aventure. Non, parce que là c’est grave, tu souffres trop quoi! Parfois tu es tombé malade et tu n’as pas d’argent et ça, c’est pas bon. Mais maintenant, au moment où je suis retourné à la maison, mon père, il disait de ne pas venir. Tu comprends? Et moi, j’ai menti que ici, il y a la route, du travail, mais tout ça y a rien.*

*Moi : Pourquoi tu as menti?*

*Lui : Pour qu’il soit d’accord pour que je viens pour partir en Espagne, parce que s’il sait qu’il n’y a pas de travail, je ne peux pas venir (revenir chez moi)...parce que tu*

---

<sup>200</sup> Il est difficile de savoir dans quelle monnaie parle Ibe. En effet, 240 000 FCFA représenteraient une somme d’environ 400 €, 800 € s’il s’agissait de 240 000 Ouguiyas. Dans les deux cas, ces sommes apparaissent assez faibles en comparaison du risque entrepris pour une migration piroguière vers l’Europe, mais 240 000 \$ ou € paraîtraient également assez difficilement concevable. Le plus probable est qu’Ibe parle en FCFA mais a oublié une dizaine dans ces calculs : 200 000 par mois et 2 400 000 par an, soit 333 € par mois et 4000 € par an.

*n'as pas d'argent pour rester là-bas (dans sa famille au Mali). Tu es obligé de rentrer (en Espagne) maintenant ! »*

Cet extrait de l'histoire de Ibe montre que l'implication de la famille (et de la communauté du village également) est à la fois directe et indirecte. La décision du départ fut en premier lieu celle de Ibe. C'est l'ensemble des représentations liées à la migration qui « l'obligent » à repartir pour tenter de passer en Espagne. Ses parents ne lui ont pas demandé directement d'aller gagner de l'argent ailleurs (alors que c'est parfois le cas pour d'autres migrants), c'est même Ibe qui demande à ses parents la permission de partir jusqu'en Europe. Ses parents semblent avoir été difficiles à convaincre et Ibe a eu recours au mensonge pour obtenir leur bénédiction. La représentation classique de migrant africain vers l'Europe de retour au pays à la retraite est fortement imprégnée de symboles de réussite et de richesse (notamment dans les imaginaires collectifs sénégalais et malien). Ici, le projet migratoire de Ibe est automatiquement associé à la perspective du retour au pays d'un migrant enrichi par le travail en Europe. Revenir sans argent signifierait pour lui, exposer l'échec de son projet migratoire (ici confondu avec son projet de vie) à l'ensemble de la communauté villageoise dans laquelle il a grandi. Il n'a plus vraiment envie de continuer sa difficile existence de migrant : « *Je pense que si j'avais su que l'aventure c'était comme ça, moi, je n'aurais pas fait l'aventure* » et son discours est marqué par le pessimisme qu'il ressent face à sa situation et à son avenir. Il envisage son entreprise migratoire de façon manichéenne dans la seule perspective de la réussite ou de l'échec du passage vers l'Espagne et lorsqu'il raconte son expérience migratoire, celle-ci est marquée par le champ lexical de l'obligation : « *tu es obligé* », « *je ne peux pas rentrer* ». L'échec lui apparaît dramatique : « *non, non, non* », « *ce serait trop grave* ». La dimension collective de sa migration apparaît à la fois directement et indirectement dans l'histoire de Ibe mais c'est avant tout la dépossession de notion de choix quant à la finalité du projet et quant à ses perspectives d'avenir qui marque le rapport du migrant au projet dans cet exemple. Pour la plupart des migrants, en effet, le projet migratoire se construit à la charnière de décisions individuelles, d'une portée collective familiale ou/et villageoise et du poids des représentations collectives sur la migration. La difficulté de réaliser la finalité du projet migratoire (rentrer au pays accompli), la difficulté des étapes du parcours et de la vie quotidienne remet souvent en question les raisons du projet migratoire et les migrants développent des discours de réappropriation des parcours migratoires en exprimant des désirs plus personnels.

### *12.3.2. Récits et représentations de migrants : s'approprier (se réapproprier) l'expérience migratoire*

La dimension collective de la migration est parfois lourde à porter pour ceux qui partent seuls à l'aventure. La mobilité pour eux s'accompagne d'une responsabilité importante, celle de pouvoir faire vivre leur famille (au sens large). Le projet migratoire est soumis à la

pression de la réussite. Pour Nasri, les migrants, considérés comme « *la jeunesse* » aspirent par la migration à l'accès à la responsabilité sociale, pierre angulaire de la réconciliation entre l'individu et le groupe. C'est par l'accès à la responsabilité sociale, que l'individu trouverait une place singulière au sein d'un ensemble collectif social. « *L'accès à la responsabilité sociale réside dans l'obtention des éléments qui constituent une situation d'intégration sociale et économique telle que la définissent eux-mêmes les individus avec lesquels nous avons été en contact. Elle semble être organisée autour de trois pôles qui interagissent : le travail, le mariage, le logement.* » (Nasri, 2009, p. 5). Ainsi, le vocabulaire de la réussite et de l'échec ponctue les discours des migrants comme en témoigne l'extrait de l'entretien de Ibe, cité précédemment. Les migrants sont alors coincés entre le poids de la responsabilité face à leur famille, la pression d'accéder à la responsabilité sociale et la difficulté de poursuivre le parcours migratoire au-delà des frontières africaines. Pour atténuer cette pression, de nombreux migrants formulent une version plus personnelle de leur parcours migratoire et expriment leur projet sous forme d'un rêve plus individuel, manière de contourner le modèle conventionnel d'intégration dans la société d'origine. La réalité pragmatique se situe évidemment à la frontière de la dimension collective et de la dimension individuelle du projet migratoire, mais l'analyse des histoires migratoires montre souvent des tentatives de réappropriation des expériences migratoires dont les migrants se sont sentis dépossédés à un moment de leur parcours. C'est notamment le cas de Bineta, Sénégalaise née à Zinguichor en 1980. Elle a grandi dans sa famille à Zinguichor jusqu'à l'année de ses 16 ans lorsqu'elle s'est mariée avec un homme de sa région. Elle continue à vivre proche de sa famille avec son mari dans un appartement. En 1998, elle accouche de son premier enfant. En 2000, elle déménage avec son mari et son fils à Dakar. Elle s'occupe du foyer et de l'éducation de son enfant, mais son mariage n'est pas très heureux et en 2004, elle divorce et retourne dans sa famille à Zinguichor en 2005. Inactive et se sentant un poids pour sa famille, elle ne sait pas bien quoi faire et ne parvient pas à trouver une activité rémunératrice. En tant qu'adulte inactive et mère divorcée, elle peine à trouver sa place au sein du groupe familial. En 2007, elle entend parler de Nouadhibou et des possibilités d'y gagner de l'argent. Elle décide alors de prendre la route pour s'y rendre directement puisqu'elle a une connaissance sur place. À son arrivée, elle s'installe chez son amie. Jusqu'en 2009, elle parviendra à gagner un peu d'argent pour contribuer aux dépenses communes en travaillant comme aide de cuisine dans un restaurant. En 2009, elle a réuni assez d'économies pour ouvrir son propre restaurant dans le quartier sénégalais de *Cité Snim*. En 2011, au moment de l'entretien, son affaire tourne toujours bien. Dans son discours cette jeune femme insiste beaucoup sur son indépendance et sur le caractère autonome de la migration. Lorsque l'on parle de ses projets pour l'avenir, elle dit vouloir « *être une femme d'affaire pour retourner dans son pays 'réalisée'* ». Lorsqu'elle parle de son activité, elle insiste sur le titre de « *restauratrice en compte propre* ». Son mariage précoce et son divorce, qui le fut tout autant, ont largement marqué sa vision de l'avenir. Elle est partie en Mauritanie en laissant son enfant dans sa famille et elle compte revenir au pays la tête haute en montrant qu'elle a pu se débrouiller sans homme en menant une activité respectable. En tant que femme divorcée, la dimension collective et familiale de son expérience migratoire est

évidente : gagner les ressources nécessaires pour permettre l'éducation de son enfant et soulager les dépenses de ses parents. Pourtant la dimension personnelle de sa migration est fortement affirmée dans son discours à travers son objectif de rentrer au pays « *réalisée* ». Plusieurs facettes se cachent derrière cet adjectif : la réalisation de soi mais également l'accomplissement d'un projet d'entreprise indépendante et la réussite financière, ses trois éléments entraîneraient à son retour sa reconnaissance sociale. Derrière les aspirations de Bineta, tout comme celles de tant d'autres migrants qui rêvent de devenir grand commerçant, d'ouvrir une épicerie, un commerce d'import-export, *etc.*, c'est le mythe du self-made man qui anime les représentations collectives comme modèle de réussite ultime. La réussite des commerçants mourides aux États-Unis (Ebin, 1993), le modèle de l'émigration soninké en France (Tïmera, 1996 ; 2001) ou encore la figure de la Nana-Benz<sup>201</sup> (Ngamchara Mboueboue, 2009) illustrent bien cette représentation du migrant qui part de rien pour revenir riche au pays<sup>202</sup>. Ces représentations suscitent l'importance de l'enjeu du prestige social escompté grâce à la migration (Lesclingand, 2004).

La réappropriation de l'expérience migratoire passe également par le jeu des représentations autour de l'aventure et par la constitution des aventuriers en une communauté de pratique qui s'étend au-delà des frontières. Considérer l'aventure comme un mode de vie partagé par des milliers d'autres jeunes africains permet de mieux accepter l'errance suscitée par cette expérience mais permet également aux jeunes aventuriers de se représenter le but de leur migration comme plus réellement atteignable. Au-delà de la reconnaissance mutuelle et des solidarités qu'elle implique, le partage des pratiques de mobilités et d'un projet migratoire à travers l'aventure permet aux migrants de mieux accepter leurs difficiles conditions d'existence pendant la mobilité et de justifier leur choix auprès des autres, ceux qui ne font pas partie des aventuriers. Plus on se rapproche des frontières européennes, plus le sentiment d'appartenance à une communauté est fort. À travers son étude des récits littéraires des migrations africaines vers l'Europe, Catherine Mazauric explique entre autre ce phénomène par le partage de l'expérience commune de la destruction des papiers d'identité avant de tenter une traversée terrestre ou maritime sur le territoire européen. Cet événement « *constitue un point pratique et symbolique de non-retour dans l'aventure, intégrant la grande confrérie des barraga, devenant à leur tour des brûleurs de frontières* » (Mazauric, 2013, p. 76). À travers cet acte fort, le migrant s'exclut de la société pour se retrancher dans ses marges (urbaines et sociales), s'associant ainsi à ce que Foucault nommait des « *bétérotopies* » (Foucault, 1984 [1967]), ces espaces qui se construisent en marge des sociétés. Comme le soulignent plusieurs auteurs d'œuvres littéraires sur la migration africaine, être un aventurier constitue une acte de résistance contre les

---

<sup>201</sup> Intermédiaires des sociétés européennes pendant la colonisation, les Nana Benz vendent aujourd'hui les tissus Wax dans toute l'Afrique de l'Ouest et elles ont fait fortune. Elles ont su créer un réseau commerce transnational et n'hésitent pas à se déplacer en Chine, en Inde et dans les pays du Golfe Persique pour conserver leur avantage commercial.

<sup>202</sup> Pour des lectures plus approfondies sur les commerçants en Afrique de l'Ouest, voir Grégoire, Labazée, 1993 ; et sur les mobilités féminines et commerçantes, voir Cheikh, Péraldi, 2009.

injustices de l'ordre économique et social du monde contemporain. Sans pour autant sacraliser l'acte de la migration, ni encourager les jeunes africains à quitter leur foyer pour entreprendre une périlleuse migration vers l'Europe, Fabrizio Gatti met en avant la dimension résistante de l'acte de migration :

*« La tragédie, c'est que jamais personne ne leur dira qu'ils sont en train d'accomplir un acte héroïque. Jamais personne ne reconnaîtra que leur geste est un geste définitif qui n'a d'égal que l'effort pour naître. S'ils parviennent vivants en Europe, on les qualifiera carrément de désespérés. Alors qu'ils font partie des rares personnes au monde qui, chargées d'espoir, ont encore le courage de mettre leur vie en jeu. » (Gatti, 2008, p. 90)*

Même lorsque les migrants n'ont pas accès à ce genre de littérature, la conscience de l'existence d'un groupe d'idées et de pratiques se diffusent parmi eux à travers les espaces qu'ils traversent. Il naît une conscience collective et le développement de représentations collectives de soi et d'un sentiment d'existence commune à travers la diffusion d'une sorte de métarécit se greffant sur l'expérience des migrants, notamment à travers les TIC et les réseaux sociaux (cf. Fig. 43, p. 280).

**Figure 43** Contraste dans les représentations collectives des Aventuriers à travers les réseaux sociaux



### 12.3.3. En Conclusion

Le parcours d'un migrant est autant marqué par les dimensions collectives qui font de la migration une expérience dont les bénéfices pourront être répartis sur un ensemble de personnes dont la plupart ne sont pas incluses dans la mobilité (familles, communauté villageoise) que par des dimensions individuelles et individualistes. La réappropriation individuelle de l'expérience migratoire passe par la construction et la verbalisation d'une aspiration personnelle qui y est associée : pour Bineta, c'est de rentrer au pays en femme d'affaire « *réalisée* », pour Amadou c'est de retourner riche au Mali afin « d'acheter » son indépendance auprès de sa famille et fonder une famille avec une femme qu'il aura lui-même choisi d'épouser. Pourtant dans la grande majorité des discours, ceux de Bineta et de Amadou y compris, l'envoi d'argent à la famille reste une constante (quand ce n'est pas possible en pratique, les migrants économisent ou projettent d'envoyer dès qu'ils le pourront) et la famille est toujours présente dans les discours de ceux qui sont partis. Au-delà de ces aspects complémentaires, l'expérience migratoire est également traversée d'ambiguïtés entre dimensions individuelles et collectives. L'expérience de la mobilité est une expérience solitaire, pourtant les migrants ont conscience de faire partie d'un groupe de pratiques communes et partagent temporairement leurs ressources avec ceux qu'ils croisent au cours de leur parcours migratoire. Ainsi, malgré la grande solitude éprouvée par les migrants, la coopération pendant les parcours migratoires est aussi forte qu'indispensable, notamment lorsqu'il s'agit de partager les risques ou les informations. Les connaissances spatiales sont assez inégalement réparties parmi les migrants, parfois issues de l'expérience, parfois de connaissances préalablement acquises. L'appréhension et la pratique de l'espace en mobilité évolue non seulement au fil du parcours migratoire avec l'acquisition de nouvelles connaissances mais également en fonction de l'évolution du projet migratoire (évoluant lui-même au fil du déroulement du parcours migratoire). Aussi les référentiels spatiaux des migrants paraissent-ils intéressants à décrypter afin de mieux comprendre l'appréhension de l'espace qui leur permet de construire et de raconter leurs parcours migratoires.

## 13. Les référentiels spatiaux dans l'expérience migratoire

La compréhension de la construction et de l'évolution des référentiels spatiaux pendant la mobilité permet de mieux appréhender à la fois les pratiques et les représentations de l'espace par les migrants en mobilité. L'appréhension de l'espace *a priori*, avant le début de la mobilité est souvent centrée sur l'espace d'origine et l'espace du projet est, lui, rarement connue *a priori* de façon pragmatique. Le parcours est lui-même peu connu à l'avance et se construit au fil de la mobilité selon les opportunités, les contraintes et les informations qui jalonnent le parcours du migrant. Ainsi, le parcours et l'appréhension de l'espace évoluent en

parallèle au fil du déroulement de la mobilité vers le but d'un projet migratoire lui-même en mouvement selon les mêmes critères. Ainsi l'acquisition des connaissances spatiales évolue au même rythme que l'expérience migratoire et l'acquisition progressive d'un savoir-voyager pour aboutir petit à petit à l'élaboration d'une spatialité du parcours migratoire. Cette analyse d'une géographie de la mobilité rejoint celle d'une géographie des représentations focalisée sur l'étrangeté. Elle s'oriente alors vers une spatialité dont les contours sont peu définis et qui laisse de la place pour l'analyse des temporalités et le point de vue de l'individualité du migrant. Dans cette perspective les analyses issues du concept de capital spatial et les travaux d'Hägerstrand peuvent être à nouveau mobilisés afin de poser quelques jalons pour une analyse géo-anthropologique de l'espace en mobilité.

### 13.1. *Appréhender l'espace et arpenter l'espace*

Au fil des parcours migratoires, les acteurs de la mobilité développent une connaissance sensible de l'espace basée sur leur expérience. C'est à partir de cette expérience migratoire que les migrants construisent une spatialité qui est propre à leurs parcours. De leur expérience migratoire, les migrants construisent également peu à peu un savoir-voyager qui leur permet de poursuivre leur chemin de plus en plus loin de chez eux. Ce savoir peut se définir comme un ensemble des connaissances tacites articulées autour du savoir-faire et de l'expérience. Cette approche phénoménologique du vécu des parcours migratoires permet de s'interroger sur la construction d'une spatialité qui leur est propre pendant la mobilité. Cette spatialité est le reflet d'une géographie particulière construite à partir des représentations de l'espace et de l'espace des représentations en mobilité. Au-delà des interrogations sur la spatialité, le parti pris d'interroger la mobilité en acte pousse à revenir sur l'interrogation de la temporalité des mobilités à l'échelle des parcours des migrants ouest-africains vers Nouadhibou. Le questionnement des projets et des parcours migratoires à partir de la ville de Nouadhibou amène à réfléchir sur la mobilité en tant que *continuum* (Boyer, 2005b) et à remettre en cause la vision classique des parcours migratoires en terme de ruptures entre mobilité et immobilité. L'intégration du temps dans les représentations spatiales et dans la construction d'une spatialité en migration apparaît complexe et fait appel à des approches théoriques peu usuelles dans le champ des études sur les migrations. Ce détour méthodologique est d'un grand secours pour construire l'apport théorique engendré par les parti-pris conceptuels évoqués en introduction et contribuer à interroger la possibilité de la transposition<sup>203</sup> des théories interactionnistes à l'individu et à la mobilité.

---

<sup>203</sup> Par transposition, j'entends avant tout une inspiration des principes de la théorie interactionniste.

### 13.1.1. *Expérience migratoire et événement*

Il apparaît de plus en plus clairement pour beaucoup de chercheurs que la migration ne se limite pas aux déplacements physiques entre différents lieux mais qu'elle intègre des dimensions sociales et psychologiques importantes la constituant en expérience. L'expérience du déplacement et de la mobilité se conçoit à la fois comme une accumulation de connaissances (souvent tacites) par la pratique et comme l'expérimentation de pratiques et de situations nouvelles. Les dictionnaires de la langue française différencient bien ces deux sens de l'expérience que sont l'expérimentation d'une part, et d'autre part, l'acquisition d'un savoir, d'une connaissance à partir d'une pratique ou d'une épreuve donnée. L'expérience migratoire réunit les deux acceptions sémantiques qui, en pratique, sont assez indissociables dans le vécu de la mobilité. Les connaissances spatiales liées à la mobilité sont issues de connaissances préalablement acquises et de connaissances acquises en cours de parcours. Les connaissances préalablement acquises par le migrant avant son départ le sont en fonction de son milieu social, de son éducation, des connaissances de sa famille/communauté d'origine<sup>204</sup>, de l'attention consacrée à la préparation de son voyage, des ressources disponibles dans son lieu d'origine. Elles sont donc assez variables en fonction des individus. Les connaissances spatiales acquises par le migrant tout au long du parcours migratoire sont le fruit de l'expérience migratoire. La notion d'expérience est à la fois rattachée à des dimensions d'apprentissage, d'épreuve<sup>205</sup> et de ressources. L'expérience migratoire se constitue en fonction de trois dimensions essentielles : temporelles, spatiales et sociales. L'acception de l'expérience traitée dans ce chapitre se rapproche de celle des pragmatistes : on parle d'expérience pratique, rattachée à un parcours et à un projet migratoires qui se déploient dans l'espace et dans le temps des sociétés. L'expérience renvoie donc à des ensembles différenciés de pratiques socio-spatiales. Appréhender l'expérience migratoire de ce point de vue pragmatique ne peut se faire que de manière rétrospective dans le cadre d'analyse des récits de vie (qu'on pourrait appeler ici « récits d'expérience migratoire »). Dans le déroulement de ces récits, l'événement constitue un élément significatif et fondateur de l'expérience migratoire. Donner de l'importance à l'analyse de l'expérience migratoire amène donc à s'interroger sur le sens de l'événement. Si celui-ci met en avant la place et le rôle du migrant dans son expérience migratoire, il conduit également à s'interroger sur la continuité de cette dernière. Comment définir l'événement dans la conception d'une approche continue des mobilités ? Comment l'événement est-il amené à dépasser les ruptures qu'il constitue dans l'expérience de la migration ? Comment l'événement se constitue-t-il fondateur d'un enrichissement de l'expérience migratoire ? Comment situer l'événement dans la construction d'une approche temporelle des parcours ? Comment intégrer

---

<sup>204</sup> Cf. Boyer, 2005.

<sup>205</sup> Le mot épreuve est polysémique ; je m'appuie ici avant tout sur deux significations : l'épreuve au sens d'adversité, de souffrance, de malheur, de danger qui éprouve le courage ou la résistance d'une part, et d'autre part, l'épreuve au sens de ce qui permet de juger la valeur d'une idée, d'une qualité, d'une personne. (*Petit Robert de la Langue Française*).

l'événement à l'approche continue d'une spatialité en acte ? L'événement peut avoir plusieurs sens :

*« L'étape initiale est souvent de reconstituer des calendriers, des 'lignes de vie' qui ne sont pas forcément linéaires, d'examiner l'enchaînement des différents moments d'une histoire, de repérer les événements critiques (C. Léomant et N. Sotteau-Léomant, 1987, p. 191 et B. Appay, C. Léomant, N. Sotteau-Léomant, B. Veith, 1999, pp. 28-29), les événements biographiques (Michèle Leclerc-Olive, 1997). Pour les premiers, les événements critiques sont 'plus ou moins précisément datés, avec des avant et des après où s'entremêlent temps biologique, temps biographique et temps historique, temps imaginaire, temps possible, temps vécu et couleur du temps' (1987, p. 9). Ils 'déterminent des moments, des périodes de vie aux durées et aux qualités différenciées' (1987, p. 191). Pour Michèle Leclerc-Olive, les événements biographiques qui désignent 'les crises, les événements 'critiques', les bifurcations d'un cheminement biographique, les tournants de l'existence' (p. 21), où 'la vie bascule' (p. 36), 'sont des lieux d'articulation entre le vécu et les énoncés sur le vécu' ». (Veith, 2004, p. 110)*

Dans son analyse de l'événement biographique, Michèle Leclerc-Olive oppose en effet deux approches : celle de l'événement ordinaire et celle de l'événement hors cadre. L'approche de l'événement ordinaire est issue des analyses classiques du récit de vie basées sur une acception euclidienne de l'espace-temps dans laquelle il existe une version « réelle » de la biographie (migratoire ou non) et une version « racontée » qui s'en rapproche plus ou moins et dans laquelle le chercheur essaie de démêler le « réel » du « raconté ». Cette analyse se déroule dans un contexte où le temps est continu et linéaire en se référant à des personnes et à des choses qui préexistent à l'événement (aux événements). L'événement apparaît alors comme le marqueur d'un avant et d'un après, il marque un tournant, une bifurcation. Il peut alors être considéré comme une rupture dans le parcours d'un individu. À l'opposé, l'approche de l'événement hors-cadre se déroule dans un contexte où l'espace et le temps ne sont pas séparables et ne sont pas linéaires. Le vécu et le récit de l'expérience se rejoignent pour donner naissance à l'événement qui se constitue alors comme un élément de continuité dans la biographie. Dans la philosophie bergsonnienne : l'espace où se déploie le mouvement n'est plus infiniment divisible mais il devient le mouvement lui-même<sup>206</sup>. L'expérience se construit donc dans une continuité qui dépasse celle de l'événement. Certains chercheurs (Leclerc-Olive, Kosseleck) proposent même une épistémologie qui placerait l'événement comme

---

<sup>206</sup> Pour Bergson, le concept de mouvement se produit à la fois dans l'espace et dans le temps. Son apparence homogène n'en fait pas un objet divisible. En effet, lorsque l'on pense le mouvement comme un objet divisible, on pense en réalité à l'espace occupé par le mouvement. Or, si les positions successives de l'objet mobile se déploient bien dans l'espace, l'opération par laquelle cet objet passe d'une position à l'autre concerne davantage une durée qui échappe à l'espace. Pour Bergson, le mouvement est donc une synthèse mentale, un objet indivisible qui associe l'espace où se déploie le mouvement au mouvement lui-même. Il distingue alors l'espace parcouru et l'acte par lequel cet espace est parcouru.

catégorie première afin de prendre en compte la spécificité de l'expérience. On passerait donc de l'expérience de l'espace à « *l'espace comme attribut, abstraction, dimension de l'expérience* » (Leclerc-Olive, 2003). Il en ressort deux propositions intéressantes pour aborder la question de l'espace en lien avec la notion d'expérience (migratoire) : partir de l'action (plutôt que des compétences et des savoirs) et appréhender l'espace non pas comme un support mais comme une dimension de l'expérience à travers les pratiques. Cette pragmatique de l'espace en mobilité par l'expérience est complétée par la vision à la fois opposée et complémentaire de l'expérience comme apprentissage et accumulation de connaissances et de savoirs. Le savoir-circuler proposé par Tarrius, Alioua ou Escoffier (Tarrius, 2000, 2001 ; Escoffier, 2006 ; Alioua, 2011) s'inscrit dans ce sens. Les compétences de la mobilité marquent dans ce cas fortement les territoires migratoires. Le savoir-circuler apparaît alors comme une ressources nécessaire à la mobilité, une compétence que l'on acquiert en des lieux particuliers et que l'on transmet.

*« Ces 'figures' qui fédèrent les membres d'une communauté autour d'elles inscrivent la présence de celles-ci sur un territoire qui n'a pas d'autre marquage que celui défini à la force de leurs compétences (capacité à collecter les informations, justesse d'évaluation de la situation, rapidité d'action) et de leurs qualités personnelles (capacité élevée à socialiser, attitude charismatique, volonté de partager les informations). Ces personnes transmettent leur savoir-faire ayant un fort caractère d'efficacité dans ces micro-lieux que sont les lieux de dévotion, les lieux matricants et autres lieux de convivialité. La communauté d'itinérance est dynamisée par un certain nombre d'individus qui émergent en temps et lieu donné et dont la reconnaissance des compétences par leurs pairs est liée à leur capacité à relayer un savoir-circuler transmis non seulement dans les lieux où l'on s'arrête et fait étape mais aussi dans tout lieu où l'on circule. »*  
(Escoffier, 2006, p. 253).

L'acquisition et l'élaboration d'un savoir-circuler se fait dans des cadres spatio-temporels donnés qui marquent les parcours tout en étant circonstanciés par l'expérience migratoire. La principale caractéristique de ce savoir-circuler est d'être une compétence mobile et évolutive. Pourtant le principal reproche qui lui est attribué est de définir l'expérience migratoire par un ensemble de ressources qui figeraient les pratiques en mobilité en les restreignant à des pratiques spécifiquement mobiles.

### 13.1.2. *Expérience migratoire et savoirs*

En effet, lorsqu'il s'agit des aspects cognitifs liés à la mobilité le débat est vif. Globalement, deux visions s'opposent : celle de l'acquisition de connaissances et de compétences de la mobilité et celle de la mise en place progressive d'une expérience de la

mobilité issue des pratiques migratoires. Quelque part entre les deux, le concept de connaissances tacites et le couple opportunités/contraintes permettent de mieux comprendre les savoirs et les pratiques mis en œuvre par les migrants ouest-africains lors de leurs parcours jusqu'à Nouadhibou.

Dans un premier temps, le recours à des notions telles que savoir-voyager, savoir-circuler, savoir-attendre permet de circonscrire un ensemble de pratiques propres aux migrations des Ouest-africains vers Nouadhibou (et l'Europe). Comme le précisent de nombreux chercheurs qui ont étudiés ces phénomènes sur le terrain, qu'ils les appellent migrants de transit, transmigrants, aventuriers, ce type de migration contrainte a quelque chose de particulier (Brachet, 2007 ; Pian, 2009 ; Escoffier, 2006). Les départs sont précédés de causes multiples, le but de la migration et l'itinéraire demeurent flous, le parcours est long et compliqué et le projet évolue perpétuellement au gré de ce dernier. Ces conditions sont celles d'une expérience migratoire inédite contrainte par des conditions matérielles imposées par les politiques migratoires européennes. Pour Nelly Robin, ces migrations se confrontent au traitement politique des migrations Sud-Nord qui repose sur quatre piliers<sup>207</sup> : les visas de transit aéroportuaire, la définition de pays d'origine sûre (intervenant dans la gestion des demandes d'asile), l'agence FRONTEX et la négociation d'accords de réadmission avec les pays de départ et de transit en Afrique du Nord et de l'Ouest (Robin, 2011). Ces quatre dispositifs s'appuient sur une conception restreinte de la migration intégrant peu (voire pas) les dimensions d'expérience migratoire et de projet de migrer et s'appuyant essentiellement sur une conception spatiale segmentée de la migration. Le parcours migratoire n'est alors pas considéré comme un tout, une expérience continue et progressive, mais une alternance entre déplacements et sédentarité temporaires. La mise en place de dispositifs restrictifs basés sur cette conception segmentée de la migration fragilise le savoir de la mobilité et le « pouvoir migrer » en y imposant de nombreuses contraintes et risques. Soumis à ces contraintes et risques, le parcours migratoire est en pratique encore plus indissociable de la notion d'expérience migratoire afin de comprendre sa construction progressive et sa signification dans des contextes sociaux et spatiaux en perpétuelle évolution. Deux exemples forts des compétences de la mobilité sont la négociation d'un transport et le passage d'une frontière. Les passages de frontières sont souvent des étapes parmi les plus angoissantes du parcours pour les migrants. Lors des entretiens lorsque l'on aborde les difficultés du parcours, le sujet s'oriente très souvent spontanément vers le passage des frontières. De la même façon lorsqu'un migrant raconte son parcours dans la globalité, il se focalise sur les étapes dans lesquelles il a fait un séjour long et sur le passage des frontières. Dans le discours des migrants, comme dans l'analyse spatiale, le passage des frontières apparaît comme un point de rupture. Les dispositions législatives adoptées par la Mauritanie en 2010 pour multiplier les points de contrôle frontalier au sud du pays visent à remédier à la perméabilité de la frontière. Les

---

<sup>207</sup> Cette analyse pourrait s'appliquer à d'autres ensembles extracommunautaires aux frontières de l'Union Européenne, notamment à l'Est.

témoignages des migrants sur le passage de la frontière sénégal-mauritanienne (mais aussi sur les points de contrôle à l'entrée de villes, notamment Nouakchott et Nouadhibou) laissent penser que le contrôle s'effectue à la discrétion du fonctionnaire en place (douane, militaire, gendarme ou policier selon les points de contrôle à l'entrée des villes ou aux points frontières) au moins jusqu'en 2011 (cette date marque les derniers récits de passage que j'ai recueilli). Les discours des migrants relatent une sorte de sélection des nationalités pour le passage des frontières. Comme pour le transport ou la recherche d'un travail, ce sont souvent les nationalités maliennes et sénégalaises qui sont décrites comme les immigrés les plus intégrés et appréciés de la population mauritanienne et des autorités de contrôle. (La présence d'immigrés sénégalais et maliens en Mauritanie est plus ancienne. En outre, la situation frontalière des pays d'origine et l'histoire, en partie commune<sup>208</sup>, de la population des trois pays, induit la production de représentations plus positives de l'immigration en provenance de ces pays par les populations mauritaniennes<sup>209</sup>.) Un ensemble de mythes circulent dans les chambres de migrants autour du passage des frontières : de la possession d'un carnet de vaccination au montant du bakchich, chacun relate son expérience particulière du passage de la frontière. Didier raconte son passage à la frontière sénégal-mauritanienne à Rosso et son trajet jusqu'à Nouakchott (le passage de la frontière à Rosso se fait via un bac, il y a donc un poste frontière de chaque côté du fleuve, ensuite le long de la route et avant l'entrée à Nouakchott, plusieurs barrages policiers ou militaires contrôlent également les papiers et la destination des passagers des voitures. En Mauritanie, il en va ainsi pour quasiment chaque entrée et sortie de ville) :

*« J'avais le passeport quand je suis arrivé à la frontière du...euh...Sénégal, là j'ai décidé, cette fois, de mettre le tampon dans mon ... pour ne pas encore avoir de problèmes. J'ai payé, ils ont mis le tampon, j'ai fait la queue comme tout le monde, on a embarqué sur le bac, on a traversé. À la frontière, j'ai fait le change de la devise, 50 euros. J'ai fait le change, j'ai payé ce que je devais payer à la frontière, j'ai payé 4000 Ouguiyas à la frontière mais, bon quand il a échangé les 50 euros, il m'a donné 15 000 Ouguiyas, ils m'ont donné 15 000 Ouguiyas<sup>210</sup> et j'ai payé 4000 pour qu'on mette le tampon dans mon passeport, il me restait 11 000 avec moi. J'ai emprunté une voiture, un véhicule pour venir à Nouakchott, à 2000. Juste à l'entrée de euh...chose... de Nouakchott, il y avait un barrage de policiers, ils m'ont arrêté. À Abidjan, j'avais fait tous mes vaccins, mais je n'avais pas fait le choléra, le vaccin du choléra. Et là, il a feuilleté dans mon carnet de vaccination, il a dit : 'Non ! Il te manque le choléra, pourquoi est-ce que tu n'as pas fait, tu vas retourner encore à ...choses... à Rosso. Tu vas retourner là-bas, tu vas retourner aller faire ça au Sénégal et tu reviens.' Je lui ai dit non, que si je n'ai pas fait le vaccin du choléra, c'est parce que chez nous à Abidjan, on ne le fait pas. Le choléra n'existe plus à*

<sup>208</sup> Ou au moins très liée.

<sup>209</sup> Histoire de la Mauritanie et des pays voisins : cf. Chapitre 1.

<sup>210</sup> Ce taux de change est bas mais pas exceptionnellement bas pour un taux pratiqué à la frontière. Le taux de change est meilleur dans les villes (entre 320 et 400 UM pour 1€ selon les périodes de l'année).

*Abidjan, donc on ne vaccine plus contre le choléra à Abidjan. Là, il ne voulait rien comprendre... je lui dis tous mes vaccins sont faits, si le choléra n'est pas fait, c'est parce qu'on ne fait pas ça à Abidjan. Il ne voulait rien comprendre, il voulait que je retourne, je lui ai proposé 2000, parce que en venant, il y a un monsieur que j'ai croisé sur la route qui m'a dit : 'Toi, tu es ivoirien et tu es jeune, si tu ne fais pas attention ils vont te prendre presque toute la moitié de ton argent avant que tu n'arrives à Nouakchott. Donc ce que tu vas faire, tu ne vas pas discuter, si tu discutes avec les policiers sur la route, ils vont te mettre en prison trois jours et te prendre tout ton argent, donc, dès qu'on t'arrête, tu leur donnes 2000. Dès qu'on t'arrête et qu'ils voient que tu es Ivoirien sur tes papiers, pour pas qu'on te garde, tu leur donnes 2000, ils vont te laisser partir'. Maintenant, je suis passé sans problème jusqu'au dernier barrage. Ils m'ont arrêté, ils voulaient que je m'en retourne, alors que si je retourne, j'aurais plus un rond pour revenir. Je lui ai proposé les 2000, je lui ai tendu les 2000, il voulait prendre mais le conducteur est venu dire : ' Non c'est trop, tu vas pas tout donner, tu as tous tes papiers ? Tu vas trop donner, c'est 500'. Donc le conducteur a payé l'argent avec moi, il a dit : 'Cet homme-là il a tout ses papiers, c'est 500 seulement qu'il devait vous donner'. Quand il a dit ça, les policiers se sont énervés, ils ont dit que je ne bougerais pas d'ici, ou alors lui-même aussi ne bougerait pas, que s'ils ne prennent pas 2000, c'est pas la peine que je continue la route quoi ! Ils m'ont dit comme ça de faire sortir mes affaires, j'avais un sac au dos. Ils m'ont fait sortir et ils m'ont gardé, ils ont même dit au chauffeur de repartir. Ils m'ont arrêté à 19h et je suis resté avec eux jusqu'à 22h, et après, ils ont pris 2000 et ils ont pris encore 3000 avec moi...et ils m'ont laissé partir. Là j'ai emprunté un véhicule et je suis venu à Nouakchott. »*

Didier ne possède pas d'affinités particulières avec la négociation et la pratique du bakchich et il est un migrant relativement peu expérimenté comme beaucoup d'Ivoiriens rencontrés à Nouadhibou et qui ont quitté leur pays précipitamment. Par le passé en Côte-d'Ivoire il a peu été confronté à la corruption des forces de l'ordre et surtout en voyageant seul dans un pays inconnu dont il comprend (pour l'instant) mal le fonctionnement et l'organisation, il ne se positionne pas dans un rôle d'opposition à la corruption des fonctionnaires de police lors du barrage précédant Nouakchott<sup>211</sup>. C'est donc le savoir-négocier qu'il ne possède pas encore qui lui fait défaut. En revanche, après un séjour de quelques mois à Nouakchott, il démontrera d'autres compétences pour la recherche d'un transport l'amenant à Nouadhibou. Ne disposant que de 2000 UM pour faire le trajet, il se retrouve confronté au refus des chauffeurs de taxi dont le prix plancher pour un trajet Nouakchott-Nouadhibou est de 5000 UM.

---

<sup>211</sup> Le passage des barrages de police, gendarmerie ou armée à l'entrée des villes n'est normalement pas un péage mais un barrage de sécurité visant à contrôler l'identité des voyageurs, la régularité de leur situation et de leur cargaison. Les tenants du barrage font payer le passage aux touristes et aux migrants africains arrivant dans le pays (la pratique est beaucoup moins courante avec les Mauritaniens et les expatriés européens). Le bakchich est également mis en œuvre lorsque les papiers du véhicule, de ses occupants ou de la cargaison ne sont pas en règle.

« Non je n'en avais plus (d'argent), je n'avais même pas un rond. Je suis allé à la gare le matin, la dame (la femme de son ancien patron chez qui il avait travaillé plus de deux mois sans être rémunéré) est arrivée et elle m'a donné 2000, et m'a dit 'je sais que mon mari n'est pas trop sérieux parce que à chaque fois qu'il engage quelqu'un, à la fin, ça se termine en queue de poisson. Est-ce qu'il t'a payé ?' J'ai dit oui, j'ai dit à la dame oui. (...) Je suis allé à la gare, j'ai proposé ça au conducteur. Il m'a dit ici c'est 5000, moi je n'ai que 2000 donc je ne sais pas si... (long silence) Je suis resté là, lui il est parti. Je suis resté là un moment, je suis resté de 7 h du matin à euh... 14h. Et je suis tombé sur un autre chauffeur, lui je crois que c'était un Malien, un Malien qui travaille pour quelqu'un. Je suis venu, je me suis approché de lui, je lui ai dit que je suis Ivoirien et que je veux me rendre à Nouadhibou, parce que peut-être là-bas, je vais trouver du travail, que je n'ai rien. Il m'a dit comme ça (il chuchote, on ne comprend rien) : 'Si tu veux... chchchch'. Il parlait comme ça tout doucement pour pas que les gens m'entendent, il m'a dit que si je suis un nouveau il peut me rendre service, parce que la première fois où il est arrivé, c'était dur pour lui. Moi je suis un nouveau, et il m'a pris. À l'arrivée, à l'entrée de Nouadhibou, il y avait le barrage, j'ai montré le passeport, ils m'ont dit comme je suis Ivoirien et que j'ai le passeport je dois payer 2500, alors que j'avais que 2000 UM. Le chauffeur, il a discuté, il a expliqué un peu mon cas... Le policier, il s'est énervé, il a dit : 'Les gens comme ça, on n'a pas besoin d'eux ici, il y a des problèmes, les gens qui viennent chercher du boulot à Nouadhibou, on n'a pas besoin d'eux parce que après c'est eux qui font les casses.' Quand il a vu mon passeport, que j'étais Ivoirien il a dit non, que si c'est les Maliens il n'y a pas de problème, mais les autres nationalités on n'en a pas besoin. Alors il voulait encore me faire retourner sur Nouakchott. Le gars a dit... le type, on dirait qu'il le connaissait bien le corps parce qu'il a l'habitude de faire le tronçon, il a plaidé un peu, mais l'autre a refusé, mais j'ai donné les 2000 et je suis passé... »

Dans un premier temps, Didier démontre un savoir-attendre et un savoir-négocier à la gare des taxis : au cours de son parcours il a appris que les migrants plus anciens ont souvent de la sympathie pour les plus jeunes qu'eux et qu'ils sont susceptibles de leur apporter de l'aide lorsqu'ils sont en situation difficile. Il a recours au marqueur identitaire « migrant » pour s'attirer la sympathie du chauffeur de taxi. Dans bien d'autres situations, ce sont la nationalité, l'appartenance ethnique<sup>212</sup>, et plus rarement la religion<sup>213</sup>, qui sont mobilisés afin de faciliter les interactions sociales pendant la mobilité. Dans un second temps, ce n'est plus Didier, mais le chauffeur de taxi qui fait preuve de savoir-circuler. En effet, « on aurait dit qu'il connaissait bien le corps parce qu'il a l'habitude de faire le tronçon ». Ce dernier exemple permet de montrer la

<sup>212</sup> Cf. Chapitre 5.

<sup>213</sup> À Nouadhibou, le christianisme apparaît plus comme un marqueur identitaire susceptible d'activer les ressorts de la solidarité collective en tant que pratique minoritaire, et exclusivement fait des étrangers, dans une République Islamique. Le rôle des confréries musulmanes est surtout visible chez les migrants sénégalais, qui sont également plus organisés car plus nombreux et d'installation plus ancienne.

frontière floue entre les savoir-migrer, appréhendés comme des compétences de la migration et les actions et pratiques qui relèvent de l'expérience migratoire. Dans l'attitude du chauffeur, c'est son habitude du trajet et sa familiarité avec les représentants de l'ordre qui sont invoqués comme arguments plus que son savoir-négocier. Ici la frontière entre l'expérience migratoire et le savoir-migrer devient floue.

### *13.2. Le point de vue de l'action : expériences migratoires et pratiques spatiales*

Si elles sont analysées de façon rétrospective, pourtant l'expérience migratoire et les pratiques spatiales prennent sens dans l'action. L'action intervient comme condition de l'existence de l'expérience migratoire et des pratiques spatiales. Il apparaît donc pertinent de rapprocher ces deux notions à travers des exemples concrets qui jalonnent les récits de parcours de migrants. L'événement intervient à nouveau ici comme notion structurante du récit et fondatrice de l'action, donc de l'expérience et de la pratique. Pourtant l'expérience n'est pas composée d'une suite d'événements successifs mais plutôt d'une suite harmonique d'événements qui entrent en résonance, donnant à l'expérience migratoire une cohérence en temps qu'expérimentation, en temps qu'épreuve et en temps que capitalisation de connaissances.

Parfois c'est le travail et l'environnement parmi des compatriotes de même nationalités qui favorisent l'accumulation de connaissances, voire de capital et l'émancipation par rapport à une situation de contraintes fortes. Comme le montre Bouly de Lesdain dans le cas des étudiantes camerounaises immigrées en France (pas toujours régulièrement), travailler pour un compatriote permet souvent d'acquérir une expérience et d'accumuler un savoir-faire qu'il serait impossible de capitaliser par ailleurs avec un emploi « non-ethnique » (Bouly de Lesdain, 1999, p. 199). Comme l'a démontré Waldinger pour l'immigration cubaine à Miami (Waldinger, 1993), elle retourne ainsi l'argument de la discrimination issue des théories de l'enclave ethnique (Portes, Jensen, 1987) en affirmant que l'origine étrangère favorise en un sens l'accumulation de capital (économique et humain).

#### *13.2.1. L'inexpérience migratoire*

Le point de vue de l'action permet d'appréhender l'expérience migratoire comme une accumulation de savoirs issus de la pratique. L'inexpérience migratoire pourrait apparaître comme le pendant négatif de l'expérience migratoire. Dans certains exemples, elle est particulièrement flagrante. Des séances d'observation aux frontières entre la Mauritanie et le

Maroc (Sahara Occidental) m'ont permis d'observer différents niveaux d'expérience. Le plus flagrant est celui d'un jeune Togolais, qui est arrivé jusqu'au poste-frontière de Bir Guendouz<sup>214</sup> à Guergérat<sup>215</sup> assez rapidement, en ne faisant que des étapes courtes entre deux trajets en bus ou en taxi. Son parcours paraît d'autant plus étonnant qu'il se situe en 2010 alors que parmi les migrants ouest-africains présents à Nouadhibou, le bruit de la fermeture de la route marocaine est déjà largement répandu. Ce jeune migrant se remarquait assez vite par son allure : un jeune garçon d'environ 20 ans, habillé « style rappeur » avec des vêtements neufs aux couleurs éclatantes, contrastant avec le look souvent « fatigué » des migrants qui arrivent à Nouadhibou<sup>216</sup> après plusieurs mois de voyage ; aux pieds des chaussures de basketteur de marque américaine, l'antivol en plastique blanc encore attaché à la languette. Son transporteur était un chauffeur Mauritanien nonchalant qui fait régulièrement la route entre Dakhla et Nouadhibou, et dans la voiture deux Sénégalais âgés d'une trentaine d'années se rendant à Casablanca pour faire du commerce l'accompagnaient. Ceux-ci ont visiblement l'habitude du voyage entre le Sénégal, la Mauritanie et le Maroc. Debout à côté de leurs voitures respectives, tous les passagers attendent les ordres des autorités marocaines pour la vérification des papiers, l'enregistrement au bureau de douane, *etc.* Les bribes de la discussion entre les deux Sénégalais et le jeune Togolais révèlent à la fois l'inexpérience du jeune migrant et la bienveillance des plus anciens à son égard et qui tentent de lui apprendre quelques « trucs » pour faciliter son voyage. Le jeune Togolais est assis à l'arrière de la voiture, la portière grande ouverte, une jambe à l'extérieur et sur sa cuisse, comme il l'aurait fait avec un jeu de carte, il compose un grand éventail avec ses billets (des euros principalement) et les compte tranquillement en marmonnant.

---

<sup>214</sup> Le nom du poste frontière est le même que celui d'une petite localité situé 60 km à l'Est de la frontière

<sup>215</sup> Ce passage de frontière est peu commun car les douanes mauritaniennes et marocaines sont séparées d'une bande de territoire administré ni par le Maroc, ni par la Mauritanie. Cette bande de territoire est issue de la ligne de cessez-le-feu établie en 1991 entre le Maroc et le Front Polisario. C'est au poste frontière que commence le mur de défense marocain visant à éviter les incursions des membres du Polisario. La République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) revendique le contrôle du territoire du Sahara Occidental (administré à environ 80% de sa superficie par le Royaume du Maroc) mais n'étant pas un pays reconnu internationalement (pour l'ONU, c'est un territoire non-autonome dont la décolonisation n'est pas achevée ; pour le Maroc c'est une province du pays), il n'existe donc pas de poste frontière sahraoui entre le Maroc et la Mauritanie. (En pratique, la RASD contrôle la frontière dans les territoires situés les plus à l'Est dans le désert). Pour passer d'un pays à l'autre par la route maritime, il faut donc emprunter les 5 km de l'une des nombreuses pistes qui serpentent dans ce no man's land sahraoui non-administré en pratique. Il y a moins de 10 ans, cette zone, encore appelée « Kandahar » par les habitants des villes et campements environnants, était une importante zone de trafic (notamment pour les voitures, la drogue d'Amérique Latine et l'aide humanitaire destinée aux camps Sahraouis de Tindouf). Aujourd'hui, il ne reste que des carcasses de voiture volées ou abandonnées par leur propriétaire et parfois des migrants coincés entre les deux pays (le plus souvent après avoir été expulsés du Maroc). La zone, toujours minée est considérée comme peu sûre et impressionne toujours beaucoup les migrants qui ne sont pas familiers avec le désert. À l'automne 2013, un nettoyage de ce no man's land a été entrepris par les Forces Armées Royales du Maroc suite à des craintes de menaces d'AQMI. Un repeuplement de la zone de Guergérat et La Agouera est même envisagé.

<sup>216</sup> Ce « look fatigué » est plutôt le fait de migrants expérimentés ou relativement anciens dans la migration, les nouveaux arrivants et les migrants inexpérimentés se repèrent souvent par leur habillement neuf et à la mode. Pour les migrants « sédentarisés » à Nouadhibou, ce « look fatigué » peut être interprété de deux manières, l'habillement du travailleur d'un part, la volonté de passer inaperçu d'autre part.

*Les Sénégalais : « Hé, mais tu es fou toi ! Range vite tout ça, on va tout te voler ! »*

*Le jeune : « Euh, mais non, mais j'ai pas la monnaie du Maroc pour payer le tampon ! Comment je vais faire ? » (Il n'a toujours pas rangé ses billets)*

*Les Sénégalais : « C'est pas grave mais range, range tes billets ! (l'un des deux le pousse un peu à l'intérieur de la voiture) Et puis ça c'est quoi (désignant les antivol accrochés à ses baskets) ? »*

*Le jeune : « Ca, c'est stylé, quoi ! »*

*Les Sénégalais : « Non, avec ça tu vas sonner partout ! Toi, tu veux aller en Europe ! Là-bas dans les magasins, tu vas sonner avec ça, il faut enlever ! » (Ils essayent d'enlever l'antivol mais ils n'y parviennent pas).*

Ici l'inexpérience migratoire met en exergue l'absence d'accumulation de savoirs. C'est le pendant négatif de l'expérience migratoire détaillée précédemment. Le jeune Togolais de l'exemple précédent n'a visiblement que peu (voire pas) éprouvé les pratiques de la mobilité en Afrique de l'Ouest. Son inexpérience de la migration ne lui a pas permis d'acquérir progressivement un ensemble de pratiques et de codes qui facilitent les trajets et les passages de frontière. Dans ce « code de conduite », certaines pratiques sont essentielles comme avoir de l'argent mais le cacher ou éviter de trop parler, se faire discret. L'expérience s'accumule donc au fil du parcours migratoire et peu à peu s'acquiert un ensemble de pratiques qui permettent de faciliter la mobilité. Pour autant peut-on parler de l'acquisition de compétences de la mobilité ? En effet, il apparaît pertinent de s'interroger si l'on remet en perspective les situations dans lesquelles les migrants doivent mettre en œuvre ces pratiques qui facilitent leur mobilité. Le passage d'une frontière, la négociation d'un trajet à bas prix, la conservation d'un travail ou la recherche d'un logement peuvent être facilités par l'habitude de se retrouver dans ce type de situations où la négociation se fait entre deux parties inégalement dotées (dominant/dominé ; sans-logis / propriétaire-loueur ; employeur / employé ; *etc.*). La définition des compétences migratoires (ou circulatoires) demeure assez floue. Pour certains, les compétences liées à la circulation renvoient à la mobilisation et à l'instrumentalisation de « divers marqueurs identitaires pour s'insérer de manière temporaire dans la société traversée et atteindre l'objectif de passage : marqueurs identitaires de la nationalité, du religieux, du confessionnel, du linguistique ou du culturel. » (Escoffier, 2006, p. 5). Cet auteur cite aussi les compétences spécifiques des femmes en migration consistant à réinventer l'instrumentalisation des rapports sexuels dans un contexte violent pour se mettre sous la protection d'un homme ou pour justifier leur position de femme voyageant seule. Le recours à des marqueurs identitaires sont courants et divers exemples ont pu être cités au cours de ce chapitre mais leur utilisation relèvent-elle vraiment des domaines de la compétence et de la stratégie ? L'exemple d'Isaac, qui joue sur sa nationalité pour obtenir un travail de coupeur de poisson à *Bountiya* permet de mettre en perspective l'interrogation sur la pertinence des termes de compétence et stratégie dans la description des situations migratoires précaires où la labilité des parcours spatiaux et des positions sociales prédominent.

« Le lendemain, j'ai causé à l'un de mes compatriotes, il s'appelait Dany. Je lui ai dit : 'Mais comment tu te débrouilles ?' Il m'a dit : 'Actuellement, je me débrouille à Bountiya. Actuellement, il n'y a pas de boulot mais on peut faire 200-300 par jour quand même pour manger.' Il m'a dit : 'Est-ce que tu peux faire ça ?' Bon quand il m'a vu, bon...j'avais encore les habits du pays. Il m'a dit : 'Bon les Ivoiriens, ils n'aiment pas travailler là, parce que c'est très sale, le boulot est très sale, c'est le poisson et ça sent mauvais. Est-ce que tu peux faire ?' J'ai dit que oui je peux faire. Il m'a dit : 'Non, toi tu peux pas le faire.' En fait, il avait un problème, parce que lui il avait amené deux Ivoiriens là-bas au départ et ils n'ont pas tenu...ils n'ont pas tenu...Donc les gens, les Maliens, ils ne voulaient plus qu'il amène des Ivoiriens pour travailler parce que c'est lui qui était un peu là-bas, qui se débrouillait encore un peu<sup>217</sup>. Les Maliens ne voulaient plus qu'il amène un Ivoirien pour travailler à Bountiya parce que les Ivoiriens, ils n'aimaient pas travailler parce que c'était beaucoup sale. Il m'a dit comme ça pendant la nuit : 'Si tu es courageux, il faut pas me renier parce j'ai peur pour toi. J'ai dit : 'Non, non, c'est bon, je vais tenir.' On y est allé. Quand je suis arrivé le premier jour, les gens ont dit : 'Ça, c'est un Malien ou bien c'est un Ivoirien ?' D'abord il m'a dit qu'on va dire que je suis un Malien, comme je suis un peu beaucoup noir, peut-être ils vont me croire. Mais ils ont dit : 'Non, celui-là, c'est pas un Malien, c'est un Ivoirien !' Et on a un peu rigolé et on a dit que j'étais un Ivoirien mais ils ont quand même dit que je vais travailler. Ils m'ont dit : 'Tu vas travailler mais il faut avoir du cœur parce que c'est pas facile !' J'ai dit : 'Oui, je sais. Apprenez-moi le boulot, je vais le faire.' On m'a appris pendant deux jours et après je partais travailler avec eux. »

Il apparaît difficile de parler de compétences et de stratégies dans ce genre de situation assez précaire où le migrant ne cherche qu'un moyen de subsistance, le but de sa migration étant encore loin d'être atteint ou dans bien des cas déjà rendu obsolète par la difficulté et les aléas du voyage. Ici Isaac profite des circonstances et se laisse porter par les propositions de son compatriote en se contentant de défendre son ardeur au travail afin de décrocher l'emploi proposé. Ce type d'emplois de subsistance (exercés à Nouadhibou aussi bien par des migrants ayant quitté l'école au primaire que par des migrants ayant des diplômes universitaires) fait rarement partie d'une stratégie migratoire au sens fort. Il permet seulement au migrant de subvenir à ses besoins « *il n'y a pas de boulot mais on peut faire 200-300 par jour quand même pour manger* ». L'argent gagné n'est pas suffisant pour épargner et encore moins pour pouvoir envisager de suffire à payer un départ vers les îles Canaries en pirogue (en tout cas pas à cette période car il y a parfois beaucoup de travail autour du poisson séché et des migrants ont affirmé qu'à certaines époques, ils ont pu gagner jusqu'à 1000 ou 2000 UM par jour).

---

<sup>217</sup> Cela signifie qu'il était responsable d'un petit groupe d'ouvriers coupeurs de poisson.

### 13.2.2. L'expérience comme capacité à naviguer dans un système d'opportunités-contraintes

Dans les exemples précédents (les expériences de Didier entre Rosso et Nouakchott et Nouakchott et Nouadhibou ; l'(in)expérience du jeune Togolais à la frontière marocaine ; l'expérience d'Isaac dans sa recherche d'un emploi à Nouadhibou), les migrants se trouvent face à un système d'opportunités et de contraintes dans lequel ils utilisent leur expérience migratoire et leurs connaissances tacites pour tourner la situation en leur faveur (passer une frontière, obtenir un logement, un trajet, un emploi, *etc.*). Le système d'opportunités-contraintes est intrinsèque à la labilité de la situation migratoire. Les individus évoluent dans un environnement à la fois instable et précaire (dont le fonctionnement social et spatial est souvent inconnu, peu connu ou mal connu), ils ne peuvent donc pas mettre en place de véritable stratégie migratoire mais ils se donnent simplement une direction et un objectif et ils mobilisent les moyens pour y arriver en fonction du contexte. Le projet évolue en fonction de l'avancée du parcours migratoire soumis à un ensemble d'opportunités et de contraintes. Celles-ci se déploient dans des registres divers : spatial, social, économique, politique, familial, *etc.* Le système de contraintes politiques et spatiales est fort pour les migrants ouest-africains qui cheminent vers le Nord puisque le dispositif juridico-policiers européen de limitation des migrations vise à transformer Nouadhibou en impasse. Les nouvelles dispositions juridiques imposées ou suggérées par l'Union Européenne dans les pays ouest-africains (nouvelle législation migratoire, visa de transit aéroportuaire, FRONTEX, POS, accord de réadmission) constitue un système de contraintes spatiales et politiques fortes pour les individus qui entreprennent un parcours migratoire. La lourdeur des contraintes entravant les mobilités renforce la précarité des acteurs migrants transformant des types de parcours qui auraient pu être qualifiés de stratégies migratoires dans les années 1970 mais qui aujourd'hui relèvent plus du vocabulaire de la tentative et de l'opportunisme. Ainsi, le contenu de l'expérience migratoire demeure difficile à systématiser et à formaliser. Ce n'est d'ailleurs pas l'objectif de ce travail, ni le but opératoire de ce travail autour de la notion d'expérience. L'expérience migratoire permet de comprendre comment à travers son vécu le migrant mobilise les ressources, les connaissances (explicites et tacites) et la flexibilité qui lui permettent de profiter des opportunités et de contourner les contraintes qui jalonnent son parcours. Les ressources du migrant sont plus aisées à formaliser, il s'agit d'un ensemble de biens matériels et immatériels que le migrant possède pour l'aider à mettre en œuvre son projet migratoire ou à poursuivre son parcours. Les connaissances tacites sont plus difficiles à formaliser. Cette notion est issue d'une approche phénoménologique de la cognition (Polanyi, 1966) et repose sur les notions de savoir-faire et d'expérience. L'approche par les connaissances tacites a d'abord été utilisée par la psychologie cognitive, par exemple pour des études sur les travailleurs non-qualifiés (Kursterer, 1978), puis a été reprise par les psychologues de l'entreprise pour mettre en place de nouvelles techniques de management (Davids, Myers, 1990), entre autres dans des recherches sur l'économie de la connaissance et des travaux sur la gestion des savoirs. Si l'orientation idéologique de ce type de recherches s'éloigne des

préoccupations abordées dans cette thèse, il paraît tout de même intéressant de s'y arrêter un instant afin d'approfondir la compréhension de la notion de connaissance tacite. Celle-ci s'oppose à la connaissance explicite. Alors que la connaissance explicite est codifiée, transmise dans un langage formel et structuré, la connaissance tacite, elle, s'exprime de manière plus personnelle, intangible. Les savoirs implicites sont généralement contextuels et inconscients. Les systèmes de croyances et les modes de communication et d'interprétation communs font également partie des connaissances tacites. En plus d'être une connaissance intériorisée, difficilement communicable, la connaissance tacite est (la plupart du temps) relative à des contextes d'action. La transmission des connaissances tacites passe par différentes formes d'interactions sociales, la pratique et l'expérience. Cette brève approche de la notion de connaissance tacite permet d'en saisir l'intérêt lorsque l'on s'intéresse à l'expérience migratoire et à la construction de la spatialité des migrants en mobilité. Dans l'élaboration du système cognitif de la spatialité des migrants interviennent donc des connaissances tacites et des connaissances explicites. Dans ce cadre théorique, « *la connaissance désigne un potentiel d'action attribué à un acteur individuel ou collectif dans le contexte d'une situation au sein de laquelle celui-ci poursuit un projet. On notera donc que la connaissance caractérise un acteur et se définit toujours par rapport à l' 'objet' sur lequel elle porte* » (Zacklad, 2004, p. 4). La construction et l'évolution de la spatialité sont donc replacées non seulement dans une perspective pragmatique, mais également dans une perspective interactionniste. Connaissances tacites et explicites peuvent être acquises avant et pendant la période de mobilité, mais l'hypothèse d'une acquisition de la majorité des connaissances tacites liées à la mobilité se déroulant pendant l'expérience migratoire paraît raisonnable. Cette hypothèse va dans le sens d'une construction progressive de la spatialité des parcours migratoires pendant le déroulement de celui-ci. La spatialité des parcours se construit donc à partir de connaissances explicites : la cartographie des lieux, les connaissances géographiques, celles du contexte politique et des lois (notamment relatives à l'immigration) des pays traversés. Ces éléments font le plus souvent défaut aux migrants et sont assez généralement corrélées avec leur niveau d'éducation et leur origine familiale. Les connaissances tacites, deuxième élément de l'élaboration des spatialités en migration, sont constituées par des éléments tels que l'adaptation à des situations aussi variées qu'inconnues, la capacité à négocier, la capacité à s'attirer la sympathie des autres ou encore la faculté de tirer parti d'une situation défavorable (par exemple, connaître la frontière sénégal-mauritanienne de Rosso après son expulsion de Mauritanie vers le Sénégal, facilite le retour à Nouadhibou, sachant que le premier passage avait été effectué par la frontière malienne, ce qui est plus compliqué et plus dangereux). Les migrants possèdent tous des qualités différentes mais les connaissances tacites sont généralement plus développées chez eux que les connaissances explicites et c'est de celles-ci qu'ils puisent les ressources qui facilitent leur mobilité. La flexibilité est une qualité que le migrant acquiert pour permettre la poursuite de son projet migratoire. Il développe une faculté d'adaptation, d'acceptation et de renoncement. L'acceptation passe souvent par le déclassement social en migration, plusieurs exemples l'ont montré, les migrants acceptent des emplois pas ou sous-qualifiés dans les pays traversés. La

faculté d'adaptation est liée à l'instabilité permanente de leur situation. En revanche, certaines connaissances explicites s'avèrent utiles, comme la connaissance d'un métier particulier. L'exemple de Baba, le boulanger - prof de sport originaire de Dakar est flagrant. Baba est arrivé à Nouadhibou directement depuis Dakar. Après son apprentissage en boulangerie et quelques petits boulots à Dakar, il rend visite à un ami à Nouakchott. Il en profite pour visiter quelques boulangeries et impressionne un patron avec ses connaissances en pâtisserie. Celui-ci le convainc de venir travailler dans sa boulangerie à Nouadhibou (avec beaucoup de mal car Baba est réticent : il appréhende le fait de vivre à Nouadhibou qu'il estime être une petite ville « *assez renfermée* »). Après quelques temps dans cette première boulangerie, il est sollicité par la seule véritable pâtisserie de la ville et devient finalement le pâtissier du salon de thé de Nouadhibou. Travaillant peu ou pas les après-midis (l'essentiel des pâtisseries étant préparé le matin), il s'inscrit rapidement à un des clubs de sports de la ville. Sa carrière (toujours active) de ceinture noire « *sur tous les arts martiaux : karaté, kung-fu, judo, kick-boxing !* » lui donne rapidement le statut informel de coach sportif au sein du club qu'il fréquente. Cette activité qu'il pratique essentiellement comme un loisir, lui apporte néanmoins un petit complément de revenus. Baba n'est pas dénué de connaissances tacites mais ce sont avant tout ses connaissances explicites qui lui ont permis de décrocher un premier puis un deuxième emploi à Nouadhibou, ainsi qu'une activité complémentaire. Le contre-exemple de Baba est parfaitement isolé parmi la population des migrants ouest-africains présents à Nouadhibou. Seuls certains migrants aux compétences très spécifiques utilisent d'abord leurs connaissances explicites pour faciliter la migration. C'est notamment le cas de Alpha, cité au chapitre 4, qui, fuyant la Guinée de 2009 alors qu'il étudiait le droit à l'Université, est arrivé directement à Nouadhibou, éprouvant peu l'expérience de l'errance. Il reste à Nouadhibou, travaillant comme enseignant en gestion auprès d'un institut privé supérieur d'éducation et participant activement aux actions et études menées par les ONG et le HCR sur la migration à Nouadhibou). Le facteur de la spécificité de la formation n'est donc pas le seul dans le partage entre l'utilisation de connaissances tacites et explicites au cours du parcours migratoires mais la durée du parcours (et donc *in fine* l'argent dont on dispose pour le trajet) modifie également ce rapport. En effet, un trajet rapide et direct du point de départ vers Nouadhibou, ne nécessitera d'utiliser que peu des dispositions propres au voyageur pour négocier son passage de frontière, son trajet, son séjour dans une ville inconnue, sa subsistance ; celle-ci ne se développera qu'au contact des autres migrants, une fois « bloqué » à Nouadhibou. Inversement, lorsque les ressources (financières, réseaux) manquent et que le voyage se fait long, que les étapes se multiplient, le migrant expérimente l'errance et accumule un ensemble de savoir-faire et d'expériences propres à sa situation d'exclusion, de marginal. Son savoir se constitue donc dans l'action : l'action du passage, l'action de l'attente, l'action du contournement, l'action de la recherche, l'action de la négociation. L'énumération pourrait être longue car les connaissances tacites que les migrants accumulent au cours de leur parcours sont nombreuses. Parmi celles-ci, le passage des frontières apparaît particulièrement significatif car

mettant en œuvre plusieurs savoirs tacites qui sont indispensables à l'autonomie du migrant dans son parcours comme dans son projet.

### 13.2.3. *Expérience migratoire et spatialité des parcours*

Le migrant acquiert donc progressivement les connaissances spatiales qui lui permettent d'avancer dans son projet migratoire. Il construit peu à peu une spatialité qui évolue au cours de son parcours en fonction de son expérience migratoire. Selon Nelly Robin (Robin, 2011), l'analyse de la migration doit prendre en compte trois dimensions interdépendantes : l'espace concret, l'expérience migratoire et le projet de migrer. Le triptyque de Nelly Robin « *espace concret, expérience migratoire, projet de migrer* » rejoint le trio dynamique de cette thèse : parcours, projets, expériences. L'association de ces trois dimensions permet de définir le migrant par rapport à un ensemble de lieux et de trajectoires (parcours), par rapport à un ensemble de contraintes et d'opportunités sociales et spatiales (expériences) et par rapport à différents horizons temporels (projets). L'appréhension de l'expérience migratoire est intéressante au sens où elle permet de passer de l'expérience cognitive à l'expérience pragmatique : l'espace, qui selon Derrida, n'est pas donné d'avance mais s'ouvre à mesure que l'on avance. L'approche continue des parcours au regard de l'expérience migratoire peut se travailler autour de trois thèmes : l'imprévisibilité, la précarité et l'errance (ces catégories sont inspirées de Robin, 2011). L'imprévisibilité se comprend au sens de l'événement qui produit du savoir migrer (par exemple, le rapatriement forcé au pays d'origine entre la Mauritanie et le Sénégal qui permettent au migrant d'accumuler de l'expérience sur le passage de la frontière à Rosso) et la difficulté d'inscrire un projet migratoire dans son parcours (d'où l'apprentissage d'une faculté d'adaptation). La précarité implique l'incertitude de la situation économique et géographique du migrant qui apprend au fur et à mesure à « *se débrouiller* » dans des situations précaires. L'errance implique le caractère contraint du parcours spatial et temporel effectué par les migrants. La notion de contrainte apparaît comme un élément structurant de la spatialité des parcours. Son pendant positif est l'opportunité qui vient compléter les lacunes d'un savoir migrer (en terme de ressources de la migration) ne pouvant répondre à toutes les situations de précarité intervenant tout au long du parcours migratoire. Comment le couple opportunités/contraintes permet-il de comprendre la construction en acte de l'expérience migratoire ? Le couple opportunités/contraintes permet d'envisager la migration comme une expérience fluide et continue en tenant compte de l'évolution des contextes au gré du parcours. Cette dyade permet également d'aborder de manière plus souple les questions de compétences de la migration et de savoir migrer en relativisant les aspects liés à la ressource, à la connaissance explicite et au savoir-faire. En plaçant l'expérience migratoire dans un système d'opportunités/contraintes, les bifurcations de parcours ne sont plus envisagées comme des ruptures mais comme des continuités, l'événement contenu dans la dyade devient un élément

de continuité des parcours (quelque soit sa direction). Les étapes longues sont de la même façon intégrées au système et ne sont plus perçues comme des moments de sédentarité exclus du système de mobilité. Cette conception de l'expérience migratoire amène à constater trois éléments essentiels à la mobilité en acte : la géographie du parcours s'apprend au fil de l'itinéraire, l'acquisition de connaissances spatiales est appropriée et progressive, l'expérience migratoire est fluide<sup>218</sup>. Ainsi la spatialité du migrant s'inscrit dans la continuité. Les récits de parcours dans les biographies migratoires ne sont d'ailleurs pas marqués par le vocabulaire de l'arrêt ou de la rupture mais bien par celui de la continuité « *ensuite* », « *après* », « *j'ai continué* ». La représentation du temps n'est plus divisible mais continue « *j'ai duré* », « *je suis resté* » et elle est spatialement définie. C'est précisément dans ce cas que les entretiens se révèlent plus riches que les questionnaires biographiques puisqu'ils permettent de saisir cette subtile continuité dans la construction des temporalités et des spatialités des parcours par les migrants eux-mêmes.

Au cours de leur parcours, les migrants accumulent des connaissances géographiques qui leurs permettent de construire une représentation du monde, de l'Afrique, de leur parcours migratoire selon des critères proprement issus de leur expérience de la mobilité. Voici quelques traits courants de cette géographie en migration. Tout d'abord la conception de l'Europe est construite en opposition à l'Afrique selon une géographie binaire et en opposition, pourtant les tracés des frontières demeurent flous et rarement localisés. Le mélange des échelles est fréquent et dans les récits, des villes sont souvent placées au même niveau que des pays, sans distinction hiérarchique. De manière plus générale, la représentation géographique est d'abord sémantique avant d'être localisée. Le paysage passe ici avant la cartographie. Des ambiances de gares routières sont associées à des noms de ville et catégorisées selon l'ordre des étapes du parcours mais pas toujours situées au sein d'une région, d'un pays ou sur une carte. Les frontières sont associées à des points, des lieux avant d'être envisagées comme des lignes, des barrières. Ainsi, la vision d'une géographie en mouvement selon les *paths and stations* d'Hägerstrand apparaît ici pertinente pour analyser les représentations de l'espace par les migrants ouest-africains à Nouadhibou. Il faut cependant tenir compte de trois facteurs essentiels dans l'analyse de ces représentations : ce sont la mémoire du vécu du migrant, celui-ci ne tenant généralement pas de carnet de voyage (mais cela arrive parfois) et la distance du récit du parcours qui parfois « oublie des étapes » ou « prend des raccourcis (linguistiques ou géographiques) » pour simplifier<sup>219</sup>, l'absence de segmentation entre la carrière de migrant et de non-migrant qui l'a précédée : si le départ à l'aventure constitue souvent pour le migrant une étape marquante, il est néanmoins vécu dans

---

<sup>218</sup> Selon la définition de la fluidité de Kauffmann : importance de la mobilisation des savoirs par le migrant dans le mouvement pour voir comment le parcours s'inscrit dans une continuité au-delà des discontinuités visibles.

<sup>219</sup> Par exemple, il n'est pas rare que les migrants d'origine rurale citent en réalité le chef-lieu de la région au lieu de nommer leur village d'origine.

la continuité de son existence. Dans ce contexte, la continuité temporelle et spatiale dans l'analyse prend alors tout son sens.

#### 14. Ontologie du mouvement et approches interactionnistes

Interroger les mobilités à travers l'expérience migratoire amène peu à peu à s'interroger sur les rapports entre pratiques et ontologie. En effet, les mobilités : le rapport des mobiles à leur propre mobilité, le rapport des immobiles à la mobilité des autres (en regard de leur non-mobilité), participent à la structuration de l'espace, du temps et du social. Cette acception amène à adopter un point de vue métaphysique pour se demander comment ces pratiques de mobilité organisent différentes façons d'exister. Comment font-elles monde(s) ? Ces questionnements se rattachent à la marge des approches du tournant ontologique, un courant issu de la métaphysique analytique et des réflexions connexes à la philosophie sociale et à l'anthropologie contemporaine. Cette réflexion consiste à chercher à se réapproprier les questions portant sur la structure du monde (celles-là même qui sont sous-jacentes au monde que construisent nos pratiques). Parallèlement, cette approche amène à interroger les pratiques dans leur rapport aux représentations et aux acteurs du champ social et spatial. Interroger à nouveau le rôle des acteurs pour comprendre les structures relève évidemment d'une forme d'ontologie sociale, dans un sens où le social est compris de façon très large, incluant des éléments non-humains : l'animal, l'objet technique, l'élément naturel et l'objet théorique. L'apparition de ces acteurs non-humains décentre le parti pris anthropocentriste de l'anthropologie classique mais ne semble pas nécessairement novateur. C'est davantage par l'interrogation de la notion d'agir pour chacun des acteurs qu'intervient l'innovation de la pensée du tournant ontologique. L'agence, ou agentivité (*agency* des auteurs anglo-saxons, notamment Giddens), s'inscrit dans une approche interactionniste. L'enjeu de cette approche est double : d'une part, elle permet d'analyser les mécanismes ou les institutions qui produisent une ontologie locale, d'autre part, elle s'attache à décrire la signification de l'« être » pour les objets mis en question, ajoutant donc à la démarche analytique une démarche métaphysique. La démarche analytique permet de définir ce qui est, alors que la démarche métaphysique se concentre sur la définition de l'« être ». Au cœur de ses approches se définit la notion d'autonomie, amenant peu à peu vers celle de projet migratoire.

### 14.1. *Une anthropologie du passage*

Pour Marc Augé dans son *Anthropologie de la mobilité*, « penser la mobilité c'est aussi apprendre à repenser le temps » (Augé, 2009, p. 87). À travers son analyse de l'urbanisation et du tourisme, l'auteur met en avant les paradoxes de la mondialisation sur les bases des théories déjà énoncées dans *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité* (Augé, 1992). Il dénonce un renforcement paradoxal des frontières et la généralisation des exclusions au-delà de la seule opposition géographique Nord-Sud à travers l'analyse des villes et la mise en connexion ville-monde. Il évoque les non-lieux, ces zones intermédiaires de la mondialisation, laissées pour compte, invisibles aux yeux du monde<sup>220</sup>. La notion de non-lieu a été pensée à partir de l'étude du transit des migrants dans les zones d'attente aéroportuaire. Or bien si la ville se fait parfois le contexte de l'attente dans le cours des parcours migratoires, la ville n'est pas un non-lieu. Dans la définition qu'en donne l'anthropologue Marc Augé, le non-lieu est un espace interchangeable où l'humain reste anonyme, où il ne vit pas, ne s'approprie pas ces espaces avec lesquels il n'entretient qu'une relation de consommation. L'anthropologue en parle également pour les camps de réfugiés et certains chercheurs ont appliqué la notion aux espaces dits « de transit ». Cette approche commence déjà à mettre à mal l'usage du terme de transit pour qualifier la situation de Nouadhibou. Pour les migrants ouest-africains à Nouadhibou, l'urbain est un espace social et donc d'appropriation et d'interactions avec les champs sociaux et spatiaux.

#### 14.1.1. « Se débrouiller » et « Passer les frontières » : une réinvention des pratiques spatiales

S'orienter vers une anthropologie du passage, c'est, par opposition à l'approche par les non-lieux, mettre en avant le mouvement dans les processus de socialisation et de spatialisation, c'est s'intéresser de plus près aux pratiques des individus dans leur rapport à l'espace en mouvement, et notamment dans les espaces intermédiaires comme Nouadhibou. L'observation de la traversée des frontières est à cet égard particulièrement révélatrice. Les enjeux anthropologiques des pratiques de mobilité y croisent les enjeux géographiques du dynamisme des flux et des différentiels liés à la spatialité particulière de la frontière. Bien loin des définitions institutionnelles données par les États et les organismes supranationaux, dans le contexte de cette étude, les passages de frontières sont des événements qui marquent fortement l'expérience migratoire et la mémoire de ceux qui l'ont vécu (Leclerc-Olive, 2002 ; Leclerc-Olive, 2003 ; Kosseleck, 1987 ; Kosseleck, 1990). La construction européenne a fait

---

<sup>220</sup> Ces théories sont discutées : en effet, les non-lieux de Marc Augé sont considérés par d'autres comme des hauts-lieux de la mobilité.

émerger une définition commune des frontières de ses États membres. Aussi, lorsque cette même institution essaie d'exporter cette notion de frontière dans les pays du Sud pour y obtenir un fonctionnement opératoire, les désajustements sont assez nombreux. Les géographes s'accordent à dire que des phénomènes contemporains tels que la mondialisation et la construction européenne contribuent à faire évoluer le contenu sémantique de la frontière et son corollaire de dispositifs politiques et de pratiques spatiales. Pour Piermay (Piermay, 2005), une des manifestations frappantes des mutations de la frontière en Afrique est son invitation dans la ville, plus précisément la grande ville, à travers l'augmentation du trafic aérien, la présence de consulats et d'étrangers, l'usage d'internet, la concentration des enjeux symboliques du pouvoir. « *Si la frontière est une limite politiquement signifiante et si elle constitue pour les sociétés un enjeu essentiel, celui d'être un repère permettant de se construire soi-même par rapport à autrui, la frontière n'est peut-être pas, en Afrique, là où l'on croit qu'elle est, ou du moins pas seulement là où on croit qu'elle est.* » (Piermay, 2005, p. 208). L'évolution des pratiques de passage des frontières se lit dans l'expérience des migrants qui se construit dans l'accumulation, la transmission et le partage. Le passage des frontières nécessite la mise en œuvre des dimensions les plus riches de l'expérience migratoire. En effet, la frontière est une zone de danger mais aussi une zone qui change et qui évolue très rapidement car :

*« Nul doute que la frontière, lieu d'enjeux, soit caractérisée par des montages originaux. La juxtaposition de systèmes discordants crée de multiples différentiels. Ces derniers constituent des opportunités dont les acteurs sont susceptibles de se saisir en fonction de leurs compétences, mais au prix d'un risque qui fait que tout franchissement de frontières suscite chez le passeur une certaine insécurité. La frontière aiguise donc les inégalités entre les acteurs. Mais le fonctionnement de l'espace à la frontière ne doit pas seulement tenir compte de ces discordances, de ces flux, de ces jeux et de ce qu'ils produisent dans l'instant. Le fonctionnement de l'espace engage le temps qui passe. Sur ce plan, il est marqué par l'incertitude. La variabilité des différentiels (ainsi que les conditions du passage) rend les situations à la frontière particulièrement changeantes, défaisant ce qui vient d'être créé ou le transformant en permanence. »* (Piermay, 2005, p. 208).

La pression juridique et militaro-policière pour endiguer les migrations africaines à partir du Maroc et de la Mauritanie renforce la frontière entre ces deux pays (alors qu'avec le conflit du Sahara Occidental et le Front Polisario, la gestion de celle-ci n'était déjà pas simple). La zone de No man's land située entre Guergérat et le PK 48 sur la route de Nouadhibou est devenue une sorte de non-lieu<sup>221</sup> où sont refoulés les migrants indésirables au Maroc et pas en règle pour entrer en Mauritanie (il est désormais « impossible » d'acheter un visa mauritanien à l'entrée du territoire à la frontière nord du pays, le consulat le plus proche pour obtenir des papiers en règle est à Rabat). De ce point de vue, les pays ne définissent plus les frontières entre leur territoire souverain et celui des voisins mais entre un intérieur et un extérieur,

---

<sup>221</sup> « *Si un lieu peut se définir comme identitaire, relationnel et historique, un espace qui ne peut se définir ni comme identitaire, ni comme relationnel, ni comme historique définira un non-lieu* » (Augé, 1992, p.100)

global, défini avant tout par la caractéristique de ne pas être l'espace intérieur des frontières et donc extérieur indifféremment, quel qu'il soit. La complexification juridique et administrative des démarches aux frontières accroît la difficulté de les traverser (cf. Fig. 44, p. 302). Le gradient de difficulté est croissant en allant vers le Nord. Aussi, le passage de la frontière devient-il un des enjeux principaux des parcours migratoires et un événement très marquant au sein de l'expérience migratoire. Les informations concernant le passage des frontières sont les plus recherchées (que la frontière soit terrestre ou maritime, même si les stratégies de passage employées sont alors très différentes).

**Figure 44 – L’invention aux frontières : Asile, militantisme, état d’urgence :**

**Débat entre lieux de la mobilité, non-lieux et zone de non-droit**

Cette camionnette abandonnée est l’abri dans lequel a trouvé refuge un migrant congolais coincé à « Kandahar », le no man’s land entre les frontières mauritanienne et marocaine, après avoir été expulsé du Maroc. La Mauritanie ne veut pas le laisser entrer, il a donc élu domicile dans l’une des nombreuses épaves de voitures qui subsistent de l’époque où le lieu était une place tournante du trafic entre les deux pays, et sur laquelle il a peint des messages d’appel à l’aide à destination de ceux qui passent par-là. Les ONG Caritas et Cruz Roja basées à Nouadhibou, lui apportent régulièrement des vivres et des vêtements. Après plusieurs semaines, il a été amené à Nouadhibou. Comme lui, d’autres personnes sont régulièrement « coincées » dans le no man’s land, la plupart du temps après avoir été arrêtées en mer ou pendant un départ depuis les côtes du Sahara Occidental et ainsi refoulées à l’extérieur des frontières marocaines. En général, après de nombreuses interventions des ONG, les autorités mauritaniennes finissent par les laisser entrer sur le territoire, mais pour une courte durée seulement puisque le périple passe souvent par *Guatanamito*, le centre de transit de Nouadhibou, avant de se terminer en rapatriement vers le Sénégal. Les pays, du Nord vers le Sud, excluant tour à tour les migrants dont l’Europe ne veut pas. La zone du no man’s land est à la fois un non-lieu du fait de l’absence de juridiction, c’est même un espace de non-droit. D’autre part, le passage obligé de ceux qui circulent entre le Maroc et la Mauritanie, comme les actions résiduelles de trafic de drogue et l’intervention humanitaire de quelques organisations redonne un statut de lieu à cet espace, certes à part.



Photo :AL. Counilh, « Kandahar », 2010

*« Lorsque l’on parle d’invention aux frontières, il faut considérer que ce sont des acteurs qui instrumentalisent la frontière dans le cadre de représentations, d’intérêts et de stratégies qui sont les leurs, avec la particularité que les enjeux spécifiques de la frontière peuvent constituer un stimulant à l’interaction d’acteurs et de niveaux particulièrement divers. » (Piermay, 2005, p. 214)*

Outre les informations concernant le passage des frontières, des informations générales sur les parcours circulent parmi les migrants. Les expériences ne sont généralement pas racontées à la première personne. Les informations tirées d'expériences vécues de façon subjective dans des contextes variables sont souvent transformées en informations génériques sur les possibilités de parcours, les facilités de passage, les astuces de contournement des barrières (physiques, juridiques ou économiques). Ces connaissances à l'apparence explicite sont d'un type particulier car les informations sont parfois fausses. Ainsi, même si la connaissance est formalisable et tangible, dans ce cas, elle demeure instable et incertaine. Les techniques de transgression des autorités et des règles locales qui contraignent les parcours côtoient les fantasmes sur la réalité de la migration en Europe. Ainsi témoigne Bouba :

*Lui: « Bon, en Espagne, si tu rentres là-bas tu vas travailler. Moi je suis jamais parti là-bas, mais il y a des gens qui parlent. Ils travaillent pour cultiver le manioc, les carottes, les salades. Il y a plein de travail là-bas, tu travailles dans le gardiennage, l'argent est plus lourd que pour nous là. Ils disent que 1000 euros, ça fait beaucoup dépenser pour toi. »*

*Moi: « Tu connais des gens qui travaillent là-bas ? »*

*Lui: « Bon je n'ai pas de parents là-bas, je connais des amis qui sont là-bas, ils étaient dans la même chambre, ils sont partis. »*

*Moi: « La route dont tu parles, c'est depuis quand ? »*

*Lui: « 2005. En 2004, y a avait pas de route mais moi j'étais venu ici parce qu'il y avait des gens qui en partant en Espagne, ils allaient partir au Maroc, ils ne prennent pas de pirogue. Ils passaient au Maroc pour partir. »*

Bouba fonde ses connaissances de « l'autre côté de la frontière » sur des informations plus ou moins précises et exactes qu'il a glanées entre son village d'origine et les récits de ses compagnons de route. La réalité de la situation en Espagne n'est pas étayée par des données concrètes mais informées par différentes sources indirectes, le contenu qu'il a retenu lui suffit pour être établi en leitmotiv de sa mise en mobilité. Les récits des migrants de retour au pays sont en général pour beaucoup dans la construction des représentations de la vie en Europe par les migrants stationnés à Nouadhibou.

*Moi: « Est-ce que vous parlez de l'aventure entre vous ? »*

*Lui: « Tous les moments, on parle de ça. »*

*Moi: « Du coup vous apprenez des informations ? »*

*Lui: « Sur la route ? Bon oui ! Parce que... en 2004, en ce temps, la route, tout le monde connaissait quoi ! Tous les Maliens qui sont là, tous les étrangers qui sont là ! Parce que... on cherche des gens pour partir, si t'as tes papiers, dans la rue, on vient te demander 'est-ce que tu veux partir en Espagne?' »*

*Moi: « Ça se passe comment pour partir ? »*

*Lui : « Y a des gens qui sont là pour attraper de l'argent pour acheter les pirogues et les machines, qui organisent. Il y a des gens, vous pouvez organiser ensemble, après tout le monde s'en va. Bon y a des gens c'est leur boulot ici, ils organisent un peu les départs et ils restent ici. Bon t'as des amis qui le connaissent, il va venir te trouver après vous allez partir chez lui, vous allez discuter la somme, après, tu vas partir payer. Tu paies l'argent, il va t'amener, tu manges là-bas, tu dors là-bas, après, le jour du départ, il va t'amener. Bon, il y a aussi des gens qui entendent que des étrangers sont venus, ils partent là-bas pour voir s'il y a de l'argent. (...) Y en a, ils ont payé, on les a trahi et ils ne sont pas partis. C'est le capitaine qui a trahi. Parce que à côté de la mer, il y avait deux pirogues, bon, il a dit, il y a des gens ils vont monter dans une pirogue, après l'autre va rentrer et va partir. C'était 43 personnes. Arrivés à la mer, on va se rassembler là-bas. Au moment où il y a des gens qui sont rentrés dans l'autre pirogue, il y avait machine, tout, après ils sont partis. Bon, nous, on avait<sup>222</sup>...on est obligé de retourner. On peut pas récupérer l'argent, même le coxeur, il est parti au Mali ! »*

À Nouadhibou, ce sont avant tout des informations sur les voies de passage vers l'Espagne, le prix et l'organisation des départs en pirogue qui circulent. Les récits sont généralement tirés d'événements vécus ou entendus par ceux qui les racontent. Si chaque départ est différent, l'organisation par des coxeurs (mauritaniens, maliens ou sénégalais en général) et la complaisance des autorités mauritaniennes sont des données assez généralement constatées. Chaque migrant raconte un récit particulier et le présente comme une vérité générale contribuant ainsi à construire le métarécit des départs en pirogue de Nouadhibou vers l'Espagne. Ces informations influencent les parcours et contribuent à construire une nouvelle réalité spatiale.

*« Il nous faut donc aujourd'hui repenser la frontière, cette réalité sans cesse déniée et sans cesse réaffirmée. Le fait est qu'elle se réaffirme souvent sous des formes durcies qui fonctionnent comme des interdits et entraînent des exclusions. Il faut repenser la notion de frontière pour essayer de comprendre les contradictions qui affectent l'histoire contemporaine. » (Augé, 2009, p. 18)*

#### 14.1.2. Pratiques, représentations et spatialités des expériences migratoires

Dans cette approche de construction d'une spatialité dans la mobilité, il est intéressant de revenir aux travaux de Denis Retaillé sur la spatialité et notamment sur l'approche des

---

<sup>222</sup> On apprendra plus tard qu'en fait Bouba parlait de sa propre tentative de départ qui a échoué suite à l'intervention de la police mauritanienne au moment de l'embarquement.

spatialités issues de l'analyse du nomadisme. Pour ce géographe, le nomade est défini par son appartenance à un groupe plus que par la mobilité de son habitat (« *identité transmise par le sang plus que par le sol* » Retraillé, 1998b, p. 38). Les nuances entre mobilité et immobilité sont trop nombreuses pour créer des catégories pertinentes dans les sociétés traditionnelles et les critères de définitions de « *l'identité idéologique de groupe 'ethnique'* » (Retraillé, 1998b, p. 39) interviennent tout autant que la mobilité. D'après l'auteur il faut chercher à donner un contenu au concept du nomadisme afin de comprendre plutôt que d'en donner une définition qui aboutirait à une représentation trop limitée d'un ensemble structuré de pratiques socio-spatiales complexes. Cela amène à une conception du territoire nomade complexe :

*« Le territoire est spatialement discontinu, constitué de sites éloignés les uns des autres et reliés par une circulation aux motifs assez variés mais codifiés et acceptés, au moins reconnus par tous ceux qui sont susceptibles de fréquenter les mêmes sites (au pire cela se règle par la guerre, ce n'est pas très original). On entrevoit alors la nature de l'espace nomade : ce n'est pas, à proprement parler, une surface mais une constellation. La limite entre deux surfaces n'a pas de sens mais la route prend une importance primordiale, la distance s'évaluant topologiquement. L'espace nomade se conceptualise alors comme un ensemble de sites liés par le temps de la circulation et dans les « limites » de ce que les groupes voisins acceptent, ou supportent, ou laissent... Dans l'absolu, la limite de l'espace nomade est ouverte, en fait contrainte par l'appartenance au groupe et à une chaîne de solidarité qui fait que l'on est encore chez soi jusqu'à un certain point. Dans les circonstances actuelles de l'éparpillement des Touaregs par exemple, je ne vois pas de seuil franc entre espace nomade et espace de diaspora (Decoudras, 1996). »* (Retraillé, 1998b, p. 40).

Les groupes dominants des sociétés nomades (les guerriers) se sont appuyés sur des idées du territoire spatialisé pour assouvir leur pouvoir mais il ne faut

*« jamais oublier que des apparences comme le vagabondage n'y font rien. Le nomadisme qui ne s'attarde pas à la propriété foncière ni à la richesse que procure la ressource primaire pour fixer les hiérarchies mais s'attache au pouvoir sur les hommes, ce nomadisme n'est pas une forme de sagesse ; c'est une relation sociale qui s'exprime dans une relation spatiale la distinguant des sociétés agraires : la suprématie du mouvement sur l'investissement foncier. De plus, ce nomadisme est souvent assorti d'une gangue religieuse qui masque un peu plus, si c'est nécessaire, l'objectivité des relations sociales dont n'importe quelle société est faite. »* (Retraillé, 1998b, p.42).

L'organisation de la complémentarité et l'intermédiation se présentent comme des éléments complémentaires de la capacité à circuler dans les apanages du pouvoir. Normalement l'exploitation de l'information dans ces dispositions est utilisée pour développer un avantage commercial, mais ce n'est pas la seule solution :

*« Ce qui distingue l'espace nomade de l'espace marchand c'est le détournement de la rente de position au seul profit politique et au détriment de l'investissement*

*économique. C'est par là que l'espace nomade se rapproche de l'espace impérial et d'une certaine manière de l'espace de l'État moderne, et ne peut se comparer à l'espace d'une société de plus en plus organisée sur la base de l'échange et de l'information voire de la communication. L'espace nomade, s'il s'affranchit de l'obstacle de la distance par le pouvoir de circuler ne subsiste qu'à la condition d'une grande opacité maintenue pour la population servile et la condamnation à la sédentarité. On comprend que des empires asiatiques, proche-orientaux ou des États pré- ou post-coloniaux autour du Sahara aient pu s'accommoder du nomadisme, voire se fonder sur ses propriétés pour prospérer. » (Retaillé, 1998b, p. 44)*

Le parallèle entre le rapport des sociétés nomades à leur territoire et aux espaces n'est pas total avec le rapport des migrants ouest-africains à l'espace de leur parcours migratoires. Tout d'abord, la conception de l'identité dans les groupes migrants et dans les groupes nomades est assez différente. Si comme pour les groupes nomades, des caractéristiques variées telles que des critères ethniques, de sexe, d'âge, *etc.* contribuent à l'identité des individus chez les migrants ouest-africains, elle est moins déterminante dans la constitution de l'identité du groupe. En effet, la composition du groupe étant socialement et géographiquement très hétérogène, le critère de la mobilité tient lieu de terrain identitaire commun au sein du groupe migrant. En outre, le groupe migrant ne constitue pas une entité sociale stable dans le temps<sup>223</sup>. Des groupes de migrants se forment dans les villes *stations* où les migrants s'arrêtent quelques temps, d'autres groupes se forment pour certains tronçons du trajet, d'autres encore se constituent en vue de l'organisation d'un départ en pirogue. En revanche, « la communauté des aventuriers » constitue un groupe dont les pratiques de mobilité se ressemblent et dont les membres se reconnaissent et coopèrent. Leur lien réside dans la reconnaissance d'une pratique commune de la mobilité. Les pratiques spatiales de ce groupe s'harmonisent également dans l'instabilité spatiale qui en résulte. De la même façon que les nomades, les groupes migrants construisent une spatialité insulaire, faites d'îlots et de segments. En revanche, il est ici plus difficile de parler de territoire car contrairement à la mobilité des nomades, celle des migrants ouest-africains se déploie sur « le territoire des autres ». On préférera donc ici le terme de territorialité discontinuë. L'espace migrant ne s'affranchit pas de l'obstacle de la distance par le pouvoir de circuler, mais l'espace migrant tente de s'affranchir de lourdes contraintes en développant une capacité à circuler. Cette capacité à circuler devient d'ailleurs une condition *sine qua none* de l'existence de l'espace migrant. L'espace migrant est donc caractérisé avant tout par les liens qu'il établit entre plusieurs lieux. La territorialité mobile, quant à elle, se définit en fonction des pratiques du groupe migrant qu'elle caractérise. Elle est donc plurielle, changeante et pleinement interdépendante des facteurs temporels.

---

<sup>223</sup> Voir *Solidarités d'itinérances et solitudes en migrations*, pp.

#### 14.2. *Ontologie du mouvement*

L'ontologie du mouvement est avant tout une ontologie de l'agir (Kambembo, 1967). Dans une philosophie qui s'attache à définir une ontologie de l'agir, c'est d'abord le mouvement qui est abordé comme une expérience à la fois objective et subjective qui participe à la formation et à la transformation de l'être. L'être mouvant est considéré (dans les philosophies aristotéliennes) comme un état intermédiaire qui relèverait à la fois de la puissance et de l'acte. Dans le sens où le mouvement est à la fois l'acte et son projet, saisir le mouvement permet cet acte instable qui à chaque moment est à la fois son début et son terme. Le mouvement d'un point de vue ontologique apparaît donc comme le lien fort qui unit parcours, expérience et projet migratoire. Dans la phénoménologie de Martin Heidegger, l'existence - le *Dasein*, (l'être-le-là) - est conditionnée par la localisation. Pour Marc Bloch, « *le temps est un lieu d'intelligibilité des phénomènes* ». On comprend bien lorsqu'on étudie l'espace et les sociétés qu'il n'existe pas de phénomènes hors du temps, ni hors de l'espace. Toute réalité est à la fois spatiale et temporelle. Alors que pour certains, le temps apparaît comme un découpage catégorisable de l'expérience humaine (Varro, 2008, p. 1), les temporalités se présentent comme des catégories subjectives et analytiques des phénomènes observés (l'opposition singulier/pluriel renforce d'ailleurs cette distinction). Les temporalités varient selon des moments (passé, présent, futur), des échelles (longue, moyenne, courte), des domaines (travail, famille, loisirs, intimité). Elles peuvent être à la fois collectives (partagées par un ensemble de personnes) et plurielles (superposition de différentes temporalités). Les temporalités sont définies par des groupes de pratiques communes et, par opposition avec d'autres groupes, évoluant au gré d'autres temporalités. La sociologie durkheimienne accorde aux groupes la capacité de produire eux-mêmes les cadres de leurs représentations et de leurs actions (Lallement, 2008, p. 4), donc des temporalités propres. Cette réflexion menée sur les temporalités peut être parallèlement faite sur les spatialités. Les acceptions s'opposent sur l'indivisibilité ou non du temps et sa séparabilité d'avec l'espace. Envisager une ontologie du mouvement, c'est d'abord envisager une ontologie de l'espace dans le temps ou une ontologie du temps dans l'espace. Si les géographes abordent majoritairement les problèmes selon le premier axe, les philosophes se basent plus volontiers sur le second (quoiqu'une approche phénoménologique permettrait de se placer confortablement à la charnière des deux approches).

Le philosophe Jan Patocka<sup>224</sup> a travaillé sur l'ontologie du mouvement. À travers la relecture des textes d'Aristote, il considère que la réappropriation phénoménologique du concept de mouvement permet de dépasser l'impasse subjectiviste qu'il voit à l'œuvre dans les textes de Husserl et Heidegger. « *Le mouvement en vient à revêtir une détermination ontologique fondamentale : irréductible à un quelconque sens intramondain et ontique (dont le mouvement local constitue la forme paradigmatique), le mouvement est conçu comme procès onto-génétique, c'est-à-dire comme advenue à l'apparaître* » (Luigia Parlati, 2013, p.1). Jan Patocka construit une double définition du mouvement à la fois comme une singularité ontologique et comme un vecteur de possibilité de l'expérience humaine. C'est une « *singularité ontologique en ce sens que, là où le concept d'étant tend à se clore sur soit du fait de sa détermination et à devenir ainsi 'une substance autonome' dont l'existence ne requiert qu'un nombre fini de termes, le mouvement en revanche, même le mouvement physique le plus élémentaire, exclut cette clôture, n'étant, d'une part, intérieurement possible, d'autre part, intelligible et connaissable que parce qu'il excède toute détermination en direction de l'in-fini, de l'univers de tout ce qui est* » (Patocka, 1995, p. 28). Le mouvement est également ce qui rend possible l'expérience humaine, en tant que matérialité corporelle, rapport aux autres et interactions avec l'extériorité matérielle sociale et corporelle. Comme beaucoup d'autres philosophes (Hegel, Bergson, Sartre, Heidegger ou Kamembo), Patocka présente d'abord la signification ontologique du mouvement comme le passage du non-être à l'être et inversement : « *C'est le mouvement qui unifie, entretient la cohésion, synthétise les déterminations de l'étant. La persistance, la succession des déterminations à même un substrat, etc., sont des mouvements* » (Patocka, 1995, p. 31). Le mouvement est alors décrit comme une synthèse, tout en évitant de le confondre avec le processus, la transformation ou le changement (même si des liens de causalité peuvent se lier entre ces différents concepts). Le processus se déroule selon de multiples phases mais dans une continuité temporelle et doit être identifiée et analysée en fonction de cette continuité. La transformation est un processus qui se déroule dans la discontinuité entraînant une refondation de l'être. Le changement est un processus qui implique un nouveau départ. Dans un premier temps, Patocka met en avant la dimension de changement de lieu dans le mouvement à partir de ces distinctions.

*« Toute variation de la tendance et de l'orientation est édifiée sur une variation de lieu donnée à l'avance.*

*Toute détermination de la tendance et de l'orientation se réalise ex post, dans un regard rétrospectif à partir du lieu momentanément donné*

---

<sup>224</sup> Jan Patocka est un intellectuel tchèque qui a participé à la révolution de velours engendrant la chute du régime communiste dans son pays. Son travail s'articule autour de deux pôles : celui de la phénoménologie du monde naturel (Husserl *Krisis*, Heidegger *Être et Temps*) et celui du sens de l'histoire. Dans les *Papiers phénoménologiques*, il se consacre à ce premier thème, alors que le second est plutôt abordé dans *Essais hérétiques*. Pour Ricœur, les deux thématiques qui n'ont *a priori* pas de liens entre elles (« *présence corporelle et sensible au monde* » d'une part et « *présence historique et violente à l'histoire* » (Ricœur, 1997, p. 1) d'autre part) sont pourtant en rapport et même « *fondamentalement réciproque* » (Ricœur, 1997, p.1).

*Dans l'intuition du mouvement vivant, l'on suit spontanément la tendance et l'on voit où elle porte l'objet – le changement de lieu est une suite (Folge) du mouvement de ce qui se meut*

*Le principe d'inertie découle de la manière dont on comprend le mouvement mort : on ne voit à chaque instant que le lieu déjà atteint, on n'anticipe qu'encore un lieu, on ne voit aucune tendance vers, on voit le mouvement en tant qu'état, c'est pourquoi son interruption requerrait une cause particulière*

*Ce n'est donc pas le principe de raison suffisante qui conduit au principe d'inertie, mais au premier chef cette vision du mouvement comme état, comme quelque chose qui est toujours quelque part, en un lieu déjà atteint, et qui peut demeurer indéfiniment dans cet état de continuation.*

*Le caractère rectiligne du mouvement est également donné a priori dans cette vision » (Patocka, 1995, p. 37)<sup>225</sup>*

Dans un second temps, il différencie deux formes principales de mouvement : le mouvement objectif et le mouvement vécu. Le mouvement objectif peut constituer soit un mouvement local (un changement de lieu), soit un processus ; le mouvement vécu est le mouvement d'un être psycho-psychique. Patocka envisage une forme de mouvement qui soit la synthèse des deux formes précédentes et dont la définition correspondrait à un mouvement historico-social, « *mouvement objectif résultat de l'interaction des mouvements subjectifs* » (Patocka, 1995, p. 41). Le mouvement est considéré comme un processus dans lequel l'espace est parcouru de façon continue, le parcours de l'espace apparaît alors comme une coordination entre l'espace, le corps et le temps. D'un point de vue plus phénoménologique, le philosophe distingue trois mouvements qui participent de l'existence humaine : le mouvement d'auto-ancrage, le mouvement de dessaisissement de soi et le mouvement de découverte de soi. Le mouvement d'auto-ancrage renvoie à la manifestation de la condition humaine par la perception de soi, la perception de soi par les autres et l'acceptation par les autres. Le mouvement de dessaisissement de soi renvoie à une vision selon laquelle l'homme est dépossédé de ce qu'il est dans le travail, il ne se considère plus que comme un objet au service de la réalisation de ce travail, alors que le mouvement de découverte de soi est celui dans lequel l'homme prend conscience de l'immédiateté de sa propre vie et de sa place au monde en tant que tout. Finalement, le propos central des *Papiers phénoménologiques* se cristallise autour de la corporéité « *comme mode d'être traversé par un dynamisme qu'à la suite d'Aristote il appelle 'mouvement' . Non pas mouvement, au sens banal de locomotion, de changement de lieu, mais au sens d'émergence, à mi-chemin du simplement virtuel et de l'effectivité accomplie, fixée, figée.* » (Ricœur, 1997, p. 2). Contrairement à la phénoménologie husserlienne qui place la représentation (« *en tant que spectacle du monde étalé devant la conscience* ») au centre de sa réflexion, la conception de Patocka rejoint celle de Merleau-Ponty du pouvoir-mouvoir, entraînant ainsi une conception propre de l'espace liée à la mobilité : « *L'espace lui-même, pour un tel être pouvant se mouvoir, n'est pas un système de places fixes, mais une distance parcourue, depuis un site d'où on vient jusqu'à un site vers lequel on va* » (Ricœur, 1997, p.2). Pourtant chez les

---

<sup>225</sup> L'absence de ponctuation est reproduite à l'identique du texte.

phénoménologues (Husserl, Heidegger, Merleau-Ponty) Patocka peine à trouver les propriétés qu'il attribue au mouvement, « *ce qui rend l'étant ce qu'il est* » (Patocka, 1995, p. 31). C'est à travers les réflexions de Eugen Fink, L. Landgrebe ou A. Reinach qu'il trouve le terme d'« *espace parcouru* » allant au-delà de la seule notion d'intervalle (il cite également Bergson avec « sa perception du changement » dans *La pensée et le mouvant*). L'idée de processus comme mouvement « *d'où vers où* » prend alors en compte à la fois l'espace et le temps. Dans sa réflexion sur le lien entre corporalité et temporalité, Patocka n'oublie pas d'introduire très tôt la socialité (notamment en réaction à la notion heideggerienne de *Mitsein* qu'il trouve trop faible). Pour lui, il n'existe pas de corporalité et de temporalité pour soi mais seulement *parmi les autres*. C'est, selon Ricœur, l'ontologie du mouvement qui rend possible le surgissement du monde historique comme monde problématique dans la philosophie de Jan Patocka. Sauf que sa conception problématique de l'histoire l'amène à prendre en compte l'expérience humaine. Notamment à travers l'expérience du front :

*« L'homme est enchaîné à la vie par la mort et par la peur ; il est manœuvrable à l'extrême. Or justement, pour cette raison, il semble y avoir une perspective autre, cette possibilité de trouver, en partant de cette guerre engendrée par la paix, d'une paix réelle. Cela présuppose en premier lieu l'expérience du front décrite par Teilhard, expérience à laquelle Jünger pour sa part a donné une expression moins mystique mais tout aussi catégorique : la positivité du front, du front nullement comme asservissement à la vie mais comme libération infinie et affranchissement de cette servitude »* (Patocka, 1995, p.15)

La conception de Patocka conduit au seuil d'une notion a-subjective de l'existence. Au sens de l'oubli de soi (selon le mouvement de dessaisissement de soi) car, la conception n'oppose plus l'être à la représentation mais inclut l'être dans la représentation, le soi fait partie de la réalité. Le sens de subjectif est ici celui du sujet dans une perspective épistémologique et ontologique (et non méthodologique au sens entendu en sciences sociales). Ricœur évoque ainsi « *La sortie de la représentation, et l'adoption d'une anthropologie du mouvement* ». Ainsi « *Le mouvement en tant qu'actualisation en route n'est pas plus subjectif qu'objectif* » (Ricœur, 1997, p. 3)<sup>226</sup>.

---

<sup>226</sup> Ricœur renvoie en réalité à ce qu'il appelle un « *parménidisme* », le débat entre Parménide et Gorgias : la théorie de l'étant de Parménide, disant que l'étant est engendré, est réfutée par Gorgias et son traité sur le non-étant, qui dit que l'être n'est ni engendré, ni non engendré, donc qu'il n'est pas d'étant.

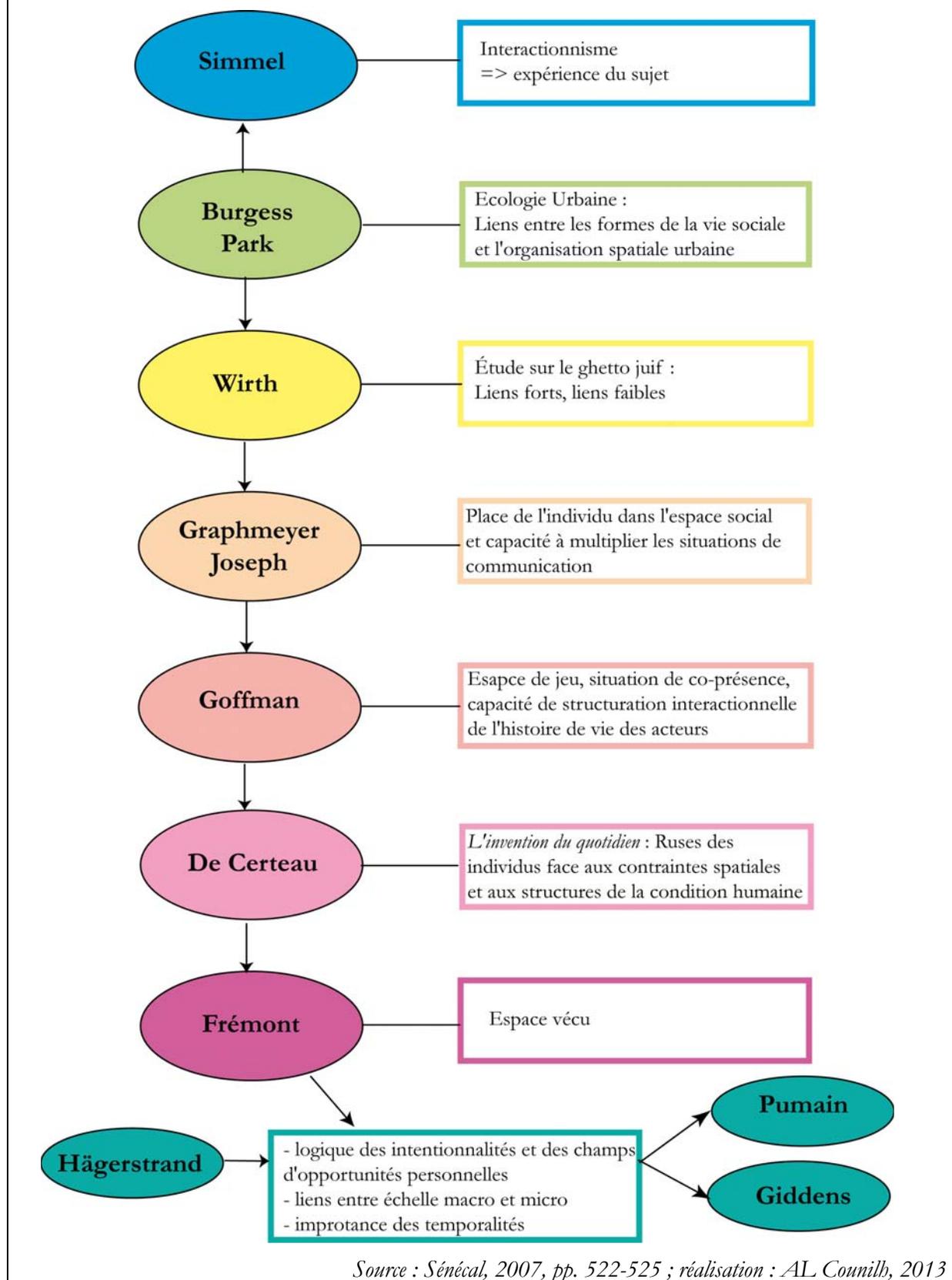
#### 14.2.1. Spatialité dans l'expérience de l'attente et interactionnisme

Pour sortir des représentations, l'étude du mouvement peut se rattacher à l'analyse des lieux vécus. Si l'on considère avec Sénécals que « *l'analyse des structures spatiales et l'étude des interactions sociales se déroulent à l'échelle des lieux vécus* » (Sénécals, 2007, p. 517) alors les lieux d'attente se constituent comme lieux privilégiés de production et d'observation des interactions sociales autant que comme charnière du système spatial construit en mobilité. Dans ses travaux, Reinhardt Kosseleck mobilise le couple de concept « *champ d'expérience* » et « *horizons d'attente* » (Kosseleck, 1990). Ce diptyque a pour avantage de situer d'emblée l'expérience migratoire dans l'espace des temporalités entre mémoire et projets. L'expérience est ici analysée comme une expérience passée (alors que d'autres chercheurs font l'analyse de l'expérience au présent, [Dewey, 1984]). L'action humaine est alors déterminée par la mémoire de l'expérience rendue présente à nouveau et les horizons d'attente deviennent futurs. Alors que pour Kosseleck, l'expérience est nécessairement spatiale, l'analyse de l'expérience migratoire apporte une variation autour de ces deux thèmes, puisque l'expérience elle-même se déroule dans une temporalité de l'attente. L'innovation de cette approche réside dans le déplacement de l'intérêt de la recherche au cœur des motivations internes présidant au mouvement chez chaque migrant et à la restitution mémorielle des histoires migratoires dans leur dimension d'attachement aux lieux. Tenter de replacer et de se replacer dans l'histoire personnelle du migrant permet d'aborder les mécanismes cognitifs et affectifs qui constituent finalement une grande part dans le procès des migrations non forcées (donc pas uniquement dans le cas des migrations volontaires abordées par De Gourcy mais également dans le cas des migrants ouest-africains à Nouadhibou par exemple et dans une certaine mesure<sup>227</sup>). La reconstitution des histoires et des expériences migratoires permet de saisir comment les migrants articulent un ensemble d'opportunités et de contraintes extérieures changeantes avec leurs aspirations et leurs histoires personnelles au cours de leur parcours migratoires. Dans cette optique, Michel Agier renvoie à l'importance du facteur temporel dans la définition (ou l'indéfinition) d'un entre-deux spatial (Agier, 2009). Ce type d'approches qui privilégient l'expérience migratoire s'accorde bien avec les approches des analyses interactionnistes (cf. Fig. 45, p. 312). L'interactionnisme symbolique privilégie les significations spontanément élaborées par les acteurs au cours de ces interactions aussi l'approche de l'expérience par le récit et la mémoire paraît-elle pertinente à cet égard. Les individus négocient donc entre eux une forme de consensus sans cesse renouvelée amenant à se demander comment les normes sociales (système de rôle et d'attente) sont vécues, construites, interprétées et reproduites au cours de leurs interactions quotidiennes.

---

<sup>227</sup> Cette approche ne nie pas pour autant le fort poids des contraintes dans la décision de migrer des migrants rencontrés pour cette thèse.

Figure 45. Encadré sur les approches de l'interactionnisme en sciences sociales



Source : Sénécal, 2007, pp. 522-525 ; réalisation : AL Counillh, 2013

Dans la géographie anglo-saxonne des années 1990, le débat *structure/agency*, émerge comme point de pivot du renouvellement de la discussion interactionniste. Son but est de préciser les liens entre structure sociale et action individuelle (Giddens, 1987). Comme dans les travaux de Bourdieu et de Elias, ce parti pris vise à dépasser les oppositions de la théorie sociologique classique entre société et individu et structure sociale et action individuelle. Pour dépasser cette opposition, Giddens met en évidence l'importance des activités routinières dans la (re)production de la structure sociale, « *les propriétés systémiques de cette dernière constituant à la fois le médium et le produit des premières.* » (Volvey, 2005, p. 90). La time-geography intervient dans le débat *structure/agency* pour démontrer que le temps intervient à la fois comme une ressource et comme une contrainte dans la constitution de la société. De la même manière, on peut considérer les parcours, qui sont issus d'une combinaison entre le poids des structures et les choix des individus dont le temps se constitue tantôt comme une ressource, tantôt comme une contrainte. Chez Giddens, les espaces-temps de la vie quotidienne (ou *sentiers de vie*) permettent d'envisager que l'individu possède une capacité à intervenir sur sa vie quotidienne et sur les cycles de vie organisés en espaces-temps.

*« Il relie ainsi Hägerstrand à Goffman qui étaient préoccupés, chacun à leur façon, par le caractère routinier de la vie quotidienne. Les modèles de déplacement rendant compte des lieux ou des trajets quotidiens, qu'Hägerstrand assimilait aux 'amas' (bundles) de Goffman. Ce sont des cadres d'interactions sociales que partagent plusieurs individus (Giddens, 1987, pp. 163-170). Plus encore, Giddens interprète la complexité des trajectoires comme la possible distanciation vis-à-vis du milieu local conduisant), à terme, à la délocalisation des systèmes sociaux (Giddens, 1994). » (Sénécal, 2007, p. 525)*

L'approche par les trajectoires vient donc compléter celles par les acteurs dans les approches interactionnistes en permettant de donner sens aux pratiques et aux représentations à la fois sociales et spatiales. Cette approche permet de relier les sciences sociales et celles du territoire, ouvrant les frontières disciplinaires et justifiant ainsi les approches socio-spatiales parfois critiquées par les sociologues. La production de l'espace au sens de Lefebvre permet alors de rendre compte de la production d'un territoire global et de lieux particuliers, renvoyant à la fois à la multiplicité des échelles et à la simultanéité de l'action des structures spatiales, des intentionnalités personnelles, des déterminants sociaux et de l'autonomie relative du sujet dans la fabrication de l'espace.

#### 14.2.2. *Autonomie et mobilité*

Les approches des migrations en terme d'autonomie sont relativement nouvelles et visent à rompre avec les approches classiques des migrations. Traditionnellement, deux

analyses classiques s'opposent à partir de deux conceptions et de deux postulats de recherche différents. L'approche macro-économique cherche à décrire les migrations internationales et à en expliquer les causes à partir des inégalités entre les territoires. Les différences dans la distribution des richesses entraîneraient alors des déplacements de population là où les richesses sont plus nombreuses. Dans une approche micro-économique, le migrant est considéré comme un agent économique omniscient qui prend la décision de migrer et choisit sa destination grâce à un calcul avantage-coût. Ni l'une, ni l'autre de ces conceptions de la migration ne sont satisfaisantes car la première ne donne aucune place à l'action du migrant, tandis que la seconde ne prend pas en compte les différents contextes dans les lieux de départ, d'arrivée et de transit. Dans les deux cas, le mouvement en lui-même, la mobilité en tant que processus n'est pas prise en compte pour mettre en avant les causes et les conséquences des migrations. Des approches récentes, plus compréhensives cherchent à comprendre la migration « *de l'intérieur* », à « *modifier le regard* » (Ma Mung, 2009, p. 26). Alors que Constance de Gourcy parle d'autonomie du migrant, Emmanuel Ma Mung souhaite prendre en compte les « *conditions extérieures* » (le contexte, la situation, l'environnement) et les « *dispositions intérieures* » (ensemble de négociations, calculs, évaluations auxquels se livre un individu pour faire un choix) qui contribuent à construire les parcours des migrants. Dans cette même optique, une monographie de « *migrations isolées de toute contrainte* »<sup>228</sup> a permis à Constance de Gourcy de produire une réflexion autour de l'autonomie qui intervient comme une véritable rupture épistémologique dans le champ des études sur les migrations. Ma Mung reprend et développe ce changement de paradigme avec ses réflexions autour du « *point de vue de l'autonomie* » (Ma Mung, 2009). Pour dépasser l'analyse de De Gourcy, la prise en compte de la contrainte peut être réintégrée à une réflexion élargie sur l'autonomie dans les migrations. La définition des migrations volontaires de remplace les contraintes extérieures par une notion d'obligation personnelle du migrant par rapport à lui-même et à ses horizons d'attente (De Gourcy 2005a), par rapport à la réalisation d'un projet. Ma Mung aborde clairement la question du sens de l'autonomie. Il retient deux sens distincts mais indissociables et qui fonctionnent ensemble : « *L'autonomie comme différenciation et distinction, l'autonomie comme affirmation et initiative* » (Ma Mung, 2009, p. 27). Pour l'auteur de ces lignes, ces deux acceptions se réfèrent à la fois au savoir-faire et au pouvoir-faire. Le premier sens de l'autonomie, comme différenciation et distinction, se comprend à travers les choix des individus de s'associer entre eux et de constituer un groupe distinct du reste de la société. L'autonomie ne concerne pas forcément uniquement l'individu mais également le groupe. Dans son deuxième sens, comme initiative et affirmation, l'autonomie renvoie à l'action de « *sortir de son monde pour transformer sa situation et modifier le cours de son existence* » (Ma Mung, 2009, p. 28). La condition nécessaire de l'autonomie est la réalisation concomitante de ces deux significations.

*« L'autonomie comme savoir-faire pourrait être alors définie comme la capacité d'un sujet, individuel ou collectif, à constituer et maintenir un monde, et l'autonomie comme*

---

<sup>228</sup> Migrations volontaires dans des lieux choisis (De Gourcy, 2002)

*pouvoir-faire comme la capacité de ce même sujet à agir sur et à transformer ce monde* » (Ma Mung, 2009, p. 28).

Pour Ma Mung, prendre le parti de l'autonomie au sens le plus large consiste à s'interroger sur l'être-pour-soi (être vivant, sujet individuel et collectif) sa construction et sa perpétuation dans la société (définition et maintien de son identité et de ses relations avec les autres). Cette vision implique de s'intéresser aux opportunités offertes et aux contraintes subies par le sujet (individuel ou collectif) et à la façon dont il y fait face en conservant sa place et son identité en tant que sujet dans la société, voire à étudier comment il aménage l'ensemble de ces opportunités et contraintes pour améliorer sa position.

*« Le point de vue de l'autonomie dans l'étude de groupes ou d'individus consiste donc à voir comment ils se constituent et se maintiennent dans leurs relations avec ce qu'ils ne sont pas (autres groupes, autres individus, autres espaces) ; comment ils se définissent dans leur rapports avec ce qui leur apparaît – et qu'ils se donnent – comme leur altérité sociale et spatiale : leur extériorité matérielle-sociale. »* (Ma Mung, 2009, p. 29)

Certains chercheurs abordent l'autonomie par ce qu'ils appellent « *la prise de décision individuelle* » (Piguet 2013), en s'interrogeant sur ce qui motive les choix des individus de se mettre en mouvement ou de cesser un mouvement. Se rattachant dans un premier temps aux théories économiques classiques (Adam Smith) et néoclassiques (choix rationnel, rationalité limitée et cycle de vie), l'approche de Piguet s'intéresse au capital humain, largement évoqué dans les études anglo-saxonnes sur l'immigration et l'intégration des immigrés dans les sociétés d'accueil. Ces approches ont le défaut de continuer à analyser la migration à travers l'opposition pays d'origine - pays d'accueil. Les approches plurielles qui mettent en avant le caractère incomplet de l'information dont dispose le migrant (Tarrus, 1989 ; Ma Mung *et al.* 1998 ; Berthomière et Hily, 2006) permettent d'imaginer des conceptions plus fluides de la migration où l'existence du migrant n'est pas limitée aux espaces de départ ou d'arrivée et où la décision du migrant devient un objet à la fois protéiforme et évolutif lié aux conditions de la migration. Certains chercheurs anglo-saxons ont développé assez tôt le concept de *place utility* (Wolpert, 1965 ; Lieber, 1978 ; Dane, 1990 ; Irwin, 2004) s'attachant à prendre en compte les effets de contexte (en tant qu'éléments à la fois sociaux et spatiaux) dans les processus de décision individuelle procédant à la migration. Dans la notion de *place utility*, la migration est envisagée comme une rupture par rapport à l'ancrage. Or, on cherche à s'interroger sur le caractère continu de la migration et de la mobilité comme partie inhérente de la vie des individus à différentes échelles et à différents degrés. À travers la continuité de la mobilité comme processus enchaînant des temps de mobilité et d'immobilité, la prise de décision individuelle n'intervient pas comme un acte unique mais bien comme un processus continu qui se nourrit des *conditions extérieures* et des *dispositions intérieures* de l'individu pour, à son tour, nourrir l'acte de mobilité.

C'est donc dans des approches cognitives que l'on peut envisager trouver quelques réponses sur la prise de décision en tant que processus. Les approches de la motivation, la théorie des attentes et des valeurs ainsi que des études s'intéressant aux liens entre attitudes et comportements sont relevées par Piguet (Piguet, 2013, pp. 147)<sup>229</sup>. Tartakovsky et Schwartz (Tartakovsky et Schwartz, 2001) ont relevé trois motivations pour émigrer : la recherche de sécurité, le développement personnel et le matérialisme. Ces trois dimensions semblent plus se rapporter à déterminer les causes des mouvements migratoires que de chercher à comprendre les mécanismes intimes de construction des choix dans un contexte de mobilité. La détermination des causes de la migration a été abondamment traitée par la littérature géographique et démographique depuis les années 1980 (Dumont, 1995 ; Simon, 1992). Les théories des attentes et des valeurs (De Jong, 1981) s'attachent à déterminer les processus décisionnels dans des contextes sociaux donnés à partir de différentes catégories d'attente autour de la migration : richesse, statut, confort, stimulation, autonomie, affiliation et moralité. Cette classification semble également renvoyer à une analyse des migrations par les causalités même si elle est le fruit d'études empiriques en psychologie. Enfin, le modèle de l'action raisonnée et du comportement planifié s'attache à séparer l'intention de l'action (Ajzen et Fishbein, 1980). Les études qui s'attachent à comprendre ce décalage entre intentions de migrer et actions de migrer (Armitage et Conner, 2001) se rattachent à la conception du projet migratoire que nous envisagerons dans le Chapitre 6.

### 14.3. Conclusion. *Expérience migratoire, temporalités et spatialités*

C'est donc avant tout dans les analyses interactionnistes et les approches ethnographiques que nous trouvons les approches les plus pertinentes de l'expérience migratoire en tant que processus vécu et raconté. À travers la vision de l'espace comme un objet qui influence la mobilité, les interactions socio-spatiales deviennent une composante importante de l'expérience migratoire. « *L'espace n'est pas inerte, ni donné comme une ressource mais instrumental, opératoire, actif (je dirais réactif)* » (Retraillé, 2005, p. 182). C'est dans cet espace opératoire que la mobilité prend sens en tant qu'expérience et que l'individu en devient l'acteur. Si comme l'annonce Retraillé, il ne serait d'espace que « *l'espace des représentations à travers les usages et les pratiques* » (Retraillé, 2005, p. 185), il convient alors qu'étudier l'espace des représentations en mobilité permet d'établir une sorte d'ontologie de l'espace des migrants (en tant qu'espace comme modalité de l'existence). L'espace comme ordre de la coprésence se pose en effet en question ontologique, la coprésence impliquant « *de prendre comme réalité toute,*

---

<sup>229</sup> De Jong Gordon (1981) *Migration Decision Making. Multidisciplinary Approaches to Microlevel Studies in Developed and Developing Countries. Environment and population, 1985-1986*

*l'objet de l'extérieur, de l'autre.*» (Retailé, 2005, p. 190). En un sens, la définition de la fonctionnalité de l'espace nomade par Retailé pourrait rejoindre l'ontologie spatiale des migrants ouest-africains. Selon son approche de l'espace nomade, si l'on ne retient de l'espace que sa propriété essentielle, l'intervalle, on ne parle plus de surface mais de distance. Dans une société nomade, c'est donc la capacité à relier ces distances rapidement qui fonde le pouvoir, les sédentaires sont, par définition, dominés. « *Au-dessus du territoire, l'espace et les modes de circulation font référence* » (Retailé, 1998b, p. 43). Si dans l'approche présentée dans cette thèse, il est impossible d'opposer des sédentaires dominés à des migrants dominants, l'approche de l'espace en terme de distance paraît intéressante. En réalité, dans le système spatial envisagé à l'échelle des parcours migratoires des Ouest-africains de Nouadhibou, différents systèmes de représentations spatiales se succèdent au gré des territoires traversés et la capacité à traverser plus ou moins rapidement (et facilement) les espaces fondent des hiérarchies entre les individus. Les représentations spatiales des parcours migratoires par les migrants, dans les paragraphes précédents, justifient la pertinence de l'approche de Retailé en terme de distance. À celle-ci s'ajoute l'idée d'une application des approches développées par Hägerstrand appliquées à la mobilité individuelle.

*« On voit à travers son prisme comportemental, que le behaviorisme social constitue un arrière-plan épistémologique non négligeable de cette double proposition, dans la mesure où la time-geography cherche à observer et à rendre compte des comportements humains conçus comme des manifestations « extérieures » mettant en jeu, à travers le couple ressources/contraintes, aussi bien l'individu physique (biographie, corps, appareils) que l'environnement (les autres, les médiations sociales, etc.). »* (Volvey, 2005, p. 90)

L'intégration du temps aux variables spatiales s'impose comme une évidence (Leclerc-Olive, 2003). Dans ce contexte, l'idée d'autonomie développée par De Gourcy et Ma Mung complète l'approche par l'expérience migratoire et l'idée de contrat migratoire qu'André Quesnel exprime comme ce qui contraint le migrant dans son parcours et dans la finalité de son projet (Quesnel, 2009). S'intéresser à l'acteur et à l'expérience migratoire conduit à s'interroger sur le projet migratoire, l'intentionnalité, la dimension performative du récit de vie migratoire (donc des projets racontés) et de l'identité narrative. Les conditions de formulations de l'information, la contextualisation de la mise en scène de soi et l'intérêt pour les conditions d'énonciation permettent d'avoir accès à des informations sous-jacentes aux sens primitif des projets énoncés. Comme le fait remarquer Léo Mariani, dans ce contexte, le chercheur est co-producteur de sens et c'est l'imbrication des discours qui construit le sens des parcours, des expériences et des projets migratoires (Mariani, 2012).

## Chapitre 6.

# Projets. Entre attente et itinérance, une redéfinition perpétuelle

*« - Tous exultaient. [...] Oui, ils se voyaient déjà en Europe. Ils avaient reçu à leur arrivée de nouveaux vêtements, avaient été mis en quarantaine dans un camp de la Croix-Rouge des îles Canaries où ils avaient été vaccinés et avaient reçu une nourriture bonne et abondante. Puis, au trente-neuvième jour, on leur avait remis à chacun un téléphone portable et la somme de cinquante euros ; le lendemain, on les avait mis dans un avion en partance pour le continent avec d'autres émigrés trouvés dans le camp et on les avait éparpillés dans les grandes villes du royaume ibérique en leur faisant bien comprendre qu'ils avaient le statut d'immigrés sans-papiers. » (Abasse Ndione, *Mbëkkë mi. À l'assaut des vagues de l'Atlantique*, 2008)*



Le projet migratoire apparaît comme une clé de compréhension qui intervient dans la suite logique des approches compréhensives des migrations par le parcours migratoire et par l'expérience migratoire. L'utilisation de la notion de projet migratoire est assez récente, bien que de plus en plus fréquente, dans le champ des études sur les migrations. C'est d'abord en sociologie qu'elle a fait son apparition avec les travaux d'Isabelle Taboada-Leonetti (Taboada-Leonetti, 1979 ; Taboada-Leonetti, 1983). Ses recherches sur l'insertion des immigrants dans les sociétés d'accueil l'ont amenée à envisager le projet migratoire comme un facteur de différenciation entre plusieurs degrés d'intégration. L'insertion dans la société d'accueil est considérée comme meilleure lorsque le projet migratoire est annoncé sur le long terme que lorsque la migration est porteuse d'un projet à court terme. Dans les années 1990, des études sur les Portugais en France (De la Barre, 1997) et sur les Dominicaines en Espagne (Oso Casas, 1997) s'intéressent aux liens entre projet migratoire et ascension sociale dans la société d'accueil et dans la société d'origine. La notion de stratégie fait son apparition et la dimension temporelle prend une place conséquente dans les analyses. Les travaux historiques de Paul-André Rosental donnent une autre dimension à la notion en mettant le projet migratoire au centre de la compréhension des migrations internes en France au XIX<sup>ème</sup> siècle (Rosental, 1999 ; Rosental *et al.*, 2000). À travers la notion de projet migratoire, il entend favoriser l'articulation entre l'échelle macroscopique et l'échelle microscopique, ainsi que l'intégration de la notion temporelle, particulièrement chère aux historiens, dans l'analyse des migrations. Dix ans plus tard, Emmanuel Ma Mung reprendra ces deux arguments dans son approche théorique des migrations internationales du « *point de vue de l'autonomie* » (Ma Mung, 2009). À partir des années 2000, les approches du projet migratoire dans le champ des études sur les migrations se multiplient selon des angles différents. Certains le définissent comme un processus discursif qui permet d'analyser les représentations des migrants dans la société d'accueil (représentations d'eux-mêmes et représentations du nouvel environnement social et culturel) afin d'élargir la vision de la migration comme un simple déplacement géographique (Mai, 2004)<sup>230</sup>. Dans son étude sur les projets migratoires des étudiants algériens, Constance de Gourcy s'intéresse au projet migratoire comme élément de construction des rapports d'interaction entre les individus et comme élément précurseur de l'intégration dans la société d'accueil (De Gourcy, 2007b). Selon d'autres approches, le projet migratoire permet de mieux comprendre la construction des réseaux et leur utilisation. La circulation entre différents réseaux permet de créer et de saisir des opportunités qui contribuent à la construction de la mobilité selon une « *grammaire des projets* » (Hily, Rinaudo, 2004). Peu à peu la notion de projet migratoire se détache des notions de stratégies et de carrières, notamment avec des définitions centrées sur le caractère non linéaire et évolutif du projet, influencées par des approches subjectivistes. « *L'élaboration (des projets migratoires) n'est pas linéaire, elle ne répond pas forcément à une stratégie préétablie, dans l'optique d'arriver à un but qui est forcément l'installation en Europe* » (Nasri, 2005, p. 14). Le projet est alors envisagé comme un système complexe influencé par

---

<sup>230</sup> C'est précisément la distinction que nous faisons dans cette thèse entre projet et parcours migratoire (cf. Chapitre 4).

l'environnement, les expériences et les représentations du migrant. « *Le projet s'insère au sein de dotations économiques, sociales et culturelles du migrant potentiel. Chaque cas est singulier, il reflète pour partie les expériences et représentations des individus porteurs. Ils ne constituent que des projections dont le niveau d'avancement, de cristallisation est variable* » (*id. ibid.*). Les définitions du projet migratoire tendent donc à valoriser des approches dynamiques des migrations. Ce type de définitions du projet entend apporter un nouvel angle d'approche à l'étude des migrations à travers une conception continue de la mobilité, intégrant les périodes d'immobilité dans la mobilité (Boyer, 2005). Si l'approche des migrations par le projet migratoire vise à se détacher des approches classiques des migrations, notamment des approches *push/pull*, la dimension économique est abordée à travers la notion de cadre de vie, comme le souligne d'emblée Nasri dans ses travaux sur les modes d'élaboration des projets migratoires des jeunes Marocains : « *Nous assimilons l'élaboration d'un projet migratoire à une volonté individuelle ou collective, d'un degré de cristallisation variable et dont le but est de parvenir à une amélioration du cadre de vie à travers l'inscription au sein d'un processus migratoire* » (Nasri, 2005, p. 1)

Les approches en terme de projet migratoire dérivent d'une approche centrée sur le sujet, or les approches interactionnistes évoquées au chapitre précédent sont construites en partie à partir des théories objectivistes et subjectivistes. Est-il possible d'envisager une approche interactionniste du projet migratoire comme résultat d'un ensemble d'interactions entre l'acteur du projet, les personnes rencontrées, les espaces traversés, les normes sociales et les institutions qui contraignent et organisent la circulation ? On rejoint ici également les approches du tournant ontologique évoquées au Chapitre 5 et qui proposent une compréhension anthropologique d'un phénomène en y intégrant des facteurs non-humains. L'approche des migrations par le projet migratoire est donc au cœur de différentes nouvelles approches aux fondements théoriques non-cloisonnés. Cette tentative d'approche compréhensive du projet se base d'abord sur une étude des projets énoncés par les migrants rencontrés au cours du terrain de recherche. La typologie de ces projets, utile dans un premier temps, se révèle finalement trop segmentaire pour être productrice de sens. Les projets sont définis par leur signification, souvent plurielle. La négociation entre désir, contrainte et opportunité maintient le projet en perpétuelle évolution pour atteindre une certaine cohérence entre projet et parcours. Le projet se présente en outil d'analyse des représentations des migrants sur leur parcours et leur expérience migratoire (Nasri, 2005). Le projet est ici envisagé à la fois comme un regard rétrospectif sur le parcours déjà effectué et comme un élément projectif permettant d'insérer une mobilité (fictive, projetée) dans une immobilité souvent subie dans le cas des séjours à Nouadhibou à plus ou moins long terme.

## 15. Les projets racontés

Le projet migratoire traduit la capacité du migrant à se projeter dans le temps (de façon plus ou moins réaliste). Au cours de l'expérience migratoire, cette capacité évolue et le contenu de la projection se modifie. Les projets s'affinent, les attentes se confrontent aux réalités vécues au fil du parcours et se soumettent aux contraintes des lieux de la mobilité. Le projet migratoire initial dont l'objectif est d'élargir le champ des possibles voit au fur et à mesure ce champ des possibles être soumis à un ensemble de conditions et de contraintes matérielles qui s'imposent au migrant, encadrant sa mobilité. Le projet migratoire évolue donc selon deux paramètres : externes (le contexte) et interne (l'expérience du migrant). C'est précisément à travers cette analyse du projet migratoire qu'Emmanuel Ma Mung cherche « *à modifier le regard* » sur la migration (Ma Mung, 2009, p. 6). Pour cela, il propose un vocabulaire qui se détache des traditionnelles analyses en terme de causes et conséquences de la migration : les « *conditions extérieures* » désigneraient le contexte, la situation et l'environnement dans lesquels se réalisent les migrations ; et les « *dispositions intérieures* » correspondraient à l'ensemble des évaluations, calculs, négociations auxquels se livre l'individu ou le groupe avant le départ et pendant le parcours. Pour lui, le projet migratoire est un objet heuristique et méthodologique mais pas descriptif. Cela demande quelques précisions. En effet, le contenu du projet migratoire n'est pas « *une donnée utile* » (Ma Mung, 2009, p. 34) en tant que telle, puisque, comme le font remarquer la plupart des auteurs qui s'y intéressent, il évolue très vite. Ce point de vue rejoint celui développé par Demazière et Dubar dans leur réflexion sur les méthodes d'analyse des entretiens biographiques en différenciant posture illustrative, posture restitutive et posture analytique (Demazières, Dubar, 1997). En revanche, les conditions extérieures et les dispositions intérieures qui participent de sa formulation et de son évolution sont particulièrement intéressantes dans la perspective d'une approche compréhensive des migrations défendue par la majorité des auteurs qui utilisent la notion de projet migratoire ces dernières années.

Le projet migratoire peut donc être envisagé comme l'énonciation de la représentation par le migrant de son propre parcours et de son expérience migratoire. Ainsi, un hypothétique projet migratoire énoncé avant le départ, n'est pas le même que celui du récit d'un projet migratoire avant départ énoncé rétrospectivement au cours d'un entretien quelques mois ou années plus tard au fil du parcours. Comme dans l'intégralité de ce travail, la façon de se raconter des migrants peut en apprendre autant que le contenu raconté. Sur le projet migratoire, il est particulièrement intéressant de se pencher sur ce que Bourdieu nommait « *l'illusion biographique* » (Bourdieu, 1986b) (cf. Fig. 46, p. 325). Grâce aux entretiens biographiques, certains migrants ont livré de précieuses informations sur l'évolution de leur projet migratoire mais ont également dévoilé leurs points de vue rétrospectifs sur le parcours en fonction du projet initial. D'autres part, les enquêtes biographiques ont permis de confronter l'évolution des projets migratoires à différents stades du parcours (à Nouadhibou

au moment de l'enquête et à un stade antérieur, la plupart du temps avant le départ, mais parfois simplement en cours de parcours). Le projet migratoire énoncé au moment de l'enquête correspond à la dernière ligne de la matrice biographique destinée au projet avec un pas de temps libre. La projet migratoire antérieur est connu de manière détournée par une question en fin de questionnaire sur la façon dont les migrants ont connu l'existence de Nouadhibou : « *Quand avez-vous entendu parler de Nouadhibou pour la première fois ? Pouvez-vous raconter ce que vous savez sur la ville avant de venir ? Pouvez-vous préciser comment vous avez pris la décision d'aller habiter à Nouadhibou ?* »<sup>231</sup>. Le projet migratoire est un objet heuristique qu'il est utile d'exploiter pour mieux comprendre les logiques migratoires, mais sa portée descriptive est indispensable à la construction de sa portée heuristique (Veith, 2004 ; Demazière, 2013). L'énonciation des projets migratoires s'articule autour de trois thématiques : des horizons géographiques, des objectifs économiques et des projets de vie. Il faut garder à l'esprit que le projet migratoire est un objet polymorphe qui évolue en fonction des conditions extérieures et des dispositions intérieures.

---

<sup>231</sup> C'est l'une des surprises de l'enquête, alors qu'au départ la question visait à situer la place de Nouadhibou dans le parcours migratoire et à obtenir des indices sur la circulation des informations autour des lieux de la migration, les enquêtés ont quasiment tous répondu à la question en énonçant le projet migratoire formulé au moment où ils ont décidé d'orienter le parcours migratoire vers Nouadhibou (comme étape finale ou transitoire et soit en début, soit en cours de parcours).

**Figure 46**  
**Encadré sur l'illusion biographique dans**  
**les récits de projets migratoires**

L'illusion biographique décrite par Pierre Bourdieu consiste à accepter le principe du récit de vie impliquant d'envisager la vie comme une histoire qui a un sens logique et chronologique avec un début, ayant également fonction de cause première, et une fin, ayant également fonction de but. L'énonciation du récit biographique par l'enquêté et le recueil biographique par l'enquêteur supposent un accord tacite autour de l'animation de la mise en récit par la préoccupation de donner un sens au récit, et donc à l'existence (Bourdieu, 1986b). La volonté de « *dégager une logique à la fois rétrospective et prospective* » (*id. ibid.*) se lit à travers les tentatives d'articulation entre les différents événements qui ponctuent la biographie. Cette volonté de donner un sens à son existence à travers le récit varie selon la position du racontant au sein de sa propre vie et son rapport à l'enquêteur et à l'enquête, mais dans tous les cas elle « *porte à accepter la création artificielle de sens* » (*id. ibid.*). Pour Bourdieu, la continuité du récit de vie est peut-être à remettre en question, à l'image des textes littéraires d'Alain Robbe-Grillet, qui mettent en avant le caractère discontinu du réel et la juxtaposition aléatoire des événements biographiques. Ainsi, Bourdieu rapproche le récit de vie de la « *présentation officielle de soi* » (*id. ibid.*), occultant des éléments intimes de l'histoire de vie. Si le contenu du récit de vie varie selon la situation d'entretien, la relation entre l'interviewé et le chercheur et le but compris de la biographie, il demeure nécessaire d'approcher le contexte de manière circonstanciée comme un élément qui se modifie sans cesse. La biographie ne peut pas plus être considérée comme une suite d'événements successifs que la trajectoire spatiale comme une série de positions successives. C'est donc dans son contexte, son espace social et géographique, dans ses relations avec les Autres au sein de ces espaces, en fonction de sa position dans ces espaces et du poids des structures que doivent être analysés les différents événements d'une biographie et donc le projet migratoire qui est ici à la fois point de départ et fin du récit de vie.

**15.1. Les différentes thématiques d'énonciation des projets migratoires**

Au cours des enquêtes et des entretiens, les migrants adoptent des manières variées d'énoncer leur projet migratoire. Certaines énonciations sont lapidaires, d'autres très détaillées. Certains projets sont décrits très précisément, d'autres demeurent assez flous. Les projets sont généralement énoncés dans les registres du souhait, du désir, du rêve, du futur. La particularité de cette thèse est de pouvoir comparer les projets migratoires dans des dynamiques temporelles différenciées : l'une rétrospective (et donc comparée à l'avancement du projet) et

l'autre prospective (ou projective). On peut globalement distinguer trois thématiques dans la manière d'énoncer son projet migratoire : un horizon géographique, un objectif économique ou un projet de vie.

Les différentes dimensions du projet migratoire sont énoncées de manière variable par les migrants, certains se focalisent sur une dimension plutôt que sur une autre, d'autres associent deux des dimensions ou même citent les trois. L'horizon géographique peut être plus ou moins précis allant de l'échelle du lieu à l'échelle du continent. Le degré de précision quant aux objectifs économiques varie de la même façon : certains annoncent une somme précise d'argent qu'ils veulent parvenir à réunir alors que d'autres migrants énoncent cet objectif économique en termes plutôt qualitatifs. Enfin, la dimension du projet de vie est celle qui connaît les acceptions les plus variées et les plus larges. Elle inclut souvent les deux dimensions (ou au moins une des deux dimensions) précédentes en terme d'horizon géographique et d'objectif économique.

Ces trois thématiques ne sont pas exclusives et elles se recoupent dans une majorité des discours. Dans les enquêtes biographiques qui appellent une réponse relativement courte, associée à la question renvoyant au projet migratoire de départ, les réponses apparaissent selon une catégorisation légèrement différente. On distingue des objectifs en terme professionnels, en terme économique et en terme de projet de vie. En effet, les dimensions professionnelles et économiques sont souvent liées dans les réponses des personnes interrogées : « *trouver du travail et gagner l'argent* ». Sur notre échantillon de 71 matrices biographiques : 55% (soit 40 personnes) des personnes énoncent un projet migratoire originalement lié au travail, 40% (soit 28 personnes) à une migration vers l'Europe et 5 % (soit 4 personnes) à un projet de vie plus général. Ces chiffres sont calculés d'après les réponses à une question concernant la migration jusqu'à Nouadhibou. Ils nous informent donc sur le statut de Nouadhibou dans le projet migratoire. Lorsque la question du projet migratoire est abordée dans les entretiens, les réponses sont plus subtiles et élaborées, et la cohésion des différentes dimensions du projet migratoire apparaît encore plus clairement. L'analyse des réponses focalisées sur un thème plutôt que sur un autre permet d'aborder la représentation que le migrant se fait de lui-même dans le processus migratoire mais également la représentation qu'il se fait des espaces de transit et d'accueil.

### 15.2. *Un objectif économique*

Avant d'aborder l'analyse des projets migratoires énoncés par les migrants en terme d'objectifs économiques et professionnels, il convient de rappeler qu'il s'agit ici avant tout de projets (qu'ils soient énoncés rétrospectivement ou projectivement), par conséquent, la réalité

des migrants une fois sur place diffère parfois fortement de la situation espérée. Ainsi de nombreux migrants annoncent avoir projeté de se rendre à Nouadhibou avec un objectif économique, la ville ayant une réputation dynamique en matière d'emplois, et sont déçus de ne pas gagner assez ou ne pas trouver d'emplois stables. L'exemple de Souleymane évoqué au chapitre 4 est éloquent : il a connu Nouadhibou à deux époques différentes et son projet migratoire s'articule autour d'une somme d'argent qu'il souhaite réunir pour investir dans son lieu d'origine. Il juge la qualité des étapes de son parcours en fonction de son projet. En 2003, Souleymane est parti à Thiès pendant six mois, il a gagné 100 000 FCFA, il estimait que c'était trop peu donc ne voulait pas rester là-bas. En 2004, il est venu à Nouadhibou et a trouvé un emploi de gardien dans une clinique grâce auquel il gagne 20 000 UM par mois, cette somme lui permet de réunir suffisamment d'argent en moins d'un an pour payer le prix d'un trajet en pirogue vers l'Espagne. L'entreprise piroguière échouant, il est rapatrié au Sénégal puis rapidement il revient à Nouadhibou, mais ses ressources financières sont épuisées et il doit à nouveau gagner l'argent qui lui permettra une seconde tentative de migration vers les Canaries. À son retour, l'argent est moins facile à gagner (même s'il se plaignait des retards de paiement avec son emploi de gardien à la clinique), il travaille à *Bountya* avec un groupe de Maliens qui transforment du poisson<sup>232</sup> et l'exportent en Afrique de l'Ouest (notamment au Mali). Ce travail n'est pas régulier :

*« Moi je travaille, mais, en ce temps-là, il n'y a pas beaucoup de poissons. Le matin on part à Bountya, s'il y a du travail, on va travailler. Bon...si on n'a pas trouvé du travail, on vient promener, passer du temps avec les camarades. »*

Il veut absolument « rentrer en Espagne » car

*« il y a plein de travail là-bas, tu travailles dans le gardiennage, l'argent est plus lourd que pour nous là. Ils disent que 1000 euros, ça fait beaucoup dépenser pour toi. [...] Hé, tu viens en Espagne, tu travailles 2 ans et puis tu reviens à la maison, parce que y a les parents, les petits frères. »*

On voit que Souleymane juge la qualité des destinations migratoires parcourues ou envisagées en fonction des possibilités d'emplois et surtout de rémunérations des emplois (cf. *infra*, p. 200-202, 207). Comme c'est souvent le cas parmi les migrants interrogés, il prend aussi en compte la valeur de la monnaie. Le cours de l'Ouguiya, étant presque deux fois supérieur à celui du Franc CFA, participe de l'attractivité économique de la Mauritanie dans la région ouest-africaine, où huit pays utilisent le FCFA (Fig. 47, p. 332). La migration vers l'Europe (ici plus précisément vers l'Espagne) n'est envisagée qu'en terme financier. Souleymane projette

---

<sup>232</sup> Ils fabriquent surtout du *Guedj*, une sorte de poisson séché utilisé pour donner du goût dans certains plats (le Thieboudiène au Sénégal, notamment).

d'y exercer le même type d'emplois qu'il exerce à Nouadhibou (gardiennage) ou qu'il a exercé chez lui dans sa jeunesse (travaux agricoles) mais pour un salaire plus élevé. C'est avant tout un projet économique qui est envisagé.

Dans d'autres cas, le projet économique est assorti d'un projet professionnel. C'est généralement le cas des migrants qui ont des formations professionnelles spécifiques (notamment la mécanique) ou de migrants qui ont suivi un cursus scolaire plus long (parfois universitaire). Certains de ces migrants estiment qu'ils ont une situation plus facile et plus confortable en terme d'emploi à Nouadhibou que celle qu'ils auraient chez eux ou que d'autres situations qu'ils ont expérimenté en cours de route. L'analyse est spécifique à la situation de chaque migrant selon son parcours, son expérience migratoire, son lieu et son milieu d'origine et ses projets migratoires, mais il est possible d'en tirer quelques observations quant aux associations entre parcours, expériences et projets migratoires. Par exemple, les migrants dont l'objectif est de « *devenir un des plus grands commerçants d'Afrique de l'Ouest* » sont généralement moins satisfaits de leur situation économique et des opportunités d'emplois offertes à Nouadhibou que ceux dont l'objectif est uniquement « *d'avoir une boutique pour subvenir à ses besoins et économiser un peu* ». Celui qui ne savait pas trop à quoi s'attendre et souvent moins déçu que celui qui s'était imaginé une sorte d'eldorado<sup>233</sup>. Ainsi un même registre de projet migratoire énoncé en terme de projet professionnel peut recouvrir des situations et des ambitions totalement différentes.

Dans tous les cas, que ce soit en situation d'entretien ou d'enquête, une majorité des migrants annonce en premier lieu un objectif économique à travers le projet migratoire. Parmi les projets énoncés, le projet professionnel prend une grande place. L'énonciation des types de projets est différente lorsqu'il s'agit de l'approche rétrospective du projet qui a amené le migrant jusqu'à Nouadhibou ou de la dimension projective qui permet au migrant d'envisager l'après Nouadhibou. Dans le premier cas, c'est d'abord un objectif simple en terme de « *trouver un travail* » qui est annoncé. Les migrants racontent que le projet de migration vers Nouadhibou est concrètement en lien avec la réputation économique de la ville. Certains évoquent son statut officieux de « *capitale économique* » et beaucoup disent qu'ils ont « *entendu qu'il y avait du travail ici* ». À travers les enquêtes et entretiens, trois catégories de projets migratoires économiques et professionnels se distinguent à travers : l'énonciation d'un objectif économique (déjà évoquée en introduction du paragraphe avec l'exemple de Souleymane) ; l'énonciation d'un objectif en terme binaire (« *avoir du travail* » par opposition à « *ne pas avoir de travail* ») ; et l'énonciation d'un objectif professionnel précis articulé autour d'une profession ou d'un secteur d'activité. Sur l'ensemble des personnes concernées par les questionnaires biographiques, près d'un quart ont annoncé des projets professionnels précis (près de 40% si l'on compte les projets de commerce en général et près de 50% si l'on compte les projets

---

<sup>233</sup> Nous reviendrons sur le mythe de la proximité entre Nouadhibou et l'Espagne dans le paragraphe suivant consacré aux projets migratoires énoncés en terme d'horizons géographiques.

d'investissement commercial dans la région d'origine envisagés dans un second temps après l'objectif d'atteindre l'Europe pour y gagner l'argent nécessaire à l'investissement). Moins de 20% des enquêtés annoncent un projet uniquement économique comme « *gagner de l'argent* » (ce type de réponses est plus souvent lié à des questionnaires où la coopération enquêteur/enquêté a été moins féconde que dans les autres cas. Le peu de développement dans l'énonciation du projet migratoire est donc, à mon sens, plus lié à des qualités de réponses moindres<sup>234</sup> plutôt qu'à un défaut de projet de la part des migrants).

Les trois types de projets se distinguent par leur contenu. Le premier type de projet économique et professionnel s'énonce en termes simples : « *avoir de l'argent* ». Le deuxième type s'articule autour de l'énonciation du souhait de « *trouver un travail* ». La plupart du temps ce projet est raconté de façon rétrospective en réponse à une question sur le choix de Nouadhibou comme destination. Cette réponse est souvent articulée avec une justification sur la réputation de Nouadhibou comme ville dynamique économiquement. Si, une fois à Nouadhibou, la plupart des migrants expriment une déception quant aux possibilités de travail mais surtout au niveau des rémunérations du travail, ils sont très nombreux à raconter qu'ils ont choisi de se diriger vers Nouadhibou, entre autres, en raison de son attractivité économique.

*« C'est un de mes amis qui m'a bien parlé de Mauritanie en disant que les travaux sont beaucoup bien payés car les Mauritaniens ne sont pas trop engagés dans le travail »* (Aliou, né en 1984 à Faranah en Guinée, arrivée en 2009 à Nouadhibou).

*« Une fois, j'ai entendu la coiffure et la teinture sont beaucoup rentables ici, c'est pour ça que je suis venu »* (Fodé, né en 1978 à Niono au Mali, arrivé à Nouadhibou en 2009)

Très souvent l'objectif économique est associé à un désir de migration vers l'Europe (cf. pp. 287-294). Cependant, les migrants sont plus nombreux à associer la réputation de Nouadhibou à l'emploi avant la migration (même pour ceux dont le projet est clairement de

---

<sup>234</sup> Cette formulation ne remet aucunement en cause les enquêtés ayant répondu au questionnaire. Certains étaient pressés ou fatigués par leur journée de travail, d'autres n'avaient pas confiance en l'enquêteur et l'approfondissement de l'enquête, l'insistance pour obtenir des réponses développées a bien sûr également été moins bien fait dans certains cas.

partir)<sup>235</sup>. Le troisième type de projet économique concerne des domaines professionnels définis.

*« Mon désir c'est d'avoir le moyen pour faire un grand garage mécanique. [...] J'ai pris la décision pour venir installer un garage mécanique ici à Nouadhibou »* (Samba, né en 1980 à Saint-Louis, Sénégal, arrivé à Nouadhibou en 2003).

*« J'ai appris que la mécanique marche beaucoup ici, c'est ce qui m'a amené ici, mais le paiement est faible par rapport au travail »* (Moussa, né en 1986 à Ouagadougou, Burkina Faso, arrivé à Nouadhibou en 2009).

*« Quand on m'a parlé qu'il y a beaucoup d'automobiles en Mauritanie, c'est pour cette raison que j'ai profité de l'occasion pour venir pratiquer mon métier. Mais le travail ne paie pas bien pour moi, comme aussi je ne suis pas propriétaire de garage. »* (Mamadou, né en 1985, à Niono au Mali, arrivé à Nouadhibou en 2009).

Les femmes évoquent le plus souvent le désir d'ouvrir un commerce, un restaurant ou un salon de coiffure. À quelques rares exceptions près, la majorité des femmes énoncent un projet migratoire qui s'étend au-delà du simple projet professionnel et adoptent une vision holistique du projet migratoire comme projet de vie et moyen de subsistance pour leur famille. Par exemple, Rabiadou mêle à sa migration un projet professionnel fort, celui d'ouvrir un restaurant (elle a travaillé comme cuisinière et serveuse dans différents restaurants à Rosso, Nouakchott et Nouadhibou depuis qu'elle a 16 ans). Pourtant, à Nouadhibou, elle a rencontré son mari et a fondé une famille, aussi, bien que son projet de restaurant lui reste en tête, son objectif est désormais avant tout de pouvoir nourrir et éduquer son enfant décemment.

*« Mon désir c'est de trouver le travail qui peut me faire réussir la vie et m'occuper de ma famille comme commerce ou bien ouverture d'un bon restaurant. [...] J'ai entendu parler de Nouadhibou en 2001. J'ai entendu que c'est une ville calme et de facile accès à l'emploi. J'avais pris la décision pour venir à Nouadhibou avec l'intention d'ouvrir un restaurant personnel. »* (Rabiadou, née en 1981 à Kaolack au Sénégal, arrivée à Nouadhibou en 2003).

---

<sup>235</sup> Une hypothèse consisterait à supposer que ce résultat vient du fait que les enquêtés citent d'abord l'emploi avant la migration comme facteur déterminant de leur venue à Nouadhibou en raison de la répression liée aux départs en pirogue. Cela ne semble pourtant pas tout à fait juste, puisque la parole au sujet des migrations vers les îles Canaries est apparue assez libérée au cours de l'enquête par questionnaire. L'analyse tendrait alors plutôt à la représentation que les migrants se font d'eux-mêmes et à l'image qu'ils voudraient renvoyer et dans laquelle l'aspect de travail serait prioritaire sur la dimension migratoire.

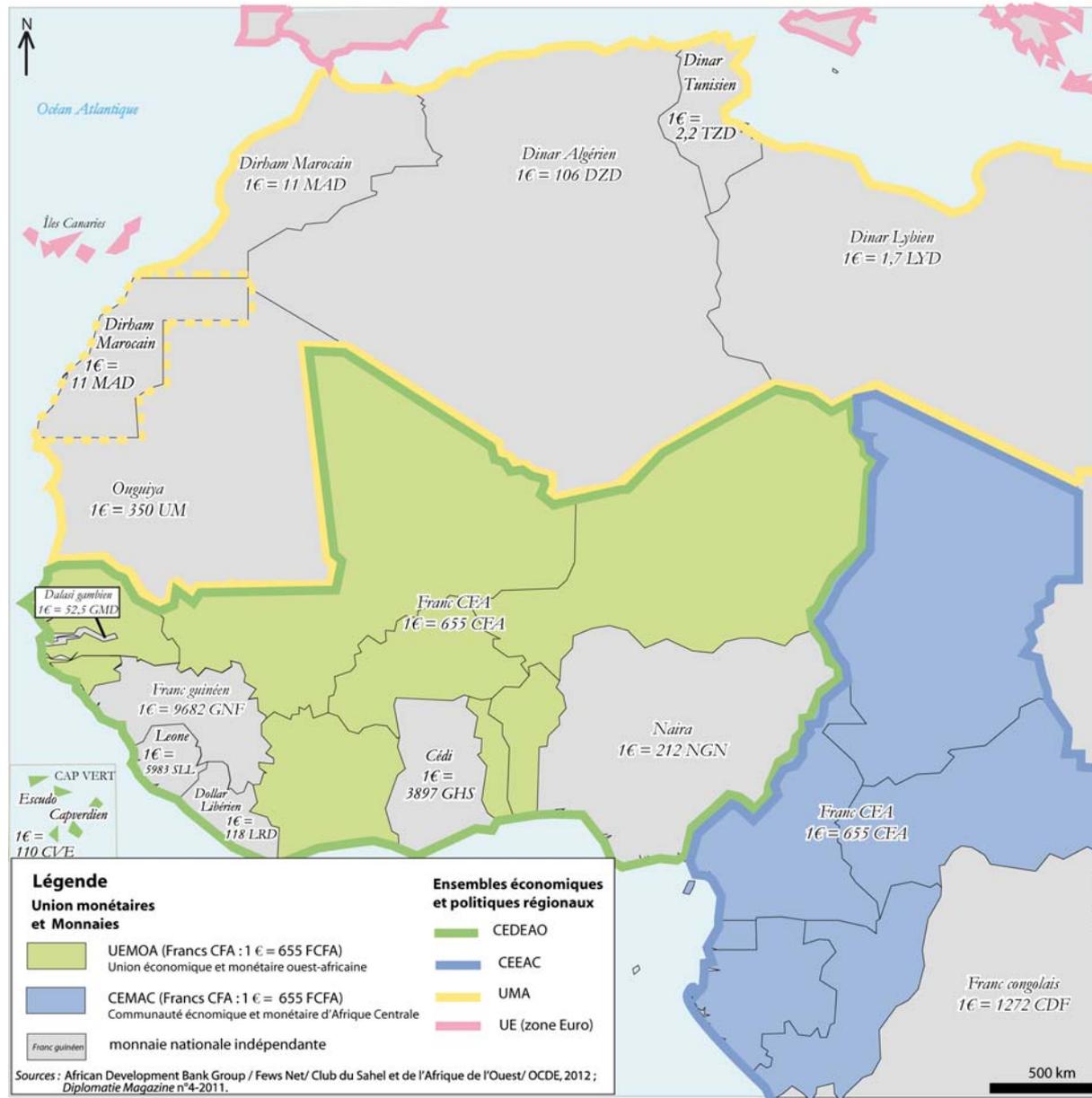
Quelques autres migrants énoncent des projets professionnels plus atypiques :

*« Mon premier rêve quand j'étais élève et jusqu'à 2009 était de devenir ambassadeur » (Aliou, né en 1984 à Faranah en Guinée, arrivée en 2009 à Nouadhibou).*

Enfin, ils ne sont pas rares à évoquer comme alternative le désir de poursuivre des études si cela leur est possible. Ce désir est particulièrement fort chez les migrants qui ont obtenu le bac et qui souhaiteraient accéder à une formation supérieure mais n'en ont pas eu la possibilité ou les moyens dans leur pays d'origine (ou ont été interrompus à cause de troubles sociaux et politiques).

La dimension économique joue donc une part importante dans le projet migratoire des personnes rencontrées à Nouadhibou. Que ce projet soit uniquement orienté vers l'enrichissement sans objectif professionnel spécifique ou que les migrants aient définis un projet professionnel plus ou moins précis en cohérence ou non avec leur formation et leurs expériences passées, cette dimension économique est associée dans un premier temps à Nouadhibou. Bien que beaucoup de migrants disent être déçus du niveau des salaires et de la qualité des emplois à Nouadhibou, la ville offre de nombreuses possibilités de survie grâce à des emplois précaires. En outre, la rémunération du travail est souvent un peu supérieure à celles d'autres villes du pays et de la région, notamment grâce à une monnaie plus forte qui est valorisée lors de l'envoi de remises à la famille dans le lieu d'origine. Dans bien des cas, les projets migratoires énoncés en termes économiques s'associent à des horizons géographiques que le migrant présente comme la finalité de leur entreprise migratoire.

Figure 47. Espaces migratoires et valeur des monnaies



Réalisation: Counilh A.L., 2014

### 15.3. *Un horizon géographique*

L'énonciation d'un horizon géographique - lieu précis, pays, continent – à travers le projet migratoire est souvent difficile à appréhender pour le chercheur. Elle est parfois présentée comme seul élément du projet migratoire ou parfois comme moyen de concrétiser un projet professionnel ou un projet de vie plus complexe. L'Europe et plus précisément l'Espagne sont les horizons géographiques majoritairement cités par les migrants rencontrés à Nouadhibou, mais face à l'évolution de la situation de blocage migratoire, d'autres destinations émergent. En outre, Nouadhibou, pourtant rarement envisagée comme finalité du parcours, se construit une place au sein des horizons migratoires cités par les migrants. De la même façon que pour les objectifs économiques étudiés précédemment, les horizons géographiques s'énoncent de manière plurielle et contrastée.

C'est avant tout l'Europe que les migrants évoquent dans leur projet migratoire. La réputation de la ville de Nouadhibou comme point de passage vers l'Europe est assez ancienne (nous avons recueilli le témoignage d'un Sénégalais émigré en France<sup>236</sup> qui affirme s'être rendu à Nouadhibou pour embarquer clandestinement (avec la complaisance du capitaine) sur un bateau de pêche en partance pour les îles Canaries en 1978<sup>237</sup>). Les routes migratoires évoquées par les migrants pour se rendre en Europe sont la route marocaine soit par Ceuta et Melilla, soit en pirogue depuis la côte Atlantique vers les îles Canaries et la route de Nouadhibou qui mène directement en pirogue vers les îles Canaries et la voie du Sahara Central, souvent assez mal connue après l'arrivée en Algérie ou en Libye. Les migrants rencontrés à Nouadhibou et qui formulent le projet d'aller en Europe présentent des profils très variés. Ils sont évidemment de toutes nationalités et de tous âges<sup>238</sup>, mais surtout la durée de leur présence à Nouadhibou est très variable (ce qui met parfois un doute sur la concrétisation de leur projet au regard de leur parcours migratoire et de leur situation à Nouadhibou, cf. pp. 308-312). Dans un certain nombre de cas, le projet de migration vers l'Europe est assez flou et reste avant tout un moyen d'accomplir un projet de vie plus précis.

*« J'ai entendu parler de Nouadhibou pour la première fois en 2004-2005. J'ai entendu que cette ville facilite la migration pour l'Europe, donc j'ai pris la décision de venir ici pour trouver le chemin vers l'Europe. » (Chris, né en 1977 à Lagos au Nigéria, arrivé à Nouadhibou en 2005)*

---

<sup>236</sup> Une personne rencontrée en 2007 de manière informelle en France

<sup>237</sup> À cette époque, les migrations depuis Nouadhibou vers les îles Canaries étaient plus marginales et les migrants embarquaient dans les bateaux de pêche qui partaient à Las Palmas pour un entretien ou des réparations (cette pratique a été confirmée par de vieux habitués de la mer vivant à Nouadhibou depuis les années 1970).

<sup>238</sup> Dans l'intervalle moyen défini par l'échantillon : de 17 à 43 ans en 2011.

*« J'ai entendu parler de Nouadhibou en 2005 au Sénégal pour la première fois. Je sais que c'est une ville calme, de bon climat et que c'est un point de passage pour la migration en Europe. Je suis venu juste pour faire la migration pour l'Europe. »* (Yahya né en 1986 dans le quartier des pêcheurs à Saint-Louis, arrivé à Nouadhibou en 2006).

*« J'ai entendu parler de Nouadhibou en 2007. On m'a dit que c'est un point de passage pour la migration en Europe. J'ai pris la décision de venir ici pour voir comment je peux trouver le chemin pour migrer en Europe. »* (Alhassane, né en 1979 à Kindia en Guinée, arrivé à Nouadhibou en 2008).

Dans le cas de Chris, Yahya et Alhassane comme dans la plupart des cas, c'est simplement l'Europe de façon générale qui est évoquée. Dans le discours des migrants à travers les entretiens, les destinations se font plus précises et les migrants parlent souvent de l'Espagne, de la France ou de l'Italie (cf. Fig. 48, p. 336). Si les conditions économiques ont changé en Europe (et plus encore en Espagne), le mythe demeure. Pour l'Espagne, ce mythe est notamment entretenu par l'immense popularité des clubs de football chez les jeunes ouest-africains (cf. pp. 297-301). Pour une partie des jeunes migrants africains, l'Espagne est devenue la seule et unique destination à atteindre. Le voyage, la traversée en pirogue ainsi que la vie là-bas sont entourées de nombreuses légendes et font l'objet de nombreux récits parmi les migrants. Cet imaginaire fait l'objet d'une littérature de plus en plus développée (Mazauric, 2013 ; Ndione, 2008).

Parfois et dans de moins nombreux cas, le projet d'horizon géographique est une finalité. C'est le mode de vie, l'environnement, les représentations qui suscitent la formulation d'un tel projet. La formulation du projet migratoire est alors différente. Quelques migrants, généralement assez jeunes, ont évoqué le projet de se rendre aux États-Unis. Ces projets de migration s'appuient en général sur un réseau existant en Amérique du Nord (États-Unis ou Canada). La force des liens de ce réseau est directement liée à la possibilité de réalisation ou non du projet. Dans certains cas, le projet est uniquement basé sur un imaginaire migratoire très développé : un (très) jeune migrant nous a raconté espérer se rendre aux États-Unis en partant en pirogue depuis Nouadhibou. Nouadhibou n'est pas vraiment une ville étape de la migration vers les États-Unis, celles-ci passent par d'autres réseaux à la fois sociaux et spatiaux. D'autres destinations alternatives à l'Europe apparaissent cependant de manière plus réaliste. C'est notamment le cas du Maghreb. Bien que les migrants redoutent la dimension sociale d'une migration vers ces pays, certains s'interrogent sur leur potentiel en terme d'emplois. Ainsi, face à la difficulté de se rendre en Europe, quelques migrants formulent l'alternative d'une migration vers le Maghreb (depuis Nouadhibou, c'est le plus souvent vers le Maroc). Ce phénomène apparaît comme une reformulation du projet en fonction de l'évolution des conditions extérieures (et évidemment en accord avec les dispositions

intérieures). Plusieurs migrants ont cité des contacts avec des clubs de sports (football et athlétisme) en vue de devenir sportif professionnel :

*« Bon, moi depuis que je suis enfant, je cours. Je fais l'athlétisme quoi. Je veux faire des compétitions. Alors j'ai rencontré un homme à Abidjan, il a dit que je peux venir au Maroc pour faire la sélection et on verra. Si je suis bon, je peux rentrer dans l'équipe mais je dois d'abord venir au Maroc. Par mes propres moyens, quoi...Donc c'est comme ça que j'ai choisis le Maroc, que j'ai choisi de partir.[...] À Dakar, je n'avais pas encore lâché l'athlétisme. Je partais m'entraîner au stade. Parce que moi je montais le soir, je montais à 19h pour finir à 3h du matin, donc j'allais m'entraîner le matin au stade. »* (Baptiste, né en 1981 à Abidjan en Côte d'Ivoire, arrivé à Nouadhibou en 2005)

Finalement, le projet de Baptiste ne s'est pas réalisé faute de complications administratives et d'une faible perspective de rémunération une fois sur place (mais aussi à cause des hasards et des opportunités rencontrées au cours de son parcours), aussi après un temps passé sur place à Nouadhibou, il reconsidère sa mobilité vers d'autres directions et avec le temps qui passe, il entretient l'espoir de finalement retourner en Côte d'Ivoire.

Les dessins réalisés par les migrants sur les murs du centre de rétention sont révélateurs de ces représentations spatiales de « l'ailleurs européen » que se construit une partie des migrants (Fig. 48, p. 336). Après un certain temps passé à Nouadhibou, il m'a été donné l'occasion d'accompagner un stagiaire du HCR (en visite dans la ville) à l'intérieur de centre de rétention. J'ai été étonnée de me voir accordé la permission de prendre des photos. Les représentants des forces de l'ordre étaient tellement occupés à canaliser l'attention du stagiaire du HCR qu'ils se sont peu occupés de moi et que j'ai pu entreprendre une visite approfondie des lieux. Au moment de la visite, le centre était vide. J'y retournerai à quelques occasions par la suite pour des visites plus brèves alors que des migrants y sont enfermés.

Figure 48

L'Espagne, un horizon géographique récurrent dans les projets migratoires  
(dessins de migrants arrêtés en mer sur les murs du centre de rétention de Nouadhibou)



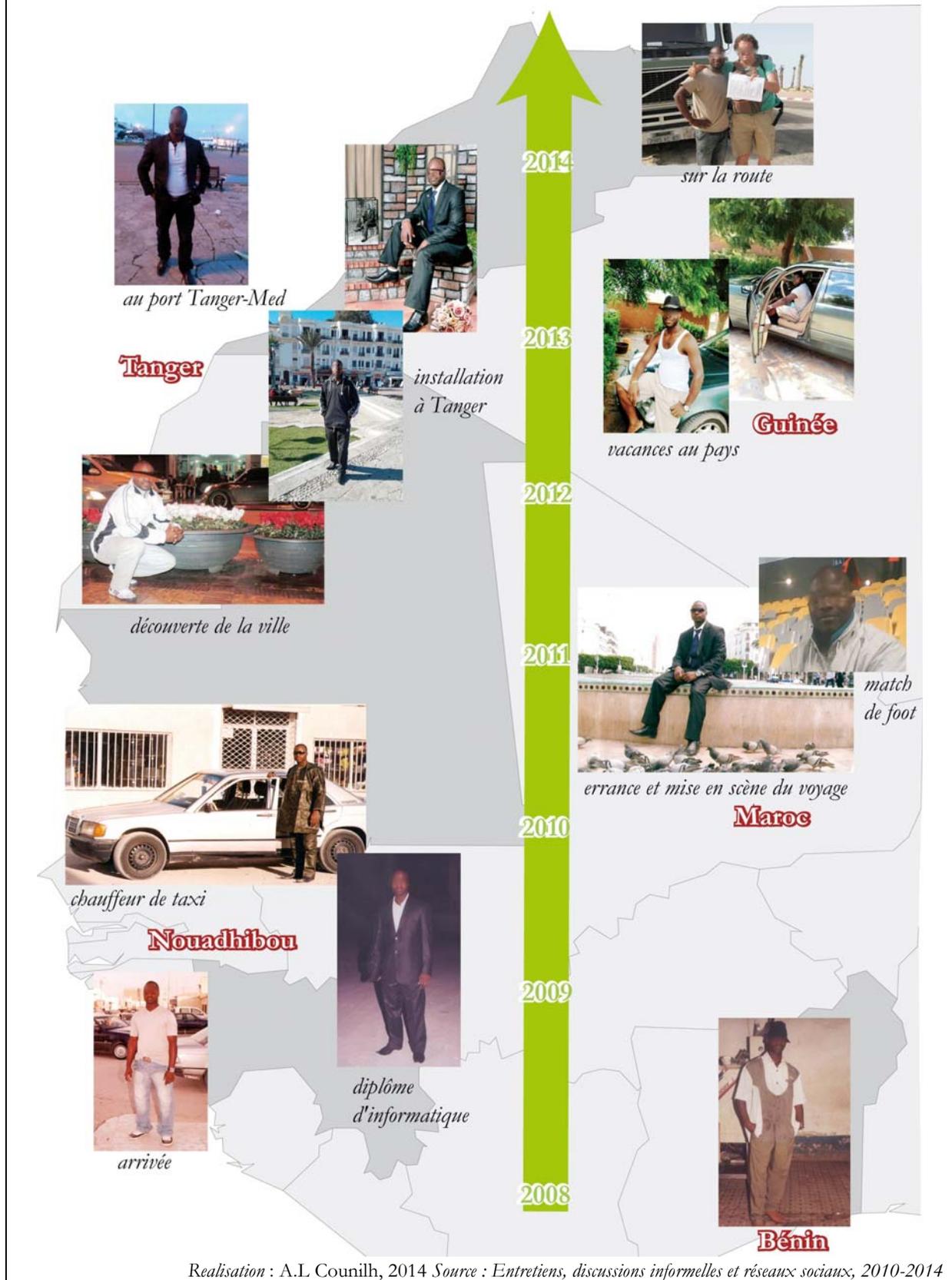
Extrait d'un article écrit par Zoé Lamazou pour *Le Monde Diplomatique* en 2008, « Un Guantànamo en Mauritanie »

« Les bâtiments d'une ancienne école, aux abords de la ville, à la frontière du Sahara occidental : c'est là que sont enfermés ceux qui tentent la traversée vers l'Espagne via les îles Canaries, à quelque huit cents kilomètres à vol d'oiseau plus au nord. Ils n'ont parfois pas encore quitté le rivage, à bord de longues pirogues de pêche traditionnelles, quand ils sont pris par les gardes-côtes mauritaniens, secondés par la Garde civile espagnole. Derrière les hauts murs de béton surélevés de grillage on aperçoit, par le portail de tôle béant, une vaste cour de sable, vide. Au fond, une longue bâtisse rose qui a autrefois abrité des salles de classe, et, sur un côté, deux blocs sanitaires. Les habitants du bidonville voisin entrent et sortent, semble-t-il librement, pour remplir des jerricans d'eau au robinet du centre. Deux jeunes policiers mauritaniens montent la garde, sans zèle. Aux derniers jours du mois de juin, une cellule est occupée. C'est une ancienne salle de classe de huit mètres sur cinq, garnie de lits de camp superposés. Une dizaine d'hommes hagards émergent de la pénombre. Ils se disent presque tous maliens. L'un d'eux interpelle le policier : « Le refoulement, c'est pour quand ? On n'en peut plus d'attendre ! » Un autre se plaint : « Ça fait dix jours qu'on est là ! » « Une semaine », rectifie le garde. Selon le président du comité local du Croissant-Rouge, M. Mohamed Ould Hamada, les détenus ne sont pas censés demeurer plus de soixante-douze heures entre les murs de l'ancienne école. »

Source : AL Counill, 2008

L'évolution du projet migratoire du jeune Aliou s'est construite à l'opposé de celui de Baptiste cité précédemment. Alors qu'il a quitté sa Guinée natale à 23 ans pour le Bénin puis la Mauritanie en 2009, il a décidé en 2010 de quitter Nouadhibou pour le Maroc, après avoir profité d'une formation en informatique avec la mission catholique et Caritas à Nouadhibou. Il dit être venu à Nouadhibou parce qu'on lui avait dit « *que c'est facile d'avoir son visa pour les pays asiatiques et européens* ». Il est déçu de la situation de la ville et ne veut pas s'embarquer sur une pirogue parce « *c'est trop dangereux et ça coûte trop d'argent* ». Ayant obtenu son baccalauréat avant de se lancer dans l'aventure, Aliou est désireux d'apprendre et de suivre une formation supérieure. Ce n'est d'ailleurs que dans un deuxième temps après avoir suivi une formation, qu'il trouve un emploi à Nouadhibou (il fait partie des rares migrants sans emploi et présents depuis plus de trois mois à Nouadhibou lors de son premier entretien). Etant diplômé, il a dans un premier temps refusé les emplois précaires qui lui était proposés. Dans un second temps, il a tout de même besoin d'argent et il trouve rapidement un emploi de taximan, ce qui lui permet de faire quelques économies. Son projet migratoire évolue alors, il ne souhaite pas rester à Nouadhibou car il ne s'y sent pas à l'aise : « *Les étrangers sont, en un mot, marginalisés ici sur tous les plans, domaines que vous imaginez* ». La ville ne lui offre pas de perspectives, il n'arrive pas à re-construire un nouveau projet migratoire, il décide alors de faire évoluer l'horizon spatial de sa migration. Lorsqu'il arrive à Nouadhibou, l'expérience d'Aliou n'est pas encore grande : après ses études il est parti au Bénin pour travailler dans un commerce appartenant à quelqu'un de sa famille mais son parcours entre son lieu d'origine et Nouadhibou est assez direct. C'est ainsi au Maroc que son expérience migratoire prendra plus de sens et que son projet migratoire (« *devenir un grand businessman* ») s'affinera. Au Maroc, il a circulé dans différentes villes du Nord au Sud, il est allé jusqu'aux frontières de Ceuta où il a découvert un nouveau sens à l'aventure. Il est ensuite passé par Casablanca, Rabat et Tanger où il a toujours trouvé de petits boulots puis un emploi stable au port de Tanger, ce qui lui a permis d'économiser pour rentrer en Guinée avec des habits neufs et des cadeaux avant de repartir afin d'accumuler un peu plus d'argent dans un premier temps. Peu à peu, Aliou se sent plus à l'aise au Maroc, sa situation financière n'est plus menacée et il arrive à faire quelques économies. Il conserve son emploi (journalier mais régulier) au port de Tanger et joue de la souplesse de l'emploi du temps et des ressources du lieu pour développer une activité parallèle : chaque mois, il prend une semaine pour aller dans différents pays d'Afrique de l'Ouest revendre une voiture (il a évoqué le Nigéria, la Guinée, la Côte d'Ivoire). Le projet d'Aliou évolue considérablement entre la Mauritanie et le Maroc mais à travers ce changement, ce sont aussi les représentations qu'il se fait de lui-même et qu'il renvoie à l'extérieur qui évoluent. La construction d'un ensemble de relations pendant son parcours migratoire mais aussi la mise en scène de ses relations et de sa vie en migration se conforment pour renvoyer une image en cohérence avec son projet de « *devenir un grand businessman* » (cf. Fig. 49, p. 338).

**Figure 49**  
**Projets et mondes migratoires en évolution dans le parcours d'Aliou jusqu'au Maroc**



Realisation : A.L Counilh, 2014 Source : Entretiens, discussions informelles et réseaux sociaux, 2010-2014

D'autres migrants projettent des destinations lointaines. Ces projets sont souvent élaborés uniquement à partir de l'imaginaire migratoire produit autour de certains lieux et de certaines destinations fantasmés. C'est le cas du jeune Mamadou qui, avant d'avoir 20 ans, avait déjà traversé une partie de l'Afrique de l'Ouest et du Sahara Central jusqu'à la côte algérienne pour être ensuite rapatrié aux frontières du désert malien et rentrer dans sa Guinée natale tant bien que mal avant de repartir vers Nouadhibou. Ici, il construit déjà des projets pour d'autres destinations : il veut gagner l'Europe ou mieux encore l'Amérique et s'il n'y parvient pas rapidement, il ne compte pas rester beaucoup plus longtemps à Nouadhibou et souhaite rediriger son projet migratoire vers l'Afrique du Sud.

*« Tout ça, tout ce que je voyage c'est pour trouver en Europe ou en Amérique, c'est pas pour faire comme les touristes. [...] Donc maintenant je passai, Mali, quoi encore, pour voir comment ils ont dit les clandestins ou pas. Pour voir si les choses... comment, Nouadhibou les gens vivent ici et voir comment les choses... si ça marche ou si ça marche pas, je vais voir encore jusqu'à fin 2009. Puis je vais changer encore le programme. Jusqu'à janvier, si janvier ça ne va pas, je vais changer de pays. À Nouadhibou, j'ai arrivé en décembre 2008. Je n'ai pas rencontré les Guinéens, je pars avec les Maliens, les Sénégalais, Gambiens, Camerounais. Donc je marche avec eux seulement. Y a des tous les âges, y en a d'autres ça peut être mon père, ça peut être mon grand frère comme ça. »*

(Le soir de l'entretien, on a proposé à Mamadou de partir au Sénégal).

*« Si je partais au Sénégal, je vais retourner en Guinée, parce que je veux pas vivre au Sénégal. J'ai voir comment les gens y vivent au Sénégal, tu vas voir des millions de personnes qui ne travaillent pas. Avant, j'ai fait 4 jours au Dakar, parce qu'en quittant Abidjan, j'ai arrivé directement au Dakar. Parce qu'avant d'arriver au Dakar, n'est-ce pas, j'ai entendu Dakar, c'est comme Europe, ils ont tout bien congelé. Donc, j'ai arrivé la nuit, j'ai visité comment le pays là et puis je demande depuis combien de temps ils ont sont là, ils m'ont dit : 'toi tu vas voir ...' Et puis encore, j'ai trouvé 40 Guinéens là-bas, qui passent comme ça, ils ne travaillent pas, 4 mois, 5 mois là-bas. J'ai dit je vais pas rester ici. 40 personnes comme ça qui n'ont pas trouvé de travail, c'est pas moi qui vient d'arriver qui vais trouver du travail ici. J'ai arrivé à Nouadhibou, j'ai passé avec les gens, on part, on mange là-bas, jusqu'à les autres ils partent et puis les autres ils vont venir encore. C'est comme ça. Les autres qui viennent d'un autre pays, Sénégal, Gambiens. En tout cas moi je n'ai pas l'argent pour les pirogues, je n'ai pas l'argent pour trouver mon projet. En Côte-d'Ivoire, je ne connais [connaissais] pas pour passer sur les pirogues. C'est quand j'ai passé à Nouadhibou, une fois que je fais une semaine, je connais. Avant, je ne savais pas qu'il y a choses qui quitte ici en Europe. Si tu as ton argent, tu vas tenter, si tu n'a pas l'argent tu restes ici, jusqu'à ce que tu trouve le travail ou bien si tu ne peux pas trouver le travail, tu retournes dans ton pays ou bien tu restes ici jusqu'à tu trouves... Si je trouve pas, je vais retourner en Guinée pour partir en Afrique du Sud.*

*Parce que le président sud-africain est venu en Guinée, il a dit maintenant tous les Guinéens peuvent partir là-bas sans visa, donc on a gagné aussi une liberté d'Afrique. Si je n'ai pas trouvé ici, je vais aller en Guinée, je pars, je fais quelques mois, si je gagne de l'argent ou bien je travaille jusqu'à je gagne de l'argent. Je prends pour partir en Sud-Afrique. Pas de visa, entre Guinéens et Afrique du Sud, on prend pas même le passeport. Si tu as ta carte d'identité, tu vas passer à l'aéroport. Donc si la Guinée est qualifiée en 2010, coupe du monde en Afrique du Sud, je vais pas partir, je vais arriver en Afrique du Sud. C'est en Africain que je veux passer en Afrique du Sud pour regarder le Mondial. »*  
(Mamadou, né en 1987, à Dalaba, Guinée).

L'énonciation d'horizons géographiques par les migrants dans leurs projets migratoires est à la fois changeante et difficile à appréhender. Dans le cas de cette étude, il est peu pertinent de l'approcher uniquement comme une donnée spatiale en vue de l'établissement d'une typologie. Cependant, il est intéressant de s'attacher à comprendre comme l'horizon géographique du projet migratoire évolue au fil du parcours et comment cet horizon à un moment *t* s'inscrit dans un contexte socio-spatial et dans l'expérience du migrant. Plus qu'une information spatiale, l'horizon géographique décrit dans les projets migratoires permet d'analyser la façon dont le migrant se représente son parcours et son expérience migratoire en fonction du monde qui l'entoure.

#### 15.4. *Un projet de vie*

L'énonciation des projets migratoires sous forme de projets de vie apparaît minoritaire (moins de 10%) par rapport aux autres formes d'énonciation mais le questionnaire est peu propice au récit d'un projet long et complexe à expliquer. Néanmoins, les migrants ne livrent pas nécessairement toujours des projets de vie précis organisés au cours des entretiens et là encore ce sont les objectifs partagés entre aspects économiques, géographiques et professionnels qui dominent, s'articulant à la volonté fortement marquée d'un « *vivre mieux* ». Dans l'enquête par questionnaire, les femmes qui expriment un projet de vie au travers du projet migratoire apparaissent surreprésentées par rapport à leur nombre dans les autres dimensions énoncées du projet migratoire. Lorsque l'on étudie le profil des hommes qui annoncent un projet de vie lorsqu'ils parlent de leur projet migratoire, ce sont généralement des hommes mariés et qui ont des enfants. La plupart du temps, toute la famille vit ensemble à Nouadhibou. L'élément familial est très certainement le facteur principal qui contribue à orienter le projet migratoire vers un projet plus général qui inclut la vie de toute la famille. Les personnes concernées sont arrivées à Nouadhibou depuis quelques années, généralement seules, et ont été rejointes ensuite par le reste de la famille (quand celle-ci n'a pas été construite directement sur place). Les profils et les projets de ces enquêtés se rapprochent de ceux qui énoncent un projet professionnel généralement associé à une carrière professionnelle homogène et une insertion approfondie dans la société stéphanoise. On rapprochera par exemple, les cas de Binetou et de Fatimetou, toutes deux Sénégalaises. La première, Binetou, est née en 1985 à Kaolack, elle est arrivée en 2006 à Nouadhibou pour se marier. Jusqu'à son mariage, elle a travaillé dans différentes villes sénégalaises en tant que domestique, mais son rêve est aujourd'hui d'ouvrir un commerce. Pour elle, venir à Nouadhibou correspondait à un désir d'émancipation par rapport à sa famille et à son travail de domestique qui ne lui plaisait pas. Fatimatou est née en 1984 à Saint-Louis. Elle est venue à Nouadhibou seule en 2004, après avoir séjourné deux ans à Nouakchott où elle a travaillé dans un restaurant pour des amis de parents. À Nouadhibou, elle a toujours travaillé dans des restaurants et aujourd'hui, elle élève seul un enfant qu'elle a eu en 2006. Comme Binetou, son rêve est de devenir plus indépendante en gagnant plus d'argent, notamment en faisant du commerce. Si dans beaucoup de discours, les objectifs d'indépendance professionnelle et financière sont énoncés à travers le désir de monter un commerce, ce n'est pas le cas de tous, notamment pour certains migrants issus de famille d'éleveurs ou de cultivateurs. Kalifa fait partie de ceux-ci. Né en 1979 dans la région de Kayes au Mali, il quitte son village à 15 ans pour exercer différents métiers dans différentes villes du pays (peintre à Mopti, cultivateur à Sikasso, conducteur de tracteur en périphérie de Bamako). Il est arrivé en Mauritanie en 2009, il a d'abord passé quelques mois en tant que peintre à Nouakchott avant de venir à Nouadhibou pour y exercer le même métier. Au moment de l'enquête, il cumule son métier de peintre au gré des opportunités avec un emploi fixe de pêcheur sur une pirogue artisanale. Sa femme et ses quatre enfants l'attendant au Mali et il travaille « *pour pouvoir satisfaire mes besoins qui sont nombreux et divers, ainsi que ceux de*

*ma famille biologique* ». Son projet est de « *faire une bonne construction, avoir un tracteur et être un grand agriculteur* ». Ni géographique, ni réellement économique, c'est bien un projet de vie qu'il énonce par lui et sa famille. Les projets de vie sont souvent énoncés en terme de soucis de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille sans forcément d'objectifs économiques précis ni d'horizon géographique défini.

Dans les entretiens, l'association d'un objectif économique, d'un horizon géographique et d'un projet de vie est mieux articulée et mieux décrite par les migrants, le récit de vie se prêtant mieux à l'énonciation extensive des détails et de la complexité des projets migratoires. C'est notamment dans les entretiens avec les réfugiés que la dimension totale du projet de vie est apparue de la façon la plus évidente. La plupart des personnes rencontrées avait déposé (ou essayait de le faire) une demande d'asile ou de relogement en Mauritanie, dans un autre pays traversé précédemment ou sur un autre continent (Europe, Amérique du Nord ou Australie). La dimension totale du projet est encore une fois souvent liée à une mobilité en famille (ou partiellement familiale). Le projet migratoire se concentre alors sur la reconstruction d'un cadre de vie propice à l'épanouissement de la cellule familiale. En plus des possibilités économiques, les demandeurs d'asile recherchent un lieu où ils considèrent leurs droits respectés et leur vie sûre, un endroit où leurs enfants peuvent aller à l'école. L'horizon géographique devient secondaire, les éléments privilégiés sont la conservation de l'unité de la famille et les possibilités de subvenir décemment aux besoins de celle-ci. Dans ce cas particulier, la construction du projet migratoire se fait dans l'urgence et dans un contexte de crainte. Des familles non-demandeuses d'asile mais implantées à Nouadhibou font souvent part d'un projet migratoire assez similaire, dans lequel la dimension familiale prime sur toutes les autres.

Qu'il soit exprimé en terme économique, géographique ou de manière plus globale, le projet migratoire anime la mobilité en se présentant comme un objectif à atteindre. Selon le moment auquel il est exprimé le projet migratoire évolue en fonction du contexte mais aussi de l'expérience du migrant. Horizon toujours lointain ou puissant levier de la mobilité, le projet migratoire est avant tout ancré dans la dimension projective de la migration. De l'énonciation du projet à sa réalisation, les logiques d'action sont variées et animent l'évolution du projet annoncé au départ.

## 16. Du projet à sa réalisation

*« Le projet migratoire est sans cesse alimenté par l'acte migratoire. La migration comme action est concomitante de la migration comme intention plutôt que son résultat. Le projet migratoire ne déclenche pas la migration dans une séquence linéaire du type formation du projet puis réalisation, c'est dans une certaine mesure l'action de migrer qui permet d'en avoir l'intention » (Ma Mung, 2009, pp. 35-36)*

Comme le fait remarquer Emmanuel Ma Mung, il est très difficile de séparer l'action de migrer du projet migratoire. En d'autres termes, il ne serait pas pertinent de vouloir analyser séparément parcours, expériences et projets migratoires, ces trois aspects de la mobilité se nourrissant les uns les autres. En étudiant en détails les projets décrits par les migrants, il est possible de comprendre comment l'expérience migratoire influence leur évolution. À travers cette revue analytique des projets migratoires, l'imaginaire migratoire est également mis en avant comme un facteur puissant dans la constitution de ceux-ci à travers le choix des destinations et la formation des aspirations pour le futur.

### 16.1. *Projet et expérience migratoire*

Dans les enquêtes par questionnaires comme dans les entretiens, certains éléments ont permis de comparer les projets migratoires qui ont procédé à la mobilité jusqu'à Nouadhibou et la reformulation de ces projets après quelques temps passés dans la ville (au moment des enquêtes). L'aspect le plus marquant de cette reformulation concerne directement Nouadhibou. Les migrants annonçant avoir voulu venir à Nouadhibou pour les possibilités de travail qu'offre la ville, expriment après quelques mois ou années sur place une grande déception mais éprouvent dans la plupart des cas une grande difficulté à reformuler un autre projet bien défini. Les migrants qui ont voulu venir à Nouadhibou après avoir entendu parler de la route migratoire maritime vers les îles Canaries, y ont parfois renoncé, estimant l'entreprise trop dangereuse. Ils redéfinissent donc un projet qui consistait à partir loin mais pas très longtemps pour gagner de l'argent en un projet consistant à partir moins loin (Mauritanie) mais plus longtemps pour espérer rassembler un peu d'argent. Une partie des migrants dont le projet était au départ de se rendre en Espagne renoncent à cause du manque d'opportunités de départ et de moyens pour « payer son billet », souvent ceux-ci reformulent leur projet à travers une adaptation des moyens de se rendre en Espagne « si je ne trouve pas la route ici, j'essaierai ailleurs, au Maroc ou ailleurs ». D'autres redéfinissent l'horizon géographique de leur projet, notamment vers le Maghreb, l'Afrique du Sud, la Chine ou l'Amérique du Nord. Selon les cas, la reformulation du projet est plus ou moins utopique, plus ou moins concrète. La famille de Issa, rencontré à Nouadhibou en 2010, avait entamé une demande de réinstallation

en Australie après avoir séjourné et déposé des demandes d'asile en Guinée-Bissau et en Mauritanie suite à leur fuite de Côte d'Ivoire. La famille a quitté la Côte d'Ivoire séparément. D'abord Issa, seul, s'est enfui alors que son village s'est retrouvé à feu et à sang. Habitant au Nord du pays et étant policier, il craignait sérieusement pour sa vie. Fatou, sa femme, d'origine guinéenne et sénégalaise, l'a rejoint plus tard avec leurs deux enfants au Mali. Après avoir voyagé, ils ont passé un moment en Guinée Bissau, dans un village de réinstallation<sup>239</sup> pour les réfugiés casamançais (Fatou ayant fait jour ses origines sénégalaises), mais ils n'ont pas la possibilité de s'y installer. Après avoir déposer une demande d'asile qui tarde à aboutir (à travers leur récit, il est difficile de savoir si leur demande a vraiment été étudiée ou non), ils se renseignent sur les autres possibilités de se faire enregistrer auprès du HCR dans la région. On leur conseille d'aller à Dakar. La famille se met en chemin pour le Sénégal et passe rapidement par Dakar pour déposer une demande d'asile mais face au temps d'attente pour obtenir une réponse, ils perdent espoir et ne veulent pas s'installer à Dakar où survivre en famille leur paraît très difficile. On leur conseille de se rendre au Maroc, afin de pouvoir se faire enregistrer plus facilement. Après être passé à Nouakchott où personne ne peut les aider, finalement, ils s'arrêtent à Nouadhibou, faute de moyens et de papiers pour rentrer au Maroc. À Nouadhibou, ils reçoivent un peu d'aide (nourriture et vêtements pour les enfants) de la part des associations locales qui défendent le droit des migrants et s'occupent de faire le lien entre le siège du HCR à Nouakchott et les réfugiés urbains (et demandeurs d'asile) qui vivent à Nouadhibou<sup>240</sup>. Grâce à l'aide de la Croix-Rouge, la famille avait pu rassembler un certain nombre de papiers d'identité (notamment les actes de naissances de toute la famille) lors de son séjour à Jolmete. Ainsi, à Nouadhibou, les enfants peuvent se rendre quotidiennement à l'école. Fatou a trouvé un emploi temporaire dans un restaurant de Qhairaan en remplaçant une voisine partie en voyage dans sa famille en Guinée pour plusieurs mois. Issa, quant à lui, alterne entre des emplois journaliers au port ou ailleurs et une recherche intensive pour trouver une possibilité de réinstallation pour sa famille. En attendant, les parents et les deux enfants partagent à quatre le petit espace d'une chambre dans une concession où vivent d'autres Ivoiriens. Ils ont pour l'instant abandonné l'idée de se rendre au Maroc où les possibilités leur semblent peu intéressantes par rapport à la difficulté de se rendre à Casablanca ou à Rabat avec toute la famille. Lorsque je les quitte, ils semblent démunis face aux peu de possibilités qui s'offrent à eux : Issa veut quitter Nouadhibou au plus vite, il n'y trouve pas d'emploi et ne s'y sent pas bien, alors que Fatou trouve que malgré la difficulté du quotidien, l'endroit est tout de même assez stable puisqu'elle peut travailler et que les enfants peuvent aller à l'école (elle s'inquiète beaucoup du retard qu'ils ont déjà pris pendant leurs années de déplacement, elle, qui sait à peine lire, tient à ce que ses enfants poursuivent leur éducation le plus loin possible). Ils se font aider pour déposer un dossier de réinstallation en Australie mais sans trop y croire. Alors qu'Issa parle d'Europe, d'Amérique et d'Australie, sans

---

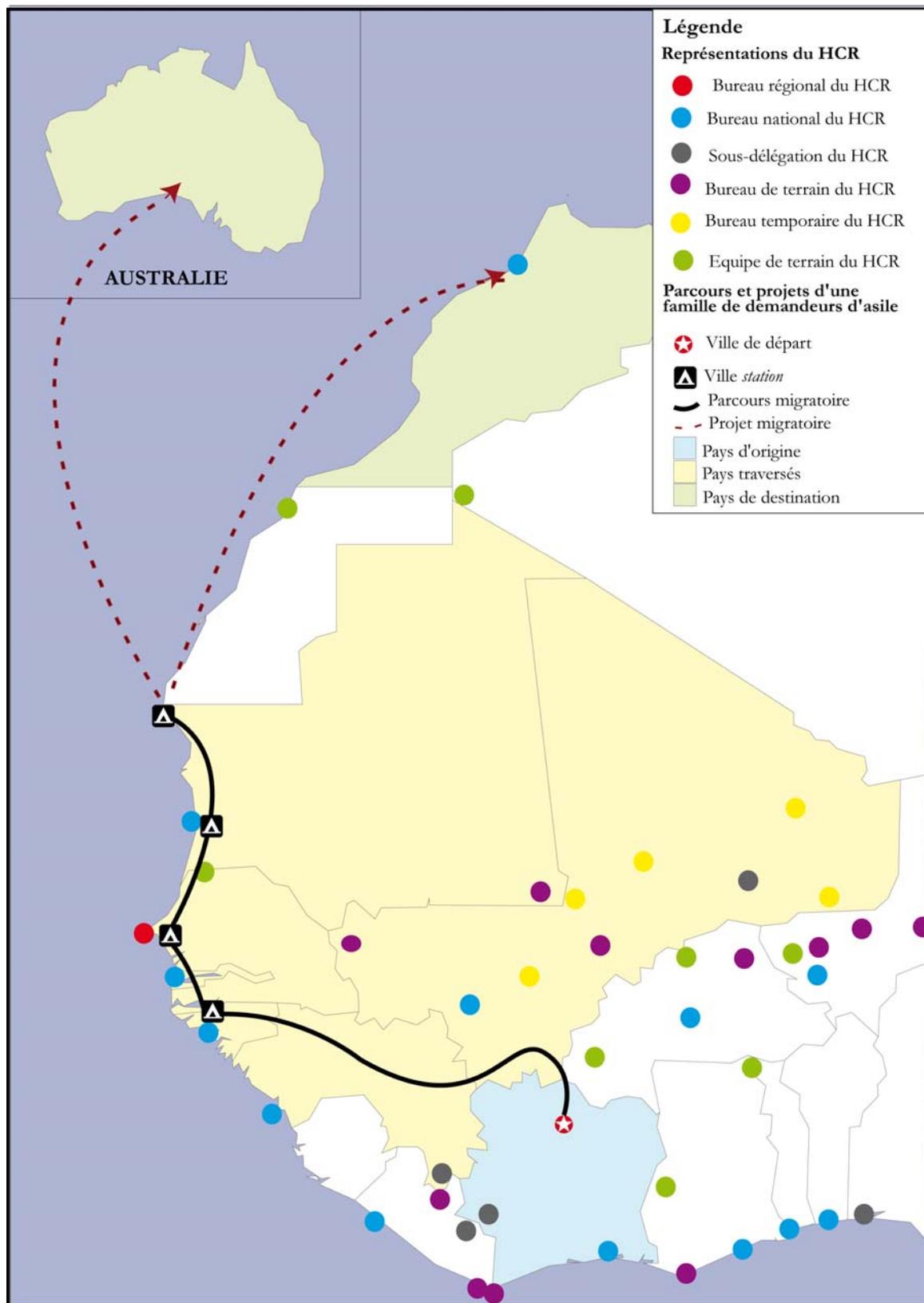
<sup>239</sup> Jolmete au Nord-Est de la capitale Bissau.

<sup>240</sup> C'est notamment le cas de l'antenne stéphanoise de l'Association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH).

pour autant trouver une possibilité d'y être réinstallé, sa femme déplore que la situation ivoirienne ne leur permette pas encore un retour chez eux. Elle préférerait se stabiliser et reconstruire la vie de la famille dans un pays d'Afrique de l'Ouest. Dans cet exemple particulier d'une famille de réfugiés, l'expérience violente et traumatisante de la fuite du pays d'origine et de la séparation de la famille entraîne un projet migratoire qui implique forcément que la famille reste unie (même pendant le trajet) et la recherche d'un environnement stable (cf. Fig. 50, p. 346). De la même façon, certains migrants ayant traversé le désert dans des conditions traumatisantes renoncent à embarquer sur les pirogues de Nouadhibou vers les îles Canaries. Si pour la plupart des migrants, c'est dans un premier temps le contexte (relationnel, local, international) et leur histoire personnelle qui influencent la définition d'un projet migratoire, dans un deuxième temps, les projets migratoires sont reformulés en fonction de l'expérience migratoire de chacun, en tenant compte des *conditions extérieures* et des *dispositions intérieures*.

Dans l'exemple cité précédemment, la famille d'Issa est tiraillée quant à la reconstruction d'un projet migratoire à partir de Nouadhibou. En effet, la ville leur offre des possibilités de survie (habitation, nourriture, éducation), mais les possibilités d'évolution de leur situation à Nouadhibou leur semblent assez limitées et ils aspirent à une vie meilleure que celles qu'ils vivent actuellement dans la petite chambre de concession où ils résident. En revanche, la situation politique et économique de la ville est stable, elle offre de nombreuses possibilités d'emplois journaliers permettant la survie au quotidien et elle se présente avant tout comme une halte sécurisante après plusieurs années d'errance et d'exil vécus par la famille. La difficulté de cette famille à construire un nouveau projet migratoire est emblématique de la situation de nombreux migrants à Nouadhibou. Souvent, ceux-ci bénéficient de « conditions de survie » meilleures à Nouadhibou qu'ailleurs, mais la ville ne leur offre pas les possibilités d'évolution économique et sociale auxquelles leur migration est au départ liée. La situation de la ville intervenant en bout d'itinéraire géographique, elle se présente ainsi à la fois comme une impasse (certains ont parlé de « nasse migratoire ») et comme un espace de rebond vers un ailleurs plus prometteur mais plus incertain. Selon l'expérience précédente des migrants, la ville apparaît comme une halte permettant une relative stabilisation en attendant de se re-projeter ou comme une impasse n'offrant aucune possibilité en cohérence avec les projets ambitieux de migrants qui ne sont pas encore atteints par la fatigue de l'errance.

**Figure 50**  
**Parcours, expériences et projets migratoires d'une famille de demandeurs d'asile**



Source : HCR et terrain, 2010 ; Réalisation : Anne-Laure Counilh, 2014

## 16.2. *Projet et imaginaire migratoire*

Au-delà du vécu du migrant, l'imaginaire migratoire joue un rôle important dans la définition et dans l'évolution du projet migratoire tout au long des parcours. Les représentations suscitées par les médias (notamment la télévision), les migrants de retour au pays, les liens entretenus avec les migrants grâce aux TIC contribuent à nourrir l'imaginaire de ceux qui forment le projet de partir. L'influence des représentations marque fortement les imaginaires migratoires. C'est ce que s'attache à montrer Nick Mai dans son étude sur le rôle de la télévision italienne dans la construction d'un imaginaire migratoire albanais (Mai, 2004).

*« It will address the 'migratory project' of Albanian young people by focusing on the way the desire to enjoy different lifestyle is implicated in the decision to migrate. The term 'migratory project' both encompasses and transcends physical displacement, as it designates the range of desired and desirable identities and lifestyle through which young Albanians imagine themselves. The emerge from the interplay between new practices of cultural consumption and supervising social needs at home. »* (Mai, 2004, p. 4)

Afin de mieux comprendre la relation entre la consommation des médias, les évolutions sociales, le développement de l'imaginaire migratoire et la mobilité en acte (et la mise en mobilité), il est utile de s'intéresser aux régimes de subjectivation concurrents et contradictoires auxquels sont soumis les migrants dans le pays d'origine.

*« The social-cultural context of contemporary Albania is characterised by the encounter between family-bound and collectivist narratives of subjectification and the individualised life trajectories disseminated by Italian television fostered deep dynamics of social change, one of whose main manifestations was the phenomenon of youth migration »* (Mai, 2004, p. 4).

Comme le précise Mai (Mai, 2004), la visualisation régulière des programmes télévisés étrangers permet la construction d'une culture utopique et mythique hors de l'espace d'origine. C'est un ailleurs qui devient alors le lieu qui cristallise les désirs et les frustrations des populations. Celles-ci font de cet ailleurs le but ultime de leur projet migratoire, le lieu de tous les possibles et celui de l'abondance matérielle. Que ce soit les séries télévisées africaines qui valorisent l'image du migrant de retour au pays ou les programmes européens et américains qui mettent en scène une société abondante où les problèmes matériels disparaissent derrière les grandes histoires d'amour, l'image envoyée est celle d'un ailleurs meilleur. Dans son exemple, Mai oppose un monde communiste à un monde post-communiste. Dans notre cas, la question de l'isolement n'apparaît pas de la même façon bien que les différences d'accès aux

biens et aux informations soient très grandes entre les populations ouest-africaines spectatrices des émissions et les populations représentées dans les programmes européens et américains. Les inégalités entre les populations européennes et ouest-africaines sont majeures (comme entre communistes et non-communistes chez Mai) au sens où le champ de possibilités de la jeunesse ouest-africaine est bien plus restreint que celui des jeunes Européens même dans les pays ouest-africains dont le fonctionnement démocratique est stable (corruption, népotisme, possibilités économiques restreintes, difficultés à pouvoir mener des études, difficulté de voyager vers d'autres continents, difficultés d'entreprendre, *etc.*).

Ce phénomène est dans une certaine mesure assez proche en ce qui concerne les projets migratoires des jeunes ouest-africains vers l'Europe. La télévision, mais aujourd'hui également d'autres média, comme internet et les réseaux sociaux, jouent un rôle prépondérant dans l'idéalisation des pays du Nord comme espace migratoire ultime. Deux éléments entrent en compte, la diffusion massive de *telenovelas*<sup>241</sup>, dont beaucoup de jeunes et de femmes admirent la richesse de la décoration des maisons et l'opulence des protagonistes (mais aussi la dimension « conte de fée » : la jeune fille pauvre de la campagne qui épouse le riche et bel héritier, leur amour triomphant de l'opposition et des coups bas de la famille, *etc.*). L'aspect d'aisance matérielle est un facteur très important dans le succès de ces programmes télévisuels. Cette mise en scène de la richesse joue un rôle important dans la construction des imaginaires migratoires et des projets qui se construisent à partir de celui-ci. Mai (Mai, 2004) met en avant cette dimension matérielle à travers l'évocation du beau, des belles choses. Au détour de quelques entretiens, certains migrants (surtout des femmes) ont également évoqués les *telenovelas* en ce sens : « *Moi si je recommençais, je voudrais vivre comme Anna dans une grande maison avec un mari jeune, beau et riche comme Antonio* » (Rabia, 35 ans, Guinéenne). L'aspect de promotion sociale fulgurante contribue également à nourrir les espoirs de ceux et surtout de celles qui construisent des projets migratoires vers l'Europe. Les migrantes qui ont le projet d'aller en Europe ne construisent pas leur projet dans l'utopie complète de rencontrer un riche héritier mais pensent qu'à la marge d'un travail subalterne, elles auront peut-être la chance de rencontrer un mari potentiel. À travers les programmes télévisés, les possibilités de promotion sociale apparaissent à la fois plus nombreuses et plus accessibles. Le succès de certains sportifs (footballeurs notamment) renvoie également à cette image. Les projets migratoires des jeunes ouest-africains vers l'Europe (l'Espagne notamment) sont en effet largement liés aux

---

<sup>241</sup> Les *telenovelas* sont des feuilletons quotidiens hispanophones ou lusophones, produits en Amérique Latine (les plus célèbres sont mexicaines et brésiliennes) ou aux Etats-Unis, mettant en scène des histoires mêlant drame et romance. L'amour, la beauté, l'argent, les mensonges et la trahison sont les thèmes principaux des épisodes. Les acteurs jouent généralement un jeu à la gestuelle très expressive, sensé porter l'émotion du spectateur à son paroxysme. Dans les retransmissions sur les chaînes africaines, les doublages en français sont généralement de très mauvaise qualité et peu synchronisés avec l'image. Pourtant, le succès de ces feuilletons est très important en Afrique de l'Ouest chez les femmes et les enfants, mais aussi chez les hommes. Ces feuilletons contribuent en partie à nourrir l'imaginaire des migrants sur l'Europe et l'Amérique.

représentations véhiculées par le statut de superstars acquis par les footballeurs africains expatriés dans les clubs européens. Les figures de l'émigration de retour entretiennent également le mythe. L'imaginaire migratoire se tisse autour de ce type d'éléments (Simon, 2008).

Parallèlement à cette image idyllique, les médias renvoient également l'image désillusionnée d'une Europe en crise qui rejette les plus pauvres et où les inégalités sociales sont croissantes. Cette image met à mal le mythe d'une ascension sociale rapide et aisée dans ces pays.

**Figure 51**  
**Encadré sur l'imaginaire migratoire**

« Comme l'avait souligné Abdelmalek Sayad à propos de l'immigration algérienne en France (mais le propos peut aisément être généralisé), une 'somme [d'] illusions collectivement entretenues' est indispensable 'd'abord, à l'émigration pour pouvoir, dans un premier temps, se concevoir et, dans un second temps, se réaliser'. Aussi, 'illusions, simulations et dissimulations' sont-elles 'au principe de l'engendrement et de la perpétuation du phénomène migratoire' (Sayad, *op. cit.* p. 114). Sayad faisait résider ces illusions et auto-intoxications en deux points principaux : illusion du provisoire et alibi du travail (l'émigré est censé ne s'absenter que pour un temps avant de revenir au pays, il ne part que 'pour des raisons de travail exclusivement', Sayad soulignant que ces deux propositions s'avèrent l'une et l'autre des leurres). Cependant, dès lors que les émigrés se détournent d'une réalité vécue pour rechercher une autre vie, en un autre continent dont ils n'ont d'autre perception, alors qu'ils sont encore au pays, que celles recueillies à partir des images diffusées par les médias et des récits d'autres migrants, toute migration ne peut qu'être aimantée par une bonne part d'imaginaire. Et il ne faudrait pas forcer le propos de beaucoup pour affirmer qu'au principe même de tout projet migratoire se tient la capacité d'imaginer, la force de rêver une autre vie. Fatou Diome a bâti son premier roman, *Le ventre de l'Atlantique*, sur cette dimension fantasmatique de la relation unissant par de multiples fils, tenus et tissés par les migrants eux-mêmes avec leur entourage familial et social, les deux continents africain et européen. Cette circulation, quasiment onirique parfois, d'images et de récits s'apparente aux ethnoscapas définis par Arjun Appadurai, à savoir les 'paysage[s] formé[s] par les individus qui constituent le monde mouvant dans lequel nous vivons : touristes, immigrants, réfugiés, exilés, travailleurs invités et d'autres groupes et individus mouvants', des 'paysages sociaux' aux 'formes fluides, irrégulières' (Appadurai, 2005, p. 71). Aussi ne s'agit-il nullement de réduire cette dimension fantasmatique et onirique à de simples illusions, que viendrait contrecarrer une appréhension plus 'réaliste' du monde, laquelle conduirait à faire le choix de ne pas migrer. Les candidats à la migration du sud de la planète n'ont pas à être perçus comme des êtres particulièrement naïfs, jouets des illusions diffusées par les médias ou leurs compatriotes déjà expatriés, même si, on le verra, certains romans privilégient cet angle de vue. Comme le rappelle encore Appadurai, 'l'imagination' aujourd'hui 'est devenue un fait collectif et social', et 'sur cette évolution se fonde à son tour, la pluralité de nos mondes imaginaires'. L'imagination ayant 'abandonné l'espace d'expression spécifique de l'art, du mythe et des rites pour faire désormais partie, dans de nombreuses sociétés, du travail mental des gens ordinaires', ces derniers 'ont entrepris de déployer la force de leur imagination dans leurs pratiques quotidiennes', l'anthropologue en voulant par exemple 'la manière dont les déplacements de population et les moyens de communication contextualisent et structurent de concert nos représentations et le rôle qu'elles jouent dans le projet de départ soit critique ou empathique, nombre de romans, dans leur exploration des motifs qui poussent à émigrer malgré les multiples incertitudes accompagnant ce choix, placent au premier plan les rêves portés par les migrants : 'Le monde est devenu le rêve du monde.' Mais aussi : 'le rêve du monde et devenu le cauchemar du monde.' (Salim Jay, *Tu ne traverseras pas le détroit*, p. 9) »

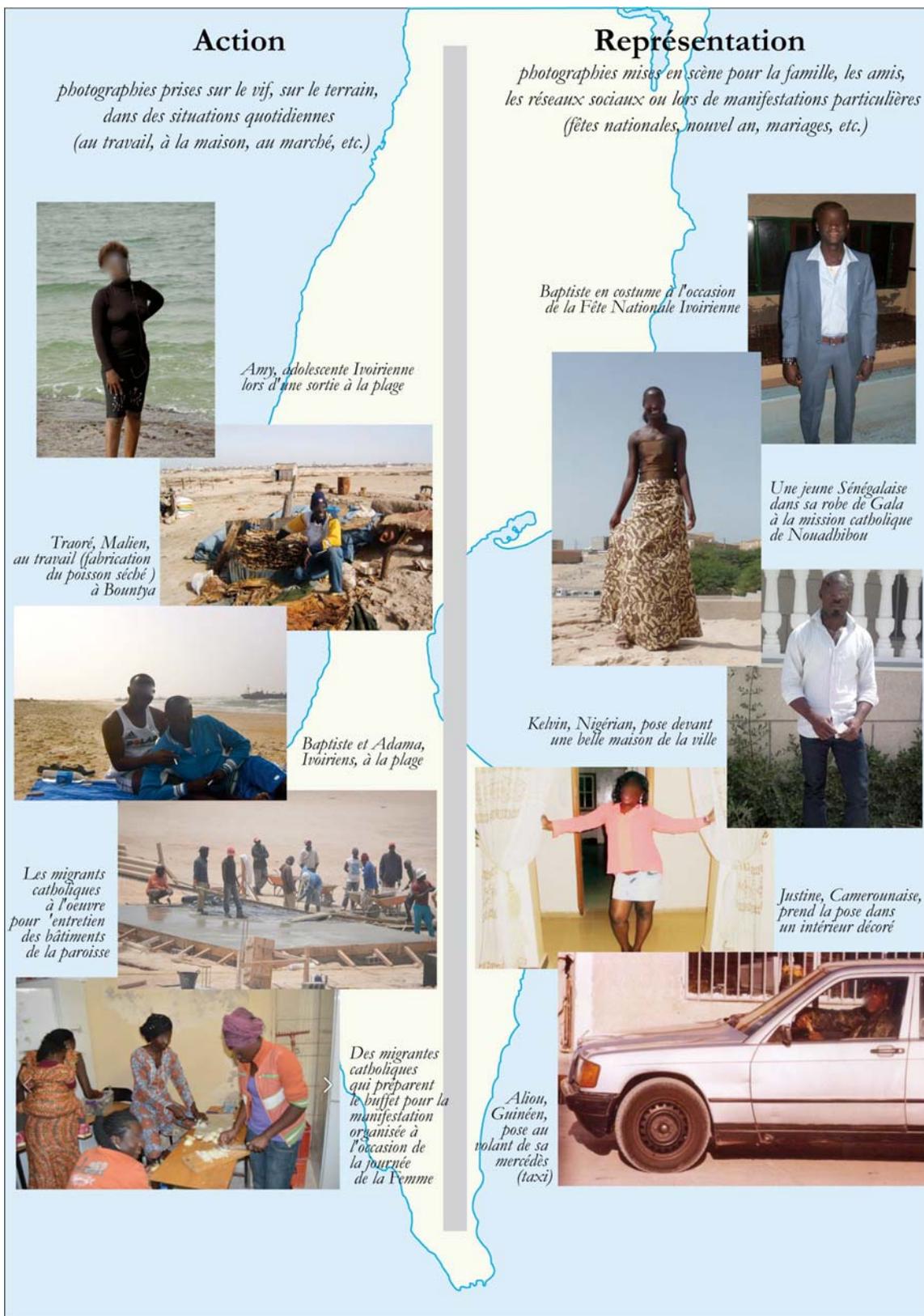
Source : Mazauric, 2013, pp. 62—64.

La migration est souvent présentée comme une lutte contre les difficultés à être mobile lorsque l'on est citoyen d'un pays du sud (Mazauric, 2013 ; Simon, 2008), comme un combat contre un ordre injuste (cf. Fig. 51, p. 350). D'un autre côté, la révélation des scandales financiers, les inégalités liées à la mondialisation économique et l'opulence des célébrités étalée dans les médias donnent aux jeunes migrants une conscience de la dissociation de la répartition des richesses dans les pays du Nord et entre les pays du Nord et les pays du Sud. Une revendication apparaît pour obtenir une part des richesses de ceux qui profitent de ces inégalités (dans leur pays comme dans les pays du Nord). Dans les travaux de Mai, alors que la situation économique et sociale en Italie se dégrade, les informations sur la vie des immigrés en Italie se diffusent et la situation politique et économique en Albanie s'améliore, le rôle de la télévision dans la construction de l'imaginaire migratoire diminue (Mai, 2004). Le phénomène est assez différent en Afrique de l'Ouest. En effet, la télévision diffuse l'idée générale d'une dégradation de la situation économique et sociale en Europe et quelques récits de migrants vont dans ce sens, mais le mythe du migrant de retour est toujours solide alors que la situation politique et économique ne s'améliore pas très rapidement dans les pays de départ. Aussi le mythe persiste-t-il. Le désir d'une vie ordinaire, comme celle des jeunes européens ou américains, qu'ils croisent parfois dans leur pays ou au cours de leur migration contrebalance l'aspect illusoire des désirs de gloire, de célébrités et d'ascension sociale fulgurante par le sport ou la musique. Le désir de faire des études, de sortir, de voyager, de travailler traduit un désir d'égalité avec les jeunes des pays du Nord. On remarque d'ailleurs que les jeunes migrants de Nouadhibou sont souvent désireux de contacts avec les voyageurs et expatriés européens et américains de passage en Mauritanie. Selon l'étude de Mai sur les projets migratoires des jeunes Albanais, les possibilités recherchées par les jeunes dans la migration sont celles qu'offre une vie plus moderne (« *a more modern life* », Mai, 2004, p. 14). Cette vie moderne réunit différentes aspirations dont la réalisation est plus ou moins possible dans les sociétés et les lieux dont sont originaires les jeunes migrants ouest-africains. Les possibilités de sortir, d'être indépendant des parents, de pouvoir s'émanciper des principes conservateurs des sociétés traditionnelles et de vivre avec son partenaire avant le mariage varient grandement. Il est certain que ces possibilités ne sont pas les mêmes pour un jeune Abidjanais de classe moyenne supérieure que pour un jeune issu d'une famille paysanne de Casamance. Une multitude de cas se présentent entre ces deux situations opposées et les différences de style de vie dans la société d'origine produisent des différences dans les projets migratoires formulés, pourtant il est très difficile d'établir des classifications des types de projets migratoires en fonction du milieu d'origine, du parcours migratoire de l'âge, du sexe ou encore d'autres variables qu'elles soient objectivables (démographiques) ou plus subjectives (expérience migratoire). L'âge semble pourtant être un facteur décisif dans cette attitude et cette aspiration à voyager. En effet, que ce soient les différences d'âge entre les différents interviewés ou les différences de projet migratoire d'un même interviewé à quelques années d'écart, les points de vue évoluent. La soif d'ailleurs semble diminuer au fur et à mesure que l'âge augmente,

l'argument de l'importance de la famille, du lieu d'origine, de l'attachement aux valeurs traditionnelles ou aux racines augmentant souvent avec l'âge.

L'imaginaire migratoire se lit également à travers les représentations de soi pendant la migration. Les différences entre représentation de soi et représentation pour les autres sont souvent révélatrices des écarts entre la situation vécue quotidiennement en migration et la situation espérée par le projet migratoire (cf. Fig. 52, p. 353). L'achat de beaux vêtements constitue une des caractéristiques majeures des poses destinées à la représentation. La plupart du temps, ces poses sont travaillées et le migrant y ajoute des accessoires (matériels électroniques : téléphone, ordinateur portable ; voiture) et choisit avec soin le décor de la prise de vue (plage, maison luxueuse, restaurants).

**Figure 52**  
**Représentations de soi et mise en scène de soi pendant la migration**



Source : Terrain, réseaux sociaux, 2009-2013. Réalisation : AL Coumbil 2014

### 16.3. *Portée descriptive, portée heuristique : champ d'analyse du projet migratoire*

Comme cela a été évoqué dans le paragraphe précédent il est parfois tentant de vouloir catégoriser les projets migratoires pour pouvoir catégoriser les migrants. Cela permettrait hypothétiquement de mieux comprendre les ressemblances et les différences dans les choix des parcours, dans l'énonciation des projets, dans l'appréhension des expériences de migrants. D'un point de vue général, la production de catégorie normative n'est pas considérée de façon positive dans l'analyse des migrants justement en raison de son caractère normatif sur la diversité des parcours et des situations migratoires. Pour autant, la question de la production de catégorie analytique reste ouverte.

*« La société marocaine se caractérise aujourd'hui par l'apparition de deux catégories de migrants. La première catégorie comporte une population ayant un niveau d'instruction plus ou moins important ou qui n'a jamais été scolarisée et issue d'un milieu social pauvre. Cette catégorie souffre d'une désinsertion dans le tissu socio-économique local. Son projet migratoire est bâti sur la base de son identification aux migrants qui affichent des symboles de réussite. Ces personnes choisissent souvent la ruée clandestine, en essayant d'impliquer leur propre famille dans les projets.*

*La seconde est issue de familles moyennes et aisées. Le projet migratoire de ces migrants constitue une façon d'échapper à une gestion patriarcale des affaires familiales et ils revendiquent une émancipation individuelle. Leur migration passe par des voies légales de tourisme déguisé ou de mariage avec des filles de migrant.*

*En effet, tout migrant a nécessairement un projet qui est une projection des intentions, perceptions, désirs, sentiments dans un avenir à moyen et long terme. Le projet du migrant est un projet de vie, de changement d'environnement et aussi de lui-même acteur.» (Assouguem, 2010, p. 150)*

L'analyse d'Assouguem contribuant à différencier deux catégories de migrants formulant deux types de projets migratoires différents est effectivement observable. Cependant, il est évident que l'origine sociale d'une personne détermine en partie ses projets et ses aspirations pour le futur. Etablir une typologie entre des « projets migratoires de pauvres » et des « projets migratoires de classe moyenne » semble peu producteur de sens pour l'analyse. Comme ceci a été abordé précédemment, certains projets sont plutôt formulés en termes économiques, géographiques ou plus généraux. Faire de ces catégories des catégories performatives reviendrait à séparer des causes qui dans le processus de décision se mélangent et dont la part de la contribution demeure à la fois floue et difficilement définissable car du domaine de l'intime. Dans l'optique de comprendre le projet migratoire et d'envisager sa portée heuristique (Ma Mung, 2009, p. 34), il est plus intéressant d'associer projet et expérience migratoire afin de comprendre comment l'un et l'autre interagissent. Dans son

étude sur « Les effets de la migration sur le statut socio-économique et sur le rôle des femmes : Le cas de l'immigration des femmes de la République Dominicaine vers Madrid », Laura Oso Casas (Oso Casas Laura, 1997) propose une typologie temporelle des projets migratoires. Si les temporalités sont d'une importance majeure dans l'étude des projets migratoires à Nouadhibou, la classification temporelle n'apparaît pas forcément pertinente dans ce contexte contrairement aux conclusions sur les Dominicaines à Madrid. À travers l'immigration des femmes dominicaines (souvent seules) initiatrices d'un projet de départ vers l'Espagne, la chercheuse s'intéresse aux effets socio-économiques qui amènent à la remise en question du rôle traditionnel de la femme (en tant que femme-mère au foyer, dominée) dans ce contexte où celle-ci devient, à travers son projet migratoire, le principal soutien économique de la famille, donc potentiellement le chef de famille. Dans cette optique, l'auteure s'intéresse à la situation des enquêtées dans le pays de départ, au projet migratoire énoncé dans ce cadre et à son évolution en situation d'immigration. Dans un premier temps, projet et expérience migratoire sont dissociés : alors que le projet est associé à « *l'imaginaire des personnes interrogées* » (Oso Casas, 1997, p. 96), l'expérience migratoire est ancrée dans une réalité de « *la société d'accueil [qui] provoque souvent une déception du fait du décalage entre les attentes et la réalité telle qu'elle est vécue par les immigrés* » (Oso Casas, 1997, p. 96). Cette dissociation est particulièrement intéressante d'un point de vue épistémologique car l'approche développée à cette époque (et dans cet article) est segmentée conformément à la séparation immigration/émigration, pays de départ/pays d'accueil, même si l'auteur fait ici l'effort de comparer les espoirs mis en jeu dans la migration depuis le pays de départ et la modification des projets une fois dans le pays d'immigration. Dans la perspective du travail sur les migrants ouest-africains, l'approche spatio-temporelle continue des migrations est un élément essentiel et la notion du projet migration est plutôt abordée en terme d'évolution qu'en terme de comparaison avant/après. Pourtant, la situation d'enquête ne nous permet que de comparer un « avant » raconté avec un « maintenant » raconté et/ou constaté et un « après » envisagé/raconté. La continuité de l'évolution est donc avant tout théorique alors que la réalité pratique des enquêtes nous impose une juxtaposition anarchique de situations temporellement situées (plus ou moins précisément). Comme dans les études sur les jeunes portugais (De la Barre, 1997), Oso Casas associe le projet migratoire à l'amélioration du niveau de revenus « *L'objectif principal de l'émigration est l'épargne en vue d'acheter une maison ou d'ouvrir un petit commerce au retour.* » (Oso Casas, 1997, p. 97) mais également une évolution du statut économique. Ces éléments sont constants et n'ont pas beaucoup changés lorsque l'on étudie la migration ouest-africaines vers Nouadhibou. Pourtant l'approche ethnographique permet de saisir des dimensions plus intimes dans les projets de migrer. Comme c'est le cas dans les études africaines sur l'immigration, l'auteure remarque que « *le simple fait de partir implique une promotion sociale de l'émigré au niveau des représentations collectives.* » L'élévation du statut social n'est pas uniquement liée à l'accumulation de ressources financières et matérielles, mais également à un capital culturel et symbolique (pratiques de consommation, langagière, vestimentaire, etc. souvent associées à la modernité). Le projet migratoire est abordé sous l'angle de temporalités

différenciées : court terme, long terme ou itinérant. Le projet à court terme est associé à un retour dans une temporalité proche liée à la réalisation de l'objectif migratoire en terme économique. Le projet à long terme est souvent associé au regroupement familial. Ses motifs ne sont généralement pas uniquement économiques mais également politique, culturel, social (projet de formation, désir de vivre en Europe). Enfin, le projet itinérant est associé au projet à long terme, c'est un processus migratoire dans lequel l'étude de la résidence actuelle n'est que temporaire et vise une destination plus lointaine, plus difficile à atteindre. Dans le cas de Nouadhibou, la différenciation temporelle sur la base des projets à court terme, à long terme et itinérants ne peut s'établir de manière aussi catégorique. En effet, les dispositions juridiques et sécuritaires mises en place par l'Union Européenne aux frontières extérieures et sous son impulsion au sein des pays d'émigration et de transit (Maroc, Mauritanie, Sénégal, *etc.*) ne permettent pas de formuler (et moins encore de réaliser) un projet clair, définitif et temporellement défini (c'est en effet dans ce sens que l'appellation d'aventurier prend son sens). La perspective de retour annoncée dans la majorité de discours des migrants de Nouadhibou, associerait leur projet à une dimension clairement économique caractéristique des projets à court terme. Pourtant, les réalités géographiques et politiques de la difficulté de migrer (et les faibles ressources économiques mobilisées et disponibles par les migrants) ne leur permettent que de mettre en œuvre des projets migratoires itinérants (cf. Chapitre 4 Parcours). Leur *stationnement* dans des villes intermédiaires est parfois relativement long (de quelques mois à quelques années selon les cas) (cf. Chapitre 5 Expériences) et l'arrivée à Nouadhibou s'inscrit finalement souvent dans des réalités proches de la définition des projets migratoires à long terme alors même que les migrants n'inscrivaient ni leur désir d'ailleurs, ni leur séjour à Nouadhibou dans une perspective de temps long. Le décalage entre expériences et projets migratoires semble apparaître comme une constante dans la situation des migrants à Nouadhibou.

La diversité des situations des migrants ouest-africains à Nouadhibou exposée jusqu'à présent permet donc de comprendre qu'il n'est pas productif de chercher à catégoriser les projets migratoires. Leur caractère évolutif, la diversité des profils migratoires, l'inscription dans des projets de vie plus globaux et surtout le cadre des contraintes externes extrêmement pesant rendent la notion de projet migratoire assez labile. L'intérêt de s'y intéresser est alors tout autre. En effet, elle permet de comprendre comment le migrant vit et se représente son parcours, comment il associe son expérience migratoire, ses aspirations et ses possibilités (*dispositions intérieures et conditions extérieures*, Ma Mung, 2009). À Nouadhibou, les conditions extérieures sont telles que les possibilités d'action sur la construction cognitive d'un projet migratoire sont à la fois relativement imprécises et perpétuellement remises en question. C'est donc sous l'angle d'une évolution permanente que l'on aborde le sujet. Le projet migratoire est donc ici un objet polymorphe qui se construit en fonction des opportunités et des contraintes des contextes économiques, sociaux et politiques dans l'univers géographique des parcours migratoires et appréhendés différemment au gré de l'évolution de l'expérience migratoire. Les

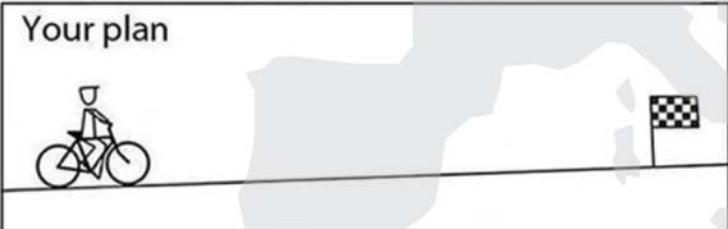
différences entre le projet énoncé au départ, la réalisation du parcours et le déroulement de l'expérience migratoire révèlent différents aspects de la façon du migrant de se représenter dans la société et de se projeter son parcours pour lui-même. Pour autant, l'approche du projet de départ étudié rétrospectivement dans les enquêtes et les entretiens par l'énonciation à travers le vocabulaire du rêve et du désir est-elle performative ? Le projet doit-il être envisagé comme un plan d'action projectif structuré ou comme l'énonciation d'un simple désir (au sens de souhait) pour son avenir ? La réponse se situe certainement à la charnière de ces deux approches et les analyses de Ma Mung et De Gourcy en terme d'autonomie permettent d'adopter un point de vue qui inclut à la fois la dimension d'acteur du migrant et différentes dimensions contextuelles qui interagissent avec cette première dimension du projet. Les notions d'opportunités et de contraintes paraissent alors particulièrement pertinentes pour aborder le projet migratoire à la charnière *des conditions extérieures et des dispositions intérieures* comme le montre l'exemple du parcours de Linda, où les intersections entre projet de vie, conditions extérieures et dispositions intérieures apparaissent évidentes (cf. Fig.53 p.358).

### Figure 53 Du projet à sa réalisation : destin, hasard, opportunités et contraintes dans le projet migratoire de Linda

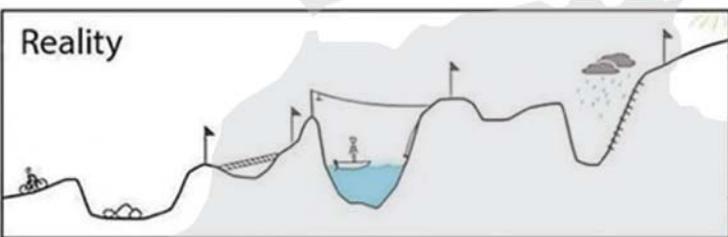
1 February

Sometimes our plans are one way, but reality takes us on a whole different JOURNEY! And that's okay. You may make your plans but God decides the outcome . the ways of the lord is not the ways of man

**Your plan**



**Reality**



Follow · 6 February 2011 · Edited ·

Be grateful for the joy of life. Be glad for the privilege of work. Be thankful for the opportunity to give and serve. Good work is the great character-builder, the sweetener of life, the maker of destiny. Let the spirit of your work be right, and whether your task be great or small you will then have the satisfaction of knowing it is worth while. — in Dakhlet Nouadhibou, Mauritania.

Like · Share

59 people like this.

- Lovely  
12 May 2013 at 16:52 · Like · 1
- You look great dear  
13 May 2013 at 07:29 · Like · 1
- real baby of the house  
13 May 2013 at 22:18 · Like · 1
- Nice couple.  
15 November 2013 at 21:25 · Like · 1
- wow, you are holding a dud's clean head  
16 January at 06:22 · Like · 1
- Hapo saß  
16 January at 10:54 · Like · 1
- See Translation




*Partie du Nigéria en espérant trouver mieux ailleurs, Linda arrive en 2009, à Nouadhibou, où elle a rencontré un toubab autrichien avec qui elle a entamé une relation. Aujourd'hui, elle vit en Autriche avec celui qui est devenu son mari et le père de sa petite fille. Voici son parcours raconté à travers ses mots et ses photos dans les publications humoristiques qu'elle fait sur les réseaux sociaux.*

## 17. Le projet migratoire comme vecteur d'analyse des parcours

Le projet migratoire apparaît donc comme un outil pertinent pour l'analyse des parcours. La dimension évolutive du projet, tout autant que sa temporalité polymorphe, nous permet d'analyser des parcours à géométrie variable. Pour autant, il ne faudrait pas négliger la dimension symbolique et cognitive du parcours. Au-delà de la valeur performative de l'énonciation du projet migratoire, le projet peut apparaître à la fois comme une justification de la mobilité, le moyen de satisfaire une ambition, ou encore un risque. En effet, si la notion de projet migratoire est souvent associée à un désir de promotion, pour certains auteurs, la réalisation de ce projet passe par le sacrifice. Cette notion s'articule autour de plusieurs dimensions. Le sacrifice d'une partie de soi consiste à renoncer ou à mettre entre parenthèses certains aspects pratiques ou symboliques qui constituaient la vie du migrant avant son départ (Chattou, 1998, p. 144). Ces éléments peuvent être des valeurs, des habitudes, des loisirs. Sans effet métonymique, le deuxième élément est le sacrifice de soi au sens concret de la mise en péril de sa propre vie (en s'exposant à des situations de rackets, de vols, de violence, d'enfermement, de mort). La construction d'un projet concret et complet permet de justifier la prise de risques dans certaines situations. Dans d'autres situations, le risque est tu et le projet est mis en avant comme horizon à la mobilité, c'est-à-dire comme fin.

### 17.1. *Des liens complexes entre parcours, expériences et projets migratoires*

#### 17.1.1. *Énoncer un projet pour raconter son parcours : point de vue réflexif*

L'énonciation d'un projet migratoire permet de donner sens au récit d'un parcours face à des expériences migratoires souvent difficiles. Le projet migratoire initial détermine souvent le déroulement d'un parcours et surtout le vécu d'une expérience migratoire. Dans mes observations, il est apparu flagrant que les comportements des migrants au projet migratoire incertain bloqués un temps à Nouadhibou et ceux des jeunes venus embarquer dans des pirogues vers l'Espagne se distinguent fortement. Les premiers se font discrets et cherchent à entretenir de bonnes relations de voisinages et avec les commerçants qu'ils fréquentent. Leur visibilité est existante mais discrète. Les autres citadins les voient sans jamais trop les remarquer. Ils sont peu à peu considérés comme faisant partie du paysage urbain de la ville. Les observations ont démontré que les seconds adoptent une visibilité extrême dans certains cas ou une totale invisibilité dans l'autre. Dans une partie des cas, celui des départs collectifs avec un recrutement organisé en amont, les personnes en transit pour les îles Canaries restent enfermées chez les passeurs jusqu'au jour du départ et sont alors totalement invisibles. Dans une autre partie des cas, celui des départs individuels organisés par un proche

déjà sur place, les personnes ne passent que quelques jours ou quelques semaines dans la ville, et les plus jeunes cherchent à passer le temps et ils reproduisent les modes de sociabilité qu'ils connaissent dans leur société d'origine. Ces jeunes migrants n'ont pas le temps de prendre en compte les différences entre leur société d'origine et les codes de la société stéphanoise et surtout ils n'ont pas d'intérêt à être potentiellement insérés dans cette société qui pour eux n'est que de transit. Ainsi, par périodes on voit déambuler des groupes de jeunes hommes, habillés de vêtements colorés (rap ou vert, jaune, rouge) parlant fort et anglais ou écoutant de la musique dans les rues de la ville. A contrario, les migrants dont le projet n'est pas (ou plus) très clair ont une attitude plus discrète. S'ils pensent rester un moment à Nouadhibou, ils souhaitent trouver un travail, un logement et rester à l'abri des désagréments avec les autorités, leur sociabilité se fait donc plus discrète, même si dans la plupart des entretiens, les propos recueillis indiquent qu'ils aimeraient pouvoir sortir plus dans les rues de la ville, trouver des endroits pour se réunir ou faire la fête.

Dans son étude sur les projets migratoires des étudiantes camerounaises, Sophie Bouly de Lesdain montre que les logiques spatiales et sociales des étudiantes camerounaises évoluent en fonction des projets migratoires.

*« Les changements de trajectoires observés peuvent être analysés en termes de 'modèles de cheminement' (De Coninck et Godard, 1989). Ces 'modèles de cheminement' tiennent compte de l'effet de la temporalité des événements et incluent l'analyse stratégique, c'est-à-dire l'estimation, par anticipation, des coûts et bénéfices (matériels et symboliques) associés à chaque option possible. L'idée de 'cheminement' inclut ainsi des changements de trajectoire qui surviennent au fil des déboires rencontrés » (Bouly de Lesdain, 1999, p. 193)*

Si le projet migratoire influence fortement la mobilité. Il est également vrai que le contexte influence largement l'évolution du projet. Face à la difficulté de subvenir à ses besoins dans un endroit donné, le migrant pensera à redéfinir son itinéraire, à réactiver la mobilité, un moment mise en attente. Face à un contexte législatif trop contraignant ou au contraire peu contraignant ou peu appliqué, les migrants modifieront également leur itinéraire. Le cas de Nouadhibou est exemplaire à cet égard. Le contexte législatif des années 2000 demeurait relativement permissif (dans son application au moins) par rapport au cadre juridique plus rigoureux et aux mesures sécuritaires qui commençaient à se mettre en place dans les pays du Maghreb. Le contexte économique de la ville étant également relativement plus favorable que dans beaucoup d'autres villes et zones rurales d'Afrique de l'Ouest, Nouadhibou est devenue une bifurcation idéale dans les parcours migratoires. Dans une situation souvent précaire et aux marges de la légalité (beaucoup de migrants au moment de l'enquête ne savaient pas vraiment si leurs papiers de séjour et de travail étaient en règle et si cela était important ou non), annoncer son projet apparaît comme une justification de son

parcours. L'énonciation d'un projet d'entreprise ou de commerce permettait souvent de justifier l'acceptation d'un travail précaire. L'énonciation d'un autre lieu comme fin du projet migratoire permet, quant à elle, de justifier le caractère temporaire du séjour à Nouadhibou, même lorsque celui-ci dure depuis plusieurs années. Dans un sens, parler de leur projet permet aux migrants de justifier le sacrifice évoqué par Chattou (Chattou, 1998).

#### *17.1.2. Mobilités, expériences et projets migratoires en interactions*

La mobilité est souvent envisagée de façon floue par les migrants comme un état d'éloignement de son lieu d'origine malgré des situations d'arrêts prolongés. En temps que moyen de réaliser un projet, la mobilité apparaît comme un processus plutôt qu'un état. Les projets annoncés précédemment par les migrants de vivre une vie plus moderne et plus riche s'assortissent mal d'un séjour en Mauritanie. Dans beaucoup de cas, le projet annoncé est bien loin de la situation vécue et semble même parfois loin d'être réalisable. La société mauritanienne, parfois hermétique au premier abord, apparaît aux migrants encore plus ancrée dans des valeurs traditionnelles que leur milieu d'origine, alors que c'était au départ une des motivations de leur migration. Ce sont avant tout les arguments économiques et spatiaux qui sont mis en avant comme justificatifs des séjours en Mauritanie. Ces arguments sont assez fortement relativisés depuis l'augmentation du nombre de migrants, avec l'évolution du cadre législatif sur les migrations et au gré des fluctuations économiques de la République Islamique de Mauritanie (notamment avec la déception des espoirs sur la production pétrolière et les difficultés de la pêche artisanale). L'attractivité de la Mauritanie et surtout de Nouadhibou est donc cristallisée autour d'une proximité fantasmée avec l'Europe ou l'Espagne (selon les migrants l'une ou l'autre des destinations sont évoquées). Même si la mise à exécution du projet de traverser l'Atlantique jusqu'aux îles Canaries en pirogue est souvent remise en question à l'arrivée à Nouadhibou, une fois les conditions de traversée découvertes et une fois les difficiles réalités de la migration éprouvées, l'argument reste majeur. Le séjour à Nouadhibou se fait donc généralement par défaut dans un contexte d'absence de possibilités, à l'opposé des désirs d'élargir ses horizons de possibilités, fondateurs de bien des projets migratoires. Si la situation économique de la ville permet à beaucoup de migrants de trouver un emploi pour subvenir à leurs besoins et parfois faire quelques économies, leur situation est très loin de celle recherchée au moment de la mise en mobilité. Le projet migratoire n'est pas accompli, le parcours n'est pas terminé mais pourtant la mobilité est mise entre parenthèse. Nouadhibou se situe en fin de parcours du continent africain la seule alternative continentale consistant à aller vers le Maroc. La poursuite du parcours vers le Maroc, les îles Canaries ou le retour est souvent soumise à la réflexion des migrants pour plusieurs raisons. Le danger de l'entreprise maritime de la migration vers les Canaries constitue une rupture dans les parcours migratoires (selon les migrants cet argument apparaît majeur, secondaire ou mineur), mais ce sont avant tout des raisons matérielles qui induisent une pause dans le parcours des migrants,

la difficulté à passer les frontières et la pénurie de moyens économiques de plus en plus grande au fil du voyage. Les passages rapides à Nouadhibou ne sont pas à exclure et au moins en 2006 et 2007, de nombreux migrants n'y ont séjourné que le temps qu'un coxeur organise leur départ en pirogue. Ces migrants ont été plus difficiles à rencontrer car ils sont soit peu visibles, soit peu accessibles. Ils ne cherchent pas forcément le contact avec des inconnus et ne se rattachent pas aux structures de solidarités traditionnelles (par la nature de leur projet migratoire, ils cherchent à ne pas être trop visibles). Lorsqu'il a été possible de rencontrer des migrants de passage et de les interviewer, la dimension temporelle rapide de leur séjour à Nouadhibou et la nature de leur projet ont rarement permis d'établir une relation d'enquête permettant d'aborder leur projet ou leur expérience de façon aussi approfondie que pour les migrants dont le séjour à Nouadhibou s'allonge dans le temps. Ces migrants ont parfois payé le voyage en intégralité depuis le lieu de départ. Les difficultés économiques liées au prix de la pirogue ne sont donc pas un problème. Ils voyagent souvent en petits groupes et bénéficient la plupart du temps de contact dans les ville-étapes (surtout à Nouadhibou) et d'un itinéraire préétabli. Leur expérience est très différente de celle de migrants qui construisent leur parcours au fur et à mesure (même lorsque ceux-ci ont dès le départ formulé le projet d'embarquer vers l'Espagne depuis Nouadhibou). C'est donc cette deuxième catégorie de migrants, dont les parcours migratoires sont influencés par l'expérience migratoire, qui est particulièrement intéressante pour comprendre la construction progressive des projets migratoires et son caractère polymorphe.

### *17.1.3. Continuer à se projeter : comme un rempart à l'immobilité*

Nouadhibou apparaît donc pour de nombreux migrants comme un lieu et un moment de mise en attente de la mobilité pour les raisons citées précédemment. Dans une perspective d'analyse des migrations comme un processus continu composé de moments de mobilité et d'immobilité, ce moment d'immobilité se singularise. Le contexte géographique et politique fait de Nouadhibou, le lieu de la croisée des chemins, celui où le migrant doit prendre une décision qui modifiera radicalement son parcours, son expérience et son projet migratoire, voire sa vie. Le projet migratoire a été évoqué précédemment comme une mise en danger de l'être (Chattou, 1998). C'est précisément à ce moment de décider d'embarquer dans une pirogue que le danger et la mise en péril de la vie sont à leur paroxysme. À Nouadhibou, les frontières se font plus dures que dans les étapes précédentes, les migrants plus nombreux, regroupés, plus visibles et les réserves d'argent viennent souvent à manquer, épuisées par le long parcours déjà réalisé. L'arrêt des migrants est à la fois contraint et choisi. En effet, il est contraint car Nouadhibou n'est pas décrit pas les migrants comme un lieu où ils souhaitent rester (pas *a posteriori* en tout cas mais c'est différent pour les projets migratoires annoncés *a priori*). En revanche, le lieu apparaît choisi en tant que lieu charnière de différentes possibilités de parcours (Espagne, Maghreb ou retour) et plus propice pour trouver un emploi de

subsistance. Dans de nombreux cas, les migrants ont annoncés que leur projet migratoire concernait Nouadhibou pour ses possibilités de trouver un emploi, son bon climat et sa proximité immédiate avec les lieux d'embarquement vers les îles Canaries. La situation économique de la ville permet d'éviter une attente passive du départ en pirogue vers les Canaries. Les migrants peuvent travailler pour réunir l'argent nécessaire au départ, pour les plus décidés, mais surtout, ils peuvent travailler en attendant de décider s'ils veulent partir ou non. Certains attendent plus ou moins passivement une opportunité de départ en pirogue pour décider s'ils veulent vraiment embarquer ou non. Nouadhibou devient donc le lieu de la reconfiguration des projets migratoires, celui où l'on questionne son but, les moyens d'y parvenir, les opportunités et les contraintes qui le conditionnent et les désirs et ambitions qui le motivent.

L'allongement des séjours à Nouadhibou est de la même façon à la fois subi et choisi. Il est subi du fait du manque de perspectives d'avenir offertes par la ville aux migrants. Il est choisi du fait de la non-définition d'un nouveau projet migratoire qui empêche de poursuivre sa mobilité. Le caractère ambivalent de ces séjours se lit à travers l'expérience des nombreux migrants (sénégalais et maliens essentiellement) qui résident à Nouadhibou depuis plusieurs années et ont une famille dans leur pays d'origine. Ceux-ci ne sont pas satisfaits de leur situation en terme économique et affectif/familial mais ils n'envisagent ni de rentrer travailler là où réside leur famille (la situation économique étant généralement défavorable), ni de faire venir leur famille à Nouadhibou. Pourtant ils se sentent toujours en mobilité (c'est le cas à travers les allers-retours qu'ils effectuent vers le lieu de résidence de leur famille) et ils affirment avoir un projet migratoire pour la suite. Ces projets s'expriment généralement de la manière suivante : « *Partir ailleurs* » et « *Gagner plus* ». Pour ces migrants, Nouadhibou est une « *impasse confortable* ». Le séjour des migrants dans cette situation se prolonge pendant des années. Au contraire, pour des migrants comme Issa et sa famille évoqués il y a quelques pages, Nouadhibou n'offre que des possibilités de survie et peu ou pas de perspectives d'avenir (cf. Fig. 50, p. 346). Dans ce cas, Nouadhibou apparaît comme une « *impasse inconfortable* ». Dans un cas comme dans l'autre, l'énonciation d'un projet migratoire permet d'entretenir la possibilité (l'illusion ?) d'une possible évolution de la situation. Dans le premier cas, celle-ci se lit à travers des projets migratoires flous et indéfinis annonçant avant tout le projet d'une remise en mobilité à un horizon temporel lui aussi assez peu précis. Dans le second cas, la précarité impose souvent de définir plus précisément un nouvel horizon migratoire, même si celui-ci apparaît assez peu réalisable comme nous l'avons vu avec le cas de la famille d'Issa et sa demande de réinstallation en Australie.

## 17.2. *Expériences migratoires, projets et espaces*

En tant que vecteur d'analyse des parcours et de l'expérience migratoire, le projet migratoire est également révélateur du rapport du migrant à l'espace. Plutôt qu'à l'espace en général c'est avec les espaces qu'ils construisent que le migrant interagit (matériellement ou symboliquement). Le migrant évolue dans un espace vécu, ici Nouadhibou, et se projette dans un espace projeté (la destination de sa migration). Souvent cet espace projeté n'est pas une fin en soi et le but final de la migration concerne un espace investi qui apparaît soit comme l'espace d'origine soit comme un autre espace avec lequel le migrant interagit. Le triptyque espace vécu, espace projeté, espace investi se révèle à travers les convergences et les divergences entre projets et expériences migratoires.

### 17.2.1. *Espaces projetés, espaces vécus, espaces investis*

Au cours de leurs parcours et de leurs expériences, les migrants se trouvent confrontés à différents espaces avec lesquels ils entretiennent des rapports variés allant du simple passage à une installation plus durable. La dimension imaginaire du projet migratoire amène également les migrants à entretenir à projeter des désirs et des représentations dans des espaces qu'ils ne connaissent pas (encore). La distance entre les différents lieux à la mobilité amène également les migrants plus que d'autres personnes à entretenir des relations plus ou moins denses avec des espaces où ils ne sont pas physiquement. Les migrants vivent dans les *stations* où ils résident (plus ou moins) temporairement, traversent des espaces, pays, régions pour rejoindre ces *stations* entre elles. Ils projettent également leur mobilité vers des espaces tiers connus ou inconnus et enfin entretiennent des liens affectifs et matériels avec d'autres espaces (souvent l'espace de départ). Trois types d'espaces émergent de ces relations différenciées des migrants : espaces vécus, espaces projetés, espaces investis. Les définitions de l'espace vécu sont nombreuses : à commencer par *La région, espace vécu* d'Armand Frémont jusqu'à celle de Guy Di Méo en tant que partie de la composition du territoire (Frémont, 1992 ; Retaillé, 1997 ; Di Méo, 1998). « *Le concept d'espace vécu exprime [...] le rapport existentiel, forcément subjectif, que l'individu socialisé (donc informé et influencé par la sphère sociale) établit avec la Terre* » (Di Méo, 1998). L'approche de l'espace vécu adoptée ici est celle d'un espace pratiqué et perçu, qui s'articule donc autour de l'étude des pratiques et des représentations qu'en ont les acteurs. Les notions d'espace projeté et d'espace investi n'ont pas été autant travaillées par les géographes. Pour autant, elles ne sont pas moins intéressantes à mettre en perspective de la notion d'espace vécu dans cette étude. L'espace investi pourrait être entendu comme l'espace qui cristallise les interactions affectives de l'individu et l'espace projeté serait celui qui est l'objet des projets migratoires de l'individu. Pour certains chercheurs, l'opposition entre espace vécu et espace investi renvoie à l'opposition entre groupe de référence et groupe d'appartenance. Cette opposition paraît discutable mais pour autant les analyses qui s'appuient sur l'opposition entre espace vécu et

espace investi semblent produire des conclusions fécondes. Pour Rosental comme pour Bouly de Lesdain, la tension entre ces deux espaces (vécus et investis) apparaît comme une forme de violence symbolique forte (Bouly de Lesdain, 1999, p. 193 ; Rosental, 1990).

*« Cette situation ‘entre-deux’ –cultures, espaces - est aussi le résultat du projet migratoire initial et de son évolution. Les migrantes se trouvent face à un principe de réalité : les études ; lorsqu’elles ont pu les achever, ne leur assurent pas un avenir au Cameroun, où elles souhaitent repartir. Ecartelées entre l’errance et l’enracinement, beaucoup de migrantes ne peuvent acquérir l’emploi stable et valorisant qui, dans leur esprit, ferait la preuve de leur installation définitive en France. On retrouve la notion ‘d’allégeance duale’ dont parle W.I. Thomas. Ce qui signifie que l’espace investi, dont il a été fait référence plus haut, se dédouble. » (Bouly de Lesdain, 1999, p. 198)*

Dans cette étude, le projet migratoire des camerounaises consiste en l’acquisition d’un capital universitaire puis en sa transformation en capital social et économique. De la même façon chez les migrants ouest-africains de Nouadhibou, le but du projet migratoire est d’objectiver le capital acquis (quelle que soit sa nature) afin d’améliorer la représentation que l’on renvoie de soi dans le groupe de référence. Ce processus apparaît théoriquement compréhensible et direct. Pourtant dans la complexité de la réalité des migrations, il est très largement compliqué par la multiplicité des appartenances entre groupe de pratique, groupe de référence. Les appartenances et les références des migrants se multiplient au fur et à mesure que le parcours s’allonge. La différenciation, au départ claire, entre espace vécu et espace investi, devient de plus en plus floue au fil de l’expérience migratoire. Ainsi, les séjours « temporaires » (des étudiantes camerounaises en France tout comme des migrants ouest-africains à Nouadhibou) deviennent de moins en moins une étape transitoire en vue d’un retour au pays doté d’un nouveau capital. Les éléments « rencontre d’un conjoint et construction d’une famille » sont complétés par l’intérêt et la stabilité de l’activité professionnelle. Même si cette activité n’est pas toujours très rentable à Nouadhibou, elle est souvent valorisée dans un calcul gain/stabilité financière par rapport aux possibilités dans le pays d’origine.

À Nouadhibou, la transformation d’un capital humain, réunissant la volonté et la capacité de mobilité, en un capital à la fois économique et social n’est pas toujours évidente. La plupart du temps, c’est la dimension économique qui apparaît comme prioritaire même si l’accumulation d’un capital chez les migrants qui restent à Nouadhibou demeure très lente. L’aspect du capital économique apparaît différenciée dans l’espace vécu (Nouadhibou) et dans l’espace investi (espace d’origine). La dimension de promotion sociale pour les migrants ouest-africains à Nouadhibou apparaît nulle en comparaison de l’apport de « l’attribut migrant » dont ils peuvent parfois être gratifiés une fois de retour au pays (cf. 15). À travers les enquêtes, deux profils ont bénéficiés de cette promotion sociale à la fois dans l’espace investi et dans l’espace

vécu. Les métiers de businessman et de professeur/instituteurs semblent améliorer la représentation sociale des individus dans les deux situations. Les professeurs/instituteurs ont un profil assez souvent concordant. Ces migrants n'étaient généralement pas instituteurs ou professeurs dans leur pays d'origine mais la plupart ont tout de même fait des études jusqu'au lycée ou plus. Ils sont en général originaires de pays où la langue française est fortement ancrée dans les pratiques administratives et scolaires mais aussi dans la vie quotidienne (Côte d'Ivoire, RDC, Gabon par exemple). Ils viennent en général de familles modestes à moyennes d'origine urbaine. C'est la plupart du temps leur bon niveau de français qui impressionne leurs employeurs, les directeurs des écoles privées. Un entretien avec un responsable d'une école privée lui fait dire que les professeurs étrangers sont plus sérieux, ils ne manquent pas les jours de classe et n'arrivent pas en retard car ils ont plus peur de perdre leur emploi que les Mauritaniens<sup>242</sup> et parlent mieux le français. Les professeurs étrangers ne bénéficient pas de salaires très généreux (moins que leurs homologues Mauritaniens) mais leur emploi est plus stable, plus facile et le statut est meilleur que la plupart des autres emplois que les migrants peuvent exercer à Nouadhibou. En effet, exceptés les emplois de professeurs, les principaux emplois exercés par les migrants à Nouadhibou sont caractérisés par une grande instabilité (nombreux emplois journaliers), des bas salaires ou des salaires variables et des conditions de travail difficiles (emploi de gardien sept jours et nuits par semaine, coupeur de poisson sur une plage rabattue par les vents de sable et brûlée par le soleil, assistant sur une pirogue avec les dangers de la mer). Bien que les contrats ne garantissent pas aux professeurs la sécurité de l'emploi<sup>243</sup>, cette profession permet d'avoir un emploi du temps confortable autorisant même à exercer un deuxième emploi permettant d'accumuler plus de ressources économiques. D'autre part, cette profession est généralement vue par les autres migrants comme une position à la fois privilégiée, confortable et prestigieuse relativement à la situation professionnelle de la plupart d'entre eux.

### *17.2.2. Projets migratoires : temporalités, opportunités et contraintes*

Les aspects du projet migratoire abordés à travers cette étude de terrain tout comme les quelques études évoquées tout au long de ce chapitre montrent l'impact de la tension entre projet et expérience migratoire sur le parcours des individus. Dans tous les cas, c'est une approche dynamique qui est privilégiée pour mettre en valeur les changements et les évolutions impliqués au gré des opportunités et des contraintes qui ponctuent les parcours, faisant évoluer les projets migratoires. La spécificité des projets des migrants ouest-africains à

---

<sup>242</sup> Il est également plus difficile de licencier un Mauritanien qui bénéficie souvent d'un réseau d'appuis pour plaider sa cause auprès de son employeur. La structure tribale persistante dans la société et le faible nombre d'habitants normalisent de ce type d'avantage lié aux réseaux familiaux et sociaux.

<sup>243</sup> Cette sécurité de l'emploi est exceptionnelle en Mauritanie.

Nouadhibou (et qui se retrouve certains dans d'autres contextes similaires) est d'être encadrée de temporalités fuyantes, changeantes, difficilement saisissables. Comme dans d'autres études consacrées au projet migratoire, la dimension économique constitue une large part des projets définis par les migrants. Pourtant, ces mêmes projets ne sont pas réductibles à la seule dimension économique et les autres dimensions viennent détailler, expliquer, justifier les projets de manière plus complète. De façon la plus évidente, la dimension économique est en lien avec une dimension sociale dans un désir de promotion et d'accomplissement : « *le simple fait de partir implique une promotion sociale de l'émigré au niveau des représentations collectives.* » (Oso Cassas, 1997, p. 198). L'approche ethnographique permet en outre de saisir des dimensions plus intimes dans les projets de migrer. L'élévation du statut social n'est pas uniquement liée à l'accumulation de ressources financières et matérielles, mais également à un capital culturel et symbolique (pratiques de consommation, langagière, vestimentaire, souvent associées aux représentations d'une certaine idée de la modernité).

La tension entre espace vécu et espace investi rappelle l'étude de Calderon-Bony sur les migrants mexicains aux États-Unis et leur investissement dans leurs logements. L'auteur remarquait le contraste entre les appartements ou petites maisons habités la majorité de l'année aux États-Unis ne comportant aucun signe extérieur de l'origine mexicaine de ses résidents, seulement quelques éléments de décoration intérieure rappelant le Mexique, et les maisons construites au Mexique, pas ou rarement habités qui comportaient des signes évidents de la migration de leur propriétaire (Calderon-Bony, 2012). À Nouadhibou, l'investissement de l'espace vécu est souvent perçu comme assez faible à travers les pratiques spatiales des migrants (cf. Chapitre 8) alors que celui de l'espace investi semble parfois fort à travers les récits de certains migrants, autant au sens symbolique, qu'affectif ou économique. Dans ce contexte, l'allongement des séjours des migrants dans la ville porte à s'interroger sur la valeur performative du projet migratoire à ce stade du parcours. En effet, dans beaucoup de cas à Nouadhibou, le projet migratoire semble plutôt revêtir une valeur représentative, comme un rempart contre de la divergence entre le projet migratoire annoncé au départ et le projet réalisé à un stade donné du parcours. L'énonciation d'un projet permet de donner une continuité au parcours à travers une mobilité projetée, comme si l'immobilité temporaire du séjour à Nouadhibou, combinée à l'incertitude du futur constituait une représentation négative pour les migrants. La temporalité des parcours et des expériences migratoires intervient dans ce contexte comme un facteur primordial jouant sur les chances de réalisation des projets. En effet, plus le séjour à Nouadhibou s'allonge, moins le projet de départ annoncé (lorsqu'il est différent de Nouadhibou) a de chances de réalisation. Pourtant, dans biens des cas les migrants annoncent Nouadhibou comme un des objectifs de leur parcours (à défaut d'être l'objet en soi du projet migratoire). Ceci apparaît comme une manière pour les migrants de s'(e) (ré)approprier un parcours migratoire dont les directions ont été choisies dans un univers d'opportunités-contraintes ne laissant qu'une faible place aux choix du migrant. Le projet apparaît dans tous les cas comme un des éléments majeurs permettant d'insuffler une

dynamique aux parcours migratoires. Il influence fortement à la fois le vécu des expériences migratoires et les destinations des parcours, intervenant comme un facteur primordial de l'analyse des mobilités dans une perspective ethnographique.

À ce stade de l'analyse, le projet implique une tension entre espace vécu et espace investi. Celle-ci permet de s'interroger sur l'insertion spatiale des migrants à Nouadhibou à travers la prolongation subie des séjours mais aussi les pratiques spatiales et les régimes d'altérité dans une société stéphanoise en pleine mutation sous l'influence de cette mondialisation humaine. Pour De Gourcy, les conditions dans la société d'insertion influencent l'évolution des projets migratoires mais pousse également les migrants à (re)définir leur parcours (Gourcy, 2013, pp. 43-44). C'est avant tout dans l'interaction entre les contextes sociaux, spatiaux, politiques des espaces traversés par les migrants, que les projets migratoires prennent toute leur dimension heuristique. À travers une réflexion épistémologique sur la notion de projet migratoire, la chercheuse interroge l'intentionnalité dans la migration. Cette dimension intime de la décision de migrer est au cœur de la réflexion sur les parcours, expériences et projets migratoires des jeunes ouest-africains à Nouadhibou. De Gourcy définit deux phases : de définition et de préparation, qui précèdent au départ et qui peuvent être réactivées dans les pays d'accueil. Le caractère temporaire des séjours à Nouadhibou est encore une fois mis à mal puisque dans les mots des migrants, les projets migrants décrits à Nouadhibou relatent bien ces phases de (re)définition et de préparation tout en exprimant un « *ajustement entre attente et révisions d'attentes, au regard de ce que d'autres pays, d'autres destinations laissent supposer en terme d'ouverture au projet* » (De Gourcy, 2013, p. 49). Cette acception enrichie du projet migratoire appelle à explorer de manière plus approfondie les interactions entre projets migratoires, l'insertion dans les sociétés d'accueil, la redéfinition de certains espaces de transit et l'évolution des régimes d'altérité au fil du parcours.

## Partie 3.

### Transition et ancrage.

### Les migrants dans la ville

*« Je suis moi-même parti de Nouadhibou pour aller en Russie. C'est surtout une ville de transit où l'on trouve du travail. On y vient pour gagner un peu d'argent avant d'en partir. Ces 'lieux provisoires' se nomment au Mali 'Heremakono' qui veut dire 'en attendant le bonheur'. Ce qui m'a intéressé, c'était l'idée de transiter quelque part avant d'aller vers un lieu qu'on n'atteindra peut-être jamais. L'exil avant le voyage. »*

Abderrahmane Sissako, ARTE, *entretien à propos du film Heremakono*



Étudier séparément les parcours, les projets et les expériences de migrants ouest-africains rencontrés à Nouadhibou a permis de mettre en évidence les liens entre les mobilités, l'espace et le social. En faisant dialoguer les parcours, les expériences et les projets migratoires, ces liens apparaissent encore plus forts et font émerger la dimension concrète liée aux lieux de ressort de la mobilité. Ces lieux qui correspondent à des temps d'immobilité dans la mobilité, permettent aux migrants de reconstituer leurs ressources. Celles-ci peuvent être physiques, psychologiques, sociales, économiques ou même spatiales. Ces temps de pause s'incarnent dans des espaces (les *stations* d'Hägerstrand), souvent qualifiés de lieux de transit. Ces espaces-temps de la mise en attente de la mobilité sont indispensables à sa continuité. Ils permettent au mobile, en tant qu'acteur de poser un regard rétrospectif sur son parcours, de penser son expérience et de re-penser son projet migratoire. La notion de transit est fortement connotée politiquement. Le transit est généralement associé à la clandestinité, à l'illégalité et à la criminalisation des migrations et des migrants. La migration par étapes, qui induit un transit de fait, est liée à la faiblesse de moyens économiques de ses acteurs mais aussi à l'érection de barrières entre l'intérieur et l'extérieur de l'Union Européenne et aux importants écarts de richesses et de possibilités entre ces deux mondes. Le quotidien des migrants, fait parfois de survie, mais aussi de travail, de doutes, de courage, de changement de direction, d'improvisations est souvent loin des représentations induites par les institutions politiques européennes et relayées par les médias, renvoyant au trafic d'êtres humains, à la contrebande voire au terrorisme<sup>244</sup>. C'est pourquoi il est important d'interroger l'émergence et l'utilisation des termes de migrations de transit, de ville de transit, de pays de transit, de situation de post-transit. Remettre en question les notions qui s'articulent autour du transit migratoire permet d'interroger le sens de l'expérience de la mobilité en tenant compte du point de vue des acteurs. Différentes notions, de la transition à la transmigration, du rebond à *threshold*, ou encore à *protracted transience*, émergent pour décrire cette situation d'immobilité temporaire (ou prolongée) dans la mobilité. Une fois encore l'intrication entre espace et temps est primordiale pour comprendre le sens de cette situation de tension entre mobilité et immobilité. Si la réflexion sur le transit reste à mener (chapitre 7), Nouadhibou s'inscrit définitivement dans cet espace-temps de l'attente où les migrants reconfigurent leurs choix migratoires. Il est donc important de s'intéresser à l'organisation du séjour des migrants dans la ville. C'est l'occasion de revisiter les théories construites dans les années 1990 autour de l'insertion urbaine en Afrique (Antoine, Coulibaly, 1989 ; Antoine, Diop, 1995 ; Bertrand, 2011). Aujourd'hui, la question de l'exode rural ne se pose plus de la même façon (Beauchemin, 2000 ; Beauchemin, 2001), les mobilités sont devenues transnationales et leurs temporalités se sont allongées (Simon, 2002 ; Simon, 2006 ; Simon, 2008a). En parallèle, la situation des villes africaines a évolué dans le rapport des espaces locaux à la mondialisation. Interroger le transit invite donc à repenser l'insertion des migrants dans la ville et le renouvellement des formes d'insertion urbaine depuis les grandes études liées aux migrations rural-urbain en Afrique de

---

<sup>244</sup> Même si ces dimensions de la migration liées à l'illégalité et au crime organisé existent. Elles sont loin de concerner la majorité des migrants.

l'Ouest au tournant des années 1980. L'accélération de l'espace-temps liée à la mondialisation, la facilitation des transports, le renforcement des barrières juridiques et spatiales aux migrations Nord-Sud participent d'une évolution des pratiques d'insertion des étrangers dans les villes en Afrique de l'Ouest (Chapitre 7). Le caractère « *provisoire qui dure* » (Abdallah, 2006, p. 52) de la migration des jeunes ouest-africains à Nouadhibou a une influence à la fois sur l'espace local et sur la société locale. C'est du point de vue de la coprésence, en prêtant une attention particulière aux interactions, visibles et invisibles, dans la rue que j'interroge cette dimension (Chapitre 8). La rue, en tant qu'espace d'ethnographie permet d'observer à la fois les pratiques et les interactions des autochtones et des migrants. Cette posture d'observation des interactions et des manières spatiales permet d'esquisser la manière dont le séjour des migrants ouest-africains dans la ville introduit à la fois du changement et de la modernité dans les pratiques et les structures. La thématique du changement, qu'il soit urbain ou social, semble particulièrement intéressante à aborder dans le cas de la société mauritanienne, souvent envisagée comme peu encline aux changements. Cela permettra d'interroger la notion de modernité, mais aussi d'aborder l'opposition structurelle/conjoncturelle, en s'appuyant sur les débats *structure/agency*. La question du rapport des espaces locaux périphériques à la mondialisation est inévitable. En interrogeant la notion de « mondialisation par le bas », de mondialisation par la marge et du renouvellement du cosmopolitisme dans les espaces périphériques, cette ethnogéographie à l'échelle locale rejoint finalement les grandes interrogations contemporaines sur le développement des pays du Sud et sur la justice et l'injustice spatiale à l'échelle internationale.

## Chapitre 7.

# Transiter. Récits migratoires et pratiques spatiales en ville

*« Je suis arrivé au bout.  
Devant moi s'étend la mer bleu-  
noire. L'empreinte de mes pieds  
s'arrête là où la mer commence. Je ne  
peux aller plus loin. J'en ai pourtant  
très envie. L'océan hante mes rêves.  
Mais j'appartiens à la terre, je ne  
peux que la parcourir. »*

Ma Jian, 2005, *Chemins de  
poussières rouges*



Le vocabulaire du transit est largement employé dans les médias comme dans les travaux scientifiques lorsqu'il s'agit de décrire la situation de migrants dont la faiblesse des moyens ne permet pas de définir précisément le parcours et la destination *a priori*. Le périmètre spatial et temporel de la migration n'est alors pas clairement délimité car le migrant ajuste son projet et son parcours en fonction des aléas et des opportunités du voyage. Le vocabulaire juridique et politique de la migration donne un sens plus précis à la notion de transit. Dans sa politique de restriction de l'immigration et de lutte contre l'immigration clandestine, l'Union Européenne a identifié un certain nombre de pays de transit, dont la Mauritanie fait partie (avec le Maroc, le Mali, le Sénégal). Alors que certains auteurs et rapports internationaux relient la migration de transit aux migrations des demandeurs d'asile, la plupart d'entre eux associent le transit avec les migrations illégales (et non irrégulières), le crime organisé et le trafic d'êtres humains (Düvell, 2008c, p. 4). La notion de transit est donc source de législation, comme le montrent par exemple les visas de transit aéroportuaire, le Règlement de Dublin II. La plupart des pays qui forment le pourtour proche de l'Union Européenne sont définis comme des pays de transit par les institutions. Pourtant, la réalité désignée par la notion de transit migratoire est assez complexe. Malgré des contours flous et des réalités contrastées, la notion de transit est largement utilisée dans le débat politique, mais également dans les médias et les discours des spécialistes. Cette large utilisation de la notion de transit contribue à construire la réalité qu'elle désigne, à circonscrire des situations plurielles et complexes dans des périmètres simplistes aux conséquences politiques parfois radicales.

*« Discussions on transit migration in Europe and its peripheries are not simply descriptions of an existing reality but are to some extent part of the process of constructing that reality whereby discursive practices enable such an entity to be conceptualized and talked about in policy statements. [...] At the core of these theoretical and discursive ideas lie two interrelated aspects of the recent politicisation of international migration system in Europe: securisation and economisation. The political construction of transit migration in the European sphere can be interpreted through the processes of securisation and economisation of international migratory regimes in the continent which are not only increasingly becoming more restructured and selective, but also more dynamic and multifaceted. This means that these regimes are often shaped by a complex, interacting, and even conflicting mixture of security concerns (securisation) and economics interests (economisation) in the migratory regimes of major receiving countries. It is within this context that for instance international migrants flows directed to European countries seem to include a significant proportion of migrants who first come to the peripheral ones of Europe, such as Eastern Europe, Western Asia, or Northern Africa, intending to enter the continent from those regions. » (Içduygu, Yüксеker, 2008, p. 2)*

La notion de transit est floue, mais malgré tout, elle s'applique à des réalités concrètes et entraîne des conséquences politiques fortes. Dans ce contexte, il est important de réfléchir à

la construction du sens du transit, à sa signification et à son usage politique autant qu'à son adéquation à la réalité pratique vécue quotidiennement par les migrants présents dans les pays périphériques de l'Europe. Interroger le transit permet d'aborder les autres façons de désigner cet état de tension entre mobilité et immobilité vécu par les migrants aux périphéries de l'Europe. Depuis une dizaine d'années, certains chercheurs en sciences humaines et sociales essaient de dépasser la notion de transit et sa dimension performative pour décrire la réalité sociale, spatiale et temporelle des migrants en situation de mobilité/immobilité prolongée de façon plus juste. À l'échelle locale, la réalité des migrants implique la prolongation des séjours dans des lieux donnés, comme à Nouadhibou. À l'aune de ce renouvellement du rapport homme-espace dans la mobilité, il paraît intéressant de réinterroger l'insertion urbaine des migrants utilisée pour analyser l'exode rural et le développement des villes des années 1980 en Afrique de l'Ouest. Du point de vue pratique, cela permettra de décrire la situation spatiale des migrants à Nouadhibou et d'interroger leurs pratiques d'habiter entre ancrage et mobilité.

## 18. Récits et représentations : les réalités contrastées des migrations à Nouadhibou

*« [...] transit migration is considered as a threat whilst transit countries are portrayed as problem countries that fail to properly protect its borders. In this sense, 'transit migration' has to some extent become a war cry directed at countries that are expected by European Union States to keep unwanted migration off European territories » (Düvell, 2008c, p. 5).*

Dans la littérature consacrée à la ville de Nouadhibou, le terme de transit revient très souvent. Nouadhibou est à la fois décrite comme faisant partie d'un pays de transit (la Mauritanie), comme étant une ville de transit et comme étant le théâtre des migrations de transit. Avant d'interroger la notion de transit de façon approfondie, il est nécessaire de s'interroger sur la réalité spatiale des mobilités à Nouadhibou et leur place dans un système migratoire à plus large échelle. La provenance et la destination des migrants, aussi bien que l'organisation des migrations piroguières permettent de mieux comprendre comment la ville a progressivement acquis cette réputation de ville de transit. Le rôle de la presse dans la construction de cette image est particulièrement important. Celui de la littérature est différent mais émerge comme une composante désormais non-négligeable de la construction des représentations collectives autour des migrations piroguières auxquelles sont largement associées les villes dites « de transit », comme Nouadhibou. Le récit d'un départ en pirogue permettra d'illustrer la portée non-ordinaire de cet acte de migrer. Enfin, l'interrogation de la place de Nouadhibou dans les itinéraires migrants comme dans un système migratoire à

l'échelle internationale amènera quelques éléments concrets pour nourrir le débat conceptuel sur le transit migratoire et l'ensemble des notions qui s'y rattachent.

### *18.1. Les migrations piroguières à Nouadhibou : émergence et organisation*

En tant que port de pêche et ancienne escale sur les routes maritimes vers les colonies africaines mais aussi célèbre escale de l'aéropostale, la ville de Nouadhibou fait depuis longtemps office de relais entre l'Afrique et l'Europe via les îles Canaries. Même avant la création de la ville au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les échanges entre les îles Canaries et la Mauritanie liaient déjà ces deux pays, ces deux continents. Le port de Nouadhibou est un maillon d'autant plus important sur la chaîne maritime qui relie l'Afrique à l'Europe que pendant longtemps la capitale Nouakchott ne possédait pas de réel port<sup>245</sup>. D'un point de vue maritime, les frontières entre les eaux mauritaniennes et les eaux européennes ont toujours été à la fois floues et perméables pour les pêcheurs mauritaniens et sénégalais. C'est dans ce contexte de frontière proche et perméable à la longue histoire d'échanges que s'érigait le mur virtuel qui sépare désormais l'Afrique de l'Europe afin de prémunir cette dernière d'un soi-disant afflux massif de « migrants clandestins ». Si je ne repose pas ici la question du mauvais usage des termes relatifs à la clandestinité et à l'illégalité des migrations (cf. Chapitre 2), en revanche, j'interroge les conséquences de l'érection d'une frontière nouvelle dans l'émergence d'une pratique de transgression de celle-ci. Nouadhibou a longtemps constitué un important relais de pêche et la ville est connue des pêcheurs sénégalais, mais aussi maliens, guinéens et gambiens (Marfaing, 2005, p. 78). La crise de la pêche en Afrique de l'Ouest avec l'épuisement des stocks et la nationalisation du secteur en Mauritanie est souvent annoncée comme une des raisons qui a procédé à l'ouverture d'une route maritime entre Nouadhibou et les îles Canaries. Avant l'installation des radars de surveillance, il n'était en effet pas rare pour les capitaines de pirogue de naviguer au large de l'archipel espagnol. Une fois la route ouverte, quelques milliers de migrants se sont lancés dans l'aventure maritime reliant Nouadhibou aux îles Canaries, avec plus ou moins de succès. Le trajet en pirogue est de moins de 1000 km et nécessite 3 à 5 jours de voyage en pirogue, lorsque tout se passe bien (cf. Fig. 54 p. 379-381).

L'organisation des départs s'est faite de différentes façons, parfois spontanée parfois organisée. Dans certains cas, des capitaines ou même de simples pêcheurs achètent une pirogue, des moteurs et recrutent un équipage pour partir vers les îles Canaries. Le recrutement se fait alors sur place à Nouadhibou. Dans d'autres cas, des réseaux de recrutement se mettent en place dans des villages au Mali ou au Sénégal amenant un groupe de jeunes gens prêts à embarquer à Nouadhibou. Dans la plupart des cas, l'organisation du départ nécessite la présence d'un *coxeur*. C'est lui qui négocie le départ avec les autorités. Il paie les

---

<sup>245</sup> Il ne faut cependant pas oublier que l'absence de route entre Nouakchott et Nouadhibou jusqu'au début des années 2000, relativise la position de la ville à l'échelle du pays.

autorités et prend sa part au passage. Dans beaucoup de cas en effet, les autorités mauritaniennes sont informées des départs et prélèvent une taxe au départ. Pourtant depuis fin 2005, dès les premiers échos de départs en pirogue depuis les côtes de Nouadhibou, les signes de la lutte contre l'immigration dite « clandestine » se font de plus en plus visibles en Mauritanie : formation des policiers, hélicoptère, vedettes rapides, radars, *etc.* Au moins entre 2005 et 2009, ce matériel est utilisé à la discrétion des fonctionnaires de garde les soirs de départs de pirogue. Entre laisser-faire et répression, il est compliqué de décrire précisément le rôle des autorités au début du phénomène. En effet, les chiffres avancés en 2005 et 2006 contrastent avec les témoignages attestant de la complicité des autorités dans certains départs. Alors que les autorités locales annonçaient avoir arrêté 600 candidats au départ seulement pendant le mois de février 2006, ils affirmaient que 3000 personnes avaient été arrêtées dans les eaux espagnoles. Le Croissant Rouge Mauritanien, quant à lui, annonçait qu'entre novembre 2005 et mars 2006, 1200 personnes avaient été retrouvées noyées. Pendant cette période entre 2005 et 2009, les deux réalités (des arrestations et noyades nombreuses d'une part et la complicité des autorités d'autre part) ont coexisté. À partir de 2008, les flux de départ se sont tout de même considérablement ralentis. Selon Frontex, les migrants arrivés aux îles Canaries<sup>246</sup> en 2006 étaient 31 700 ; en 2007, 12 500 ; en 2008, 9 200 ; en 2009, 2 200 (cf. Annexe 1). Le bilan des opérations Héra 1 et 2 annoncent l'arrivée de 18 980 personnes aux îles Canaries entre juin et octobre 2006 (dont 6 076 ont été rapatriées au Maroc, au Sénégal, au Mali ou en Gambie) et de 14 527 personnes (soit 246 pirogues) entre août et décembre. En 2006, 57 pirogues auraient été arrêtées au départ ou en mer, soit 3 887 personnes.

Très nombreux entre 2005 et 2007, les départs en pirogue étaient connus des autorités. Cependant, les représentations d'un réseau organisé (à l'image des réseaux de trafics d'armes, de drogues ou d'être humains) renvoyées par les médias apparaissent décalées par rapport à la réalité. L'organisation des départs semble avoir été gérée par des personnes très différentes, parfois spontanément, parfois ponctuellement, parfois organisée depuis le pays d'origine. Quelques personnes, Mauritaniens et passeurs étrangers (majoritairement Maliens semble-t-il) se sont enrichis en organisant de nombreux départs en pirogue. Il paraît cependant plus juste de parler de « débrouille » et d'opportunité que de véritable migration organisée quant aux départs en pirogue vers les îles Canaries. En pratique, l'important port artisanal de la ville permet de trouver aisément une pirogue et de se fournir des moteurs. Un vivier de bons navigateurs, qui ont l'habitude d'aller pêcher en haute mer au large des côtes canariennes avec leur pirogue, est disponible (et parfois à la recherche de nouvelles opportunités). Assez rapidement, le matériel nécessaire, les personnes ressources et les prix des départs sont connus par tous les étrangers ouest-africains de la ville intéressés de près ou de loin par un départ.

---

<sup>246</sup> Au départ de Nouadhibou, mais aussi de Nouakchott ou de différentes villes sénégalaises.

### Figure 54 – Encadré restituant le récit d'un départ en pirogue

*Un jour, sur son invitation, je rends visite à un migrant que j'avais déjà interviewé plusieurs fois et qui était, au fil du temps, devenu un de mes amis. Son appel semblait indiquer une sorte d'urgence. Quand j'arrive dans sa concession, ses voisins fêtaient la naissance de leur enfant, la musique hurlait et les amis défilaient. Je salue mon ami et lui demande quelle est donc cette urgence qui exigeait ma présence. Il me demande de sortir mon dictaphone et d'enregistrer mais il parle peu et plaisante seulement sur ses voisins et le bruit qui se dégage de l'étage inférieur. Je ne comprends pas très bien...*

Moi : Allez raconte, on laisse ça là (le dictaphone), on ne s'en occupe pas et on parle.

Lui : On parle seulement, bon. Il fait quelle heure ?

Moi : 15h30.

Lui : Bon, hier soir, j'ai fait quelque chose, mais je ne sais pas si je dois te dire.

Moi : Tu me fais peur ! C'est pas grave au moins ?

Lui : Bon, hier il était aux environs de 23h, j'étais au café ivoirien et je rentrais à la maison. J'ai vu un ami qui passait. Je savais qu'il devait partir, mais je ne savais pas quand.

Moi : Ah oui, c'est quelqu'un qui avait déjà payé son départ ?

Lui : Il avait déjà payé son départ et il devait partir bientôt. Je rentrais et je l'ai croisé, il est venu me dire bonjour et il m'a dit qu'il partait ce soir. Je lui ai demandé où était le départ, il m'a montré. Je lui ai demandé si je pouvais venir assister. Il m'a dit non, que c'est dangereux que les gens n'aiment que tu viennes si tu veux pas partir. Je lui dis que moi je ne veux pas partir mais que j'aimerais assister. Il a dit d'accord mais il faut demander au responsable. Enfin, c'est pas le responsable, c'est celui qui gère le groupe. Donc une fois que je suis arrivé je suis allé voir le responsable et lui demander si je pouvais assister. Il y avait 60 personnes qui devaient partir. Il a dit non, non, non, que c'est pas possible.

Moi : Oui, c'est sûr.

Lui : Oui, que peut-être que c'est la police qui m'envoie pour les dénoncer. Quand j'allais partir je me suis aperçu que je connaissais le chauffeur, je l'ai appelé et je lui ai dit que je voulais assister mais que le responsable ne voulait pas. Il m'a dit de monter devant. Alors je suis monté devant. Quand on est arrivé, je lui ai demandé si on ne pouvait pas rester et regarder comment ça se passait. Lui, il a dit que c'était pas possible, qu'on ne pouvait pas regarder, que maintenant on devait retourner. Que lui il dépose et puis non.

Moi : Oui il ne voulait pas s'impliquer, lui il dépose et c'est tout.

Lui : C'est tout. Mais je l'ai convaincu, je lui ai même passé mon blouson parce qu'il avait froid. Il était maintenant une heure du matin, une heure trente.

Moi : Mais c'était où ?

Lui : À Cansado, ah oui ! Cansado, entre Cansado et ici (Qhairaan).

Moi : Ils ramassent tout les gens avec le bus pour les emmener là-bas ?

Lui : Non, non. Ils ont commencé à rassembler les gens vers 21h. Ils les ont regroupés dans une chambre.

Moi : aaah ...

Lui : Mais celui que j'ai rencontré, lui il partait à pied. Il a dit qu'il allait venir vers 1h30, lui il ne prenait pas le car. Sinon, à 21h ils commençaient à ramasser les gens pour les regrouper, ceux qui doivent partir. Maintenant, on a pris le bus jusqu'à la plage.

Moi : C'est vers le cimetière des bateaux ?

Lui : Voilà c'est ça, vers le cimetière des bateaux.

Moi : oui...

Lui : Bon, on est arrivé, on s'est assis. Quand ils ont déposé le groupe, il y a quelqu'un qui est venu les chercher, je sais pas où il les a amenés. Je voulais les suivre mais on m'a dit de rester ici, qu'on allait les cacher quelque part car peut-être que la police va venir et que moi je n'avais qu'à attendre ici. Ils sont partis, ils les ont mis dans une cabane.

Moi : et toi tu es resté assis sur la plage avec l'autre, le chauffeur ?

Lui : Oui, moi j'étais assis sur la plage avec l'autre (le chauffeur du car). Vers 2 h du matin, quand les autres partaient, il y a le coxeur qui est arrivé. Il m'a dit qu'est ce que toi tu fais ici ? On a dit qu'on voulait attendre que la pirogue parte pour voir s'il y a des gens qui restent pour les ramener.

Moi : Et il a cru ? (rire)

Lui : (rire) Oui, oui il a cru. Il a dit à l'autre pourquoi il est avec moi. L'autre a dit que j'étais son frère et qu'il ne pouvait pas rester seul alors que je l'ai accompagné. Ah, le coxeur n'a rien dit. Mais peut-être qu'il pensait que le chauffeur m'avait amené pour partir avec eux quoi. Mais j'ai dit non c'est pas ça. Lui, il est arrivé à 2h. Cinq minutes après, ensuite la police est venue.

Moi : Ah oui ? La police ou la gendarmerie ?

Lui : La police est arrivée d'abord, ils ont causé avec le coxeur, ils ont pris 1 million et ils sont repartis. Après, la gendarmerie est arrivée, ils ont dit qu'il leur donnait 2 heures de temps, après ça ils ne sont plus responsables. Après deux heures, c'est fini. Euh... On a attendu, attendu... Tout était calme, il était vers 3h du matin. Tout d'un coup, on a vu les gens venir. Il y en a plein d'autres qui venaient, j'ai commencé à avoir peur, ça devenait compliqué (*il est ému, sa voix devient plus aiguë*). On a vu 6 personnes venir, ils étaient bien déguisés de façon qu'on pouvait pas voir leur visage. Ils nous ont demandé ce qu'on faisait. On a dit qu'on attendait que les gens partent, que c'était nous les chauffeurs du camion. C'étaient eux qui devaient faire venir le matériel, l'essence... J'ai demandé si on pouvait pas les aider, ils ont dit bon qu'il n'y a pas de problème. Il y avait 20 bidons de 70 litres, on a pris ça c'était lourd ! ah ! On a tiré, on a tiré, ah ! C'était

lourd ! Maintenant ils ont dit qu'il fallait aller chercher la machine, le moteur quoi. Donc on a pris le moteur. Quand on est arrivé à la plage, le coxeur est revenu. Il a dit « bon le matériel est sorti » alors il a appelé la pirogue. La pirogue était encore à quai. Donc la pirogue va venir. Quand la pirogue est arrivée, il était 3h30, parce que je regardais l'heure à chaque moment. Il ne restait plus beaucoup de temps avant que les policiers reviennent. Quand la pirogue est arrivée, ils ont fait monter les bidons, l'essence et tout et tout.

Moi : il n'y avait qu'un seul moteur ?

Lui : Deux, non mais voilà, je ne sais pas comment ça s'est passé mais en transportant dans la pirogue, ils ont fait tomber dans l'eau, l'autre moteur, car il en avait déjà un sur la pirogue. Maintenant, quand ils transportaient, c'est tombé dans la mer, ils ont dit que c'était abîmé, que ça ne pouvait plus marcher. Le coxeur est venu après et quand il est arrivé, ils lui ont dit qu'ils ont gâté le moteur. Ah, là, il était tout énervé, il a dit qu'il venait d'acheter le moteur à 920 000 ce soir, il a demandé qu'est ce qui s'est passé. Là, il a appelé le chauffeur pour qu'il aille en ville chercher un autre moteur quelque part. Là je ne suis pas venu avec lui, je voulais rester pour pouvoir regarder. Après il est revenu avec un autre moteur. Les gens, il y a avait 60 personnes et puis aussi il y avait les gens qui voulaient partir comme ça, ils étaient très beaucoup ! Quand le coxeur a commencé à dire les noms de ceux qui devaient monter, les autres se sont énervés, ils étaient nombreux, au moins dix ou vingt personnes. Ah là c'était la bagarre pour monter. Ils voulaient monter alors qu'ils étaient pas inscrits, qu'il n'avaient pas payé. C'était la bagarre.

Moi : Ah oui, il y avait des gens qui voulaient monter alors qu'ils n'avaient pas payé ?

Lui : Oui oui. Ah, c'était la bagarre, la bagarre... J'ai commencé à avoir peur parce que ça sortait de ces machettes là ! Dans la nuit je te dis !

Moi : Quoi, des machettes ?

Lui : Mais oui, ça sortait de ces machettes ! Les gens se sont mis à crier à haute voix. Là, j'ai commencé à reculer, j'avais même peur de les regarder. Ah, non le coxeur, il pouvait plus les tenir, parce que lui, il avait 6 personnes pour surveiller et ceux qui venaient, ils étaient plus nombreux. Donc il a commencé à discuter à demander pardon que les autres ont déjà payé donc qu'ils montent d'abord, après s'il y a la place on verra. Mais les autres ne voulaient rien comprendre, ils voulaient monter à tout prix.

Un moment après, il est allé vers le groupe qui avait payé et il leur a expliqué en bambara, moi je ne comprenais pas mais je pense qu'il leur a dit « vous vous avez payé donc vous devez partir mais il y a les autres qui font la dispute donc si vous voulez partir aidez-moi ». Je sais pas, mais quand il a dit ça, tout le groupe, ils étaient tout énervés, ils ont commencé à se bagarrer. Ça faisait peur. *(Le ton du récit s'est adouci, la voix est triste et mélancolique comme s'il voulait marquer le caractère tragique de la situation)*. D'autres tombaient dans la mer, ça criait. Bon un moment il y a un qui a dit que ça suffit, qu'il faut qu'ils arrêtent, qu'on va partir et que s'il y a la place, les autres vont partir aussi. Et ils ont commencé à monter. Maintenant, quand il restait au moins cinq à six personnes, les autres qui avaient pas payé se sont énervés parce que les autres étaient déjà montés, alors là le capitaine a eu peur, il voulait partir. Quand il a vu encore que les gars se bousculaient, il ne voulait plus attendre. C'était tard maintenant, il était vers 4h30 ou 5h, ils avaient même dépassé l'heure quoi. Mais les flics n'étaient pas encore revenus. Donc le capitaine a dit « si on ne part pas les gendarmes vont venir nous prendre ». Le coxeur a crié qu'il y avait qui n'étaient pas sur la mer qu'il fallait les prendre, mais non le capitaine a démarré. Il restait 6 ou 7 personnes qui avaient payé. Mais comme il restait des autres qui n'avaient pas payé le capitaine savait qu'ils allaient se bousculer pour monter et il a préféré partir. Quand il est parti le coxeur s'est approché de ceux qui restaient et leur a dit que comme ils sont pas partis dans la nuit, il va les envoyer dans un autre convoi. Là les gens ils ont commencé à pleurer.

Moi : ...

Lui : Tiens il y avait une fille dedans.

Moi : Juste une ?

Lui : Oui, juste une... *Long silence*... C'est horrible. Ça fait vraiment peur, avec les gens qui se battent, c'est la raison pour laquelle d'autres meurent avant de partir. J'ai eu peur, très peur, vraiment peur.

Moi : Bon, ne te remets pas dans une telle situation, c'est vraiment dangereux.

Lui : Ah ça non. J'ai eu peur, mais vraiment peur. *(silence)* Quand tu les vois comme ça ... *(silence)*

Moi : *(silence)* Et au moins ils sont partis avec des provisions.

Lui : Oui : 4 bidons d'eau et du riz. *(silence)* Mon copain de chambre, il m'a appelé, appelé, appelé dans la nuit. Parce que je n'ai pas l'habitude de sortir tard, il était inquiet, alors on m'a cherché un peu partout.

Moi : Et tu lui as raconté ce que tu avais fait ensuite ?

Lui : Oui, quand je suis arrivé tout sale, mon pantalon était mouillé, il y avait du sable dessus, il m'a dit mais qu'est ce que tu es allé chercher au port la nuit ? Je pense que c'est pas bien, hein. *(silence)*

Moi : Mais tu as fait ça pour me raconter ?

Lui : *(signe de tête approuvant)*

Moi : Vraiment !

Lui : Ça fait très peur, ça fait très peur. *(long silence)* Quand les gens ils ont vu la pirogue, c'était devenu autre chose quoi. Je ne sais pas comment ça se fait ça, quand ils ont vu la pirogue, il fallait qu'ils montent seulement. Même les gens qui avaient payé ils devaient être en rang, ils ne tenaient pas en place. C'était comme si certains allaient monter et d'autres allaient rester, donc tout le monde se précipitait. *(long silence)*

Moi : Il était comment le coxeur ? C'est quoi comme genre de mec ?

Lui : C'était un jeune. *(silence)*

Moi : Ah je pensais à un vieux ...

Lui : Non, non c'était un jeune. La plupart du temps c'est des Maliens et ils mettent quelqu'un devant, celui qui peut corrompre la police, la gendarmerie, la douane. Parce que c'est les Maliens qui nous appellent, qui nous disent de venir, qu'il faut apporter l'argent pour passer. Par contre, il y a toutes les nationalités qui partent. Il y avait des Gambiens, des Guinéens, beaucoup de Maliens quand même. Il y en a un c'était un Guinéen je crois, qui n'a plus voulu partir. Il a eu peur, quand il a vu le monde se battre, quand ils ont amené la pirogue et mis les gens, la pirogue dansait sur la mer. *(long silence)*

Le coxeur est venu et lui a dit « tu as déjà payé ton argent, il faut que tu partes, parce que ton argent est plus à rembourser. Si tu ne pars pas aujourd'hui c'est fini, il faut que tu partes. » (*silence*) Il a dit que c'est pas grave, qu'il ne savait pas que c'était comme ça, que s'il avait su, il ne serait pas venu. (*silence*) Qu'est ce qu'il y a ? Tu es fâchée ?

Moi : Tu as pris beaucoup trop de risques pour m'apporter ce témoignage.

Lui : Oui, mais ça va. C'est vrai, mais ça va. J'ai eu peur en tout cas, j'ai eu peur, je tremblais. Au début, j'étais rassuré quand la police et la gendarmerie est arrivée.

Moi : Ah ? mais tu n'as pas peur de la police ?

Lui : Non, je te dis j'étais rassuré !

Moi : Et les organisateurs, ils n'ont pas pris peur ?

Lui : Non, non, ils savaient qu'ils allaient passer. Quand ils sont arrivés ils lui (le coxeur) ont téléphoné, il est allé en courant. Il a remis le million et après c'est la gendarmerie qui est venue, il a payé aussi et ils ont dit on vous laisse 1h...2h, pas plus, pas moins, après on est plus responsables. Ils ont abandonné le moteur là-bas, celui qui était tombé dans l'eau. (*silence*)

Moi : Il n'y a pas eu de blessés dans la bagarre ?

Lui : Si ! je te dis ! Ils se sont blessés sérieusement, ils se sont blessés sérieusement.

Moi : Et les personnes blessées, elles sont quand même montées dans la pirogue ?

Lui : Oui, ils sont quand même montés dans la pirogue. (*long silence*)

Moi : C'est comme une question de vie ou de mort de partir. (*long silence*)

Lui : Je savais pas qu'il faisait ça cet homme.

Moi : Quel homme ?

Lui : Ben cet homme ?

Moi : Ton ami, tu ne savais pas qu'il voulait partir ?

Lui : Non, non, je savais pas. Le chauffeur. Je causais avec lui, on se saluait, mais je ne savais pas qu'il faisait ça.

Moi : Tu ne savais pas ? Et alors, ça te gêne ?

Lui : (*long silence*) Quand je suis venu et que je lui ai dit que je veux venir voir, lui il a commencé à rire, il m'a dit « toi, tes amis s'en vont et tu veux venir regarder ».

Moi : Ah, ça lui paraissait bizarre.

Lui : Oui, il dit tes amis s'en vont et toi tu viens pour regarder. Il a commencé à rire, à remuer la tête. J'ai dit que moi je veux voir seulement. (*long silence*) Mais je crois que je vais pas répéter.

Moi : On ne doit pas répéter cette histoire ?

Lui : Non, répéter, retourner là-bas quoi. C'est trop violent, trop violent.

Moi : Oh oui, c'est dangereux.

Lui : Très très dangereux.

Moi : Et puis si tu assistais souvent au départ, les gens trouveraient ça louche.

Lui : Oui, oui. (*silence*) C'est la première fois que je restais dehors jusqu'à vers 3h. La première fois, la première fois... Quand j'étais là-bas, il ne voulait pas que je téléphone. Mais mon copain n'arrête pas de m'appeler depuis une heure du matin. Il ne voulait pas que je décroche le téléphone, mais après, j'étais obligé parce que sinon, il allait s'inquiéter. Alors je leur ai dit que c'est mon copain de chambre qui ne savait pas que j'étais parti. Alors on m'a permis de l'appeler mais on m'a dit de me cacher pour ne pas qu'on voit mon téléphone allumé. (*silence*). Quand je suis arrivé, je lui avais pas dit que j'étais à la plage, mais lui il m'a dit : « tu es allé chercher quoi à la plage, tu veux mourir ? » (*long silence*). Quand la dame devait monter, ils criaient, ils criaient, ils voulaient que la dame monte d'abord avant les hommes. Les chaussures de la dame sont restées dehors. Parce que quand elle voulait monter, elle avait mis un jean, mais on lui a dit qu'elle n'avait qu'à enlever le jean, que ce n'est pas bon pour la mer, qu'elle trouve quelque chose de léger avant de porter la bâche, sinon la mer ça va brûler sa peau. Donc, le temps de se changer rapidement, rapidement, elle a oublié ses chaussures. J'ai crié : « tes chaussures ! tes chaussures ! » On m'a dit on parle pas français ici, mais on lui a redonné ses chaussures. Elle était grande ! (*silence pensif, il est visiblement en train de se remémorer la scène*).

Moi : Elle était jeune ?

Lui : Oui, c'était une jeune, elle parlait anglais. Ils parlaient tous en Bambara ou bien en Wolof, parce qu'il y en avait qui étaient Sénégalais. Tu dis pas à quelqu'un que c'est moi qui ai raconté ça, hein ?

Moi : Non, non, déjà je ne sais pas trop quoi faire de ton récit, je ne m'y attendais pas. Mais personne ici ne saura que c'est toi.

Lui : Ils payent vachement cher les gendarmes, ils payent un million, pareil aux policiers. J'espère qu'ils vont arriver.

Moi : Oui, et qu'ils ne seront pas renvoyés aussitôt, ça arrive souvent.

Lui : Oui, je sais. C'est pour ça que je comprends pas ceux qui veulent partir, même s'ils arrivent c'est pas sûr qu'ils vont rester. Mon copain un moment, il était chaud, il voulait partir, c'est moi qui l'ai convaincu que non, qu'il faut chercher un visa s'il veut partir. Mais je sens qu'il commence à revenir sur sa décision, il me dit « ah si j'étais parti ». Moi je lui dis que c'est un homme qu'il prend sa décision tout seul. Ici, il y en a plein qui veulent partir, mais beaucoup n'ont pas les moyens ou ne le font pas. Mais ceux qui veulent partir, ils ne sont pas nombreux. En fait tout le monde veut partir, mais pas comme ça. En plus, il y en a plein qui n'ont pas les moyens. Ils veulent partir, ils veulent partir mais ils n'ont pas les moyens. Au début quand ils m'ont vu les vigiles ils ont commencé à me poser plein de questions et quand ils ont vu les autres foncer sur eux, ils ont compris que je voulais pas partir, alors ils m'ont dit de venir les aider mais moi j'ai dit non, que je préfère rentrer à la maison. Quand les autres ont couru, on m'a dit éloigne-toi, éloigne-toi, alors je suis parti loin. Ils m'ont dit « il faut aller loin, va loin, va loin », Ah là, j'ai reculé.

*Hors entretien : il était environ 75 à avoir embarqué. 60 avaient payé et 5 ou 6 de ceux-ci n'ont pas embarqué. Il y avait des gens sur la plage qui n'avaient pas payé et attendaient de pouvoir se glisser dans une pirogue. Le capitaine est venu avec 3 ou 4 personnes déjà à bord de la pirogue et le chauffeur, lui aussi, a amené 4 à 5 personnes n'ayant pas payé avec lui.*

## 18.2. Représentations des phénomènes migratoires à Nouadhibou dans la presse

Les migrations piroguières vers Nouadhibou ont été largement relayées par la presse nationale et internationale. Le drame des pirogues qui se perdent en mer a suscité toutes sortes de fantasmes sur l'invasion de l'Europe par une « horde de pauvres » en provenance du continent africain. Deux visions principalement s'opposent dans la presse : la vision compatissante, celle qui s'apitoie sur la misère qui entraîne des personnes à prendre le risque de traverser une partie de l'océan Atlantique en pirogue et prônent un investissement pour développer l'économie dans les pays de départ afin que les migrants potentiels puissent rester dans leur pays d'une part, la vision sécuritaire d'autre part, qui agite le flambeau de l'invasion de l'Europe par des immigrés pauvres et désespérés et qui préconise une surveillance plus efficace des frontières. Ces deux visions ne sont pas incompatibles et se rejoignent parfois dans les mêmes articles. Une troisième vision beaucoup moins courante consiste à repenser les rapports entre l'Europe et l'Afrique et la gestion militaire des frontières.

Du mois d'avril 2009 au mois de mai 2014, une revue de presse sur les questions migratoires relatives à Nouadhibou a été effectuée avec l'outil Google Alertes. Grâce à l'enregistrement de mots-clés, cet outil de veille permet de recenser les articles de presse parus sur le sujet. L'alerte a été paramétrée avec le mot clé « Nouadhibou », 5 478 alertes ont été reçues. Le tri a ensuite été effectué manuellement pour ne retenir que les articles en relations avec les migrations. Ainsi 242 articles aux thématiques en liens avec les migrations ont été recensés. Ces articles proviennent de sources variées : blogs, site internet de journaux, site d'informations en ligne, agences de presse. Les sources sont principalement Mauritanien, Sénégalaises et Marocaines. Les médias Africains, Ouest-Africains ou Maghrébins relaient également des informations. Plus rarement, les articles proviennent de médias européens (français et espagnols principalement), de sites d'information gérés à la fois aux Etats-Unis et en France ou parfois d'agences d'information chinoises (Cf. Fig. 55, p. 382-384).

**Figure 55 - Tableau des sources de presse recensées par la recherche sur les thématiques relatives aux migrations à Nouadhibou avec l'outil Google Alertes.**

Titre	Provenance	Type
Absolute arts	Ohio, Etats-Unis	Moteur de recherche d'œuvres d'art
Achnoo	Maroc	Site d'information en ligne
Adrar Info	Adrar – Mauritanie	Site d'information en ligne
Afrique Avenir (n'existe plus)	Afrique	Site d'information en ligne
Afrique en ligne	Afrique	Site d'information en ligne
Afrique Jet actualités	Afrique	Site d'information en ligne
Afriquinfos (n'existe plus)	Afrique	Site d'information en ligne

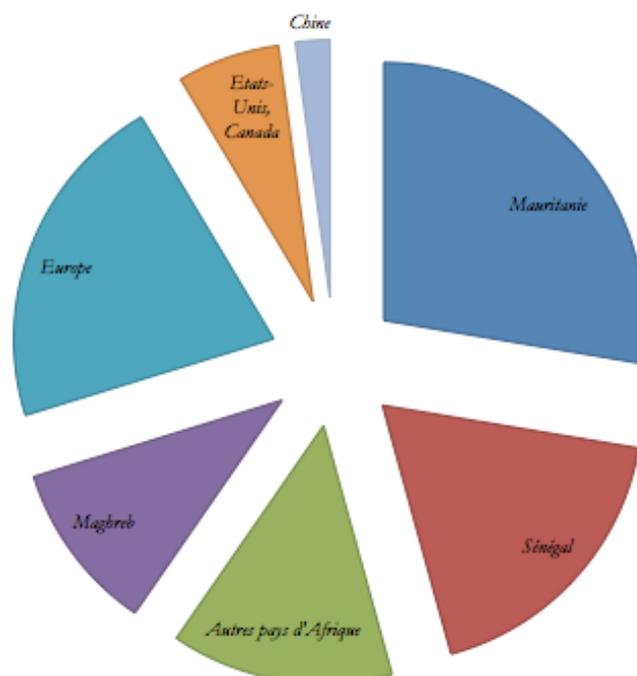
AfriSCOOP	Suisse/Dakar (Sénégal)	Site d'information en ligne
Agence de Presse Sénégalaise	Dakar – Sénégal	Agence de presse
Alakhbar	Nouakchott -Mauritanie	Agence d'information indépendante
AllAfrica	Afrique / Etats-Unis	Site d'information en ligne
Amnesty International	Monde	Site internet d'une organisation
ANI - Agence Nouakchott Information	Nouakchott – Mauritanie	Agence d'information indépendante
APA – Agence Africaine de Presse	Dakar - Sénégal	Agence d'information
Atlas Info	Maroc	Site d'information en ligne
Aurore	Mali	Journal / Magazine
Blog de la Fédération Mauritanienne des Mareyeurs	Mauritanie	Blog
Boolumbal	Mauritanie	Site d'information en ligne
Camer.be	Belgique / Cameroun	Site d'information en ligne
Canal RIM	Mauritanie	Blog
Cimade	France	Site d'une organisation
CinéAfrique.Org Le Blog !	Etats-Unis/Sénégal	Blog
Cridem (Carrefour de la République Islamique De Mauritanie)	Nouakchott – Mauritanie	Site d'information en ligne
Dakar Actu	Dakar – Sénégal	Site d'information en ligne
DZ Infos	Algérie	Site d'information en ligne
The Earthtimes	Royaume-Uni	Site d'information en ligne
Agence Ecofin	Suisse	Agence indépendante d'information
El Economista	Espagne	Journal / Magazine
El Hadj Oumar Tall	Sénégal	Blog
Elhourriya.net	Mauritanie	Site d'information en ligne
Emarrakech	Maroc	Site d'information en ligne
Ferloo	Sénégal	Site d'information en ligne
Financial Afrik	Afrique	Site d'information en ligne
Futurs Médias	Dakar – Sénégal	Site d'information en ligne
Fuuta	Sénégal	Site d'information en ligne
Ici Lomé	Lomé – Togo	Site d'information en ligne
IOL News	Afrique du Sud	Site d'information en ligne
Jeune Afrique	Afrique	Journal / Magazine
Kassataya	Nouakchott - Mauritanie	Blog
Khalil Sow	Mauritanie	Blog
Koyle – INFO	Nouadhibou - Mauritanie	Blog
L'authentic Info	Mauritanie	Site d'information en ligne
L'Humanité	France	Journal / Magazine
L'observateur	Sénégal	Site d'information en ligne
La Dépêche	Toulouse – France	Journal / Magazine
La lettre méditerranée	Méditerranée	Site d'information en ligne
La Nation (n'existe plus)	Mauritanie	Journal / Magazine
Le Calame	Mauritanie	Journal / Magazine
Le Mali en ligne	Bamako – Mali	Site d'information en ligne
Le Matin	Maroc	Journal / Magazine
Le Messager	Sénégal	Site d'information en ligne
Le Monde Diplomatique	France	Journal mensuel d'information (papier et électronique)

Le Quotidien	Dakar – Sénégal	Journal / Magazine
Le quotidien de Nouakchott	Nouakchott – Mauritanie	Journal / Magazine
Le Rénovateur quotidien	Mauritanie	Journal / Magazine
Le Soleil	Sénégal	Site d'information en ligne
Le Temps	Suisse	Journal / Magazine
Leral.net	Sénégal	Site d'information en ligne
Les Afriques	Paris, Tunis, Casablanca, Dakar	Site d'information en ligne
Libération Afrique	Alger	Site d'information en ligne
Ma Guinée.com	Guinée	Site d'information en ligne
Magharebia	Etats-Unis / Maghreb	Site d'information en ligne
Maghreb Emergent	Algérie	Site d'information en ligne
Malijet	Mali	Site d'information en ligne
Mauritanidées	France / Mauritanie	Site d'information en ligne
Mauritanie Web	Mauritanie	Site d'information en ligne
Menara	Maroc	Site d'information en ligne
Mission Catholique de Nouadhibou	Nouadhibou – Mauritanie	Site d'une organisation
Ndar Info	Saint-Louis – Sénégal	Site d'information en ligne
Non-fiction	France	Site d'information en ligne
Noorinfo	Mauritanie	Site d'information en ligne
NouadhibouSoir	Nouadhibou-Mauritanie	Blog
Oum Tounsy	Mauritanie	Site d'information en ligne
Pan African News Agency	Afrique	Agence de Presse indépendante
Points Chauds Online	Maghreb / Afrique de l'Ouest	Site d'information en ligne
Portalango	Angola	Agence de Presses indépendante
Radio Chine Internationale	Chine	Radio
Rewmi	Sénégal	Site d'information en ligne
RFI	France / Mauritanie	Radio
Romandie	Suisse	Site d'information en ligne
Sahara Média	Mauritanie	Site d'information en ligne
Secours Catholique	France	Site d'une organisation
Senego	Sénégal	Site d'information en ligne
SenXibar	Dakar – Sénégal	Agence de presse indépendante
Sous le Manguier	Canada / Togo	Site d'information en ligne
Sud Online	France	Site d'information en ligne
Sud Ouest	Toulouse – France	Journal / Magazine
Sun Journal	Maine, Etats-Unis	Journal/Magazine
Tahalil Hebdo	Mauritanie	Site d'information en ligne
Taqadoumy	Mauritanie	Site d'information en ligne
Temps Forts. Net	Mauritanie	Site d'information en ligne
Terra Esapana	Espagne	Site d'information en ligne
Tribuna Latina	Espagne	Journal / Magazine
Vitamine DZ	Algérie	Site d'information en ligne
Walfadjiri	Sénégal	Site d'information en ligne
Westaf News	Etats-Unis / Afrique	Blog
Xinhua	Chine	Agence de presse indépendante
Yabiladi	Maroc	Site d'information en ligne

Source : revue de presse, Anne-Laure Counilh 2009-2014

La plupart des sources sont des sites d'information en ligne ou des versions en ligne de journaux et magazines. Quelques blogs et nouvelles publiés sur des sites d'organisations viennent compléter la revue de presse. Le caractère numérique de cet échantillon de presse est lié à la méthode de recension à l'aide du moteur de recherche Google qui sélectionne des articles parus sur internet. Les articles ont été sélectionnés manuellement en fonction des thématiques abordées. La longueur de l'article n'est pas entrée en compte dans les critères de sélection, si bien que de brèves annonces d'agence de presse de quelques lignes côtoient des analyses approfondies. Les informations sélectionnées relèvent de plus d'une centaine de sources différentes. Loin de prétendre à l'exhaustivité, ce corpus permet de saisir certains aspects de la représentation des migrations dans les médias. Elle permet également d'analyser le caractère cyclique de l'information. On s'aperçoit notamment qu'en période d'élections en Mauritanie ou en période de championnat national de football (le FC Nouadhibou étant une importante équipe du pays), la question migratoire est relayée au second rang pour médiatiser les campagnes des candidats ou la victoire de l'équipe de football locale. Concernant la provenance des articles, il est intéressant de noter que parmi les 242 articles recensés, exactement 66% proviennent de journaux et de sites mauritaniens, sénégalais ou d'autres pays africains (hors Maghreb). Si l'on ajoute les articles parus dans des journaux ou sur des sites maghrébins, ce pourcentage s'élève à 73,5 % et si l'on compte les informations publiées en collaboration par des sites et journaux africains/américains ce pourcentage passe à plus de 83 % (cf. Fig. 56, p. 386). Le suivi de l'actualité européenne donne l'impression générale que la thématique des migrations africaines vers l'Europe et des migrations piroguières est un sujet de prédilection des journalistes européens. On ne retrouve pourtant que peu d'articles provenant de sources françaises ou plus largement européennes. Le biais provient du mot-clé de l'alerte : « Nouadhibou » est en effet moins souvent cité dans les médias européens que des lieux d'arrivées comme Lampedusa ou les îles Canaries. Les analyses des médias européens se focalisant certainement moins sur les lieux de départ.

**Figure 56 - Graphique indiquant la provenance des 242 articles analysés entre avril 2009 et mai 2014**



Source : revue de presse, Anne-Laure Counilh 2009-2014

À travers les articles recensés, différents thèmes émergent. Afin de donner une meilleure compréhension au lecteur, j'ai créé a posteriori des thèmes regroupant les articles traitant de sujets connexes. Sept thèmes se distinguent<sup>247</sup> (cf. Fig. 57 p. 387) :

- Diplomatie-coopération : ce thème inclut des articles évoquant la visite de personnalités officielles à Nouadhibou et des opérations de coopération non-militaire avec des États (souvent voisins) en rapport avec la migration en général ou la présence d'une communauté étrangère en particulier.

- Corruption, crimes et délits : ce thème regroupe majoritairement des articles relatant des délits et crimes commis par des étrangers à Nouadhibou, dans une moindre mesure des délits et crimes dont des étrangers sont victimes à Nouadhibou et en minorité des articles relatifs à des affaires de corruption mêlant des Mauritaniens à des activités en liens avec les migrations à Nouadhibou (gestion du centre de rétention, par exemple). Cette catégorie regroupe également des articles de société déplorant l'état de la ville (du centre surtout), dénonçant la drogue, la criminalité et la prostitution de manière générale en la reliant à la présence des étrangers africains sans s'appuyer sur des faits particuliers.

- Arts et culture : cette catégorie rassemble à la fois des articles évoquant des travaux artistiques ayant pour thème les migrations à Nouadhibou et des articles relatant des actions et activités culturelles relatives aux migrants à Nouadhibou.

<sup>247</sup> Les catégories sont énumérées dans le paragraphe suivant sans ordre d'importance.

- Économie et société : la rubrique évoque la plupart du temps des sujets autour de la pêche en lien avec l'économie et la vie des habitants de Nouadhibou. Cette rubrique ne concerne pas directement la problématique de l'immigration, mais de nombreux étrangers (Africains, Européens, Asiatiques) travaillent dans le secteur de la pêche.

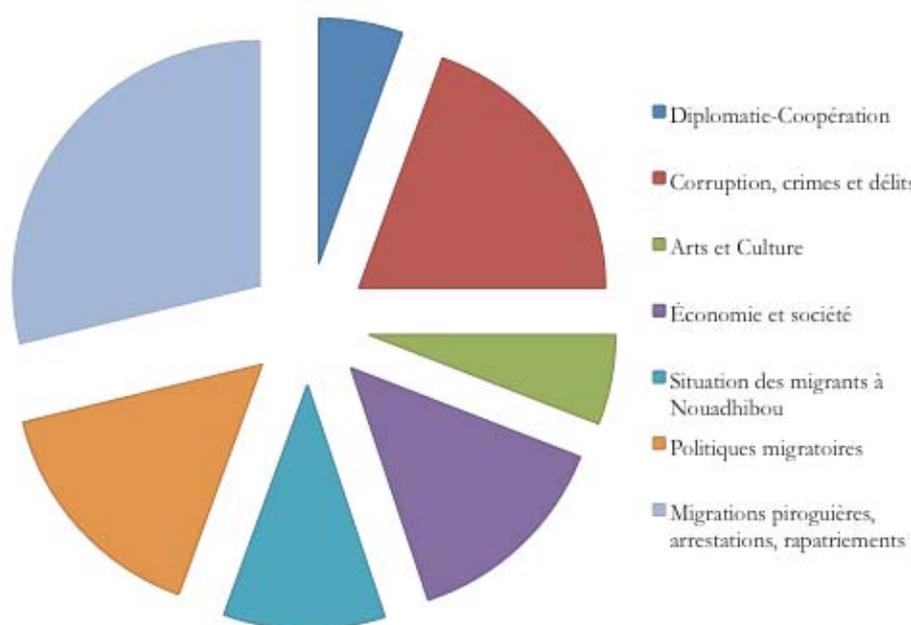
- Situation des migrants à Nouadhibou : cette rubrique rassemble des articles évoquant la vie quotidienne ou la situation plus globale des migrants à Nouadhibou.

- Politiques migratoires : cette catégorie regroupe des articles consacrés à la surveillance des migrants, aux actions de Frontex, aux discussions nationales ou internationales sur les migrations à Nouadhibou et en Mauritanie.

- Migrations piroguières, arrestations, rapatriement : l'ensemble des articles de cette rubrique relatent des faits relatifs à des départs en pirogue, des arrestations, des naufrages et des rapatriements vers le Sénégal.

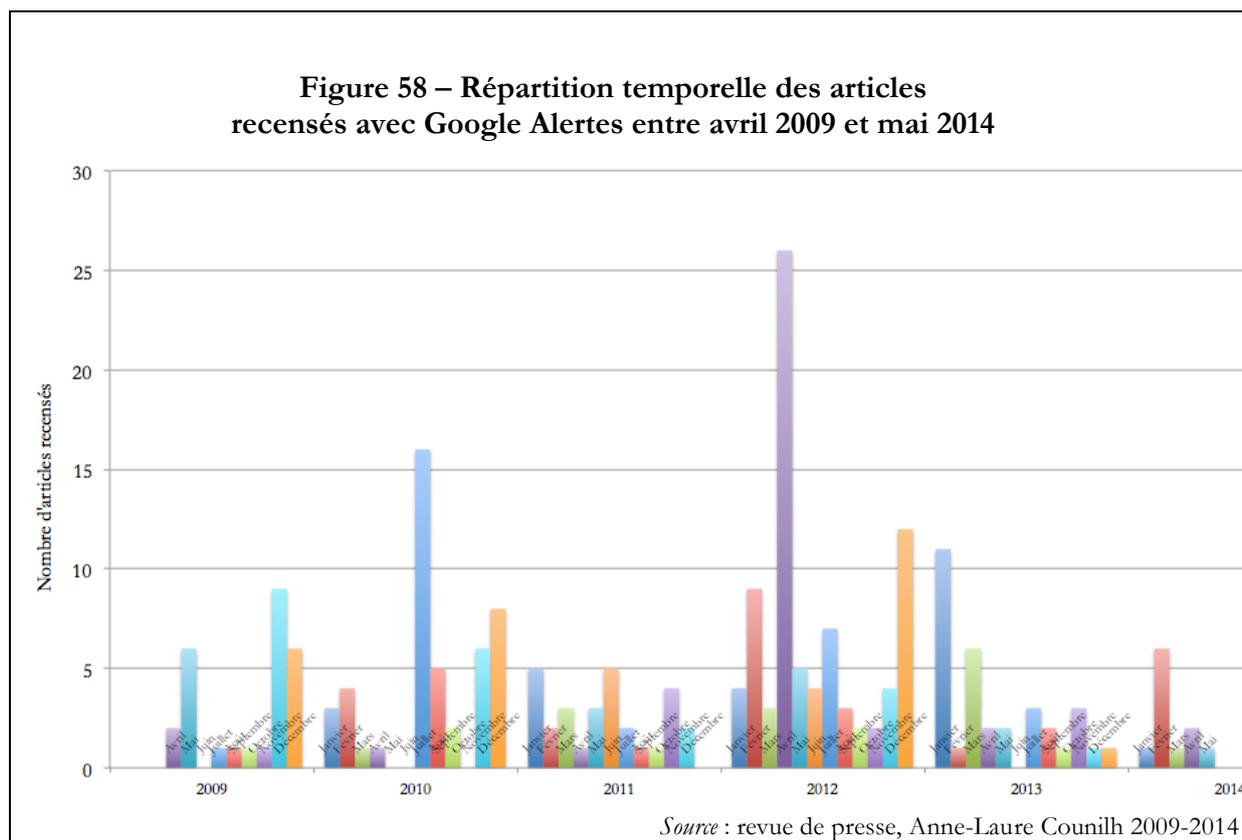
Le thème « Migrations piroguières, arrestations, rapatriements » (28,8%) apparaît le plus souvent suivi du thème « Corruption, crimes et délits » (19,5%). Les thèmes « Politiques migratoires » (15,7%) et « Économie et société » (14%) occupent à eux deux près d'un tiers des thématiques abordées. La « Situation des migrants à Nouadhibou » (10,6%), les « Arts et culture » (5,9%) et la « Diplomatie-coopération » (5,5%) représentent les thèmes les moins souvent abordés mais leur part est croissante.

**Figure 57 – Thématiques recensées dans les articles sélectionnés à partir de l'outil Google Alertes entre avril 2009 et mai 2014**



Source : revue de presse, Anne-Laure Counilh 2009-2014

Chacun des thèmes est abordé parfois de manière positive et parfois de manière négative mais chaque thème révèle des tendances fortes liées à la fois à la situation des migrants à Nouadhibou, aux différentes vagues de départs en pirogue, aux variations des préoccupations internationales et à la conclusion d'accords bilatéraux et de réunions internationales. De la même façon que le nombre d'articles relatifs à la migration évoquant Nouadhibou dans leur texte ou dans leur titre évolue au fil du temps (cf. Fig. 58, p. 388), les thèmes apparaissent de manière différenciée selon les périodes (cf. Fig. 59, p. 390).



Le graphique de la répartition mensuelle des publications sur Nouadhibou relatives aux migrations montre une fréquence relativement basse. Moins de 5 articles par mois en moyenne avec des pics de parutions : mai, novembre et décembre 2009 ; juillet, novembre et décembre 2010 ; une année très calme en 2011 ; février, avril, juillet et décembre 2012 ; janvier et mars 2013 et février 2014. Les pics de parution sont liés à des événements variés :

- En mai 2009, une polémique, débutée en Espagne, se forme autour de la légitimité du centre de rétention. Plusieurs organisations de défense de Droits de l'Homme demandent sa fermeture. L'affaire est médiatisée dans la presse nationale et internationale.

- En novembre et décembre 2009, l'Espagne fait don à la Mauritanie d'un avion de surveillance militaire. La médiatisation de ce don s'accompagne de plusieurs articles sur des arrestations fructueuses de migrants sur le point d'embarquer à destination des îles Canaries.

- En juillet 2010, une nouvelle vague de départs de migrants est médiatisée suite à l'arrestation de plusieurs passeurs maliens et des candidats au départ.

- En novembre et décembre 2010, la publication du rapport de la cellule de consultation sur l'immigration à Nouadhibou et la tenue du sommet 5 + 5 à Tripoli (le 13 décembre) inspirent une série d'articles sur l'immigration à Nouadhibou.

- En février 2012, le lancement du projet West Sahel pour aider la Mauritanie à renforcer la surveillance de ses frontières est relayé dans la presse nationale, maghrébine et ouest-africaine.

- En avril 2012, une campagne d'arrestation des migrants ne possédant pas d'autorisation de séjour ou de travail est lancée. Le changement de cap du gouvernement qui avait appelé les migrants à se déclarer afin de recevoir un titre de séjour gratuit et qui demande maintenant une rétribution est suivi de l'arrestation de nombreux migrants (Cf. Chapitre 2). L'affaire est largement dénoncée dans la presse mauritanienne et dans la presse sénégalaise.

- En juillet 2012, le procès de trois Maliens accusés du meurtre d'un vieil homme mauritanien fait couler beaucoup d'encre dans la presse nationale.

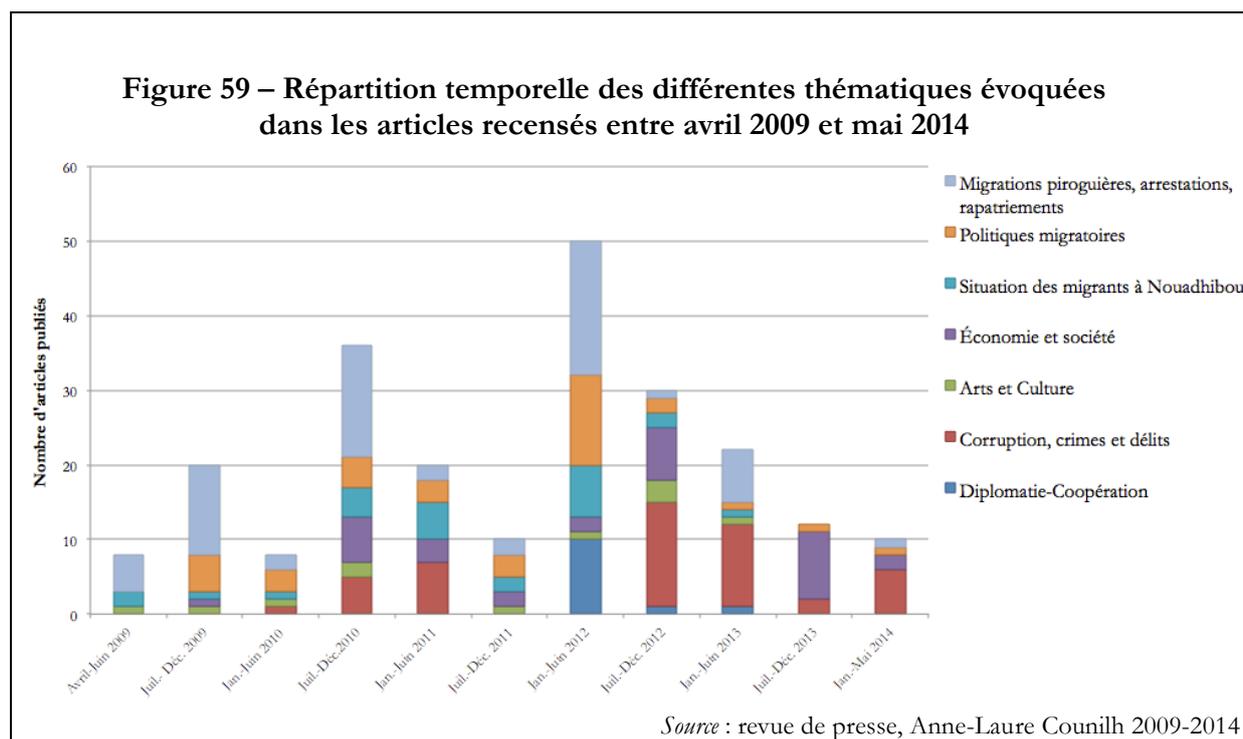
- En décembre 2012, un groupe de migrants coincés dans le no man's land entre la Mauritanie et le Maroc mobilise l'opinion.

- En janvier 2013, des étrangers ouest-africains sont soupçonnés d'avoir agressé un commerçant marocain à Nouadhibou, cela ayant conduit à son suicide. La presse mauritanienne et la presse marocaine médiatisent le fait divers.

- En mars 2013, une nouvelle vague d'expulsions est relayée par les médias mauritaniens, marocains et sénégalais. En parallèle, le limogeage du responsable du centre de rétention de Nouadhibou pour corruption et abus de pouvoir passe presque inaperçue dans la presse.

- En février 2014, un pic d'articles sur différents faits divers relatifs à différentes affaires de trafic de drogue, de fabrication d'alcool et de réseaux de prostitution associe l'augmentation de la criminalité à Nouadhibou à la présence des étrangers.

Le graphique de la répartition des thématiques évoquées dans les articles recensés entre avril 2009 et mai 2014 montre bien l'évolution des intérêts médiatiques pour Nouadhibou de manière cyclique en fonction des événements extérieurs et des décisions internationales (cf. Fig. 59, p. 390). On remarque que la parution d'articles sur les politiques migratoires est liée à la tenue de consultations internationales ou de la mise en place de nouveaux projets. Celle-ci s'accompagne systématiquement d'une augmentation de la parution d'articles sur le thème « migrations piroguières, arrestations, rapatriement ». A contrario, lorsqu'il y a peu d'arrestations (ou que celles-ci ne sont pas médiatisées), on remarque une recrudescence des articles sur le thème « corruption, crimes et délits ». La vision sécuritaire de la gestion des migrations et la représentation négative de l'immigration (suscitant de nombreux fantasmes autour de la délinquance ou de la criminalité qui y seraient liées) marquent fortement cette revue de presse.



La diminution de l'occurrence des articles relatifs aux migrations piroguières reflète bien la diminution progressive des départs. L'augmentation, au contraire, des articles relatant des faits divers (criminalités, délinquance) est synonyme de la prise de conscience d'une installation plus durable d'une immigration ouest-africaine à Nouadhibou. Si pour l'instant, les représentations des migrants ouest-africains par la société mauritanienne sont globalement négatives, l'évolution des contenus des rubriques « Arts et Cultures » et « Diplomatie-Coopération » permet de voir un réel travail d'ouverture de la société mauritanienne sur l'immigration. En effet, l'accueil de représentants maliens et sénégalais à Nouadhibou et le déroulement d'événements culturels sont le synonyme d'une reconnaissance de la présence des communautés étrangères ouest-africaines à Nouadhibou et d'une réelle prise en compte de leur installation à long terme d'une part et de leur participation l'économie de la ville d'autre part.

## 19. Le transit migratoire en question

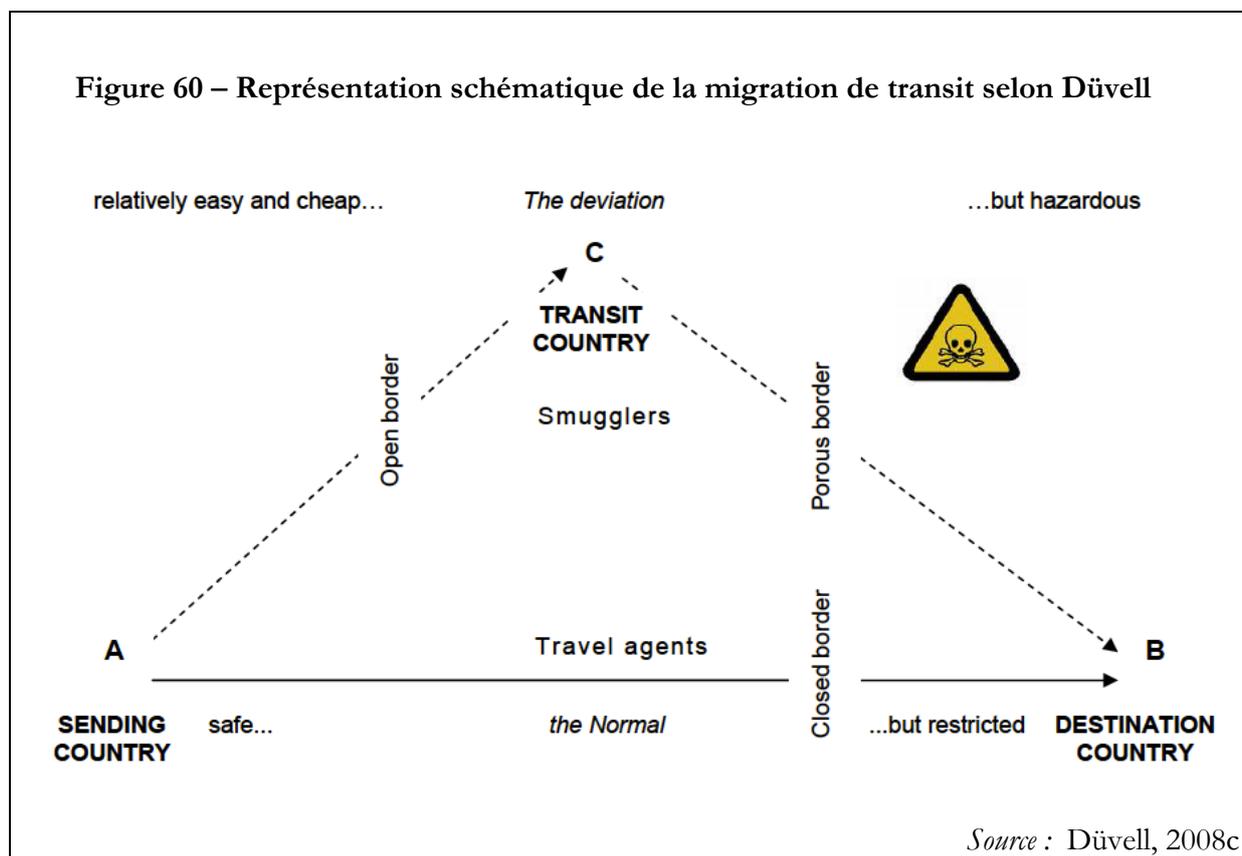
Face à cette timide prise de conscience de la permanence de l'immigration ouest-africaine à Nouadhibou, le qualificatif de « transit » reste omniprésent dans les articles de presse comme dans le vocabulaire des acteurs institutionnels et celui de la société civile. La permanence de ce vocabulaire montre la fragilité de la prise en compte de l'immigration ouest-africaine à Nouadhibou comme d'une réalité durable. Malgré l'utilisation abondante du terme,

il est souvent difficile de savoir de quoi il est question : les espaces de transit, les hommes en transit, les situations de transit ? Il est certain que la labilité des projets, la précarité des positions sociales et des emplois occupés ou encore les contraintes spatiales imposées par les frontières placent nécessairement les migrants ouest-africains présents à Nouadhibou dans des situations de transition. Cependant, parler de migrant en transit, de ville de transit ou de situation de transit n'engage-t-il pas des conséquences allant largement au-delà de la simple description d'une situation, d'un itinéraire ou d'une ville ? Comment ce qualificatif de «transit» place-t-il toujours déjà ces hommes, ces espaces, ces situations dans des catégories prédéfinies et performatives qui sont parfois loin des réalités de terrain et entraînent des conséquences, notamment politiques, importantes ? Le vocabulaire du transit apparaît souvent comme une commodité pour décrire ces réalités migratoires plastiques, comme si le changement de paradigme migratoire était trop rapide pour que les mots réussissent à décrire des réalités qui évoluent. Entre usage propre et usage impropre, conséquences politiques et « effet marketing » du transit, l'usage du terme, même à défaut de trouver mieux, reste souvent critiquable. La conférence annuelle du réseau IMISCOE en 2008 avait pour titre *(Irregular) Transit Migration in European Space : Theory, Politics and Research Methodology*. Les migrations de transit et le transit migratoire sont alors présentés comme « *politicised and blurred concepts* » (Düvell, 2008, p. 1), des concepts politisés et flous. La notion de transit y est largement interrogée et critiquée à l'aune de cas précis et dans le cadre de réflexions plus globales sur la sécurisation des frontières européennes. Cela permet de s'intéresser à différentes tentatives effectuées pour se détacher du terme de transit : des perspectives transnationales en termes de « transmigration » (Tarrus, 2000 ; Alioua, 2008 ; Alioua, 2011, Escoffier, 2006) aux réflexions sur les *threshold policies, threshold space, threshold people* (Streiff-Fénart, Segatti, 2012) ou propositions autour du terme *protracted* issu des études sur l'asile (Van Gennep, 2009 ; Duncan, 2008 ; Bal et Willems, 2014 ; Dalakoglu et Harvey, 2012).

### 19.1. *Une approche critique du transit : entre réflexion pragmatique et portée heuristique*

Le qualificatif de transit est abondamment utilisé dans les travaux en sciences humaines et sociales qui abordent les mobilités aux marges de l'Europe, notamment dans les espaces du pourtour saharien. Ce terme décrit-il une réalité bien précise ? Ou au contraire permet-il de désigner une réalité floue que les chercheurs ont encore du mal à appréhender et donc à désigner ? Dans ce cas, quelles sont les conséquences de l'utilisation d'un tel terme ? Malgré des définitions souvent floues ou absentes, on parvient tout de même à comprendre à travers les documents qui traitent des migrations de transit que celui-ci implique pendant la migration le passage et le séjour prolongé dans un pays tiers qui n'est ni le pays de départ, ni le pays de destination. En réalité, plusieurs agences des Nations Unies, dont l'OIM, s'accordent sur cette définition du transit consistant à le qualifier de séjour (prolongé) dans un pays n'étant

pas le pays de départ ni la destination finale de la migration. Le trajet direct du lieu de départ au lieu de destination étant rendu impossible du fait de l'existence de barrières (administrative, financière ou matérielle), un trajet détourné par un lieu dit « de transit » est envisagé comme moins cher, plus facile mais accordant une grande part aux aléas (cf. Fig. 60, p. 392). Du fait même du choix de cet itinéraire bis, la destination est en réalité remise en cause.



### 19.1.1. Le transit : définitions, redéfinitions et interrogations

L'intérêt pour le transit est né avec la prise en compte de la complexification et de l'allongement des itinéraires migratoires entre des espaces défavorisés et des espaces plus prospères. La traversée de différents espaces (ville, pays), l'allongement du temps de cette traversée, le séjour prolongé dans certains lieux, le changement d'itinéraire et de destination ont permis de constater d'importantes interactions entre des hommes mobiles et des territoires « non-initialement lieux de destination de leur mobilité ». Dans les nombreux travaux qui abordent les mobilités dans les pays du Maghreb, du Sahara et du Sahel en évoquant les migrations de transit ou les espaces de transit, *etc.*, certains distinguent des villes purement de transit et des villes qui sont à la fois lieux de transit et de destination comme Nouadhibou, Tamanrasset et Sebha (Brachet, 2007, p. 18). Cet auteur engage d'ailleurs une

réflexion approfondie sur la fabrication et l'évolution des lieux de transit en lien avec l'immigration en s'appuyant sur le cas du Niger. À partir de l'étymologie du transit renvoyant au passage, à l'action de franchir, Brachet dépouille le transit de son contenu temporel dans le cadre de son étude sur les migrations (trans)sahariennes. Pour lui, c'est avant tout l'intention qui fait le transit, au sens où c'est le changement de projet migratoire (continuer la route ou s'installer ici) qui permet de définir le transit, indépendamment de la durée du séjour. Les approches du projet migratoire reflètent bien cette importance de l'intentionnalité dans la migration (cf. Chapitre 6). Pourtant, les chapitres 4, 5 et 6 : « Parcours », « Expériences », « Projets » ont, dans le cas de l'étude de terrain à Nouadhibou, montré que la dimension temporelle ne peut être séparée de l'intentionnalité, au sens où l'intention de partir ou de rester est souvent floue et changeante et que dans tous les cas, elle évolue avec la temporalité des expériences migratoires. Les différences de réalités entre le Sahara Central et la frange Occidentale de ce même désert sont, sans doute, à l'origine de cette différence de conception. En revanche, décrire le transit comme un processus et non comme un type de migration particulière ou comme un état dans un processus migratoire paraît mieux correspondre à cette réalité à la fois changeante et difficile à décrire (Brachet, 2007, p. 78). Ainsi, la description de Brachet de l'espace de transit comme « *tout espace où les migrants arrivent en ayant l'intention de poursuivre dès que possible leur route vers une destination plus lointaine, et conservent cette intention au cours de leur 'séjour' dans cet espace, quelle qu'en soit la durée* » (Brachet, 2007, p. 78) s'applique mal aux réalités rencontrées en Mauritanie<sup>248</sup>. Dans son travail sur les migrants sénégalais au Maroc, Anaïk Pian justifie l'usage du terme « migrations de transit » comme un raccourci renvoyant à des migrations s'inscrivant « *initialement* » dans une logique de transit (Pian, 2009). Revisiter cette commodité langagière permet de s'interroger de manière approfondie sur le sens du transit et sa cohérence avec les expériences migratoires liminaires.

L'intérêt suscité par le transit est relativement nouveau, mais l'usage du terme est plus ancien et le terme a servi à la description de situations de résidence prolongée d'étrangers dans des espaces n'étant pas à l'origine définis comme des lieux de destination de leur migration. L'exemple des Juifs d'Europe Centrale fuyant le nazisme en transit à Marseille, en zone libre, pour tenter de rejoindre les Etats-Unis est repris par Sylvie Bredeloup (Bredeloup, 2008, p.1). Les réalités aujourd'hui définies par le transit sont complexes, floues et très diverses. Pourtant, dans la presse, les rapports internationaux et les politiques migratoires, les migrations de transit deviennent une catégorie à part entière. Le transit est largement associé à l'illégalité et à la criminalité. L'illégalité renvoie à l'idée d'être en situation irrégulière sur le territoire alors que la criminalité renvoie à un certain nombre d'activités illicites (usage de stupéfiants, prostitution), voire criminelles (traite des êtres humains, trafic de drogues, d'armes). Le « migrant en transit » est donc bien souvent envisagé comme une victime ou comme un criminel, dans les deux cas, une charge pour la société qui l'accueille. Étant considéré par les

---

<sup>248</sup> Brachet distingue d'ailleurs dans sa thèse des lieux uniquement de transit comme ceux qu'il étudie au Niger et des lieux qu'il appelle « d'installation et de transit » comme Nouadhibou.

organisations internationales comme une personne ayant quitté son pays et résidant temporairement dans un autre pays, en vue de rejoindre un pays tiers, le statut de migrant « en transit » est entretenu dans une certaine confusion. Contrairement à la distinction qui existait auparavant entre migrations à court terme (trois à douze mois de résidence dans le pays tiers) et migrations à long terme (plus de douze mois de résidence dans le même pays tiers), avec le transit, la notion de durée devient floue. Les différents types de précarité liés à la mobilité, qu'elle soit temporelle, spatiale, juridique se confondent pour composer une image du transit à la fois large, floue et associée à une catégorie de mobilité qui serait répréhensible. La vision mécaniste et binaire de la migration opposant pays de départ et pays d'arrivée a été remplacée par une vision tripartite de la migration intercalant le(s) pays de transit entre pays de départ et pays d'arrivée. Cette représentation répandue par les organisations internationales, les gouvernements et les médias est opposée aux résultats d'une grande partie des recherches en sciences humaines et sociales sur les mobilités qui montrent les migrations comme des phénomènes pluriels, changeants et fluides donc comme des processus continus. Finalement, alors que le transit s'annonce comme « un nouveau phénomène migratoire », il n'est qu'une version recyclée d'une analyse binaire des migrations aujourd'hui largement dépassée par une réalité bien plus complexe.

*« Au-delà des confusions entretenues par les États entre migrants saisonniers, migrants installés et migrants en transit, la porosité des statuts migratoires amène à brouiller encore davantage ces catégories contestables » (Bredeloup, 2008, p. 8)*

L'utilisation de la notion de transit ne se résume donc pas seulement à un débat sémantique mais consiste en de fortes oppositions sur les manières d'envisager les phénomènes migratoires ayant des conséquences autant sur les politiques migratoires que sur la vie quotidienne des migrants en mouvement.

#### 19.1.2. Contextes politiques et pratiques spatiales liées au « transit »

Les catégories produites et utilisées par les institutions, les chercheurs et les médias modèlent l'appréhension des réalités migratoires. La notion de transit telle qu'elle est discutée actuellement est née avec l'évolution de la construction européenne dans les années 1990 suite à la fin de la bipolarisation des relations internationales. La question de l'asile à travers les réflexions du *High Level Working Group on Asylum Migration* dès 1999 autant que celles sur les migrations extra-européennes, notamment à travers le Dialogue 5+5 dès 2001, ont fait (re)émerger dans le discours politique européen les notions de pays de transit et de migrants en transit. Peu à peu, les institutions européennes et nationales en sont venues à produire une catégorie de « migrants de transit » dont il est question comme d'un groupe aussi bien pour les

« migrants qualifiés » que pour les « réfugiés ». Le terme de « migration de transit » est également apparu dans le discours des organisations internationales (ONU, OIM) au cours des années 1990. Dans le discours des organisations internationales, le mot même de transit est souvent associé à l'adjectif « illégal » :

*« What becomes obvious is that 'transit migration' has become a code for 'illegal immigration', and for ineligible asylum seekers, who according to the Dublin Convention are supposed to make their claim in the first safe country instead of moving on »* (Düvell, 2006, p. 5)

Peu à peu, avec l'évolution de la libre circulation à l'intérieur de l'Union Européenne et le renforcement des frontières extérieures de l'Europe, ce sont peu ou prou tous les pays périphériques de l'Union Européenne qui sont désignés par les institutions européennes comme des « pays de transit ». Cette conception des relations internationales laisse supposer (ou parfois affirme franchement) un stock de « migrants en transit » dans les pays périphériques de l'Europe attendant l'opportunité de pouvoir entrer. Cette vision semble apparaître pour légitimer les dispositifs sécuritaires développés par FRONTEX et les actions militaires menées pour repérer et contrecarrer les tentatives d'entrées irrégulières au sein de l'espace Schengen. Comme l'exprime Düvell, le concept de « migration de transit » utilisé par les institutions sert de justification à la sélection des migrants dans des espaces clos et privilégiés. *« Is a highly skilled IT worker, doing a 12-months job in the UK and after that intending to move on to the US a transit migrant or is s/he not ? »* (Düvell, 2006, p. 9). En effet, d'un point de vue conceptuel les différentes catégories de migrations se recourent. Il devient alors difficile de séparer migrations de transit, migrations cycliques, migrations saisonnières ou même mobilité globale. Les principaux facteurs de différenciations sont à la fois des facteurs économiques (riches/pauvres), sociaux (qualifiés/non-qualifiés) et géographiques (pays du Nord/pays du Sud ou pays de l'Est). La catégorisation engendre donc ici une fixation (et une justification) de la différenciation sociale. Si ce phénomène est classique et largement décrit par de nombreux sociologues, la tournure qu'il prend à travers les « migrations de transit » est inédite en tant que la catégorie produite dépasse les frontières du groupe social ou même de l'État en se manifestant par l'exclusion d'un groupe (aux pratiques et aux profils pourtant très hétérogènes) à l'échelle internationale.

*« Categorisation is rarely participatory and often symbolises discredited top-down techniques which fix dynamic social processes into rigid structures. Categorisation is also inevitably political, particularly when applied to individuals or groups. Categories have always been an essential tool of political power, the logic of the état civil that Foucault was particularly critical of, but current technologies, such as the EU's EURODAC database of asylum applicants, allow states to maintain the rigidity of social categorisations, even across borders. The ways in which migrants are assessed by*

*the state (asylum seeker, refugee, economic migrant, family migrant, irregular migrant, victim of trafficking), often after a short official interview, will affect issues of resource distribution, residential location, labour rights and ultimately for the most serious questions such as refugees status determination, life or death.»* (Haas, Collyer, 2008, p. 2).

Les conséquences de la catégorisation opèrent de la même façon sur la désignation *a priori* « d'espaces de transit » et de « migrants de transit » dans les espaces périphériques de l'Union Européenne. Les migrants en mobilité dans ces espaces sont définis *de facto* et *de jure* comme n'ayant pas accès à l'intérieur de l'espace européen. Le recours systématique au qualificatif « de transit » permet d'entretenir à la fois la marginalité sociale et la précarité temporelle des populations concernées (Bredeloup, 2010). Au lieu de se focaliser sur l'intention de mobilité des migrants, certains auteurs proposent de mieux prendre en compte les contextes socio-spatiaux dans lesquels se déroulent les mobilités en interrogeant les opportunités que les migrants peuvent saisir dans les espaces traversés (Van Liempt, 2008, p. 2). Cette conception rejoint les développements du chapitre 6 sur les projets migratoires. En effet, interroger les parcours, les expériences et les projets des migrants en mobilité a constitué une manière de circonscrire les réalités labiles des mobilités contemporaines à l'interface des pays riches et des pays pauvres en évitant les écueils posés par la catégorisation liée au transit.

### *19.2. Des approches plurielles de la pratique de transiter*

La plupart du temps dans les travaux scientifiques, la notion de transit est utilisée, faute de mieux, pour décrire des études de cas. Il est nécessaire de s'interroger sur les conséquences de ce raccourci sémantique. En effet, à côté des études qui choisissent directement d'employer le mot « transit » en y appliquant une réflexion approfondie (Brachet, 2007), parfois les expressions « migrants de transit », « espaces de transit », « ville de transit » sont employées sans discernement par simple commodité. À l'inverse, certains auteurs s'efforcent de trouver une meilleure façon de décrire cette réalité complexe en proposant un vocabulaire nouveau (Escoffier, 2006 ; Alioua, 2011 ; Streiff-Fénart, Ségatti, 2012) pour remplacer celui du transit. La revue critique de quelques études de cas menées par des chercheurs sur le pourtour saharien permet de mieux comprendre le rôle de la désignation de la réalité des migrants dans ces espaces dits « de transit » et ainsi mieux éclairer la situation particulière de Nouadhibou.

### 19.2.1. Une approche globale

La ville de Nouadhibou ne fait pas l'objet d'une littérature abondante, pourtant depuis l'événement migratoire des départs en pirogues vers les îles Canaries en 2005 et 2006, la ville a suscité des publications de plus en plus nombreuses. La plupart du temps, la ville est qualifiée de « ville de transit » voyant passer des milliers de migrants attendant leur tour pour embarquer sur les *pateras* à destination des îles Canaries. Plus récemment, la ville a été décrite comme un « espace de post-transit » (Choplin, 2010). Dans ce cadre, la situation est abordée d'un point de vue historique distinguant trois périodes temporelles : avant le transit, pendant le transit et après le transit (le « post-transit »). Les trois périodes sont décrites comme « enchevêtrées » (Choplin, 2010, p. 75) mais se distinguent tout de même de la manière suivante : des années 1960 à 2004, une période d'immigration de travail ; de 2005 à 2006, la période de transit migratoire ; après 2006, la période de post-transit depuis laquelle, les possibilités de passage sont restreintes entraînant le blocage des migrants sur place. Cette présentation de la réalité migratoire de Nouadhibou nécessite de préciser les échelles auxquelles se déroulent les phénomènes. Le concept de post-transit semble s'attacher à démontrer la réversibilité et la labilité des phénomènes migratoires. Effectivement les lieux de départ, les itinéraires changent sans cesse, les migrants développant de nouvelles stratégies pour contourner les contraintes sécuritaires croissantes. Cependant, il est indispensable de préciser que dans le même temps, le poids des structures sociales et spatiales et l'inertie des phénomènes migratoires collectifs entrent en collision avec la labilité des trajectoires individuelles. Tout d'abord, si l'on reprend les définitions données précédemment (Brachet, 2007 ; Bredeloup, 2008), la ville de Nouadhibou, a pu depuis longtemps être considérée comme une ville de transit : de l'escale maritime et aéroportuaire pendant la colonisation à la ville de transit vers des migrations irrégulières vers les îles Canaries dès les années 1960. D'autre part, si les opérations Héra ont entraîné le ralentissement provisoire des départs en pirogue après 2006, les départs ont continué en 2007 et 2008 (respectivement 12 500 et 9 200 arrivées aux îles Canaries selon les chiffres avancés par la Croix-Rouge) et même après 2009. Les dispositifs législatifs n'ont été mis en vigueur en Mauritanie qu'en 2009 et 2010 (Cf. Annexe 2) et leur application (notamment les vagues de refoulements massifs des étrangers séjournant à Nouadhibou) n'ont commencé qu'après 2010 (les conséquences ont commencé à être visibles en 2011 et 2012<sup>249</sup>). La situation de « post-transit » est présentée comme alimentant « *les discours sur l'autochtonie* » (Choplin, 2010, p. 84) et les oppositions entre Mauritaniens et étrangers Subsahariens. Pourtant, la dédramatisation du phénomène migratoire avec le ralentissement des départs en pirogue permet d'inscrire les rapports entre étrangers et autochtones dans les temporalités et les spatialités du quotidien, donc en dehors de l'exceptionnalité de l'événement migratoire. Les tensions croissantes et le racisme qui passe

---

<sup>249</sup> Avant 2011, on note déjà l'existence de refoulements, mais ceux-ci étaient majoritairement liés à l'arrestation de personnes au moment d'embarquer sur une pirogue.

de latent à exprimé envers les étrangers subsahariens est au contraire provoqué par la reconnaissance sociale et politique, à l'échelle nationale avec l'évolution de la législation mauritanienne et à l'échelle internationale avec les dispositifs réglementaires européens (5+5, FRONTEX, *etc.*), du phénomène de transit à Nouadhibou. C'est avant tout le caractère performatif des désignations autour du transit qui avivent les oppositions entre Mauritaniens et étrangers subsahariens et pas nécessairement « *la fermeture de la mer [qui intervient] comme symbole de la fermeture à l'Autre* » (Choplin, 2010, p. 82). Le racisme ordinaire apparaît comme un effet négatif de la reconnaissance de l'immigration dans une société. La superposition des échelles d'analyse dans ce cas joue un grand rôle dans l'établissement de liens de causalité entre les processus sociaux et les processus spatiaux. Si les facteurs demeurent multiples dans tous les cas d'évolution de situations sociales complexes, lorsque les désignations impliquent la création de catégories appliquées à des individus ou à des collectifs, il devient alors primordial de choisir avec soin l'échelle d'analyse des phénomènes.

### 19.2.2. *Une approche spatiale transnationale : la transmigration*

Dans ce sens Mehdi Alioua a choisi une approche socio-anthropologique pour décrire la segmentation des parcours migratoires des migrants subsahariens au Maroc (Alioua, 2011). Dans la suite de Tarrius (Tarrius, 2002 ; Escoffier, 2006), cette recherche s'interroge sur l'allongement et la complexification des mobilités dans les Suds. Le renouvellement des flux migratoires à travers le Maroc met en avant des mobilités qui, à la fois se greffent sur des mouvements traditionnels anciens mais dépassent les cadres institutionnels, sociaux et politiques efficaces jusqu'alors. Dans l'étude de la mobilité des Subsahariens au Maroc ce sont les notions de migration par étapes et de projet migratoire qui permettent d'analyser les interactions sociales et spatiales de ces migrants en mobilité appelés ici *transmigrants*. La définition qu'en donne l'auteur est la suivante :

*« À la suite d'autres chercheurs, j'utilise le terme transmigrant pour signifier à la fois que ces individus qui coopèrent ensemble en cours de route sont de plusieurs nationalités, qu'ils migrent par étapes utilisant les territoires dans lesquels ils se réorganisent comme des lieux de transit (c'est-à-dire qu'ils sont éloignés des normes des pays de halte ou de traversée, en voulant échapper aux contrôles des États-nations et en voulant être acteurs de leur migration, ils complexifient encore plus le lien problématique entre territoire et mobilité), et surtout qu'ils tissent des réseaux sociaux transversaux aux États-nations en y implantant des relais migratoires leur permettant d'y circuler, de s'y installer et d'en sortir. Ce terme me permet ainsi d'amalgamer, artificiellement certes, toutes sortes de migrants : je les classe donc dans la catégorie transmigrant en fonction de leur mode migratoire et de leur type de projet*

*migratoire, indépendamment des origines, des statuts qu'on leur impose et des finalités qu'on leur prête* ». (Alioua, 2008, p. 2)

La fin de cette définition paraît particulièrement importante dans la tentative de lutter contre la dimension performative des appellations liées au transit. Au-delà de cette définition, l'approche par la *transmigration* vise à explorer et à redéfinir les rapports problématiques entre l'espace et la mobilité. En effet, les espaces dits « de transit », les espaces investis par les *transmigrants* sont encore souvent qualifiés de nasse, de cul-de-sac, encore dominés par le prisme binaire de l'analyse classique des migrations cloisonnées entre espace de départ et d'arrivée. L'auteur souligne la prise en compte d'un espace migratoire, d'un territoire circulatoire dans lesquels se déploie la complexité des mobilités au niveau de l'individu en décryptant bien l'enchevêtrement des différentes échelles spatiales : « *celles d'acteurs individuels qui rêvent d'Europe, celles de familles qui s'organisent économiquement en envoyant un de leurs membres migrer, celles des états qui ferment leurs frontières, celles des militants des droits de l'homme, celles de l'économie mondialisée qui a besoin de main-d'œuvre bon marché et de populations capables de faire circuler les marchandises* » (Alioua, 2008, p. 3). La *transmigration* permet alors de dépasser le cloisonnement des espaces en abordant ces mobilités si difficiles à définir comme « *un espace d'opportunités dans lequel les migrants doivent s'adapter aux conditions qu'ils rencontrent et dans lequel ils parviennent à maintenir à distance et à activer quotidiennement des relations qui s'apparentent à des rapports de proximité : ils savent rendre proche le lointain* » (Alioua, 2008, pp. 3-4). Ainsi, la *transmigration* renvoie à la fois à un mouvement de déterritorialisation-reterritorialisation et à une forme relative d'autonomie à travers l'acquisition de compétences sociales mais surtout l'accumulation d'expériences socio-spatiales dans la migration. L'approche par la *transmigration* permet ainsi de sortir du cadre réducteur du migrant en transit soit victime, soit criminel. De la même façon, le mouvement de déterritorialisation-reterritorialisation associé à la *transmigration* permet de dépasser la vision de l'espace de transit comme une nasse migratoire, comme un espace fermé et donne à penser ces espaces comme des espaces-ressources notamment à travers le recours au couple opportunités-contraintes. Pourtant, en se focalisant sur les processus socio-spatiaux, la notion de *transmigration* évacue la question des temporalités cruciales dans cette interrogation du transit. Sans revenir à la notion d'entre-deux qui se rattache à une vision classique des migrations, il est nécessaire d'interroger la liminalité des situations, des espaces et des temporalités en migration.

### 19.2.3. *Du transit à threshold policies, places and people*

En anthropologie, la liminalité, dont l'étymologie latine *limen* qui signifie le seuil (*threshold* en anglais), renvoie à l'ambiguïté et à la désorientation qui se produit lors des rites de passage lorsqu'un individu a perdu son premier statut mais n'a pas encore acquis son second

statut (Van Gennep, 1909). La liminalité, seuil ou *threshold*, renvoie donc à un état intermédiaire qui suscite une interrogation et une difficulté à se définir et à être défini. Jocelyne Streiff-Fénart et Aurelia Segatti proposent d'interroger les frontières et les mobilités en Afrique à l'aune du « *Challenge of the Threshold* » (Streiff-Fénart, Segatti, 2012). S'attaquant tout à la fois aux politiques, aux espaces et aux personnes, elles abordent tant la liminalité politique (*Threshold policies*), les espaces liminaires (*Threshold spaces*) et la liminalité des expériences migratoires (*Threshold people*). Cette démarche est entreprise dans le but de comprendre et de mettre en avant les effets humains de l'externalisation des politiques migratoires européennes et de la militarisation du contrôle des frontières. Au-delà de la redéfinition des itinéraires migratoires, le durcissement du contrôle des frontières européennes a eu un effet important et durable sur les catégories des migrants mais aussi sur les appartenances et les revendications identitaires de ceux-ci, ainsi que sur la perception de ces derniers dans les sociétés traversées. La notion de *threshold* a l'avantage de prendre en compte les multiples dimensions de la migration en adoptant une posture ouverte à la perméabilité des catégories et à la labilité des situations.

*« Used as an analytical category, the metaphor of the threshold had three advantages. Cleared of confusion between practices category and analytical category that the notion of 'transit' encapsulates, the notion of 'threshold' retrieves the heuristic idea of an in-between, transnational time-space, while allowing for an exploration of the meanings and political uses of the concept of 'transit'. It also accounts for the tension between the desire for mobility and forced mobility, regardless of the geographic location and characterization of the country where people are experiencing this tension. Finally, it emphasizes the role played by temporality (the wait for an indefinite time) in characterizing these mobilities. This lack of definition of time spent in migration was certainly already present in the orderly migration of the earlier era in the form of 'the temporary that lasts' (Sayad, 2004). But this kind of time stretching, the uncertainty of fate, and the changes in the migration project no longer indicate the swing between two poles, but the in-between of the journey itself and the peculiar ambiguity of liminal situations » (Streiff-Fénart, Segatti, 2012, XIV).*

En tant que carrefour de différentes mobilités, Nouadhibou se présente bien comme l'espace des possibles pour les migrants en mobilité. La réussite de ceux qui ont atteint les côtes espagnoles, comme la réussite de quelques étrangers devenus entrepreneurs locaux dans les secteurs de la pêche, des transports ou du commerce conforte la représentation de Nouadhibou comme un espace intermédiaire qui offre des possibilités. D'une part, Nouadhibou n'est pas (plus) considéré par les étrangers ouest-africains comme un eldorado, d'autre part, la ville n'est pas considérée comme un lieu d'implantation définitive (même si l'allongement des séjours en pratique démontre une installation de plus en plus courante de fait). Pourtant, si Nouadhibou continue d'attirer et de retenir des migrants en mobilité c'est bien parce qu'ils y trouvent certains avantages. Contrairement à l'idée diffusée par les

qualifications « nasse migratoire » et « cul-de-sac », les migrants ne sont pas retenus à Nouadhibou<sup>250</sup> contre leur gré. La ville est envisagée comme un espace rebond qui permettra d'initier une évolution : évolution spatiale, lorsqu'il s'agit d'embarquer sur les pirogues à destination de l'Espagne, évolution économique pour ceux qui réussissent à trouver un emploi suffisamment rémunérateur, évolution des projets pour ceux qui prennent le temps de redéfinir leur parcours à partir de Nouadhibou. L'approche par le *threshold* a l'avantage de pouvoir considérer tout à la fois l'espace, le social et le politique et permet d'envisager une perméabilité et une plasticité des trois éléments. Alors que qualifier Nouadhibou de « ville de transit » ou les migrants ouest-africains à Nouadhibou de « migrants en transit » renvoie nécessairement la qualification de situations sociales et spatiales comme des parenthèses entre le passage d'un état stable à un autre état stable, le *threshold* permet d'envisager cet état de transition comme un espace-temps d'interactions à part entière dans les parcours migratoires. Cette approche permet de re-temporaliser un moment de la migration classiquement envisagé comme une parenthèse spatiale et temporelle entre un point de départ et un point d'arrivée. Cette réintégration du temps dans les étapes de transition des parcours migratoires permet de réintégrer également les dimensions spatiales et sociales également mises entre parenthèses. Le temps, l'espace et le social forment le cadre de la transition pendant la mobilité même s'ils ne peuvent pas toujours être définis précisément. Les espaces de transition sont donc partie intégrante des espaces migratoires, pourtant ils n'ont pas la même valeur que tous les autres espaces au sein des parcours migratoires. À Nouadhibou, la situation (spatiale, politique, sociale) de la ville en fait un espace-rebond où les parcours subissent une sorte de moment décisif. *Turning point* (Hugues, 1950) ou transition dans les biographies migratoires, espace-ressource dans une géographie sociale et pragmatique ou encore espace-temps à la fois « saturé, dilaté et suspendu » (Bredeloup, 2008, p. 5), le « paradigme stéphanois<sup>251</sup> » implique une imbrication profonde entre espace, social et trajectoires individuelles. Aussi, plutôt que de parler du transit à Nouadhibou n'est-il pas plus pertinent de chercher à comprendre les temporalités, les spatialités, les socialités de ces migrants toujours en mobilité ?

### 19.3. Vers la notion de *Protracted transience*

La littérature sur l'asile et les réfugiés témoigne également des efforts de la recherche pour renouveler le vocabulaire du transit. Les années 2000 ont fait face au constat de l'allongement du temps d'attente des réfugiés en vue d'une réinstallation et donc de leur maintien dans une situation floue et un statut juridique précaire.

---

<sup>250</sup> Exception faite du centre de rétention *Guatnamito* où les migrants peuvent être retenus quelques temps avant d'être rapatriés vers le Sénégal ou plus rarement le Mali.

<sup>251</sup> Rappel : l'adjectif stéphanois est d'usage pour qualifier ce qui est de Nouadhibou, il vient de l'ancien nom de la ville à l'époque coloniale : Port-Etienne.

« *The United States Committee for Refugees and Immigrants (USCRI) reports that there were 8,525,000 refugees in limbo for 10 years or more at the end of 2007 (USCRI, 2008). According to the same source, the number of refugees resettled in 2007 was 76,700, less than 1% of the number of refugees from protracted situations and far less than 1% of all refugees worldwide.* » (Hyndman, 2008, p. 24)

La plupart du temps, ces *protracted refugee situation* ont lieu dans des pays en développement. Déplorant les vies gâchées, les ressources gaspillées et les menaces pour la sécurité, le HCR soutient les recherches dans cette direction (Milner, 2009). La notion de *protracted* renvoie également à l'allongement des temporalités des mobilités des migrants des pays en développement. La prise en compte de l'expérience migratoire des aventuriers, en regard des réflexions sur la migration comme rite de passage (Van Gennepe, 1909), permet de s'interroger sur la liminalité de l'aventure. Si l'on se réfère au sens premier du *threshold*, il s'agit pour les migrants d'accepter (de provoquer) une situation intermédiaire (la mobilité) pour leur permettre de passer d'un statut à un autre au regard de leur groupe de pair. En d'autres mots, l'absence de définition de position<sup>252</sup> pendant la migration serait acceptée par le migrant parce qu'elle permettrait de passer d'une position d'enfant à une position d'adulte, mais elle impliquerait que le retour au pays s'accompagne d'un apport matériel ou financier. Au-delà de la dimension symbolique du rite initiatique, les mots des migrants ouest-africains à Nouadhibou rendent bien compte de cette dimension de l'aventure qui consiste à la fois à se réaliser et à rapporter quelque chose chez soi. Pourtant comme le montre Vidal dans ses travaux sur les migrants mozambicains à Johannesburg, la difficulté pour les migrants de rentrer au pays avec un gain est de plus en plus grande. De la même façon, l'expérience des migrants ouest-africains à Nouadhibou mais aussi le récit de leurs parcours et l'étude de leurs projets migratoires montre que l'accumulation de richesse pendant cette période transitoire leur paraît de plus en plus difficile. Ainsi, au-delà des seules barrières issues des politiques migratoires sécuritaires, la complexification des itinéraires migratoires et l'allongement des temps de la mobilité sont également liés à la difficulté d'acquérir les moyens de passer d'une position à une autre. Vidal propose de parler de « *transit prolongé* » (Vidal, 2009, p. 121), l'expression de *protracted transience* semble ici pouvoir être mieux traduite par transition prolongée. En se prolongeant sur des années, la migration deviendrait alors « *une condition sociale permanente* » (Vidal, 2009, p. 122).

---

<sup>252</sup> Sociale mais par extension spatiale et temporelle

## 20. Réinterroger le thème de l'insertion urbaine à l'aune de la réflexion sur le transit

Les interrogations sur le transit amènent à revisiter le thème classique de l'insertion urbaine en Afrique de l'Ouest. En effet, que l'on se base sur les notions de *threshold* ou de transition fragile, l'allongement des temporalités des mobilités des migrants ouest-africains amène des questionnements sur les changements dans les espaces urbains traversés et investis. Problématique abordée par l'anthropologie dès les années 1950 en Afrique Australe à travers la question de l'adaptation des migrants à la ville, les questionnements sur l'insertion urbaine des migrants en Afrique de l'Ouest dans les années 1980-1990 ont largement marqué l'orientation des études contemporaines sur les mobilités (Antoine, 1989 ; Antoine, 1995 ; Dupont, 1989 ; Dureau, 1987). La pénétration plus profonde des dynamiques de mondialisation au cœur des villes ouest-africaines à partir des années 2000 a permis de renouveler l'analyse des mobilités à partir du couple ancrage-mobilité (Bertrand, 2006) afin de mieux lier les réflexions sur les migrations et les réflexions sur l'urbain.

### 20.1. *Les approches classiques de l'insertion urbaine*

Au cours des années 1980, chercheurs, urbanistes, habitants prennent conscience de la rapide croissance urbaine qui anime l'Afrique de l'Ouest depuis la période des Indépendances. Même si l'Afrique demeure le continent le moins urbanisé de la planète, peu à peu le nombre d'habitants des villes dépasse celui des campagnes et les structures urbaines peinent à suivre le rythme de la croissance démographique liée aux migrations rural-urbain. Les principales réflexions menées sur l'Afrique de l'Ouest dans les années 1980-1990 le sont depuis l'IRD. À travers l'interrogation de l'insertion urbaine, les chercheurs tentent de mieux cerner les aspects sociaux de l'intégration des migrants dans la ville (réseaux familiaux, associatifs, situation des femmes), les aspects économiques de l'intégration en ville en attachant une attention particulière au secteur informel et le rôle des politiques publiques (développement urbain, enjeux fonciers) (Antoine, 1989). Les recherches sur l'insertion urbaine en Afrique dans les années 1980-1990 sont liées à des questionnements sur l'insertion des migrants, internes et internationaux, dans les grandes villes et dans une moindre mesure dans les villes secondaires. L'augmentation du chômage et la difficulté croissante de trouver un emploi en ville liée aux chocs pétroliers des années 1970 sont suivies de l'installation de plus en plus longue des migrants dans les villes africaines, révélant ainsi de nouveaux défis pour les sociétés d'accueil comme pour les migrants : trouver un emploi, trouver un logement. La problématique de l'insertion urbaine permet d'étudier en même temps les aspects économiques, sociaux et les politiques publiques, tout en se détachant des problématiques très politiquement connotées de l'intégration. En outre, la notion d'insertion laisse penser à un phénomène à la fois pluriel et

plastique qui accorde une grande place à l'informel, peu à peu pris en compte dans les études urbaines en Afrique de l'Ouest. À cette époque, naît l'idée que la plasticité du secteur informel lui permet de jouer le rôle de tampon économique et social lorsque les secteurs de l'économie formelle subissent des crises. Avec cette idée se développe celle de l'autonomie et de la ressource des sociétés paysannes qui tentent de palier les effets de la diminution du rendement du travail de la terre par la migration d'une partie des membres des familles, des villages des communautés. « *Le processus d'insertion urbaine, est entendu ici comme un processus dynamique d'installation en ville, en particulier d'accès au travail et au logement. Urbains et migrants sont confrontés à ces problèmes, mais leurs attentes et leurs réponses diffèrent* » (Antoine, 1995, p. 5). Plutôt que de mesurer l'échec ou la réussite de l'insertion urbaine, les chercheurs de l'époque cherchent avant tout à développer une approche compréhensive en s'interrogeant sur les ressorts sociaux, spatiaux et politiques de l'insertion des migrants en ville en comparant leurs trajectoires avec ceux des non-migrants. Même s'il a été démontré plus tard la pertinence de ne pas séparer populations migrante et non-migrante dans l'étude du changement urbain (Giroud, 2007), la dimension compréhensive apportée par les études sur l'insertion urbaine en Afrique a permis d'apporter une réflexion approfondie sur la tension entre ancrage et mobilité dans les rapports entre homme et espace chez les migrants en Afrique de l'Ouest (Bertrand, 2011). Entre la difficulté des villes à accueillir ces migrants (difficulté d'accès à l'emploi, difficulté d'accès au logement) et la difficulté des migrants de réunir les conditions de leur insertion (mobilisation du réseau, compétences professionnelles, projet migratoire), le rôle du réseau social et l'importance du secteur informel sont soulignés. Alors qu'à travers cette série d'études sur l'insertion urbaine, le but était de comprendre, voire de mesurer, les effets de la conjoncture économique sur l'accès au logement, le marché de l'emploi urbain et la constitution de la famille (Antoine, Bocquier, 1999), l'objectif des études sur les mobilités en Afrique a aujourd'hui subi un glissement vers l'étude des effets des politiques migratoires sur ces mêmes dimensions, économiques, sociales et spatiales.

## ***20.2. Habitat, logement et réseaux à Nouadhibou***

La conjoncture économique mauritanienne, comme stéphanoise, n'est actuellement pas très favorable. Pourtant à l'échelle de la région, la Mauritanie, comme Nouadhibou, constitue encore des niches économiques qui permettent de proposer des emplois, même précaires et informels. C'est cet aspect de niche économique, au cœur de l'identité de la ville de Nouadhibou, qui a tout d'abord attiré les migrants et retient aujourd'hui ceux qui restent. Dans un jeu d'interactions complexes avec les effets spatiaux provoqués par le durcissement des frontières européennes (patrouilles en mer et en ville à Nouadhibou, rapatriement, arrestation, *etc.*), les variations de la conjoncture économique jouent encore un rôle dans l'insertion urbaine des migrants à Nouadhibou. La ville se singularise par sa configuration

spatiale particulière mais se conforme aux phénomènes classiques d'insertion première des migrants dans le centre urbain ancien et dégradé (cf. Fig. 61, p. 406). Pourtant, au fil de l'enchevêtrement des spatialités et des temporalités migrantes, on remarque que les dynamiques urbaines, comme les dynamiques résidentielles, sont assez complexes et animées de mouvements contradictoires.

À Nouadhibou, les populations de migrants ouest-africains semblent d'abord se concentrer dans quelques quartiers du centre-ville ancien, les différentes communautés de migrants se répartissent dans différents sous-quartiers selon certaines logiques, tantôt nationales, tantôt linguistiques. La répartition est partagée entre logique ethnique, opportunités et contraintes matérielles. Celle-ci met en valeur la diversité et la mixité des populations migrantes à Nouadhibou.

Figure 61 – Nouadhibou et les quartiers du centre-ville



Source : relevés de terrain 2007-2011 ; Réalisation : Anne-Laure Counillb, 2007-2014

La ville s'articule autour de son centre ancien, *Qhairaan* (Cf. Fig. 61, p. 406). Celui-ci se divise en plusieurs sous-quartiers, généralement agglomérés autour de seulement quelques rues. Le centre-ville apparaît comme le lieu d'habitat privilégié des migrants ouest-africains. La première explication est historique. Les quartiers Nord de la ville sont des extensions récentes, qui ont commencé à se construire sous forme de *gazra* à partir des années 1990. Longtemps la ville s'est articulée autour des quartiers construits entre le Grand Marché et le port artisanal. Le quartier de *La Charaka* est le quartier le plus ancien de la ville abritant une population étrangère le plus ancien de la ville. Construit et organisé autour des activités de pêche, il regroupe des pêcheurs *wolof* sénégalais et mauritaniens. Aujourd'hui, le quartier de *Cité Snim* au sud de *Qhairaan* est largement peuplé par des Sénégalais, pêcheurs, tailleurs, coiffeuses mais aussi garagistes, taximan ou journaliers polyvalents. Des étrangers d'autres origines, notamment des Guinéens, s'installent parfois également dans ce quartier. Majoritairement peuplé par des familles, le quartier semble s'organiser pour fonctionner en semi-autonomie avec ses propres boutiques ouvertes par une fenêtre des maisons. Malgré son dynamisme démographique et l'importance des activités informelles, le quartier est laissé à l'abandon par les autorités urbaines de la ville, la partie la plus à l'Est est même largement ensablée.

Le quartier de *Qhairaan* et les sous-quartiers périphériques accueillent de façon mixte les migrants installés de façon plus ou moins permanente et des Mauritaniens. L'image du centre-ville dégradé vidé de sa population autochtone n'est pas tout à fait juste. Une partie de la population mauritanienne a quitté le centre ville pour d'autres quartiers d'habitations. Les plus riches ont commencé à partir vers *Kraa Nesrani* mais la proximité du port, les odeurs de poisson et le manque de place ont entraîné peu à peu le déplacement et l'extension du quartier riche au nord de l'aéroport à *Dubai* et la construction d'un quartier de villas luxueuses (cf. Fig. 62, p. 408-409). Face au manque de place dans le centre ville, les constructions des populations moins nanties émergent dans un premier temps sous forme de *gazra* au Nord de *Qhairaan*. Peu à peu les constructions en tôle sont remplacées par des constructions en béton et en parpaing et des commerces s'installent progressivement dans ce quartier appelé *Numerouaat*. Alors que pour les migrants, les quartiers du centre-ville correspondent principalement au temps de l'arrivée et de l'apprentissage de la ville, les quartiers de *Numerouatt* sont, quant à eux, plutôt ceux de l'installation (même provisoire) et de la maîtrise de l'espace urbain. Le quartier d'Accra est un sous-quartier de *Qhairaan*, celui des anglophones. Sa réputation est celle d'un quartier dangereux, théâtre de l'illégal. Le quartier n'est pas goudronné et on n'y trouve ni boutiquiers, ni marchands ambulants, tout se passe derrière les portes, derrière les façades à l'abri des regards indiscrets. Les habitants de la ville hésitent à y passer (Mauritaniens, comme certains migrants) sauf pour des actes de consommation spécifiques (souvent illégaux : prostitution, alcool, drogues). Accra est un quartier qui dérange, même si son image est très surfaite et qu'avant d'être un quartier dangereux c'est surtout un quartier très défavorisé.

**Figure 62 – La physionomie des quartiers de Nouadhibou**



**Légende :**

1 ; 3 et 5 : villas luxueuses dans le quartier de Dubaï ; 7 : Appartement dans le quartier de Socogim ; 2 : rue dans Bagdad ; 4 : partie ensablée de Cité SNIM ; 6 : rue d'habitation à l'Ouest de grand marché de Qhairaan ; 8 : boutique à Laareguib

Source : Anne-Laure Counilh, 2007-2011

Figure 62 – La physionomie des différents quartiers de Nouadhibou (suite)



**Légende :**

9 : marché des téléphones ; 10 : rue du boulevard médian en direction du Sud ;  
11 : rue commerçante dans Qhairaan ; 12 : marché Mahfoud.

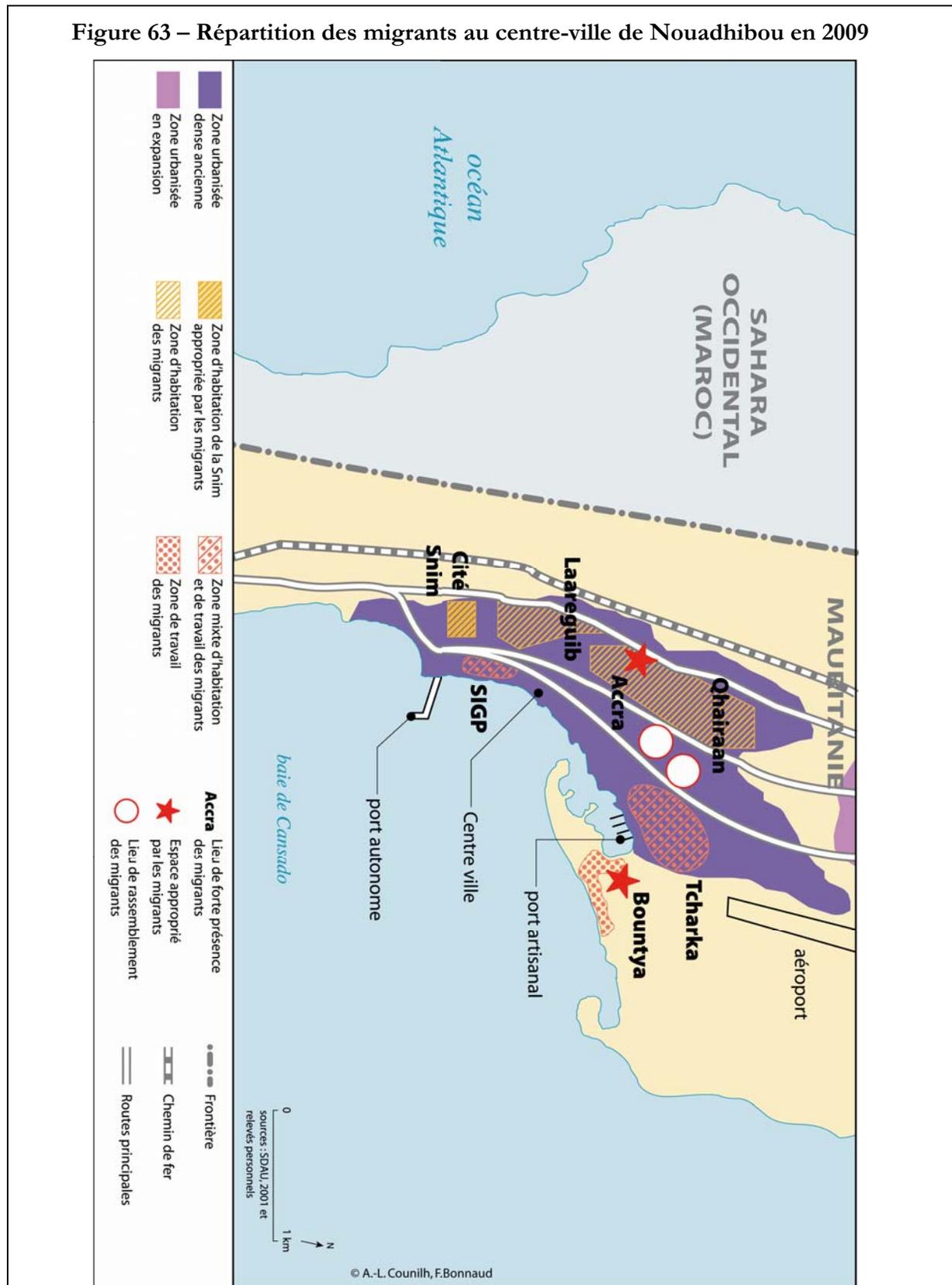
Source : Anne-Laure Counilh, 2007-2011

Cet espace exclu de la ville a permis à quelques trafics et activités illégales de s'ancrer, cristallisant les peurs et les stéréotypes liés à l'étranger. Comme le montrent certains articles de journaux mauritaniens, les amalgames sont rapides :

*« Le quartier d'Accra de Nouadhibou est actuellement, selon leurs dires, sous la mainmise des plus dangereux réseaux de débauche, de la grande criminalité, du trafic de la drogue et de l'immigration clandestine. Un quartier qui, à leurs yeux n'a rien à envier avec la vraie Accra ghanéenne, d'où les risques énormes de contagion par un mode de vie exotique par ses dérives et ses frasques. » (Extrait de « Quartier d'Accra de Nouadhibou : Les habitants craignent la contagion », Points Chauds Online, le 24.01.2011)*

Quelques quartiers périphériques au centre-ville sont également investis par les migrants pour l'habitat ou pour le travail. La cité SNIM est le lieu des Sénégalais, installés de longue date (même si beaucoup d'entre eux accueillent des nouveaux migrants, souvent de passage). Les affiches en *wolof* et en *pulaar* pour des soirées et des concerts de rap, le regroupement des meilleurs tailleurs de boubous à la mode dakaroise ou encore des coiffeuses spécialisées en greffage et en tissage (façon de coiffure répondeuse au Sénégal) sont des marqueurs spatiaux forts de la présence sénégalaise dans ce quartier. Enfin, le quartier de *La Charka* abrite des Sénégalais et des Mauritaniens de la région du fleuve qui ont en commun le métier de pêcheur, l'habitat y est familial et communautaire (cf. Fig. 63, p. 411). Si les pratiques des Sénégalais sont parfois dénigrées par une partie de la population mauritanienne, ce quartier est de manière générale bien intégré au reste de la ville car fortement associé au port artisanal et à l'importance des activités halieutiques en terme économique pour la ville. Cela lui confère une image positive, ou au moins « utile ».

Figure 63 – Répartition des migrants au centre-ville de Nouadhibou en 2009



Néanmoins, avec l'arrivée d'un nouveau type de migrants depuis 2005, dont le parcours est caractérisé par les temporalités incertaines et le séjour stéphanois<sup>253</sup> par une appellation de transit, certains étrangers ont commencé à s'installer dans les différents quartiers du nord de la ville. Le processus est souvent identique. *Qhairaan*, le centre-ville ancien, apparaît comme un lieu visible de la migration et identifiable par les étrangers. La présence ancienne d'étrangers suscite l'installation de nouveaux étrangers qui identifient les quartiers comme un lieu où il est possible de s'installer et qui peut parfois bénéficier de la solidarité de ceux arrivés précédemment. Pourtant, on remarque l'installation de plus en plus visible des étrangers ouest-africains vers les quartiers Nord de la ville où celle-ci s'étend actuellement (cf. Fig. 64, p. 414). Le quartier de *Socogim* qui fait la transition entre le centre ancien et les quartiers Nord, est parfois utilisé comme un relais de la mobilité entre centre ancien et quartiers Nord. L'installation dans les quartiers Nord de la ville semble correspondre à la stigmatisation croissante du centre-ville comme quartier de migrants. Le profil des migrants concernés est assez hétérogène mais l'argument avancé est toujours le même « *je/ nous veux/voulons être plus tranquille(s)* ». Derrière le mot tranquille se cachent différentes réalités : la fuite du bruit urbain ou l'accession à des logements plus isolés, la mise à l'écart par rapport à la communauté (la préservation des économies de la migration), la volonté de se détacher de l'image forte et souvent négative du quartier de migrants et de la figure du clandestin qui y est souvent associée, et l'idée de se préserver des autorités qui effectuent des perquisitions et des rafles au domicile des migrants dans le centre-ville sur « présomption d'intention d'émigration clandestine ». Les migrants qui déménagent dans les quartiers Nord cherchent à se démarquer des aventuriers qui souhaitent embarquer sur les pirogues mais aussi à vivre plus discrètement sans être stigmatisés comme étrangers<sup>254</sup>. En se mettant ainsi à l'écart du groupe, ils deviennent moins visibles. La concentration de l'habitat des migrants au centre-ville a contribué à augmenter la stigmatisation de la figure de l'étranger liée à une forte visibilité. En retour, la réaction d'une petite partie des migrants a été rapide et ceux-ci ont adopté une stratégie alliant conservation de l'identité nationale/appartenance ethnique et immersion dans la société mauritanienne par proximité voire par mimétisme des pratiques résidentielles. L'appropriation langagière constitue un autre exemple de la tentative de certains migrants de se fondre dans la société mauritanienne : la salutation mauritanienne « *Assalam aleikoum wa ramatullah* » devient « *Assalam-aleikoullah* » et remplace le « bonjour » ou « *Adiarama* » habituel des migrants francophones ou pulaarophones. De la même façon, certains migrants changent leurs prénoms aux sonorités francophones pour des prénoms musulmans. Ici les processus d'association/distanciation par rapport à la communauté d'origine sont dans un premier temps étendus à la communauté recomposée des étrangers. Dans un second temps, la distanciation s'opère assez rapidement et les liens sont activés ou désactivés selon les besoins et les projets

---

<sup>253</sup> Avant l'indépendance, la ville de Nouadhibou s'appelait Port-Etienne ; ses habitants ont gardé l'appellation de Stéphanois jusqu'à aujourd'hui.

<sup>254</sup> Paradoxalement, il semblerait que certains passeurs aient parfois logé les candidats au départ recrutés à l'étranger dans des logements à *Numerouatt* en attendant le départ.

individuels. Si la constitution de communautés et de réseaux sur la base ethnique (ou même ici sur la base du groupe « étranger », cf. Ch. 5) permet à un groupe d'organiser sa vie quotidienne dans un espace étranger tout en conservant son identité, « *l'élaboration et le recours à ce type de réseaux est, au cours des premiers temps de l'immigration, de nature fonctionnelle, par la suite, [...] il s'agit d'un choix volontaire effectué en fonction des avantages symboliques et matériels qu'il peut représenter.* » (Taboada-Leonetti, 1998, p. 58).

Figure 64 – Dynamiques résidentielles des migrants et non-migrants à l'échelle de la ville de Nouadhibou



### 20.3. Conclusion : Renouveler l'analyse de l'insertion urbaine à travers la dualité ancrage-mobilité

Les études sur la cohabitation urbaine et l'étranger dans la ville, de tradition anglo-saxonne (Ecole de Chicago), sont apparues relativement tardivement en France (Tabaoda-Leonetti, 1998). Ce n'est qu'à partir des années 1970, que l'on a commencé à s'intéresser à la migration comme à un phénomène permanent, composante à part entière du fonctionnement et de l'évolution de la société. Jusqu'alors, les migrations ayant été considérées comme temporaires n'ayant que peu d'effets sur l'évolution de la vie en ville. La nécessité de remplacer la notion de transit se fait dans ce contexte encore plus présente. En effet, une des caractéristiques principales du transit est sa fugacité. L'inscription de l'incertitude temporelle des phénomènes migratoires actuels est pourtant bien distincte de l'absence d'effets sur le social et le spatial. Ainsi les migrants ouest-africains à Nouadhibou dans toute leur diversité (résidents à long terme, candidats au départ en pirogue, aventuriers incertains) constituent des acteurs à part entière du changement urbain. Si les pratiques urbaines montrent une ambiguïté entre attachement communautaire (communauté nationale ou plus largement communauté des étrangers, communauté des aventuriers) et détachement des représentations suscitées par le statut de migrant et d'étranger, les pratiques sociales montrent une certaine hybridité, révélant une tension entre ancrage et mobilité. Les foyers communautaires sont des associations de migrants formées sur la base de l'identité nationale et regroupées au sein d'une association représentant toutes les communautés sous l'égide de Caritas (Mission catholique). Ces associations communautaires qui gèrent les foyers ont pour mission de représenter leurs ressortissants devant les autorités locales, de les orienter dans la recherche d'un logement et d'un travail en leur fournissant l'accès à des réseaux de sociabilité et de les héberger dans un premier temps. Ce sont des sortes de consulats informels, généralement bien organisés avec une structure administrative (président, secrétaire, trésorier, *etc.*), organisant de temps à autres des manifestations culturelles (soirée avec DJ, fête nationale pour les associations de communautés nationales, match de football et sortie à la plage avec la mission catholique) (Fig. 65, p. 418) Dans le cas de la communauté Bissau-Guinéenne, le déménagement du consulat honoraire de Nouakchott à Nouadhibou marque une véritable reconnaissance de la présence des migrants mais aussi de leur ancrage sur le long terme. La mission catholique assure quelques services à l'égard des migrants : boîte à lettres, dépôt d'objets de valeur, lieu d'aide, de conseil et d'écoute. Le rôle de la mission catholique met en évidence le décloisonnement des relations communautaires entre les groupes de migrants. En effet, l'allongement du temps de résidence à Nouadhibou est corolaire de l'extension des réseaux de connaissances extra-communautaires. La solidarité entre les différentes communautés nationales subsahariennes se tisse autour de l'appartenance commune au statut d'étranger, parfois à celui d'aventurier. À la différence du Maroc où les foyers semblent être quasiment les seules alternatives de logement pour les migrants (Pian, 2007), l'accueil des nouveaux venus et l'organisation des colocations se déroulent de manière spontanée à Nouadhibou.

**Figure 65 – Visibilité des communautés étrangères ouest-africaines à travers les pratiques culturelles**



Ci-contre :  
Soirée culturelle à la Mission Catholique de Nouadhibou.

Ci-contre :  
Crèche vivante pour la veillée de Noël à la mission catholique de Nouadhibou. Le succès des messes de fêtes est tel que les célébrations ont été déplacées de la petite église vers la salle des fêtes de la mission.



Ci-contre :  
Le défilé des Nations, les enfants sont déguisés

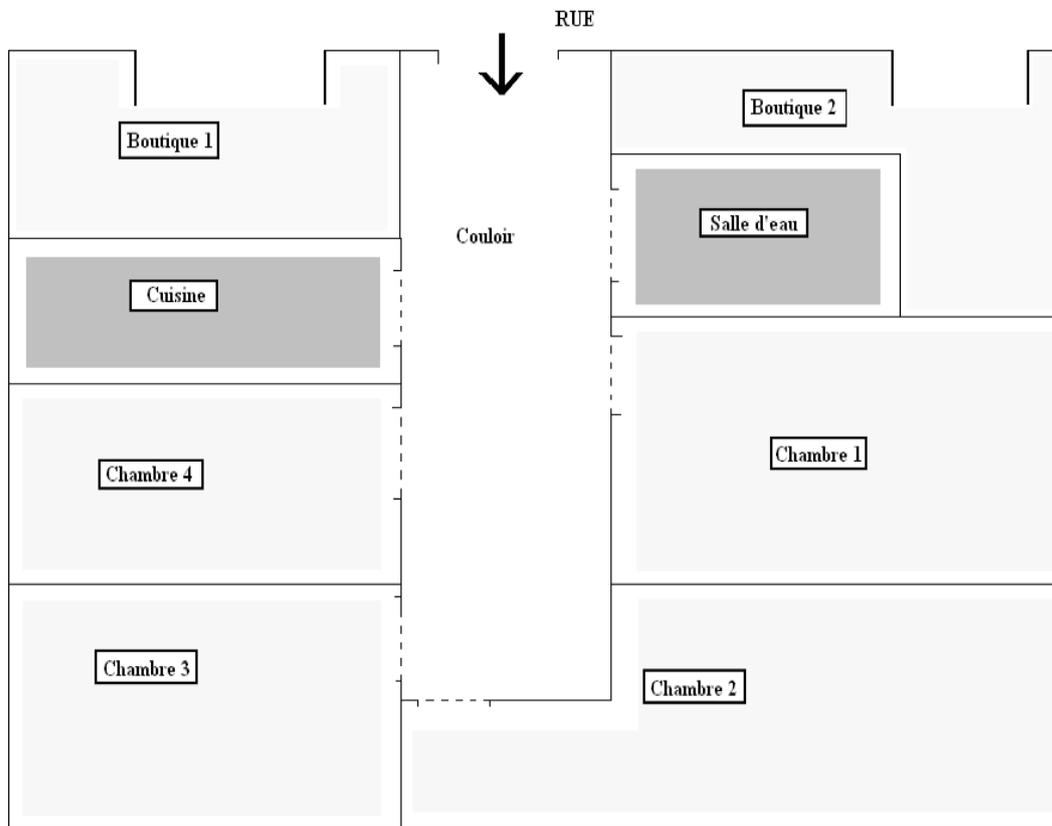
Ci-contre :  
Sorite au Cap Blanc pour la marche de Carême des fidèles de l'Eglise catholique de Nouadhibou



Au départ, le choix du logement se fait par l'intermédiaire des réseaux de connaissances et en général plus ou moins à proximité des locaux des foyers communautaires. À l'échelle du centre-ville, certains regroupements spatiaux associés à l'identité d'une communauté se distinguent (Cité Snim, Accra). Pourtant, la plupart du temps, les migrants subsahariens partagent *de facto* leur lieu d'habitation indépendamment de leur origine nationale, bien que pour la communauté sénégalaise l'effet de nombre masque ce phénomène (cf. Fig. 66, p. 418). Une dichotomie nord-sud s'établit dans le centre-ville entre un nord enclin à la cohabitation intercommunautaire et des quartiers structurés en espaces distincts au sud.

Au-delà du logement, la ville est utilisée comme un espace ressource à travers les territoires de certains quartiers marqués par cette tension entre ancrage et mobilité. L'investissement du vieux centre-ville par des couches successives de populations étrangères met en valeur une structure socio-spatiale favorable à l'insertion des nouveaux arrivants. Les marqueurs peuvent être spatiaux (physionomie des rues, organisation de l'habitat en concession), sociaux (organisation d'associations culturelles), économiques (niches d'emplois) et parfois politiques (absence de politique de rénovation urbaine). Cette « *culture de la mobilité* » (Boyer, 2007) est beaucoup plus lisible dans le vieux centre que dans les quartiers d'extensions périphériques. Sous cette influence de la mobilité conjointe aux politiques publiques et à l'action des promoteurs immobiliers, la ville s'étend sur un long couloir vers le Nord depuis 1990. Les quartiers issus de cet étalement urbain présentent une image et une physionomie radicalement opposée à celle du vieux centre. La ville est marquée par des oppositions fortes mais classiques aux villes du Sud : opposition entre centre et périphérie, entre ville régulière et ville spontanée, entre zone lâche et zone dense, entre ville équipée et ville sous-équipée. Les processus spatiaux se dessinent de la même façon : un front d'urbanisation s'étend au nord de la ville parallèlement à des progrès dans la régularisation et l'assainissement des parcelles. La mobilité nous permet pour l'instant de mettre en avant une opposition forte entre un centre-ville rejeté par les Mauritaniens pour l'habitat, considéré comme dégradé, une périphérie considérée comme plus neuve et comme un meilleur cadre d'habitation. Cependant, les activités économiques du centre-ville restent aux mains des Mauritaniens, les activités commerciales des étrangers ne s'insèrent que dans les interstices urbains. En outre, le centre reste la vitrine symbolique du pouvoir de la ville (wilaya, banques, la plupart des bâtiments administratifs et des bureaux des principales entreprises). Ce premier constat pose la question de la dualité de la ville. Les dynamiques de mobilité intra-urbaine mettent pourtant en avant un nouveau processus de déplacement de nouveaux arrivants du centre-ville vers la périphérie nord. La saturation du foncier commercial du centre-ville est certainement une explication principale de cette dynamique. La conquête de nouveaux marchés (les quartiers Nord présentent une densité plus faible des commerces et des services) en jouant sur la proximité et peut-être la volonté d'une démarcation pour rapport à l'image d'un centre-ville dégradé et éventuellement dangereux expliquent également ce phénomène.

**Figure 66 – Encadré sur le logement :**  
**Concession, colocation et habitat collectif :**  
**un exemple de partage de logement à Nouadhibou**



Les logements hébergent la plupart du temps des hommes seuls en colocation dont les relations correspondent aux solidarités d'itinérances décrites par Claire Escoffier dans ses recherches sur la transmigration (Escoffier, 2007) et à l'investissement social limité lié à la situation de transit décrite par Brachet (Brachet, 2007, p. 79). Le partage d'un logement, de la nourriture, d'informations pour trouver un emploi ou continuer le voyage s'articulent autour d'un sentiment de connivence, d'appartenance à un ensemble de pratiques de mobilités communes. La similitude de ces pratiques se cristallise autour de la complexité des parcours et de la plasticité des projets migratoires. C'est l'inscription dans des temporalités labiles qui fait le ciment des relations sociales et de la collaboration entre les migrants.

*Source : Anne-Laure Counilb, 2009-2010*

Les enquêtes ont montré une corrélation forte entre la pratique et la connaissance de l'espace urbain et la durée de résidence. Les représentations de la ville par les nouveaux arrivants sont similaires à un grossissement d'échelle progressif. Les nouveaux arrivants passent d'une phase de grande mobilité à une quasi-immobilisation liée à leur faible connaissance de leur nouvelle ville. Dans un premier temps, les seuls lieux connus sont le domicile et le travail. Cette phase est considérée comme une parenthèse dans la mobilité mais pas comme un ancrage. La notion de l'ancrage chez l'acteur apparaîtra beaucoup plus tard, et les dynamiques de mobilités résidentielles vers le Nord en sont un marqueur fort. Pourtant, ces mobilités reflètent-elles un effet de nombre lié à la saturation foncière et démographique du vieux centre de Nouadhibou ou un effet structurel démontrant un ancrage de plus en plus marqué à l'échelle de la ville et une volonté d'insertion spatiale plus forte de la part des nouveaux arrivants ? Cette question interrogeant les interactions entre mobilités et reconfigurations territoriales à l'échelle de la ville se poursuit par un ensemble de questionnements à l'échelle intra-urbaine (au niveau des quartiers) et à l'échelle régionale sur la place des villes-ressources dans les pratiques de mobilités tout en s'inscrivant dans une réflexion globale sur l'articulation des échelles de la mobilité et ses impacts spatiaux.



## Chapitre 8

# Cohabiter. Transition et insertion, la ville comme échelle du changement ?

*« Les villes comme les rêves sont faites de désirs et de peurs, même si le fil de leur discours est secret, leurs règles absurdes, leurs perspectives trompeuses ; et toute chose en cache une autre »*

*(Italo Calvino, Les villes invisibles, p. 56, 1972)*



Face à l'expérience de la mobilité vécue par les migrants ouest-africains, Nouadhibou apparaît donc plutôt comme un ville-ressource que comme un espace de transit. Dans un espace migratoire globalement contraignant, Nouadhibou se présente davantage comme un espace des possibles que comme un espace de rétention au sein des parcours migratoires des aventuriers ouest-africains. La brèche ouverte dans l'appareil sécuritaire européen entre 2005 et 2007 ne constitue qu'un événement ponctuel de la longue histoire migratoire de la ville. Non seulement, du point de vue des migrants, l'option de partir en pirogue vers l'Europe est loin d'être généralisée, mais du point de vue de Nouadhibou, ces départs en pirogue sont loin d'être le seul facteur d'attractivité de la ville.

La situation de transition vécue par les migrants qui séjournent plus ou moins longtemps à Nouadhibou, le temps d'embarquer sur les pirogues qui partent vers les îles Canaries ou pendant toute une vie de labeur, entraîne l'apparition de marqueurs de la présence de populations étrangères dans la ville. La prise en compte de la réalité migratoire par les autorités de la ville et par la société civile est visible dans le paysage urbain. L'investissement du centre urbain dégradé pour l'habitat des migrants, la constitution de certains espaces en « quartiers ethniques » ou encore l'inscription des pratiques résidentielles des migrants dans le mouvement général des habitants vers les nouveaux quartiers du Nord de la ville reflètent l'inscription spatiale du changement urbain à travers l'habiter (Giroud, 2007). D'autres éléments, marqueurs sociaux et pratiques spatiales, émergent oscillant entre visibilité et invisibilité de la présence étrangère à Nouadhibou. L'apparition de nouveaux restaurants et de commerces « ethniques » en sont de bons exemples. Les marqueurs de la présence étrangère dans le paysage urbain sont anciens et les nouvelles pratiques s'inscrivent à la fois en continuité et en rupture de celles-ci.

Après avoir restitué les marqueurs spatiaux qui reflètent l'ancienneté de la présence étrangère à Nouadhibou, il est intéressant de s'attacher à étudier les nouvelles formes de l'inscription spatiale de l'immigration dans le paysage urbain de Nouadhibou, tout en posant la question en terme d'ambivalence entre continuité et rupture. Cette approche longitudinale permet en filigrane de poser la question du renouveau du cosmopolitisme à Nouadhibou. Enfin, l'étude des commerces ethniques nous amènera à s'interroger sur la notion de coprésence. La rue, en tant que vecteur de la mondialisation (Appadurai, 1996 [2005]), paraît constituer une échelle pertinente pour interroger le changement urbain à l'aune des interactions entre pratiques autochtones et pratiques migrantes.

## 21. Le renouvellement du regard sur la présence étrangère à Nouadhibou

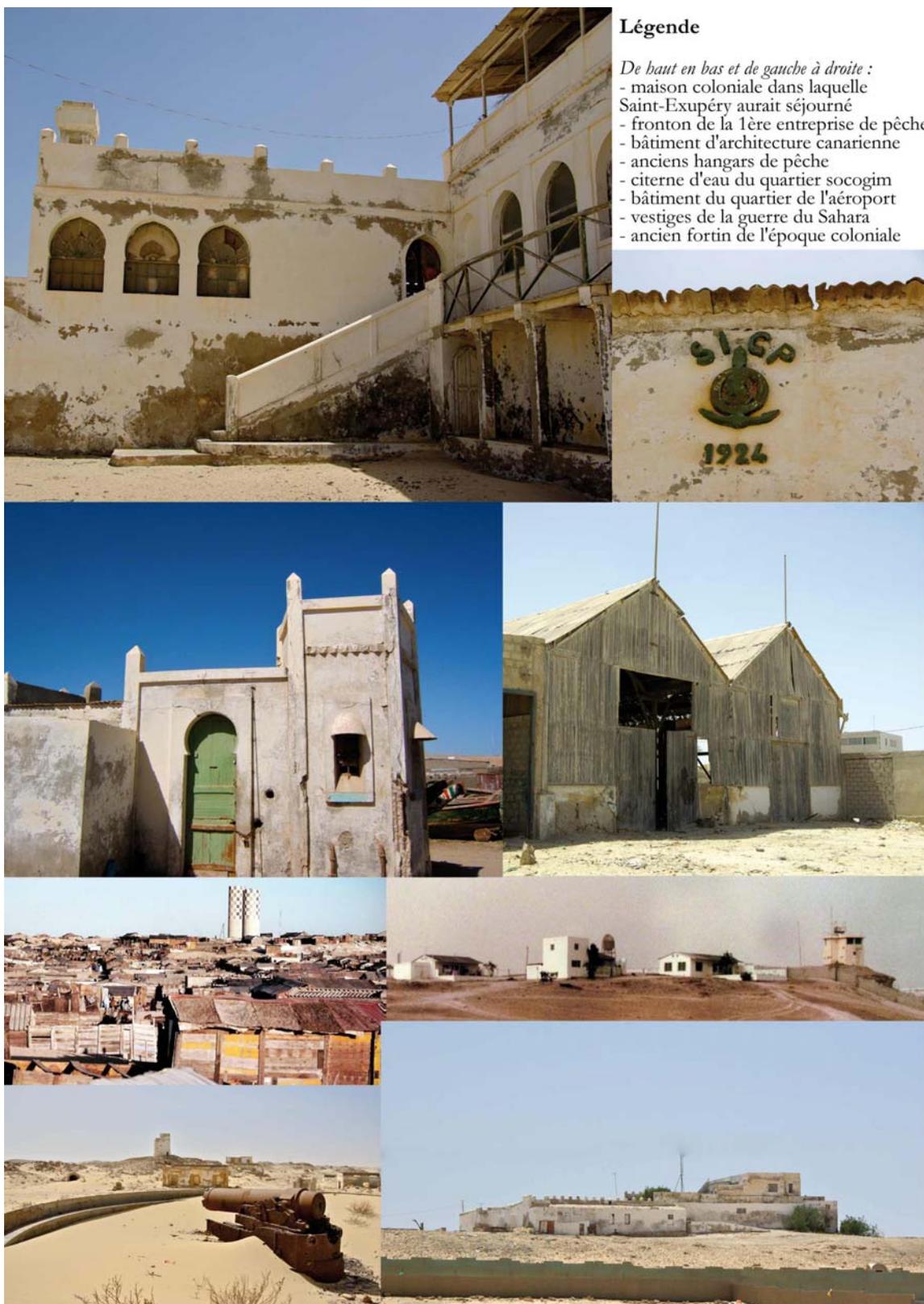
Malgré une histoire cosmopolite connue et revendiquée, les récents phénomènes migratoires qui ont marqué la ville de Nouadhibou entre 2005 et 2007 ont laissé penser que les migrations n'étaient qu'un épiphénomène. C'est bien d'ailleurs la signification qu'ont voulu lui donner la presse et les institutions européennes à travers le qualificatif de transit. Si Nouadhibou n'était qu'une ville de transit, elle n'attirait pas de migrants pour les possibilités qu'elle offre sur place mais simplement pour sa position avancée sur la route maritime vers l'Espagne. Les efforts de l'Union Européenne, du Royaume d'Espagne et du gouvernement mauritanien pour « fermer la route de Nouadhibou » se seraient alors accompagnés dans ce cas du départ des étrangers ouest-africains de la ville. Cela n'a pas été le cas et aujourd'hui, la présence étrangère est largement visible dans la ville. Le lien fort entre le développement de la ville et celui des mobilités permet d'ancrer le statut d'espace migratoire de la ville dans une dimension historique. À travers les vestiges de marqueurs spatiaux et le recueil de témoignages sur le passé, la reconstitution des caractéristiques de l'ancienne présence étrangère permet de mettre en valeur les continuités et les ruptures avec la situation actuelle. D'une immigration majoritairement européenne dans les années 1960-1970, la ville est aujourd'hui devenue une destination privilégiée pour les migrants ouest-africains qui cherchent à « *gagner la vie* ». Les discours sur la ville opposent alors trois époques : le temps de l'expatriation, le temps de la mauritanisation et le temps de l'immigration.

### 21.1. *Le temps de l'expatriation*

#### 21.1.1. *La construction de la ville et les marqueurs spatiaux d'une présence européenne*

L'histoire de la ville a été marquée par la colonisation française et par le développement de la pêche (française, canarienne, sénégalaise). L'implantation des bâtiments coloniaux n'a pas vraiment influencé le développement urbain ultérieur du fait de la grande dispersion de ceux-ci. En revanche, l'implantation du port artisanal et des premières usines de transformation des produits halieutiques ont déterminé la position des administrations et des lieux de pouvoir dans *Qhairaan*. Aujourd'hui encore, les vestiges de certaines constructions permettent de lire dans le paysage cette présence étrangère du début du siècle qui paraît surprenante dans un pays où la capitale a été créée ex-nihilo à l'aube des années 1960 (cf. Fig. 67, p. 427).

Figure 67 – Marqueurs d'une présence étrangère ancienne à Nouadhibou



Source : Terrain, 2007-2011 ; Réalisation : A.L. Counilh, 2014

À l'époque de sa construction, le site de Nouadhibou ne comprenait que quelques bâtiments administratifs et militaires ainsi que des installations pour le salage et le séchage du poisson. Ce n'est qu'avec la création de la Miferma en 1956 que la ville commença véritablement son développement urbain. Le démarrage des activités de l'entreprise s'accompagna progressivement de l'arrivée d'un important contingent d'expatriés européens (majoritairement français) destinés à devenir ouvriers, manœuvres, ingénieurs dans l'usine d'exploitation du minerai de fer.

### 21.1.2. *La création de la Miferma : expatriation et cosmopolitisme*

Dans les discours des habitants actuels, les premières périodes du développement industriel des années 1960 aux années 1980, demeurent fortement associées à l'image cosmopolite de la ville. L'extension du quartier de *Cansado* au sud de la ville de Nouadhibou s'est structurée en parallèle du développement du quartier des pêcheurs de *La Charaka* où se sont trouvés quelques lieux de détente qui marquent encore aujourd'hui les discours des Stéphanois<sup>255</sup> nostalgiques de cette époque. Bonte nous apprend qu'en cette époque révolue, *La Charaka* « abritait aussi le bûshir, lieu de plaisir fréquenté par la population masculine » (Bonte, 2001, p 36). Plusieurs de nos enquêtés évoquent « les bars et les fêtes de *La Charaka* » (entretien avec Luis, 25.05.2009) ou encore « le plus grand bordel du pays » (entretien avec Antonio, 17.01.2011). Les populations de marins se mêlaient à celle des expatriés ou encore aux jeunes mauritaniens et européens qui bravaient l'autorité de leurs parents. Dans la mémoire de tous, Mauritaniens et Européens, cette période est décrite avec beaucoup de nostalgie comme « le bon vieux temps », celui où Nouadhibou était encore « une ville animée ». Les explications données sont rattachées au contexte économique prospère et à la fraternisation des populations européennes et mauritaniennes mais aussi au contexte politique de l'époque, encore peu structuré et relativement moins sévère sur les questions de la vente et de la consommation d'alcool (cf. Fig.68, p. 429).

---

<sup>255</sup> Bien que la ville ne s'appelle plus Port-Etienne mais Nouadhibou, ses habitants continuent aujourd'hui d'être appelés Stéphanois.

**Figure 68 – Extrait de témoignage d'une ancienne expatriée de Nouadhibou**

*Grâce ou à cause de votre blog, des tas de souvenirs concernant notre vie à Cansado remontent. Avec le recul, je m'aperçois que nous avons à peu près tout reconstitué sur le plan du confort. Nous avons de talentueuses couturières, des tissus variés et colorés arrivant de Dakar via les « bana-bana ». La cerise sur le gâteau : notre coiffeuse autrichienne, je suis très étonnée, a posteriori, qu'aucune de nous ne soit retrouvée chauve à la suite de ses bons soins.*

*[...] quand nous voulions nous faire plaisir, il restait le 421 à Port-Etienne, établissement tenu par des très anciens sympathiques avec lesquels je me trouvais presque en famille et le restaurant du Clupéa pour les très grandes occasions car il fallait entamer ce qui restait de la délégation de solde pour pas tellement mieux qu'au 421. Quand on voulait s'encanailler un peu et assister à une danse du ventre très réussie nous allions chez « Papa Charles », il ne fallait pas être trop regardant sur l'hygiène mais à l'époque ce n'était pas devenu une phobie comme maintenant. Ce pauvre « Papa Charles » qui n'avait pu regagner son pays natal a fini ses jours au cabanon entouré de ses chèvres, singes, chiens, je l'ai bien connu, je ne sais pas ce qu'on lui reprochait mais pour moi c'était un brave type.*

*Je pense que l'évocation du Clupéa va susciter des réactions, tout le monde a été se trémousser au « Whisky à gogo », nous étions tous jeunes et partant pour des soirées très animées où nous apprenions à danser les nouveaux pas, en groupe, sous la férule de Bill et Manu.*

*Source : Lison, extrait de « Les cheveux dans la soupe ! », Nouadhiblog, publié le 27 août 2010*

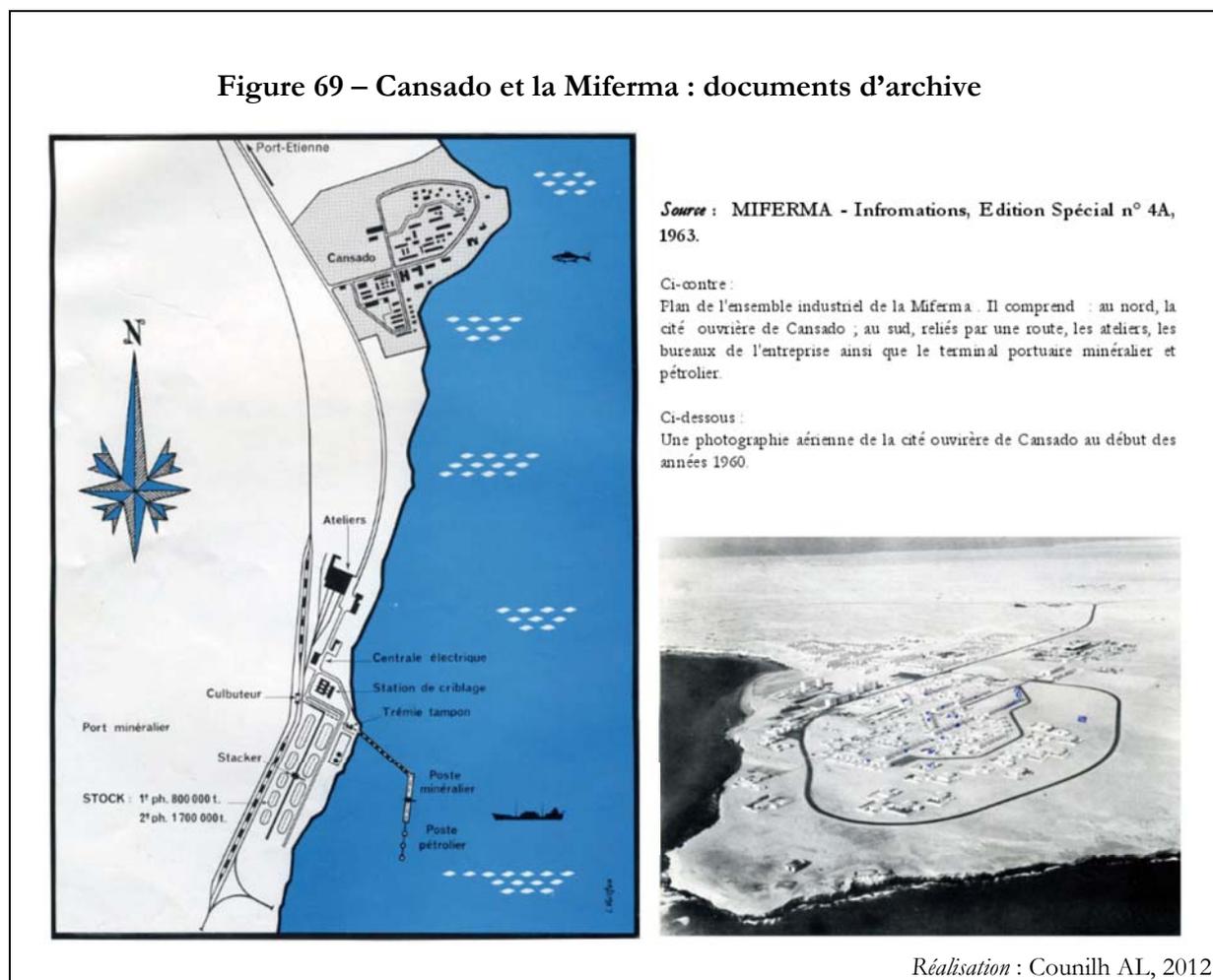
Le cosmopolitisme des années 1960 à 1985 est donc associé à l'étranger européen, à l'industrialisation et à la modernité ainsi qu'à la découverte d'une société de loisirs. Parallèlement, les expatriés européens employés de la Miferma bénéficiaient également de cette découverte avantageuse en matière d'infrastructures de loisirs (cf. Fig. 69, p. 430), comme le précise le témoignage d'une ancienne expatriée arrivée à Nouadhibou en 1962 :

*« Au début nous habitons tous ou presque sur le côté gauche de l'économat, près du cinéma dans les logements « subalternes » et nous y restions jusqu'à la fin si nous n'arrivions pas au grade de M4. Je parle en tant qu'habitante de Paris à l'époque, où se loger ailleurs que chez les parents ou dans une chambre d'hôtel de 12 m<sup>2</sup>, toilettes sur le palier relevait du défi. Le logement subalterne avec son évier en béton, sa douche sur caillebotis et WC à la turc, représentait le grand confort : on nous distribuait de la vaisselle, des ustensiles de cuisine, des coussins enfin de quoi vivre confortablement au soleil. À l'époque les Mauritaniens étaient logés dans des conditions encore plus spartiates que nous mais je pense qu'ils commençaient à se sédentariser et ils évoluaient comme nous, ils attendaient d'être maitrises 1,2,3, puis 4 pour passer de l'autre côté de la route<sup>256</sup> ».*

*Source : Nouadhiblog, commentaire laissé par Lison, le 13 avril 2010*

*(<http://blog.nouadhibou.info/?p=383>).*

Figure 69 – Cansado et la Miferma : documents d'archive



D'autres témoignages confirment la qualité du système scolaire ou des soins à l'hôpital de Cansado. Bonte reprend cette réalité à travers les enquêtes qu'il a réalisées à l'époque des débuts de la Miferma (Bonte, 2001, p. 260-263). Il cite les avantages mis à la disposition des cadres expatriés, les logements et véhicules de fonction ainsi qu'un ensemble d'infrastructures sanitaires et sociales (écoles et polyclinique de Cansado) et de loisirs (terrains de tennis, piscine, différents clubs de sport ou de jeux) (cf. Fig. 70, p. 432). À l'époque d'une France en crise, celle des bidonvilles de Nanterre, celle de mai 68 et d'une incompréhension entre deux générations, les employés européens de la Miferma ont pu vivre dans une société artificiellement recomposée comme le meilleur de ce qu'ils auraient pu trouver en Europe. Le lieu de vie combinait un climat et des installations, et donc des activités, proches de celles associés aux vacances et aux stations balnéaires de l'époque, le tout à proximité immédiate de leur lieu de travail. Au-delà de ces facilités de loisirs, le nombre des expatriés leur permettait de reproduire une sociabilité à l'européenne sans trop bouleverser leurs habitudes. Enfin, les installations scolaires et sanitaires étaient largement à la hauteur de celles que cette classe moyenne et ouvrière connaissait en France à l'époque. Cette idée du cosmopolitisme associée aux loisirs s'est également cristallisée autour du dynamisme du Centre de Pêche Sportive dont

le développement suivit l'arrivée de la main-d'œuvre expatriée de la Miferma<sup>257</sup>. Le Centre de Pêche Sportive est situé à l'entrée de la baie de l'Étoile et était à l'époque la propriété d'Air Afrique<sup>258</sup>. Jusqu'au début des années 1980, le Centre a entretenu une réputation mondiale auprès des amateurs de pêche sportive qui venaient y faire des captures miraculeuses. Pourtant le développement du site s'est d'abord fait essentiellement par le biais du tourisme de proximité avec la fréquentation des expatriés de la Miferma / SNIM et de la coopération ainsi que par celle des expatriés de la sous-région : Atar, Nouakchott, Saint-Louis, Dakar. Les plus nantis des Mauritaniens ont aujourd'hui adopté les mêmes pratiques de loisirs que les expatriés européens de l'époque : week-end au cabanon, pêche sportive et bateau pour les plus privilégiés. C'est dans ce contexte de développement industriel et urbain, cette période particulièrement dynamique de l'histoire de la ville de Nouadhibou, que s'est développée une première acception du cosmopolitisme dans la mémoire collective des habitants. Ces temps de progrès économique et social rapides sont associés à un imaginaire positif et à une époque regrettée, souvent évoquée avec nostalgie.

---

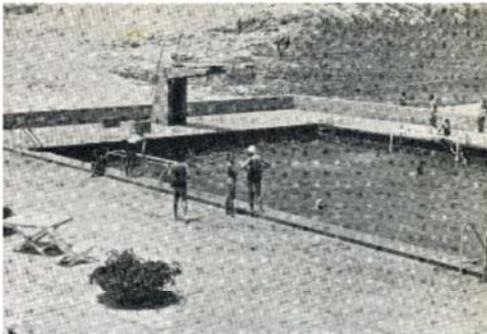
<sup>257</sup> Le CPS fut inauguré en 1976. Avant cela, les activités de pêche à la baie de l'Etoile existaient déjà, notamment autour des Cabanons mais n'étaient pas structurées autour de cet hôtel.

<sup>258</sup> Le CPS a été racheté en 1990 par le groupe Majabat Alkoubra Hôtels. Il est toujours en activité aujourd'hui même si son attraction principale n'est plus la pêche mais l'hôtellerie-restauration et le paysage (la baie de l'Etoile est un site de plus en plus protégé pour ses qualités paysagères et en terme de biodiversité).

**Figure 70**  
**Expatriation et développement d'une société de loisirs**  
**entre 1960 et 1980 à Nouadhibou**

Les installations de Loisirs à Causado à l'époque de la Miferma. Légende de haut en bas et de gauche à droite : une partie de pétanque, les cours de tennis, le défilé du Père-Noël à la sortie de l'école de Causado, un réveillon dans la salle des fêtes de Causado, la piscine, un entraînement de judo.

Source : Miferma-Information n°6, Juillet 1994, reportage "sports et loisirs".



**Les loisirs à Causado aujourd'hui :** la piscine vidée et l'ancien terrain de volleyball reconvertis en terrain de football de fortune pour les enfants du quartier (en bas à gauche), la salle des fêtes désaffectée dans le centre de loisirs de Causado (en bas à droite)

Source : Anne-Laure Coumblé, photographies de terrain, juin 2009.



Sources : Terrain, 2010 ; Groupe des anciens expatriés de Nouadhibou, 2011 ; Réalisation : Coumblé AL, 2012

### 21.2. *Le temps de la mauritanisation*

Progressivement, on assiste à une phase de mauritanisation des différents secteurs de l'économie mauritanienne. La baisse du besoin en main-d'œuvre expatriée et la guerre du Sahara finissent par chasser la majorité des expatriés présents à Nouadhibou et les années 1990 marquent l'époque de la fin du cosmopolitisme à Nouadhibou. La croissance démographique des années 1960 a été absorbée par le développement rapide des activités industrielles et halieutiques, notamment avec les infrastructures construites par la Miferma, mais rapidement le rythme de la croissance de la population devient trop soutenu et des bidonvilles se développent. Peu à peu l'image positive de la ville est dévalorisée à l'échelle nationale. La croissance économique et démographique de Nouakchott dans les années 1980 accroît encore la déqualification de la ville de Nouadhibou et les événements de 1989 qui chassent une partie des pêcheurs sénégalais de la ville renforcent les difficultés de gestion auxquelles le secteur de la pêche fait face. Les années de mauritanisation correspondent à l'arrivée au pouvoir de Maa'ouiya ould Taya et à sa volonté de nationaliser les entreprises industrielles. À Nouadhibou, les secteurs des mines et des pêches sont concernés. Ces années sous un régime autoritaire s'accompagnent d'une mauvaise gestion de l'économie et du développement de la corruption. Dans ce contexte<sup>259</sup>, on a observé une baisse généralisée des travailleurs étrangers à Nouadhibou (expatriés européens comme travailleurs africains). Peu à peu, dans les années 2000, Nouadhibou entre dans une phase d'ouverture liée à la mondialisation économique. Le secteur de la pêche s'ouvre à nouveau aux marchés et aux travailleurs étrangers et les migrants ouest-africains trouvent à nouveau du travail sur les chantiers de Nouadhibou (notamment avec l'aménagement du nouveau port artisanal). La recomposition des routes migratoires suite à l'augmentation de la surveillance en méditerranée a ensuite entraîné une augmentation de l'arrivée de nouveaux migrants ouest-africains dès 2005. Le discours des habitants de longue date<sup>260</sup> oppose alors deux époques idéalisées : l'avant, toujours mieux, plus prospère, plus libre, plus juste et l'après (synonyme du maintenant) associé au moins, au moins bien, au plus pauvre, injuste, sale, problématique, complexe. Si l'évolution démographique et la complexification d'un monde au fonctionnement économique discriminant pour les pays en développement peuvent expliquer en partie les changements survenus à Nouadhibou, les réalités locales permettent également de comprendre plus en détail l'évolution de la société stéphanoise. La construction des représentations d'un « après » moins prospère est à la fois liée à la période de récession des années 1990 et aux amalgames de la société contemporaine entre crise économique et immigration.

---

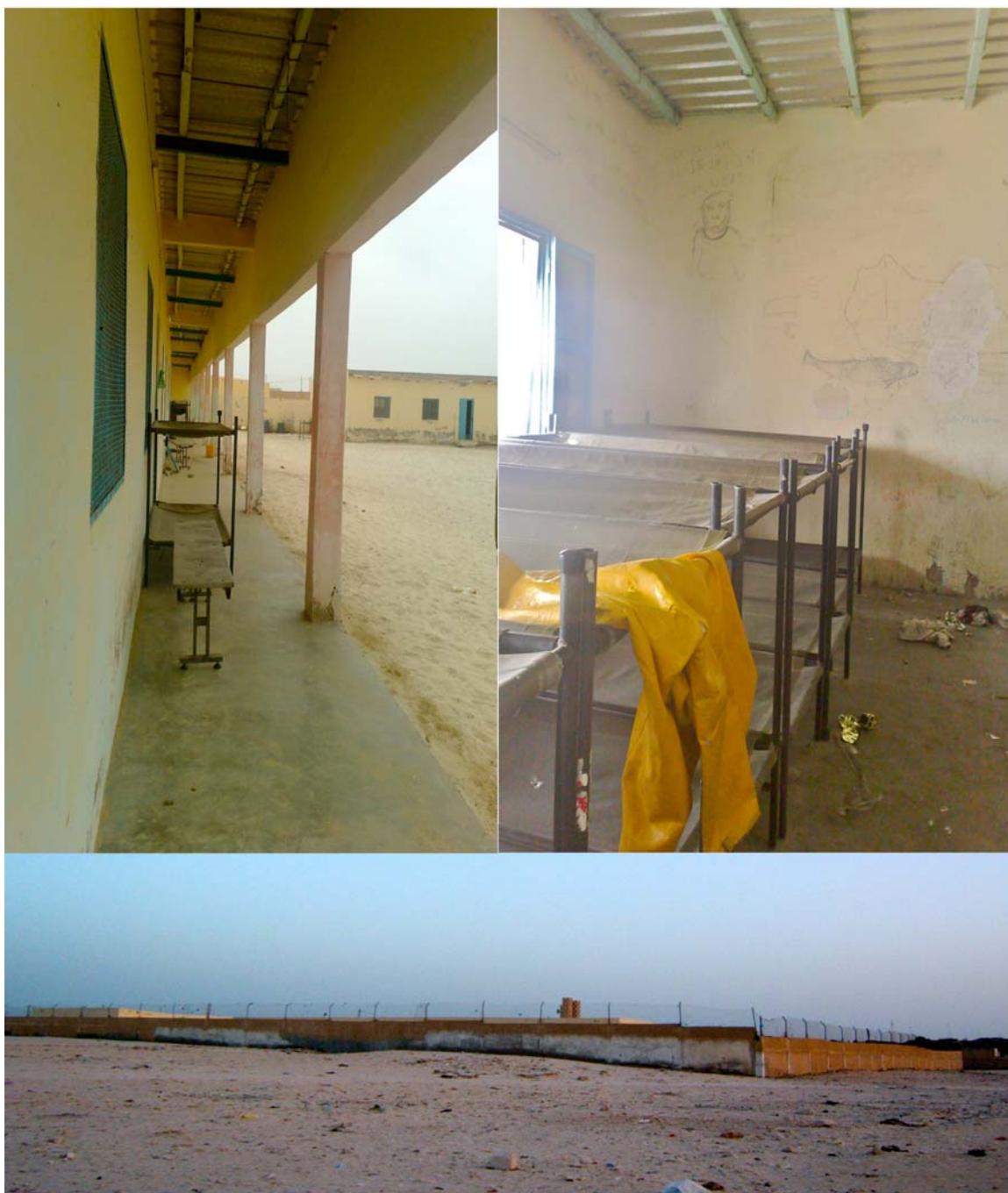
<sup>259</sup> Contexte auquel s'ajoute la baisse de la population étrangère liée aux événements de 1989 (cf. Chapitre 1)

<sup>260</sup> Tant mauritaniens qu'enfants d'expatriés nés à Nouadhibou et revenus, une fois adulte, y faire des affaires.

### 21.3. *Le temps de l'immigration*

Face à l'accroissement de la population étrangère ouest-africaine à Nouadhibou, s'est opéré un renouvellement du regard sur l'immigration chez les habitants mauritaniens de la ville. Anciennement considérée avant tout comme une force de travail (voire comme apport de savoir), l'immigration est aujourd'hui vue comme un problème qu'il faut gérer, auquel il faut trouver une solution, alors même qu'elle constitue toujours une part importante et essentielle de la main-d'œuvre de le secteur des services peu qualifiés, de l'artisanat, de la pêche et de la transformation des produits halieutiques. Le renouvellement et l'augmentation de la population étrangère à Nouadhibou s'accompagnent d'un système de représentations contradictoires entre rejet et empathie. Le rejet s'exprime dans la profusion des représentations négatives associées aux trafics divers (humains, drogues), à la criminalité et aux délits. L'empathie renvoie à la fois à l'existence de solidarités communautaires transnationales (exemple des Peuls ou des Confréries musulmanes) et à la dimension humanitaire de la migration (notamment liée à l'asile). Aujourd'hui, le marqueur urbain le plus fort de ce rejet de l'immigration est symbolisé par le centre de rétention, *Guantanamo* (cf. Fig. 71 p. 434). Le symbole fort envoyé par la présence du centre de rétention renforce la conviction de la population locale que l'immigration est associée à la criminalité. Pourtant, au fur et à mesure de l'allongement de leur temps de séjour dans la ville, les migrants aspirent à la normalisation des représentations qui les accompagnent. Peu à peu, ils connaissent et comprennent le fonctionnement de la ville et ne lui sont plus étrangers. C'est alors avant tout le regard de la population autochtone et la force des représentations négatives qui entoure les migrations à Nouadhibou qui provoquent chez eux un sentiment d'étrangeté. Ce sentiment se développe en contradiction des pratiques sociales et spatiales quotidiennes et des projets à moyen terme de ces migrants dont la mobilité a été mise entre parenthèse à Nouadhibou.

Figure 71 - Dedans, dehors : le centre de rétention « *Guantanamo* »



Le centre de rétention de Nouadhibou se trouve dans une ancienne école rénovée en 2006 grâce au soutien financier de l'Espagne. Entre 2003 et 2010, les Mauritaniens ont signé des accords de réadmission des migrants, de coopération policière et ont mis en place un nouveau cadre juridique pour les migrations. Dans ce dispositif qui vise à renforcer les frontières avec l'UE, le centre de rétention est utilisé pour « loger » les migrants arrêtés en mer (ou parfois dans les rues de Nouadhibou sur « présomption d'intention d'émigration illégale ») le temps de leur identification avant rapatriement vers le Sénégal ou le Mali. À l'intérieur du centre, les aspects humanitaires sont pris en charge par Caritas et la Cruz Roja. En 2010 et 2011, le nombre de migrants ayant transité par le centre de rétention a diminué mais en 2012 les arrestations massives liées à la mauvaise gestion de la mise en place de la nouvelle carte de séjour sont revenues gonfler ces chiffres. En 2009, l'association Mauritanienne des Droits de l'Homme (AMDH), soutenue par la Cimade et Migreurop, a publié une déclaration pour la fermeture du centre, plusieurs associations mauritaniennes, françaises, espagnoles l'ont suivie.

Source : Anne-Laure Counillb, 2007-2011

## 22. *Le renouvellement des marqueurs spatiaux de la présence étrangère*

À Nouadhibou, la cohabitation entre Mauritaniens et étrangers se matérialise à travers une multiplicité des représentations et des relations selon les origines des groupes étrangers. D'une part les étrangers ouest-africains dont il est question depuis le début de ce texte et, d'autre part, les étrangers expatriés (majoritairement européens, mais aussi américains, maghrébins et parfois africains). Les étrangers asiatiques, majoritairement chinois, constituent un groupe à part dont les pratiques et la sociabilité se distinguent. C'est dans ce contexte de coprésence multiple que se tissent des situations de cohabitations diverses et complexes. Chaque groupe se reconnaît dans des pratiques sociales et spatiales singulières et laissent plus ou moins deviner sa présence à travers des marqueurs spatiaux. Dans *Les mots de la Géographie*, le marquage de l'espace renvoie à une logique d'appropriation matérialisée par des éléments physiques (mur, bornes, barrières) et symboliques (Brunet, Ferras, Théry, 1993, p. 320). À Nouadhibou, le marquage de l'espace par les populations étrangères semble plus discret et moins travaillé que dans la définition théorique et semble être avant tout une externalité matérielle de la présence des groupes étrangers dans la ville. Le seul combat pour l'appropriation de l'espace est celui qui se fait au niveau des zones économiques liées à la pêche (et depuis peu également liée à la nouvelle zone franche). En revanche, l'étendue de l'espace urbain semble ne pas contraindre l'insertion spatiale des groupes étrangers qui se réalisent dans la majorité des cas dans des interstices urbains. Alors que les migrants ouest-africains ont investis dans un premier temps le bâti dégradé du centre ville puis sont venus peupler les logements issus de la spéculation foncière du Nord de la ville, les étrangers européens et asiatiques ont investi les quartiers situés le long du boulevard maritime. À proximité immédiate de lieu de travail de la majorité d'entre eux (le port), ils s'installent dans une zone de villas, relativement luxueuses comparé au niveau global de l'habitat dans la ville. Cependant, ce quartier, appelé *Kraa Nesrani*, est aujourd'hui globalement déserté par les Mauritaniens qui lui préfèrent celui de *Dubaï* plus au Nord et moins exposé aux odeurs de poisson émanant des usines de transformation des produits halieutiques.

Les marqueurs spatiaux de la présence de ces trois groupes d'étrangers sont essentiellement les restaurants et les commerces ethniques. Les caractéristiques particulières d'une ville moyenne d'un pays en développement, dans un environnement désertique, où les bâtiments et le mobilier urbain sont continuellement érodés par les vents de sable et de surcroît dans une culture musulmane laissant peu de place à l'espace public, rendent les symboles de ce marquage spatial peu nombreux (mais pas toujours discret). Ainsi, entre visibilité et invisibilité, la description du marquage de l'espace permet d'entrevoir les interactions entre étrangers et autochtones. Si l'immigration européenne est numériquement faible, elle constitue une section particulièrement visible de l'immigration dans la ville par la nature de ses activités socio-économiques et de ses pratiques quotidiennes. En revanche, l'immigration africaine est numériquement bien supérieure, mais, apparemment, moins consommatrice et moins revendicatrice de visibilité.

### 22.1. *La discrétion des marqueurs spatiaux des étrangers ouest-africains*

Arrivés dans des conditions matérielles et économiques souvent peu favorables, les migrants ouest-africains ne cherchent pas dans un premier temps à marquer l'espace urbain de leur présence. Au contraire, la discrétion semble être ancrée dans les pratiques de la plupart d'entre eux. Les possibilités en termes de structuration des groupes, de relations sociales, de développement de réseaux et d'appropriation spatiale sont assez réduites dans le contexte d'une précarité relativement grande qui laisse peu de place pour d'autre activité que le travail, les repas et le sommeil. Leur capital économique ne leur permet pas d'accéder à des lieux privilégiés de regroupement. En effet, la plupart d'entre eux arrivent sans argent et occupent ensuite des métiers informels ou subalternes avec des salaires très bas. Pourtant quelques lieux de visibilité émergent : la mission catholique<sup>261</sup>, les commerces ethniques et les restaurants dans certaines rues du centre-ville.

La Mission Catholique est soutenue par plusieurs ONGs, dont Caritas et Fundaciòn Cear, et propose un accueil et une aide aux migrants qui arrivent en ville. La concession, qui regroupe la petite église, des salles de réunion, des salles de classes, une école tenue par la communauté des Sœurs de Béthanie, quelques logements d'appoint, une salle des fêtes et un terrain de foot, est devenue un lieu de regroupement pour beaucoup d'étrangers subsahariens, qu'ils soient catholiques ou non (Fig. 65, p. 416). La mission propose de nombreuses activités supposées favoriser l'insertion des migrants et améliorer leur quotidien, cela va des appuis matériels à l'organisation de cours de langues, de cuisine ou de couture et l'animation d'événements festifs et sportifs. L'esprit « vie de la paroisse » s'est vu approprié par les migrants qui en ont fait leur lieu de loisirs et de regroupement à l'écart de la société mauritanienne. Des événements tels que des soirées, des kermesses ou des tournois de football permettent à la paroisse de devenir un lieu de regroupement. Au fil des années, la mission catholique prend de plus en plus d'importance<sup>262</sup>, et se constitue comme un lieu de préservation de l'identité (Fig. 72, p. 438). Les ressources identitaires du lieu sont avant tout religieuses, mais elles sont dépassées par une dimension de cosmopolitisme culturel et rassemblent bien plus que les seuls étrangers catholiques<sup>263</sup>. La paroisse demeure pourtant un lieu de refuge pour les migrants, en cas de problème ou à leur arrivée, nombreux d'entre eux se sont tournés vers la Mission Catholique de Nouadhibou. Depuis 2010, la mise à jour d'un véritable site internet permet d'augmenter la sphère d'influence de la paroisse.

---

<sup>261</sup> La Mission Catholique joue un rôle d'accueil et de conseil auprès des aventuriers subsahariens en transit depuis les années 1980. Cependant, son rôle est aujourd'hui bien différent. En effet, les migrants, peu nombreux dans les années 1980, le sont aujourd'hui beaucoup plus. L'action de la Mission Catholique était alors faite sous le signe de la charité chrétienne. Aujourd'hui, les nouvelles politiques migratoires et l'ampleur des migrations d'aventure, donne un sens politique et moral qui va au-delà de la seule croyance religieuse aux actions de soutien de la Mission Catholique auprès des migrants.

<sup>262</sup> Ou retrouve son importance selon les mots d'un prêtre en séjour à la mission catholique de Nouadhibou dans les années 1970 et qui était de retour en Mauritanie entre 2007 et 2011.

<sup>263</sup> Certaines familles mauritaniennes placent même leurs enfants à l'école des sœurs de Béthanie.

**Figure 72 – Prévention, protection, insertion : les différentes logiques d’implication de la société civile auprès des migrants ouest-africains à Nouadhibou**



*Atelier de consultation sur l’immigration  
Nouadhibou, 21 - 22 octobre 2009*



*Journée Mondiale de la Jeunesse organisée par la Mission  
Catholique, Nouadhibou, 2013*



*Présentation des résultats du diagnostic sur l’immigration  
à Nouadhibou présenté par l’IEJI,  
Nouadhibou, décembre 2010*



*Inauguration des nouveaux locaux du centre de formation  
pour les migrants de la Mission Catholique,  
Nouadhibou, 2014*



*Caravane de sensibilisation aux dangers de la "migration  
irrégulière" organisée par l’OIM et l’ONG AMLI,  
Nouadhibou, 20 janvier 2011*



*Célébration de l’indépendance de la fête de l’Indépendance  
par la communauté Nigériane à la Mission Catholique,  
Nouadhibou, 2014*

*Source : AL Councilb, terrain 2009-2011 ; Mission Catholique de Nouadhibou, Blog de Koyle (consulté le 29.07.2014)*

## 22.2. *Mise en visibilité de la présence étrangère et implication de la société civile*

L'empathie, qui s'exprime à travers l'intérêt croissant de la société civile et des ONG pour les problématiques migratoires, se conjugue avec les inquiétudes des autochtones liées à la visibilité des populations étrangères. Au-delà des enjeux économiques liés à l'augmentation des financements conditionnés par la participation des ONG à la gestion de la « problématique migratoire », une partie de la société civile cherche à créer un dialogue avec les populations étrangères ouest-africaines, anciennement ou plus récemment arrivées. À travers les « pratiques d'empathie », on observe différentes logiques : celle de la prévention, celle de la protection, celle de l'insertion. Les logiques de prévention renvoient à des initiatives visant à informer les populations des dangers de l'immigration piroguière vers les îles Canaries. On a pu observer différentes initiatives dans ce sens (concert, information générale, diffusion de la nécessité d'emporter des gilets de sauvetage) (cf. Fig. 72, p. 438). Les logiques de protection renvoient principalement aux associations de défense des droits humains et dénoncent le drame des noyés lors des traversées en pirogue vers les Canaries mais aussi l'excès de zèle des autorités mauritaniennes lors des contrôles d'identité et les arrestations et enfermements abusifs au centre de rétention de Nouadhibou (cf. Fig. 71, p. 435). Les associations de défense des droits de l'homme s'investissent également pour que les droits des demandeurs d'asile soit respectés. Ils les assistent dans leurs démarches pour accéder au statut de réfugiés ou pour déposer une demande de réinstallation et surtout pour bénéficier d'une aide alimentaire et matérielle de premier secours (souvent très minimaliste : sac de riz et huile pour les repas, cartables, cahiers, stylo pour les enfants et tee-shirt au logo du HCR où de l'association locale pour toute la famille). Les dynamiques d'insertion s'expriment, quant à elles, à travers un ensemble d'initiatives qui soutiennent la formation, l'emploi et la scolarisation. Les associations qui s'engagent dans ce sens sont la plupart du temps des relais entre les autorités et les migrants lors de certaines démarches administratives. Si ces différentes logiques sont parfois le fait d'associations spécifiques comme les associations de défense des droits humains qui s'occupent exclusivement de la protection, la plupart d'entre elles s'engagent dans des logiques mixtes. Plusieurs associations consacrées au soutien d'activités spécifiques (très souvent des coopératives féminines) se rattachent à une structure principale sous l'égide de Caritas (la mission catholique de Nouadhibou). Encore une fois, Caritas et la mission catholique se présentent comme des piliers importants dans l'organisation de la vie des migrants.

Au-delà de l'implication de la société civile auprès des étrangers ouest-africains et qui opère comme un révélateur de leur présence à Nouadhibou, les migrants s'organisent des lieux de regroupement et de sociabilité. L'installation des migrants dans le temps leur permet d'augmenter les ressources économiques, sociales, spatiales. C'est essentiellement autour des restaurants que les migrants se retrouvent, ceux-ci s'instituant en véritables lieux de sociabilités migrantes. La première des raisons qui procède à ce phénomène est d'ordre pratique. Les

migrants habitent généralement dans des espaces restreints où la cuisine, généralement partagée entre les différents habitants de la concession (cf. Fig. 66, p. 221), se résume généralement à un petit réduit sans fenêtre équipé d'une bassine, de quelques couverts, d'une casserole et d'un réchaud ou d'un foyer. D'autre part, si certains migrants nous ont confié que l'aventure leur a appris à se nourrir seul, beaucoup d'autres témoignages vont dans le sens d'une ignorance des techniques culinaires les plus élémentaires. Les espaces publics et les lieux de rencontre (hors de l'espace privé de la maison ou de la voiture) n'existant pas ou très peu dans les villes mauritaniennes, ces communautés immigrées ont construit et se sont appropriées des espaces où elles peuvent se retrouver et re-créeer une ambiance associée à leur pays/lieu d'origine. Ces stratégies de conservation de l'identité et de re-créeation d'un environnement familier pour l'étranger ont été rendues possibles grâce à l'organisation de ces groupes d'individus plus ou moins reconnus (selon leur pouvoir économique et l'étendue de leurs réseaux sociaux) au sein de la société mauritanienne. L'intérieur des lieux de regroupements asiatiques ou européens tente de restituer (avec plus ou moins de succès selon les moyens disponibles et/ou mobilisés) l'ambiance des espaces d'origine. Le centre-ville de Nouadhibou regroupe de nombreux petits restaurants tenus par des propriétaires (souvent des femmes) d'origine ouest-africains. Les restaurants sont la plupart du temps organisés de la façon suivante : derrière un rideau qui orne la façade d'un bâtiment en béton, on trouve une salle ou deux salles de taille généralement modeste entre 10 et 40m<sup>2</sup>. Lorsque la salle est unique, le fond est séparé par un grand rideau qui matérialise la séparation avec la cuisine. Dans la salle de restaurant, se trouvent généralement des tables recouvertes de nappes en plastique collantes avec des chaises en plastique blanc ou des bancs en bois. Parfois quelques affiches ornent les murs, notamment dans le cas des restaurants sénégalais dont les propriétaires sont mourides. La plupart du temps, une télévision est installée en hauteur dans un coin de la salle et branchée sur des programmes télévisés ouest-africains (bien souvent en français). Il fait généralement très chaud et un ventilateur donne l'illusion de soulager l'atmosphère pesante du lieu. Le matin, la cuisinière va acheter ses provisions et cuisine pour que le déjeuner soit prêt quand les premiers clients arrivent. Les menus varient avec l'origine revendiquée du restaurant : ainsi, au Restaurant Ivoire, on sert de l'*attiéké* ou de l'*allococo*, alors qu'au Restaurant Le Fleuve, on propose plutôt du *yassa poulet* ou du *thiéboudiène*. Les migrants viennent généralement manger sur place (certains apportent parfois un contenant pour emporter leur repas à la maison). Le temps du repas est celui des nouvelles : celles des connaissances à Nouadhibou, celles du pays, celles de l'actualité internationale. Les restaurants constituent également des lieux de passage dans lesquels il y a toujours une personne qui entre ou qui sort. L'ambiance y est généralement détendue et à la plaisanterie liée aux résultats du football ou aux clichés sur telles ethnies ou telles régions du pays d'origine. Ces lieux apparaissent donc premièrement comme des lieux de rencontre, des lieux de détente et des lieux de mémoire. Parfois ce sont également des conflits qui animent cette mémoire à travers l'expression de désaccords sur l'interprétation de l'actualité ou de la situation dans le pays d'origine. Il m'a été donné l'occasion d'assister à des discussions plus qu'houleuses dans ces

restaurants<sup>264</sup>. Si ces lieux sont très importants pour les pratiques des migrants, ils restent relativement discrets car ils se situent généralement dans de petites rues peu passantes à la périphérie du centre-ville et les devantures sont généralement assez sobres. Souvent, seul le nom permet d'identifier a priori le restaurant comme étant étranger (cf. Fig. 73, p. 443).

### 22.3. Une autre présence étrangère : Chinois et Européens.

A l'opposé, les marqueurs spatiaux des restaurants chinois et européens sont beaucoup plus visibles, même si eux aussi sont à l'écart des rues très passantes du pourtour du marché. La plupart des restaurants étrangers se trouvent sur le boulevard maritime (quelques-uns sont situés à *Dubai*). Les restaurants sont européens et asiatiques. La présence des étrangers européens s'inscrit dans la continuité des pratiques de l'époque coloniale et des expatriés de la Miferma : restaurants et bars à l'européenne, pratiques de loisirs exclusives et se démarquant des habitudes de la société mauritanienne. L'impact de cette présence et sa place dans la ville est ambiguë : la faiblesse numérique de la présence européenne contraste avec la forte visibilité des marqueurs identitaires. Les pratiques des populations asiatiques suivent le même modèle avec un fonctionnement plus communautaire et plus discret, mais également avec le même type de lieux privilégiés et exclusifs mais dont le marquage symbolique implique une visibilité forte. Les restaurants européens sont principalement tenus par des Espagnols<sup>265</sup>. Deux types de profils caractérisent les propriétaires et gérants européens de restaurant à Nouadhibou : ceux qui sont implantés dans la ville de longue date et dont les restaurants traversent les années ou ceux qui apparaissent comme un refuge pour des personnes qui cherchent visiblement à fuir l'Europe pour une raison ou pour une autre, dans ce cas les gérants restent moins longtemps, s'orientent vers d'autres activités, finissent par partir vers un autre pays d'Afrique ou par rentrer dans leur pays. Le standing des restaurants européens est généralement plus élevé que celui des restaurants africains et c'est même sur ce critère que certains essaient de diversifier leur clientèle en attirant des Mauritanien(ne)s à la recherche de restaurant « haut-de-gamme »<sup>266</sup>. La nourriture servie est composée essentiellement de viandes et poissons grillés, les prix sont donc beaucoup plus élevés que dans les restaurants ouest-africains du centre-ville, mais surtout on y sert de l'alcool. Si l'ambiance reste sobre au quotidien, les restaurants constituent également les lieux de rassemblement pour les expatriés

---

<sup>264</sup> J'ai eu la chance d'être acceptée très souvent comme « cliente-observatrice » dans différents restaurants du centre-ville. Les cuisinières m'ont toujours autorisée rester des heures dans leur salle, me permettant ainsi de voir défiler de nombreuses personnes au fil des heures et de mieux circonscrire le fonctionnement des restaurants comme lieu de sociabilité.

<sup>265</sup> De manière restrospective depuis les années 2000, la ville a aussi compté des restaurants tenus par des Italiens, des Français, des Roumains et des Suisses.

<sup>266</sup> Expression employée relativement à l'offre générale.

du secteur de la pêche (majoritairement des Espagnols). Contrairement aux restaurants africains, les devantures des restaurants européens sont assez visibles et correspondent à une logique de publicité (faire voir son enseigne pour attirer le client). De la même façon, l'intérieur est souvent décoré avec des éléments rappelant le pays d'origine du propriétaire ou selon une réinterprétation européenne de l'africanité (toile semi-abstraites, statues). Les budgets mis en œuvre sont sans commune mesure avec ceux mobilisés par les cuisinières-entrepreneuses guinéennes ou ivoiriennes mentionnées précédemment et expliquent en partie ces différences.

Le contraste entre les manifestations de l'identité étrangère dans les restaurants africains et européens est fort (cf. Fig.73, p. 443). Quand les premiers cherchent à être visibles pour attirer la clientèle en jouant sur leur réputation de « qualité » et le service exceptionnel de fournir de l'alcool dans une République Islamique où la production, la vente et la consommation sont interdites (les autorisations sont délivrées par décret pour chaque établissement), les seconds tendent à se faire discrets afin d'éviter d'attirer l'attention de policiers corrompus. La figure 43 met en scène en face à face des restaurants africains à gauche et des restaurants européens et asiatiques à droite. Le dénuement des façades et des panneaux publicitaires des restaurants africains contraste avec les larges panneaux aux couleurs vives et ornés de guirlandes lumineuses des restaurants européens. D'autre part, la situation des deux types de restaurants offre également un contraste fort : alors que les restaurants européens, situés sur le boulevard maritime et dans le quartier contigu de *Kraa Nesrani*, se situent dans de grandes villas indépendantes entourées de cours ombragées (les arbres sont rares en Mauritanie), les restaurants africains, situés dans le quartier central de *Qhairaan*, sont installés dans les concessions dégradées qui donnent sur les rues adjacentes au marché : de petites pièces sans fenêtres pour les uns, de grandes villas avec jardin pour les autres.

Figure 73 – Les restaurants comme lieux de sociabilité pour les communautés étrangères à Nouadhibou



Source : Anne-Laure Counillb, 2006 – 2011 ; El Quijote, 2014 ; Mauritanie-Toursime, 2012

Les marqueurs de la présence chinoise s'inscrivent dans des logiques plus proches de celles des Européens que de celles des Ouest-africains. La présence chinoise remonte aux années de l'Indépendance, marquée notamment par la construction d'une ambassade de Chine à Nouakchott dès les années 1960. Aujourd'hui, les immigrants chinois s'investissent surtout dans des activités de développement du pays à travers la construction d'infrastructures urbaines, de transports et la prospection minière. La présence chinoise est visible à travers les restaurants majoritairement situés sur le boulevard maritime aux côtés des restaurants européens et à travers les nouveaux bazars qui s'introduisent à *Qhairaan* et *Numerouaat*. Les bars-restaurants asiatiques se présentent généralement de la façon suivante : l'entrée donne directement sur une salle commune plus ou moins grande où l'on trouve un bar et quelques emplacements (canapés ou tables et chaises) pour la consommation de boissons ou de nourriture. Si la musique varie au gré de la clientèle, la télévision est, quant à elle, très souvent branchée sur des chaînes chinoises qui diffusent des émissions de divertissement. Le bar est la plupart du temps décoré assez simplement, des symboles spécifiques de la culture asiatique sont présents tels que des calendriers décoratifs, suspendus par de gros nœuds chinois, des statues de Bouddha ou des *maneki-neko*<sup>267</sup>. Le reste du bâtiment s'agence autour de plusieurs salles privées, où les clients peuvent consommer entre eux, ces salles sont souvent équipées d'une télévision avec un magnétoscope et un micro, parfois de spots lumineux de couleur. Ces salles privées font alors penser aux fameux « KTV », ces bars-karaoké avec leurs « VIP-room » que l'on retrouve dans une grande partie de l'Asie. À l'intérieur de ces restaurants, on parle avant tout chinois, parfois un peu français ou espagnol, rarement *bassaniya*. De la même façon, les menus sont avant tout écrits en chinois et plus ou moins traduits en une langue européenne, hasardeux mélange entre le français, l'espagnol et l'anglais. Les devantures des restaurants offrent également des symboles visibles d'une identité asiatique (cf. Fig. 74, p. 445). Les enseignes lumineuses contrastent avec les devantures simplement peintes des boutiques et restaurants mauritaniens. Le nom des restaurants y est écrit en français et en chinois, et les façades sont décorées de guirlandes lumineuses et de lampions en papier de soie. Ces lieux ne sont donc pas des lieux de l'altérité à proprement parler puisqu'ils sont avant tout destinés à une clientèle asiatique (celle des marins qui pêchent dans les eaux ouest-africaines et des ressortissants asiatiques travaillent à Nouadhibou dans l'export de poisson, la construction ou le commerce), mais ils introduisent dans la ville une forte dimension d'altérité par les représentations qu'ils suscitent et l'hétérodoxie des pratiques qui y sont associées par rapport à la société locale. Les restaurants asiatiques attirent à la marge quelques Européens et Maghrébins expatriés, à la recherche de divertissement, d'une boisson alcoolisée ou d'une prostituée. Comme Calderon-Bony le montre pour l'habitat (Calderon-Bony, 2012), ces espaces constituent des zones de contacts, de retrouvailles et de nostalgie avec le milieu d'origine, jouant le rôle de ressources identitaires.

---

<sup>267</sup> Ce sont les statues de chat assis avec une patte levée, porte-bonheur en Chine et au Japon.

Figure 74 – Marqueurs de la présence Chinoise dans la ville de Nouadhibou



**Légende :**

*En haut : premier bazar chinois installé à Nouadhibou sur le boulevard Médian, artère commerciale principale de la ville*

*En bas à gauche : Résident chinois qui sort du restaurant où il loge et travaille pour se rendre au cours de Karaté où il enseigne*

*En bas à droite : Enseigne lumineuse du restaurant "Chinoise" qui propose nourriture asiatique, alcool et prostituées chinoises.*

*Source : Anne-Laure Connilh, 2009-2011*

### 23. La rue et la coprésence

*« À de rares exceptions près on a considéré la cohabitation inter-ethnique dans les quartiers soit comme un miroir des dysfonctions de la société française (Marie et al. 1977) soit comme le contexte d'une étude de communauté ethnique (par ex. sur les Portugais, Rocha Trindade 1973), plutôt que comme un lieu d'interaction où il pourrait être intéressant de considérer Français et immigrés comme des acteurs à part entière capables de produire des situations de cohabitation diverses et complexes. »*  
(Tabaoda-Leonetti, 1998, p. 55)

Ces propos d'Isabelle Tabaoda-Leonetti à propos de la société et des villes françaises font échos à l'approche de Nouadhibou en tant que lieu d'interaction. Alors que l'enclave ethnique est vue comme une norme, elle devient le prisme d'analyse des villes et des sociétés. S'il existe bien à Nouadhibou quelques micro-quartiers « ethniques » et s'il est vrai que l'on constate une tendance ces dernières années à l'investissement du centre-ville ancien par les migrants, la réalité correspond bien à des situations de cohabitations entre habitants Mauritanien et étrangers. Alors que dans les années 1970, les expatriés français d'un côté, étaient confinés dans le quartier de Cansado, et les pêcheurs sénégalais, dans celui de *La Charka*, aujourd'hui, les migrants ouest-africains vivent dans les mêmes quartiers, fréquentent les mêmes boutiques et habitent parfois les mêmes immeubles que les Mauritanien. Au-delà de la médiatisation importante des phénomènes migratoires, c'est la coprésence qui implique cette visibilité accrue des populations étrangères à Nouadhibou. L'événement migratoire des départs en pirogue n'y est pas étranger. En effet, l'afflux important de migrants dans un temps court, a entraîné la saturation rapide des quartiers classiques de l'immigration (*La Charka*, Cité Snim), provoquant par la même occasion l'investissement de nouveaux quartiers par les migrants ouest-africains. L'apparition de commerces ethniques se donne à voir au fur et à mesure que l'on s'immerge dans les rues de la ville, matérialisant ainsi progressivement le marquage de l'espace urbain pour les migrants ouest-africains.

#### 23.1. Rue et commerces ethniques

Dans sa définition du commerce ethnique comme « *activité pratiquée par des personnes qui utilisent et s'appuient sur des réseaux de solidarité ethnique sur le plan du financement, mais aussi sur le plan de l'approvisionnement, sur celui du recrutement du personnel* » (Ma Mung, 1992, p. 40), Emmanuel Ma Mung pose la question de l'arbitrage entre l'entrepreneuriat comme aspiration individuelle à

l'autonomie et comme mise en place d'une stratégie de conservation de l'identité du groupe<sup>268</sup>. Si les pratiques de cet entreprenariat s'alignent sur les descriptions qu'en font les auteurs spécialistes, le contexte local et la situation individuelle des migrants de Nouadhibou permettent d'apporter quelques nuances au concept. En effet, en analysant sur l'exemple des coiffeurs, on considère le groupe comme un espace ouvert de construction de l'identité basée sur un ensemble de pratiques et de références communes liées à la migration et à « une culture africaine mondialisée ». À travers ses travaux sur la musique rap, Michelle Auzanneau décrit la culture urbaine d'une jeunesse africaine. Pour elle, « *le rap est vécu comme un espace de circulation, d'appropriation et de production des modèles comportementaux urbains divers qui sont à la base de processus urbains divers* » (Auzanneau, 2001, p. 711). Pour les jeunes migrants de Nouadhibou, le rap véhicule en effet un certain nombre d'images fortes (rappeurs, Bob Marley, certains sportifs, certains leaders religieux ou politiques) servent de références identitaires communes pour une partie de la jeunesse africaine (cf. Fig. 75, p. 445). Ces références sont associées à des styles langagiers, musicaux et vestimentaires, mais également à une « philosophie » particulière que l'on peut rapprocher de l'ethos « Bul Faale » décrit par Jean-François Havard. Cette « *reformulation du rapport à l'africanité [...] entre tradition mythique et modernité idéalisée* » (Havard, 2001, p 72) produit « *une philosophie de l'action* » (Havard, 2001, p 74) qui se trouve au cœur des motivations d'un grand nombre des migrants présents à Nouadhibou, notamment à travers la figure de l'aventurier. Les salons de coiffure, certaines boutiques de vêtements ou tailleurs et parfois des boutiques de musiques apparaissent justement comme un lieu emblématique d'expression et de construction de cette identité africaine jeune et mondialisée.

---

268

Nous préférons ici le terme « groupe » à celui d'« ethnique ».

### Figure 75 - Observation dans le centre-ville avant la prière du soir (*Maghrib*).

*Sur le goudron parallèle au boulevard Médian à l'ouest, on peut trouver le magasin Viviane Couture. Il vend des jeans à paillettes, de petits débardeurs décolletés, des jupes courtes en jeans, même des strings et des soutien-gorges aux couleurs satinées et dentelles. Le magasin est tenu par un étranger francophone, probablement un Sénégalais. Juste à côté le Bon coiffeur : vu de l'extérieur, un touriste aurait pu croire à un barbier mauritanien mais lorsque l'on rentre à l'intérieur de la boutique, on est très surpris. Les murs sont entièrement recouverts de posters et d'affiches diverses. Des pages de catalogue de vêtements « à la mode », baggy, marcel et bandana, côtoient des posters de rappeurs américains et de chanteurs africains. Mickael Jackson trouve sa place à la gauche d'un Jésus Christ en bon pasteur au cœur brûlant de miséricorde, lui-même entouré de morceaux épars de papier plastifié à motifs floraux. L'ambiance est à la détente, il n'y a pas de clients et mes hôtes, de jeunes Nigériens et Ghanéens, me laissent flâner avec eux. D'habitude la coupe est à 300 UM, exclusivement pour les hommes, mais aujourd'hui l'humeur est aux jeux de cartes. Opposé aux grands miroirs et aux sièges de coiffeur, se trouvent un canapé, une table basse et quelques chaises de jardin en plastique blanc que les jeunes garçons occupent. La pièce n'a pas d'autre aération que la porte dont l'entrée est barrée par deux épais tissus à motifs floraux flottant au vent. Dans la chaleur et le bruit de la pièce, entre plaisanterie en anglais et musique rap, on se croirait loin de Nouadhibou mais le vent qui entre-ouvre le rideau de l'entrée laisse passer le son de la rue et de la boutique voisine qui émet des musiques peules traditionnelles des régions du fleuve Sénégal à tue-tête. Juste à côté du Bon Coiffeur, une couturière expose des boubous qui tentent de reproduire les créations de LIFA<sup>269</sup> magazine. Un peu plus loin, en face du marché couvert, des Sénégalais vendent des « robes-sous-vêtements<sup>270</sup> » aux femmes maures. Étendues en tas sur des bâches bleues, les robes sont simples, longues et à bretelles ou à manches courtes. Le vendeur rapporte qu'il existe trois qualités différentes : les robes mauritaniennes en coton grossier et qui se nouent aux épaules, les robes traditionnelles du Sénégal aux motifs teints et très larges, enfin les robes chinoises, très moulantes et de toutes les couleurs dans différents tissus aux imprimés fantaisie. Quand l'appel à la prière retentit, la place, jusqu'alors bondée, se vide peu à peu et les commerçants ambulants rangent leurs marchandises, tentant une dernière affaire auprès de la toubab que je suis. »*

Source : A.L. Counilh, 2010, Extrait de Carnet de terrain.

<sup>269</sup> Magazine de mode sénégalais.

<sup>270</sup> Ce sont des robes tubes à bretelles que les Mauresques portent sous leurs *melhafa*.

Dans l'extrait de carnet de terrain précédent, le salon de coiffure devient ici le symbole d'un ensemble d'espaces-repère (boutiques diverses) d'une communauté de pratiques, un lieu de la détente et un lieu « pour passer le temps » et pour partager des pratiques communes (écouter de la musique rap, du « coupé-décalé », jouer aux cartes, parler de foot, de filles, ou de mode) (cf. Fig. 75, p. 448). Ces lieux sont également ceux de l'échange de l'information car dans le contexte de Nouadhibou, la mobilité est un élément fondamental de cette communauté de valeurs et de pratiques (« *avoir voyagé* » est aussi important qu'« *être prêt à partir à tout moment* »). Ces lieux deviennent emblématiques des « *solidarités d'itinérances* » décrites par Claire Escoffier (Escoffier, 2006). Les rues du centre-ville, lieux privilégiés d'habitat des migrants subsahariens, apparaissent comme le prolongement de ces lieux de sociabilité et deviennent à certaines heures le théâtre de la mise en scène de l'expression de ces communautés de valeurs et de pratiques associées à la mobilité comme expérience fondatrice de l'identité du groupe. Le marquage spatial du centre-ville par les migrants se fait dans un contexte de proximité. En effet, le centre-ville est le lieu de pratiques spatiales quotidiennes et banales. Suite à l'extension de la ville vers le Nord, les Mauritaniens ont majoritairement quitté leur habitation du centre-ville, laissant un patrimoine locatif dégradé et bon marché propice à l'installation des nouveaux arrivants ouest-africains. En revanche, le centre-ville n'a pas perdu sa centralité commerciale. Si l'on y regarde plus finement, les commerces et services identifiés comme marqueurs spatiaux de l'identité des migrants ouest-africains se trouvent majoritairement dans les espaces périphériques du centre-ville. Les rues du centre-ville sont les lieux emblématiques d'une altérité visible où se construit le cosmopolitisme contemporain (cf. Fig. 76, pp. 450).

Figure 76 – Commerces ethniques et commerces mauritaniens à Nouadhibou



## Légende :

en haut, à gauche : devanture de coiffeur ghanéen ; en haut à droite : devanture de coiffeur mauritanien

au milieu à gauche : enseigne d'une boutique sénégalaise de vêtement ; au milieu à droite : enseigne d'un atelier de couture mauritanien

en bas à gauche : intérieur d'un restaurant sénégalais avec des posters de marabout ; en bas à droite : intérieur d'un coiffeur ghanéen avec des posters de Jésus, Mickaël Jackson et des rappeurs

### 23.2. Rue et coprésence : vers une hétérogénéisation des pratiques

Aujourd'hui à Nouadhibou, la figure de l'étranger est donc associée à la rue, au centre ville et aux migrants d'origine subsaharienne. Dans la ville mauritanienne où les espaces publics sont rares, la rue, en tant que forme élémentaire de l'espace public, apparaît comme le principal lieu de l'altérité. Pour Berthomière, « [...] l'espace de la rue [est] comme une avant-scène de la mobilité, décrite comme un espace privilégié de condensation des processus de globalisation » (Berthomière, 2012, p. 46). La construction de ce qu'est le cosmopolitisme est directement issue de ce qui est visible dans les rues du centre-ville. Si la rue africaine est symbole de vie et de mixité, l'association au « *bas peuple* » à « *à tout ce qui n'est pas la maison, le foyer* » dans les acceptions négatives du cosmopolitisme (Brunet, Ferras, Théry, 1991, pp. 440-441) renvoie à une vision négative de la ville et de la rue. Les populations étrangères sont désormais associées à la migration de pauvreté, à la figure du réfugié, à celle du migrant clandestin, voire à celle du criminel. Les étrangers subsahariens arrivent en effet avec peu de moyens et dans un contexte économique moins favorable que celui des années 1960. Les visions populaires opposeront alors l'apport positif des années 1960 (création d'une entreprise, la Miferma, apport de compétences et de capitaux) à l'altérité contrainte avec des migrants pauvres depuis les années 2000. Depuis 2005, on compte de nombreux articles de presse relatant des grèves de chauffeurs de taxis ou d'autres corporations professionnelles contre la présence d'étrangers dans leur secteur, ces derniers étant accusés de concurrence déloyale. Ces revendications ne sont pourtant pas nouvelles : déjà dans les années 1960, « *il semble qu'une certaine limitation du marché du travail ait suscité une hostilité latente vis-à-vis de la main-d'œuvre étrangère accusée de prendre la place de la main d'œuvre nationale. Cela est particulièrement marqué vis-à-vis des travailleurs noirs du Sénégal et du Togo, et les cadres européens ne sont admis que dans la mesure où leur supériorité technique apparaît indiscutable* » (Marbeau, 1965, p. 191). Cet exemple montre bien la forte dimension subjective et sélective de la reconstruction de la mémoire collective. Malgré tout, les représentations des deux époques demeurent antagonistes : le riche est opposé au pauvre, le compétent à l'ignorant, révélant ainsi toute l'ambivalence du cosmopolitisme qui est passé du « *fascinant* », accepté, à « *l'inquiétant* », dénigré.

On aurait pu penser qu'aujourd'hui, l'étranger étant un « étranger proche », puisque venant de pays voisins, ceux-là même qui présentent des points communs avec les pratiques des populations mauritaniennes (ethnies, religions, langues), il aurait été mieux accepté. En réalité, cette proximité pousse les Mauritaniens à marquer l'altérité par leurs pratiques sociales. La différence des représentations liées au cosmopolitisme et à l'altérité peut en partie s'expliquer par la différence entre les projets migratoires des expatriés européens de la Miferma/SNIM des années 1960 et ceux des migrants subsahariens des années 2000. Les expatriés européens étaient perçus comme s'inscrivant dans un projet industriel et social « total » et assez strictement circonscrit et restreint au cadre de l'entreprise ; à l'inverse, les projets migratoires des Subsahariens sont moins clairement identifiables et apparaissent moins

stables, rejoignant donc les représentations de « *l'étranger qui inquiète* ». Chaque projet migratoire implique des manières d'être-soi et des manières d'être-au-monde différentes. Or moins le projet migratoire est stable, plus il implique des manières « d'être-avec-l'Autre » difficilement définissables, voire conflictuelles (Tassin, 2008). Enfin, en termes de représentations spatiales, on peut opposer les lieux de vie pratiqués par les étrangers de Nouadhibou aux deux époques : *Cansado* et *Qhairaan*. Encore aujourd'hui, *Cansado* est associée à une ville propre, calme et moderne des années 1960 opposée au centre ville « sale » et « bruyant », voire « dangereux » d'aujourd'hui. Au cours de 2010 et 2011, plusieurs articles dans la presse mauritanienne dénonçaient les dangers liés à la présence de la population immigrée à *Qhairaan* (dont un demandant l'évacuation des populations africaines de ces quartiers car à l'origine des trafics de drogue, d'armes et de réseaux de prostitution). Les quartiers du centre ville deviennent aujourd'hui le théâtre de l'imagination xénophobe cristallisant un ensemble de peurs sociales liées à la post-modernité et au changement. Encore une fois, ces représentations ne sont pas nouvelles, puisqu'en 1960, R. J. Harrison-Church décrivait les actuels quartiers ouest de *Qhairaan* comme les plus paupérisés<sup>271</sup> (peuplés par les pêcheurs Canariens et les tentes des tribus maures s'étant récemment sédentarisés) et ayant mauvaise réputation (Harrison-Church, 1960, pp 1228). Ces populations, concentrées autour de *Cansado* (lieux de travail, d'habitation et de loisirs des employés de la Miferma), étaient bien à l'époque en marge de la société stéphanoise. Aujourd'hui, les étrangers sont chauffeurs de taxi, boys, laveurs de voiture ou de tapis, coupeurs de poisson, serveurs ou cuisiniers dans les restaurants. Au travail, dans la rue ou à la maison, les Mauritaniens sont confrontés à la présence de ces étrangers de façon quotidienne, mais le dialogue prend du temps et l'apprentissage de l'Autre ne se fait pas sans quelques frictions.

---

<sup>271</sup> Un débat est ouvert sur le quartier concerné par les remarques de cet auteur. Il pourrait s'agir de l'actuel quartier de l'ensemble autrefois appelé « entre murs et baraques » qui se situe au sud du centre de rétention, accolé au Nord de *Qhairaan* et à la palmeraie (merci à Benjamin Acloque pour ses remarques). Cependant les évolutions de la ville et de la situation des baraques font que la bande ouest de *Qhairaan* est depuis longtemps occupée de manière presque continue par une fine bande de baraquements (qui au fil des ans, s'est étendue vers le Sud et selon les endroits, étoffée vers l'Est).

Figure 77 – Coprésence et marqueurs identitaires dans les rues de Nouadhibou



**Légende :**

*En haut : Défilé après la victoire de l'équipe du Mali contre celle du Bénin lors d'un match de sélection de la Coupe du monde 2010 (juin 2009).*

*En bas : Femmes de différentes nationalités faisant leurs courses aux alentours du Grand Marché*

*Source : Anne-Laure Counilb, 2009*

Figure 77 (suite) – Coprésence et marqueurs identitaires dans les rues de Nouadhibou



**Légende :**

*En haut à gauche : offre de cours de langue "anglais-français" dans le quartier d'Accra à Nouadhibou*

*En haut à droite : caravane pour le soutien l'équipe de football du Congo*

*En bas : Affiche publicitaire sur le stand d'un guérisseur traditionnel guinéen dans une rue périphérique au marché*

*Source : Anne-Laure Counill, 2009-2011*

D'une zone déserte et de mauvaise pâture, Nouadhibou est progressivement devenue un pôle industriel essentiel à l'économie du pays et grand chantier de la main-d'œuvre expatriée d'Europe dans les années 1960 puis une ville au cœur des logiques contemporaines liées à la mondialisation aujourd'hui. Son importance économique et sa situation portuaire, attractive pour les ouvriers et les manœuvres européens dans les années 1960, l'est aujourd'hui pour les migrants ouest-africains en quête d'une opportunité de travail et parfois d'un départ en pirogue vers les îles Canaries. Le déclin du cosmopolitisme dans les années 1980-1990 fait place aujourd'hui à un renouveau du cosmopolitisme dans une version contrastée et complexe à l'image de ce que Nouadhibou est elle-même devenue : une ville moyenne du Sud insérée dans une économie globalisée. Si la présence européenne est désormais marginale<sup>272</sup> à Nouadhibou, les marqueurs spatiaux de sa présence sont encore bien visibles, notamment à travers la multiplication des restaurants sur le boulevard maritime. Les communautés de migrants asiatiques, peu visibles à travers leurs pratiques spatiales, le sont à travers des commerces ethniques : les façades des bars-restaurants du boulevard maritime et les grandes boutiques. À l'inverse, la présence de migrants ouest-africains est assez visible dans les rues du centre-ville, alors même que les marqueurs spatiaux de leur présence sont faibles et qu'ils peinent à s'organiser et à mobiliser les ressources nécessaires à l'établissement de lieux de rassemblement qui leur seraient propres. Des initiatives ponctuelles ont parfois vu le jour : un snack-billard tenu par des Ivoiriens à Socogim a ouvert en 2007-2008, mais il a dû fermer faute de ressources suffisantes et à cause de problèmes avec les autorités. Faute de mieux, ce sont parfois des lieux de travail qui se font espaces de convivialité et de partage d'une identité commune. L'exemple des coiffeurs peut être complété par celui des coopératives de femmes qui font de la teinture qui marquent également la frontière du genre<sup>273</sup>. Les restaurants africains de *Qhairaan* permettent aux migrants ouest-africains de se retrouver autour d'un plat local, d'une série télévisée camerounaise ou d'un match de foot à la télévision. Ces lieux fermés et privés engendrent des pratiques d'entre-soi : il est difficile d'entrer dans un lieu fortement marqué par les ressources identitaires de l'Autre. Par contraste, la rue devient le lieu de l'altérité. La mixité des commerces du centre-ville<sup>274</sup> serait alors la partie la plus visible d'un cosmopolitisme renouvelé au gré des évolutions politiques, économiques et sociales de la

---

<sup>272</sup> Depuis 2005, toutefois, la tendance est au renforcement de la présence européenne, notamment espagnole, à travers les actions de Frontex qui entraînent la présence de contingents de la guardia civile et de la police. Ces actions de polices s'accompagnent de l'implantation de nouvelles ONG, souvent espagnoles également. L'enlèvement, en novembre 2009, de quatre espagnols sur la route Nouakchott-Nouadhibou, ainsi que le ralentissement quasi total des départs en pirogue vers les îles Canaries, ont provoqué le départ d'une partie des Européens arrivés récemment.

<sup>273</sup> Les rapports de genre sont parfois fortement marqués malgré la faible présence de femmes migrantes ouest-africaines à Nouadhibou. C'est notamment le cas pour certains lieux de regroupement comme les salons de coiffure, strictement non mixte (mais qui, pourtant, deviennent parfois lieux de séduction ou de rendez-vous).

<sup>274</sup> Bien que l'on observe une hiérarchie dans la répartition des commerces. Les commerces mauritaniens de tapis, couverture, boubous maures, voiles sont localisés au plus près du marché couvert. Au fur et à mesure que l'on s'en éloigne on trouve une mixité entre boutiques/restaurants étrangers et commerces mauritaniens se tournant vers l'artisanat (menuiserie, réparations, etc.)

société stéphanoise. Cette évolution du cosmopolitisme se lit à deux autres niveaux : la visibilité accrue des étrangers subsahariens à travers un ensemble de pratiques spatiales et sociales spécifiques (faire son footing sur le boulevard maritime, fréquenter le night-club de la ville, mettre son plus bel habit pour la messe du dimanche, jouer au foot ou célébrer la victoire de son équipe dans la rue) et l'émergence de figures locales étrangères qui participent à la vie de la cité et défendent les droits des communautés étrangères. La faiblesse de leur capital économique et de leur capital social sur place à Nouadhibou, pousse les migrants ouest-africains à utiliser les ressources de la société mauritanienne pour créer leurs propres espaces d'intimité et de reconnaissance. Les Mauritaniens sont alors confrontés de manière directe à cet Autre, dont la visibilité récente ne leur a pas encore permis de normaliser ces rapports sociaux complexes, entre acceptation et rejet. Dans ce contexte, la rue joue un rôle majeur en tant que lieu de la coprésence.

*« [La rue] compose un espace-ressources où les individus, qui y circulent, prennent le temps d'une pause ou d'une étape, puisent les représentations qui alimentent ce qui peut-être défini comme un imaginaire migratoire (Simon, 2006). Et en retour, la rue devient aussi l'espace où 'le sédentaire' comme 'le fixe' trouvent les ressources qui nourriront les propres imaginaires. Il s'agit donc d'univers qui donnent sens aux lieux et qui sont à la fois le fruit de co-présences mais aussi de présences successives, distinctes dans le temps, où il me semble possible de suggérer des continuités.*

*Dans le champ d'études des migrations internationales, les co-présences sont porteuses d'interactions, qui se caractérisaient par un état d'hospitalité réciproque : celle offerte à une population de migrants internationaux par des citoyens et celle offerte par un monde de migrants 'mondialisés' à des citoyens en quête d'ailleurs. C'est dans ces rencontres que la rue devient l'espace privilégié d'une expérimentation de formes 'd'être-au-monde' et de manières de 'faire-société' qui sont autant d'intentions ou de résultantes de mobilités et d'immobilités à observer. »*

(Berthomière, 2012, pp. 60-61)

Espace de frictions, espace de coopération, espace de la découverte et de l'expérience de l'Autre, la rue se présente comme un vecteur d'introduction de dynamiques globalisées dans des espaces locaux délaissés, un vecteur de globalisation par la marge, par les marges et par les « marginaux ». La rue apparaît aussi comme un espace d'expérimentation sociale et spatiale, donc un espace privilégié pour témoigner des dynamiques de changement provoquées par la rencontre entre processus globaux et trajectoires individuelles.

# Conclusion

*« La solidarité des ébranlés peut se permettre de dire 'non' aux mesures de mobilisation qui éternisent l'état de guerre ... La solidarité des ébranlés s'édifie dans la persécution et l'incertitude : c'est là son front silencieux, sans réclame et sans éclat, même là où la Force régnante cherche à s'en rendre maître par ces moyens »*  
(Jan Patocka, *Essais hérétiques*, p. 15, trad. 1981)



*Migrations, mobilités et mondialisation par la marge*

Le début de la première partie de cette thèse s'appuyait sur l'introduction d'une vision régionalisée du monde pour nuancer le « tout globalisé » et la notion de marge relative pour mesurer les processus d'inclusion / exclusion par rapport au modèle dominant. En s'appuyant sur une vision mixte mêlant logiques globales et logiques régionales où le pouvoir des firmes multinationales côtoient celui des États, se pose alors la question de la place des espaces intermédiaires dans les processus de globalisation.

*« Cette analyse permet de nuancer les notions de marge<sup>275</sup> et d'exclusion, souvent associées aux pays du Sud qui peinent à s'arrimer aux logiques du capitalisme financier. Elle permet d'inclure ces « marges » dans des ensembles, de les associer à d'autres logiques, d'autres temporalités, de comprendre l'expression de processus globaux sous des formes alternatives au modèle dominant. Cela nous permet d'envisager les mobilités comme éléments essentiels des changements sociaux et spatiaux qui se produisent dans les villes des Suds, tout en cherchant à comprendre leurs spécificités. » (infra, p. 38)*

Le cheminement effectué à travers les parcours des migrants ouest-africains à Nouadhibou a mis en valeur d'importantes logiques d'exclusion à différentes échelles. Pourtant, un certain nombre de logiques positives émanent également des expériences et des projets migratoires. Encore une fois à l'interface, c'est entre inclusion et exclusion que se situent les logiques de dynamiques territoriales de la ville de Nouadhibou. Ce statut d'entre-deux est sous-jacent à toute la réflexion de cette thèse, impliquant une relation entre des territoires distants liés à la fois par les pratiques migrantes et par les politiques migratoires (Gonin, 1997). Se poser la question de l'intermédiarité en géographie permet de compléter la réflexion sur l'entre-deux. L'intermédiaire est ce qui est moyen, médian, ce qui se situe entre deux états mais c'est aussi ce qui lie deux états différents. L'intermédiarité pose donc la question des liens et des lieux, elle permet « de combiner des traits propres aux deux figures du continu et du discontinu. De la discontinuité l'intermédiaire retient la position à la fois limite et en contact ; de la continuité il tient la dépendance à l'égard de pôles situés à distance et son positionnement relatif sur des gradients géographiques » (Boulineau et Coudroy, introduction au colloque de Lille sur l'intermédiarité en 2009, cités par Merle, 2011, p. 91). L'intérêt des espaces intermédiaires est qu'ils sont marqués par l'hybridité, la mixité et la plasticité des phénomènes car soumis à l'influence de différents espaces. Ni central, ni périphérique, l'espace intermédiaire est souvent mis de côté par les politiques comme par la recherche (Merle, 2011). Le questionnement autour de Nouadhibou, ni véritablement espace d'émigration, ni véritablement espace d'immigration mais un peu des deux et surtout espace de circulation, de frontières et

---

<sup>275</sup> En tant qu'espace trop éloigné du centre pour bénéficier des dynamiques positives qui en émanent (ces relations ne se déroulent pas nécessairement dans un cadre d'éloignement physique).

d'échange, permet d'observer la fabrique d'espaces et de pratiques originales, propres à ce type d'espace d'entre-deux. Pourtant contraire à la vision rendue par certaines analyses théoriques des espaces intermédiaires, Nouadhibou apparaît au cœur du politique. Cette thèse permet donc de mettre en exergue l'importance et la prise en compte croissante des espaces intermédiaires par le politique. À l'instar de Calais ou de Lampedusa, Nouadhibou est devenue en quelques années le lieu d'enjeux de cristallisation des représentations sociales amenant à la mise en place de nouveaux dispositifs juridiques et sécuritaires, redéfinissant l'organisation de l'espace, du social et du temps à l'échelle locale, régionale et globale.

L'étude des mobilités des migrants ouest-africains à Nouadhibou offre le constat d'un contraste saisissant entre différentes « classes » de mobilité à l'échelle internationale. La recherche des possibilités (matérielles, symboliques, idéelles) pour construire un futur possible est beaucoup plus restreinte dans les pays du Sud que dans les pays du Nord. Au sud de la Méditerranée et plus encore au Sud du Sahara, la mobilité des jeunes gens qui recherchent des possibilités pour construire leur futur est criminalisée quand au Nord elle est encouragée, voire facilitée. Il existe donc deux types de migrants à qui s'offrent deux types de possibilités de mobilités : les « migrants riches » (issus majoritairement des pays riches mais aussi de la classe supérieure de pays émergents) et les « migrants pauvres ». Alors que les premiers peuvent facilement traverser la plupart des frontières, les seconds doivent imaginer des longs et périlleux détours et sont refusés, refoulés, déclassés aux frontières. La discrimination peut se lire en une opposition entre inclusion et exclusion du monde néo-libéral :

*“Citizens who are deemed too complacent or lacking in neo-liberal potential may be treated as less worthy subjects. Low-skilled citizens and migrants become exceptions to neo-liberal mechanisms and are constructed as excludable populations in transit, shuttled in and out of zones of growth” (Ong, 2006, p. 16)*

Face à la croissance des inégalités entre les différentes parties du monde, les États et les organisations supranationales les plus riches renforcent leurs frontières pour prévenir de cet afflux fantasmé massif de migrants pauvres. Le durcissement des frontières d'une part et la plasticité et l'inventivité des pratiques migrantes d'autre part s'alimentent réciproquement. Pourtant, au-delà de ces mécanismes analysés à l'échelle globale, c'est bien d'hommes dont il s'agit. L'allongement des temporalités, les détours impliqués par les nouveaux itinéraires et la confusion nouvelle autour des objectifs de la mobilité se jouent à l'échelle des vies individuelles. L'approche ethnographique par les récits de vie des migrants ouest-africains permet de comprendre comment les logiques politiques à l'échelle globale influent sur le quotidien, les expériences et les projets des migrants en se centrant sur l'aspect humain de la problématique.

L'allongement et la complexification des itinéraires transsahariens avaient déjà été mis en évidence par de nombreux chercheurs (Pliez, 2002 ; Marfaing, Wippel, 2004 ; Pliez, 2006 ; Brachet, 2007 ; Bensaad, 2009) mais la recomposition des itinéraires des migrants ouest-africains arrivés à Nouadhibou permet de comprendre plus finement comment se construisent les trajectoires spatiales dans la complexité des interactions socio-spatiales et temporelles. L'importance des *stations* est primordiale dans le rassemblement des informations, la rencontre de pairs et la construction des choix d'itinéraires et d'étapes. Analyser les parcours migratoires amène donc déjà à entrer dans la compréhension des expériences migratoires. En effet, au-delà d'une translation spatiale complexe, la migration est une expérience à la fois spatiale, sociale et temporelle. Finalité de la mobilité et toujours changeant, le projet migratoire permet de mettre en perspective cette expérience migratoire en fonction des lieux et des temporalités. À travers le dialogue qui se tisse entre expérience et projet migratoire, se lisent toutes les contraintes autour desquelles s'organisent les parcours. La violence qui s'opère entre les désirs et projets des migrants d'une part et l'absence de possibilités imposée<sup>276</sup> par les structures d'autre part se traduit entre autres par les tentatives de traversées en pirogue jusqu'aux îles Canaries, conduisant au drame de la mort de milliers de personnes ces dernières années. L'utilisation du qualificatif de transit contribue à stigmatiser de façon encore plus radicale les parcours, les expériences et les projets migratoires que même les migrants peinent à circonscrire précisément. Déroutées par le caractère indéfini des pratiques de mobilités des migrants ouest-africains, les politiques migratoires européennes semblent vouloir stopper toute forme de mobilité au-delà de ses frontières. Pourtant dans ce contexte de contraintes fortes émergent également des expériences positives. Face à la difficulté de construire un parcours, de vivre une expérience, de construire un projet migratoire, naissent des interactions à la fois surprenantes et innovantes. Une ethnographie par la rue a permis de mettre en évidence l'insertion de dynamiques de mondialisation par la marge dans un territoire intermédiaire (Berthomière, 2012).

### *Réhabiliter la monographie : vers une ethnogéographie*

Afin de parvenir à saisir l'impact des évolutions réglementaires à l'échelle de l'Union Européenne sur un territoire local du continent africain, des détours ont été nécessaires. Le contexte global a entraîné une transformation de la ville de Nouadhibou, une évolution des pratiques des habitants et des institutions. En cohérence avec la longue histoire de ce lieu connecté avec le monde et dans le monde, la monographie des mobilités internationales met en avant la centralité d'un lieu a priori considéré comme marginal. Loin d'être une place boursière internationale ou un grand hub, Nouadhibou construit sa centralité autour d'autres logiques. Cette forme de centralité introduite par la marge (Portes, 1999 ; Bensaad, 2005) s'exprime à deux égards : celui de sa place dans les parcours des migrants ouest-africains d'une

---

<sup>276</sup> Voir les impossibilités qui se présentent à travers la fermeture des frontières.

part, celui des politiques migratoires européennes d'autre part. L'influence conjuguée de dynamiques politiques et de dynamiques humaines, toutes deux exogènes, transforment le lieu et redéfinissent sa place à l'échelle du pays, de l'Afrique de l'Ouest et des relations Afrique-Europe. Réaliser une monographie contemporaine des migrations à Nouadhibou permet de mieux décrypter l'influence des logiques globales de mondialisation (politiques, économiques, humaines) sur l'évolution des espaces locaux et marginaux. Cette ethnogéographie de Nouadhibou marque une volonté de « *s'inscrire dans ce qui fait sens* » (Retailé, 1995), de s'appuyer sur des éléments matériels et immédiats pour approfondir la compréhension de processus globaux. Un tel parti-pris nécessite à la fois de sortir de sa position conceptuelle de géographe et de s'imprégner de méthodes ethnographiques : une approche compréhensive de l'enquête, un terrain long et un espace circonscrit. C'est justement autour de ce dernier aspect que se justifie le choix de Nouadhibou : l'étude approfondie à partir de cette étape du parcours permet d'en comprendre les logiques dans sa totalité du départ au projet. Cependant, mon approche, malgré sa proximité et sa filiation évidente avec une ethnogéographie au sens classique rattachée avant tout à une géographie culturelle (Bonnemaison, 1987 ; Claval, Singaravelou, 1995 ; Gallais, 1995), se singularise pour plusieurs raisons liées entre elles : le choix des mobilités comme sujet central et la place du temps dans l'étude de l'espace, l'étude conjointe des pratiques et des représentations. L'originalité de cette thèse, s'inspirant des approches contemporaines du nomadisme (Retailé, 1998b ; De Radkowski, 2002 ; Boyer, 2005), est donc d'inscrire la monographie dans la mobilité au lieu de la circonscrire dans un espace défini, délimité et fixe. L'intégration des différentes composantes des espaces migratoires complexifie l'analyse à travers la multiplication des lieux pris en compte. Dans l'analyse des pratiques et des représentations des espaces, les habitants de lieux fixes sont remplacés par des migrants aux référentiels spatiaux multiples et qui sont eux-mêmes en train de produire des processus décisionnels quant à l'installation dans un lieu où à la poursuite de leur mobilité. La prise en compte de cette instabilité spatiale, temporelle et cognitive ne faisait finalement sens qu'à travers une étude au plus près des acteurs et de leurs pratiques afin de pouvoir intégrer le maximum d'éléments à la compréhension de leurs modes d'agir et de penser (Claval, 1995). La construction d'une telle approche est largement liée à un désir du chercheur d'ouvrir son horizon disciplinaire (Robic, 2004) mais aussi à la nécessité qu'il a de le confronter à l'inédit de la situation à laquelle il fait face. Néanmoins, j'ai été attentive à ne pas tomber dans le particularisme en décrivant Nouadhibou, d'où les précautions relatives à l'histoire de la ville, du pays, des circulations régionales qui permettent de replacer la singularité de la situation dans des processus plus généraux permettant à la réflexion d'engager une mise en perspective du particulier vers le général.

*Apports de la thèse aux études sur les migrations*

Cette thèse est partie prenante d'une bifurcation dans les recherches sur les migrations internationales. En s'inscrivant dans la continuité des travaux du laboratoire Migrinter<sup>277</sup>, cette recherche se positionne contre la dichotomie entre pays de départ et d'arrivée en privilégiant des approches mettant en avant la continuité des mobilités. Le volontaire non-choix entre les termes de migrations et de mobilités relève de cette même logique de mise en lumière de la continuité du mouvement et des liens inextricables entre mouvements et espaces. En reprenant la notion d'espace migratoire, c'est encore une fois cette dimension de continuité des pratiques que j'ai cherché à mettre en avant. Ce choix correspond également à une volonté de simplifier la description d'une réalité elle-même déjà très complexe, plastique et plurielle. Dans cette optique, la notion de transit ne permet pas suffisamment de rendre compte de la continuité de la mobilité qui lie les différents espaces et n'apparaît, au contraire, que comme une étape entre espace de départ et d'arrivée, entérinant une représentation segmentée des parcours. Au transit, je préfère donc la notion de *station* proposée par Hägerstrand et celle d'espace-ressource. Alors que la notion de *station* induit fortement la dimension continue de la mobilité, celle d'espace-ressource a l'avantage de s'envisager au-delà de l'espace-rebond qui permet de réactiver la mobilité après une étape. L'espace-ressource concerne aussi le temps et le social : il n'implique pas seulement la possibilité de poursuivre sa route, mais la mobilisation des instruments qui en donnent la possibilité (moyen de transport, informations, argent, réseau social, *etc.*) et le processus de perpétuelle redéfinition du projet migratoire en fonction de l'expérience vécue et analysée rétrospectivement. À travers cette ethnogéographie, on ne sait finalement pas bien ce que cherchent les migrants : de l'espoir, de l'aventure, une route, de l'argent ? Les mécanismes de construction des mobilités dans des contextes de contraintes fortes et de ressources faibles apparaissent pourtant plus clairs. Les interactions produites dans l'espace et le social sont analysées à l'aune de la notion de cosmopolitisme à Nouadhibou, mais plus largement ces nouvelles formes de coprésence contribuent à produire l'espace. La thèse se présente alors comme une étude à la loupe des mécanismes d'hybridation des espaces, des sociétés et des cultures dans des espaces intermédiaires, phénomène que certains qualifient de « *mondialisation par la marge* » (Bensaad, 2005) ou de « *mondialisation par le bas* » (Portes, 1999).

---

<sup>277</sup> Voir entre autres les thèses suivantes : Schaeffer, 2004 ; Boyer, 2005 ; Bruslé, 2006 ; Arab, 2007, Rozenholc, 2010 ; Odden, 2010 ; Simon-Lorière, 2010 et les habilitations à diriger les recherches suivantes : Gonin, 1997 ; Ma Mung, 1999, Berthomière, 2012 ; Audebert, 2014.

### *Quel avenir pour Nouadhibou ?*

Dans un contexte local où les logiques informelles influencent fortement les processus urbains comme les négociations économiques, Nouadhibou cherche à s'intégrer aux logiques de globalisation économique dominantes à l'échelle internationale. Tout comme la Mauritanie a tenté de « normaliser » les phénomènes migratoires à travers sa collaboration avec l'Union Européenne, Nouadhibou tente de canaliser les dynamiques économiques en créant une zone franche. Créée en janvier 2013, la Zone Franche de Nouadhibou constitue une aire de développement économique prioritaire, projet au budget imposant de 10 milliards d'euros (10 fois le budget de l'État mauritanien en 2014). À l'instar de la « *gulfication* » de Nouakchott (Choplin, Franck, 2014), la zone franche de Nouadhibou s'inscrit dans une série de projets pharaoniques qui ne restent souvent que des coquilles vides. Le contraste du projet futuriste de la future zone franche avec les réalités décrites au long de ces pages ne peut-être que frappant (cf. Fig. 78, p. 463). Fortement critiqué par les milieux intellectuels et l'opposition, ce projet de zone franche pose de nombreuses questions au-delà des implications politiques. En effet, quel impact aura-t-il à l'échelle de la ville en termes de structuration urbaine ? Située à l'interface des quartiers Nord de *Numerouatt*, où vit désormais la majorité de la population stéphanoise, et du centre-ville *Qhairaan*, où sont situés la plupart des commerces, des banques et des services administratifs, la nouvelle zone franche fera-t-elle lien ou rupture dans l'espace urbain déjà fragmenté de Nouadhibou ? Quelles implications aura cette zone franche en matière de circulations internationales avec l'importance du port de Nouadhibou dans le secteur de la pêche, les exportations de minerai de fer de la SNIM et la proximité de la frontière de Guergarat qui est jusqu'à aujourd'hui plutôt barrière que pont entre deux espaces<sup>278</sup> ? Enfin, si la croissance économique envisagée par le projet est au rendez-vous, quel impact cela aura-t-il sur la vie et les projets des migrants ouest-africains déjà présents à Nouadhibou et sur les circulations des aventuriers en mobilité ailleurs dans la région ? Quels effets la zone franche aura-t-elle sur les départs en pirogue vers les îles Canaries : palliatifs ou activateurs ? Faut-il y voir une tentative de l'Union Européenne et des organisations internationales, financeurs du projet, d'établir un moyen de limiter les flux de migrants vers le Nord en les retenant sur place à Nouadhibou ?

---

<sup>278</sup> Malgré l'importance des circulations et des activités informelles qui se cristallisent autour de ce point de passage.

**Figure 78 – Le projet futuriste de la nouvelle zone franche de Nouadhibou**



*Source : République Islamique de Mauritanie, Zone franche de Nouadhibou, 2013*

### *Pistes pour des recherches futures*

Les enquêtes effectuées pour cette thèse ont été réalisées entre 2007 et 2011. La période des pics de départs s'étalant de 2005 à 2007 et l'application des nouvelles lois sur la migration n'ayant en pratique pas réellement commencé avant 2011, il serait intéressant d'envisager un retour sur le terrain pour mesurer avec plus de recul les conséquences concrètes des évolutions législatives insufflées par l'Union Européenne en Mauritanie. Face à la reconnaissance sociale et politique croissante de l'installation des étrangers ouest-africains à Nouadhibou, deux pistes d'enquêtes apparaissent en outre intéressantes : les structures d'insertion d'une part, le redéveloppement des mobilités et de pratiques transnationales d'autre part.

Le rôle de la mission catholique de Nouadhibou devient de plus en plus important dans l'insertion des migrants et dans l'organisation de leur vie culturelle, professionnelle, pratique. Au cours de mes années sur le terrain, le nombre des ONG présentes à Nouadhibou et leurs prérogatives n'ont cessé de changer. Ce phénomène s'est-il stabilisé avec la « normalisation » de l'événement migratoire ? Comment la commune de Nouadhibou et l'État mauritanien se positionnent-ils par rapport à l'implication croissante d'une structure religieuse (catholique dans un État musulman) auprès de la population étrangère ?

J'ai pu apercevoir quelques aspects relatifs au redéveloppement des mobilités à travers l'expérience de certains migrants qui, une fois arrivés à Nouadhibou, en font le point

d'ancrage d'un nouveau système de mobilité. Suzanne, une ivoirienne de 35 ans, demandeuse d'asile accompagnée de sa fille, ne voulait pas poursuivre sa mobilité au-delà de Nouadhibou pour préserver son enfant des dangers qu'elle imaginait parsemer la poursuite du parcours vers le Nord (par voie terrestre ou maritime). Parallèlement, sa demande d'asile et de relogement n'avait pas vraiment de chance d'aboutir. Elle a donc décidé de réunir des personnes dans son cas pour faire remonter leur mécontentement vis-à-vis des procédures de demandes d'asile auprès du HCR de Nouakchott, organisant des réunions et des marches pour manifester. Cette action ne lui apporte finalement aucun élément concret pour l'aider à construire son avenir mais seulement une aide matérielle ponctuelle, comme pour la dédommager du rejet de sa demande d'asile, et un appel à calmer ses velléités de contestation publique. À partir de ce moment, Suzanne a commencé une nouvelle carrière d'entrepreneuse. Confiant sa fille pour quelques semaines à des personnes de confiance, elle s'est rendue une première fois à Bamako en car pour y acquérir du petit matériel électronique (téléphone, MP3, *etc.*) et de beaux tissus. Une fois revenue à Nouadhibou, elle a pu revendre ces achats rapidement et à un prix intéressant pour elle. Peu de temps avant mon départ de Mauritanie, elle me confiait qu'elle avait le projet de renouveler ses voyages le plus régulièrement possible, d'acheter progressivement plus en s'orientant vers des produits plus rares ou plus luxueux (donc plus chers) avec l'espoir d'en faire un « *vrai business d'import-export* ». Fôté, lui aussi Ivoirien, a entrepris de développer le commerce « à la valise » de matériaux de chantier entre Dakar et Nouadhibou, villes entre lesquelles il effectue constamment des aller-retours avec la Mercedes 190 qu'il est parvenu à acheter après quelques temps et grâce à l'aide de « clients » bienveillants qui ont accepté de lui prêter de l'argent. Afin d'approfondir la notion d'espace-ressource, il serait intéressant de mieux comprendre comment se construisent et s'articulent ces mobilités qui se (re)développent à partir de Nouadhibou, de comprendre plus finement comment se fabriquent les ancrages locaux qui permettent de redévelopper les mobilités à partir de Nouadhibou (notamment à travers les collaboration économique entre Mauritaniens et migrants) et de s'intéresser aux liens entretenus avec les pays de redéveloppement de la mobilité, notamment à travers les remises et les rapports avec des personnes ressources sur place dans les pays tiers ou dans les pays d'origine.

Un projet de terrain pourrait consister à recenser et à documenter de plus nombreuses expériences comme celles de Suzanne ou de Fôté à travers des entretiens approfondis. La poursuite dans la voie d'une approche ethnogéographique pourrait dans un deuxième temps consister à accompagner quelques-unes de ces personnes pendant leurs mobilités circulaires développées à partir de Nouadhibou. Enfin, ce retour sur le terrain permettrait également d'étudier les impacts de la zone franche sur le développement économique et social de la ville et son effet potentiel en terme d'emploi et donc éventuellement d'attraction d'une nouvelle population étrangère à Nouadhibou. Les réseaux établis jusqu'à présent seraient autant de portes d'entrée permettant de mieux comprendre comment circule l'information entre les migrants déjà établis et les nouveaux venus.

### *Pratiquer une ethnogéographie comme forme d'engagement*

Cet « état des lieux » des migrations à Nouadhibou s'inscrit dans un mouvement global de réflexions sur les relations entre espace et justice (Soja, 2013, Dufaux, Gervais-Lambony *et al.*, 2013 par exemple). Dans ce contexte, les frontières apparaissent comme « *des espaces privilégiés de production et de reproduction des inégalités et des injustices contemporaines, de l'hégémonie et de l'oppression* » (Bauder, 2013). Les réalités liées aux inégalités produites par les frontières animent un grand nombre de débats dans nos sociétés contemporaines : les questions des sans-papiers, l'intégration et la coopération européenne, les naufrages en Méditerranée, le (non-)respect des droits de l'Homme dans les camps de migrants aux frontières de l'Europe, à Chypre, à Nouadhibou, à Calais, *etc.* Face à ces enjeux humains et politiques majeurs, plusieurs conceptions alternatives se présentent. Quand Balibar propose de démocratiser l'institution de la frontière dans « *le sens d'une atténuation du discrétionnaire par le contractuel, [...] de lutter collectivement contre les fonctions massivement discriminatoires de l'institution frontalière* » (Balibar, 2003, p. 172), Bauder propose d'imaginer un monde aux frontières ouvertes, non comme modèle politique alternatif concret mais en tant que critique efficace de la tendance actuelle à la fermeture différenciée des frontières et des injustices qui en résultent. Alors qu'une partie des milieux universitaires va dans le sens d'une position forte en vue de l'atténuation des différences produites par les frontières, une frange non-négligeable du monde politique et de l'opinion commune semble pencher vers un durcissement encore renforcé des frontières. L'importance des inégalités liées au pouvoir différenciateur des frontières n'est à mon sens que très peu médiatisé en tant que tel (camouflé par le drame, l'immédiateté et le catastrophisme de l'événement produit par les médias dans bien des cas). Dans ce contexte, prendre parti pour une ethnogéographie et une approche au plus près du terrain est une manière de s'engager dans le monde en se confrontant directement à la réalité et à la violence des inégalités entre les différents espaces du monde contemporain. L'ethnogéographie se constitue alors en un témoignage des inégalités sociales et spatiales en tant que forme d'action.



# Bibliographie

- Acloque Benjamin (2002) « Nouadhibou c'est déjà ailleurs ! Sur l'élaboration et la représentation sociale de l'espace urbain en milieu nomade », *Annuaire de l'Afrique du Nord* (XXXVIII, 1999), pp 307-319.
- Adams André (1977) *Le long voyage des gens du fleuve*, Maspero, Paris, 129 p.
- Agier Michel (2002) *Aux bords du monde, les réfugiés*, Flammarion, Paris, 188 p.
- Agier Michel (dir.) (2007) *Terrains d'asiles. Réfugiés, déplacés, sans-papiers face aux dispositifs de contrôle et d'assistance*, Revue Asylon(s), n°2.
- Ahmed Salem Zekeria Ould (2010) *La migration hautement qualifiée : aspects et questions sociopolitiques en Mauritanie*, CARIM, Notes d'analyse et de synthèse, Institut Universitaire Européen, Florence, 18 p.
- Al Muhtar Ould As-Sa'd Mohamed (1989) « Émirats et espace émiral maure. Le cas du Trârza aux XVIIIème-XIXème siècles », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, p. 53-82.
- Alioua Mehdi (2008) « De la migration de transit à la transmigration par étape. L'exemple des transmigrants subsahariens en étape au Maroc », Communication à la Conférence IMISCOE (*Irregular*) *Transit Migration in European Space : Theory, Politics and Research Methodology*, 27 p.
- Alioua Mehdi (2011) *L'étape marocaine des transmigrants subsahariens en route vers l'Europe : l'épreuve de la construction des réseaux et de leurs territoires*, Thèse de Doctorat en sociologie, Université Toulouse II Le Mirail, 555 p.
- Allemand Sylvain (2007) *Comment je suis devenu géographe*, Le cavalier bleu, Paris, 223 p.
- Alpes M. J. (2013) Imagining a future in "bush": migration aspirations at times of crisis in Anglophone Cameroon. *Identities*, 21(3), pp. 259–274.
- Amin Samir (dir.) (1974) *Modern Migrations in Western Africa*, Oxford University Press, Oxford, 426 p.
- Amselle Jean-Loup (dir.) (1976) *Les migrations africaines. Réseaux et processus migratoires*, Maspero, Paris, 126 p.
- Andah B. Wai (1980) « L'Afrique de l'Ouest avant le VIIème siècle », in *Histoire générale de l'Afrique, II. Afrique ancienne*, Paris, Unesco, pp. 643-673.
- André Yves, Bailly Antoine, Clary Maryse, Ferras Robert, Guérin Jean-Paul (1990) *Modèles graphiques et représentations spatiales*, Reclus, 217 p.

- Anonyme (1960) « Port-Etienne ; future fenêtre atlantique de la Mauritanie », *Europe France Outre-mer* (363), février, pp 48-51.
- Anonyme (s.d., 2010 ?) Nouadhiblog, <http://blog.nouadhibou.info/?p=409#more-409>
- Antil Alain, Choplin Armelle (2003) « Le chaînon manquant : la route Nouakchott-Nouadhibou, dernier tronçon de la transsaharienne Tanger-Dakar », *Afrique Contemporaine*, n° 208, pp. 115-126.
- Antoine Philippe, Bocquier Philippe (1999) « L'insertion urbaine en Afrique », *Chroniques du CEPED*, janvier-mars, n° 32.
- Antoine Philippe, Coulibably Sidiki (dir.) (1989) *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*, Éditions de l'ORSTOM, Paris, 243 p.
- Antoine Philippe, Diop Abdoulaye Bara (dir.) (1995) *La ville à guichets fermés ? Itinéraires, réseaux et insertion urbaine*, Éditions de l'ORSTOM, 360 p.
- Appadurai Arjun ([1996] 2005) *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Payot, Paris, 333 p.
- Appiah Kuwame (2006) *Pour un nouveau cosmopolitisme*, Paris, Odile Jacob, 261 p.
- Arab Chadia (2009) *Les Aït Ayad : la circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie*, Presses Universitaires de Rennes, 358 p.
- Arendt Hannah (1953 [2006]) « Understanding and Politics », *Partisan Review*, vol. 20, n°4, pp. 377-392. (Traduction française de Michelle-Irène Brydny-De Launay dans *La nature du totalitarisme*, Payot, 2006, pp. 33-53).
- Association des Amis d'Abdelmalek Sayad (dir.) (2010) *Actualité de la pensée d'Abdelmalek Sayad*, Actes du colloque international du 15 et 16 juin 2006, Editions du Fennec, 415 p.
- Assouguem Driss (2010) « L'émigration clandestine marocaine vers l'Europe : contexte, caractéristiques et impact », in Chaabita Rachid (dir.), *Migrations clandestines africaines vers l'Europe*, L'Harmattan, pp. 150– 173.
- Ahmed Salem Zekeria Ould (2004) *Les trajectoires d'un État frontière. Espaces, évolution politique et transformations sociales en Mauritanie*, Dakar, Codesria, 342 p.
- Audebert Cédric (2014) *La métropolisation des espaces migratoires : Une lecture géographique du lien entre globalité et localité. Réflexions sur le système migratoire caribéen aux Etats-Unis*, Habilitation à Diriger les recherches, Université de Poitiers.
- Audebert Cédric, Ma Mung Emmanuel (dir.) (2007) *Les migrations internationales : enjeux contemporains et questions nouvelles*, Université de Deusto, Bilbao, 294 p.
- Audebert Cédric, Robin Nelly (2009) « L'externalisation des frontières des « Nords » dans les eaux des « Suds ». L'exemple des dispositifs frontaliers américains et européens visant au contrôle de l'émigration caribéenne et subsaharienne », *Cultures et Conflits*, n° 73, 17 p.

- Audibert Jean (1991) *Miferma. Une aventure humaine et industrielle en Mauritanie*, L'Harmattan, Paris, 216 p.
- Augé Benjamin (2011) « Les nouveaux enjeux pétroliers de la zone saharienne », *Géopolitique du Sahara, Hérodote*, n° 142, Paris, La Découverte, pp 183-205.
- Augé Marc (2009) *Pour une anthropologie de la mobilité*, Payot, Paris, 108 p.
- Augé Marc (1992) *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, Paris, 150 p.
- Auzanneau Michelle (2001) « Identités africaines : le rap comme lieu d'expression », in *Cahiers d'études africaines*, 163-164, pp 711-734.
- Ba Cheikh Oumar, Choplin Armelle (2005) « Tenter l'aventure par la Mauritanie : migrations transsahariennes et recompositions urbaines », *Autrepart*, n°36, pp.21-42.
- Baby-Collin Virginie, Cortes Geneviève, Faret Laurent, Guétat-Bernard Hélène (dir.) (2009) *Migrants des Suds*, Editions de l'IRD, Presses Universitaires de la Méditerranée, 503 p.
- Baduel Pierre-Robert (1989a) « Editorial. Un pays-frontière : La Mauritanie », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, p. 5-10.
- Baduel Pierre-Robert (1989b) « Mauritanie : 1945-1990 ou l'État face à la Nation », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, p. 11-52.
- Bailly Antoine et al. (1998) *Les concepts de la géographie humaine*, Armand Colin, 333 p.
- Bailly Antoine, Béguin Hélène (1998) *Introduction à la géographie humaine*, Armand Colin, Paris, 216 p.
- Bal E. (2013). « Yearning for faraway places: the construction of migration desires among young and educated Bangladeshis in Dhaka ». *Identities*, 21(3), pp. 275–289.
- Bal E. & Willems R. (2014) « Introduction: Aspiring migrants, local crises and the imagination of futures “away from home.” » *Identities*, 21(3), pp. 249–258.
- Ban Ki-Moon (2011) « Discours d'inauguration de la Journée Internationale des Migrants », Nations Unies.
- Baraquin Noëlla et al. (1995) *Dictionnaire de philosophie*, Armand Colin, 327 p.
- Barbier Jean-Claude (1973) « Colonisation agricole et référence au milieu urbain. Exemple des villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang, au Nord-Est de Douala (Cameroun) », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2/3, pp. 203-216.
- Barbieri Magali (dir.) (2007) *Populations en transition. Dix communications présentées au XXV<sup>ème</sup> Congrès général de la population de Tours*, France, 18-23 juillet 2005, IRD, 201 p.

- Bardem Isabelle (1993) « L'émancipation des jeunes : un facteur négligé des migrations interafricaines », *Cahier des sciences humaines*, vol. 29, n°2-3, pp. 375-393.
- Bart François, Bonvallot Christine, Pourtier Roland (2002) *Regards sur l'Afrique, Historiens et Géographes* n°279, 336 p.
- Bart François, Lenoble-Bart Annie (dir.) (2003) *Afrique des réseaux et mondialisation*, Paris, Karthala, 204 p.
- Baude John (2008) « Démographie et migrations des pays en développement vers les pays riches : les spécificités de l'Afrique subsaharienne », *Revue d'économie du développement*, vol. 22, pp. 61-95.
- Bayart Jean-François (2004) *Le gouvernement du monde. Une critique politique de la globalisation*, Fayard, Paris, 450 p.
- Beauchemin Cris (2000) *Le temps d'un retour ? L'émigration urbaine en Côte d'Ivoire, une étude géographique*, Thèse de Doctorat en Aménagement et Urbanisme, Paris X – Nanterre, 405 p.
- Beauchemin Cris (2001) *L'émergence de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire. Radioscopie d'une enquête démographique (1988-1993)*, Paris, Abidjan, CEPED, INS, 310 p. F 111
- Bauder Harald (2013) « « Open Borders : A Utopia ? [Un monde sans frontières : une utopie ?] », *Justice spatiale* n°5.
- Béguin Michèle, Pumain Denise (2000) *La représentation des données géographiques. Statistique et cartographie*, Armand Colin, 192 p.
- Bel Maïten (1989) « L'économie mauritanienne », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, pp. 141-148.
- Belay Michel (dir.) (2007) *Dictionnaire des concepts philosophiques*, Larousse, CNRS Éditions, Paris, 879 p.
- Belguendouz Abdelkrim (2005) « Expansion et sous-traitance des logiques d'enfermement de l'Union européenne : l'exemple du Maroc », *Cultures & Conflits*, n° 57.
- Bellone Flora, Maupertuis Marie-Antoinette (2000) « Nouvelle économie géographique et dynamique de l'innovation : une relecture des configurations centre-périphérie », *Régions et développement*, n°11, pp. 1-29.
- Belvaude Catherine (1989) *La Mauritanie*, Karthala, 202 p.
- Benjelloun Ali (2009) *Parcours de réfugiés*, film documentaire, Bentaqerla Productions, JanaProd, Maroc, 52 min.
- Bennafla Karine, Péraldi Michel (2008) « Introduction. Frontières et logiques de passage : l'ordinaire des transgressions », *Cultures & Conflits*, n° 72.

- Bensaad Ali (2002) « La grande migration africaine à travers le Sahara », *Méditerranée*, n°3-4, pp. 41-52.
- Bensaad Ali (2003) « Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 1, n° 19, pp. 7-28.
- Bensaad Ali (2005) « Les migrations transsahariennes, une mondialisation par la marge », *El Watan*, 29.10. 2005.
- Bensaad Ali (dir.) (2008) *Immigration sur Emigration. Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes*, Karthala, Paris, 452 p.
- Bensaad Ali (dir.) (2009) *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Paris, Karthala, 441 p.
- Bensaad Ali, Baby-Colin Virginie, Sintès Pierre (dir.) (2009) *Mobilités et Territoires en Méditerranée*, Méditerranée, n°1.
- Benson M. (2011) « The Movement Beyond (Lifestyle) Migration: Mobile Practices and the Constitution of a Better Way of Life », *Mobilities*, 6(2), pp. 221–235.
- Bertaux Daniel (2005) *Le récit de vie*, Armand Colin, 126 p.
- Berthomière William (2012) *En-quête de signes : Migrations, Places et Continuité(s). Retour d'expérience à partir du cas israélien*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université de Poitiers, 133 p.
- Bertrand Monique (2005) « Citadins en mouvements : migrations et mobilités dans la Région du Grand Accra (Ghana) », Villes du Sud. Dynamiques, diversité et enjeux démographiques et sociaux, Communication aux sixièmes Journées Scientifiques du Réseau Démographie de l'Agence Universitaire de la Francophonie organisées en collaboration avec le Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CERFORP) de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) du 22 au 25 novembre 2005 à Cotonou, 19 p.
- Bertrand Monique (2011) *De Bamako à Accra : mobilités urbaines et ancrages locaux en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 376 p.
- Bigo Didier (1991) « Editorial. L'idéologie de la menace du Sud », *Cultures & Conflits*, n° 2.
- Bigo Didier (1996) « Editorial. Circuler, refouler, enfermer, éloigner : zones d'attente et centre de rétentions aux frontières des démocraties occidentales », *Cultures & Conflits*, n° 23.
- Bigo Didier (1998) « Sécurité et immigration : vers une gouvernementalité par l'inquiétude ? », *Cultures & Conflits*, n° 31-32.
- Bigo Didier (2005) « La mondialisation de l'(in)sécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation », *Cultures & Conflits*, n° 58.

- Bigo Didier (2011) « Frontières, territoires, sécurité, souveraineté », *CERISCOPE Frontières*, consulté le 18/03/2011.
- Bisson Jean (2003) *Mythes et réalités d'un désert convoité : Le Sahara*, Paris L'Harmattan, 480 p.
- Blanc Nathalie, Tapiero Isabelle (2000) « Mode de présentation et organisation de l'information dans l'acquisition des connaissances spatiales », *L'Année Psychologique*, n°100, pp. 241-265.
- Blanc Robert (1971) « Bilan des études démographiques dans les pays africains d'expression française », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, VIII, 1, pp. 7-15.
- Blanckaert Claude (2004) « Géographie et anthropologie : une rencontre nécessaire (XVIII<sup>ème</sup>-XIX<sup>ème</sup> siècle) », *Ethnologie française* n°4, pp. 661-669.
- Bocquier Philippe (1998) « L'immigration ouest-africaine en Europe : une dimension politique sans rapport avec son importance démographique », *Chronique du CEPED*, juillet-septembre, n° 30.
- Bocquier Philippe, Traoré Sadio (2000) *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest. La croissance urbaine en panne*, Paris, L'Harmattan, 148 p.
- Boiscuvier Éléonore (1999) « Intégration Nord-Sud en Méditerranée : quel impact sur la production et l'emploi ? », *Régions et développement*, n°9, pp. 31-69.
- Bonnemaison Joël (1987) *Les fondements géographiques d'une identité. L'archipel du Vanuatu. Essai de géographie culturelle*, 2 tomes, Editions de l'ORSTOM.
- Bonnemaison Joël, Cambrézy Luc, Quinty-Bourgeois Laurence (1999) *Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?* Tome 1, L'Harmattan, 315 p.
- Bonte Pierre, 1972, *L'industrialisation et les populations nomades du Nord de la Mauritanie : Nouadhibou*, MIFERMA, 8 fasc.
- Bonte Pierre (1989) « L' 'ordre' de la tradition. Évolution des hiérarchies statutaires dans la société maure contemporaine », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, p. 118-129.
- Bonte Pierre (2001) *La montagne de fer : la SNIM, Mauritanie : une entreprise minière saharienne à l'heure de la mondialisation*, Paris, Karthala, 368 p.
- Borgogno Victor (1999) « 'Migration solitaire' et 'migration d'installation' : une commune face cachée ? », *Mots*, n°60, pp. 143-154.
- Botte Roger, Schmitz Jean (1994) « Paradoxes identitaires », *Cahiers d'études africaines*, 133-135, XXXIV, 1-3, pp. 7-22.
- Bouboutt Ahmed Salem Ould (1989) « L'évolution des institutions de la République Islamique de Mauritanie », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, p. 130-140.

- Bouet Claude (1973) « Pour une introduction à l'étude des migrations modernes en milieu sous-peuplé : situation actuelle du salariat et de l'emploi au Gabon », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2/3, pp. 295-306.
- Bouilly Emmanuelle (2008) « Les enjeux féminins de la migration masculine : le collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine de Thiaroye-sur-Mer », *Politique Africaine*, n°109, pp. 16-31.
- Boulay Sébastien (2004) « Quand un objet change de statut : trajectoire de la tente dans la société maure (Mauritanie) », *Ethnographiques.org*, n°6, consulté le 11.01.2012.
- Boulay Sébastien (2005) « Genèse, représentations et usages de l'espace de la famille chez les bédouins maures (Mauritanie) », *Espaces et sociétés*, n° 120-121, pp. 141-161.
- Boulay Sébastien (2006a) « La double vie du porte-bagages », *Journal des africanistes*, n°76/1, pp.112-139.
- Boulay Sébastien (2006b) « Le tourisme de désert en Adrar mauritanien : réseaux « translocaux », économie solidaire et changements sociaux », *Autrepart*, n°40, pp. 63-79.
- Boulay Sébastien (2009) « Culture nomade versus culture savante : Naissance et vicissitudes d'un tourisme de désert en Adrar mauritanien », *Cahiers d'études africaines*, n°193-194, pp. 95-122.
- Boulègue Jean (2003) « À la croisée de plusieurs temporalités, les chroniques ouest-africaines », *Hypothèses*, 2003/1, pp. 195-199.
- Bouly De Lesdain Sophie (1999) « Projet migratoire des étudiantes camerounaises et attitude face à l'emploi », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 15, n°2, pp 189-202.
- Bourdieu Pierre (1975) « Structures sociales et structures de la perception du monde social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n°2 pp. 18-20.
- Bourdieu Pierre (1976) « Le sens pratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, pp. 43-86.
- Bourdieu Pierre (1978) « Sur l'objectivation participante. Réponse à quelques objections », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 23, pp. 67-69.
- Bourdieu Pierre (1980a) « Le capital social. Notes provisoires », Pierre Bourdieu, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 31.
- Bourdieu Pierre (1980b) « L'identité et la représentation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 35, pp. 63-72.
- Bourdieu Pierre (1986b) « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, pp. 69-72.

- Bourdieu Pierre (1990) « La domination masculine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 84, pp. 2-31.
- Bourdieu Pierre (1994a) « Stratégies de reproduction et modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 105, pp. 3-12.
- Bourdieu Pierre (1994b) « L'emprise du journalisme », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 101-102, pp. 3-9.
- Bourdieu Pierre, Christin Rosine (1990b) « La construction du marché », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 81-82, pp. 65-85.
- Bourdieu Pierre, Delsaut Yvette (1981) « Pour une sociologie de la perception », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 40, pp. 3-9.
- Bourgeot André (2011) « Sahara de tous les enjeux », *Géopolitique du Sahara, Hérodote*, n° 142, Paris, La Découverte, pp. 42-77.
- Bourguignon François (2012) *La mondialisation de l'Inégalité* (Le Seuil), La République des Idées, 107 p. <http://www.jssj.org/article/3736/> consulté le 10.10.2013
- Boyer Florence (2005a) *Etre migrant et Touareg de Bankilaré (Niger) à Abidjan (Côte d'Ivoire) : des parcours fixes, une spatialité nomade*, Thèse de Doctorat, Université de Poitiers, 506 p.
- Boyer Florence (2005b) « Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone Bankilaré : la pauvreté désavouée », *Stichproben*, n°8, pp. 47-67.
- Boyer Florence (2005c) « Initiatives captives : développement local ou invisibilité migratoire ? La migration des descendants de captifs touaregs de la zone Bankilaré (Niger) vers Abidjan », in Charef Mohamed, Gonin Patrick (dir.), *Emigrés / immigrés dans le développement local*, Editions Sud Contact, Agadir, pp. 43-57.
- Boyer Florence (2007) « Les frontières dans le monde nomade : du pastoralisme aux migrations temporaires », *Regards géopolitiques sur les frontières*, Géographie et Cultures, L'Harmattan, Paris, pp. 191-204.
- Brachet Julien (2007) *Un désert cosmopolite. Migrations de transit dans la région d'Agadez (Sahara Nigérien)*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université Paris 1, 460 p.
- Brachet Julien (2009) *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, éditions du Croquant, Paris, 322 p.
- Brachet Julien *et al.* (2011) « Le Sahara entre espace de circulation et frontière migratoire de l'Europe », *Géopolitique du Sahara, Hérodote*, n° 142, Paris, La Découverte, pp. 163 – 182.
- Bredeloup Sylvie (1995) « Expulsion des ressortissants africains au sein du continent africain (1954-1995) », *Mondes en développement*, 23 (91), pp. 117-121.

- Bredeloup Sylvie (2003) « Le migrant africain et la ville étrangère », Catherine Coquery-Vodrovitch, Odile Georg, Issiaka Mandé, Faranirina Rajaonah (dir.) *Être étranger et migrant en Afrique au XXème siècle. Enjeux identitaires et modes d'insertion. Volume II : Dynamiques migratoires, modalités d'insertion urbaine et jeux d'acteurs*, L'Harmattan, Paris, pp. 53-61.
- Bredeloup Sylvie (2006) « Les migrants subsahariens entre les deux rives du Sahara », *La lettre du LPED*, n°10, 4 p.
- Bredeloup Sylvie (2007) *La diams'pora du fleuve Sénégal*, IRD Éditions, Presses Universitaires de Toulouse, 301 p.
- Bredeloup Sylvie (2010) « Sahara Transit. Time, Places and Men », *Population, Space and Place*.
- Bredeloup Sylvie (2013) « The figure of the adventurer as an African migrant », *Journal of African Cultural Studies*, vol. 25, n°2, pp. 170-182.
- Bredeloup Sylvie, Ba Cheikh Oumar (1994) « Dynamiques migratoires et dynamiques associatives », *Hommes et Terres du Nord*, n°4, pp. 179-188.
- Bredeloup Sylvie, Pliez Olivier (2005) « Migrations entre les deux rives du Sahara », *Autrepart*, n° 36, pp. 3-20.
- Briquet Jean-Louis (1988), « Giddens (Anthony), La constitution de la société, Paris, PUF, 1987 », *Politix*, vol.1, n°3-4, pp. 85-86.
- Briquet Jean-Louis et De Latour Éliane (2003) « Partir », *Critique internationale*, n°19, pp. 138-130.
- Brulay Fabien (2007) « Le champ Atlantique : de la relation entre élus locaux et l'océan », communication au XLIIIème colloque de l'ASRDLF, Les dynamiques territoriales. Débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires, 13 p.
- Brun Jacques (1993) « La mobilité résidentielle et les sciences sociales. Transfert de concepts et questions de méthodes », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°59-60, pp. 3-14.
- Brunet Roger (1997) *Champs et contre-champs. Raisons de géographe*, Belin, Paris, 319 p.
- Brunet Roger, Robert Ferras et Hervé Théry (1993, 3ème éd.) *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Reclus - La documentation Française, 518 p.
- Bruslé Tristan (2006) *Aller et venir pour survivre ou s'enrichir. Circulations de travail, logiques migratoires et construction du monde des Népalais en Inde*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Poitiers, 646 p.
- Busquet Grégory (2013) « L'espace politique chez Henri Lefebvre : l'idéologie et l'utopie », *Justice Spatiale* n°5.

- Calderon-Bony Frida (2009) « La maison du migrant : intimité et altérité de l'espace. Le cas de Patamban, Michoacan, Mexique », *E-migrinter*, n°4, pp 90-99.
- Calderon-Bony Frida (2012) *La maison du migrant. Mobilités et identités à Patamban (Michoacan, Mexique)*, Thèse de Doctorat en Géographie, EHESS.
- Carcassonne Michel (2007) « Entretiens, émotions et récits de soi », *Vox Poetica, Passion et narration*, <http://vox-poetica.org/t/pas/index.html> consulté le 03.04.2011
- Carrera Sergio (2007) *The EU Border Management Strategy FRONTEX and the Challenges of Irregular Immigration in the Canary Islands*, Justice and Home Affairs CEPS Working Document n° 261, 33 p.
- Caratini Sophie (2004) « L'autre comme miroir : guerriers nomades et méharistes français de la Mauritanie coloniale des années 1930 », *Collection de l'Ouest Saharien* n°4, pp. 117-133.
- Casella Colombeau Sara, Charles Marie, Clochard Olivier, Rodier Claire (2010) *Agence FRONTEX : quelles garanties pour les droits de l'Homme ? Étude sur l'Agence européenne aux frontières extérieures en vue de la refonte de son mandat*, Les Verts / ALE au Parlement européen, 48 p.
- Catin Maurice, Ghio Stéphane, Van Huffel Christophe (2001) « Intégration, investissements directs étrangers et concentration spatiale dans les pays en développement », *Régions et développement*, n°13, pp. 11-46.
- Ceras (2002) « Migrations et frontières », *Revue Projet*, n°272.
- Chaabita Rachid (dir.) (2010) *Migration clandestine africaine vers l'Europe*, Paris, l'Harmattan, 252 p.
- Chabé Docteur (1910) « Notes sur Port-Etienne et la baie du Lévrier (Mauritanie) », *Revue Maritime* n°185, juin, pp. 565-575.
- Chaléard Jean-Louis (1996) *Temps des villes, temps des vivres : l'essor vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Karthala, Paris, 661 p.
- Chardonnel Sonia (1999) *Emplois du temps et de l'espace. Pratiques des populations d'une station touristique de montagne*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université Joseph-Fourier – Grenoble 1, 267 p.
- Chardonnel Sonia (2001) « La time-geography : les individus dans le temps et dans l'espace, in Sanders Lena (dir.) *Modèles en analyse spatiale*, pp. 129-156.
- Chattou Zoubir (1998) *Migrations marocaines en Europe le paradoxe des itinéraires*, Paris, L'Harmattan, 254 p.
- Chauvire Christine et Olivier Fontaine (2003) *Le vocabulaire de Bourdieu*, Ellipses, Paris, 77 p.

- Cheikh Abdel Wedoud Ould (1985) *Nomadisme, Islam et pouvoir dans la société maure précoloniale (XIème-XIXème siècle). Essai sur quelques aspects du tribalisme*, Thèse de Doctorat, Université de Paris V.
- Cheikh Abdel Wedoud Ould (1995) « La Mauritanie : un pays qui descend ? », *Notre Librairie*, n°120-121, pp. 22-35.
- Cheikh Abdel Wedoud Ould (2000) « La caravane et la caravelle : Les deux âges du commerce de l'Ouest saharien », *L'ouest saharien*, vol. 2, Paris, L'Harmattan, pp. 29-70.
- Cheikh Mériam, Péraldi Michel (dir.) (2009) *Des femmes sur les routes. Voyage au féminin entre Afrique et Méditerranée*, Editions Karthala, Paris, Editions Le Fennec, Casablanca, 291 p.
- Chéneau-Loquay (2010) « L'Afrique au seuil de la révolution des télécommunications. Les grandes tendances de la diffusion des TIC », *Afrique contemporaine*, n° 234, pp. 93-112.
- Chiva Isac (2004) « Pour la multidisciplinarité », *Ethnologie française* n°4, pp. 671-677.
- Choplin Armelle (2006) *Fabriquer des villes-capitales entre Monde Arabe et Afrique Noire : Nouakchott (Mauritanie) et Khartoum (Soudan) étude comparée*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 535 p.
- Choplin Armelle (2008) « L'immigré, le migrant, l'allochtone. Circulations migratoires et figures de l'étranger en Mauritanie », *Politique Africaine*, n°108, pp. 73-90.
- Choplin Armelle (2010) « Quand la mer se ferme. Du transit au post-transit migratoire en Mauritanie », *Hommes et Migrations*, n°1286-1287, pp. 74-85.
- Choplin Armelle, Lombard Jérôme (2008) « 'Nouadhibou du monde'. Ville de transit...et après ? », *Afrique contemporaine*, vol.4, n° 228, pp. 151 – 170.
- Choplin Armelle, Lombard Jérôme (2009) « La Mauritanie offshore. Extraversion économique, États et sphères dirigeantes », *Politique africaine*, n°114, pp. 85-102.
- Chowra Makaremi, Kobelinsky Carolina (2008) « Editorial. Confinement des étrangers : entre circulation et enfermement », *Cultures & Conflits*, n° 71.
- Ciavolella Riccardo (2009) « Entre démocratisation et coups d'État. Hégémonie et subalternité en Mauritanie », *Politique Africaine. Mauritanie, la démocratie au coup par coup*, n°114, pp. 5-22.
- Ciavollela Riccardo (2010) *Les Peuls et l'État en Mauritanie. Une anthropologie des marges*, Paris, Karthala, 429 p.
- CIGEM (2009) « Mauritanie – Fiche pays », Etude de synthèse des politiques migratoires et des cadres législatifs en matière de migration sur le continent africain, 11 p.
- Claval Paul (1995) *La géographie culturelle*, Nathan, 385 p.

- Claval Paul (2003) *Géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Armand Colin, 287 p.
- Claval Paul (2005) *Epistémologie de la géographie*, Armand Colin, 301 p.
- Claval Paul, Singaravelou (dir.) (1995) *Ethnogéographies*, L'Harmattan, 370 p.
- Clochard Olivier (2007) *Le jeu des frontières dans l'accès au statut de réfugié : Une géographie des politiques européennes d'asile et d'immigration*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Poitiers, 486 p.
- Clochard Olivier, Legoux Luc, Schor Ralph (dir.) (2004) « L'asile politique en Europe depuis l'entre-deux-guerres », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 20, n°2.
- Collet Beate, Veith Blandine (2013) « Les faits migratoires au prisme de l'approche biographique », *Migrations Sociétés*, n°25, pp. 37-47.
- Collet Beate, Veith Blandine (dir.) (2013) *Les migrations au regard des récits de vie*, *Migrations Sociétés*, n°25, 145 p.
- Collignon Béatrice (2010) « L'éthique et le terrain », *L'information géographique*, vol. 74, n°1, pp. 63-83.
- Collyer Michael, Haas Hein de (2008) « Developing Dynamic categorisations of transit migration », IMISCOE Conference '(Irregular) Transit Migration in the European Space', 18-19. 04.2008, 23 p.
- Colson Elizabeth (1960) « Migration in Africa : trends and possibilities », in Lorimer F., Karp M. (dir.), *Population in Africa*, Boston University Press, pp. 60-67.
- Condé Julien, Diagne Pap Syr (1986) *Les migrations internationales sud-nord. Une étude de cas : les migrants maliens, mauritaniens et sénégalais de la Vallée du Fleuve Sénégal, en France*, Paris, OCDE, 154 p.
- Copans Jean (1972) « La notion de dynamisme différentiel dans l'analyse sociologique : société traditionnelle, système mouride, société sénégalaise », in *Maintenance sociale et changement économique au Sénégal*, Travaux et Documents de l'ORSTOM, 15, pp. 19-33.
- Coquery-Vidrovitch (1992) *Afrique Noire. Permanences et ruptures*, L'Harmattan, 450 p.
- Coquery-Vidrovitch (2005) *L'Afrique et les Africains au XIXème siècle. Mutations, révolutions, crises*, Armand Colin, Paris, 304 p.
- Coquery-Vidrovitch Catherine, d'Almeida-Topor Hélène, Sénéchal Jacques (dir.) (1996) *Interdépendances villes-campagnes en Afrique. Mobilités des hommes, circulations des biens et diffusion des modèles depuis les indépendances*, Paris, L'Harmattan, 293 p.

- Council of the European Union (2004) « Council regulation (EC) n° 2007: 2004 of 26 October 2004 establishing a European Agency for the Management of Operational Cooperation at the External Borders of the Member States of the European Union », *Official Journal of the European Union*.
- Counilh Anne-Laure (2007) *La ville, la mer et le désert : Nouadhibou et le développement d'un espace de circulations*, Mémoire de Master 2, Université de Paris Sorbonne, 199 p.
- Counilh Anne-Laure (2009) « Simon, Gildas (2008) *Migrants et migrations du monde*, Paris, La documentation française, 63 p. », e-migrinter, n°3, pp. 107-108.
- Counilh Anne-Laure et Brigitte Dumortier (2009) « Nouadhibou, relais émergent du nouveau système migratoire sahélo-saharien », in Ali Bensaad, *Le Maghreb à l'épreuve des circulations subsahariennes*, Paris, Karthala, pp 86-107.
- Counilh Anne-Laure (2011) « Méditerranée Sud : Le retour du cosmopolitisme ? Mobilités, altérités et reconstructions identitaires sur la rive sud de la Méditerranée. Compte-rendu », *E-migrinter*, n°7, pp 91-92.
- Counilh Anne-Laure (2012) « Note de lecture. Anne-Marie Frérot, Imaginaires des Sahariens. Habiter le paysage », *Géographie & Cultures*, L'Harmattan, pp. 268-270.
- Cour Jean-Marie (2007) « Peuplement, urbanisation et développement rural en Afrique sub-saharienne : un cadre d'analyse démo-économique et social », *Afrique contemporaine*, n°223-224, p. 363-401.
- Courel Marie-Françoise (1998) « Nouakchott, site à risques multiples », *Espaces et sociétés en Mauritanie*, URBAMA, Fascicule de recherches n°33, pp. 47-55.
- Coussy Jean (1996) « Les crises démo-économiques de l'Afrique subsaharienne : les paradigmes d'interprétation », in Coussy Jean, Vallin Jacques (dir.) *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, pp. 11-50.
- Coussy Jean, Vallin Jacques (dir.) (1996) *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, 580 p.
- Couty Philippe (1975) « Peut-on perfectionner les théories du développement ? », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 3, pp. 213-220.
- Couty Philippe, Hallaire Antoinette, Lericollais André, Pontie Guy, Robineau Claude (1984) « Territoires, ethnies, régions. Recherches de l'Orstom en milieu rural africain », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, XX, 1, pp. 25-28.
- Cuche Denys (2009) « 'L'homme marginal' : une tradition conceptuelle à revisiter pour penser l'individu en diaspora », *Revue Européenne des migrations internationales*, vol. 25, n°3, pp. 13-31.
- Cuttitta Paola (2007) « Le monde-frontière. Le contrôle de l'immigration dans l'espace globalisé », *Cultures & Conflits*, n° 68.

- D'Alessandro Cristina (2006) « Montrer l'ailleurs africain : les géographes africanistes et l'iconographie photographique », *L'Information géographique*, vol. 70, n°3, pp. 72-86.
- D'Alessandro-Scarpari Cristina (2010) « Terrains africains, de la dénonciation au militantisme », *L'information géographique*, vol. 74, n°1, pp. 55-62.
- D'Hont Olivier (1986) « Les petites villes de Mauritanie confrontées à la sédentarisation des nomades », in *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, Tours, Cahiers d'URBAMA 16-17, pp 153-166.
- Daddah Mokhtar Ould (2003) *La Mauritanie contre vents et marées*, Paris, Khartala, 669 p.
- Dalakoglou Dimitris, Harvey Penny (2012) « Roads and Anthropology: Ethnographic Perspectives on Space, Time and (Im)Mobility », *Mobilities*, 7(4), pp. 459-465.
- Dane Glenn (1990) « Mobility and adjustments : paths to the resolution of residential stress », *Demography*, 27/1, pp. 65-79.
- Dauphiné André (2003) *Les théories de la complexité chez les géographes*, Economica, 248 p.
- Dauré-Serfaty Christine (1993) *La Mauritanie*, Paris, L'Harmattan, 240 p.
- Davids K., Myers C. (1990) « The role of tacit knowledge in human skill performance », *Journal of human Movement Studies*, vol.19, pp. 273-288.
- Debaz Josquin (2005) *Les stations françaises de biologie marine et leurs périodiques entre 1872 et 1914*, Thèse de Doctorat en histoire des sciences, Paris, EHESS.
- De Chassey François (1984) *Mauritanie : 1900-1975*, Paris, L'Harmattan.
- De Gourcy Constance (2005a) *L'autonomie dans la migration. Réflexion autour d'une énigme*, L'Harmattan, Paris, 347 p.
- De Gourcy Constance (2005b) « L'autonomie dans la migration et la dimension mémorielle des lieux », *Espaces et Sociétés*, n°112, p. 189-204.
- De Gourcy Constance (2007a) « Le retour au prisme de ses détours ou comment réintroduire de la proximité dans l'éloignement » *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 2, p. 159-171.
- De Gourcy Constance (2007b) « Le projet migratoire entre logique d'attractivité et logique d'hospitalité. Le cas des étudiants algériens », *Revue de l'Institut de Sociologie*, Bruxelles, n°1-4, pp. 131-148.
- De Gourcy Constance (2007c) « Perla SERFATY-GARZON, Enfin chez soi ? Récits féminins de vie et de migration », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 23, n°1, pp. 182-185.
- De Gourcy Constance (2013) « Partir, rester, habiter : le projet migratoire dans la littérature exilaire », *Revue Européenne des migrations internationales*, vol. 29, n°4, pp. 43-57.

- De Gourcy Constance et Rakoto-Raharimanana Herilalaina (2008), « Coprésence et cohabiter : entre transaction et accommodement. Le cas d'un habitat collectif dans le sud de la France », *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie*, vol. 3, <http://socio-logos.revues.org/1913>, consulté le 27 février 2012.
- De Jong Gordon, Gardner Robert (dir.) (1991) *Migration decision making : Multidisciplinary approaches to microlevel studies in developed and developing countries*, New York, Pergamon, 394 p.
- De La Barre Jorge (1997) *Jeunes d'origine portugaise en association. On est européen sans le savoir*, L'Harmattan, 144 p.
- De Radkowski Georges-Hubert (2002) *Anthropologie de l'habiter. Vers le nomadisme*, PUF, Paris, 166 p.
- Debrie Jean, Eliot Emmanuel, Steck Benjamin (2003) « Mondialisation des réseaux de circulation en Afrique de l'Ouest », *Mappemonde*, 71/3, 11 p.
- Debrie Jean, Eliot Emmanuel, Steck Benjamin (2003) « Mondialisation des réseaux de circulation en Afrique de l'Ouest », *Mappemonde*, 71/3, pp. 7-12.
- Debrie Jean, Steck Benjamin (2001) « L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest », *L'espace géographique*, tome 30, n°1, pp. 26-36.
- Delas Jean-Pierre (2001) *Economie contemporaine*, Ellipses, 588 p.
- Delaunay Daniel (1984) *De la captivité à l'exil. Histoire et démographie des migrations paysannes dans la Moyenne Vallée du fleuve Sénégal*, Travaux et Documents de l'ORSTOM n°174, Paris, 217 p.
- Delignieres Vincent, Regnauld Hervé (2007) « Motards, capital spatial et construction identitaire hétérotopique : récits et pérégrinations des motards rennais », *Noroi*, n°204, pp.1-14.
- Delpech Bernard (1979) « Esquisse d'une communauté pionnière imaginaire par de jeunes ruraux sud-camerounais », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, XVI, 1-2, pp. 153-176.
- Demazière Didier (2013) « Typologie et description. À propos de l'intelligibilité des expériences vécues », *Sociologie*, vol. 4, n°3, pp. 333-347.
- Demazière Didier, Dubar Claude (1997) *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple des récits d'insertion*, Nathan, Paris, 350 p.
- Depatie-Pelletier Eugénie (2006) *Septembre 2006 à l'ONU : Enjeux entourant le dialogue de haut niveau sur les migrations et le développement*, Chaire de recherche du Canada en droit international des migrations, Université de Montréal.
- Desgroseilliers Valérie, Vonarx Nicolas (2010) « Expérience migratoire et santé : ou comment penser l'altérité et la souffrance identitaire », *Aporia*, n°2, pp. 17-25.

- Désiré-Vuillemin (1979) « Aperçu historique de la Mauritanie : du XIX<sup>ème</sup> siècle à l'indépendance », *Introduction à la Mauritanie*, Paris, Editions du CNRS, pp. 67-100.
- Devey Muriel (2005) *La Mauritanie*, Paris, L'Harmattan, 316 p.
- Dewey John (1987 [1934]) « Art as en experience », in Boydston J.A. (Ed.), *John Dewey : The Later Works, 1925-1953*, vol. 10, Southern Illinois Press, pp.1-352.
- Di Méo Guy (1998) *Géographie sociale et territoire*, Editions Nathan, Paris, 320 p.
- Di Méo Guy (2008) « La géographie culturelle : quelle approche sociale ? », *Annales de géographie*, n°660-661, pp. 47-66.
- Dia Abdou Daiym (2001) « Réseaux et groupes d'appartenance chez les pêcheurs migrants : le cas des Wolofs de Ndiago (Mauritanie) », *Bulletin scientifique du CNROP*, vol XXVIII, pp. 55-67.
- Dia Oumar, Colin-Noguès Renée (1982) *Yâkâré. L'autobiographie d'Oumar*, Maspéro, Paris, 250 p.
- Diagana Ousmane Moussa (1994) *Notules de rêves pour une symphonie amoureuse, poèmes précédés de Liminaires d'écriture de Pius Ngandu Nkashama*, Nouvelles du Sud, 112 p.
- Doraï Mohamed Kamel (2010) « Les Irakiens en Suède : exil et recomposition migratoire depuis la chute du régime de Saddam Hussein en 2003 », *e-migrinter*, n°5, pp. 13-23.
- Dortier Jean-François (dir.) (2008) *Le dictionnaire des sciences humaines*, Éditions Sciences Humaines, 829 p.
- Drapier Carine, Jayet Hubert, Rapoport Hiller (1997) « Les motifs des migrations et des transferts associés. Une revue de la littérature centrée sur les conséquences attendues pour les pays en développement », *Régions et développement*, n°6, pp. 1-28.
- Drozdz Martine, Tabarly Sylvaine (2005) « Places marchandes, places migrantes dans l'espace saharo-sahélien », *Géocofluences*, Brève n°5, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/>, consulté le 09.11.2009.
- Du Puigauveau Odette (1936) *Pieds Nus à travers la Mauritanie*, Plon, Paris, 263 p.
- Dubar Claude (dir.) (2008) « Les temporalités des les sciences sociales », *Temporalités*, n°8.
- Dubar Claude et Rolle Christiane (2008) « Les temporalités dans les sciences sociales : introduction », *Temporalités* n°8, <http://temporalites.revues.org/57>, consulté le 03.06.2010.
- Dubresson Alain (1975) « Les travailleurs Soninké et Toucouleur dans l'Ouest parisien », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 2, pp. 198-208.

- Duclos Denis (1991) « Les déplacements de la menace : (fé-)néantisation du nord par le nord », *Cultures & Conflits*, n°2, pp. 163-177.
- Duclos Louis-Jean (1991) « La ‘menace du Sud ‘ », *Cultures & Conflits*, n°2.
- Dufaux Frédéric, Gervais-Lambony Philippe, Hancock Claire, Lehman-Frisch Sonia, Moreau Sophie, Quentien Aurélie (2013) « Soyons utopistes ! », *Justice Spatiale* n°5.
- Dufaux Frédéric, Lehman-Frisch Sonia, Moreau Sophie, Gervais-Lambony Philippe (2009) « Avis de naissance », *Justice spatiale* n°1.
- Dumont (1995) *Les migrations internationales. Les nouvelles logiques migratoires*, Paris, Sedes, 224 p.
- Duncan Howard (dir.) (2008) « Migration and International Protection », *Metropolis World Bulletin*, vol.8, 40 p.
- Dupont Véronique (1989) « Réflexions méthodologiques et identification de nouveaux thèmes de recherche dans le domaine de l’insertion des migrants en ville : rapport de synthèse », *L’insertion urbaine des migrants en Afrique*, ORSTOM, Paris, pp. 223-240.
- Dupont Véronique et Dureau Françoise (1988), *Renouveler l’approche de la dynamique urbaine par l’analyse des migrations*, CNRS – Orstom, 135 p.
- Dureau Françoise (1987) *Migrations et urbanisation : le cas de la Côte d’Ivoire*, Thèse de Doctorat, ORSTOM, Paris, 654 p.
- Dureau Françoise (1989) « Migrations et dynamisation des villes de l’intérieur en Côte d’Ivoire », *L’insertion urbaine des migrants en Afrique*, ORSTOM, Paris, pp. 119-134.
- Düvell Franck (2003) « Some Reasons and Conditions for a World Without Immigration Restrictions », *ACME : An International E-Journal for Critical Geographies*, 2 (2), pp. 201-209.
- Düvell Franck (2006) « Questioning Conventional Migration Concepts : The Case Of Transit Migration », Paper presented to workshop Gap and Blindspots of Migration research, 25.06.2006, Central European University, Budapest, 12 p.
- Düvell Franck (2008a) « TransitMigration in Europe », IMISCOE Conference ‘(Irregular) Transit Migration in the European Space’, 18-19. 04.2008, 20 p.
- Düvell Franck (2008b) « Migrants and Refugees on the Fringes of Europe : Transit Migration Mixed Flows and New Policy Challenges », *Metropolis World Bulletin*, vol. 8, pp. 29-32.
- Ebin Victoria, Lake Rose (1992) « Camelots à New-York : les pionniers de l’immigration Sénégalaise », *Hommes et migrations*, Migrants d’Afrique de l’Ouest, 1160, pp. 32-37.

- Ebnou Moussa Ould (2008) *Contes et proverbes de Mauritanie : Encyclopédie de la culture populaire mauritanienne*, 203 p.
- El Hacem Moctar Ould (1989) « Centre et régions en Mauritanie », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, p. 149-160.
- El Hassene Ahmedou Gemal Ould (1989) « L'expression de la conscience 'maure' à travers la littérature classique pré-coloniale », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, p. 83-89.
- El Haycen Mohamed Lemine Ould (2009) *La Mauritanie et ses présidents. De 1958 à 2008*, Dakar, Panafrica, 239 p.
- El Yassa Abderrahman (2009) *Le retour des réfugiés mauritaniens au Sénégal et au Mali, vingt ans après la crise de 1989*, CARIM, Notes de recherche, Institut Universitaire Européen, Florence, 19 p.
- Elissade Bernard (1994) « Postmodernisme », *Hypergéométrie*, [http:// hypergeo.eu](http://hypergeo.eu), consulté le 08.04. 2008.
- Escoffier Claire (2006) *Communautés d'itinérance et savoir-circuler des transmigrants au Maghreb*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Toulouse, 293 p.
- Euromed (2010) « Five Year Work Programme ».
- European Union (1995) « Barcelona Declaration », Euro-Mediterranean Conference.
- Failler Pierre, Binett Thomas (2010) « Sénégal. Les pêcheurs migrants : réfugiés climatiques et écologiques », *Hommes & migrations*, n°1284, pp. 98-111.
- Failler Pierre, Diop Mustapha, Dia Mamoudou, Inejih Cheikh Abdallahi, Tous Philippe (2005) *Évaluation des stocks et aménagement des pêcheries de la ZEE mauritanienne. Rapport du cinquième groupe de travail IMROP, Nouadhibou, 9-17 décembre 2002*, Rome, FAO, COPACE/PACE, Séries 05/66.
- Failler Pierre, Van de Walle Gilles et al. (2005) *Dynamiques d'exploitation et de valorisation des ressources naturelles renouvelables, Cohérence des politiques de conservation et de développement des aires protégées marines et côtières en Afrique de l'Ouest*, University of Portsmouth, 46 p.
- Fall Papa Demba (2010) « Le Mbëkk ou migration clandestine des subsahariens vers les îles Canaries », in Rachid Chaabita (dir.) *Migration clandestine africaine vers l'Europe*, pp. 103-118.
- FAO (2002) *Contribution de la recherche à l'amélioration des moyens d'existence durables des communautés de pêche artisanale. Étude de cas de la Mauritanie*, Programme pour les moyens d'existence durable dans la pêche, 23 p.
- Feyerabend Paul (1989) *Adieu la raison*, Le Seuil, Paris, 374 p.
- FLAM (1986) *Manifeste du négro-mauritanien opprimé*, Nouakchott.

- Foucault Michel (1984 [1967]) « Dits et écrits. Des espaces autres », conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, *Architecture, Mouvement, Continuité*, n°5, pp. 46-49.
- Follana Christine (2006) « Ce sont les Africains les plus pauvres qui migrent vers l'Europe », in Courade Georges, *L'Afrique de idées reçues*, pp. 84-89.
- Foote Karen A., Hill Kenneth H., Martin Linda G. (dir.) (1996) *Changements démographiques en Afrique subsaharienne*, Paris, PUF, 371 p.
- Fortier Corinne (2004) « Au miroir de l'autre : chasseurs (nemadi) et pêcheurs (imraguen) dans un monde de pasteurs nomades (Mauritanie) », *Ethnologies comparées, Figures Sahariennes*, Printemps 2004, n°7, 20 p.
- Founou-Tchingoua Bernard (2008) « Afrique de l'Ouest : L'illusion de la sécurité humaine par l'émigration », communication au World Forum for Alternatives, Caracas, 13-19 octobre 2008, 27 p.
- Founou-Tchuigoua Bernard (2009) « Introduction », in Founou-Tchuigoua Bernard, Ndiaye Alfred Inis, *Migrations de travail et insécurités humaines*, L'Harmattan, Paris, pp. 15-23.
- Fouquet Thomas (2007) « De la prostitution clandestine aux désirs de l'Ailleurs : une 'ethnographie de l'extraversion' à Dakar », *Politique africaine*, vol. 3 n° 107, pp. 102-123.
- Fourchard L., Mary A., Otayk R. (dir.) (2005) *Entreprises religieuses transnationales en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthala, 538 p.
- Fournet-Guérin Catherine (2011) « Les villes d'Afrique subsaharienne dans le champ de la géographie française et de la production documentaire : une géographie de villes « fantômes » ? », *L'information géographique*, vol. 75, n°2, pp. 49-67.
- Fournier Jean-Marc (2003) « Nouvelles temporalités, changements spatiaux et inégalités sociales. L'exemple des villes pétrolières du Casanare (Colombie) », *Cybergeo, Espace, Société, Territoire*, article 238, mis en ligne le 25 mai 2003, modifié le 22 juin 2007. URL : <http://www.cybergeo.eu/index4150.html>. Consulté le 14 avril 2008.
- Franqueville André (1973a) « Introduction. Réflexions méthodologiques sur l'étude des migrations actuelles en Afrique », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2/3, pp. 143-149.
- Franqueville André (1973b) « L'émigration rurale dans le département de la Lékié. Contribution à l'étude des relations ville-campagne dans le sud du Cameroun », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2/3, pp. 151-193.
- Freitas Any, Godin Marie (2013) « Carrières migratoires des femmes lanito-américaines dans le secteur de la domesticité à Bruxelles », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 29, n°2, pp. 37-55.

- Frémont Armand (1976) *La région, espace vécu*, Presses universitaires de France, 223 p.
- Frèrejean Louis (1995) *Mauritanie, 1903-1911 : mémoires de randonnées et de guerre au pays de Beidanes*, Paris, Khartala, 513 p.
- Frérot Anne-Marie (1989) « Orient mauritaniens », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, p. 106-117.
- Frérot Anne-Marie (1999) « Territoires nomades en devenir. Questions à propos de l'urbanisation d'un espace nomade », in Bonnemaïson Joël, Cambrézy Luc, Quinty-Bourgeois Laurence (dir.) *La nation et le territoire*, tome 2, pp. 113-123.
- Frérot Anne-Marie (2011) *Imaginaire des Sabariens. Habiter le paysage*, CTHS, Paris, 181 p.
- Frérot Anne-Marie, Mahboubi Sidi Abdallah Ould (1998) « Du parcours à la ville : l'imprévu », *Espaces et sociétés en Mauritanie*, Fascicule de recherches, n°33, pp. 33-45.
- Frésia Marion (2009) *Les Mauritaniens réfugiés au Sénégal : une anthropologie critique de l'asile et de l'aide humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 379 p.
- Frésia Marion, Ciavolella Ricardo (2009) *Mauritanie. La démocratie au coup par coup*, *Politique africaine*, n°114, dossier spécial, 192 p.
- Gaillard Gérard (dir.) (2000) *Migrations anciennes et peuplement actuel des Côtes guinéennes*, Paris, L'Harmattan, 645 p.
- Gallais Jean (1995) « Perception et interprétation amharique de la montagne », in Claval Paul, Singaravelou (dir.), *Ethnogéographies*, pp. 93-119.
- Gatti Fabrizio (2008) *Bilal. Sur la route des clandestins*, Paris, Liana Levi, 477 p.
- Gbetnkoum Daniel, Avom Désiré (2005) « Intégration par le marché : le cas de l'UEMOA », *Régions et développement*, n°22, pp. 85-103.
- GEMDEV (2007) *La mesure de la mondialisation*, Cahier du GEMDEV, n°31, Paris, 217 p.
- Gendreau Francis (1993) *La population de l'Afrique. Manuel de démographie*, Paris, Karthala, Ceped, 459 p.
- Gendreau Francis, Horlacher David, Véron Jacques (1991) « Population et développement en Afrique : la Conférence de septembre », *Chronique du CEPED*, automne, n° 3.
- George Pierre (1990) *Le métier de géographe*, Armand Colin, 249 p.
- Gervais-Lambony Philippe (2003) *Territoires citadins. 4 villes africaines*, Belin, 271 p.
- Gervais-Lambony Philippe (2014) « Que faire ? » *Justice Spatiale*, n°6. <http://www.jssj.org/article/que-faire/>, consulté le 12.07.2014

- Gervais-Lambony Philippe, Landy Frédéric (2007) On dirait le Sud, *Autrepart*, n°41, 191 p.
- Ghisalberti Alessandra (2011) « Migrations, environnement et conflits fonciers en Afrique de l'Ouest », *L'information géographique*, vol. 75, pp. 23-41.
- Ghorra-Gobin Cynthia (2001) « Les espaces publics, capital social », *Geocarrefour*, vol. 76/1, pp. 5-11.
- Giddens Anthony (1987) *La constitution de la société*, PUF, Paris, 492 p.
- Giroud Matthieu (2007) *Résister en habitant ? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne)*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Poitiers, 527 p.
- Golaz Valérie (2007) « Enquête biographique et démarche ethnographique : des outils complémentaires pour l'étude du changement social », Barbieri (dir.) *Population en transition*, IRD, pp. 189-201.
- Gonin Patrick (1997) *D'entre deux territoires : circulations migratoires et développement entre le bassin du fleuve Sénégal et la France*, Habilitation à Diriger des Recherches, Université de Lille 1, Tome 1 : 383p., Tome 2 : 470 p., Tome 3 : 27 p.
- Gonin Patrick (2001) « Migrations développement : les utopies des années 90 », in Blion R., Rigoni I. (dir.) *D'un voyage à l'autre. Des voix de l'immigration pour un développement pluriel*, Paris, Institut Panos, Editions Karthala, pp. 25-46.
- Gonin Patrick (2010a) « International migration and territorial (re)construction : the place and role of migrants as frontier runners in development » in Audebert Cédric, Dorai Mohamed Kamel (Eds.), *Migration in a globalised world : new research issues and prospects* (IMISCOE Research), Amsterdam University Press, pp. 161-180.
- Gonin Patrick (2010b) (dir.) « Les migrations subsahariennes », *Hommes et Migrations*, n°1286-7.
- Gonin Patrick, Charef Mohamed (2005) « Place et rôle des émigrés/immigrés dans le développement local », in Patrick Gonin, Mohamed Charef (dir.) *Émigrés-immigrés dans le développement local*, pp. 9-19.
- Gonin Patrick, Kotlok Nathalie (à paraître) « Projets de codéveloppement et citoyenneté des migrants », in Carel Marion, Neveu Catherine (dir.) *La citoyenneté ordinaire*, Karthala.
- Gonin Patrick, Kotlok Nathalie, Lima Stéphanie (2011) « Entre réseaux et territoires, des mobilisations multiscalaires pour le développement. Réseaux migratoires et communes rurales dans la région de Kayes, Mali », *Espace, populations, sociétés*, n°2, Varia, pp. 265-278.
- Gonin Patrick, Kotlok Nathalie, Pérouse de Montclos Marc-Antoine (2013) *La tragédie malienne*, Vendémiaire, Paris, 352 p.

- Gonin Patrick, Robin Nelly (2009) « Les routes migratoires par le Sénégal », in Bensaad Ali (dir.) *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, pp. 137-167.
- GRAB (1999) *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, Méthodes et Savoirs n°3.
- GRAB (2006) *États flous et trajectoires complexes. Observation, modélisation, interprétation*, Méthodes et Savoirs n°5.
- Grégoire, Emmanuel (2004) « Les migrations ouest-africaines en Libye », dans Marfaing Laurence, Wippel Stéphane (dir.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine : un espace en constante mutation*, Berlin, Karthala, ZMO, pp. 173-191.
- Grégoire Emmanuel, Bourgeot André (2011) « Désordre, pouvoirs et recompositions territoriales au Sahara », *Géopolitique du Sahara*, Hérodote, n° 142, Paris, La Découverte, pp. 3-11.
- Grégoire Emmanuel, Lazabée Pascal (dir.) (1993) *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest. Logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Karthala, ORSTOM, 262 p.
- Grégoire Emmanuel, Schmitz Jean (dir.) (2000) *Afrique noire et monde arabe : continuités et ruptures*, Autrepart, Cahiers des sciences humaines, Nouvelle Série n° 16, 181 p.
- Gruvel Abel, Chudeau René (1909), *À travers la Mauritanie Occidentale (de Saint-Louis à Port-Étienne)*, t. I, Paris, 281 p.
- Gruvel Abel, Chudeau René (1911), *À travers la Mauritanie Occidentale, t.II, Partie Scientifique*, Paris, 383 p.
- Gubert Flore (2000) *Migration et gestion collective des risques. L'exemple de Kayes (Mali)*, Thèse de Doctorat en Sciences économiques, Université de Clermont-Ferrand.
- Gubert Flore (2008) « (In)cohérence des politiques migratoires et de codéveloppement françaises. Illustrations maliennes », *Politiques africaines. Migrants ouest-africains. Miséreux, aventuriers, notables ?*, n°109, pp. 42-55.
- Guengant Jean-Pierre (1996) « Migrations internationales et développement : les nouveaux paradigmes », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, pp. 107-121.
- Haas Hein de (2007) *Le mythe de l'invasion. Migrations irrégulières d'Afrique de l'Ouest au Maghreb et en Union européenne*, IMI, Oxford, 77 p.
- Haas Hein de (2010) « Migration and Development : A Theoretical Perspective », *International Migration Review*, vol. 44, n°1, pp. 227-264.

- Haeringer Philippe (1968) « L'Observation rétrospective appliquée à l'étude des migrations africaines », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences Humaines, V, 2, pp. 3-22.
- Haeringer Philippe (1972) « Méthodes de recherche sur les migrations africaines : un modèle d'interview biographique et sa transcription synoptique », *Cahiers de l'ORSTOM*, Série Sciences humaines, IX, 4, pp. 439-454.
- Haeringer Philippe (1973) « Cheminements migratoires maliens, voltaïques et nigériens en Côte d'Ivoire », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2/3, pp. 195-201.
- Haeringer Philippe (1973b) « San Pedro 1969. La première vague d'immigrants », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, X, 2/3, pp. 245-267.
- Harrison Church, R. J. (1960) « Mauritania », West Africa, 1. Mauritania before 'Miferma', october 29, p 1228, 2. *The Miferma Project*, november 5, pp 1246-1247, 3. Mauritania and her Neighbours, november 12, p 1278.
- Harrison-Church, R. J. (1962) « Port-Etienne: A mauritanian pioneer town », in *The Geographical Journal*, vol. 128, No. 4, pp 498-504.
- Harvey David (1990) *The Condition of Postmodernity : An Enquiry into the Origin of Cultural Change*, Oxford, Blackwell.
- Havard Jean-François (2001) « Ethos 'Bul Faale ' et nouvelles figures de la réussite au Sénégal », in *Politique africaine*, n°82, pp 63-77.
- Haycen Mohamed Lemine Ould (2009) *La Mauritanie et ses présidents (1958-2008)*, Dakar, Panafrika, 238 p.
- Hily Marie-Antoinette, Dureau Françoise (dir.) (2009) *Les mondes de la mobilité*, Presses universitaires de Rennes, 189 p.
- Hily Marie-Antoinette, Rinaudo Christian (2004) « L'expérience des vendeurs migrants sur le marché de Vintimille », *RFAIS*, n°2, pp. 165-180.
- Horma Abdi Ould (2006) « Histoire de l'organisation administrative et institutionnelle de Nouakchott (1957-2005), in *Nouakchott, capitale de la Mauritanie. 50 ans de défi*, Ed. Sépia, pp. 132-138.
- Hugon Philippe (1999) « Les accords de libre-échange avec les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée entre la régionalisation et la mondialisation », *Régions et développement*, n°9, pp. 5-33.
- Hugon Philippe (2005a) « Introduction. Intégrations régionales, normes et institutions », *Régions et développement*, n°22, pp. 5-17.
- Hugon Philippe (2005b) « L'éclatement des Suds et les nouvelles relations internationales », *Revue internationale et stratégique*, n°59, pp. 83-94.

- Hugon Philippe (2010a) « « Les Afriques en l'an 2000 ? » et « Trente années d'Afrique ». Relecture de deux numéros spéciaux d'Afrique contemporaine », *Afrique contemporaine*, n°235, pp. 85-100.
- Hugon Philippe (2010b) « Afrique 2030 : quels futurs possibles ? » *Revue internationale et stratégique*, n°80, pp. 175-182.
- Hugon Philippe (dir.) (2003) *Les économies en développement à l'heure de la régionalisation*, Karthala, Paris, 336 p.
- Hugot H.J. (1980) « Préhistoire du Sahara », in *Histoire générale de l'Afrique, I. Méthodologie et préhistoire africaine*, Paris, Unesco, pp. 619-642.
- Huriot Jean-Marie, Bourdeau-Lepage Lise (2013) « Utopie, égalité et liberté : l'impossible idéal », *Justice spatiale* n°5.
- Hyndman Jennifer (2008) « Waiting for What? The Humanitarian Dilemma of Protracted Refugee Situations at Home and Abroad », in Duncan H., *Migration and International Protection. Metropolis World Bulletin*, vol. 8, pp. 24-28.
- Intrand Caroline, Perrouty Pierre-Arnaud (2005) « La diversité des camps d'étrangers en Europe : présentation de la carte des camps de Migreurop », *Cultures & Conflits*, n° 57, pp. 71-90.
- IOM (2003) *Labour migration : trends, challenges and policy responses in countries of origin*, Genève, IOM Editions, 184 p. G 144
- IOM (2005) « Designing viable and ethical labour immigration policies », *World migration 2005 : volume 3. Costs and benefits of international migration*, Genève, IOM Editions, pp. 203-220.
- IOM (2005) « Economic costs and benefits of international labour migration », *World migration 2005 : volume 3. Costs and benefits of international migration*, Genève, IOM Editions, pp. 185-201.
- Irving Janis, Mann Leon (1968) *Decision Making : A Psychological Analysis fo Conflict, Choice and Commitment*, New York , Free Press, 488 p.
- Jaglin Sylvie (2004) « Être branché ou pas. Les entre-deux des villes du Sud », *Flux*, n°56-57, pp. 4-12.
- Jayet Hubert (1997) « Migrations et délocalisations », *Régions et développement*, n°6, pp. 1-21.
- Jeandesboz Julien (2012) « Contrôles aux frontières de l'Europe », *Revue Essais & Débats*, [www.laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr), consulté le 11.01.2012.
- Jiddou Sounkalo (1995) « La situation linguistique en Mauritanie », *Littérature Mauritanienne, Notre Libraire* n°120-121, pp. 36-39.
- Jolivet Marie-José (dir.) (2000) *Logiques identitaires, logiques territoriales*, IRD, Paris, 214 p.

- Jolivet Marie-José (2000) « Espace, mémoire et identité », in Jolivet (dir.) *Logiques identitaires, logiques territoriales*, IRD, pp. 165-176.
- Jolivet Marie-José, Philippe Léna (2000) « Des territoires aux identités », in Jolivet (dir.) *Logiques identitaires, logiques territoriales*, IRD, pp. 5-16.
- Jolivet Violaine (2007) « La notion de trajectoire en géographie, une clé pour analyser les mobilités ? », *Echogéo* n° 2, consulté en ligne le 12.03.2013.
- Julien Simon (2011) « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », *Géopolitique du Sahara, Hérodote*, n° 142, Paris, La Découverte, pp. 125-142.
- Kamara Cheikh Saad Bouh, Leservoisier Olivier (2000) « À la quête d'une territorialité en Aftut de Mbout sous la colonisation française (Mauritanie) », *Cahiers d'Études Africaines*, vol. 40, n° 158, pp. 187-213.
- Kambembo Daniel (1967) « Essai d'une ontologie de l'agir (à suivre) », *Revue Philosophique de Louvain*, Troisième série, Tome 65, n°87, pp. 356-387.
- Kane Elimane (2007) *Comportements opportunistes et négociations des accords de partenariat pêche entre l'Union Européenne et les organisations régionales des pêches d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique : Enjeux et défis. Cas de la commission sous-régionale des Pêches (CSR) de l'Atlantique Centre-Est*, Thèse en économique, Institut national d'enseignement supérieur et de recherche agronomique et agro-alimentaire de Rennes, 481 p.
- Kane Francine, Lericollais André (1975) « L'émigration en pays Soninké », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 2, pp. 177-187.
- Kant Emmanuel (1999) *Géographie*, Aubier, Paris, 392 p.
- Khalifa Abdallah Ould (1998) *La région du Tagant en Mauritanie : L'oasis de Tijjia entre 1660 et 1960*, Paris, Khartala, 689 p.
- Klein Olivier, Nathalie Ortar et Pascal Pochet (2007) « Mobilités, différenciations et inégalités : des questions actuelles », *EspacesTemps.net*, <http://espacestems.net/document2239.html> consulté le 25.04.2009.
- Knight Franklin W., Talib Yusuf, Curtin Philip D. (1980) « La diaspora africaine », in *Histoire générale de l'Afrique, VI. L'Afrique du XIXème siècle jusque vers les années 1880*, Paris, Unesco, pp. 799-824.
- Koop Kirsten (2007) « Les nouvelles fractures du monde et le défi pour la recherche sur les inégalités de développement », *La mesure de la mondialisation*, Cahier du GEMDEV, n°31, pp. 183-196.
- Koukou Charles (2010) « L'ontologie négative de l'Afrique. Remarques sur le discours de Nicolas Sarkozy à Dakar », *Cahiers d'études africaines*, vol. 2-3-4, n° 198-199-200, pp. 755-770.

- Kosseleck Reinhardt (1987) « Temps et histoire », *Romantisme. Revue de la Société des études romantiques*, n° 56, vol. 17, p. 7-12.
- Kosseleck Reinhardt (1990) *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, éditions EHESS, 334 p.
- Kotlok Nathalie (2010) « Le "développement solidaire". Une politique migratoire au service du développement des pays africains », *Hommes et migrations*, n° 1286-1287, juillet-octobre, p. 268-278.
- Krebs Albert (s.d. [1931 ?]), *La pêche en Mauritanie*, ronéo, 35 p.
- Kuhn Thomas (1983 [1962]) *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, 284 p.
- Kursterer K.C. (1978) *Knowhow on the job : The important working knowledge of « unskilled workers »*, Westview Press, Boulder.
- La Soudière de Martin (2004) « Avec la géographie pour compagne », *Ethnologie française* n°4, pp. 683-687.
- Lacombe Bernard (1969) « Mobilités et migrations. Quelques résultats de l'enquête du Sine-Saloum Sénégal », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, VI, 4, pp. 11-42.
- Lacombe Bernard (1972a) « Introduction », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, IX, 4, pp. 391-392.
- Lacombe Bernard (1972b) « Étude démographique des migrations et des migrants relevés de 1963 à 1965 », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, IX, 4, pp. 393-412.
- Lacombe Bernard (1972c) « Note descriptive sur les groupes de migrants relevés au Sénégal dans les enquêtes rurales de Ngayorhème et Ndémène (Sénégal) de 1968 à 1970 et dans l'enquête urbaine de Pikine (Cap Vert) en 1969 », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, IX, 4, pp. 413-424.
- Lacoste Yves (2011) « Sahara, perspectives et illusions géopolitiques », *Géopolitique du Sahara, Hérodote*, n° 142, Paris, La Découverte, pp. 12-41.
- Lacroix Thomas (2009) « Le développement au carrefour des exils marocains », in *L'enjeu mondial : les migrations*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 253-259.
- Lallement Michel (2008) « Une antinomie durkheimienne... et au-delà », *Temporalités*, 8.
- Lalou Richard (1996) « Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest face à la crise », in Coussy Jean, Vallin Jacques (dir.) *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, Les Etudes du CEPED, 13, Paris, pp. 345-373.
- Laroui Abdallah (1980) « Initiatives et résistances en Afrique du Nord et au Sahara », in

*Histoire générale de l'Afrique, VII. L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935*, Paris, Unesco, pp. 111-136.

- Lassailly-Jacob Véronique (dir.) (1998) *Communautés déracinées dans les pays du Sud*, Autrepart, n°5, 189 p.
- Lassailly-Jacob Véronique (2006) « Territoires d'exil : les camps de réfugiés », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 2006-1, 140 p.
- Lassailly-Jacob Véronique, Legoux Luc (dir.) (2012) *Immigrés, illégaux, réfugiés. Questions sur les enquêtes et les catégories*, E-migrinter n°9, 120 p.
- Lassailly-Jacob Véronique, Marchal Jean-Yves, Quesnel André (1999) *Déplacés et réfugiés. La mobilité sous contraintes*, IRD, Paris, pp. 195-208.
- Le Berre Maryvone (1992) « Territoires », *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, pp. 601-622.
- Le Cœur Christine (1994) *La pêche en Mauritanie : du désert à la mer ou l'appropriation d'un espace halieutique*, Thèse de doctorat en géographie, Université de Montpellier, 370 p.
- Le Cour Grandmaison Olivier, Lhuilier Gilles, Valluy Jérôme (2007) *Le retour des camps ?*, Paris, Autrement, 210 p.
- Le Houérou Henri-Noel (1990) « Définitions et limites bioclimatiques du Sahara », *Sécheresse*, vol. 1, n°4, pp. 246-259.
- Leclerc-Olive Michèle (1997) *Le dire de l'événement (biographique)*, Villeneuve d'Asq, 260 p.
- Leclerc-Olive Michèle (2002) « Territorialités de migrants », *L'homme et la société*, n°143-144, pp. 105-124.
- Leclerc-Olive Michèle (2003) « Entre mémoire et expérience, le passé qui insiste », Comment dans d'autres cultures, en Afrique, en Amérique latine, se négocie aujourd'hui la tension entre mémoire et expérience, *Revue Projet*, n°273, pp. 96-104.
- Lefebvre Henri (2000, 4ème éd.) *La production de l'espace*, Editions Anthropos, 485 p.
- Lepidi Pierre, Freund Philippe (2006) *Nouakchott-Nouadhibou. La Mauritanie trace sa route*, Ibis Press, Paris, 156 p.
- Lericollais André (1975) « Peuplement et migrations dans la vallée du Sénégal », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 2, pp. 123-135.
- Lericollais André, Vernière Marc (1975) « L'émigration toucouleur : du fleuve Sénégal à Dakar », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 2, pp. 161-175.
- Lesclingand Marie (2004) « Nouvelles stratégies migratoires des jeunes femmes rurales au Mali : de la valorisation individuelle à une reconnaissance sociale », *Sociétés Contemporaines*, n°55, pp. 21-42.

- Lessault David, Beauchemin Cris (2009) « Ni invasion, ni exode. Regards statistiques sur les migrations d'Afrique subsaharienne », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 25, n°1, pp. 163-194.
- Lessault David, Mezger Cora (2009) « La migration internationale sénégalaise. Des discours publics à la visibilité statistique », Communication au colloque sur le visible et l'invisible, 14-16 avril 2009, Université de Poitiers, Migrinter.
- Lévy Jacques (1995) *Egogéographies. Matériaux pour une biographie cognitive*, L'Harmattan, Paris, 188 p.
- Lévy Jacques, Lussault Michel (2003) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1 034 p.
- Liambou Ghislain Nickaise (2013) « Écrire la migration en marge des thèses officielles », *Acta fabula*, vol.14, n°2.
- Lieber Stanley (1978) « Place, Utility and Migration », *Geografiskiy Annaler, Series B, Human Geography*, 60/1, pp. 16-27.
- Lima Stéphanie (2010) « Territorialités en mouvement : migration, décentralisation, développement dans la région de Kayes (Mali), *Hommes et migrations*, n°1286-1287, pp. 258-267.
- Loescher Gil (1992) *Refugees and Asylum Dilemma in the West*, The Pennsylvania State University Presse, 177 p.
- Lombard Jacques (1979) « Avant-Propos », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, XVI, 1-2, pp. 3-6.
- Lombard Jérôme, Steck Benjamin (2004) « Quand le transport est d'abord un lieu ! » *Autrepart*, n°32/3, pp. 3-19.
- Lututala Mumpasi (1996) « L'État africain entre la crise et les instances internationales », in Coussy Jean, Vallin Jacques (dir.) *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, pp. 99-122.
- Ly Amadou (2009) *Fonctionnement écologique et évolution du contexte socio-économique de la Baie de l'Étoile. Une contribution à l'aménagement du littoral mauritanien et au développement d'un réseau d'aires marines protégées en Afrique de l'Ouest*, Thèse de Doctorat en Écologie et gestion de la biodiversité, Paris, Museum d'Histoire Naturelle, 328 p.
- Ma Mung Emmanuel (1992) « L'expansion du commerce ethnique : Asiatiques et Maghrébins dans la région parisienne », in *Revue Européenne des migrations internationales*, vol. 8, n° 1, pp 39-59.
- Ma Mung Emmanuel (1999) *Autonomie, migrations et altérité*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université de Poitiers, 480 p.

- Ma Mung Emmanuel (2009) « Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : 'penser de l'intérieur' les phénomènes de mobilités », in Dureau F., Hily M.-A., *Les mondes de la mobilités*, PUR, pp. 25-38.
- Mai Nick (2004) « 'Looking for a More Modern Life...' : the Role of Italian Television in the Albanian Migration to Italy », *Westminster Papers in Communication and Culture*, n°1, vol. 1, pp. 3-22.
- Manchuelle François (2004) *Les diasporas des travailleurs soninkés (1848-1960), migrants volontaires*, Paris, Karthala, 348 p.
- Marbeau Victor (1965) « Les mines de fer de Mauritanie MIFERMA », *Annales de Géographie* (74), n°402, pp 175-193.
- Marchal Jean-Yves (1994) « Mauritanie : les tentes en bord de mer », in Roger Brunet *La géographie universelle : Les Afriques au sud du Sahara*, Paris, Belin/Reclus, pp. 114-117.
- Marchesin Philippe (1992) *Tribus, ethnies et pouvoir en Mauritanie*, Paris, Karthala, 437 p.
- Marchesin Philippe (sd, 1995 ?) « Le système politique mauritanien », Paris, Fondation Total, pp. 333-345.
- Marfaing Laurence (2005) « Du savoir-faire sénégalais en matière de pêche sur les côtes mauritaniennes : une approche historique », *Stichproben. Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, n°8, pp. 69-98.
- Marfaing Laurence (2008) « Migrations saisonnières, va-et-vient, migration internationale ? L'exemple des Sénégalais à Nouakchott » *Asylon*, n°3, [www.terra.rezo.net](http://www.terra.rezo.net), consulté le 09.06.2009.
- Marfaing Laurence, Wippel Stéphane (2004) *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*, Karthala, Paris, 486 p.
- Marguerat Yves (1982) « Des ethnies et des villes. Analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, XVIII, 3, pp. 303-340.
- Mariani Léo (2012) « Identités narratives et identifications sensibles. Quelques itinéraires de migrants Franco-Cambodgiens de seconde génération à Phnom Penh », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 28, n°3, pp. 89-106.
- Marie Claude-Valentin (2002) « Enjeux politiques et géopolitiques du contrôle des migrations internationales », *Atelier sur les migrations internationales en Afrique de l'Ouest*, IRD-OIM, Dakar, 8 p.
- Mascara Luca (1998) « Les mots justes de Jean Gottmann », *Cybergeo, Politique, Culture, Représentations*, article 54, <http://www.cybergeo.eu/index5308.html>.
- Massey Douglas, Arrango Joaquin, Graeme Hugo et al. (1993) « Theories of International

- Migration : A Review and Appraisal », *Population and Development Review*, vol.19, n°3, pp. 431-466.
- Mathieu Paul, Tabutin Dominique (1996) « Démographie, crise et environnement dans le monde rural africain », in Coussy Jean, Vallin Jacques (dir.) *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, pp. 123-160.
- May Jon, Thrift Nigel (2001) *Time-space : geography of temporality*, Routledge, Londres, 323 p.
- Mauss Marcel (1925 [2007]) *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*, PUF, 248 p.
- Mazauric Catherine (2012) *Mobilités d'Afrique en Europe. Récits et figures de l'aventure*, Karthala, Paris, 348 p.
- Médard Jean-François (dir.) (1991) *États d'Afrique noire. Formations, mécanismes et crise*, Paris, Karthala, 405 p.
- Mellah Fawzi (2000) *Clandestin en Méditerranée* (reportage), Paris, Le Cherche Midi, 154 p.
- Merriman P. (2014) « Rethinking Mobile Methods », *Mobilities*, 9(2), pp. 167–187.
- Merle Anthony (2011) « De l'inclassable à l'« espèce d'espace » : l'intermédiarité et ses enjeux en géographie », *L'information géographique*, vol. 75, n°2, pp. 88-98.
- Mescoli Elsa (2013) « Towards the elsewhere: discourses on migration and mobility practices between Morocco and Italy », *Identities*, 21(3), pp. 290–304.
- Mesure Sylvie, Savidan Patrick (2006) *Le Dictionnaire des sciences humaines*, PUF, 1264 p.
- Michalon Bénédicte (2013) « Les expériences migratoires des Aussiedler : regroupement familial et réseaux », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 29, n°3, pp. 55-75.
- Migreuop (2006) *Le livre noir de Ceuta*, Paris, 103 p.
- Milner James (2008) « Understanding the Challenge of Protracted Refugee Situations », in Duncan H., *Migration and International Protection. Metropolis World Bulletin*, vol. 8, pp. 7- 10.
- Modéran Yves (2001) « Mythe et histoire aux derniers temps de l'Afrique antique : à propos d'un texte d'Ibn Khaldûn », *Revue historique*, n°618, vol. 2, pp. 315-341.
- Mohamed Abdel Kader Ould, Hamody Mohamed Saïd Ould (2001) *Mauritanie : Chroniques d'un débat dépassé*, Paris, L'Harmattan, 104 p.
- Mohamed Baba Elemine Ould (2006) « Nouakchott durant les premières décennies de l'indépendance », in Nouakchott, capitale de la Mauritanie. 50 ans de défi, Ed. Sépia, pp. 168-177.

- Monod Théodore (1968) « Une division géographique du monde saharien », *Bulletin de l'IFAN*, série B, 1, pp. 269-288.
- Morice Alain (2009) « Conceptualisation des migrations et marchandages internationaux », in Bensaad Ali (dir.) *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Émigration sur immigration*, Paris, L'Harmattan, pp. 193-212.
- Morice Alain (2011) *Chronologie critique des politiques migratoires européennes*, Migreurop, 24 p.
- Mouhoud E. M. (1995) « Régionalisation, globalisation et polarisation de l'économie mondiale : quelle place pour les pays en développement ? », *Régions et développement*, n°2, pp. 2-42.
- Mushakoji Kinhide (2009) « L'insécurité humaine des migrants dans les réseaux de mégapoles mondiales : une stratégie de recherche », in Founou-Tchuigoua Bernard, Ndiaye Alfred Inis, *Migrations de travail et insécurités humaines*, L'Harmattan, Paris, pp. 33-45.
- N'Diaye Mandiogou, Robin Nelly (2010) *Les migrations internationales en Afrique de l'Ouest : Une dynamique de régionalisation articulée à la mondialisation*, International Migration Institute, University of Oxford, 23 p.
- N'Gaïde Abderrahmane (2005) « L'odyssée des déportés mauritaniens au Sénégal. Ma reewo ronka nde worgo hodda », in *Les cahiers de l'Ouest saharien*, n°5, Paris, l'Harmattan, pp. 29-90.
- Ngamchara Mbouemboue Caroline (2009) « Commerce transnational et reconfiguration des rapports sociaux de genre : le cas de la Nana-Benz du Noun (Ouest-Cameroun) » in Cheikh Mériam, Péraldi Michel (dir.), *Des femmes sur les routes. Voyages au féminin entre Afrique et Méditerranée : expériences et compétences*, Casablanca, Paris, Le Fennec, Karthala, pp. 131-148.
- Ndione Abasse (2008) *Mbèkè mi : à l'assaut des vagues de l'Atlantique*, roman, Paris, Gallimard, 82 p.
- Nasri Foued (2005) *Les projets migratoires des jeunes Marocains*, Mémoire de DESS de l'Université de Genève, 25 p.
- OCDE (2003a) « III. L'impact économique des migrations », *Etudes économiques de l'OCDE*, n°21, p. 94-131.
- OCDE (2003b) « IV. Migrations : contexte économique et conséquences », *Etudes économiques de l'OCDE*, n°19, p. 139-175.
- OCDE (2013) *Les migrations internationales en chiffres*, OCDE, Nations Unies/DAES, 6 p.
- OCDE, CSAO (2007) *L'Afrique de l'Ouest. Une région en mouvement, une région en mutation, une région en voie d'intégration*, Document de travail, OCDE, Paris, 58 p.
- OCDE, CSAO (2008) « Mobilités ouest-africaines et politiques migratoires des pays de l'OCDE », *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest*, Paris, 145 p.

- OCDE, CSAO (2009) *Atlas régional de l'Afrique de l'Ouest*, OCDE, Paris, 291 p.
- Olivier de Sardan Jean-Pierre (1988) « Jeu de la croyance et « je » ethnologique, exotisme religieux et ethno-ego-centrisme », *Cahiers d'études africaines*, n°111-112, pp. 527-540.
- Olivier de Sardan Jean-Pierre (2000) « Le « je » méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terrain », *Revue Française de sociologie*, vol. 41, n°3, pp. 417-445.
- ONS (2009) *Annuaire statistique 2008*, République Islamique de Mauritanie, Ministère des affaires économiques et du développement, 114 p.
- ONS (2009b) *Profil de la pauvreté en Mauritanie - 2008*, République Islamique de Mauritanie, Ministère des affaires économiques et du développement, 172 p.
- ONU (2012) *Rapport sur le développement humain*, New York.
- Oso Casas Laura (1997) « Les effets de la migration sur le statut socio-économique et sur le rôle des femmes : Le cas de l'immigration des femmes de la République Dominicaine vers Madrid », in Jeanne Bisilliat (dir.), *Face aux changements : Les femmes du sud*, L'Harmattan, pp. 87-116.
- Ozouf-Marignier Marie-Vic (2003) « La monographie de 'pays' : le conflit entre science leplaysienne et géographie autour d'un monopole (1980-1910) », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, n°9, pp. 13-35.
- Panet Léopold (1968) *Première exploration du Sahara occidental : Relation d'un voyage du Sénégal au Maroc du 6 janvier au 25 mai 1850*, Paris, Le livre africain, 190 p.
- Parlati Luigia (2013) « Patocka, lecteur d'Aristote. Phénoménologie, ontologie, cosmologie », *Colóquios*, Calenda, <http://calenda.org/247861> consulté le 01.10.2013.
- Pareto Vilfredo (1978 [1965]) *Les systèmes socialistes*, Librairie Droz, Genève, Paris, 492 p.
- Pasquier Roger (1969) « Un explorateur sénégalais : Léopold Panet 1819 ?-1859 », *African historical Studies*, vol. 2 n°2, pp. 307-317.
- Patocka Jan (1981) *Essais hérétiques*, Éditions Verdier, 256 p.
- Payan Ségolène (2011) « Le rite migratoire, un empêchement du processus de subjectivation ? », *Adolescence*, vol. 2, n°76, pp. 317-324.
- Perennes Jean-Jacques (1993) *L'eau et les hommes au Maghreb : contribution à une politique de l'eau en Méditerranée*, Paris, Khartala, 646 p.
- Pérouse de Montclos Marc-Antoine (2008) « Marges urbaines et migrations forcées : les réfugiés à l'épreuve des camps en Afrique de l'Est », *Autrepart*, n°45, vol. 1, pp. 191-205.

- Pérouse de Montclos Marc-Antoine de (1998) « Les flux de réfugiés : un enjeu politique au sud comme au nord », *Chronique du CEPED*, octobre-décembre, n° 31.
- Petit Emmanuelle (2010) « Du fil de l'eau en fils à retordre. Comment bricoler des techniques de terrain protéiformes en une méthodologie qualitative cohérente en géographie ? » *L'information géographique*, vol. 74, n°1, pp. 9-26.
- Petit Véronique (1998) *Migrations et société dogon*, Paris, L'Harmattan, 140 p.
- Pian Anaïk (2008) « Le 'tuteur-logeur' revisité. Le 'thiaman' sénégalais, passeur de frontières du Maroc vers l'Europe », *Politique africaine*, n°109, pp. 91-106.
- Pian Anaïk (2009) *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, Paris, La dispute, 356 p.
- Picouet Michel (1971) « Observation des migrations intérieures dans les pays à statistiques incomplètes », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, VIII, 1, pp. 37-49.
- Picouet Michel (1972) « Influence de la migration dans la croissance de l'agglomération de Tunis. Perspectives 1966-1991 », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, IX, 4, pp. 425-437.
- Piermay Jean-Luc (2005) « La frontière et ses ressources : regards croisés », *Le territoire est mort, vive les territoires !*, Paris, Éditions IRD, 384 p.
- Piermay Jean-Luc (2005) « La frontière et ses ressources : regards croisés », Antheaume Benoît et Giraut Frédéric (dir.), *Le territoire est mort, vive les territoires !*, Paris, Éditions IRD, pp. 203-221.
- Piguet Etienne (2013) « Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle », *Revue Européenne des migrations internationales*, vol.29, n°3, pp. 141-161.
- Pimor Tristana (2013) « Auto et exodéfinitions des 'zonards' », *Ethnologie française*, vol. 43, n°3, pp. 515-524.
- Pitte Jean-Robert (1977), *Nouakchott capitale de la Mauritanie*, Publications du Département de Géographie de l'Université de Paris-Sorbonne.
- Pliez Olivier (2002) « Vieux réseaux et nouvelles circulations entre les deux rives », *Méditerranée*, n°3-4, pp. 31-40.
- Pliez Olivier (2006) « Nomades d'hier, nomades d'aujourd'hui. Les migrants africains réactivent-ils les territoires nomades au Sahara ? », *Annales de géographie*, n°652, pp. 688-707.
- PNUD (2009) *Rapport mondial sur le développement. Lever les barrières : mobilité et développement humain*, 251 p.
- Polanyi Michael (1966) *The tacit dimension*, Routledge, Londres.

- Pollet Éric, Winter Grace (1971) *La société soninké (Dyabumu, Mali)*, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, 566 p.
- Popper Karl (1984) *La logique de la découverte scientifique*, Payot, Paris, 480 p.
- Portes Alejandro (1999) « Globalization from Below : The Rise of Transnational Communities », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°129, pp. 15-25.
- Portes Alejandro, Jensen Leif (1987) « What's an ethnic enclave ? The case for conceptual clarity », *American Sociological Review*, n°52, pp. 768-770.
- Pourtier Rolland (1999) *Villes africaines*, La documentation française, Paris, 63 p.
- Pourtois Jean-Pierre et Desmet Huguette (1997) *Epistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Editions Margada, 235p.
- Prestini-Christophe Mirielle (2006) « La notion d'événement dans différents champs disciplinaires », *Pensée Plurielle*, vol. 3, n°13, pp. 21-29.
- Quéré Louis (2006) « Entre fait et sens : la dualité de l'événement », *Réseaux*, vol.24, n°139, pp. 183-218.
- Quiminal Catherine (1991) *Gens d'ici, Gens d'ailleurs*, Paris, Bourgeois, 222 p.
- Quiminal Catherine (1994) « Le rôle des immigrés dans les projets de développement », *Migrations et développement*, Paris, OCDE, pp. 329-345.
- Quiminal Catherine (2000) « Construction des identités en situation migratoire : territoire des hommes, territoire des femmes », in Jolivet (dir.) *Logiques identitaires, logiques territoriales*, IRD, pp. 107-120.
- Quesnel André (2009) « De la communauté territoriale à l'organisation familiale en archipel : la mobilité spatiale des familles rurales en Afrique de l'Ouest et au Mexique », dans Dureau Françoise, Hily Marie-Antoinette (dir.) *Les mondes de la mobilité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 67-103.
- Reber Arthur S. (1989) « Implicit learning and tacit knowledge », *Journal of Experimental Psychology*, vol. 118, pp. 219-235.
- Rémy Gérard (1968) « Les migrations de travail dans la région de Nobéré », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, V, 4, pp. 77-91.
- République du Mali, Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, CIGEM (2009) *Étude de synthèse des politiques migratoires et des cadres législatifs en matière de migrations sur le continent africain*. Mauritanie, Union Européenne, OIM, 11 p.
- Retailé Denis (1989) « Les identifications ethniques dans l'espace Sahara-Sahel. L'apport d'une géographie méridienne », in Chrétien J.P. et Prunier G. (dir.) *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala, pp. 61-72.
- Retailé Denis (1997) *Le monde du géographe*, Presses de Sciences Po, Paris, 284p.

- Retaillé Denis (1998a) « Le territoire est-il un lieu ? », *Espaces et sociétés en Mauritanie*, URBAMA, Fascicule de recherches n°33, pp. 99-104.
- Retaillé Denis (1998b) « Concepts du nomadisme et nomadisation des concepts », Knafou Rémy (Dir.), *La planète « nomade », Les mobilités géographiques aujourd'hui*, Belin, Paris, pp. 37-58.
- Retaillé Denis (2005) « L'espace mobile », Antheaume Benoît et Giraut Frédéric (dir.), *Le territoire est mort, vive les territoires !*, Paris, Éditions IRD, pp. 175-201.
- Retaillé Denis (2007) « Quel est l'impact de la mondialisation sur le développement local ? Les échelles du paradoxe du développement », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, N°238, pp. 167-183.
- Retaillé Denis (2010) « Au terrain, un apprentissage », *L'information géographique*, vol. 74, n°1, pp. 84-96.
- Retaillé Denis (2011) « Du paradigme sahélien du lieu à l'espace (mondial) mobile », *L'information géographique*, vol. 75, n°1, pp. 71-85.
- Retaillé Denis, Walther Olivier (2011) « Guerre au Sahara-Sahel : la reconversion des savoirs nomades », *L'information géographique*, vol. 75, n°3, pp. 51-68.
- Richter Michael (2013) *Les secrets de la forteresse Europe*, Documentaire, Allemagne, ARTE, 52 min.
- Ricœur Paul (1997) « Jan PATOCKA : de la philosophie du monde naturel à la philosophie de l'histoire », Traduction de la présentation au colloque de Naples 6 et 7 juin 1997, sous le titre original « Dalla filosofia del mondo naturale alla filosofia della storia », originalement publié dans Jervolino D. (dir) *L'eredità filosofica di Jan Patocka A venti anni dalla scomparsa*, Naples, Cuen, 2000, pp. 45-52, texte original en français extrait des archives de Paul Ricœur, Fonds Ricœur, 5p. <http://www.fondsriceur.fr/photo/Jan%20PATOCKA%20V2.pdf> consulté le 08.11.2013
- Rieber Arsène, Tran Thi Anh-Dao (2001) « Diffusion technologique internationale et politiques de développement », *Régions et développement*, n°13, pp. 47-64.
- Ripoll Fabrice, Veschambre Vincent (dir.) (2005) *L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir*, Norois, Presses Universitaires de Rennes, 118 p.
- Ritaine Evelyne (2009) « La barrière et le checkpoint : mise en politique de l'asymétrie », *Cultures & Conflits*, n° 73, pp. 15-33.
- Robic Marie-Claire (dir.) (2004) *Ethnologues et géographes*, *Ethnologie française*, n°4, 192 p.
- Robic Marie-Claire (2004) « Rencontres et voisinages de deux disciplines », *Ethnologie française*, n°4, pp. 581-590.
- Robin Nelly (1992) *Atlas des migrations ouest-africaines vers l'Europe 1985-1993*, Eurostat,

ORSTOM Éditions, Paris, 109 p.

- Robin Nelly (2009) « L'immigration subsaharienne en Espagne vue du Sud : entre appel économique et protectionnisme politique », *Migrations et société*, vol. 21, n°125, pp. 71-90.
- Robin Nelly (2011) « Interroger le projet de migrer : le paradoxe de la construction d'une continuité à l'épreuve des ruptures (les migrants au Sahel) », Communication au Séminaire Expériences migratoires, Migrinter / IRIS-EHESS, 18.02.2011, EHESS, Paris.
- Robin Nelly, Ndiaye Mandiougou, Marie Claude-Valentin (2011) *Programme OMAE, « Observatoire des migrations internationales ouest-africaines au service d'une coopération renouvelée entre l'Afrique de l'Ouest et l'UE »*, Programme européen, Bruxelles : EuropAid, 68 p.
- Roch Jean (1975) « Les migrations économiques de saison sèche en bassin arachidier sénégalais », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 1, pp. 55-80.
- Rocheteau George (1975) « Société Wolof et mobilité », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 1, pp. 3-18.
- Rodier Claire (2007) « Aux marges de l'Europe : la construction de l'inacceptable », in *Le Cour Grandmaison Olivier, Lhuilier Gilles, Valluy Jérôme (2007) Le retour des camps ?*, Paris, Autrement, pp. 130-138.
- Roques Christian (1989) « La Mauritanie au miroir de sa presse », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, p. 171-177.
- Rosemberg Mariel (2003) « Contribution à une réflexion géographique sur les représentations et l'espace », *Géocarrefour*, vol. 78/1, pp. 71-77.
- Rosental Paul-André (1990) « Maintien/rupture : un nouveau couple pour l'analyse des migrations », *Annales : Economies, Sociétés, Civilisations*, 45ème année, n°6, pp. 1403-1431.
- Rosental Paul-André (1999) *Les sentiers invisibles. Espace, familles et migrations dans la France du XIXème siècle*, Éditions de l'EHESS, Paris, 255p.
- Rosental Paul-André, Gilles Postel-Vinay, Akiko Suwa-Eisenmann et Jérôme Bourdieu (2000) « Migrations et transmissions inter-générationnelles dans la France du XIXème et du début du XXème siècle », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol.55, n°4, p. 749-789.
- Saint-Exupéry Antoine (1939 [81ème édition]), *Terre des hommes*, Paris, Gallimard, 270 p.
- Sall Aliou, Morand Pierre (2008) « Pêche artisanale et émigration des jeunes africains par voie piroguière », *Politique Africaine*, n°108, pp. 32-41.
- Sall Ibrahima Abou (2007) *Mauritanie du Sud : conquêtes et administration coloniales françaises*,

1890-1945, Paris, Khartala, 817 p.

- Santoir Christian (1974) « L'émigration maure : une vocation commerciale affirmée », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, XII, 2, pp. 137-159.
- Santoir Christian (1990) « Le conflit mauritano-sénégalais : la genèse. Le cas des Peul de la haute vallée du Sénégal », *Cahiers des Sciences Humaines*, 26 (4), pp. 553-576.
- Santoir Christian (1998) « Les naufragés du fleuve : le problème des réfugiés mauritaniens dans la vallée du fleuve Sénégal », in Lassailly-Jacob V. (dir.) *Communautés déracinées dans les pays du Sud*, Autrepart, n°5, pp. 95-120.
- Salter M. B. (2013) « To Make Move and Let Stop: Mobility and the Assemblage of Circulation », *Mobilities*, 8(1), pp. 7-19.
- Sautter Gilles (1992) « Géographie et anthropologie », in Bailly Antoine, Ferras Robert, Pumain Denise (dir.) *Encyclopédie de la géographie*, Paris, pp. 207-219.
- Schaeffer Fanny (2004) *Le territoire des passe-frontières : dynamiques sociales, identitaires et spatiales de la structuration du champ migratoire marocain*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Poitiers, 478 p.
- Scheele Judith (2011) « Circulations marchandes au Sahara : entre licite et illicite », *Géopolitique du Sahara, Hérodote*, n° 142, Paris, La Découverte, pp. 143-162.
- Schmitz Jean (1994) « La mosaïque mauritanienne », *Cahiers d'Études africaines*, 133-135, XXXIV-1-3, pp. 489-497.
- Schmitz Jean (2000) « L'islam en Afrique de l'Ouest : les méridiens et les parallèles », *Autrepart*, n°16, pp. 117-137.
- Schmitz Jean, Humery Marie-Ève (2008) « La vallée du Sénégal entre (co)développement et transnationalisme. Irrigation, alphabétisation et migration ou les illusions perdues », *Politique Africaine*, n°108, pp. 56-72.
- Schultz U. (2013) « “There it will be better ... ”: Southern Sudanese in Khartoum imagining a new “home” away from “home” » *Identities*, 21(3), pp. 305-319.
- Séchet Raymonde et Veschambre Vincent (dir.) (2006) *Penser et faire la géographie sociale*, Presses Universitaires de Rennes, 397 p.
- Sélimanovski Catherine (2002) *L'inscription spatiale de la pauvreté. Le cas de Strasbourg et du Bas-Rhin*, Thèse de Doctorat en géographie, Université Louis Pasteur, Strasbourg, 409 p.
- Shaw T. (1980) « Préhistoire de l'Afrique occidentale », in *Histoire générale de l'Afrique, I. Méthodologie et préhistoire africaine*, Paris, Unesco, pp. 643-668.
- Silverstein Paul (2003) « De l'enracinement et du déracinement », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 150, pp. 27-42.
- Simmel Georg (1910 [1997]) « The adventure », in Frisby D.P. , Featherstone M. (dir.),

*Simmel on Culture*, Sage, Londres, pp. 221-232.

- Simmel, Georg (1999 [1908]), *Sociologie, Etudes sur les formes de socialisation*, Paris, PUF, 780 p.
- Simon Gildas (1976) « L'espace migratoire des Tunisiens en France », *L'espace géographique*, n°2, pp. 115-120
- Simon Gildas (1979) *L'espace des travailleurs tunisiens en France : structures et fonctionnement d'un champ migratoire international*, Thèse d'État en Géographie, Université de Poitiers, 426 p.
- Simon Gildas (1986) « La nouvelle donne migratoire en Europe du Sud », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 2, n°1, pp. 9-36.
- Simon Gildas (1995) *Géodynamiques des migrations internationales dans le monde*, PUF, Paris, 429 p.
- Simon Gildas (2002) « Penser Globalement les migrations », *Migrations et frontières*, Ceras-revue Projet, n°272.
- Simon Gildas (2006) « Migrations, la spatialisation du regard », *Revue Européennes des migrations internationales*, vol.22, n°2, pp. 9-21.
- Simon Gildas (2008a) *La planète migratoire dans la mondialisation*, Armand Colin, Paris, 255 p.
- Simon Gildas (2008b) *Migrants et migrations du monde*, Paris, La documentation française, 63 p.
- Simon Gildas (2009a) « Des rythmes et des lieux : introduction », in Cortès G., Faret L. *Les circulations transnationales : lire les turbulences migratoires contemporaines*, Armand Colin, Paris, pp. 55-59.
- Simon Gildas (2009b) « Les migrations internationales dans le mouvement du monde », in Akoka K., Gonin P., Hamelin D. (dir.) *Migrants d'ici et d'ailleurs, du transnational au local*, Editions Atlantique, Poitiers, pp. 71-98.
- Société pour l'étude technique d'aménagements planifiés & Techniques et architecture (1965) *Cansado ville nouvelle*, extrait de *Techniques et architecture*, n°2, 25ème série, 20 p.
- Soja Edward W. (2009) « La ville et la justice spatiale », *Justice Spatiale* n°1.
- Soumonni Elisée, Laya Diouldé, Gado Boubé et Olivier De Sardan Jean-Pierre (2000) *Peuplement et migrations*, Niamey, Editions du Centre, 224 p.
- Spiegel Elisabeth (2010) *Frontex: Legitimate Agent for Border Security or Ruthless Deportation Agency ?* Bachelor Double Degree, University of Twente, The Netherlands, 45 p.
- Steck Jean-Fabien (2006) « La rue africaine, territoire de l'informel ? », *Métropolis / Flux*, n°

66-67, pp. 73-86.

- Stewart Charles (1989) « Une interprétation du conflit sénégal-mauritanien », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, p. 161-170.
- Stiglitz Joseph E. (2012) *Le prix de l'inégalité, Les liens qui lient*, Paris, 510 p.
- Suret-Canale Jean, Boahen Adu (1980) « L'Afrique Occidentale », in A.A. Mazrui, *Histoire générale de l'Afrique, vol. 8, L'Afrique depuis 1935*, Paris, Unesco, pp. 183-213.
- Suzeau Jean (1999) *Lettres de Mauritanie : 1945-1948*, Paris, Khartala, 215 p.
- Taboada-Leonetti Isabelle (1983) « Les immigrés de la deuxième génération. Vers une France pluraliste ? » *Études*, mai 1983, pp. 607-622.
- Taboada-Leonetti Isabelle (1998) « Cohabitation pluri-ethnique dans la ville : stratégies d'insertion locale et phénomènes identitaires », *Revue Européenne des migrations internationales*, vol. 5, n°2, pp. 51-70.
- Taine-Cheikh Catherine (1989) « La Mauritanie en noir et blanc. Petite promenade linguistique en hassâniyya », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, p. 90-105.
- Taine-Cheikh Catherine (1998) « Toponymie et urbanisation », *Espaces et sociétés en Mauritanie*, Fascicules de recherche n°33, Urbama, Tours, pp. 77-86.
- Talha Larbi (1983) « Les migrations internationales de travail, pierre d'achoppement ou pierre de touche des théories économiques ? », *Maghrébins en France : émigrés ou immigrés ?*, Paris, Ed. du CNRS, pp. 407-425. CI 212
- Tall Serigne Mansour (2009) *Investir dans la ville africaine. Les émigrés et l'habitat à Dakar*.
- Tarrius Alain (1989), *Anthropologie du mouvement*, Caen. 158p.
- Tarrius Alain (2000) *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires*, Éditions de l'Aube, La Tour-D'Aigues, 263 p.
- Tarrius Alain (2001), *Les nouveaux cosmopolitismes*, Paris, 267 p.
- Tarrius Alain (2002), *La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades de l'économie souterraine*, Balland, Paris, 169 p.
- Tartakovsky Eugene and Schwartz Shalom (2001) « Motivation for emigration, values, wellbeing and identification among young Russian Jews », *International Journal of Psychology*, 36/2, pp. 88-89.
- Tassin Etienne (2008) « Condition migrante et citoyenneté cosmopolitique : des manières d'être soi et d'être au monde », in Denis Pieret, *Mondialisation & cosmopolitisme*, dissensus n°1, pp 2-19.
- Tauzin Aline (1989) « A haute voix. Poésie féminine contemporaine en Mauritanie »,

*Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, p. 178-187.

- Tchuigoua Bernard Founou, Ndiaye Alfred Inis (dir.) (2009) *Migrations de travail et insécurités humaines. Afrique occidentale – Europe*, Paris, L'Harmattan, 220 p.
- Timera Mahamet (1996) *Les Soninké en France. D'une histoire à l'autre*, Karthala, 244 p.
- Timera Mahamet (2009) « Migrations anglophones vers l'Europe et l'Amérique en transit au Sénégal », communication à la Journée d'études pluridisciplinaire Migrations africaines, circulations et imaginaires migratoires, organisée par MIGRINTER, jeudi 26 mars 2009, MSHS, Poitiers.
- Timera Mahamet (2011) « Migrations between transit, settlement and redefinitions of identity : A case study of Senegalese migrants in Morocco and Nigerian migrants in Senegal » in Streiff-Fénart J., Segatti A. (dir.) *The Challenge of Threshold : Border Closures and Migration Movements in Africa*, Lexington Books, pp. 197-216.
- Tisseron Antonin (2011) « Enchevêtrements géopolitiques autour de la lutte contre le terrorisme dans le Sahara », *Géopolitique du Sahara*, Hérodote, n° 142, Paris, La Découverte, pp. 98-107.
- Toupet Charles (1968) « Les activités maritimes de Port-Etienne », *Cahiers d'Outre-Mer*, 21 (84), pp. 321-394.
- Toupet Charles et Pitte Jean-Robert (1977) *La Mauritanie*, PUF, Paris, 125 p.
- Touré Abou (1983) « L'imagination pour subsister. Introduction à l'étude des petits métiers d'Abidjan », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, XIX, 4, pp. 415-419.
- Touré Moriba, Fadayomi T.O. (dir.) (1993) *Migrations et urbanisation au sud du Sahara. Quels impacts sur les politiques de population et de développement ?* Dakar, Cordesria, 334 p.
- Traoré Sadio, Bocquier Philippe (1996) « Migrations en Afrique de l'Ouest : de nouvelles tendances », *Chronique du CEPED*, janvier-mars, n° 20.
- Trémolières Marie (dir.) (2009) *Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines. Perspectives africaines et européennes*, Paris, OCDE, 262 p.
- Truc Gêrôme (2005) « Simmel, sociologue du cosmopolitisme », *Tumultes* 1/2005, n°24, pp. 49-77
- Truong Than-Dam (2006) « Gouvernance et pauvreté en Afrique subsaharienne : repenser les bonnes pratiques en matière de gestion de la migration », *Revue internationale des sciences sociales*, n°190, p. 751-771.
- Tsoukala Anastassia, Ceyhan Ayse (2001) « Contrôle de l'immigration : mythes et réalités », *Cultures & Conflits*, n° 26-27.
- UNHCR (2011) *Statistical Yearbook 2010*.

- Union Européenne (1995) *Barcelona Declaration*, Euro-Mediterranean Conference, 27-28.11.1995.
- Université de Nouakchott, GRDR (2012) *Migrations en Mauritanie. Répertoire des textes, des acteurs et des publications*, 36 p.
- Valluy Jérôme (2005a) « Introduction : L'Europe des camps. La mise à l'écart des étrangers », *Cultures & Conflits*, n° 57.
- Valluy Jérôme (2005b) « La nouvelle Europe politique des camps d'exilés : genèse d'une source élitaine de phobie et de répression des étrangers », *Cultures & Conflits*, n° 57, pp. 13-65.
- Van Gennep Arnold (1909) *Les rites de passage*, Le Seuil, Paris.
- Van Leimpt Ilse (2008) « Methodological and Ethical issues surrounding research on transit migration », IMISCOE Conference '*Irregular* Transit Migration in the European Space', 18-19. 04.2008, 13 p.
- Vanacker Christian (1979) « La Mauritanie jusqu'au XXème siècle », *Introduction à la Mauritanie*, Paris, pp. 45-65.
- Vansina J. (1980) « Les mouvements de population et l'émergence de nouvelles formes sociopolitiques en Afrique », in *Histoire générale de l'Afrique, V. L'Afrique du XVIème au XVIIIème siècle*, Paris, Unesco, pp. 67-98.
- Varro Gabrielle (2008) « Temporalité(s) et langage dans l'analyse d'entretiens biographiques », *Temporalités*, n°8, <http://temporalites.revues.org/123>, consulté le 11.02.2011.
- Vaugelade Jacques (1972) « Présentation méthodologique d'une enquête sur les migrations. Enquête renouvelée après un intervalle pluri-annuel », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, IX, 4, pp. 455-458.
- Veith Blandine (2004) « De la portée des récits de vie dans l'analyse des processus globaux », *Bulletin de méthodologie sociologique*, n° 84, pp. 49-61.
- Veith Blandine (2005) « L'individuation de femmes migrantes : la transgression des normes », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 21, n°3, pp. 53-67.
- Veith Blandine (2010) « Lorsque les silences parlent dans les récits de vie : comment analyser la complexité du social », *L'Homme et la Société*, n°176-177, pp. 151-169.
- Vernet Robert, Tous Philippe (2004) « Les amas coquillers de la Mauritanie occidentale et leur contexte paléoenvironnemental (VIIème-IIème millénaires BP), in *Préhistoires Anthropologies Méditerranéennes*, tome 13, pp. 55-69.
- Vernière Marc (1973) « Campagne, ville, bidonville, banlieue : migrations intra-urbaine vers Dagoudane Pikine, ville nouvelle de Dakar », *Cahiers de l'ORSTOM*, série

Sciences humaines, X, 2/3, pp. 217-243.

Vidal Dominique (2009) « Les Mozambicains de Johannesburg », *Hommes et migrations*, n°1279, pp. 114-125.

Voisset Georges (1989) « Enquête sur la littérature mauritanienne : formes et perspectives », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°54, p. 188-199.

Volvey Anne (dir.) (2005) *Échelles et temporalités*, Atlande, 239 p.

Wacquant Loïc (1993) « The zone », in Pierre Bourdieu, *La misère du monde*, pp. 279-315.

Waldinger Roger (1993) « The ethnic enclave debate revisited », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 17, n°3, pp. 444-452.

Walther Olivier, Retaillé Denis (2008) « Le modèle sahélien de la circulation, de la mobilité et de l'incertitude spatiale », *Autrepart*, n°47/3, pp. 109-124.

Wane Birane (1998) « Mauritanie : crise urbaine ou urbanisation de la crise ? », *Espaces et sociétés en Mauritanie*, Fascicule de recherches, n°33, pp. 15-21.

Willems Roos (2013) « Local realities and global possibilities: deconstructing the imaginations of aspiring migrants in Senegal » *Identities*, 21(3), pp. 320–335.

Withol de Wenden Catherine (2010) « Les flux migratoires légaux et illégaux », *CERISCOPE Frontières*, CERI/ Atelier de cartographie de Sciences Po.

Withol de Wenden Catherine (2013) *La question migratoire au XXIème siècle*, Presses de Science Po, Paris, 266 p.

Wolpert Julian (1965) « Behavioural aspects of the decision to migrate », *Papers of the Regional Science Association*, 15/1, pp. 159-169.

Wondji Christophe, Konaté Doulaye, Thioub Ibrahima (2005) *Les frontières en Afrique du XIIème au XXème siècle*, Paris, Unesco, CISH, 312 p.

Zacklad Manuel (2004) « Transférabilité des connaissances : une re-conceptualisation de la distinction tacite/explicite », Actes du colloque 'En route vers Lisbonne' : 1er Colloque luxembourgeois sur l'économie de la connaissance dans une perspective européenne, 12-13 Octobre, Luxembourg.

# Annexes

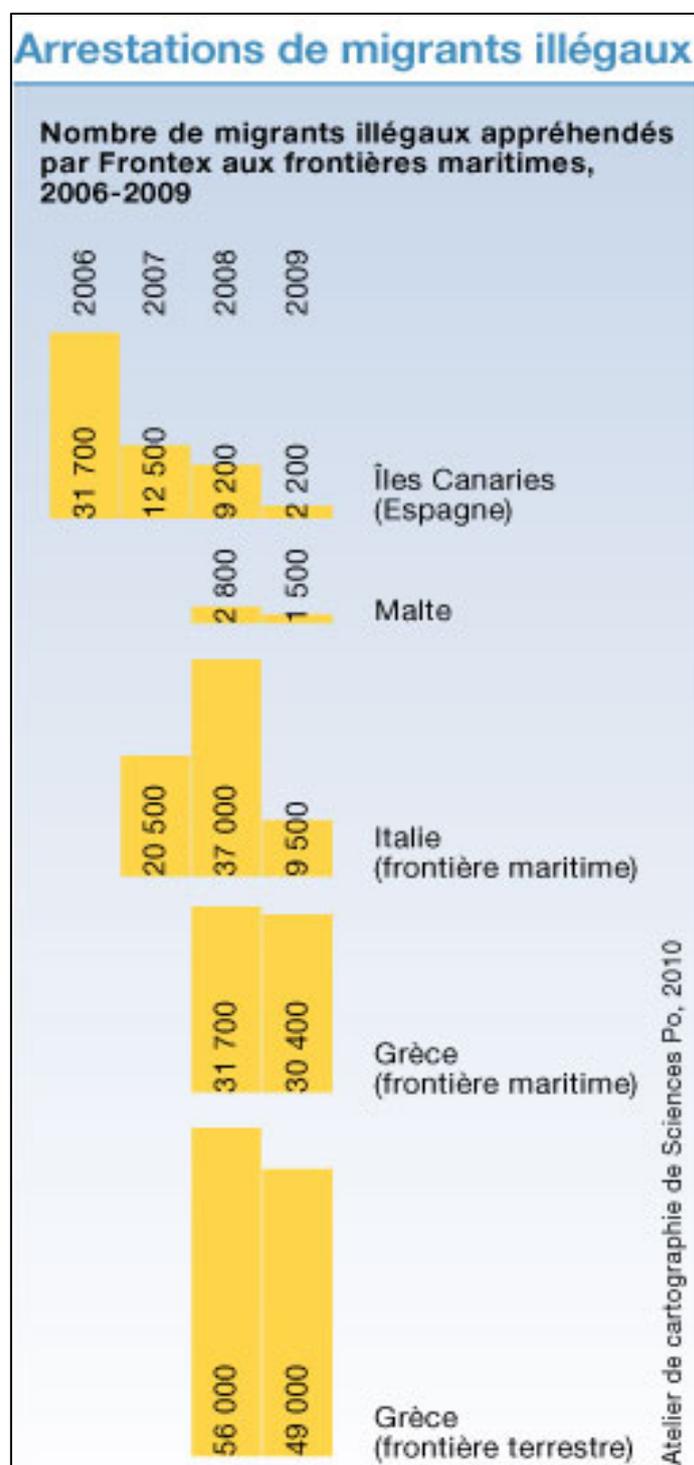
## Table des Annexes :

<b>Annexe 1</b>	Graphique des arrestations aux frontières de l'Europe par Frontex entre 2006 et 2009 .....	513
<b>Annexe 2</b>	Texte de lois relatifs à l'immigration en Mauritanie.....	515
<b>Annexe 3</b>	Conventions et traités internationaux sur la migration et le droit des migrants ratifiés par la Mauritanie.....	517
<b>Annexe 4</b>	Accords bilatéraux signés par la Mauritanie.....	521
<b>Annexe 5</b>	Guide d'entretien.....	523
<b>Annexe 6</b>	Topic guide : guide schématique d'entretien.....	524
<b>Annexe 7</b>	Matrice biographique et questionnaire pratiques spatiales.....	525



## Annexe 1 : Graphique des arrestations de migrants aux frontières de l'Europe par Frontex entre 2006 et 2009

Source : *Atelier de cartographie de Sciences Po, 2010*





## Annexe 2 : Textes de loi relatifs à l'immigration en Mauritanie

Date d'adoption	Intitulé	Références
12 juin 1961	Loi portant Code de la nationalité mauritanienne, modifié en 1962 et 1976	N°61-112 ; JORIM du 13 juin 1961 P : 242 ET SS
13 juillet 1962	Loi portant Code de la nationalité mauritanienne, modifié en 1962 et 1976	N°62-160 ; JORIM du 17 avril 1963 P : 116 ET SS
26 juillet 1962	Décret portant sur les titres de voyages	N°62-169 ; JORIM du 20 mars 1963 P : 95 ET SS
15 décembre 1964	Décret portant réglementation des visas et des titres de voyages	N°64-169 ; JORIM du 20 janvier 1965 P : 2 ET SS
23 février 1965	Loi portant dispositions pénales relatives au régime de l'immigration	N°65-046 ; JORIM du 19 mai 1965 P : 163 ET SS
26 février 1965	Décret portant régime de l'immigration	
23 mars 1965	Loi relative aux tarifs de la taxe de délivrance des cartes de résidents et des visas d'entrée et de séjours	N°65-053 ; JORIM du 21 avril 1965 P : 135 ET SS
8 juillet 1965	Décret portant modification de l'article 3 du décret de 1964 sur le régime de l'immigration	N°65-110 ; JOTIM du 20 janvier 1965
3 février 1967	Loi portant régime de la sécurité sociale	N°67-039
19 avril 1974	Décret fixant les conditions d'emploi de la main-d'œuvre étrangère et instituant le permis de travail	N° 74-092
20 juillet 1991	Ordonnance portant Constitution de la République Islamique de Mauritanie	N°91-022 ; JORIM du 30 juillet 1991 P : 445 ET SS
31 janvier 1995	Loi portant Code de la marine marchande	N°95-009
19 juillet 2001	Loi portant Code du statut personnel	N°052-2001 ; JORIM d'août 2001 P : 15 ET SS
17 juillet 2003	Loi portant répression de la traite des personnes	N°025-2003 ; JORIM n°1054 d'août 2003 P : 336 ET SS
6 juillet 2004	Loi portant Code du travail	N°017-2004
3 mars 2005	Décret fixant les conditions d'application des conventions internationales relatives aux réfugiés	N°2005-022
3 septembre 2007	Loi portant sur la criminalisation de l'esclavage et réprimant les pratiques esclavagistes	JORIM n°1154 du 30 octobre 2007 P : 1162 ET SS
16 avril 2008	Décret relatif aux conditions d'emploi de la main-d'œuvre étrangère et institutions le permis de travail pour les travailleurs étrangers	
2009	Loi sur le trafic illicite des êtres humains	N°2010-21

### Nota Bene :

- En décembre 1966, un « Recueil des textes relatifs à l'immigration et l'émigration en République Islamique de Mauritanie » a été publié sur décision du Ministère de la Justice et de l'Intérieur, des Forces de Police et de Sécurité et des Services de la Sûreté Nationale.

- En 2012, l'Université de Nouakchott et le GRDR avec le soutien du CCFD et du Secours Catholique ont publié en 2012 « Migrations en Mauritanie. Répertoire des textes, des acteurs et des publications ».



### Annexe 3 . Conventions et traités internationaux sur la migration et le droit des migrants ratifiés par la Mauritanie

- Instruments des Nations Unies :

	<i>Date de ratification</i>
- Convention contre la criminalité transnationale organisée de 2000	2005
- Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes en particulier les femmes et les enfants	2005
- Protocole contre le trafic illicite des migrants par terre, mer et air	2005
- Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966	17.11.2004
- Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de 1984	17.11.2004
- Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains et dégradants de 1984	Août 2004
- Convention internationale sur les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille du 18 décembre 1990	17.07.2003
- Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes de 1979	20.05.2000
- Déclaration universelle des droits de l'homme de 1848 (incorporée dans le préambule de la Constitution Mauritanienne)	20.07.1991
- Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (incorporée dans le préambule de la Constitution Mauritanienne)	20.07.1991
- Convention sur les droits de l'enfant de 1989	08.04.1991
- Convention internationale sur l'élimination des toutes les formes de discrimination raciale de 1965	08.04.1991
- Convention sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid	13.12.1988
- Convention internationale concernant l'apartheid dans le sport	13.12.1988
- Convention de 1926 relative à l'esclavage, amendée par le protocole du 7 décembre 1953	06.06.1986
- Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage de 1956	06.06.1986
- Convention sur les droits politiques de la femme	04.05.1976
- Convention de l'Organisation de l'Unité Africaine régissant les aspects propres aux réfugiés en Afrique	22.07.1972

- **Instruments de l'Organisation Internationale du Travail:**

- *Ratification le 3 décembre 2001*

- Convention n° 182 sur les pires formes de travail des enfants
- Convention n° 138 sur l'âge minimum
- La Convention n° 98 concernant le droit d'organisation et de négociation collective
- La Convention n°100 sur l'égalité de rémunération minima (agriculture)

- *Ratification le 3 avril 1997*

- Convention n°105 sur l'abolition du travail forcé (ratification le 3 avril 1997)

- *Ratification le 30 juillet 1971*

- Convention n° 122 sur la politique de l'emploi

- *Ratification le 15 juillet 1968*

- Convention n° 102 sur la sécurité sociale 'normes minima

- *Ratification le 8 novembre 1963*

- Convention n° 89 sur le travail de nuit (femme)
- Convention n° 118 sur l'égalité de traitement (sécurité sociale) (ratification le 15 juillet 1968)
- Convention n° 19 sur l'égalité de traitement (accident de travail)
- Convention n° 101 relative aux congés payés des agriculteurs
- Convention concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession de 1958
- Convention concernant le travail de nuit, de 1948, amendée par la Convention n° 171 de 1990
- Convention n° 22 sur les contrats d'engagement des marins
- Convention n° 23 sur le rapatriement des marins
- Convention n° 53 sur les brevets de capacité des officiers
- Convention n° 114 sur le contrat d'engagement des pêcheurs
- Convention n° 116 portant révision des articles finaux
- Convention n° 62 sur les prescriptions de sécurité
- Convention n° 81 sur l'inspection du travail
- Convention n° 17 sur la réparation des accidents
- Convention n° 52 relative aux congés payés
- Convention n° 91 relative aux congés payés des marins
- Convention n° 58 sur l'âge minimum
- Convention n° 90 sur le travail de nuit des enfants (industrie)
- Convention n° 112 sur l'âge minimum (pêcheur)
- Convention n° 15 sur l'âge minimum (monture)
- Convention n° 3 sur la protection de la maternité
- La Convention n° 29 sur le travail forcé (ratification le 20 juin 1961)

- *Ratification le 20 juin 1961*

- Convention n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical
- Convention n° 94 sur les clauses de travail
- Convention n° 95 sur la protection du salaire
- Convention n° 4 sur le travail de nuit (femme)
- Convention n° 5 sur l'âge minimum (industrie)
- Convention n° 6 sur le travail de nuit des enfants
- Convention n° 33 sur l'âge minimum (routiers et chauffeurs)
- Convention n° 11 sur le droit d'association (agriculture)
- Convention n° 13 sur la céruse (peinture)
- Convention n° 14 sur le repos hebdomadaire
- Convention n° 18 sur les maladies professionnelles
- Convention n° 26 sur les méthodes de fixation des salaires



#### Annexe 4. Accords bilatéraux signés par la Mauritanie

<i>Pays partenaire</i>	<i>Date</i>	<i>Accord</i>
Union Européenne	2008	Document de stratégie pays et programme indicatif nationale pour la période 2008-2013
Espagne	25.07.2007	Accord relatif à la régulation et la gestion des flux migratoires de main d'œuvre
Union Européenne	28.06.2007	Déclaration conjointe sur la politique migratoire
Sénégal	2007	Accord tripartite avec le HCR pour le rapatriement volontaire des réfugiés mauritaniens du Sénégal
Emirats Arabes Unis	08.05.2005	Protocole tripartite avec l'UNICEF pour le rapatriement des enfants jockeys vers la Mauritanie et la réinsertion de leurs parents dans le tissu social et économique
Espagne	2003	Accord portant sur la réadmission en territoire mauritanien d'étrangers entrés illégalement en Espagne à partir de la Mauritanie, quelle qu'en soit la nationalité
Mali	11.01.2000	Arrangement administratif général
France	1992	Accord sur l'admission des migrants temporaires à des fins de formations (accord non-renouvelé)
Sénégal	1992	Accord Mauritanie-Sénégal
Mali	02.09.1987	Accord de sécurité sociale entre le Mali et la Mauritanie
Sénégal	08.10.1972	Accord de coopération relatif à l'emploi et au séjour au Sénégal des travailleurs mauritaniens et des travailleurs sénégalais en Mauritanie
Mali	25.07.1963	Convention d'établissement et de circulation des personnes entre les deux pays
Gambie	?	Accord consulaire pour faciliter la circulation entre les deux pays
Tunisie	?	Accord consulaire pour la facilitation des formalités de voyage entre les deux pays



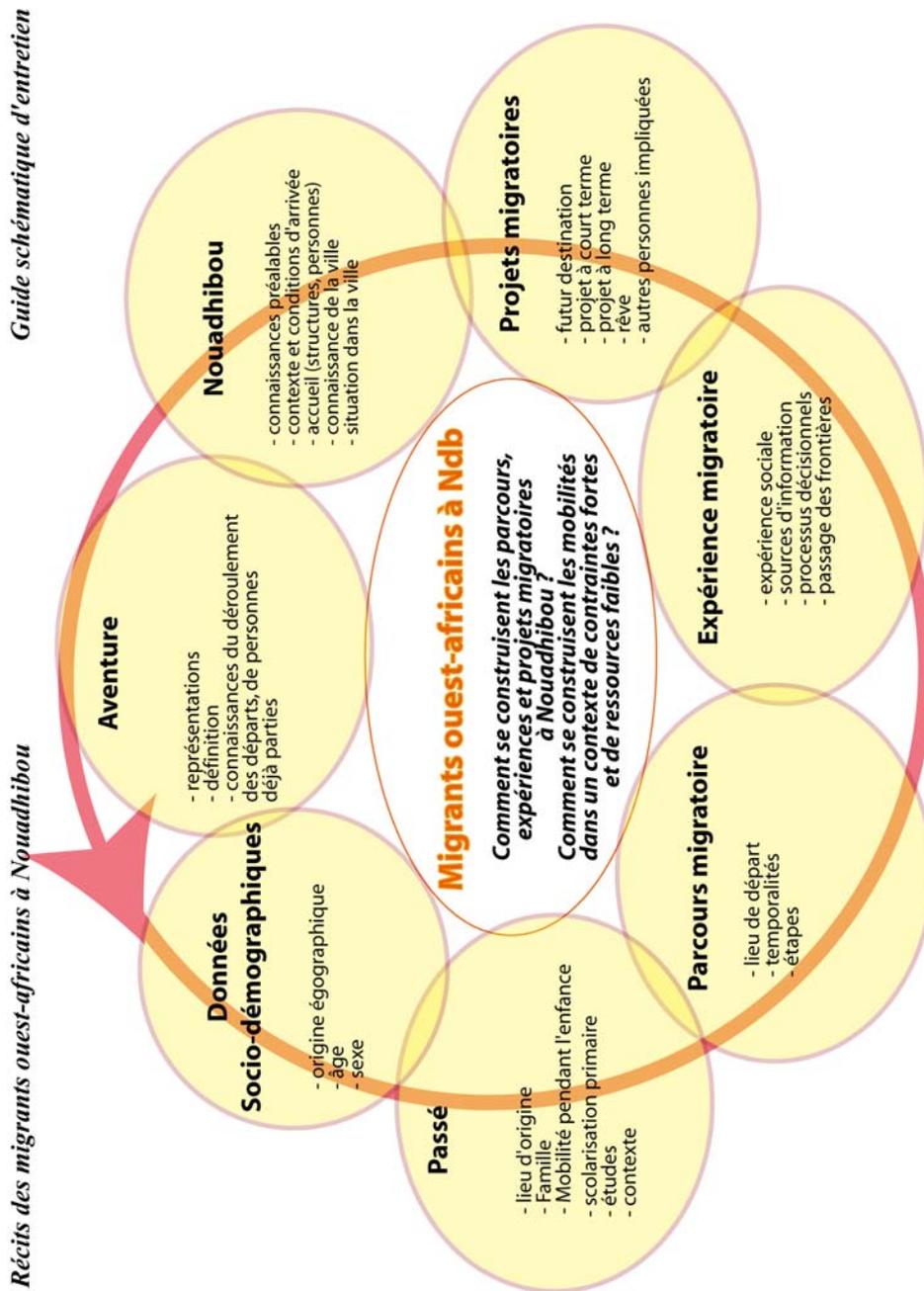
## Annexe 5. Guide d'entretien

Ce guide d'entretien est un guide idéal et théorique. Les questions sont toujours reformulées dans un style oral adapté à la situation d'entretien dans le moment présent, à l'enquête et aux interactions que nous avons pu avoir avant d'effectuer l'entretien (par exemple, en pratique, les interactions entre les enquêtés et moi n'ont presque jamais impliqué de vouvoiement). L'ordre des questions peut varier selon les entretiens. De la même façon, toutes les questions ne sont pas posées, selon le temps qui m'est accordé, la volonté de l'enquêté à raconter son histoire et les thématiques abordées au fur et à mesure de l'entretien.

1. Pouvez-vous vous présenter rapidement ?
2. Pouvez-vous me raconter où vous êtes né et où vous avez grandi ?
3. Pouvez-vous me décrire votre famille ?
4. Avez-vous habité dans beaucoup de lieux différents pendant votre enfance ?
5. Pouvez-vous me décrire ces mobilités et les raisons qui les entourent ?
6. Quand êtes-vous arrivé à Nouadhibou ?
7. Pouvez-vous me décrire les étapes qui vous ont amené jusqu'ici ?
8. Pouvez-vous donner plus de détails sur les étapes du parcours ?
9. Comment s'est passée votre entrée en Mauritanie, le passage des frontières ? (détail)
10. Comment s'est passée votre arrivée dans la ville ?
11. Quelles sont les raisons de votre présence à Nouadhibou ?
12. Connaissiez-vous Nouadhibou avant d'arriver en Mauritanie ? Avant d'arriver ici ?
13. Que pensez-vous de la ville ?
14. Êtes-vous un aventurier ? Qu'est-ce qu'un aventurier ?
15. Comment décririez-vous l'aventure ?
16. Voulez-vous partir en Espagne ? Que pensez-vous de ceux qui partent en pirogue ?
17. Connaissiez-vous beaucoup de personnes ici ?
18. Connaissiez-vous des Mauritaniens ? Qui sont-ils par pour vous ?
19. Connaissiez-vous bien la ville ? (Exploration de différents quartiers)
20. Quel est votre travail ici ?
21. Avez-vous eu beaucoup d'emplois différents depuis votre arrivée ?
22. Est-ce facile de trouver du travail ?
23. Est-ce que le travail paie bien ici ?
24. Quels sont vos projets pour la suite ?

## Annexe 6. Topic Guide : guide d'entretien thématique

Cette version schématique du guide d'entretien s'avère utile afin de mettre en évidence les différentes thématiques abordées pendant l'entretien. Elle permet également de se détacher des inconvénients provoqués par la linéarité des guides d'entretien sous forme de liste de questions en naviguant facilement d'un thème à l'autre. Il facilite également la mémorisation du guide d'entretien pour l'enquêteur. Assez rapidement, je me suis passée de support papier pour réaliser mes entretiens que j'ai réalisés accompagnée de mon dictaphone et de mon carnet de terrain, en gardant ce schéma en tête.



## Annexe 7. Matrice biographique

1/8

## Enquête mobilités, transitions biographiques et transformations urbaines - Nouadhibou 2009 - Anne-Laure Counilh - Migrant - UMR 6588 CNRS/Université de Poitiers

Module 1 : identification			
q1_1 : numéro d'enquête	q1_3 : date	q1_5 : nom du quartier	
q1_2 : nom d'enquête	q1_4 : heure	q1_6 : numéro de quartier	

Nous travaillons sur la manière dont les personnes se déplacent dans les différents villes, régions et pays d'Afrique et d'ailleurs. Pour nous aider à comprendre, pouvez-vous remplir ce tableau selon les instructions données par l'enquêteur ?

Module 2 : matrice biographique			
Année	Age	Lieu (pays, région, ville)	q2_1 : numéro enquête :
			q2_2 : nom enquête :
		Mode de transport	Activité
			Habitat
			Relations
0			
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			
16			
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			



3/8

--	--	--	--	--	--	--

**Module 3 : pratiques spatiales**

Nous cherchons maintenant à comprendre comment vous appréhendez la ville de Nouadhibou. Nous allons vous poser quelques questions sur l'emploi et sur les achats courants.

q3\_1 : Travaillez-vous actuellement ? OUI NON

q3\_2 : Combien avez-vous exercé d'emplois différents depuis votre arrivée à Nouadhibou ?

q3\_3 : Pouvez-vous remplir le tableau suivant en précisant les détails sur les différents emplois que vous avez occupé ?

	nature de l'emploi	employeur	temps de travail	date de l'emploi	lieu de travail (précisez le quartier)
1					
2					
3					
4					
5					
6					



**Module 4 : Itinéraires et représentations**

Nous nous intéressons maintenant à la façon dont vous regardez la ville et à ce que vous en pensez.

q4.1 : *Dans la liste suivante, précisez les quartiers que vous connaissez, ceux que vous avez déjà visités, ceux que vous fréquentez et ceux où vous habitez ou avez habité.*

Nom du quartier	Je ne connais pas	Je connais le nom, mais je n'y suis jamais allé	J'y suis déjà allé (rarement).	Je fréquente ce quartier régulièrement (précisez la fréquence si vous pouvez)	J'habite ce quartier en ce moment	J'ai déjà habité ce quartier avant
Cansado						
La Tcharka						
SIGP						
Laareguib						
Cité Snim						
Cité Dragage						
Qhairaan						
Accra						
Kraa Nesrani						
El Jedida						
Socogim						
Bagdad						
Gazra de Bagdad						
Dubai						
Cabanon						
1er Robinet						
2ème Robinet						
3ème Robinet						
4ème Robinet						
5ème Robinet						
Kraa Boudou						
Vum el Baz						
Hay Madrid						
Muwejjirat						

## q4\_2 : Que pensez-vous des différents quartiers de la ville ?

Nom du quartier	Vous aimeriez y habiter ?		Vous trouvez que c'est dangereux ?		Pour chaque quartiers, donnez trois mots qui le qualifie Par exemple, pour la même question sur le quartier de Tevragh Zeina à Nouakchott, on pourrait donner les trois mots suivants : "riche", "fleuri", "espace"	Qualificatif n°1	Qualificatif n°2	Qualificatif n°3
	OUI	NON	OUI	NON				
Cansado	OUI	NON	OUI	NON				
La Tcharka	OUI	NON	OUI	NON				
SIGP	OUI	NON	OUI	NON				
Laareguib	OUI	NON	OUI	NON				
Cité Snim	OUI	NON	OUI	NON				
Cité Dragage	OUI	NON	OUI	NON				
Qhairaan	OUI	NON	OUI	NON				
Accra	OUI	NON	OUI	NON				
Kraa Nestrani	OUI	NON	OUI	NON				
El Jedida	OUI	NON	OUI	NON				
Socogim	OUI	NON	OUI	NON				
Bagdad	OUI	NON	OUI	NON				
Gazra de Bagdad	OUI	NON	OUI	NON				
Dubai	OUI	NON	OUI	NON				
Cabanon	OUI	NON	OUI	NON				
1er Robinet	OUI	NON	OUI	NON				
2ème Robinet	OUI	NON	OUI	NON				
3ème Robinet	OUI	NON	OUI	NON				
4ème Robinet	OUI	NON	OUI	NON				
5ème Robinet	OUI	NON	OUI	NON				
Kraa Boudou	OUI	NON	OUI	NON				
Vum el Baz	OUI	NON	OUI	NON				
Hay Madrid	OUI	NON	OUI	NON				
Muwejjirat	OUI	NON	OUI	NON				

**Module 5 : Identification démographique**

**Afin de mieux comprendre les réponses aux questions précédentes, nous aimerions vous connaître un peu mieux:**

q5\_1 : Quelle est votre année de naissance ? \_\_\_\_\_

q5\_2 : Quel est votre statut matrimonial ?

célibataire	OUI	NON
en couple	OUI	NON
marié	OUI	NON
divorcé	OUI	NON
veuf (veuve)	OUI	NON
autre : précisez		

q5\_3 : Avez-vous des enfants ? OUI NON

si OUI, combien ? \_\_\_\_\_

q5\_4 : Vous vivez :

seul	OUI	NON
en couple/marié	OUI	NON
en famille	OUI	NON
avec vos parents	OUI	NON
avec des compatriotes de même nationalité	OUI	NON
avec des collègues de travail d'autres nationalités	OUI	NON
autre : précisez		

q5\_5 : Combien de personnes résident dans votre foyer ?

q5\_6 : Quel type de logement occupez-vous ?

maison individuelle	OUI	NON
appartement	OUI	NON
chambre dans une concession	OUI	NON
chambre dans un hôtel ou une auberge	OUI	NON



# Lexique des mots étrangers

*Alloco* : plat ivoirien à base de bananes plantain

*Attiéké* : plat ivoirien à base de manioc

*Badia* : la brousse en *bassaniya*

*Bîdan* : désigne les Mauritaniens d'ascendance arabo-berbères qui parlent le *bassaniya*

*Brain drain* : fuite des cerveaux, désigne les mouvements d'émigration des diplômés

*Cayucos* : pirogues

*Erg* : forme de dune mouvante en superficie

*Gazra* : forme de construction précaire en Mauritanie qui constitue à marquer l'occupation d'un terrain en pariant sur son lotissement ultérieur. Forme d'appropriation de l'espace entre le bidonville et la spéculation foncière

*Goudrons* : mot utilisé en Mauritanie pour désigner les routes goudronnées (qui sont loin d'être majoritaires)

*Guardia civile* gendarmerie espagnole

*Hadj* : pèlerinage à la Mecque en arabe

*Halpulaar* : groupe ethnique d'Afrique de l'Ouest

*Hamada* : plateau rocailleux en milieu désertique

*Haratin* : Caste des esclaves en Mauritanie

*Hassaniya* : dialecte proche de l'arabe parlé en Mauritanie

*Kebe* : sorte de bidonville mauritanien

*Khaima* : tente mauritanienne traditionnelle

*Ksourien* : ceux qui habitent dans le *Ksar*

*Melbafa* : vêtement porté par les femmes mauritaniennes, long voile de 4m savamment enroulé autour du corps et couvrant la tête

*Nemadi* : tribu de chasseur en Mauritanie

*Pateras* : pirogue

*Reg* : forme de dune

*Telenovelas* : feuilletons télévisés sud-américain (parfois produit aux Etats- Unis)

*Thiéboudiène* : plat sénégalais à base de riz, de poissons et de légumes

*Trab el bidan* : pays des blancs en arabe

*Trab el sudan* : pays des noirs en arabe

*Yassa poulet* : plat sénégalais à base de poulet



# Liste des acronymes

<b>Sigle ou acronyme</b>	<b>Signification</b>
ANAIIR	Agence nationale d'appui et d'insertion des réfugiés
AOF	Afrique-Occidentale Française
APEAH	Association pour la Protection de l'Environnement et l'Action Humanitaire
AQMI	Al Qaïda au Maghreb Islamique
BCI	Banque pour le Commerce et l'Industrie
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BMCI	Banque Mauritanienne pour le Commerce et l'Industrie
Cedeao	Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
CIGEM	Centre d'Information et de Gestion des Migrations
CILSS	Comité Permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CMJD	Comité Militaire pour la Justice et la Démocratie
CNROP	Centre National de Recherche Océanographique et pour la Pêche (aujourd'hui devenu Imrop)
COMESSA	Communautés des États du Sahara et du Sahel, ancêtre de la Cen-Sad dont l'objectif est la création d'un espace de marché commun et de libre circulation
CPI	Cour Pénale Internationale
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
EPBR	Etablissement Portuaire de la Baie du Repos
Euromed	Union pour la Méditerranée
Euro-ACP	Coopération entre l'Union Européenne et les pays ACP (Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organization of the United Nations)
FLAM	Forces de libération africaines de Mauritanie
FMI	Fond Monétaire International
FNP	Fédération Nationale de Pêche
Fnuap	Fonds des Nations Unies à la population

FRONTEX	Agence Européenne pour la Gestion de la Coopération Opérationnelle aux Frontières Extérieures
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IDA	Association Internationale de Développement
IDH	Indice de développement humain
Imrop	Institut Mauritanien de Recherche Océanographique et pour la Pêche
Insee	Institut National des Statistiques et des Études Économiques
MAED	Ministère des Affaires Économiques et du Développement (Mauritanie)
MPEM	Ministère de la Pêche et de l'économie Maritime (Mauritanie)
OCDE	Observatoire de la Conjoncture et du Développement Économique
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMVS	Organisme de Mise en Valeur de fleuve Sénégal
ONS	Office National des Statistiques (Mauritanie)
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OUA	Organisation de l'Unité Africaine
PAC	Pêche Artisanale et Côtière
PADPAC	Plan d'Aménagement et de Développement maîtrisé des Pêches Artisanales et Côtières
PAN	Port Autonome de Nouadhibou
PANPA	Port Autonome de Nouadhibou Port de l'Amitié
PAS	Plan d'ajustement structurel
PIB	Produit Intérieur Brut
PIBPPA	Produit Intérieur Brut à Parité de Pouvoir d'Achat
PME	Petites et moyennes entreprises
PMI	Petites et moyennes industries
PNB	Produit national brut
Pnud	Programme de Nations Unies pour le Développement
Pnue	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
RDA	République Démocratique allemande
RIM	République Islamique de Mauritanie

Safa	Société Arabe du Fer et de l'Acier
SIGP	Société Industrielle des Grandes Pêches
SMCP	Société Mauritanienne de Commercialisation des Pêches
Snim	Société Nationale d'Industrie et des Mines
SONADER	Société Nationale pour le Développement Rural
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UM	Ouguiya mauritanien
UMA	Union du Maghreb Arabe
UEMOA	Union économique et monétaire ouest africaine
VIH	Virus de l'Immuno-déficience Humaine
ZEEM	Zone Économique Exclusive Mauritanienne



# Table des figures

<b>Figure 1.</b> Carte générale de la République Islamique de Mauritanie .....	49
<b>Figure 2.</b> Histoire des canaux de circulations et des zones de peuplement au Sahara.....	51
<b>Figure 3.</b> Analyse géo-historique de la structure spatiale au Sahara .....	52
<b>Figure 4.</b> Réseaux de transports, TIC et évolution du réseau urbain en Afrique de l’Ouest. 54-55	
<b>Figure 5.</b> Les itinéraires transsahariens : permanences et ruptures au fil des siècles .....	58
<b>Figure 6.</b> Enjeux stratégiques dans les régions sahélo-sahariennes en 2012.....	63
<b>Figure 7.</b> Les zones d’implantations traditionnelles des principales ethnies et tribus maures.....	71
<b>Figure 8.</b> Évolution des données de recensement en Mauritanie entre 1965 et 2012 .....	72
<b>Figure 9.</b> La pénétration coloniale entre Afrique du Nord et de l’Ouest aux XIX <sup>ème</sup> et XX <sup>ème</sup> siècles .....	75
<b>Figure 10.</b> Position commerciale de Port-Etienne à l’époque coloniale.....	77
<b>Figure 11.</b> Les installations d’exploitation du minerai de fer en Mauritanie.....	84
<b>Figure 12.</b> Origines des importations en Mauritanie par pays .....	88
<b>Figure 13.</b> Destinations des exportations mauritaniennes par pays .....	89
<b>Figure 14.</b> Indicateurs économiques et de développement en Mauritanie dans le contexte international et régional en 2007 .....	91
<b>Figure 15.</b> Extension des dispositifs de Frontex en Union Européenne et hors Union Européenne.....	105
<b>Figure 16.</b> Extension des dispositifs Frontex hors Union Européenne.....	106
<b>Figure 17.</b> Encadré sur Frontex.....	121
<b>Figure 18.</b> Eaux territoriales, Zones Economiques Exclusives et opération Héra : quelle légitimité d’action pour FRONTEX ? .....	124
<b>Figure 19.</b> La gestion externalisée des migrations par l’UE .....	129
<b>Figure 20.</b> La Mauritanie dans la coopération régionale et internationale .....	136
<b>Figure 21.</b> Chronique de presse sur l’application des mesures relatives à la mise en place de la carte de séjour pour les migrants africains en Mauritanie : mars 2012 – mars 2013 .....	140
<b>Figure 22.</b> Modèle conceptuel de données « Parcours-Enquête » .....	170
<b>Figure 23.</b> Modèle conceptuel complexe de données « Parcours-Transit » .....	171
<b>Figure 24.</b> La structuration spatiale de Nouadhibou.....	176
<b>Figure 25.</b> Nouadhibou : site et situation.....	189
<b>Figure 26.</b> Evolution démographique dans la wilaya de Nouadhibou , 1939 – 2000.....	192
<b>Figure 27.</b> Tableau estimant le nombre des populations étrangères ouest-africaines présentes à Nouadhibou selon deux sources locales .....	196
<b>Figure 28.</b> Tableau décrivant le profil des personnes enquêtées .....	198
<b>Figure 29.</b> Comparaison entre les parcours de deux Bissau-Guinéens arrivés en Mauritanie en 2000 : Francisco et Aboubacar.....	214-215
<b>Figure 30.</b> Biographie migratoire de <i>Yousseuf</i> .....	218
<b>Figure 31.</b> Biographie migratoire de <i>Thiam</i> .....	219
<b>Figure 32.</b> Biographie migratoire de <i>Cheikh</i> .....	220

<b>Figure 33.</b> Biographie migratoire de <i>Selbé</i> .....	221
<b>Figure 34.</b> Carte chronologique du parcours de Selbé .....	224
<b>Figure 35.</b> Carte chronologique du parcours de Thiam.....	225
<b>Figure 36.</b> Carte chronologique du parcours de Cheikh .....	226
<b>Figure 37.</b> Carte chronologique du parcours de Youssouf .....	227
<b>Figure 38.</b> Tableau résumant les différentes informations livrées par Souleymane au fil de son entretien .....	237
<b>Figure 39.</b> Carte des parcours successivement racontés par Souleymane dans son récit.....	241
<b>Figure 40.</b> Le parcours de Baptiste : de la solitude à la famille recomposée.....	246
<b>Figure 41.</b> Expérience migratoire non-linéaire et solidarités sur la route : le parcours de Boniface d'Abidjan vers Nouadhibou.....	268
<b>Figure 42.</b> Pêche et identités en migration.....	272
<b>Figure 43.</b> Contraste dans les représentations collectives des Aventuriers à travers les réseaux sociaux.....	282
<b>Figure 44.</b> L'invention aux frontières : Asile, militantisme, état d'urgence : Débat entre lieux de la mobilité, non-lieux et zone de non-droit.....	305
<b>Figure 45.</b> Encadré sur les approches de l'interactionnisme en sciences sociales .....	315
<b>Figure 46.</b> Encadré sur l'illusion biographique dans les récits de projets migratoires .....	327
<b>Figure 47.</b> Espaces migratoires et valeur des monnaies.....	334
<b>Figure 48.</b> L'Espagne, un horizon géographique récurrent dans les projets migratoires.....	338
<b>Figure 49.</b> Projets et mondes migratoires en évolution dans le parcours d'Aliou au Maroc .....	340
<b>Figure 50.</b> Parcours, expériences et projets migratoires d'une famille de demandeurs d'asile... 348	
<b>Figure 51.</b> Encadré sur l'imaginaire migratoire .....	352
<b>Figure 52.</b> Représentations de soi et mise en scène de soi pendant la migration .....	355
<b>Figure 53.</b> Du projet à sa réalisation : destin, hasard, opportunités et contraintes dans le projet migratoire de Linda .....	360
<b>Figure 54.</b> Encadré restituant le récit d'un départ en pirogue .....	381-383
<b>Figure 55.</b> Tableau des sources de presse recensées par la recherche sur les thématiques relatives aux migrations à Nouadhibou avec l'outil Google Alertes. ....	384-386
<b>Figure 56.</b> Graphique indiquant la provenance des 242 articles analysés entre avril 2009 et mai 2014.....	388
<b>Figure 57.</b> Thématiques recensées dans les articles sélectionnés à partir de l'outil Google Alertes entre avril 2009 et mai 2014.....	389
<b>Figure 58.</b> Répartition temporelle des articles recensés avec Google Alertes entre avril 2009 et mai 2014.....	390
<b>Figure 59.</b> Répartition temporelle des différentes thématiques évoquées dans les articles recensés entre avril 2009 et mai 2014.....	392
<b>Figure 60.</b> Représentation schématique de la migration de transit selon Düvel.....	394
<b>Figure 61.</b> Nouadhibou et les quartiers du centre-ville .....	408
<b>Figure 62.</b> La physionomie des quartiers de Nouadhibou .....	410-411
<b>Figure 63.</b> Répartition des migrants au centre-ville de Nouadhibou en 2009.....	413
<b>Figure 64.</b> Dynamiques résidentielles des migrants et non-migrants à l'échelle de la ville de Nouadhibou .....	416
<b>Figure 65.</b> Visibilité des communautés ouest-africaines à travers les pratiques culturelles.....	418

<b>Figure 66.</b> Encadré sur le logement : concession, colocation et habitat collectif. Un exemple de partage de logement à Nouadhibou .....	420
<b>Figure 67.</b> Marqueurs de la présence étrangère ancienne à Nouadhibou .....	427
<b>Figure 68.</b> Extrait de témoignage d'une ancienne expatriée de Nouadhibou.....	429
<b>Figure 69.</b> Cansado et la Miferma : documents d'archive .....	430
<b>Figure 70.</b> Expatriation et développement d'une société de loisirs entre 1960 et 1980 à Nouadhibou .....	432
<b>Figure 71.</b> Le centre de rétention « <i>Guantanamo</i> » .....	435
<b>Figure 72.</b> Prévention, protection, insertion : les différentes logiques d'implication de la société civile auprès des migrants ouest-africains à Nouadhibou .....	438
<b>Figure 73.</b> Les restaurants comme lieux de sociabilité pour les communautés étrangères à Nouadhibou .....	443
<b>Figure 74.</b> Marqueurs de la présence Chinoise dans la ville de Nouadhibou.....	445
<b>Figure 75.</b> Observation dans le centre-ville avant la prière du soir ( <i>Maghrib</i> ).....	448
<b>Figure 76.</b> Commerces ethniques et commerces mauritaniens à Nouadhibou.....	450
<b>Figure 77.</b> Coprésence et marqueurs identitaires dans les rues de Nouadhibou .....	453-454
<b>Figure 78.</b> Le projet futuriste de la nouvelle zone franche de Nouadhibou.....	465



# Table de matières

Sommaire.....	7
Note sur la transcription .....	9
Remerciements.....	11
Avant-Propos : Histoire d'un parcours, histoire d'un sujet, histoire d'un terrain .....	13
<b>Introduction. Récits de parcours, expériences migratoires et politiques sécuritaires. Confrontation des pratiques et enjeux d'échelles.....</b>	<b>17</b>
<b>Partie 1. Politiques migratoires et enjeux mauritaniens .....</b>	<b>35</b>
<b>Chapitre 1. Le contexte saharien : Du nomadisme aux migrations transsahariennes.....</b>	<b>41</b>
1. Migrations ouest-africains, migrations transsahariennes, espaces de circulation .....	44
1.1. Migrations et système migratoires .....	44
1.1.1. Systèmes migratoires en Afrique de l'Ouest.....	44
1.1.2. Structures spatiales traditionnelles en mobilités dans l'espace saharien.....	50
1.2. Instabilités politiques régionales, mondialisation et renouvellement des circulations .....	53
1.2.1. Crises politiques africaines et évolution des champs migratoires ouest-africains.....	54
1.2.2. La zone sahélo-saharienne en crise .....	61
1.2.3. Le reflet de la crispation des rapports nord-sud(s).....	64
2. Passé nomade, mobilités contemporaines et urbanisation : un contexte mauritanien en évolution.....	66
2.1. Empreintes de la mobilité en territoire nomade : histoire du nomadisme et des échanges entre les deux rives du Sahara.....	67
2.2. La Mauritanie, front pionnier de l'époque coloniale .....	73
2.3. Une société en construction : entre instabilités politiques et revendications sociales .....	80
<b>Chapitre 2. La problématique des migrations subsahariennes dans les politiques de l'Union Européenne.....</b>	<b>101</b>
3. Les questions migratoires : reflet d'une crispation croissante des rapports Nord-Sud(s) ?... 107	107
3.1. Migrations, inégalités et politiques migratoires à l'échelle internationale .....	108
3.2. Sécurité extérieure aux frontières de l'Europe et politiques migratoires européennes... 110	110
3.2.1. Le « Mythe de l'invasion » et la « Menace du Sud ».....	111
3.2.2. Le partenariat euro-méditerranéen .....	114
3.2.3. Une gestion communautaire des migrations : l'agence FRONTEX .....	117

4. Du traitement communautaire aux négociations bilatérales entre États.....	122
4.1. Les accords bilatéraux entre l'Espagne et la Mauritanie : retour sur les opérations HERA I, II, III.....	122
4.2. Nouadhibou : à la frontière de l'Espagne ? .....	130
5. D'un appareil législatif peu contraignant à l'émergence d'une politique migratoire en Mauritanie.....	131
5.1. Les migrations : une question marginale dans la législation mauritanienne jusqu'en 2008.....	131
5.1.1. Une législation nationale orientée vers le droit des travailleurs migrants .....	131
5.1.2. Textes et accords relatifs aux droits des migrants à travers les conventions internationales ratifiés par la Mauritanie .....	132
5.2. Une question émergente à travers les relations extérieures .....	133
5.2.1. Ensembles régionaux, coopération avec l'Union Européenne, libre-circulation et accords de réadmission.....	134
5.2.2. Les accords bilatéraux de 2003 avec l'Espagne et la mise en place d'un nouveau cadre législatif en Mauritanie (2008-2010).....	137
5.3. Politiques migratoires et externalisation : réflexion sur le sens des frontières et des territoires.....	141
5.3.1. Politiques migratoires, questions territoriales et légitimité d'action.....	141
5.3.2. L'externalisation : quel sens pour les frontières ? .....	146
5.3.3. Rapports de force et inégalités Nord/Sud(s).....	148
<b>Chapitre 3. Nouvelles mobilités en Mauritanie : évolution du rapport à l'espace.....</b>	<b>151</b>
6. La « mondialisation migratoire » : quelques jalons d'un cadre théorique pour l'analyse des parcours, expériences et projets migratoires ouest-africains à Nouadhibou.....	155
6.1. Évaluation des pratiques migratoires et changement de paradigme.....	156
6.2. Au prisme des nouvelles approches, la pluralité des enjeux politiques et sociaux.....	157
6.3. Migrations, mobilité, ville et mondialisation .....	160
7. Méthodologie de la recherche et terrain d'enquête .....	165
7.1. La construction d'une méthodologie : des hésitations de méthodes vers le récit de vie .....	165
7.1.1. Choix méthodologiques, présupposés théoriques et inconscient collectif.....	165
7.1.2. Retour sur une impasse méthodologique .....	167
7.1.3. Le bricolage méthodologique : s'orienter vers des méthodes ethnographiques.....	172
7.2. Une approche sensible du terrain : s'immerger pour mieux comprendre.....	173
7.2.1. Une longue immersion sur le terrain : s'ancrer à Nouadhibou .....	173
7.2.2. S'intégrer à la ville et rencontrer des migrants .....	177
7.2.3. Le complément d'enquête : questionnaire parcours et pratiques migratoires.....	180

7.3. Réflexivité méthodologique autour du récit de vie et de l'approche monographique ...	182
7.3.1. Le renouveau de l'approche monographique .....	183
7.3.2. L'association de la monographie et des récits de vie .....	184
7.3.3. En conclusion .....	185
8. Parcours, Expériences et Projets : migrations et renouvellement des pratiques.....	187
8.1. Un contexte urbain durablement marqué par l'ailleurs .....	190
8.2. Profils démographiques, provenance des enquêtés .....	194
8.3. Les mobilités comme éléments de production et d'organisation de l'espace.....	199
<b>Partie 2. La complexification des itinéraires migratoires : des parcours construits « pas à pas » aux projets sans cesse « renégociés ».....</b>	<b>203</b>
<b>Chapitre 4. Parcours. Diversité et complexité du rapport à l'espace-temps.....</b>	<b>205</b>
9. Retracer les parcours : une approche cartographique .....	208
9.1. Cartographier la mobilité : pourquoi et comment ?.....	208
9.1.1. De la cartographie des flux.....	209
9.1.2. ... à la cartographie des mobilités : .....	209
9.1.3. L'étude des mobilités dans l'espace-temps.....	210
9.2. Matrices biographiques et cartographies des parcours migratoires.....	212
9.2.1. Matrices biographiques et hiérarchisation de l'information.....	212
9.2.2. Cartographies des parcours.....	213
9.3. L'importance des temporalités dans les parcours : itinéraires, biographiques et chrono- cartographies .....	217
10. Dessiner les récits .....	228
10.1. Analyser les parcours migratoires à travers des récits de vie.....	229
10.1.1. Recueillir des récits de vie : une méthodologie adaptée.....	229
10.1.2. Différentes approches pour analyser les récits .....	231
10.1.3. Continuités et discontinuités : éléments d'analyse des parcours à travers les récits	234
10.2. De l'analyse du récit au dessin des parcours.....	235
10.2.1. Temporalités, affectivités, spatialités .....	235
10.2.2. Chronologies, temporalités et affectivité dans le récit de Souleymane .....	236
11. Parcours et étapes : (re)construction des itinéraires.....	242
11.1. Un travail autour des stations : données contextuelles et données personnelles .....	242
11.2. Villes d'étape et lieux d'attente : les temporalités de l'incertitude.....	246
11.3. Conclusion : « stations », lieux d'entraide et du partage de l'information .....	249

<b>Chapitre 5. Expériences. Perspectives interactionnistes et point de vue de l'autonomie.....</b>	<b>251</b>
12. L'aventurier : entre revendications individualistes et appartenances collectives.....	254
12.1. Un désir d'émancipation : voyager pour soi.....	256
12.1.1. Désirs d'émancipation et pratiques d'individuation .....	256
12.1.2. Solitudes migrantes.....	261
12.2. La communauté des aventuriers .....	263
12.2.1. Partager l'aventure : un réseau de pratiques et de connaissances pour minimiser les risques.....	264
12.2.2. Du lieu d'origine à Nouadhibou : reproduction des clivages et solidarités .....	269
12.2.3. Altérités, reconnaissances et appartenances collectives en migration .....	273
12.3. Partir pour les siens : projets d'avenir et perspectives de retour .....	275
12.3.1. La participation des non-migrants dans le parcours .....	275
12.3.2. Récits et représentations de migrants : s'approprier (se réapproprier) l'expérience migratoire.....	278
12.3.3. En conclusion.....	283
13. Les référentiels spatiaux dans l'expérience migratoire .....	283
13.1. Appréhender l'espace et arpenter l'espace .....	284
13.1.1. Expérience migratoire et événement .....	285
13.1.2. Expérience migratoire et savoirs .....	287
13.2. Le point de vue de l'action : expériences migratoires et pratiques spatiales .....	292
13.2.1. L'inexpérience migratoire .....	292
13.2.2. L'expérience comme capacité à naviguer dans un système d'opportunités-contraintes. ....	296
13.2.3. Expérience migratoire et spatialité des parcours .....	299
14. Ontologie du mouvement et approches interactionnistes .....	301
14.1. Une anthropologie du passage .....	302
14.1.1. « Se débrouiller » et « Passer les frontières » : une réinvention des pratiques spatiales.....	302
14.1.2. Pratiques, représentations et spatialités des expériences migratoires.....	307
14.2. Ontologie du mouvement.....	310
14.2.1. Spatialité dans l'expérience de l'attente et interactionnisme .....	314
14.2.2. Autonomie et mobilité.....	316
14.3. Conclusion. Expérience migratoire, temporalités et spatialités.....	319

**Chapitre 6. Projets. Entre attente et itinérance, une redéfinition perpétuelle ..... 321**

15. Les projets racontés.....	325
15.1. Les différentes thématiques d'énonciation des projets migratoires.....	327
15.2. Un objectif économique.....	328
15.3. Un horizon géographique.....	335
15.4. Un projet de vie.....	343
16. Du projet à sa réalisation.....	345
16.1. Projet et expérience migratoire.....	345
16.2. Projet et imaginaire migratoire.....	349
16.3. Portée descriptive, portée heuristique : champ d'analyse du projet migratoire.....	356
17. Le projet migratoire comme vecteur d'analyse des parcours.....	361
17.1. Des liens complexes entre parcours, expériences et projets migratoires.....	361
17.1.1. Énoncer un projet pour raconter son parcours : point de vue réflexif.....	361
17.1.2. Mobilités, expériences et projets migratoires en interactions.....	363
17.1.3. Continuer à se projeter : comme un rempart à l'immobilité.....	364
17.2. Expériences migratoires, projets et espaces.....	366
17.2.1. Espaces projetés, espaces vécus, espaces investis.....	366
17.2.2. Projets migratoires : temporalités, opportunités et contraintes.....	368

**Partie 3. Transition et ancrage. Les migrants dans la ville..... 371****Chapitre 7. Transiter. Récits migratoires et pratiques spatiales en ville.....375**

18. Récits et représentations : les réalités contrastées des migrations à Nouadhibou.....	378
18.1. Les migrations piroguières à Nouadhibou : émergence et organisation.....	379
18.2. Représentations des phénomènes migratoires à Nouadhibou dans la presse.....	384
19. Le transit migratoire en question.....	392
19.1. Une approche critique du transit : entre réflexion pragmatique et portée heuristique.....	393
19.1.1. Le transit : définitions, redéfinitions et interrogations.....	394
19.1.2. Contextes politiques et pratiques spatiales liées au « transit ».....	396
19.2. Des approches plurielles de la pratique de transiter.....	398
19.2.1. Une approche globale.....	399
19.2.2. Une approche spatiale transnationale : la transmigration.....	400
19.2.3. Du transit à threshold policies, places and people.....	401
19.3. Vers la notion de Protracted transience.....	403

20. Réinterroger le thème de l'insertion urbaine à l'aune de la réflexion sur le transit .....	405
20.1. Les approches classiques de l'insertion urbaine .....	405
20.2. Habitat, logement et réseaux à Nouadhibou .....	406
20.3. Conclusion : Renouveler l'analyse de l'insertion urbaine à travers la dualité ancrage- mobilité.....	417

**Chapitre 8. Cohabiter. Transition et insertion, la ville comme échelle du  
changement ?.....423**

21. Le renouvellement du regard sur la présence étrangère à Nouadhibou .....	426
21.1. Le temps de l'expatriation .....	426
21.1.1. La construction de la ville et les marqueurs spatiaux d'une présence européenne.....	426
21.1.2. La création de la Miferma : expatriation et cosmopolitisme.....	428
21.2. Le temps de la mauritanisation.....	433
21.3. Le temps de l'immigration.....	434
22. Le renouvellement des marqueurs spatiaux de la présence étrangère .....	436
22.1. La discrétion des marqueurs spatiaux de la présence ouest-africaines .....	437
22.2. Mise en visibilité de la présence étrangère et implication de la société civile.....	439
22.3. Une autre présence étrangère : Asiatiques et Européens.....	441
23. La rue mondialisée et coprésence.....	446
23.1. Définitions de la coprésence et avantages d'envisager la rue comme échelle d'analyse	446
23.2. Lieux d'interactions et commerces ethniques .....	447
23.3. Rue et coprésence : vers une hétérogénéisation des pratiques .....	451

**Conclusion Générale.....457**

Bibliographie .....	469
Annexes.....	511
Lexique des mots étrangers.....	533
Liste des acronymes.....	535
Table de figures .....	539
Table de matières.....	543



## Résumé

À travers les parcours, les expériences et les projets migratoires de migrants ouest-africains rencontrés à Nouadhibou en Mauritanie, cette thèse aborde les problématiques relatives à la construction des mobilités entre aspirations individuelles et réglementations nationales et internationales. Des récits de vie de migrants et des biographies migratoires permettent de reconstruire les parcours complexes des migrants arrivés à Nouadhibou et de comprendre que les expériences et les projets migratoires sont des constructions complexes, hybrides et labiles. La perspective de l'acteur, les analyses interactionnistes et le point de vue de l'autonomie sont replacés dans le contexte de l'évolution générale des politiques migratoires vers plus de restriction. Cette confrontation entre plusieurs cadres et plusieurs échelles de l'analyse des phénomènes migratoires permet de remettre en question la notion de transit dans sa dimension performative. Cette thèse entend replacer les expériences des migrants ouest-africains en Mauritanie dans une réalité plus « ancrée », plus « incarnée », s'approchant ainsi d'une réflexion sur les inégalités liées à la mondialisation.

**Mots-clés :** migrations, migrants, parcours migratoires, expériences migratoires, projets migratoires, transition fragile, Mauritanie, Nouadhibou



## Abstract

Between 2005 and 2007, few thousands of African migrants left the West African Coast of Mauritania, particularly from the small harbour town of Nouadhibou and accosted the Canary Islands. Nowadays, as migration politics tend towards more and more restrictions, Nouadhibou has soon become the center of an unexpected attention from media and European institutions. Nonetheless, immigration exists in Nouadhibou since the early XX<sup>th</sup> century, it is still today an attractive place for labour migration and migrants coming to Nouadhibou don't only leave to the Canary Islands. Considering that migrants are forced to stay in a place that is not their final destination, International institutions and States called this phenomenon « transit migration ». Our aim is to shed the light on the blurred and politicized concept of transit. Questioning closely the notions of itineraries, experiences and projects led us to deepen our understanding of mobility in the context of a restrictive legal and policy framework. Long-term field and ethnographic methods such as narrative biography and life histories allow us to consider the experience of mobility as a threshold. Finally we try to understand the impact of blurred motilities on the local society in Nouadhibou, a way of examining globalization dynamics impacts in local places.

**Key-words:** migrations, migrants, itineraries, experiences, projects, protracted transience, Mauritania, Nouadhibou